LA GRANDE CHRISTOLOGIE

OU

JÉSUS-CHRIST

AVEC SES PREUVES ET SES TÉMOINS

PAR

M. l'Abbé MAISTRE

Chanoine hre, Doyen de Dampierre, au diocèse de Troyes (Aube),
précédemment Professeur d'Ecriture-Sainte et de Théologie ; — Examinateur général
des Conférences Ecclésiastiques diocésaines, etc.

TOME NEUVIÈME

NOUVELLE PENTECOTE

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT SUR L'ÉGLISE PRIMITIVE

LA CONVERSION DES PEUPLES

LES PERSÉCUTIONS

LE ROYAUME DU CHRIST

ÉTAT DE LA CHRÉTIENTÉ DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'A NOS JOURS

Ces divers faits évangéliques sont surabondamment démontrés
par les divers ordres de Preuves, énoncés ci-contre.

Stat in Signum Populorum. (Isaïe, XI, 10.)
Il sera l'Etendard glorieux qui réunira les Peuples.

PARIS

F. WATTELIER ET Cie, LIBRAIRES

5, RUE DU CHERCHE-MIDI, 5.

1876

Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

GRANDE CHRISTOLOGIE

PREMIÈRE PARTIE

OU

LES PREUVES DU CHRIST

LIVRE NEUVIÈME ET TOME NEUVIÈME

ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE DU CHRIST

NOUVELLE PENTECOTE. — DESCENTE DU SAINT-ESPRIT

CONVERSION DES PEUPLES

PERSÉCUTIONS

ROYAUME DU CHRIST

ÉTAT DE LA CHRÉTIENTÉ

DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'A NOS JOURS

CHAUMONT. — IMPRIMERIE CH. CAVANIOL

LA GRANDE

CHRISTOLOGIE

PROPHÉTIQUE ET HISTORIQUE

PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE, ARCHÉOLOGIQUE

TRADITIONNELLE, ETC.

OU

JÉSUS-CHRIST

AVEC SES PREUVES ET SES TÉMOINS

PREMIÈRE PARTIE, DIVISÉE EN ONZE LIVRES

LES PREUVES DU CHRIST

OU L'ON DÉMONTRE

LA VÉRITÉ ET LA DIVINITÉ DES FAITS DE JÉSUS

DE LA VIERGE ET DES APOTRES

D'abord en général, par une multitude d'autres faits positifs, incontestables, perpétuellement vivants, — par les plus grands faits humanitaires, qui pénètrent, embrassent et vivifient le monde entier ;

Spécialement, *ensuite*, par six, huit, neuf différentes sortes de *Témoignages*, cités avec la phrase originale, comparés, discutés, mis en *parallèle*, et en forme d'*Hexaples*, savoir :

I. — Témoignages antérieurs a l'avénement de J.-C.

1re Colonne. — Les anciens *Oracles des Prophètes*, en regard des événements et des *faits qui les accomplissent* ;

IIe Colonne. — Les *Traditions* et les *Interprétations de la Synagogue* Ancienne et Moderne, en harmonie avec celles des *Pères* et des *Docteurs de l'Église*. — Les *Traditions* des Philosophes *païens* et des *Anciens* peuples.

II. — Témoignages contemporains ou voisins de la venue de J.-C.

IIIe Colonne. — Les Histoires *canoniques* ou sacrées des quatre *Evangélistes* et les *autres Ecrits* des Apôtres ;

IVe Colonne. — La Tradition des *premiers Témoins*, des premiers Pères et Ecrivains ecclésiastiques ; — Les *Monuments primitifs* de l'Eglise ;

Ve Colonne. — Les témoignages tirés des Ecrits *non-canoniques* ; ceux des *Hérétiques* ; les aveux des *Anciens* auteurs *Juifs*, restés infidèles et opposés à J.-C.;

VIe Colonne. — Les récits des Ecrivains *païens*, et des ennemis mêmes du nom chrétien ; — Les divers Monuments et Traditions des *Peuples de cette époque*, etc., etc.

SECONDE PARTIE DIVISÉE ÉGALEMENT EN ONZE LIVRES

LES TÉMOINS DU CHRIST

OU L'ON DÉMONTRE SEMBLABLEMENT

LA VÉRITÉ ET LA DIVINITÉ DES FAITS DE JÉSUS

ET DES APOTRES

En général, par une multitude d'autres faits positifs, incontestés perpétuellement vivants, — par les plus grands faits humanitaires, — qui saisissent, pénètrent et vivifient le monde entier;

Spécialement, par *six*, *huit* et *neuf* principales classes de *Témoins* irrécusables, tant des Ages antiques que des siècles nouveaux, savoir:

I. — TÉMOINS ANTÉ-MESSIANIQUES.

Ire Classe. — Les *Personnages Typiques* de l'Ancien Testament, qui, durant quarante siècles, ont prophétiquement préfiguré le Messie dans leurs *Personnes* et dans leurs *Actes* ;

II. — TÉMOINS POST-MESSIANIQUES OU CONTEMPORAINS DE J.-C. ET DE SES APOTRES,

IIe Classe. — Les *Personnes Divines* ; — les *Puissances Angéliques* et les *Ames Célestes* ; — la *Nature Terrestre;* — les *Puissances Infernales*;

IIIe Classe. — Les *Douze Apôtres* ;

IVe Classe. — Les *Soixante-Douze Disciples de Jésus ;*

Ve Classe. — Les *Gentils* et les *Hébreux* convertis, qui s'associèrent au ministère des Apôtres et des Soixante-Douze Disciples, ou qui rendirent à J.-C. le *Témoignage du sang;*

VIe Classe — Les *Saintes Femmes,* les plus illustres de la primitive Eglise, qui rendirent témoignage à J.-C., par leur vie chrétienne, par leurs discours, par leur martyre ;

VIIe Classe — Les *Témoins, pris en dehors de l'Eglise*, ou dans le *parti opposé* au Christ.

Par M. l'Abbé MAISTRE.

OUVRAGE QUI MET AU GRAND JOUR

LA PREUVE MIRACULEUSE ET LA PREUVE RATIONNELLE DU CHRISTIANISME

Mihi.... confitebitur omnis lingua :
Toute langue, dit le Christ, *me rendra témoignage.*

(ISAIE, XLV, 24 ; S. PAUL, Rom. XIV, 11.)

LES PROPHÈTES :

Jacob. Gen., XLIX, 10. — *Et ipse erit Expectatio Gentium Il sera l'attente des nations !*

David, ps. II et suiv. — *Quare fremuerunt Gentes et Populi meditati sunt inania. Astiterunt-Reges terræ et principes convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus. — Pourquoi les Païens ont-ils frémi de rage, et pourquoi les Peuples ont-ils formé des complots inutiles. Les Rois de la terre et les Princes se sont réunis et ligués pour faire la guerre contre le Seigneur et contre son Christ.*

Mais le Seigneur a dit au Messie, son fils : *Je vous donnerai paur héritage les nations jusqu'aux extrémités de la terre : Dabo tibi Gentes hæreditatem tuam et possessionem tuam terminos terræ..... Vous les gouvernerez avec un sceptre inflexible;* quant à vos ennemis, *vous les briserez comme le vase d'argile.*

Psalm., 85, v. 9. — *Omnes gentes, quascumque fecisti, venient et adorabunt coram te: Toutes les nations que vous avez créées, viendront, Seigneur, vous adorer, et elles glorifieront votre nom.*

Daniel, II, 35. — *La petite pierre frappa la statue* du Prince de ce monde, *et l'anéantit, et devint elle-même une montagne immense qui remplit toute la terre, etc., etc.*

LES HISTORIENS DES TEMPS APOSTOLIQUES :

S. Jean l'Apôtre, Apoc., XI, 15. — *Le Royaume de ce monde a passé au Christ de Dieu, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui règnera aux siècles des siècles. Amen.*

S. Paul, Coloss., I, 6. — *L'Evangile est répandu dans le monde entier, il y fructifie, il y croît, comme parmi vous, il a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel.*

S. Hermas, Similit., 8, n. 3 et 17. — *Toutes les nations qui sont sous le ciel ont entendu et cru, et sont appelées d'un seul nom, celui du Fils de Dieu.*

L'impie Cécilius, *ap. Min. Fel.*, p. 21, a reconnu ce fait, en le maudissant : *Per universum Orbem sacraria ista teterrima impiæ coitionis adolescunt.....;* et le tyran Maximin, en grinçant les dents : *Error ille pestifer..... universum propemodum terrarum orbem opplevit....* (Apud Eusebium, l. IX, 7.

AVEC APPROBATION

ET AVEC LA BÉNÉDICTION SPÉCIALE DU SOUVERAIN PONTIFE
N. S. P. LE PAPE PIE IX.

PRÉFACE

Pour que l'œuvre accomplie par le Christ, rentré dans sa gloire, persévérât dans le monde, eût la vitalité en partage, obtînt des succès, et devînt le patrimoine de toutes les générations futures, il fallait que le Sauveur eût perpétuellement parmi les hommes un Représentant qui lui fût égal, qui, se communiquant à ses Disciples, fût toujours présent dans son Eglise; et que, sous l'active et constante influence de cet Esprit Divin, l'œuvre du Messie prît ses développements naturels et ses incommensurables accroissements. C'est ce qui eut lieu. Dix jours après l'Ascension, au moment où commençait la fête solennelle de la Pentecôte des Juifs, la nature entière s'émut, des prodiges apparurent, et la Loi Nouvelle fut promulguée sur la Montagne de Sion, au milieu d'un appareil formidable, comme autrefois, à ce même jour, la Loi Ancienne avait été publiée au milieu des tonnerres et des éclairs, sur le mont Sinaï.

Le Nouvel Ordre de choses s'établira, dès lors, s'organisera, se confirmera sous l'action directive du Saint-Esprit. Le Royaume de Dieu se développera sur la terre par l'Apostolat des Douze Pêcheurs galiléens. Remplis de l'Esprit Divin, et pénétrés d'un feu céleste qui les purifiera, les éclairera, les échauffera et les fortifiera, ces Disciples pro-

pageront en tout lieu le Royaume du Christ, et le feront fleurir au milieu des succès et des revers, parmi les combats et les victoires. Rien de plus remarquable que la parfaite harmonie qui existera entre les mille et mille oracles des divers Prophètes et les progrès du Règne de Dieu parmi les nations. Alors son culte ne sera plus attaché à tel lieu de la terre, à tel temple, à telle montagne; mais, dépassant toutes limites et toutes barrières, il s'étendra sur toute la terre, s'incorporera à toutes les nations. L'initiation s'opérera, non plus par la Circoncision, mais par le Baptême, au nom de la Trinité Divine. Ainsi va être fondé ce que l'Evangile appelle le *Royaume de Dieu*, le *Royaume des Cieux*, c'est-à-dire l'Eglise.

Bientôt le Pharisaïsme, les Hérésies naissantes, le Paganisme, les Puissances Séculières, se ligueront et combattront cette marche ascendante du Christianisme et s'efforceront de l'enrayer. Ils emploieront tous les moyens, le glaive et la calomnie, la science profane et la force brutale, pour empêcher les progrès de la Religion Nouvelle. Des flots de sang innocent couleront; mais la terre, empourprée de ce sang généreux, sera fécondée; un peuple innombrable de Chrétiens germera de toutes parts. Les plus ardents persécuteurs se transformeront, par un effet prodigieux de la Grâce Divine, en zélés propagateurs de la Doctrine nouvelle, ou succomberont tristement dans leur lutte impie.

Ainsi sera créée dans le monde, pour jusqu'à la fin des temps, cette Société Religieuse Enseignante qui, née de Dieu, unissant à Dieu, fondera la béatitude en Dieu, aussi véritablement que la Société de Jésus même, vivant sur la terre au milieu de ses Disciples. Ainsi vivra perpétuellement dans le monde cette *Autorité Doctrinale Infaillible*, divinement instituée et assistée pour s'élever dans ses décisions au-dessus du cercle étroit et imparfait des opinions humaines, et pour les ramener sans cesse à leur principe

éternel. Cette Autorité catholique, *Colonne et Base de la Vérité*, discernera et jugera infailliblement les doctrines fausses ou hérétiques, distinguera avec certitude tous ceux qui ne lui appartiendront pas. Elle sera, dans la grande société catholique, le tribunal suprême et infaillible, le *Critérium* général et nécessaire de ce qui est vrai et divin.

CHAPITRE Ier

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT

1re COLONNE.

ORACLES DES PROPHÈTES.

SOMMAIRE.

I. Le Messie, étant remonté au ciel, distribuera des dons aux hommes. — *David.*

II. — L'Esprit de Dieu renouvellera la face d'Israël et des nations.

III. — Magnifique résultat de la future diffusion du Saint-Esprit.

IV. — Rapidité de la venue et de l'opération du Saint-Esprit.

V. — La vertu et les dons de l'Esprit-Saint demeureront dans l'Eglise du Christ et dans les cœurs des fidèles. — *Ezéchiel.*

VI. — Effusion du Saint Esprit. — Prodiges qui l'accompagneront. — *Joël.*

VII. — L'Esprit de grâces et de prières sera répandu sur les habitants de Jérusalem. — Ceux-ci se convertiront au Seigneur, qu'ils auront fait mourir. — *Zacharie.* — (An 520 av. J.-C.)

I. — *Le Messie, étant monté au Ciel, distribuera des dons aux hommes.* — (David, an 1080-1014 av. J.-C.)

Ps. LXVII, v. 19. — Le Prophète, célébrant le triomphe du Messie, lui adresse ces paroles :

Vous êtes monté au plus haut des Cieux : Vous vous êtes soumis ceux qui étaient captifs :

Vous avez reçu des dons, pour les distribuer aux hommes. Accepisti dona hominibus (S. Paul) ; Dedisti dona hominibus, c'est-à-dire, *vous avez donné des dons aux hommes.*

Tel est le sens du mot *accepisti*, d'après les Rabbins Aben-Ezra, Sélomoth, le Paraphraste Chaldéen ; — d'après Génébrard et les autres interprètes. (Voir 2 *col.*, I.)

II. — *L'Esprit de Dieu renouvellera la face d'Israël et des nations.* — (Isaïe. — 790 av. J.-C.)

Isaïe, XXXII, 15, décrivant prophétiquement le règne du Roi Ezéchias et en même temps le règne du Christ, dont le premier est la figure prophétique, dit que Jérusalem sera désolée,

Jusqu'à ce que l'Esprit du Seigneur soit répandu sur nous du haut du Ciel, et que le désert se change en un champ fertile, et le champ fertile en un bois sauvage. Alors, dit-il, la nouvelle Jérusalem fleurira, sera féconde en œuvres de justice, jouira d'une paix parfaite.

Cela signifie que la Gentilité deviendra devant Dieu comme un champ fertile en fruits de justice, tandis que la Circoncision, c'est-à-dire le peuple juif, sera converti en un champ stérile aux yeux du Seigneur. (Voir 2 *col.*, II.)

III. — *Magnifique résultat de l'effusion du Saint-Esprit.*

Isaïe (XLIV, 3), annonçant encore le rétablissement de Jérusalem, prend de là occasion de prophétiser et de figurer l'établissement de la future Jérusalem spirituelle, sous l'action et la divine influence du Saint-Esprit :

Voici ce que dit le Seigneur : ne craignez point, ô Jacob ; car je répandrai les eaux sur les champs altérés, et je ferai couler les fleuves sur la terre sèche ; je répandrai mon Esprit sur votre postérité : effundam Spiritum meum super semen

tuum, *et ma bénédiction sur votre race; et ils germeront parmi les herbages, comme les saules plantés sur les eaux courantes.*

Il est ensuite immédiatement parlé de la conversion des Gentils. (Voir 2 *col.*, III.)

IV. — *Rapidité de la venue et de l'opération du Saint-Esprit.*

Isaïe, (LIX, 19, 20, 21), développant encore la même idée, annonce que le Messie, Seigneur et Rédempteur, viendra convertir les nations et fonder parmi elles sa Nouvelle Alliance par le Saint-Esprit.

Alors, dit-il, *ceux qui sont du côté de l'Occident, craindront le nom du Seigneur et ceux qui sont du côté de l'Orient révéreront sa gloire, lorsqu'il viendra comme un fleuve impétueux, dont un souffle violent agite les eaux; lorsqu'il sera venu un Rédempteur à Sion et à ceux de Jacob, qui abandonneront l'iniquité, dit le Seigneur.*

Voici l'Alliance que je ferai avec eux, dit le Seigneur :

Spiritus meus qui est in te, et verba mea quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, et de ore seminis seminis tui, dicit Dominus, a modo usque in sempiternum.

Mon Esprit qui est en vous, et mes paroles que j'ai mises dans votre bouche, ne sortiront point de votre bouche, ni de la bouche de vos enfants, ni de la bouche des enfants de vos enfants, depuis le temps présent jusque dans l'éternité, dit le Seigneur.

Ainsi, l'Esprit de Dieu sera répandu sur les premiers Disciples du Christ, sur leurs successeurs, et demeurera en eux jusqu'à la fin des siècles. (Voir 2 *col.*, IV.)

V. — *La vertu et les dons de l'Esprit-Saint demeureront dans l'Eglise du Christ, et dans les cœurs des fidèles.* — (Ezéchiel. An 595 av. J.-C.)

Dans Ezéchiel (XXXVI, 26), le Seigneur, après avoir annoncé la délivrance de la captivité de Babylone, promet aux Israélites une régénération par le Messie et par le Saint-Esprit :

Je vous donnerai, dit-il, *un cœur nouveau, et je mettrai un Esprit nouveau au milieu de vous ; j'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair.*

Je mettrai mon Esprit au milieu de vous, Spiritum meum ponam in medio vestri ; *et je ferai que vous marcherez dans mes préceptes..*

Ces prophéties sont généralement entendues des temps du Christ. — (S. Cyprien, S. Augustin, S. Paulin, *apud Tirinum* ; — Ménochius, Maldonat.)

Ce même oracle est rappelé un peu plus loin. (*Ezech.* XXXIX, 29.)

Après avoir prédit la mort de Gog et de l'Antechrist, le retour des Juifs, le Seigneur dit :

Je ne leur cacherai plus mon visage, parce que je répandrai mon Esprit sur toute la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

Cela est dit de l'Eglise du Christ, avec laquelle l'Esprit de Dieu doit demeurer jusqu'à la fin des siècles. Quant à la Synagogue, elle a été délaissée de Dieu pendant de longs siècles, et elle continue de l'être.

VI. — *Effusion du Saint-Esprit. — Prodiges qui l'accompagneront.* — (Joël. — 807 *ans av. J.-C.)*

Après avoir prédit la ruine de Jérusalem, l'avénement du Messie, Docteur des peuples, et le salut des restes d'Israël, qui doivent faire pénitence, Joël, II, 28, ajoute la prophétie suivante :

Et erit post hæc, effundam Spiritum meum super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ ; senes vestri somnia somniabunt, et juvenes vestri visiones vide-

bunt. Sed et super servos meos et ancillas in diebus illis effundam Spiritum meum.

Après cela, je répandrai mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards seront instruits par des songes, et vos jeunes gens auront des visions. Alors je répandrai aussi mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.

Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu, et des tourbillons de fumée.

Toutes les versions s'accordent sur les mots de ce texte. — S. Pierre (*Act.* II, 17), tous les Pères, les Docteurs et les Interprètes chrétiens, et même plusieurs docteurs ou Rabbins juifs, appliquent cet oracle à la Pentecôte qui doit avoir lieu aux temps du Messie. (Voir 2 *col.*, II.)

Joël fait entendre que cette effusion des dons du Saint-Esprit ne sera que pour *les restes d'Israël qui se repentiront.*

Cette prophétie est confirmée par la suivante, tirée de Zacharie.

VII. — *L'Esprit de grâce et de prières sera répandu sur les habitants de Jérusalem. — Ceux-ci se convertiront au Seigneur, qu'ils auront fait mourir.* — (Zacharie. — An 520, *av. J.-C.*)

Zach. XII, 18. — Et effundam super domum David et super habitatores Jerusalem, Spiritum gratiæ et precum, et adspicient ad me quem confixerunt ; et plangent cum planctu quasi super Unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte Primogeniti.

En ce temps-là, dit le Seigneur, je répandrai sur la Maison de David et sur les habitants de Jérusalem, l'Esprit de grâce et de prières. Alors ils jetteront les yeux sur moi qu'ils auront percé ; et ils pleureront avec larmes et avec soupirs, comme on pleure un fils unique ; ils seront pénétrés de douleur, comme on l'est à la mort d'un fils aîné.

Ainsi, après l'effusion de l'Esprit de grâce, un grand nombre de Juifs se repentiront de leurs crimes et verseront des larmes *à la vue de leur Seigneur, qu'ils auront transpercé.*

On a déjà vu la liaison intime de cet oracle avec les précédents et les suivants qui concernent le Messie. Nous en verrons le fidèle accomplissement au jour où, après la descente du Saint-Esprit, trois mille Juifs de Jérusalem se convertiront à ce Jésus qu'ils auront crucifié. Ce rapport est très remarquable. (Calmet, Hooke, etc.) — Comp. 3 *col*., VII.

VIII. — *Unité des langues au temps du Messie.*

Sophonie, III, 9 (selon les 70), annonce ce qui suit pour le temps qui *précédera la conversion des peuples :*

Alors (c'est-à-dire *après ma résurrection*), dit le Messie, *je ne ferai qu'une seule langue de toutes les langues des peuples, afin que tous* (les peuples) *invoquent le nom du Seigneur, et que tous se soumettent à son joug dans un même esprit :* (tunc convertam inter populos unamquamque linguam in specie suâ...)

Origène, *lib.* 8, *adv. Celsum*, et les Hébreux, disent que, à l'arrivée du Messie, toutes les langues se retrouveront dans le même état où elles étaient avant la confusion de Babel. (Calmet. — Voir 3 *col.*, VI.)

2e COLONNE.

INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DES DOCTEURS. DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.

SOMMAIRE.

I. — *Sur le verset* 19 *du psaume* LXVII, *cité* 1 *col.*, I.

S. Paul entend ces paroles des dons du Saint-Esprit, que le Christ, après son ascension, doit envoyer à ses Disciples (*Ephés.*, IV, 8.) Ce sens est suivi par tous les autres docteurs chrétiens. Nous avons vu, ailleurs, que non-seulement l'autorité de l'Apôtre, mais encore le sens littéral et principal du texte nous fonde à l'expliquer ainsi.

Un peu plus bas, le Prophète Zacharie marquera clairement que c'est le Messie qui répandra ces grâces du Saint-Esprit sur les habitants de Jérusalem, afin de toucher leurs cœurs de componction et de les convertir à Celui qu'ils auront percé.

II. — *Sur ces paroles d'Isaïe* (1 *col.*, III) : Donec effundatur super nos Spiritus de excelso...

Les commentateurs (Foreiro, Ménochius, Tirinus, etc.) expliquent comme nous ce passage du 32ᵉ chap. d'Isaïe. On reconnaît généralement qu'ici le Prophète annonce principalement la future restauration du véritable peuple de Dieu par l'avénement éclatant du Saint-Esprit. (S. Cyrille, Procope, S. Jérôme, Théodoret, Huet., etc.)

III. — *Sur l'oracle d'Isaïe, cité* (1 *col.*, III).

Cette effusion du Saint-Esprit, que promet le Seigneur, désigne la future distribution de ses dons spirituels aux Israélites fidèles. Cet établissement de la nouvelle Jérusalem, qui doit avoir lieu sans tumulte, sans guerre, sans victoires sanglantes, mais par la seule efficacité de l'effusion des dons du Saint-Esprit ; de plus, la fécondité de cette grâce, ces nombreux fidèles, qui doivent un jour se multiplier et croître heureusement, comme les saules plantés sur le bord des eaux, marquent évidemment que tout cela s'opèrera spirituellement, et très-réellement, au milieu des nations. (S. Cyrille, Procope, S. Grégoire, I, 33 *moral. c.* 5 ; — Foreiro, *in Isaiam, in hoc loco.*) Par cette *terre sèche*, et *ces champs altérés*, le Prophète désigne la Gentilité qui restait stérile aux yeux du Seigneur. (Ménochius, Tirinus.)

Le R. Jonathan et le R. Sélomoth, interprétent comme nous cette prophétie. (Gal., *l.* VIII, *c.* 25.)

IV. — *Sur l'oracle du même Prophète*, (cité 1 *col.*, IV.)

Isaïe annonce d'abord la conversion de ceux de l'Orient et de l'Occident, c'est-à-dire de toutes les nations. Cet ébranlement général se fera par l'efficacité de la prédication des Apôtres animés par l'Esprit-Saint qui sera en eux. Il y aura une diffusion rapide de l'Evangile en tout lieu. Cette

diffusion, que le Saint-Esprit opérera par les Apôtres, ressemblera *à un fleuve impétueux, que pousse un souffle violent*, et qui entraîne tout dans sa marche. C'est ce que désigne aussi *ce bruit comme d'un vent violent* qu'on entendit le jour de la Pentecôte, lorsque le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres. (*Act.* II.)

Que les Juifs pèsent la parole du Prophète, quand il dit que *le Rédempteur viendra pour ceux qui abandonneront alors l'iniquité.* Il indique par là que ceux, c'est-à-dire que le grand nombre de ceux qui ne quitteront pas l'iniquité, n'auront point de part à cette rédemption, fussent-ils Israélites selon la chair.

S. Paul, *Rom.* XI, 26, S. Cyrille, S. Jérôme, Procope, et les Interprètes Ménochius, Foreiro, Tirinus, etc., appliquent au Christ cette prophétie.

V. — *Tradition des anciens Hébreux relative à la future Descente du Saint-Esprit.* — Enoch. — Haccados. — Jonathas.

1. *Enoch*, suivant le *Livre des Testaments des Patriarches, c.* 3 *et* 12, a parlé des principaux événements des jours du Messie et entr'autres de la Descente du Saint-Esprit sur le Christ et sur les peuples : « *Et descendet Spiritus Domini super Gentes, ut ignis effusus.* »

2. *Rabbenou Haccados* (vers l'an 180 av. J.-C.) dans son livre intitulé : *Gale Razeia,* à la sixième demande du consul Antonin, dit très-explicitement, comme on le voit dans Petrus Galatinus (*l.* VIII, *c.* 25) :

« Or, après dix jours à compter de son Ascension, et
« lorsque cinquante jours se seront accomplis, il enverra
« le Saint-Esprit du haut du ciel sur les Justes, afin qu'ils
« soient confirmés dans la foi : ensuite il leur commandera
« d'aller et d'enseigner sa Loi à tous les hommes, selon
« qu'il est écrit dans Ezéchiel, 36 : *Je mettrai mon Esprit*

« *au milieu de vous, et je ferai que vous marcherez dans mes* « *Préceptes ; que vous garderez mes ordonnances et que vous* « *les pratiquerez.* Or, ces cinquante jours ont été figurés « par les cinquante jours durant lesquels Israël immola « l'Agneau Pascal, et sortit de la terre d'Egypte, pendant « lesquels encore le Dieu saint et béni envoya son Saint-« Esprit sur les Hébreux, et leur donna sa sainte Loi, afin « qu'ils fussent fermes et constants dans leur fidélité, selon « qu'il est écrit (Exod., 19) : *Je viendrai à vous dans l'obs-* « *curité d'un nuage, afin que le Peuple m'entende vous parler,* « *et qu'il mette constamment en vous sa confiance.* »

Telles sont les paroles de Celui que les Juifs appellent par honneur *Rabbenou Haccados*, c'est-à-dire *notre Saint Maître*. (Dans Galatinus, *l.* VIII, *c.* 25.)

3. Le R. Jonathas-ben-Uziel, interprète pareillement la prophétie d'Ezéchiel. (Voir Jérôme de Sainte-Foi, *adv. Jud.*, *l.* I, *c.* 10.)

4. Dans le livre *Tankuma*, sur ces paroles du quinzième chapitre des Nombres : *Vous serez Saints*, on lit :

« Le Seigneur a dit à Israël : Dans ce siècle vous vous « êtes séparés de mes préceptes par le principe de la con-« cupiscence (originelle) ; mais dans le siècle futur, aux « jours du Messie, je l'arracherai du milieu de vous, selon « qu'il est écrit, (Ezéch. 36) : *J'ôterai de votre chair le cœur* « *de pierre.... Je mettrai mon Esprit au milieu de vous,* « etc.... » Talmud. *Ibidem*.

VI. — *Sur l'oracle de Joël* (1 *col.*, VI.)

Joël annonce en cet endroit plusieurs événements qu'il mêle ensemble, suivant le principe que nous avons exposé dans *l'introduction* (*c.* I., § 6.)

Ces prodiges, dont il parle, arriveront par conséquent dans diverses occasions, notamment lors de la descente du Saint-Esprit et de l'approche du jugement dernier, qu'il

annonce en même temps. Jamais tout cela ne s'est historiquement accompli dans le Peuple hébreu, sinon en grande partie, lors de la Pentecôte chrétienne. Cela s'accomplira totalement un jour, lors du grand Jugement. Ce mélange de plusieurs prophéties montre, comme nous l'avons dit, que le Prophète n'a point parlé après coup ; car il eût mieux distingué l'un de l'autre, ces divers événements. Nous avons fait voir que cela même est une preuve de l'authenticité de la prophétie.

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

I. — Le Précurseur avait annoncé que ce serait par Jésus qu'aurait lieu l'effusion du Saint-Esprit sur les fidèles.

II. — Jésus avait clairement prédit qu'il enverrait le Saint-Esprit.

III. — Jésus avait fait publiquement cette promesse.

IV. — Il l'avait renouvelée avant de mourir et avant de remonter vers son Père.

V. — Accomplissement des anciennes prophéties et des promesses de Jésus, relatives à l'envoi du Saint-Esprit. — Prodiges.

VI. — Nombreux témoins de ce miracle éclatant.

VII. — Discours de S. Pierre. — Trois mille Juifs font pénitence et se convertissent à Jésus-Christ, qu'ils ont percé de plaies.

VIII. — Descente du Saint-Esprit sur les Juifs et sur les Gentils.

I. — *Le Précurseur du Christ, S. Jean-Baptiste, avait prédit que ce serait par Jésus qu'aurait lieu l'effusion du Saint-Esprit sur les fidèles.*

S. Luc, III, 16. — *Quant à moi*, disait ce grand homme, *je vous baptise dans l'eau; mais Celui qui vient après moi et dont je ne suis pas digne de délier la courroie des souliers, est plus puissant que moi. Celui-là vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu*, in Spiritu Sancto et igni.

Ce feu qui accompagne l'effusion du Saint-Esprit est annoncé par Joël, (1 *col.*, VI), et doit paraître, en effet, lors de la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et les Disciples du Christ Jésus, comme nous allons le voir plus bas, (3e *col.* et 5e *col.*)

C'est de ce même *feu* du Saint-Esprit, c'est des dons de ce divin Esprit, que voulait parler Jésus, quand il disait :

Ibid., XII, 49. — Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur? *Je suis venu jeter le feu dans la terre, et que désirai-je, sinon qu'il s'allume?*

C'est ainsi qu'entendent ces paroles, Origène, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, et les autres interprètes dans Tirinus.

II. — *Jésus avait clairement prédit qu'il enverrait le Saint-Esprit.*

S. Jean, XIV, 16 et suiv. — *Je prierai mon Père et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, savoir : l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et qu'il ne le connaît point ; mais pour vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera en vous et qu'il sera en vous.*

Je ne vous laisserai point orphelins...

Je vous ai dit ceci demeurant encore avec vous ; mais le Consolateur, qui est le Saint-Esprit, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous aurez dit. (Ibid., XV, 26.)

Lorsque le Consolateur, l'Esprit de vérité, qui procède du

Père, que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi.

III. — *Jésus avait parlé en public de cette promesse, qui devait être accordée à ceux qui croiraient en lui.*

S. Jean, VII, 37 et suiv. — *Le dernier jour de la fête, qui était très solennel, Jésus se tenant debout, disait à haute voix :*

Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive ; il sortira, selon la parole de l'Ecriture, des fleuves d'eau vive du cœur de celui qui croit en moi.

Ce qu'il entendait de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié.

Ces dernières paroles de S. Jean supposent déjà et attestent toute l'histoire de la descente du Saint-Esprit, rapportée par S. Luc, et arrivée après l'Ascension de Jésus.

IV. — *Jésus, sur le point de mourir, renouvelle la promesse du Saint-Esprit.*

S. Jean, XVI, 7 et suiv. — Ses Disciples lui ayant témoigné de la tristesse de ce qu'il leur avait annoncé son départ, il leur dit :

Je vous dis la vérité, il vous est utile que je m'en aille ; car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai ; et, lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement.

Lorsqu'il fut ressuscité et près de remonter au ciel, Jésus leur dit de nouveau (S. Luc, XXIV, 49) :

Je vais vous envoyer le don de mon Père, qui vous a été promis ; quant à vous, demeurez dans la ville de Jérusalem, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.

Et les ayant menés avec lui sur la montagne des Oli-

viers, *il leur commanda de ne point sortir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, que vous avez, leur dit-il, ouïe de ma bouche. Car Jean a baptisé dans l'eau; mais dans peu de jours, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit....... Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous.* — (Act., I, 4 et suiv.)

Ces promesses, relatives au Saint-Esprit, sont très-multipliées dans les discours de Jésus : elles sont mêlées à plusieurs entretiens, rattachées à des faits historiques, et sont cause que tous les Disciples se réunissent dans le Cénacle à Jérusalem, ne se séparent point et prient sans cesse durant l'espace de dix jours. De tels faits sont une preuve positive de l'authenticité de cette promesse.

V. — *Accomplissement des anciennes prophéties et des promesses de Jésus, touchant l'envoi du Saint-Esprit. — Prodiges.*

Act. II, 1 et suiv. — *Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, les Disciples étant tous assemblés dans un même lieu, on entendit tout à coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux, qui venait du ciel, et qui remplit toute la maison où ils étaient assis. En même temps, ils virent paraître comme des langues de feu, qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettait les paroles en la bouche.*

Nous ferons sentir ailleurs la vérité et la grandeur de ce prodige.

VI. — *Nombreux témoins de ce prodige éclatant.*

Or, il y avait alors dans Jérusalem des Juifs religieux de toutes les nations qui sont sous le soleil. Après donc que ce bruit se fut fait entendre, il s'en assembla un grand nombre qui furent épouvantés de ce que chacun d'eux les entendait parler

en sa langue. Et dans cet étonnement ils s'entredisaient : ces gens-là qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ? Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays ? Parthes, Mèdes, Elamites, et ceux d'entre nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie et la Pamphylie, l'Egypte et cette partie de la Lybie qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome, juifs aussi et prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons parler, chacun en notre langue, des merveilles de Dieu.

Toutes les langues se trouvèrent alors confondues dans une même langue selon l'oracle de Sophonie. (Voir 1 *col.*, VIII.)

VII. — *Discours de S. Pierre. — Trois mille Juifs font pénitence, et se convertissent à Jésus-Christ, qu'ils ont crucifié.*

Alors Pierre, se présentant avec les onze Apôtres, adressa un discours aux Juifs, appliqua à cet événement l'oracle de Joël (1 *col.*, VI), et leur dit que *ce Jésus qu'ils ont crucifié* (23, Ibid.), *ayant été élevé au ciel, et ayant reçu l'effet de la promesse que le Père lui avait faite d'envoyer le Saint-Esprit, venait de répandre cet Esprit-Saint, que vous voyez*, leur dit-il, *et que vous entendez* actuellement : Promissione Spiritus Sancti accepta a Patre, effudit hunc, quem vos videtis et auditis.

Voilà, à coup sûr, un très-fort témoignage. Mais il reçoit un grand poids de l'événement qui s'en est suivi ce jour-là même. Car trois mille hommes, *ayant entendu ces choses, furent touchés de componction en leur cœur*, compuncti sunt corde, *et dirent à Pierre et aux autres Apôtres :*

— « *Frères, que faut-il que nous fassions ?* »

Cette douleur leur pénétra le cœur, lorsqu'ils considérèrent qu'ils avaient rejeté et percé de plaies Jésus-Christ, et quand ils entendirent S. Pierre leur rappeler alors même le crucifiement de Jésus dans les termes suivants, 36 :

Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié, hunc Jesum, quem vos crucifixistis. — (Comparez 1 *col.*, VII.)

Pierre leur répondit :

Faites pénitence. Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit, et accipietis donum Spiritus Sancti ; *car ajouta-t-il, la promesse a été faite à vous et à vos enfants, et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur Notre Dieu en appellera.* (Act., II. Voir 1 *col.*, VII.)

VIII. — *Descente du Saint-Esprit sur les Juifs et sur les Gentils.*

En effet, peu de temps après, ceux de Samarie, ayant reçu l'Evangile, les Apôtres allèrent leur imposer les mains et le Saint-Esprit descendit sur eux visiblement (*Act.*, VIII, 16.) Peu après, il y eut une semblable effusion du Saint-Esprit sur le centenier Corneille et sur les autres Gentils rassemblés chez lui. (*Ibid.*, x, 44.)

Le miracle de la Pentecôte n'a pas été vu qu'une fois depuis, mais plusieurs fois. Les témoins qui l'attestaient s'offraient à renouveler, et renouvelaient effectivement ce qu'ils disaient avoir vu. Le miracle de la Descente du Saint-Esprit était si extraordinaire et à la fois si sensible et si certain, que Simon le Magicien voulait acheter à prix d'argent ce don prodigieux, et que les Juifs en louaient Dieu publiquement.

4e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT HISTORIQUE D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES DES PREMIERS PÈRES.

SOMMAIRE.

I. — Le fait de la descente du Saint-Esprit est attesté par des témoins oculaires.

II. — Descente du Saint-Esprit sur les Païens convertis.

III. — Autres témoignages contemporains. — S. Clément de Rome.

IV. — S. Jacques, dans sa liturgie.

V. — Evénements surnaturels et publics, qui prouvent l'accomplissement de la prophétie de Joël et des autres anciens oracles.

1° Dons miraculeux du Saint-Esprit.
2° S. Justin, sur la diffusion de ces dons dans l'Eglise.
3° S. Irénée, sur le même fait.
4° Tertullien décrit éloquemment les merveilleux effets de la pleine effusion du Saint-Esprit, au jour de la Pentecôte.

I. *Le fait de la descente du Saint-Esprit est attesté par des témoins oculaires.*

S. Pierre, dans son Epître aux Eglises d'Asie, rappelle cet événement :

Il fut, dit-il, *révélé aux Prophètes que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient ministres et dispensateurs de ces choses que ceux qui vous ont prêché l'Evangile par la force du Saint-Esprit envoyé du ciel*, Spiritu Sancto misso de cœlo, *vous ont maintenant annoncées, et que les Anges mêmes désirent pénétrer*. (1 *Petr.*, I, 12.) Cette manière incidente de rappeler la descente du Saint-Esprit au

jour de la Pentecôte, montre que ce fait était connu de tous les fidèles dispersés dans l'Asie, et que cette assertion ne devait pas rencontrer parmi eux l'ombre de contradiction.

S. Jean, dans sa première épître, III, 24, et IV, 13, fait également allusion à ce fait, et dit que *Dieu leur a donné son Esprit; qu'il les a rendus participants de son Esprit.*

II. — *Descente du Saint-Esprit sur les Païens convertis.* — S. Paul.

S. Paul ne rend pas seulement témoignage de ce fait; mais il le renouvelle.

Act. XIX, 2, 6. — Ayant trouvé quelques Disciples à Ephèse, il leur dit :

Avez-vous reçu le Saint-Esprit?

Ils lui répondirent :

Nous n'avons pas seulement ouï dire qu'il y ait un Saint-Esprit.

Alors Paul les instruisit. Et après qu'il leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux; et ils parlaient diverses langues et ils prophétisaient. — Ils étaient environ douze.

Voici comment ce même Apôtre rappelle le fait de la Pentecôte et des autres descentes du Saint-Esprit :

Comment, dit-il, éviterons-nous la punition, si nous négligeons une doctrine de salut, qui ayant été premièrement annoncée par le Seigneur même, a été confirmée parmi nous, *par ceux qui l'ont entendue, auxquels Dieu même a rendu témoignage par les miracles, par les prodiges, par les différents effets de sa puissance et par les distributions du Saint-Esprit*, et Spiritus Sancti distributionibus secundum suam voluntatem, *qu'il a partagées comme il lui a plu.* Cela est écrit aux *Hébreux,* II, 3, 4, c'est-à-dire à ceux qui furent témoins de ces événements. De plus, S. Paul parle souvent

à ceux auxquels il écrit, des dons miraculeux du Saint-Esprit, qui se trouvent parmi eux. (Voir 7 *col.*, I.)

III. — *Autres témoignages contemporains.*

S. Clément de Rome (an 36-80), rapporte ainsi la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte :

Les Apôtres ayant reçu les ordres de leur Maître, persuadés par la résurrection, et confirmés dans la foi par la parole de Dieu et par la plénitude des dons du Saint-Esprit en eux, (cum Sancti Spiritus plenitude ac securitate), *ils partirent et annoncèrent partout l'approche du royaume de Dieu.* (1 épît. aux Corinth., n° 42.)

Les Apôtres parlent ainsi au cinquième livre, c. 20, des *Constitutions Apostoliques* :

« Au reste, dix jours après son Ascension, ou le cin-
« quantième jour après le premier dimanche, que la *Pen-*
« *tecôte* soit pour vous une grande fête ; car c'est en ce
« jour, à la troisième heure, que le Seigneur Jésus a en-
« voyé sur nous le don de l'Esprit-Saint ; que nous avons
« été remplis de son efficacité ; que nous avons parlé des
« laugues nouvelles, selon que nous inspirait le même Es-
« prit, et que nous avons annoncé aux Juifs et aux Gen-
« tils, que Jésus était le Christ de Dieu, et qu'il était établi
« le juge des vivants et des morts. Moïse, rendant témoi-
« gnage à ce Christ, disait : *Le Seigneur reçut le feu de la*
« *part du Seigneur.* (Gen., XIX, 24.) C'est lui que Moïse vit
« dans le Buisson-Ardent. » (*Et passim.*)

IV. — S. Jacques, *dans sa Liturgie, p.* 84, s'exprime de la sorte sur le même fait :

« O Dieu, envoyez sur nous votre Esprit très-saint, qui
« est Seigneur, vivificateur, qui est assis sur un même
« trône avec vous, ô Dieu le Père, et avec votre Fils uni-
« que, qui règne ensemble avec vous, qui vous est consub-

« stantiel, coéternel, qui a parlé dans la Loi, dans les Pro-
« phètes et dans le Nouveau Testament ; qui est descendu
« sous la forme d'une colombe sur Notre-Seigneur Jésus-
« Christ au-dessus du fleuve du Jourdain, et est demeuré
« en lui ; qui est descendu sur vos Apôtres, sous la forme
« de langues de feu, εν εἴδει πυρίνων γλωσσῶν, dans le cénacle
« de la sainte et glorieuse Sion, au jour de la Pente-
« côte.... »

V. — *Evénements surnaturels et publics, qui prouvent l'accomplissement de la prophétie de Joël, et des autres anciens oracles.*

1° Il est de fait que depuis le temps des Apôtres jusqu'au temps de Constantin et au-delà, *les dons miraculeux du Saint-Esprit*, *les Révélations divines*, *les visions prophétiques*, ont existé dans l'Eglise catholique. Des vieillards, de saints personnages, de saintes femmes et même des enfants, ont, par l'inspiration du Saint-Esprit, prédit les choses futures et contingentes. Les monuments de presque tous les Pères en font foi. Les lettres de S. Paul prouvent que le don des langues et le don de prophétie étaient communs de son temps parmi les fidèles. (Voyez la preuve de cela, 7 *col.*, I.) Les écrits des docteurs subséquents démontrent qu'il y a eu continuation de ces dons du Saint-Esprit pendant un long espace de temps. (Voir *Ibid.*, II.) Ces prodiges de la vertu d'en haut, en même temps qu'ils faisaient l'ornement de l'Eglise catholique, étaient la splendide démonstration de la divinité de son institution.

2° *S. Justin* parle ainsi de la diffusion des dons du Saint-Esprit dans l'Eglise :

« C'est à la faveur de ces dons (du Saint-Esprit) répan-
« dus sur nous par le Christ après son retour vers les
« cieux, que nous pouvons vous prouver, les prophéties à
« la main, que vous, qui êtes sages à vos yeux, vous êtes

« seuls dans le délire. » (*Dialog.*, *nos* 38 *et* 39). Dans ce même endroit, S. Justin énumère les dons que Dieu a répandus sur les Disciples de Jésus-Christ : « l'un reçoit, « dit-il, le don de sagesse ; l'autre, l'intelligence ; celui-là, « l'esprit de force ; celui-ci, la vertu de guérir ; cet autre, « la connaissance de l'avenir, etc. » — « Le don de pro- « phétie subsiste encore parmi nous ; de là vous pouvez « comprendre vous-mêmes que les prérogatives dont vous « jouissiez autrefois, nous ont été transférées. » (*Ibid.*, *n°* 82.) « Et ne voyez-vous pas qu'en effet, chez nous, hommes « et femmes possèdent ces vertus du Saint-Esprit? » — (Voir *Ibid.*, 87, 88, 1 *Apol.*, 50.) Il montrait par ces faits l'accomplissement des oracles de Joël, du ps. LXVII, et des autres Prophètes.

3° *S. Irénée*, *l.* III, *c.* 1, dit :

« Ce fut après la résurrection de Notre-Seigneur, que « les Apôtres reçurent par la descente du Saint-Esprit sur « eux la Vertu d'en haut, et qu'ils furent remplis de tous « ses dons ; dès ce moment, ils possédèrent la science par- « faite de toutes choses. Ils s'en allèrent alors aux extré- « mités de la terre, annonçant aux hommes la bénédiction « de la paix céleste. »

Le même Père rend un témoignage remarquable, touchant l'abondance des divers dons du Saint-Esprit, accordés à un grand nombre de fidèles de son temps (an 178-202) : « Les uns, dit-il, chassent les démons... ; les autres « ont la connaissance des choses futures, ont des visions « et font des prédictions prophétiques... Nous entendons « dans l'Eglise plusieurs de nos frères, qui ont obtenu les « dons de prophétie, qui par l'Esprit-Saint parlent toutes « sortes de langues, qui connaissent les choses cachées, et « qui nous expliquent les mystères secrets de Dieu. » — (*Irén.*, *l.* II, *Apud Eusèb.*, *hist.*, *l.* V, *c.* 7.)

4° *Tertullien* et les autres *Pères* parlent souvent dans

leurs écrits de cette descente du Saint-Esprit et tirent de ce fait d'excellentes instructions. Ecoutons le docteur Africain :

« Unus ergo et idem Spiritus qui in Prophetis et Apo-
« stolis, nisi quoniam ibi ad momentum, hic semper. Cœ-
« terum ibi, non ut semper in illis maneret : hic, ut in illis
« semper maneret : et ibi mediocriter distributus, hic to-
« tus effusus ; ibi parce dat, hic large commodat, nec ta-
« men ante resurrectionem Dominum exhibitus, sed per
« resurrectionem Christi contributus..... Hic est qui ipso-
« rum animos mentesque firmavit, qui evangelica sacra-
« menta distinxit, qui in ipsis inluminator rerum divina-
« rum fuit, quo confirmati pro nomine Domini, nec car-
« ceres nec vincula timuerunt, quinimo ipsas sæculi pote-
« states, et tormenta calcaverunt, armati jam scilicet per
« ipsum atque firmati, habentes in se dona quæ hic idem
« Spiritus Ecclesiæ Christi sponsæ quasi quædam orna-
« menta distribuit, et dirigit. Hic est enim qui prophetas
« in Ecclesia constituit, magistros erudit, linguas dirigit,
« virtutes et sanitates facit, opera mirabilia gerit, discre-
« tiones spirituum porrigit, gubernationes contribuit, con-
« silia suggerit, quæque alia sunt charismatum dona com-
« ponit et digerit, et ideo ecclesiam Domini undique et in
« omnibus perfectam et consummatam facit... »

C'est ainsi que Tertullien décrit éloquemment les effets merveilleux de la pleine effusion du Saint-Esprit, arrivée au jour de la Pentecôte. — En faveur de celui qui désirerait lire ici toutes les paroles de Tertullien sur ce point, nous les ajouterons ici.

« ...... Hic est qui in modum columbæ posteaquam Dominus baptizatus est, super eum venit, et mansit, habitans in solo Christo plenus et totus, nec in aliqua mensura aut portione mutilatus, sed cum tota sua redundantia cumulate admissus, ut ex illo delibationem quamdam gratiarum cæ-

teri consequi possint totius sancti Spiritus in Christo fonte remanente, ut ex illorum donorum dono atque opere venæ ducerentur, Spiritu Sancto in Christo affluenter habitante. Hoc etenim jam prophetans Esaïas aiebat : *Et requiescit* inquit, *super eum Spiritus sapientiæ et intellectus, Spiritus consilii et virtutis, Spiritus scientiæ, et pietatis, et implevit eum Spiritus timoris Dei*, hoc idem æque ipsum, et alio in loco ex persona ipsius Domini : *Spiritus Domini super me propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me.* Similiter David : *Propterea unxit te Deus tuus oleo lætitiæ a consortibus tuis.* De hoc apostolus Paulus : *Qui enim Spiritum Christi non habet, hic non est ejus et ubi Spiritus Domini, ibi libertas.* Hic est qui operatur ex aquis secundam nativitatem semen quoddam divini generis, et consecrator cœlestis nativitatis, pignus promissæ hæreditatis, et quasi chirographum quoddam æternæ salutis, qui nos Dei faciat templum, et nos ejus efficiat donum, qui interpellat divinas aures pro nobis gemitibus ineloquacibus advocationis implens officia, et defensionis exhibens munera, inhabitator corporibus nostris datus, et sanctitatis effector : qui id agens in nobis ad æternitatem, et ad resurrectionem immortalitatis corpora nostra producat, dum illa in se adsuefacit cum cœlesti virtute misceri, et cum Spiritus Sancti divina æternitate sociari. Erudiuntur enim in illo, et per ipsum corpora nostra ad immortalitatem proficere, dum ad decreta ipsius discunt se moderanter temperare. Hic est enim qui contra carnem desiderat, quia caro contra ipsum repugnat. Hic est qui inexplebiles cupiditates coercet, immoderatas libidines frangit, inlicitos ardores extinguit, flagrantes impetus vincit, ebrietates rejicit, avaritias repellit, luxuriosas comessationes fugit, charitates nectit, adfectiones constringit, sectas repellit, regulam veritatis expedit, hæreticos revincit, improbos foras expulit, evangelia custodit. De hoc item Apostolus : *Non enim spiritum mundi accepimus, sed Spi-*

ritum qui ex Deo est. De hoc exultat, et dicit: *Puto autem quia et ego Spiritum Dei habeo.* Et hoc dicit. *Et Spiritus prophetarum prophetis subjectus est.* Deo hoc refert: *Spiritus autem manifeste dicit, quia in novissimis temporibus recedent quidam a fide, adtendentes Spiritibus seductoribus, doctrinis dæmoniorum, in hypocrisi mendacia loquentium, cauteriatam habentium conscientiam suam.* In hoc Spiritu positus nemo unquam dicit anathema Jesum, nemo negavit Christum Dei filium aut repudiavit creatorem Deum: nemo contra Scripturas ulla sua verba deposuit: nemo alia, et sacrilega decreta constituit: nemo diversa jura conscribit. In hunc quisquis blasphemaverit, remissionem non habet, non tantum in isto seculo, verum etiam nec in futuro. Hic in Apostolis Christo testimonium reddit, in martyribus constantem fidem religionis ostendit, in virginibus admirabilem continentiam signatæ charitatis includit, in cœteris incorrupta et incontaminata doctrinæ dominicæ jura custodit, hæreticos destruit, perversos corrigit, infideles arguit, simulatores ostendit, improbos quoque corrigit. Ecclesiam incorruptam et inviolatam, perpetuæ virginitatis et veritatis sanctitate custodit. » (Tertull., *l. de Trinitate, p.* 514.)

S. Cyrille de Jérusalem, dans sa 16e et 17e *Catéchèses*, nous a laissé un traité admirable et complet sur le Saint-Esprit, sur sa descente au jour de la Pentecôte, et sur les opérations de sa grâce.

5e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES JUIFS, ENNEMIS DE JÉSUS. — AUTRES MÉMOIRES.

SOMMAIRE.

I. — Témoignages apostoliques, tirés d'anciens monuments non-canoniques. — Histoire Apostolique.

II. — Témoignages des Hérésiarques sur ce sujet :
1° De Simon-le-Magicien;
2° De Valentin ;
3° D'Aeschines;
4° De Mahomet;
5° De Manès.

III. — Opinion des anciens Nazaréens sur le Saint-Esprit.

IV. — Témoignage indirect des Juifs Infidèles, touchant la descente du Saint-Esprit en forme de feu. — Extrait du Toldos.

I. — *Témoignages Apostoliques, tirés d'anciens monuments non canoniques.*

Le livre des *Historiæ Apostolicæ* dit que le *Saint-Esprit*, *l'Esprit Illuminateur* (*l.* VII, 1) « fut promis (*l.* VI, 7) et « envoyé par le Seigneur ; qu'il vint comme un feu, se re- « posa sur les Apôtres et mit dans leurs esprits la parfaite « connaissance des langues de tous les peuples et de leurs « diverses manières de parler. » (*L.* x, 3, *et l.* VII, 3.)

« Le Fils de Dieu Tout-Puissant, dit l'un des Apôtres, a « envoyé du ciel l'Esprit-Saint, à nous ses Douze Disciples, « lorsque nous étions assis dans un même lieu. L'Esprit « vint sur chacun de nous, et nous fûmes enflammés comme « le fer est enflammé par le feu. Après que la frayeur

« ainsi que la splendeur (céleste) nous eurent quittés, nous « commençâmes à parler aux Gentils dans leurs diverses « langues et à annoncer les grands miracles de la Nativité « de Jésus-Christ, *magnalia Nativitatis Christi*; à leur en- « seigner comment naquit le Fils unique de Dieu, dont nul « ne connaît la génération éternelle; comment il prit nais- « sance dans le sein de la Vierge Marie...... et comment, « après sa résurrection, il est monté aux cieux. Ce ne sont « pas quatre langues seulement, comme vous le pensez, « que nous connaissons (nous autres qui sommes les Disci- « ples de Jésus crucifié), mais nous savons encore les lan- « gues de toutes les nations, non pas d'une connaissance « médiocre, mais d'une manière parfaite; et quelle que soit « la nation où nous portions nos pas, nous en connaissons « d'avance et avec exactitude le langage. » (*Voir encore l.* VI, 2, *et* 6 *col.*, I.)

Cet ancien monument nous apprend donc que le don des langues demeura constamment dans les Apôtres : ce qui leur était en effet nécessaire pour qu'ils pussent propager l'Evangile partout l'univers.

II. — *Témoignage des Hérétiques.*

1° *Simon-le-Magicien*, si connu dans l'histoire des Apôtres, ce fameux chef et père de tous les Hérétiques, qui voulait se faire passer pour quelque grande puissance divine, enseigna, comme le rapporte S. Irénée (*liv.* I, *c.* 20), qu'*il était lui-même Celui qui avait apparu parmi les Juifs, comme le Fils; qui était descendu dans Samarie, comme le Père; qui enfin était venu parmi les nations, comme le Saint-Esprit.* — Cela nous explique comment cet hérétique venait à bout de séduire les Samaritains et les autres hommes, malgré les prodiges de l'Evangile.

Théodoret, *l.* I, *hær. fab.*; S. Augustin, de *hæres*, *c.* 1, et plusieurs autres Pères rapportent ce trait. D'anciennes

traditions portent que Simon avait dit que *sur le mont Sinaï il avait dans la personne du Père donné aux Juifs la Loi de Moïse ; qu'au temps de Tibère, il avait dans la personne du Fils, apparu sous la forme fantastique de l'homme ; qu'ensuite, c'était lui-même qui, en tant qu'Esprit-Saint, était descendu en langues de feu sur les Apôtres.* Non-seulement cette prétention qu'avait Simon de vouloir se donner pour le Saint-Esprit qui était descendu sur les Disciples et sur les Gentils, n'infirme point la vérité de ce fait : elle la fortifie, au contraire, en ce que notre hérésiarque se fût bien gardé de se parer de ces prodiges éclatants du Saint-Esprit, s'ils n'eussent été notoires, indubitables, et reconnus pour certains et véritables.

2° L'hérésiarque *Valentin* (an 36) reconnaissait la vérité de l'événement de la Pentecôte, lorsqu'il disait dans ses systèmes théologico-philosophiques : « Le Christ, lumière, « étant remonté au Plerum, et ne voulant pas recommencer « un nouveau voyage sur la terre, envoya le *Paraclet* ou « *Sauveur*, muni de tous les pouvoirs du Père, et investi « de toute-puissance, jusque sur les Æons eux-mêmes. »

Valentin ajoutait que « le Paraclet étant descendu, ap- « porta l'intelligence dans l'Eglise, adoucit les souffrances « des hommes, et les rendit capables de retourner au Ple- « rum. » (*Irén.*, *l.* I, *c.* 4.)

3° *Aeschines* (an 150) était un empirique d'Athènes. Il enseignait que les Apôtres avaient, il est vrai, reçu le Saint-Esprit, mais non pas le Paraclet ; que le Paraclet avait enseigné plus de choses à ceux qui le reçurent, que le Christ même n'en avait enseigné dans l'Evangile. Cet hérétique n'établissait cette distinction entre le Saint-Esprit et le Paraclet, qu'afin de mieux colorer les fausses doctrines de ceux qu'il supposait avoir été instruits par le Paraclet. On voit donc qu'il fallait que l'événement de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres fut bien certain,

puisque cet hérésiarque, voulant contredire la doctrine apostolique qu'on lui opposait, fut obligé d'imaginer une subtilité et de dire que s'il était vrai que les Apôtres eussent eu le Saint-Esprit, d'autres, c'est-à-dire eux, hérétiques, avaient eu le Paraclet. » — (Tertull., *de præser.*, *adv. hær.*, *p.* 96, *B.*)

4° *Mahomet* fait allusion à la promesse qu'avait faite Jésus d'envoyer le Saint-Esprit, quand il dit assez fréquemment que le Christ annonça la venue d'un autre qui serait envoyé après lui. Mahomet se croyait désigné dans cette promesse de Jésus-Christ. — (*Alcoran, chap.* 61, *L'Ordre.*)

Aussi les Maures disaient-ils que « Mahomet était le Paraclet promis par Jésus-Christ. » (Petrus martyr, *de légal. babyl.*, *l.* III.)

On voit par là que la promesse de Jésus touchant l'envoi du Saint-Esprit était bien connue et fort appréciée.

Les docteurs musulmans parlent de l'Ascension de Jésus, du don des langues accordé aux Apôtres le jour de la Pentecôte, et de la dispersion de ces derniers dans les différentes provinces de l'Univers pour y prêcher l'Evangile.

« Et constituit Apostolos in terra legatos Dei, et præcepit eis, ut prædicarent ex parte sua id, quod sibi mandaverat Deus. Et divisi sunt Apostoli, unusquisque in eam regionem, quam constituerat ei. *Dixit* Kissœus : Et ingressi sunt Apostoli per portas Civitatum ad quas missi fuerant, et unusquisque eorum loquebatur lingua illius Civitatis, ad quam missus fuerat. »

(Ebno-Saïd, cité par Ismaël ; *in Suram* III, *apud Maracci, p.* 113.)

« Raptus est autem Jesus in cœlum.... et descendit de cœlo ad Mariam matrem ipsius, quæ flebat eum ; et dixit ei : Deus assumpsit me ad se, neque contigit mihi nisi optimum... » *(Ibid.)*

Mahomet attribue à Dieu le Père ces paroles, relatives à la béatitude céleste de Jésus-Christ et de Marie :

« *Posuimus filium Mariæ et matrem ejus in miraculum et recepimus utrumque in locum sublimem, habentem quietem, et fontem aquæ puræ.* » — (Alcorani Sura XXIII, p. 473.)

5° Avant Mahomet, les hérésiarques *Montan* et *Manès* avaient eu aussi la prétention de se faire passer pour le Paraclet promis par Jésus-Christ, et ils disaient qu'ils étaient le Saint-Esprit descendu du ciel, et que la promesse évangélique était accomplie dans leurs personnes, tant cette promesse était connue dans tout l'Orient, de même que la descente de l'Esprit-Saint.

III. — *Opinion des anciens Nazaréens.*

Les *Hébreux* et les *Nazaréens*, dans leurs Evangiles, composés dès les temps apostoliques, disent que le nom de l'Esprit-Saint se trouve être du genre féminin dans leur langue, et que ces paroles du ps. LXVII : *Dominus dabit verbum evangelizantibus Virtute Multa* (magna); c'est-à-dire *le Seigneur mettra sa parole dans ceux qui évangéliseront par la Grande Vertu*, doivent s'entendre des Apôtres et de ces âmes qui ont reçu le Saint-Esprit.

Les mêmes Hébreux, sur ces mots du ps. CII : Sicut oculi Ancillæ in manibus Dominæ suæ : *comme les yeux de la servante sont fixés sur les mains de la Maîtresse*, disent que l'âme du Disciple est la servante, et que le Saint-Esprit est la maîtresse. Or, ajoute S. Jérôme, personne ne doit se scandaliser de ce que les Hébreux mettent le Saint-Esprit au genre féminin, lorsque dans notre langue il est au genre masculin. Dans la divinité, il n'y a point de sexe. (S. Hieronimus, *l.* XI, *comm.*, *in Esaiæ, cap.* XL, 2.)

Cette question, relative à une expression de l'ancien Evangile des Hébreux, évangile presque semblable à celui de S. Matthieu, nous fait connaître que la descente du

Saint-Esprit sur les prédicateurs de l'Evangile, était un fait aussi certain aux yeux de ces anciens Juifs, semi-chrétiens, la plupart contemporains des faits, qu'aux yeux des Chrétiens catholiques.

IV. — *Témoignage indirect des Juifs Infidèles, touchant la descente du Saint-Esprit en forme de langues de feu.* — Toldos.

Les anciens Juifs incrédules, dans une des histoires qu'ils ont composées contre Jésus, racontent que *Jésus fut attaché au bois, sous le règne d'Hérode ; qu'il s'éleva à son sujet des divisions parmi les Juifs :*

« Les Juifs qui étaient, *écrivent-ils*, pour Jésus, soute-
« naient que leur Maître était ressuscité après sa mort,
« et qu'il avait fait descendre le feu du haut du ciel. »

Ces dernières paroles font évidemment allusion à l'événement du jour de la Pentecôte, aux langues de feu qui descendirent du ciel sur chacun des Apôtres et des Disciples assemblés au Cénacle, sur la montagne de Sion.

(Voir *Histoire de Jésus,* composée par les Juifs et publiée par Huldric. — Dans Bullet, *Etablissement du Christianisme*, *n°* 12).

6ᵉ COLONNE.

MONUMENTS ET TRADITIONS DES DIVERS PEUPLES RELATIVEMENT A LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

SOMMAIRE.

I. — L'événement de la conversion rapide des divers peuples du monde, prouve que le don des langues avait été miraculeusement communiqué aux Apôtres le jour de la Pentecôte.

II. — Perpétuel monument de la Descente du Saint-Esprit, arrivée au jour de la Pentecôte.

III. — Traditions orientales sur le même événement. — L'Asie. — La Perse. — Comment, par suite du fait de la Pentecôte, les Philosophes orientaux disposaient leurs systèmes théologiques.

I. — *L'événement de la conversion si rapide des divers peuples du monde, prouve que le don des langues fut miraculeusement communiqué aux Apôtres, le jour de la Pentecôte.*

Examinons cette preuve. — Elle est au-dessus de tous les doutes et de toutes les subtilités.

Il est certain qu'il y avait alors quantité de diverses langues, et que chaque contrée circonvoisine et lointaine avait son idiome particulier et différent. C'est ce que prouve le passage suivant des *Actes*, II, 8 : *Nous les entendons parler chacun la langue de notre pays. Nous Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Egypte, de la Libye, de Rome, de la Crète, de l'Arabie, nous les entendons parler chacun en notre langue natale :* audivimus unusquisque linguam nostram, in qua nati sumus.

On pouvait dire : autant de peuples, autant de langues. Les savoir toutes ou en partie, était une chose très-extraordinaire et fort rare. Il n'y avait que les gens lettrés, tels que les Scribes et les membres du Sanhédrin, qui en connaissaient plusieurs, sans peut-être savoir *les parler*. C'est ainsi que de nos jours des Anglais connaissent le français, sans pouvoir le parler, et réciproquement, que plusieurs français entendent l'anglais, mais sans savoir le prononcer.

Or, les Apôtres, hommes sans lettres, sans étude, dépourvus de toute la science humaine, ignoraient entièrement

par eux-mêmes les langues des divers peuples. Cette ignorance devait donc, à vingt ou trente lieues de leur pays, les arrêter tout-à-coup dans le cours de leurs prédications évangéliques, en face de peuples inconnus, auxquels il ne leur était pas possible de parler. Commencer alors à apprendre plus de soixante-dix langues et quantité d'idiomes eût été une affaire de très-longue durée et de fort grande difficulté, si nous en jugeons par les jeunes hommes de nos lycées, qui, pour apprendre deux langues seulement, le latin et le grec, encore assez imparfaitement, mettent jusqu'à huit ou dix ans de travail assidu.

Une barrière naturelle, infranchissable, empêchait donc les Apôtres d'aller parler aux divers peuples, et ainsi de les enseigner et de les convertir.

Or, néanmoins, en peu de temps, ils eurent converti les peuples et les diverses langues des nations. Cette rapide conversion du monde est un fait incontestable, comme nous le prouverons avec évidence au chapitre suivant qui traite *de la Conversion des peuples.*

Donc les Apôtres ont dû connaître toutes les langues.

Donc il a nécessairement fallu que Dieu leur eût tout à coup et miraculeusement donné une exacte et pleine connaissance des langues. Tel est l'effet de l'effusion en eux des dons du Saint-Esprit. Tel est le prodige que nous offre le grand événement de la conversion des peuples par les Apôtres.

Ainsi, la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte se trouve-t-elle démontrée par ce résultat immense.

S. Cyrille, dans sa XVIIe catéchèse, *n*° 16, sur ces paroles : *et ils commencèrent à parler diverses langues*, s'exprime ainsi :

« Voilà donc Pierre le Galiléen, et son frère André, qui « parlent aujourd'hui le mède et le persan ; Jean et tous « les autres Apôtres qui parlent, qui annoncent dans tous « les idiomes en usage chez les différentes nations qui peu-

« plent la terre. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que les peu-
« ples sont dans la coutume d'accourir ici de toutes les
« parties du monde.

« Où trouva-t-on jamais un docteur qui infusa tout à
« coup sa science dans la tête de ses disciples sans même
« leur parler? Combien d'années n'employons-nous pas
« pour apprendre la grammaire et les autres arts, pour
« apprendre seulement à parler correctement la langue
« grecque? Et cependant tous ne la parlent pas également
« bien.

« Le rhéteur parviendra peut-être à bien parler, et le
« grammairien, malgré toute sa pureté, ne pourra attein-
« dre le don de plaire. Le grammairien sera souvent étran-
« ger aux plus simples notions de la philosophie; mais
« voici un docteur; c'est le Saint-Esprit qui a jeté tout
« d'un coup dans la tête de ses disciples, plusieurs langues
« qui eussent exigé de ces savants, le travail de toute leur
« vie, sans pouvoir jamais les atteindre dans leur perfec-
« tion.

« Voilà certes une œuvre de haute sagesse. Mais c'est
« l'œuvre de Dieu. Quelle témérité n'y aurait-il pas à com-
« parer l'ignorance de tous ces savants, qui, après tant d'an-
« nées d'études et de travaux, ont couru inutilement après la
« possession de quelques langues, avec cette éloquence,
« cette faconde qui vient ici, dans des hommes illettrés, se
« manifester tout à coup, qui varie suivant l'idiome de cha-
« que peuple, qui se plie à tous les génies, à tous les cli-
« mats, qui se revêt de toutes les couleurs oratoires dont
« une langue est susceptible? »

Les Apôtres, au moyen de la connaissance parfaite de ces différentes langues principales, que les Anciens faisaient monter au nombre de 70 ou 72, formèrent des chrétientés dans toutes les régions de la terre, et ils mirent à la tête de chacune d'elles quelqu'un des 72 Disciples du Christ, et il n'y

eut aucun lieu important sur le globe, où Jésus-Christ n'eût des élus.

La Sainte-Vierge Marie disait un jour à sainte Brigitte [1] dans le même sens :

« Mon fils est semblable à un roi qui possède une cité en « laquelle il y a 70 princes... Ce Roi de gloire, fils de « Dieu Eternel et le mien, possède le monde, dans lequel « il y a 70 langues et autant de domaines, et en chaque « langue, il y a des amis de mon fils, c'est-à-dire il n'y a « point de langue dans laquelle mon fils n'ait quelques « amis (et dans tout ce domaine il y a unité de foi et d'a- « mour.) »

Les pensées du docteur Sepp sur cet événement sont profondes et pleines d'intérêt. Suivant cet écrivain, *tous les peuples qui sont sous le ciel*, et qui s'étaient séparés autrefois à Babel, se retrouvent ensemble aujourd'hui dans leurs représentants et ne forment plus qu'une seule et même société. Il y avait en effet à Jérusalem, en ce jour de la Pentecôte, des hommes appartenant aux trois grandes parties du globe, à l'Asie, à l'Afrique et à l'Europe, de même qu'aux trois grandes branches de l'humanité et aux trois langues mères parlées sur la terre.

Parmi les enfants de Sem (en Asie), il y avait des Elamites, des Mésopotamiens, des Lydiens, des Arabes et des Hébreux. — Les descendants de Cham (en Afrique) étaient représentés par des Egyptiens, des Lydiens ou Cyrénéens, des Cananéens ou Phéniciens, des Indiens du Caucase ou habitants de la Colchide (ces deux derniers peuples sortaient aussi de la race de Cham). Enfin les fils de Japhet (en Europe), étaient représentés par des Romains, des Grecs, des Parthes, des Mèdes, des Crétois, des Pamphyliens, des

[1] Sainte Brigitte, Révélations céleste, l. 6, c. 34, t. 3, pages 288-289.

Cappadociens, des Phrygiens, etc. (Plusieurs peuples de l'Asie appartenaient, comme on le voit, à la race de Japhet.)

Et tous ces peuples, quoique parlant différentes langues, comprenaient les discours des Apôtres, et les paroles enflammées de Pierre, leur chef. Car il se faisait en ce jour le contraire de ce qui s'était passé à Babel. Là l'Esprit de Dieu était descendu pour confondre le langage des hommes [1], et les forcer ainsi à se séparer. Ici il descend encore; et les langues, qui s'étaient trouvées divisées depuis cette époque, se retrouvent dans un même langage, compréhensible pour tous. Une nouvelle idée est entrée dans le monde, pour ne faire de tous les peuples qu'une seule famille; et ils se reconnaissent aujourd'hui devant les représentants de Dieu comme les enfants d'un même père. La parole qui leur est annoncée est la parole catholique et universelle; et c'est pour cela que toutes les tribus de la terre se retrouvent aujourd'hui, formant une seule société spirituelle et visible à la fois, par le lien de cette religion qui unissait à l'origine les peuples et les langues. Aussi les Pères de l'Eglise ne craignent pas d'appeler les faits de la première Pentecôte Chrétienne la contre-partie de Babel. C'est l'idée que l'apôtre S. Matthieu exprime devant le chambellan de la reine d'Ethiopie, comme on le voit dans l'histoire traditionnelle de ce saint Evangéliste.

II. — *Monument perpétuel de la descente du Saint-Esprit, au jour de la Pentecôte, établi parmi les peuples de la terre.*

La *fête de la Pentecôte* s'est dès lors célébrée parmi les nations converties en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. Cette fête a été instituée par les

[1] Pour leur apprendre tout à coup de nouveaux dialectes, des langues différentes.

Apôtres, et a été célébrée sous les yeux des témoins oculaires. *Les Constitutions Apostoliques*, l'auteur ancien d'un ouvrage attribué à S. Justin, en font mention ; de même, Tertullien (*l. de idolatriâ, c.* 14, *et l. de bapt. c.* 19) ; et Origène (*l.* 8, *cont. Cels.*, *n°* 22.) Or il est impossible que les premiers Juifs et Païens convertis se soient déterminés à quitter leurs fêtes anciennes, et à célébrer au jour de la Pentecôte un événement public et éclatant, arrivé de leur temps, s'ils ne l'eussent vu de leurs yeux, ou si, du moins, ils n'en eussent entendu parler publiquement comme d'un fait certain et notoire.

Ce fait, dont S. Pierre, S. Paul, S. Luc, S. Clément de Rome et d'autres auteurs contemporains parlent devant les fidèles, ne s'est point passé dans les ténèbres, mais en plein jour ; non un jour ordinaire, mais en pleine grande fête ; non devant un petit nombre de témoins, mais sous les yeux d'une grande ville, remplie en ce moment d'hommes de tous les peuples ; non sans aucun résultat réel, mais bien en convertissant alors même, une multitude considérable. Ce fait n'est pas écrit et attesté longtemps après, mais à l'époque même que les témoins oculaires existaient, et que ceux-ci pouvaient, si ce récit n'eût été vrai, le contredire et le réfuter. Mais loin d'être contredit, ce récit, trouva, au contraire, pleine croyance dans le lieu même qui fut le théâtre de cet événement, et dans tous ceux où se fondèrent dès lors de grandes et de nombreuses sociétés chrétiennes. D'ailleurs, eût-il été possible d'en imposer à des nations entières sur des événements qui se sont passés sous les yeux de douze ou de quinze cent mille hommes ?

Qui eût pu faire célébrer par une grande partie de la population de Jérusalem, une Solennité commémorative d'un événement contemporain, d'une apparition publique et éclatante du Saint-Esprit, si elle n'eût pas eu lieu réellement ? Il est impossible que les neuf mille hommes con-

vertis par S. Pierre, à la suite de la descente du Saint-Esprit, et que les autres milliers de Juifs convertis par les autres Apôtres dans le même temps, aient célébré autre chose que le fait décrit sous leurs yeux par S. Luc. (*Act.* II.)

III. — *Traditions Orientales.* — L'Asie. — La Perse. — etc.

L'événement de la descente du Saint-Esprit que Jésus-Christ avait promis d'envoyer à ses Disciples, était un fait historique très connu et fort accueilli dans tout l'Orient. — *Manès*, voulant donner crédit, aux yeux des Orientaux, à son système philosophique, l'appuya sur ce fait fondamental, comme sur une base inattaquable ; il prétendit qu'il avait appris sa nouvelle doctrine dans une extase ; qu'il avait reçu sa mission immédiatement du ciel et qu'il était inspiré par le *Paraclet, que le Christ avait promis d'envoyer.* C'est pourquoi cet imposteur, qui d'abord s'appelait *Cubricus*, prit depuis le nom de *Manès* ou *Manaem*, qui veut dire *Paraclet* ou *Consolateur*. Il avait puisé son système dans les écrits de Scythien, riche marchand arabe, adonné à la magie et fort versé dans la médecine ainsi que dans les mathématiques. Ce païen, après avoir voyagé en Egypte, passa dans la Palestine, afin de pouvoir converser à Jérusalem avec les Disciples des Apôtres. Il vivait avant la fin du premier siècle, selon S. Cyrille de Jérusalem, S. Epiphane, Photius et Wolfius. — Scythien laissa ses écrits à son disciple Térébinthe, qui se retira en Perse. La veuve de ce dernier les laissa en mourant, avec ses autres effets à Manès, jeune esclave qu'elle avait affranchi. Celui-ci en construisit son système, qui était un composé de notions empruntées des philosophes païens, des Mages de Perse, des Evangélistes et de différentes traditions relatives à Jésus-Christ. Il était alors chrétien, et avait été

même ordonné prêtre. Mais ayant été excommunié pour ses erreurs, il se retira à la cour du roi Sapor Ier, auprès duquel il fut en faveur ; bientôt les Mages furent irrités de ses innovations. Ce qui les offensa le plus, c'est qu'il se prétendait inspiré du ciel, et instruit par *le Paraclet* que le Christ avait promis d'envoyer. Le roi voulut le faire mettre à mort et il ne sauva sa vie que par la fuite. Il se retira dans le Turquestan, pays situé à l'Orient de la mer Caspienne. (Condémir, *ap. hyde.*, *p.* 282 ; et d'Herbelot, *Bibl. or.*, *p.* 549 ; dans Alban Butler, *n. vie de S. Augustin.*)

Loin donc que les écrits de Scythien, de Manès, que les traditions et les croyances de la Perse, de la Mésopotamie, de la Syrie, de l'Egypte, de l'Afrique, aient été en opposition avec le récit évangélique concernant la promesse et la descente du Saint-Esprit, qu'au contraire ils le confirment. Car certainement ces peuples et ces philosophes le croyaient, bien que, par suite d'une ancienne erreur, ils eussent mis une vaine distinction entre le Saint-Esprit et le Paraclet : ce qui leur faisait dire que les Apôtres avaient, il est vrai, reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte ; mais que pour eux, *Manichéens*, ils l'avaient reçu plus tard, dans la personne de Manès ; que pour eux, Mahométans ils l'avaient reçu dans la personne de Mahomet (5 *col.* II, 3°, 4°). Et ainsi chaque pays hérétique prétendait l'avoir reçu dans la personne de son chef particulier d'hérésie.

7e COLONNE.

MONUMENTS LOCAUX.

SOMMAIRE.

I. — Le lieu où descendit le Saint-Esprit est un lieu célèbre.

II. — Les anciennes merveilles ont été renouvelées dans le nouveau Sanctuaire de la sainte montagne de Sion.

III. — Les historiens et les voyageurs nous décrivent l'état de ce saint lieu dans les siècles postérieurs jusqu'à nos jours.

I. — *Du lieu où descendit le Saint-Esprit.*

Dans les premiers siècles, on montrait à Jérusalem, sur la Montagne de Sion, une grande salle (*cœnaculum grande*), que, suivant l'ancienne tradition, avaient occupée les Apôtres et les 120 Disciples, lors de la descente du Saint-Esprit. C'était la plus ancienne église de Jérusalem. C'est dans cette Maison ou Eglise que notre Sauveur avait célébré la dernière cène, et avait institué l'Eucharistie. C'est dans ce lieu d'assemblée que S. Etienne fut ordonné diacre, au rapport du prêtre Lucien (*sur l'invention des reliques du Saint martyr*), lequel a écrit vers l'an 415. On rapporte que c'est là que les Apôtres, dont cette Eglise portait le nom, et S. Jacques, premier patriarche de Jérusalem, se réunissaient avec les fidèles, de préférence à tout autre lieu, comme ayant été consacrée par le Saint-Esprit lui-même et par les diverses apparitions du Seigneur après sa Résurrection.

S. Epiphane (*liber de ponderibus et mensuris, n° 4*), dit que ce bâtiment avait échappé à la destruction de Jérusa-

lem, sous Vespasien; qu'il fut retrouvé sous les décombres dans son entier, lors de la construction de la ville d'Ælia, sous Hadrien. Il est distant de la nouvelle ville de la portée d'une flèche. (Vid. Guillaume de Tyr, *lib.* VIII *belli sacri*, *c.* 5.)

S. Cyrille, patriarche de Jérusalem, s'exprimait de la manière suivante au sujet de cette maison, convertie en église par l'impératrice Hélène :

« Au jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit est descendu « sur les Apôtres sous la forme de langues de feu, ici à « Jérusalem, dans l'Eglise des Apôtres, située là-haut.

« Car nous sommes ici dépositaires des titres qui cons- « tituent les dignités et les prérogatives de l'Eglise Univer- « selle.

« C'est ici à Jérusalem que Jésus-Christ est descendu; « c'est encore ici que le Saint-Esprit opéra sa descente. « En parlant du Saint-Esprit, nous pouvons vous montrer « dans cette autre Eglise, le théâtre des merveilles de la « Pentecôte ; et, puisque celui qui est descendu là, est as- « socié à la gloire de Celui qui a été, ici même, crucifié.

« *S. Cyrille parlait aux fidèles dans l'Eglise même du Cal-* « *vaire*, nous ne pouvons donc dans ce lieu moins faire « que de vous entretenir de Celui qui a opéré la descente. » (XVI *Catéchèse*, *n*° 4.)

II. — *Les Anciennes Merveilles sont renouvelées dans le Nouveau Sanctuaire de la sainte montagne de Sion.*

Nous avons vu que la Majesté Divine, l'Hassékina, qui annonçait autrefois par des flammes visibles sa Présence au-dessus du Tabernacle, avait quitté le Saint des Saints du Temple de Jérusalem, au jour de la mort du Messie, avec un bruit qui ressemblait à celui de la tempête, comme le rapportent Tacite, Joseph et les auteurs Juifs. Or, c'est aussi avec le bruit de la tempête qu'Elle entre aujourd'hui

dans le Nouveau Sanctuaire de Sion, dans la Maison Sainte des fidèles du Nouveau Testament.

L'Ancienne Loi avait été donnée en ce jour sur le mont Sinaï, 1500 ans auparavant. Le mont Horeb alors avait été ébranlé jusque dans ses fondements et enveloppé de nuages. Pendant que de son sommet sortaient des torrents de flammes et de fumée, Moïse descendit, le visage enflammé, pour proclamer en présence du peuple d'Israël les Commandements du Décalogue. — Aujourd'hui le mont Sion remplace le Sinaï. Aujourd'hui parmi les mêmes signes est promulguée la Loi Nouvelle de l'Evangile, est fondée l'Eglise de la Nouvelle-Alliance. Un nouveau Chef du nouveau Peuple de Dieu, un nouveau Moïse, ayant encore au front la flamme céleste, annonce aux Juifs étonnés la fin de l'Ancienne Loi, l'accomplissement de toutes les Prophéties, et les nouveaux préceptes du Grand Prophète, que Moïse avait ordonné d'écouter fidèlement. — Le miracle des langues avait eu lieu aussi, d'après la croyance des Juifs, lors de la fondation de l'Ancienne-Alliance. Car les Rabbins, s'appuyant sur ces paroles de l'Ecriture : « *et tout le peuple entendit les voix* », croyaient que, lors de la promulgation de la Loi, la parole s'était partagée en 72 langues, de sorte qu'elle pouvait être entendue par toutes les nations de la terre. Mais ce qui n'était chez les Juifs qu'une tradition sans fondement scriptural, se produisit, au commencement de la Nouvelle-Alliance, comme une réalité sensible, publique, incontestable.

III. — *De l'état de ce saint Lieu, dans les siècles postérieurs. — Description que nous en donne* Doubdan, *dans son* Voyage de la Terre-Sainte.

« Le Cénacle de Jérusalem est un grand bâtiment situé sur le mont de Sion, au côté méridional de la ville. On y voit encore une église couverte d'un dôme, avec un couvent

qui appartenait autrefois aux religieux de Saint-François, qui sont présentement à Saint-Sauveur. La tradition tient que l'église a été bâtie sur les fondements de la maison où Jésus-Christ célébra la dernière cène avec ses Apôtres, et où le Saint-Esprit descendit le jour de la Pentecôte : C'est en ce même lieu que Notre-Seigneur institua le Très-saint Sacrement de l'Eucharistie, et qu'il apparut à ses Disciples après sa Résurrection. L'impératrice sainte Hélène renferma dans l'enclos de cette église les tombeaux du roi David, et de ses successeurs, Salomon, Roboam et autres, dont les sépultures étaient sur le mont Sion. Ce superbe édifice fut ruiné par les Infidèles vers l'an 640 ; puis rétabli par les Chrétiens vers l'an 1044. Mais ce ne fut pas avec la même magnificence : cette église subsistait encore du temps de Godefroy, premier roi de Jérusalem, qui y mit un prieur, avec des religieux de l'ordre de Saint-Augustin (1313). Robert, roi de Naples et de Jérusalem, fit bâtir un couvent pour les religieux de Saint-François, qui avaient la garde du saint Sépulcre ; mais ces religieux en furent bannis par les Turcs l'an 1560. L'église que l'on voit à présent a été relevée sur les fondements de celle que sainte Hélène y avait fait bâtir : elle est divisée en quatre parties, deux basses et deux hautes : le bas est une salle longue de vingt-quatre pas et large de seize, qui est le lieu où Jésus-Christ lava les pieds à ses Apôtres : de cette salle on entre de plein pied dans l'autre, qui est un peu plus petite ; et elle n'a que vingt pas de longueur et quatorze de largeur : On y voit un tombeau qu'on tient être en la même place que celui de David : le haut contient deux chambres au-dessus des deux salles, et de la même grandeur : la première est celle où le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, et l'autre est le lieu où notre Seigneur célébra la cène, institua le Très-Saint Sacrement, et où il apparut à ses Apôtres après sa Résurrection ; tous

ces saints lieux sont profanés par les Turcs qui les occupent ; néanmoins le père gardien de Jérusalem retient toujours le titre de gardien du mont Sion, pour conserver la mémoire de ce droit (Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*). En l'année 1850, l'empire Ottoman laissait aux Chrétiens la possession de tous les Saints-Lieux.

8e COLONNE.

AUTRES MÉMOIRES. — AUTRES PREUVES, TIRÉES DES DONS ET DES EFFETS MIRACULEUX DU SAINT-ESPRIT.

SOMMAIRE.

I. — Les dons miraculeux du Saint-Esprit ont été abondamment communiqués aux fidèles, dans les temps apostoliques.

II. — Ils ont continué à être distribués aux chrétiens dans le cours des quatre premiers siècles.

III. — Cette distribution a persévéré jusqu'à nos jours, mais dans la seule Eglise catholique.

I. — *Les dons miraculeux du Saint-Esprit ont été abondamment communiqués aux fidèles, dans les temps Apostoliques.*

1° Les dons du Saint-Esprit, notamment le *don des Miracles* ou des *signes* prodigieux et celui *de Prophétie* ont brillé avec éclat dans S. Etienne. Car il est rapporté de ce saint Martyr, qu'*il faisait de grands signes et de nombreux miracles parmi le peuple ; que le Saint-Esprit parlait par sa bouche ;* qu'il prophétisait *la ruine du Temple et de Jérusalem ;* que les Docteurs de toutes les Synagogues *ne pouvaient résister à la sagesse que lui* inspirait *le Saint-Esprit.*

Il suffit de lire le premier chapitre du Livre des *Actes*, pour se convaincre que S. Etienne, ainsi que S. Pierre et les autres Apôtres, *étaient pleins* du Saint-Esprit, et qu'ils agissaient et parlaient par le mouvement et la vertu du Saint-Esprit.

Il y avait aussi dans l'Eglise d'Antioche, des Prophètes, parmi lesquels on comptait Barnabé, Simon qui était surnommé le Noir, *et Lucius de Cyrène, et Manahen. qui était le frère de lait d'Hérode le tétrarque, et Paul.* (Act. III). La plupart des soixante-douze Disciples furent, comme nous l'avons vu, gratifiés des dons du Saint-Esprit, particulièrement du don des miracles et du don de prophétie [1].

2° S. Paul, dans ses Epîtres, parle des dons miraculeux comme quelque chose de très-connu et de très-commun dans les Eglises primitives. Il les appelle les *dons du Saint-Esprit*, et quelquefois simplement *le Saint-Esprit*. Celui qui

[1] Jude et Silas étaient aussi prophètes (Act. XV, 32) — S. Denis l'Aréopagite connaissait les choses à venir par l'inspiration divine, comme il le témoigne lui-même dans sa lettre à Jean le Théologien (p. 517). Agabus prédit la famine qui arriva sous l'empire de Claude. — Le don de prophétie fut donné à Timothée par l'imposition des mains (Timoth., IV, 14). Les fidèles d'Ephèse, ayant reçu le Saint-Esprit, parlèrent diverses langues et rendirent des oracles (Act. XIX. 6). S. Cyrille décrit au long les merveilleux effets des dons du Saint-Esprit, dans S. Pierre et S. Paul, dans les sept diacres, dans l'Eunuque de la Reine de Candace qui devint l'apôtre de l'Ethiopie; dans Barnabas et les autres Disciples (XVII catech.). Prochore raconte ce que le Saint-Esprit accomplit par S. Jean, lorsque cet Apôtre portait l'Evangile dans l'Asie et dans les îles, — Le B. Hiérothée était éminemment orné du don de prophétie, comme le rapportent S. Denis et Méliton.— Cet Esprit de prophétie qui avait cessé depuis plus de quatre cents ans, était donc reparu en Israël avec le Messie, et accomplissait l'oracle de Joël. Ce don fut répandu sur les Juifs et même sur des Gentils, dans des circonstances relatives au Messie; sur Siméon, sur Anne et Caïphe, sur Zacharie et Elisabeth, sur Procula, épouse de Pilate. Ce païen, siégeant sur son tribunal, reçut un avertissement de sa femme, à qui Dieu avait révélé dans une vision l'innocence de Jésus.

voudrait ôter de ses Epîtres, tous les endroits où il en parle, en ôterait, sans doute, une des plus considérables parties. *A l'un*, dit-il, *est donné par l'Esprit la parole de Sagesse, et à l'autre, selon le même Esprit, la parole de connaissance ; et à l'autre la foi en ce même Esprit ; et à l'autre les dons de guérison en ce même Esprit ; et à l'autre des opérations de vertus* (*ou miracles*) *; et à l'autre la Prophétie ; et à l'autre le don de discerner les esprits ; et à l'autre la diversité des langues ; mais ce seul et même Esprit fait toutes ces choses, distribuant particulièrement à chacun selon qu'il veut.*

« Vous voyez comment S. Paul suppose, en passant, ce fait, comme un fait d'expérience, et que chacun connaissait. Cependant, il est remarquable qu'il ne s'agit pas là d'un seul de ces dons, mais de plusieurs dons miraculeux, et qui sont même à couvert d'illusion et d'artifice. Car quand on aurait pu supposer, que certaines gens avaient reçu le don de parler des langages ; quand ces gens n'auraient pas été démentis d'abord par des personnes qui savaient véritablement ces langues-là ; comment y en pouvait-il avoir d'autres qui expliquaient les langues, et qui entendaient les gens de toutes les nations, et d'autres qui guérissaient les malades, et d'autres qui faisaient des vertus, c'est-à-dire des prodiges ; et qui avaient la foi qui fait des miracles ? etc.

Mais peut-être qu'on ne se contenterait pas de ce seul passage. En voici donc un tout semblable. *Quand bien même je parlerais le langage des hommes, et même le langage des Anges, etc. ; quand j'aurais les dons de prophétie, et que je connaîtrais tous les secrets, etc ; quand j'aurais toute la foi, tellement que je transportasse les montagnes, etc. Tous sont-ils Prophètes ?* dit-il dans le chapitre précédent. — *Tous ont-ils des vertus ? Tous ont-ils les dons de guérison ? Tous parlent-ils des langages ? Tous interprètent-ils ? Mais soyez*

désireux de plus excellents dons ; et je vais vous enseigner un chemin qui surpasse de beaucoup. C'est alors qu'il commence à faire l'éloge de la charité, et qu'il la préfère à tous les dons miraculeux. Il parle de même en cet endroit indirectement et en passant de ces dons ; et la manière dont il s'exprime, fait bien voir que ce fait était d'une autorité publique.

Que si l'on veut encore une plus grande preuve de cette vérité, mais une preuve qui me paraît au-dessus de la subtilité et des exceptions, il suffira de considérer que, entre ces dons, celui de parler les langues était devenu si commun, étant communiqué très-souvent par l'imposition des mains des Apôtres, qu'il survint un grand trouble et une grande confusion dans l'Eglise de Corinthe à cette occasion ; parce que ceux qui avaient reçu ce don, voulant tous parler les langues étrangères dans l'Eglise, l'assemblée n'en était point édifiée. C'est ce qui obligea S. Paul à leur écrire fortement là-dessus ; et c'est à quoi il emploie particulièrement le chap. 14 de sa première Epître aux Corinthiens : *Je désire bien*, leur dit-il, *que vous parliez tous des langages ; mais beaucoup plus, que vous prophétisiez, afin que l'Eglise en reçoive de l'édification.* Prophétiser, dans le sens de cet Apôtre, c'est annoncer la parole de Dieu et l'expliquer au peuple. *Je rends grâces à mon Dieu*, ajoute-t-il, *de ce que je parle toutes les langues que vous parlez* ; mais *j'aime mieux prononcer en l'Eglise cinq paroles dont j'ai l'intelligence, afin que j'instruise aussi les autres, que dix mille paroles en une langue inconnue. C'est pourquoi*, ajoute-t-il, un peu plus loin, *les langues sont pour signe, non point aux croyants, mais aux Infidèles ; au contraire, la Prophétie ne l'est point aux Infidèles ; mais aux Croyants.* Cèst-à-dire, comme chacun le conçoit sans peine, que le don des langues que Dieu accordait miraculeusement à l'Eglise, était destiné à confondre ou à convertir les Infidèles par ce témoignage

sensible de la divinité du Christianisme : au lieu que le don de prophétiser, c'est-à-dire d'annoncer la volonté de Dieu, et de l'expliquer au peuple, avait été donné pour le bien et pour l'édification des fidèles. C'est à ces dons miraculeux que regarde S. Paul, lorsqu'il dit aux Ephésiens : *N'éteignez point l'Esprit* : et c'est de ces mêmes dons, et de ces vertus éclatantes, qu'il dit aux Galates : *O Galates insensés, etc., celui qui vous fournit l'Esprit, et qui produit les vertus,* les prodiges parmi *vous, le fait-il par les œuvres de la Loi, ou par la prédication de la Foi ?* Enfin, c'est de ces dons miraculeux que cet Apôtre parle, lorsqu'il dit, *que les marques de son Apostolat ont été accomplies parmi* les Corinthiens *avec toute patience, avec des signes, des miracles et des vertus.*

Voici les Incrédules un peu embarrassés ; quelque figure qu'ils fassent, il n'y a que deux partis à prendre : ou il faut dire que S. Paul avait perdu le sens, lorsqu'il écrivait tout ce que nous venons de lire : ce que ces gens-là sont bien éloignés de prétendre, s'imaginant, au contraire, que S. Paul a été assez habile pour tromper une infinité de personnes ; ou il faut avouer que les Fidèles recevaient assez communément les dons miraculeux dans l'ancienne Eglise ; que ces dons étaient divers, qu'il y avait actuellement des personnes dans l'Eglise de Corinthe qui avaient causé une espèce de désordre en parlant diverses sortes de langues par le Saint-Esprit ; et par conséquent il faut reconnaître la divinité de notre religion. (Voir *Abbadie, Vérité de la rel. chrét.*, 2 *part.*, II *sect.*, *c.* 12).

On ne peut donc pas douter que les dons miraculeux du Saint-Esprit et surtout celui de Prophétie et celui des langues aient été communs parmi les Chrétiens du temps des Apôtres. (Les XII, XIII, et XIV chapitres) de la première épître de S. Paul aux Corinthiens sont un monument incontestable qui atteste ce miracle du Saint-Esprit ; l'Apôtre règle l'usage que les fidèles doivent faire de ces dons

divers ; il prescrit les précautions nécessaires pour que ces grâces extraordinaires ne leur inspirent point d'orgueil, et ne causent aucune division parmi eux. Il reste maintenant à savoir si Dieu a continué la même assistance à son Eglise dans les siècles suivants, et pendant combien de temps.

Continuation des mêmes dons dans les siècles postérieurs.

1° Dodwel, dans une savante *dissertation sur S. Cyprien* a démontré que les révélations prophétiques n'ont point cessé dans l'Eglise jusqu'au temps de S. Cyprien, c'est-à-dire vers l'an 246 et 258. Il le prouve par l'exemple de l'auteur de l'*Apocalypse*, qui est un livre rempli *de visions prophétiques*, et par l'exemple d'*Hermas*, auteur du *Pasteur*, qui est un livre également plein de *visions semblables*. Après Hermas, vient *S. Clément de Rome* ; dans sa première lettre aux Corinthiens, n° 48, ce pape dit : « qu'un homme ait la « foi, qu'il soit doué de connaissance, qu'il juge des dis- « cours avec sagesse, qu'il soit pur en toute choses ; plus il « paraît grand, plus il doit être humble. » Dodwel soutient que par la foi il faut entendre celle qui opère des miracles ; que la *connaissance* est l'intelligence des mystères ; que le jugement des discours est le discernement des Esprits, comme l'a expliqué S. Paul (1 cor., c. XIII, 2), autant de dons surnaturels, desquels S. Paul et S. Clément ne voulaient pas que les fidèles conçussent de l'orgueil.

2° *S. Ignace* rappelle sa propre prophétie et prend Dieu à témoin qu'elle lui a été révélée. (*Epît. aux Philadelph.*, n 7.) Il dit :

« Car encore que quelques-uns aient voulu me tromper « selon la chair ; cependant, l'Esprit qui vient de Dieu, « ne se laisse pas tromper ; car cet Esprit sait d'où il vient

« et où il va, et il découvre les choses les plus secrètes.
« Lorsque j'étais parmi vous, je criais, je disais à haute
« voix, et c'était par le mouvement de Dieu, *voce Dei:*
« attachez-vous à l'Evêque, aux Prêtres et aux Diacres,
« quelques-uns ont soupçonné que je ne parlais ainsi qu'en
« vue de quelque division qu'il m'était aisé de prévoir.
« Mais je prends à témoin celui pour qui je suis chargé de
« chaînes, qu'à cet égard mes connaissances n'ont rien eu
« d'humain ; c'est l'Esprit même qui me les a révélées et
« qui m'a dit intérieurement de vous exhorter à ne rien
« faire sans l'Evêque, »

Le même S. Ignace, dans son *Epître aux Ttalliens*, n° 4, leur dit : *multa sapio in Deo*, et n° 5 ; « Ne pourrais-je pas « vous parler des mystères du ciel ? mais comme vous « êtes encore petits Enfants dans la foi, pardonnez-moi ; « j'ai craint de vous nuire en vous présentant une nour- « riture trop forte. Car quant à moi, quoique je sois chargé « de chaînes pour Jésus-Christ, et que je connaisse les « secrets du ciel, les places des Anges, les rangs des « Principautés, les choses visibles et invisibles, je ne suis « encore qu'un Disciple. » Mais S. Ignace n'est pas le seul de ce temps, qui ait été favorisé de ces dons.

3° *Quadratus*, qui adressa à Adrien une Apologie pour les Chrétiens a été célèbre dans l'Eglise par le don de prophétie, comme l'écrit Eusèbe (*Hist.*, *l.* III, 37). — Les trois filles de S. Philippe que S. Luc appelle *Prophétesses*, vécurent probablement jusqu'au temps de Quadratus. C'est ce que fait entendre la lettre de S. Polycarpe à Victor et Eusèbe (*Ibid.*).

4° *Ammia de Philadelphie*, fut aussi prophétesse comme les filles de Philippe, et vint immédiatement après Quadratus, au rapport d'Astérius Urbanus (*L.* 5, *c.* 17).

5° *S. Polycarpe*, martyrisé en 147, fut doué du don de prophétie, il annonça plusieurs choses que l'événement

(*Eusèb.*, *l*, IV, 15) justifia ; c'est ce qu'atteste la lettre circulaire que les Anciens de Smyrne écrivirent au sujet du martyre de S. Polycarpe ; il y est dit (*N.* 5 *et* 9) que ce Saint eut une vision pendant son sommeil qui lui fit comprendre qu'il serait brûlé vif, et qu'en entrant dans le Stade on entendit une voix du ciel qui lui dit : *Courage, Polycarpe, soyez constant !* Les Actes les plus anciens de l'Eglise de Smyrne appellent S. Polycarpe *un admirable Martyr*, *un Docteur apostolique et prophétique* : admirandus martyr Polycarpus nostra ætate apostolicus et propheticus doctor. Eusèbe (*Hist. Ecclé.*, *l.* III, *c.* 37) rapporte que les Prédicateurs de l'Evangile avaient le don d'opérer des guérisons et étaient accompagnés de la grâce, de la force et de la puissance de l'Esprit de Dieu.

6° *S. Justin*, comme nous l'avons vu, écrit que *les dons de Prophétie ont subsisté jusqu'à son temps* (Dial., n. 82 et Eusèb., IV, 18.) « Les dons Prophétiques, dit-il, ont existé « chez nous jusqu'aujourd'hui : d'où vous devez vous-mêmes « comprendre que ceux qui subsistaient autrefois dans « votre nation ont passé parmi vous. » (*Ibid.* 82). Il leur dit encore qu'*ils peuvent se convaincre par leurs propres yeux, que depuis qu'il n'a plus paru chez eux de Prophètes comme autrefois*, n° 87 ; et d'un autre côté, qu'ils *doivent voir que chez les Chrétiens, hommes et femmes, possèdent ces dons surnaturels du Saint-Esprit*, n° 88.

7° *S. Méliton* est présenté dans la lettre de Polycarpe au pape Victor, *comme ayant opéré toutes choses par l'inspiration de l'Esprit-Saint.* (*Eusèb.*, *Hist.*, *l.* V, 24.)

La lettre de l'Eglise de Lyon et de Vienne fait connaître qu'Alexandre le Phrygien était doué du *don Apostolique* et par conséquent Prophétique ; qu'Attalus eut *des révélations* (*Eusèb.*, *liv.* V, *ch.* 1 *et ch.* III) ; que les saints Martyrs étaient *assistés de la grâce divine et que le Saint-Esprit était leur conseiller.* Eusèbe ajoute que la

multiplicité des miracles et des prophéties dans les diverses Eglises ont occasionné la facilité que plusieurs eurent à croire que les Hérétiques Montanistes *prophétisaient* aussi. (*Ibid.*, *l*, v, c. 3.)

8°. *S. Irénée* (né en 140, mort en 202), nous a attesté que la multiplicité et la variété des dons miraculeux du Saint-Esprit ont subsisté jusqu'à son temps, dans ceux qui en étaient dignes. Voici en entier le passage remarquable de S. Irénée sur ce sujet (*Irén.*, *l*, II, *c.* 58; *Eusèb.*, *Hist.*, *l.* V, *c.* 7) : après avoir dit que les Chrétiens *avaient ressuscité des morts*, de la même manière *que notre Seigneur et les Apôtres* ; que d'autres avaient opéré différents prodiges pour la guérison et pour l'utilité du prochain ; que d'autres chassaient très-véritablement les démons des « personnes qui demeuraient ensuite dans l'Eglise avec les « autres fidèles, il ajoute : les uns ont en partage le don « de connaître les choses futures, ont des visions et font « des prédictions prophétiques. D'autres guérissent les malades par l'imposition des mains, et leur rendent leur « santé première. De plus, quelquefois même, comme nous « l'avons dit plus haut, des morts ont été ressuscités et « depuis sont demeurés parmi nous plusieurs années ; « qu'ajouterai-je de plus ? L'on ne saurait énumérer la « quantité des dons que Dieu a répandus dans l'Eglise « Universelle et qu'elle a fait éclater journellement au nom « de ce ésus-Christ qui a été crucifié sous Ponce-Pilate « pour l'avantage de toutes les nations, et cela sans « tromper personne et sans recevoir d'argent. Car elle « donne gratuitement ce qu'elle a reçu gratuitement de « Dieu. » Cela nous montre que tous ces miracles du Saint-Esprit étaient quotidiens et très-communs. Le même S. Irénée, dans un autre endroit, va nous raconter ce qu'il a entendu de ses propres oreilles : « *Et nous entendons* « *dans l'Eglise*, dit-il, *plusieurs de nos* frères qui ont obtenu

« les Dons Prophétiques, qui parlent toute sorte de lan-
« gues à l'aide du Saint-Esprit, qui, pour l'avantage des
« hommes, révèlent des choses cachées et qui découvrent
« les secrets Mystères de Dieu. » (*Eusèb.*, *l.* v, *c.* 7). Que peut-on dire de plus certain et de plus clair?

L'hérésiarque Montan et ses disciples s'étant ensuite faussement attribué des dons Miraculeux semblables, eurent à peine publié leurs folles prétentions, qu'ils furent aussitôt réfutés par une foule d'écrivains ecclésiastiques. De ce nombre furent Apollinaire d'Hiéraples, mort an 182, Méliton, mort en 185, Sérapion, (*Lettre contre les Montanistes*), an 191 ; Miltiade (220), (*Traité contre les Montanistes*); Apollonius, grec (220), (*Traité contre les Montanistes ;* Caïus, prêtre de Rome (an 196 à 201), (*Traité contre Proclus, Montaniste*) ; Astérius Urbanus (232), (*Traité contre les Montanistes, en* 5 *livres*, dont Eusèbe rapporte des fragments (*Hist.*, *l.*5, *c.* 16 *et* 17) ; Œlius, Publius Julius, etc. Les titres et les fragments de leurs ouvrages nous sont conservés dans Eusèbe et Photius. Ils démontrèrent que dans les *visions* que s'attribuaient les Hérétiques, il n'y avait rien de semblable aux Révélations véritables communiquées aux fidèles. Cette grande lutte est un fort témoignage en faveur de l'existence des véritables visions prophétiques et des dons miraculeux des premiers Chrétiens. Elle montre avec quelle force énergique les Pères s'élevaient aussitôt contre quiconque osait s'attribuer faussement ces prérogatives surnaturelles.

9° Au troisième siècle, voyons avec quelle confiance Tertullien atteste ce fait surnaturel. (*Apol.*, *c.* 23).

« Qu'on fasse venir devant vos tribunaux, *dit-il aux*
« *Empereurs*, un homme qui soit reconnu pour possédé du
« Démon ; qu'un chrétien, quel qu'il soit; n'importe, com-
« mande à cet Esprit de parler : il avouera et qu'il est
» véritablement Démon, et qu'ailleurs il se dit faussement

« Dieu. Qu'on amène également quelqu'un de ceux qu'on « croit agités par un Dieu, qui, en respirant avec force « sur les autels, aient reçu la Divinité avec la vapeur, qui « parlent avec efforts et comme hors d'haleine ; oui, si cette « Vierge Célestis, déesse de la pluie, si Esculape, inven- « teur de la médecine, qui a rendu à la vie Socordius, « Thanatius et Asclépiodote, destinés à la perdre une « seconde fois ; si, n'osant mentir à un chrétien, ils ne « confessent pas qu'ils sont des démons, répandez sur le « lieu même le sang de ce téméraire chrétien. Qu'y-a-t-il « de plus manifeste et de plus sûr que cette preuve ? Voilà « la vérité elle-même avec sa simplicité et son énergie. « Que pourriez-vous soupçonner ? De la magie ou de la « fourberie ? Vos yeux et vos oreilles vous confondraient. « Non, vous n'avez rien à opposer à l'évidence toute nue, « pour ainsi dire, et sans art. » Il n'est pas croyable que Tertullien ait ainsi provoqué en public les magistrats païens, à faire une telle épreuve devant leurs propres tribunaux, s'il n'eût eu l'assurance certaine du succès, par suite d'une expérience journalière sur ce point. Car une telle épreuve mettait en péril et l'honneur du nom chrétien et la vie des chrétiens eux-mêmes. Si les païens n'eussent craint cette épreuve, auraient-ils enduré les railleries sanglantes de Tertullien sur leurs divinités : « Eh ! quelle « divinité, leur disait-il, que celle qui dépend des hommes, « et ce qui est encore plus humiliant, de ses adversaires ! » etc.... Ces sortes de révélations que les chrétiens arrachaient de la bouche des démons, ne pouvaient pas être suspectes aux Païens.

10° *Les Actes du Martyre des saintes Perpétue et Félicité*, écrits l'an 202, rapportent leurs visions prophétiques, comme on peut le voir en lisant ces Actes. Ils sont allégués avec confiance par le protestant Dodwel. Le Cardinal Orsi dans une savante *dissertation sur l'orthodoxie de ces saintes*

Martyres, montre que leurs révélations n'ont rien que de conforme aux *visions Prophétiques*, si ordinaires alors dans l'Eglise catholique.

11° *Ste Potamienne*, vierge et martyre, contemporaine des précédentes, eut également des révélations prophétiques qui s'accomplirent à l'égard de Basilide. Lorsque celui-ci la conduisait au supplice, elle lui prédit sa conversion et son martyre prochain. (Eusèb., *Hist. eccl.*, *l.* VI, *c.* 5.)

12° *Origène* (an 185-203-252), dans son livre contre Celse (*L.* I, *n.* 46), dit : « Nous connaissons plusieurs « hommes qui ont embrassé le Christianisme comme mal- « gré eux ; l'Esprit de Dieu les frappait par des visions ou « par des songes, et changeait tellement leur cœur, que, « au lieu de détester comme auparavant la religion chré- « tienne, ils formaient le dessein de mourir pour elle. Nous « en avons plusieurs exemples dont nous avons été témoins « oculaires, mais que les Incrédules regarderaient comme « des impostures, et tourneraient en ridicule, si nous les « rapportions. Au reste, nous attestons Dieu qui voit le « fond des consciences, que nous n'avons aucune envie de « forger des fables, pour confirmer la vérité de la doctrine « de Jésus-Christ. » Origène disait que de son temps il restait chez les Chrétiens des signes évidents des dons du Saint-Esprit ; qu'ils chassaient les démons ; qu'ils guérissaient les maladies ; qu'ils prédisaient les événements futurs, par la volonté du Verbe Divin ; il prend Dieu à témoin de la vérité de son récit. — On voit ici des témoignages d'hommes instruits et consciencieux. — (*Ibid.*, *l.* VII, *n.* 8, Origène parle encore de ce sujet et des mêmes prodiges accomplis par le Saint-Esprit.)

13° *S. Denis d'Alexandrie*, son condisciple, dans une de ses Lettres rapportée par Eusèbe (*Hist.*, *l.* VI, *c.* 40), proteste devant Dieu qu'il n'a fui, pendant la persécution

de Dèce, que par une inspiration et un ordre exprès de Dieu.

14° *S. Cyprien* (an 258). On peut trouver au moins dix exemples semblables dans S. Cyprien. Il suffit de citer sa lettre neuvième (Al. 10) *ad clerum*, « Dieu, *dit-il*, ne cesse « de nous réprimander le jour et la nuit. Indépendamment « des visions nocturnes, des enfants mêmes, dans l'innocence « de l'âge, ont des extases en plein jour, dans lesquelles ils « voient, entendent et déclarent les choses dont Dieu veut « nous avertir et nous instruire. Vous saurez tout, lorsque « je serai de retour, par la grâce de Dieu qui m'a com- « mandé de m'éloigner. » Ce saint Martyr fut averti de même, avant la persécution qui recommença sous Gallus et Volusien, et il fut convaincu de sa propre mort prochaine. Dieu en agissait ainsi, afin de préparer les fidèles aux épreuves auxquelles ils allaient bientôt être exposés ; et la publicité que l'on donnait d'abord à toutes ces révélations, leur uniformité, et l'événement qui s'en suivaient, concouraient à démontrer que l'illusion ni l'imposture n'y avaient aucune part.

D'ailleurs, S. Paul avait prescrit toutes les précautions qu'il fallait prendre pour n'y pas être trompé (1 *Cor. c.* 12 et suiv.); l'on attendait le plus souvent que l'événement eût confirmé d'abord la vérité de ces révélations.

15° Par suite des préjugés du Protestantisme, Dodwel ne voudrait pas que le don du Saint-Esprit eût subsisté dans l'Eglise chrétienne au-delà du temps de Constantin ; mais il ne donne aucune preuve de son assertion. Bien plus, il y a des faits éclatants qui prouvent le contraire. Ainsi, au milieu du quatrième siècle, nous voyons S. Athanase (326-373), parler avec autant de confiance que Tertullien, que S. Justin, etc., de l'abondance des dons du Saint-Esprit et de l'efficacité surnaturelle de ces grâces : « que celui, dit S. Athanase, qui voudra l'éprouver,

« vienne... au seul nom de Jésus-Christ, il verra comment « les Démons fuient, comment les oracles cessent et com- « ment la magie avec ses enchantements reste confon- « due. » (*Lib. de Incarn. Verbi, n°* 48.)

16° Minutius Felix (*in Octav.*) en atteste les païens eux-mêmes. Lactance (*L.* IV, *c.* 27), les défie et leur propose d'en faire l'épreuve ; Arnobe (*adv. Gentes*) atteste les mêmes choses avec la même force. — Ces Démons chassés, ces oracles confondus, ces aveux, ces révélations, arrachés aux Démons eux-mêmes, prouvent la présence des dons miraculeux du Saint-Esprit dans les Chrétiens.

17° Théodoret (*Hist. Ecclés., l.* III, *c.* 23, 24), rapporte que la mort de l'empereur Julien fut annoncée positivement par des Chrétiens, plusieurs jours avant que l'on pût en recevoir la nouvelle. La révélation faite à S. Ambroise au sujet des Reliques des saints martyrs Gervais et Protais (an 374) et les miracles qui se firent à cette *occasion*, sont attestés par S. Augustin, témoin oculaire et par d'autres. Les prédictions et les miracles de S. Martin ont été écrits par Sulpice-Sévère, qui avait été son disciple et qui les avait vus de ses yeux pour la plupart. L'élection des saints évêques de ce même siècle a été souvent faite en vertu d'une révélation divine comme il arriva pour S. Fabien, (en 235) ; et plusieurs ont prédit distinctement le jour et l'heure de leur mort. S. Chrysostôme (*Hom.* 33, *in c.* 9 *Matth.*) parle des guérisons surnaturelles, opérées par la Sainte Onction. — *Norunt qui cum fide oleo peruncti, a morbis liberati sunt.* — Plusieurs savants et illustres écrivains de ce siècle et des âges suivants, rapportent un grand nombre de miracles, de révélations et de prédictions, qui ont eu lieu sur les divers points de l'Eglise, par l'efficace des grâces du Saint-Esprit.

III. — *Continuation du même sujet.*

Tous les dons miraculeux et prophétiques du Saint-Esprit se sont constamment manifestés dans l'Eglise par des effets éclatants. En suivant le cours des siècles, on les voit briller dans un grand nombre de Saints; notamment dans S. Germain d'Auxerre, S. Mamert, S. Patrice, etc., au *cinquième siècle* ; dans S. Césaire, S. Benoît, S. Siméon Stylite, etc., *au sixième siècle ;* dans S. Jean l'aumônier, P. C. d'Alexandrie, S. Jean Climaque, S. Augustin, apôtre d'Angleterre, S. Claude, archevêque de Besançon, etc, *au septième siècle* ; dans S. Vinebaud, en Allemagne, dans S. Boniface, etc., *au huitième siècle*; dans S. Paulin d'Aquilée, « que sa sainteté, prouvée par des miracles, rendit très-illustre », dans S. Anschaire, premier évêque de Hambourg et de Brême, apôtre du Septentrion, etc., *au neuvième siècle ;* dans Ste Mathilde, reine de Germanie, S. Dunstan, Ste Adélaïde, etc., *au dixième siècle ;* dans S. Robert, S. Jean Gualbert, etc., *au onzième siècle ;* dans S. Bruno, dans S. Norbert, dans S. Bernard, abbé de Clairvaux, etc., *au douzième siècle ;* dans S. Jean de Matha, dans S. Dominique, S. François d'Assises, Ste Elisabeth de Hongrie, Ste Claire, etc., *au treizième siècle ;* dans S. Roch, dans Ste Brigitte, Ste Catherine de Sienne, S. André, etc., *au quatorzième siècle ;*

Dans S. Vincent Ferrier, dans S. Antonin, de Florence, S. Didace, S. Denis-le-Chartreux, etc., *au quinzième siècle;*

Dans S. François Xavier, dans Ste Thérèse, les S. Jean de Dieu, de la Croix, d'Avila, S. Philippe de Néri, *au seizième siècle ;*

Dans Ste Madeleine de Pazzi, Ste Rose de Lima, S. François Caracciolo et Solano, etc., *au dix-septième siècle ;*

Dans S. François de Giralmo, S. Joseph de la Croix, S. Liguori, la B. Véronique Giuliani, S. Chrétien, confesseur à Douai, et dans une quantité d'autres Saints, *au dix-huitième et au dix-neuvième siècle*, comme aux âges précédents.

Il est constant que le don de miracle et le don de prophétie ont brillé dans tous ces Serviteurs de Dieu et dans une multitude d'autres qu'il serait trop long de nommer ici. Donc le Saint-Esprit habite toujours dans l'Eglise de Jésus-Christ et y répand ses dons, selon qu'il lui plaît, et selon qu'il a été prédit.

9e COLONNE.

RÉCITS APOCALYPTIQUES

SOMMAIRE.

I. — L'événement de la Pentecôte a été manifesté en partie à sainte Brigitte.

II. — Marie d'Agréda décrit la venue du Saint-Esprit et donne plusieurs détails non contraires à ceux de l'Ecriture.

I. — *Récit de Ste Brigitte.*

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici ce que l'une de ces âmes enrichies des dons miraculeux du Saint-Esprit, a dit dans ses *Révélations Prophétiques*, de l'événement de la Pentecôte. — Au chapitre 86 du *Sixième Livre de ses Révélations*, intitulé. *Comment sainte Brigitte vit le feu descendre du Ciel,* il est dit :

« Le jour de la Pentecôte, un prêtre célébra sa première
« messe en un monastère. Lorsqu'il élevait l'hostie sainte,
« Brigitte vit que le feu du ciel descendait sur l'autel, et
« elle vit entre les mains du prêtre les espèces du pain, et
« en celles-ci un Agneau Vivant, et dans l'Agneau une face
« comme celle d'un homme, laquelle était extrêmement
« brillante. Elle entendit alors une voix qui lui disait :

« — Comme vous voyez maintenant que le feu descend « du Ciel sur l'autel, de même le Saint-Esprit descendit « sur mes Apôtres en ce même jour, enflammant leurs « cœurs. — Le pain, par les paroles sacramentelles, est « transubstantié en l'Agneau Vivant, c'est-à-dire en mon « corps ; et la face est dans l'Agneau, et l'Agneau dans la « face ; car le Père est dans le Fils, et le Fils est dans le « Père, et le Saint-Esprit en tous les deux. Elle vit encore « dans la main du prêtre, à l'élévation de la Sainte-Eucha- « ristie, un Enfant d'une beauté admirable, qui lui dit :

« — Je bénis ceux qui croient et je condamnerai ceux « qui ne croient pas. »

II. — *Venue de l'Esprit-Saint,* — *d'après Marie d'Agréda,* — au chapitre trente-unième de la *Vie Divine de la Sainte-Vierge.*

Il est imposible de s'imaginer la tendre sollicitude de la Sainte-Vierge et son ardente charité, pour affermir la faiblesse de la pieuse mais encore imparfaite assemblée des Disciples. Les Apôtres même doutaient de la venue de l'Esprit-Saint ; comme mère de la piété, elle venait à leur secours et dissipait leurs doutes, lorsque, faibles et chancelants, ils disaient : que l'*Esprit-Saint promis ne venait pas.* Elle les rassurait avec une grande charité, en leur disant :

— Tout ce que mon divin Fils a dit s'est entièrement accompli ; il a dit en particulier, qu'il devait souffrir et ressusciter, et tout cela s'est vérifié. Si donc il a dit qu'il enverra l'Esprit Consolateur, sans aucun doute, il viendra pour nous consoler et nous sanctifier.

En entendant ces paroles, ils furent tous si unanimes à l'avenir et si unis, qu'on ne vit plus la plus légère discorde dans cette pieuse Assemblée ; de sorte qu'ils n'étaient plus qu'un cœur et qu'une âme, et qu'ils n'avaient plus qu'un

même sentiment et une même volonté ; et, s'il n'y eût aucune division ni aucune dispute, dans l'élection de S. Matthias, ce fut l'effet des ferventes exhortations de la divine Mère. Aussi cette union de charité dans le Cénacle causait à l'Enfer un nouveau tourment.

La Reine des Anges, la Mère de la Grâce, connaissait déjà le temps et l'heure déterminée à laquelle l'Esprit-Saint devait venir, les jours de la Pentecôte, qui étaient de cinquante jours après la Résurrection du Rédempteur, étant accomplis. La grande Reine vit l'humanité de la Personne du Verbe, qui représentait au Père Eternel la promesse qu'il avait faite d'envoyer au monde, par une communication particulière, l'Esprit Consolateur, il lui présentait ses mérites et ses plaies, comme avocat et médiateur, et aussi le vif désir de sa mère bien-aimée qui vivait dans le monde. La grande Reine accompagnait de ses vœux cette demande de son Divin Fils, tantôt les bras étendus en croix, tantôt la face contre terre, et elle connut que les Divines Personnes voulaient consoler avec bonté l'Eglise naissante. Elle avertit alors les Apôtres et les autres Disciples, les exhortant à prier avec ferveur et à demander que le Saint-Esprit descendît, parce qu'il devait bientôt venir. Tandis qu'ils priaient tous avec Marie, animés d'une grande ferveur, on entendit dans les airs, à l'heure de *Tierce*, un grand bruit, un tonnerre épouvantable, un vent impétueux, ou un souffle violent, accompagné d'une splendeur immense, semblable à l'éclair, et un feu qui parut investir tout le Cénacle et le remplit de lumière. Ce feu céleste se répandit sur la sainte Assemblée et sur la tête de chacun, en forme de langues de ce même feu dans lequel le Saint-Esprit venait. Ils furent remplis de divines influences et de dons sublimes, et en même temps ce feu produisit dans le Cénacle et dans Jérusalem divers effets. Dans la sainte Vierge, ces effets furent admirables et multiples ; Marie fut élevée et comme

transformée en ce même Dieu Consolateur, et durant quelque temps, elle jouit de la vision béatifique de la Divinité ; de sorte qu'elle seule reçut plus de dons et d'effets ineffables que tout le reste de l'Eglise, et sa gloire en ce moment surpassa celle de tous les Anges et de tous les Saints ensemble. Elle seule rendit plus d'actions de grâces, de louanges, d'honneur et de gloire au Très-Haut, pour avoir envoyé son divin Esprit, que toute l'Eglise ensemble. Aussi le Seigneur, se complaisant dans les vives et ferventes actions de grâces de la Vierge qui était à ses yeux pure et simple comme la colombe, résolut de l'envoyer d'autres fois pour le gouvernement de son Eglise. En même temps, tous les dons, toutes les faveurs et les grâces de l'Esprit-Saint furent renouvelés à la bienheureuse Épouse avec de nouveaux effets, avec de nouvelles opérations divines.

Les Apôtres furent aussi remplis de l'Esprit-Saint avec des accroissements admirables de la grâce justifiante, et ils furent seuls confirmés en grâce pour ne plus la perdre. Ils reçurent les habitudes infuses des Sept Dons, savoir : de sagesse, d'intelligence, de science, de piété, de conseil, de force et de crainte de Dieu. Par ce bienfait ils furent renouvelés et fortifiés pour être les dignes ministres de la Loi Nouvelle, les fondateurs de l'Eglise, car cette grâce nouvelle et cette multiplicité de dons leur communiquèrent une vertu divine, qui les poussait avec une force douce et efficace à tout ce qu'il y a de plus héroïque dans les vertus et de plus sublime dans la sainteté. Il opéra aussi dans les autres Disciples et dans les fidèles, conformément à la disposition de chacun. S. Pierre et S. Jean, en particulier, furent enrichis de dons sublimes, lui comme chef de l'Eglise, l'autre comme fils bien-aimé de la Souveraine de l'Univers. Cette belle et divine lumière qui remplit le Cénacle, se répandit au dehors, et tous ceux qui avaient eu quelques bons sentiments pour le Rédempteur, au moins par des

actes de compassion, furent éclairés intérieurement par une nouvelle lumière qui les disposa à recevoir la doctrine des Apôtres.

Les effets contraires du Saint-Esprit à l'égard des habitants de Jérusalem, ne furent pas moins merveilleux, quoique plus cachés. Des tonnerres épouvantables et des éclairs effrayants portèrent le trouble chez les Ennemis du Seigneur, qui furent saisis de crainte en punition de leur incrédulité. Bien plus, ceux qui prirent part et qui participèrent, de quelque manière, à la mort du Rédempteur, avec une cruauté et une rage particulière, tombèrent le visage contre terre, et restèrent presque morts pendant 3 heures. D'autres, qui le flagellèrent, moururent tout à-coup suffoqués par leur propre sang, qui s'extravasa dans la chute. Le barbare et ingrat Malchus qui donna au Seigneur le cruel soufflet, mourut dans la même circonstance et fut emporté par les démons ; le reste des Juifs fut châtié par des maladies et par de vives douleurs. Le châtiment s'étendit jusqu'à l'Enfer, qui, durant trois jours, ressentit des tourments particuliers.

O Esprit-Saint, Dieu tout-puissant et adorable, la sainte Eglise vous appelle *le Doigt de Dieu*, parce que vous procédez du Père et du Fils, comme le doigt du corps et du bras. Comme le Père et le Fils, vous êtes Dieu infini, éternel, immense ; ah ! triomphez de la méchanceté des hommes, et, par les mérites de Jésus-Christ et de sa Divine Mère, communiquez-nous vos dons célestes ! Amen.

10e COLONNE.

PREUVES DE RAISON.

SOMMAIRE.

I. — La certitude de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, au jour de la Pentecôte, est pleinement démontrée par le don miraculeux des langues — Raisonnement de Duguet.

II. — L'effusion du Saint-Esprit sur les Disciples est un fait qui se prouve naturellement et par ses propres caractères. — Raisonnement d'Abbadie.

I. — *Le don miraculeux des langues établit la certitude de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, au jour de la Pentecôte.* — Raisonnement de Duguet.

Outre que l'événement de la Pentecôte est démontré par la connaissance miraculeuse de toutes les langues du monde, qui fut nécessairement accordée, en ce jour solennel, aux Apôtres et aux Disciples, pour accomplir, comme ils l'ont fait, l'universelle évangélisation de tous les peuples et de tous les idiomes de la terre, ce même événement est encore invinciblement établi par des preuves rationnelles tirées du fait considéré en lui-même.

On appelle ici tous ceux qui auraient désiré que Jésus-Christ se fût manifesté en public après sa Résurrection ; qu'il se fût montré à tout Jérusalem ; qu'il eût reproché aux Prêtres, aux Pharisiens, à tous ceux qui avaient contribué à sa mort, leur aveuglement et leur crime, et que, sous leur regard, il se fût élevé au Ciel. Une telle preuve eût été passagère. Les absents en auraient peut-être douté.

Et ceux mêmes qui auraient assisté à un tel spectacle, n'auraient pas connu à quel degré de gloire Jésus-Christ était élevé au Ciel, quelle est son égalité avec son Père, et avec quelle puissance il communique son Esprit à son Eglise. Mais tout cela devient évident et sensible par le prodige dont tous les Juifs de Jérusalem sont témoins, et dont bientôt tous les peuples de l'univers le deviendront, en voyant et en entendant le résultat.

Le vent impétueux qui a ébranlé la Maison du Cénacle, située sur le mont Sion, près du Temple, dans le lieu le plus éminent, et les langues de feu qui se sont reposées visiblement sur la tête des Disciples, sans distinction d'âge et de sexe, sont des signes publics de l'effusion intérieure du Saint-Esprit, aussi bien que des symboles éclatants de sa pureté, de son activité, de son illumination, de sa force et de son opération intime et pénétrante. Sa venue devait être ainsi annoncée, afin qu'elle fût certaine, et que le dehors concourût avec l'impression intérieure, pour marquer aux Disciples que la promesse était accomplie, et que le moment de leur mission était arrivé. — Ils sortent, en effet, à l'instant du lieu où ils étaient enfermés, et, ne pouvant retenir l'ardeur dont ils sont embrasés, ils publient à haute voix les merveilles de Dieu, mais d'une manière si nouvelle et si semblable à l'inspiration des Prophètes, que tout le monde accourt à ce spectacle ; et comme il y avait alors à Jérusalem des Juifs de tous les pays, que la fête de la Pentecôte y avait assemblés, ils entendent tous en leur langue naturelle ce que disent les Disciples, parce que les Disciples parlaient tous les langages des différents peuples, et que chaque nation pouvait ainsi prendre part aux actions de grâces qu'ils rendaient à Dieu, et aux louanges par lesquelles ils exaltaient sa bonté.

Peu importe que le miracle ait été du côté des Disciples qui réellement parlaient diverses langues, ou du côté des

Juifs et des étrangers qui en entendaient plusieurs, quoique les Disciples n'en eussent point d'autres que leur langue naturelle. Le miracle serait toujours grand, de quelque manière qu'on l'expliquât. Mais nous supposons pour le moment, qu'il était dans les Disciples, nous réservant à le prouver dans un autre lieu ; les railleries de ceux qui les accusaient d'être ivres et de parler sans raison, en sont une preuve incontestable. Car elles montrent qu'il y avait des Juifs qui ne comprenaient rien dans leurs discours, pendant que d'autres les entendaient parfaitement. Il y a de l'apparence que ces Juifs étaient de ceux de Jérusalem, à qui les langues étrangères étaient inconnues.

Ce qui mérite ici d'être remarqué, est l'étonnement de tant de Juifs et de prosélytes, qui sont rassemblés de toutes les parties de l'univers, et qui en sont comme l'abrégé, et qui, étant comme hors d'eux-mêmes, se disent mutuellement :

— « *Ces gens-là, qui nous parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens ? Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays ? Parthes, Mèdes, Elamites, ceux d'entre nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie, la Pamphilie, l'Egypte et la Lybie qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome, Juifs ou Prosélytes, Crétois et Arabes ; nous les entendons tous parler chacun en notre langue des merveilles de Dieu.* ».

Que veut dire un tel prodige ? Y eut-il, en effet, après la confusion des langues, qui fut le châtiment de l'orgueil des hommes, un prodige plus étonnant, qu'il fût moins possible d'obscurcir, qui fût plus indépendant du pouvoir humain, et qui fût plus au-dessus de toute illusion et de tout artifice ? Ces hommes de tout pays et de toute nation, arrivés depuis très-peu de jours, ont-ils pu être gagnés par les Apôtres ? Ont-ils pu concerter avec eux rien de pareil ? Peuvent-ils être suspects à la plus défiante malignité ? S'entreconnaissent-ils eux-mêmes ? Auraient-ils pu se par-

ler sans interprètes ? Ne sont-ils pas mutuellement étrangers les uns à l'égard des autres ? Leur nombre n'est-il pas au-dessus de tout soupçon ? Et l'étonnement n'est-il pas le même dans tous ?

Il n'y a donc rien de plus réel que le miracle qui les étonne ; mais que d'autres prodiges sont renfermés dans ce miracle ? Quel maître a instruit en un moment les Disciples de Jésus-Christ de tant de langues différentes, si opposées pour la prononciation et pour le génie ? Qui a lié dans leur mémoire à tant de mots nouveaux des idées si distinctes ? Qui, au milieu de tant de langues subitement infuses, leur fait choisir ce qu'il convient, sans la confondre et sans l'altérer par le mélange des autres ? Qui peut les faire passer si rapidement de l'une à l'autre ; et conserver dans toutes tant de force et tant de dignité, tant d'éloquence pour célébrer les grandeurs de Dieu ?

Dans la confusion des langues Dieu se contente d'effacer dans la mémoire de plusieurs, les traces de la première qui avait été commune à tous, et d'y en mettre de nouvelles, mais pour une seule : au lieu qu'ici, dans un instant, il forme dans la mémoire des Disciples des traces de plusieurs langues nouvelles, qui subsistent avec l'ancienne ; et que peut-on désirer de plus pour demeurer convaincu que c'est lui-même qui leur en inspire l'usage, et qui leur en fournit la matière ?

Pour contester la vérité de ce prodige, il faudrait nier tous les faits qui en ont été la suite, nier le discours de S. Pierre, nier la conversion de ceux qui l'écoutèrent, nier la naissance de l'Eglise chrétienne à Jérusalem, nier l'évangélisation des divers peuples dont les langues étaient si différentes et qui néanmoins ont été, alors même, subitement et nécessairement connues des Disciples, quoiqu'illettrés ; nier la sainteté et le désintéressement admirable de l'Eglise naissante ; et, après tout cela, nier encore la vérité

de toutes les épîtres de S. Paul, où il est très-souvent parlé des dons miraculeux du Saint-Esprit, et en particulier celles qu'il a écrites aux Corinthiens, où il s'étend longuement sur le *don des langues* ; c'est-à-dire que, pour ne pas croire ce fait, qui est nécessairement lié à tous les autres qui sont indubitables, il faudrait ne rien croire du tout ; et pour ne rien croire, attaquer tout sans discernement et sans choix, et renoncer par conséquent à la raison [1].

II. — *L'effusion du Saint-Esprit sur les Disciples est un fait qui se prouve naturellement par lui-même et par ses propres caractères.* — Raisonnement d'Abbadie, t. II, p. 203.

« .... On peut distinguer deux choses dans cette révélation qui se fit le jour de la Pentecôte : les symboles de la présence du Saint-Esprit, et les effets ou les dons du Saint-Esprit. Il est difficile que les Disciples aient été trompés, soit sur les uns, soit sur les autres. Je veux pourtant qu'ils l'aient été sur le sujet de ces symboles extérieurs et corporels ; qu'ils aient cru entendre un vent impétueux qui ne souffla point en effet ; qu'ils aient pris pour du feu ce qui n'était point du feu, par l'effet de quelque éblouissement inopiné. Cette supposition est violente. Car quand on pourrait voir du feu par quelque faiblesse d'organe, ou quelque illusion du dehors, il est bien difficile de joindre le feu et le son dans une imagination qui s'égare, et plus difficile encore d'apercevoir ce feu en forme de langues, mi-partie, se posant sur chacun des Disciples qui étaient là assemblés. D'ailleurs, il serait impossible que tous se fussent trouvés à la fois susceptibles de la même illusion. Cette supposition est donc violente, et, de plus, il est par elle impossible d'expliquer les effets de cette effusion : ces effets durables et permanents qui subsistent lorsque ce vent ne souffle plus,

[1] Voir Duguet, t. 2, troisième partie, chap. 15, art. 4, p. 312.

qu'on n'entend plus ce son qui avait rempli la maison, et que ce feu et ces langues ont disparu. Car enfin on ne prétend point cacher ces effets prodigieux. Les Apôtres parlent d'abord toutes les langues du monde, et les parlent devant toutes les nations de la terre, et si correctement, qu'ils convertissent tantôt six mille personnes, tantôt trois mille, par une seule prédication, et en disant seulement à ceux qui les écoutent : *Lui, donc, s'étant assis à la droite de Dieu, a répandu ce que maintenant vous voyez et entendez.*

Supposez que Jésus-Christ n'a point fait de miracles ; mais les Apôtres en font. Ils choisissent même les malades les plus connus, un estropié, par exemple, connu de toute la ville de Jérusalem, pour le faire marcher et sauter devant tout le peuple de cette florissante cité.

Cela serait admirable, que les Apôtres entreprissent de faire voir de faux miracles à des gens mille et mille fois plus subtils et plus habiles qu'eux : mais cela serait plus surprenant qu'après avoir annoncé une fausse Résurrection de leur Maître, ils entreprissent de la prouver en faisant un faux miracle qui ne pouvait manquer d'être reconnu.

Je veux encore que leur extravagance ait été jusque-là et que les Juifs qui avaient tant d'intérêt à découvrir leur fourberie et leurs artifices, aient été abandonnés du sens commun jusqu'au point de ne rien rechercher, de ne rien examiner à cet égard. Que répondra-t on à ceci, qui est, à mon avis, invincible et démonstratif. C'est que les Apôtres non-seulement peuvent faire des miracles, mais donner à leurs Disciples le pouvoir d'en faire.

A-t-on jamais vu une société se former par la prédication de quelques imposteurs qui donnent ce caractère de la vérité de leur prédication, qu'ils donneront le pouvoir de faire des miracles ; qu'ils confèrent les dons miraculeux à ceux qu'ils baptisent, mais des dons miraculeux si sensibles qu'ils ne peuvent douter qu'ils les aient reçus, et que les

autres ne peuvent aussi former aucun doute légitime et raisonnable à cet égard ? — Cette considération est d'autant plus forte, que les dons dont il s'agit ici sont des dons durables et permanents. Le père s'en entretient avec l'enfant, et l'enfant avec son père. Les Juifs s'étonnent que le Saint-Esprit, avec les signes prodigieux, soit aussi communiqué aux Gentils, et ils en prennent occasion de glorifier Dieu.

Les Apôtres prétendent communiquer le Saint-Esprit par l'imposition des mains et osent nous dire de sang-froid : *Les miracles accompagneront ceux qui auront cru ;* évidemment ces gens-là croient avoir reçu et pouvoir communiquer le Saint-Esprit. Or, il est impossible qu'ils croient avoir reçu les dons miraculeux, sans croire véritables les miracles de Jésus-Christ, sa Résurrection, son Ascension, etc., et qu'ils les croient véritables, sans qu'ils le soient réellement. Car ils ne se hasarderaient pas à promettre les dons miraculeux, s'ils ne croyaient pas pouvoir les communiquer.

La conclusion que la Raison nous force à tirer de toutes ces preuves, c'est que la *Nouvelle Pentecôte* est l'avénement le plus divin, le plus clairement prédit, le plus littéralement accompli, le plus historiquement certain, et conséquemment le plus démonstratif de la Vérité Evangélique.

L'homme, qui refuserait d'admettre et de croire un fait muni de tant de preuves, de preuves si fortes et si excellentes, aurait manifestement renoncé à la Raison humaine, — pour se jeter volontairement et criminellement dans les ténèbres d'une absurde incrédulité.

Il en faut dire autant du fait suivant, de *la conversion générale des nations de la Terre.*

CHAPITRE II

DE LA CONVERSION DES PEUPLES

La vocation des Gentils doit avoir lieu au temps du Messie. — Le Messie dominera par tout l'Univers, sur la multitude des peuples.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

SOMMAIRE.

I. — Toutes les nations doivent être bénies et sauvées par le Messie. — *Moyse.*

II. — Le Messie sera l'attente des nations. — *Ibidem.*

III. — La Gentilité sera substituée au peuple hébreu, dans l'héritage des promesses. — *Ibid.*

IV. — Dieu donnera au Messie, son Fils, l'empire universel des nations et de toute la terre. — *David.*

V. — L'Ethiopie, l'Egypte, se convertiront les premières.

VI. — L'Arabie, Saba, et toutes les extrémités du monde; les îles lointaines et les pays d'outre-mer.

VII. — Tous les peuples étrangers feront partie de la nouvelle Jérusalem, c'est-à-dire de l'Eglise du Christ. — *Ibid.*

VIII. — *Isaïe* (790 ans av. J. C.). Toutes les nations s'empresse-

ront de venir dans l'Eglise catholique du Christ, afin de connaître et de suivre sa Loi.

IX. — La foi au vrai Dieu sera répandue par tout l'univers. — *Ibid.*

X. — L'Ethiopie, l'Egypte et l'Assyrie se convertiront au vrai Dieu. — *Ibid.*

XI. — Affranchissement général des peuples convertis au vrai Dieu Vivant.

XII. — Toute la Gentilité, sous le règne du Messie, se convertira à Dieu, et fera l'ornement et la joie de l'Eglise.

XIII. — La Gentilité, désignée sous l'image symbolique des animaux des champs, deviendra le Peuple de Dieu. — *Ibid.*

XIV. — Le Messie sera établi pour être la Lumière de toutes les nations, leur Sauveur, leur Docteur, leur Réparateur, leur Législateur. — *Ibid.*

XV. — Même sujet. — Toute l'étendue de l'univers se convertira au Christ et remplira son Eglise. — *Ibid.*

XVI. — Les Gentils suivront la Loi du Christ.

XVII. — Tous les peuples et les rois écouteront avec soumission les paroles du Christ. — *Ibid*

XVIII. — Le Messie doit être le Chef et le Docteur des Gentils et des nations inconnues aux Juifs. — *Ibid.*

XIX. — L'Orient et l'Occident honoreront le Sauveur.

XX. — Tout l'univers, et nommément l'Egypte et l'Ethiopie, Madian, Epha et Saba, l'Arabie, l'Afrique, la Lydie ; l'Italie, la Grèce, les îles lointaines et les peuples d'au-delà des mers ; les rois et tout ce qu'il y a de grand parmi les nations, tout se donnera au Messie et verra sa Lumière. — *Ibid.*

XXI. — *Jérémie* (630 ans av. J.-C.). Toutes les nations de l'univers se convertiront au Seigneur.

XXII. — *Osée* (809 ans av. J.-C.). Les Gentils seront substitués aux Juifs pour être le véritable Peuple de Dieu.

XXIII — *Daniel* (605 av. J.-C); *Ezéchiel* (595 av. J.-C.) ; *Amos*, — *Michée*, — *Joël*, — *Aggée*, — *Sophonie*. — Le Royaume du Christ doit envahir tous les autres royaumes et renfermer toutes les nations.

XXIV. — *Zacharie* (an 520 av. J.-C.). La multitude des Gentils se convertira au Seigneur, et deviendra son Peuple. — Le Christ régnera d'une extrémité du monde à l'autre.

XXV. — *Les divers autres Prophètes.* — Domination universelle du Messie.

2e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE. TRADITIONS DES ANCIENS PEUPLES PAÏENS.

SOMMAIRE.

I. — Tradition des Talmudistes, touchant l'élection des Gentils, et sur le sens du nom d'Abraham. — *R. Juda.*

II. — A quelle époque s'accomplira la promesse faite à Abraham, à Isaac et à Jacob, au sujet de la conversion des Gentils.

III. — Les Gentils, comme les Juifs, seront sauvés par le Messie. — Extrait du *Bereschit-Rabba*, par Jérôme de Sainte-Foi, juif converti.

IV. — Même tradition.

V. — Tous les royaumes serviront le Messie. — *Targum de Jérusalem.*

VI. — Toutes les nations de l'univers connaîtront le vrai Dieu, au temps du Messie. — *R. Maimonides*

VII. — Les promesses faites à David, relativement au futur Dominateur des nations, ne s'accompliront pas dans un autre que le Messie.

VIII. — Interprétations des anciens Hébreux, touchant divers oracles.

IX. — La Gentilité, désignée sous l'emblême des animaux des champs, fera partie du Peuple de Dieu. — *R. Rahmon.*

X. — Sur le chapitre onzième d'Isaïe, relatif au point précédent.

XI. — Le Messie se formera un peuple choisi d'entre les Gentils : il prendra même parmi eux les prêtres qui exerceront son nouveau sacerdoce.

XII. — Les Gentils serviront le vrai Dieu et formeront le Nouvel Israël. — Les Rabbins.

XIII. — Il y aura une même loi partout.

XIV. — Le salut du genre humain sera accordé à la pénitence d'un seul — *Talmud.*

XV. — Traditions des Païens, des Grecs et des Romains, Oracles

des Sibylles, sur la future conversion des Gentils au culte du vrai Dieu. — *Tacite*, *Suétone*.

XVI. — La Chine. — Tradition relative à la future domination du Messie sur toutes les nations.

XVII. — La Perse. — Zoroastre. — Même sujet.

XVIII. — Platon atteste l'attente d'un Envoyé céleste, qui doit être le Médiateur et le Docteur des peuples. (An 381 av. J.-C)

XIX. — Rome. — Autres traditions romaines. — Virgile et les Sibylles. — Le poëte Manilius. — Julius Marathus.

XX. — Autres traditions et interprétations de la Synagogue, concernant la future conversion des peuples, tirées de la *Midras thèhillim*, du livre *Beressith Rabba*, du Talmud, et de divers écrits des Rabbins.

Jésus a appelé et a converti la multitude des Gentils au culte du vrai Dieu. — Il a régné, depuis, dans le monde entier,

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

I. — Accomplissement de toutes les Prophéties et traditions précédentes dans la personne de Jésus de Nazareth, suivant les Ecrits canoniques. — Jésus a prédit la conversion des nations.

II. — Il a annoncé que les Gentils de l'Orient et ceux de l'Occident allaient faire partie du Peuple de Dieu, avec Abraham, et que la masse des Juifs en serait retranchée.

III. — Les promesses faites à Abraham, relatives aux Gentils, sont accomplies en Jésus-Christ.

IV. — La Gentilité va être substituée au peuple hébreu, et possédera les priviléges attachés au Royaume et au Peuple de Dieu.

V. — Oracle appliqué à Jésus et accompli par lui.

VI. — Jésus a prévu et a prédit la diffusion générale de sa loi parmi toutes les nations de l'univers.

VII. — La conversion des nations devait être, d'après les desseins de Jésus, sa grande œuvre, son œuvre principale.

VIII. — Dès sa naissance, Jésus avait été prédit comme devant être la Lumière des Gentils.

IX. — Les prémices de la conversion des Gentils sont les Rois Mages.

X. — La Gentilité et le monde entier ne doivent, chose singulière ! se convertir à Jésus que par l'effet de sa mort, et qu'après sa mort sur la croix.

XI. — Aussitôt après la mort de Jésus et son Ascension, les peuples étrangers se convertirent et firent partie de son Eglise.

XII. — Un des princes d'Ethiopie se convertit, et bientôt la reine et toute l'Ethiopie suivirent son exemple.

XIII. — Les Juifs et les Gentils, tous sont appelés.

XIV. — Saul est suscité pour être l'Apôtre et le Docteur spécia des Gentils.

XV. — Corneille, sa famille, et un grand nombre de Gentils, reçoivent la foi, le Saint-Esprit et le Baptême.

XVI. — La Gentilité, désignée sous l'emblème des animaux quadrupèdes, reptiles, et volatiles, fait partie de l'Eglise de Jésus.

XVII. — Conversion de Paul, proconsul, et d'un grand nombre de Juifs et de Gentils.

XVIII. — La porte de la foi est ouverte aux Gentils.

XIX. — Concile de Jérusalem au sujet des Gentils.

XX. — La Grèce.

XXI. — L'Asie Mineure.

XXII. — S. Paul est envoyé vers les nations lointaines.

XXIII. — La plupart des Juifs croyaient en Jésus ; mais ils voulaient garder avec l'Evangile les Observances Légales.

XXIV. — S. Paul donne des raisons théologiques de l'admission des Gentils à la foi.

XXV. — Diffusion universelle de la foi chrétienne parmi toutes les nations du monde, accomplie dès le temps des Apôtres.

XXVI. — Même point.

XXVII. — Même point. — L'Orient et l'Occident et la plus grande partie des nations sont, dès le temps des Apôtres, remplis de l'Evangile de Jésus.

XXVIII. — Doctrine de S. Paul sur le mystère de la vocation des Gentils. — Ce mystère, jusqu'ici inconnu, est maintenant révélé et déjà accompli.

XXIX. — S Paul enseigne que l'adoption des Gentils en place des Juifs, a été figurée et prophétisée dans les deux fils d'Abraham.

XXX. — Les Apôtres S. Pierre et S. Jean attestent aussi la rapidité de la propagation évangélique parmi les Gentils.

4e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PREMIERS CHRÉTIENS.

SOMMAIRE

Certitude et perpétuité du même accomplissement, suivant les Auteurs ecclésiastiques, primitifs et subséquents.

I. — Universalité du Règne de Jésus, dès les temps apostoliques. — *Témoignages*.

II. — S. Hermas (an. 40-70 de J.-C.)

III. — S. Ignace, martyr (l'an 70-105 de J.-C.)

IV. — S. Justin (an 104-166.)

V. — S. Irénée (140-202)

VI. — Les Promesses faites à Abraham sont accomplies par Jésus sur les Gentils.

VII. — L'Evangile de Jésus éclaire l'Orient et l'Occident. — S. Clément d'Alexandrie, prêtre (l'an 184)

VIII. — Enumération détaillée de toutes les nations du monde connu, qui ont cru en Jésus. — Tertullien (194-220.)

IX. — Diffusion universelle de l'Evangile. — Origène (185-25 :)

X. — S. Cyprien. — Arnobe. — Lactance. — S. Athanase.

XI. — Eusèbe de Césarée — La Loi de Jésus, semblable à la lumière du soleil, éclaire universellement le genre humain.

XII. — Eglises chrétiennes.

XIII. — S. Cyrille, Patriarche de Jérusalem, et plusieurs autres historiens.

XIV. — Le Règne de Jésus s'étend sur le monde entier : tous les peuples sont convertis.

XV. — S. Chrysostôme (388), Théodoret (400-460), attestent que de leur temps le christianisme est établi chez tous les peuples, sans exception.

XVI. — Empire universel et perpétuel de Jésus-Christ. — Progrès de l'Evangile. — *Réflexion* sur les hérésies et les schismes qui viennent déchirer l'unité de l'Eglise de Dieu. — Le Christianisme recouvre successivement les peuples tombés dans les hérésies ou retombés dans le Paganisme. — L'Evangile continue partout ses progrès, tant dans les pays déjà depuis longtemps éclairés de sa lumière, que parmi les peuplades barbares.

1° Les Gaules.

2° L'Italie.

3° L'Espagne.

4° L'Angleterre.

5° La Chine et l'Asie.

6° L'*Europe*. — Les Pays-Bas. — La Frise. — La Saxe. — L'Allemagne. — Entière conversion des nations septentrionales au IXe siècle. — La Russie.

7° Le Christianisme en *Orient*, en Tartarie, aux Indes, au Japon, etc., etc.

8° L'*Afrique*. — La religion chrétienne y a fleuri d'une manière fort remarquable, pendant les six premiers siècles. — Il y avait 800 évêchés. Depuis, la foi s'est conservée ou a été implantée sur différents points de ce vaste pays.

9° L'*Amérique* — Avant sa découverte, elle avait été chrétienne. — Depuis le XVe siècle, époque de sa découverte, elle n'a point cessé de l'être entièrement. — On y a trouvé des vestiges d'un christianisme primitif.

10° L'*Océanie*, et la *Nouvelle-Hollande*. — Les Chrétiens y sont très-nombreux.

11° Statistique générale du clergé catholique, en 1851.

5e COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

TRADITION PRIMITIVE NON-CANONIQUE.

OBJECTIONS DES RABBINS.

SOMMAIRE.

I. — Jésus s'attacha beaucoup de Disciples. — Ils se multipliè-

rent par milliers et par myriades aussitôt après sa mort. — *Sepher Toldos.*

II. — Une grande multitude de Juifs embrassa la religion de Jésus — Les Douze Apôtres prêchent parmi les royaumes. — *Ibid.*

III. — Schimon Képha se donne pour l'Envoyé de Jésus, opère des miracles et convertit une multitude immense de Juifs et de Gentils. — *Ibid.*

IV. — Ce que prouvent, en faveur de Jésus, les conversions très-nombreuses des Juifs, ses contemporains.

V. — Les Juifs, tombés et rejetés, sont remplacés par les Gentils. — *Talmud.* — Le *R. Jacob.*

VI. — Tous les priviléges accordés autrefois à Israël, devaient leur être enlevés, pour être donnés aux Gentils qui recevraient le Messie. C'est ce qui est arrivé. — *Midras-Tehillim.*

VII. — Embarras et aveux des Rabbins, touchant l'accomplissement des précédentes prophéties.

VIII. — Diffusion du Christianisme dès les temps apostoliques, d'après Philon, écrivain juif (10-72.)

IX. — Monument juif, qui atteste les progrès prodigieux du Christianisme après la ruine du temple (l'an 72). — *R. Moyse Egyptien.*

X. — Imprécations des Juifs contre les Israélites et les Gentils qui entraient dans l'Eglise. — Même époque.

XI. — Règne universel du Christianisme au second siècle. — Témoignage de l'hérésiarque *Bardésane.*

XII. — Même sujet. — *Histoire d'Abdias*, où l'on voit que les Douze Apôtres ont, avec les Soixante-Douze Disciples, évangélisé les trois grandes parties du monde alors habité, l'Asie, l'Europe, l'Afrique.

XIII. — Futilité des objections des Juifs, contre l'accomplissement des prophéties relatives à la vocation des Gentils.

XIV. — Sentiment du Rabbin Maimonides au sujet de la vocation des nations et de leur conversion à Jésus-Christ.

XV. — Autres objections des Juifs. — Réponses.

XVI. — Estimation du nombre des Chrétiens existant sur la terre, par un journal israélite.

6e COLONNE.

AVEUX DES ÉCRIVAINS PROFANES. — PREUVES RATIONNELLES.

SOMMAIRE.

Les auteurs païens ont attesté la propagation universelle de la Religion de Jésus.

I. — *Tacite* (an 40-96). — Rapidité de la propagation du Christianisme depuis la Judée jusqu'à Rome.

II. — *Suétone* (an 112-150), sur le même point.

III. — Sénèque le-Philosophe, — Juvénal, — Rutilius Numatianus, — Dion, — Cassius.

IV. — Dès l'an 58, la religion chrétienne était déjà répandue dans tout le monde. — *Lucien*.

V. — Des personnages distingués de Rome, et un grand nombre d'autres avaient embrassé le Christianisme sous l'empire de Domitien, c'est-à-dire de l'an 75 à l'an 102 de Jésus-Christ. — *Brutius*, — *Dion*, — *Juvénal*.

VI. — De la multitude des Chrétiens qui existaient dans le Pont et la Bithynie, en Asie. — Témoignage de Pline-le-Jeune (an 103-122). — Sa lettre à Trajan. — Observations.

VII. — Autres témoignages d'auteurs païens sur le progrès étonnant de la doctrine chrétienne parmi le genre humain (an 55-70.) — Monument. — Vopisque. — Celse, etc.

VIII. — Universalité du règne du Christianisme, malgré les persécutions. — Monuments. — L'empereur Maximin. — Cécilius.

IX. — *Conclusion*. — La propagation universelle du Christianisme est un événement miraculeux. — Raisons.

X. — Les succès du mahométisme. — Ils ne sont que les effets naturels de causes simplement humaines. — On démontre cette proposition, par la considération des moyens qui furent employés pour établir cette hérésie. — Belle réflexion de Pascal sur les moyens de propagation du Christianisme et sur ceux de l'Islamisme. — La conversion des nations étant le principal but de l'Incarnation du Fils de Dieu, la Divine Providence a pourvu abondamment aux preuves de ce grand fait, et en le faisant annoncer par de nombreux oracles prophétiques, et en confirmant son accomplissement par une foule de monuments, de faits et de témoignages historiques.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *La bénédiction et le salut seront communiqués aux nations par le Messie.* — Oracles ou promesses donnés par Dieu, 1860 ans avant Jésus-Christ.

Toutes les nations seront bénies et sauvées par le Messie.. (Gen. XII, 1.) *Le Seigneur dit à Abraham : toutes les nations de la terre seront bénies en vous.* (Et XVIII, 18)

Gen. XXII, 15, 18. *L'Ange du Seigneur appela Abraham, du ciel, pour la seconde fois, et lui dit : Toutes les nations de la terre seront bénies dans Celui qui sortira de vous.* Il ne dit pas *dans ceux qui sortiront de vous*, mais dans *Celui qui naîtra de vous*, c'est-à-dire *dans le Christ*, selon la remarque de S. Paul (*ad Gal.* III, 16.) C'est par ce fils qui doit naître de lui qu'*Abraham deviendra père de toutes les nations*, selon la promesse de Dieu. (Menoch., Huet, etc.) Abraham, en effet, ne saurait devenir *le père de toutes les nations* que par le Messie, son fils selon la chair, et les nations ne peuvent être bénies en lui que par le Messie, et qu'au temps où le Messie les convertira au vrai Dieu, au Dieu d'Abraham, (2 *col.*, 1.) Aussi David annonçant la future conversion des Gentils, la fixe après l'Ascension du Christ :

Ps. XLVI. — *Peuples, battez tous des mains ! louez Dieu : il nous a soumis les peuples, il a mis les nations sous nos pieds... Dieu monte parmi les acclamations de joie... Dieu régnera sur les nations*, regnabit super Deus gentes, *Dieu s'assied sur le trône de sa sainteté. Les princes des peuples se sont unis au Dieu d'Abraham*, principes populorum congre-

gati sunt cum Deo Abraham. Cette annonce explique le sens de la promesse faite à Abraham et la confirme (Les SS. Pères, les Rabbins, Géneb., Berth., Calmet, etc.) Cette promesse n'a pas été accomplie sous le règne de l'Ancienne Loi, puisque les derniers Prophètes hébreux en attendaient et en annonçaient de nouveau l'accomplissement. (*Voyez la preuve*, 2 *col.*, II.)

II. — *Le Messie sera l'attente des nations.* — *Jacob.* (1635 *ans av. J.-C.*)

Gen., 49, 10. *Le Sceptre ne sortira point de Juda, ni le Législateur de sa postérité, jusqu'à ce que vienne Celui qui doit être envoyé. Et il sera l'Attente des nations, et ipse erit Expectatio gentium.* Cette prophétie remarquable est confirmée par ce qu'ajoute, peu après, le patriarche, quand il dit que ses *bénédictions* particulières *dureront jusqu'à ce que vienne le Désir des Collines Eternelles*, donec veniret desiderium Collium æternorum, c'est-à-dire le Christ, qui doit apporter la grande bénédiction à toutes les nations. (Corn. à Lapide, Rupert., Cajet., Lipom., Ménoch. et les autres.) Le prophète Aggée (II, 8), appelle aussi le Christ, *le Désiré de toutes les nations, Desideratus cunctis Gentibus.* Toutes les créatures attendaient et désiraient le Sauveur, comme une terre desséchée désire et demande les pluies du ciel.

Toutes les versions et les interprétations reviennent à ce sens. *(V. Corn. à Lapide in Gen.)*

III. — *La Gentilité sera substituée au peuple hébreu, dans l'héritage des promesses.* — (*Moyse, an* 1450 *av. J.-C.*)

Deut., XXVIII, 43. *L'étranger, c'est-à-dire le Gentil qui est avec vous dans votre pays s'élèvera au-dessus de vous, et deviendra plus puissant; et pour vous, vous descendrez et vous serez au-dessous de lui... Il sera lui-même à la tête et vous serez à la queue.*

Deut., xxxii, 21. *Ils m'ont piqué de jalousie en adorant ce qui n'est point Dieu; ils m'ont irrité par leurs vanités sacriléges.*

Et moi je les piquerai de jalousie en aimant un peuple qui n'est point mon peuple, et je les irriterai en substituant à leur place une nation insensée. Les Gentils seront élus et seront le peuple de Dieu en place des Juifs rejetés. (S. Paul, *rom.* x, 19, Menoch., Tirin., etc.)

Anne, mère de Samuel, figure et prédit le même événement. Elle dit dans son cantique prophétique: *Cessez donc à l'avenir de vous glorifier avec des paroles insolentes. Que votre ancien langage ne sorte plus de votre bouche... L'arc des forts a été brisé et les faibles ont été remplis de force... Celle qui était stérile est devenue mère de beaucoup d'enfants, et celle qui avait beaucoup d'enfants est tombée dans l'impuissance d'en avoir.... Le Seigneur jugera toute la terre; il donnera l'empire à celui qu'il établira Roi* (au Roi Messie; il n'était pas question de roi, au temps d'Anne), *et il comblera de gloire le règne de son Christ.* Anne prédit clairement la stérilité future de la Synagogue et la fécondité de l'Eglise du Roi Messie. (*Corn. à Lap., Sacy, Huet.)*

Isaïe (l. iv, 1 et suiv.), répètera plus tard cette prophétie en ces termes : *Réjouissez-vous stérile, vous qui n'enfantiez pas; chantez des cantiques de louanges et poussez des cris de joie, vous qui n'aviez point d'enfants, parce que celle qui était abandonnée a maintenant plus d'enfants que celle qui avait un mari, dit le Seigneur. Prenez un lieu plus grand pour dresser vos tentes; étendez le plus que vous pourrez les rideaux qui les environnent, rendez-en les cordages plus longs, et affermissez-en les pieux; car vous vous étendrez à droite et à gauche, votre postérité aura les nations pour héritage, et elle repeuplera les villes désolées.* Quoi de plus beau que cette image! Qu'y-a-t-il de plus expressif pour marquer la fécondité de la future Eglise du Messie, ainsi que le divorce du Seigneur

avec la Synagogue, son ancienne épouse? (Voyez Isaïe, 49, où vous trouverez la même image et la même prophétie.)

IV. — *Dieu donnera au Messie l'empire universel des nations et de toute la terre.*

Ps. II, 7. Dieu dit au Messie son fils : *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui : demandez-moi les nations et je vous les donnerai en héritage; vous posséderez toute l'étendue de la terre.* Ce texte ne convient point à David qui n'a point demandé les nations pour héritage, ni reçu *les extrémités de la terre* pour domaine. (Berth.) Il n'a régné que dans la Judée, sur un peu plus de 40 lieues de long sur 15 ou 16 de large. De plus il n'a pas été le fils de Dieu, engendré de Dieu.

Ps. XVII, 47. *Vous me délivrerez des dissensions du peuple; vous m'établirez chef des nations. Un peuple que je n'avais point connu s'est attaché à mon service ; il m'a obéi dès qu'il a entendu ma voix. Mais pour mes enfants ils sont devenus comme des étrangers à mon égard, ils m'ont menti.* Les Gentils deviendront fidèles au Christ, et les Juifs lui seront infidèles. (Génébr. I, *explic.*; Berth., 2 ; Calmet, *explication principale.*) S. Paul, *Rom.* XV, 9, cite encore ces paroles du même psaume : *O Dieu, qui m'assujettissez les peuples, je vous louerai pour cela parmi les nations.* Cet apôtre tire de là une preuve du futur appel des Gentils au culte du vrai Dieu. La conversion des nations est présentée ici comme le prix et l'effet des souffrances du Messie. C'est ce que prouve encore invinciblement le psaume XXI. Le Messie y prédit qu'après sa Passion *les Gentils se convertiront.*

Ps. XXI, 30. *Alors toutes les extrémités de la terre s'en souviendront et se convertiront au Seigneur,* convertentur ad Dominum universi fines terræ, *et toutes les familles des nations se prosterneront en sa présence, car c'est au Seigneur qu'il appartient de régner et il dominera sur toutes les nations. Tous*

les heureux de la terre se sont prosternés devant le Seigneur : tous ceux qui descendent dans la terre tomberont en sa présence. Et mon âme vivra pour lui, et ma postérité le servira. Une génération future sera annoncée comme appartenant *au Seigneur ; les cieux annonceront sa justice au Peuple futur que le Seigneur a fait*, Populo qui nascetur, quem fecit Dominus.

Il est certain par l'examen raisonné, par tous les Pères et par les anciens Rabbins, que ce psaume regarde le Messie, et par conséquent que la conversion des Gentils sera l'œuvre du Messie, et le fruit de sa Passion et de sa Croix.

Ps. XLIV, 17. David, après avoir annoncé le *règne de vérité*, de paix *et de douceur qu'il établira parmi les peuples*, ajoute : *vous aurez des enfants qui prendront la place de vos pères ; vous les établirez* (ô Roi Messie), *princes sur toute la terre*, constitues eos principes super omnem terram.... *C'est pour cela que les peuples vous loueront dans tous les siècles et à jamais*. On doit dire de ce psaume ce qui vient d'être dit du précédent ; il a certainement pour objet le Roi Messie et son Eglise universelle. (Calmet, Berthier.)

Le ps. XLVI, selon les SS. Pères et les Rabbins, regarde le Messie, son Ascension et la Vocation des Gentils, comme il a été dit plus haut.

Le ps. XLIX annonce que le Christ éclairera les Juifs et tous les Gentils de la lumière de sa Loi Nouvelle : *le Dieu des Dieux a parlé, et il a appelé la terre, depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, de Sion, qui est l'éclat de sa beauté*. (Berth., Bellanger.) Il annonce un sacrifice nouveau en place des anciens. (V. 13 jusqu'au 25.) Cela s'accorde avec ce que dit Malachie *du sacrifice qu'on offrira depuis le Levant jusqu'au Couchant*, et avec ce que disent Isaïe et Michée de *la Loi* future *qui sortira de Sion*, lorsque les nations se convertiront au vrai Dieu.

V. — *L'Ethiopie, l'Egypte.*

Le ps. LXVII, d'après les Pères et les Talmudistes, annonce clairement le même événement (Calmet, Genébr., Bellarm., Berth., etc. (2 *col.*, III et VIII.) R. Jonathan.

Le ps. suivant, LXVII, annonce *que les royaumes de la terre célébreront le Christ qui monte au-dessus des cieux;* Regna terræ... psallite Deo qui ascendit super cœlum cœli, v. 34. Il marque, au verset précédent, que Dieu dissipera les persécuteurs du Christ; que l'Egypte se donnera à lui et que l'Ethiopie s'empressera de recevoir sa Loi: *dissipez les nations qui veulent la guerre ; il viendra des envoyés de l'Egypte; l'Ethiopie s'empressera d'étendre ses mains vers le Seigneur.* Nous verrons ces peuples se convertir les premiers. (*Comp.* 3 *col.*, XII.)

VI. — *L'Arabie, Saba et toutes les extrémités du monde ; les îles lointaines et les pays d'outre-mer.*

Le ps. LXXI, qui regarde le Messie, d'après les Pères et les Rabbins, parle ainsi de son Règne universel :

Sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre; et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Les Ethiopiens se prosterneront devant lui et ses ennemis baiseront la terre en sa présence. Les rois d'au-delà de la mer et des îles lui offriront leurs dons ; les rois de Séba et de Saba lui apporteront des présents. Tous les rois l'adoreront : toutes les nations lui seront assujetties... Il vivra à jamais, et on lui apportera de l'or de l'Arabie. On l'adorera toujours à cause de lui-même et on le bénira pendant tout le jour... Et toutes les tribus de la terre seront bénies en lui : (Dieu renouvelle ici sa promesse faite à Abraham, à Jacob, etc.) *toutes les nations le glorifieront... Toute la terre sera remplie de sa majesté. Ainsi soit il ! ainsi soit-il.* Tous les Interprètes, même les Rabbins, anciens et modernes, expliquent ce psaume des temps du Messie.

(Mariana, Emm. Sà, Tirinus, Huet, etc. ; S. Jér., Théod., Euthymius, etc.) Les Juifs. (*Comp.* 2 *col.*, VIII, 3.)

Le ps. LXXXV, 9. renferme une prophétie très-positive sur ce point : *Toutes les nations que vous avez créées, Seigneur, viendront vous adorer, et elles glorifieront votre nom. Omnes gentes, quascumque fecisti, venient et adorabunt coram te, Domine, et glorificabunt nomen tuum.* Ceci fut dit lorsqu'il n'y avait que le petit nombre des Juifs qui adorait Dieu ; toutes les autres nations que Dieu a créées, étaient plongées dans l'idolâtrie. C'était donc une prophétie : ainsi il doit arriver que les nations soient converties, et il faut croire qu'à l'époque où cette conversion générale aura lieu, cette prophétie sera accomplie conformément au dessein de Dieu. (S. Aug., Génébr., Tirin., Calmet, Berth.

VII. — *Tous les peuples étrangers feront partie de la Nouvelle Jérusalem, c'est-à-dire de l'Eglise du Christ.*

Ps. LXXXVI. *O Cité de Dieu, on a annoncé de vous des choses glorieuses. Je ferai, dit le Seigneur, qu'on mettra les Egyptiens et les Babyloniens au nombre de ceux qui me connaissent : les Philistins, les Tyriens et les Ethiopiens seront comptés parmi les Enfants de Sion. On lui dira que des hommes sans nombre sont nés en elle ; aussi est-ce le Très-Haut qui l'a fondée. Le Seigneur comptera les peuples sur les tables* du dénombrement et les y inscrira tous *comme citoyens de cette Cité* Sainte. (l'Hébr. ; *v.* 2 *col.*, VIII,) Il n'y aura plus de distinction, ni de Juifs, ni de Gentils, ni d'étrangers ; tous serviront le vrai Dieu, et tous feront partie de son Peuple saint. Telle est l'explication de tous les Interprètes Chrétiens, dit Calmet ; Eusèbe va même jusqu'à dire qu'il est impie d'entendre ce psaume de la Jérusalem terrestre. (Arnobe, S. Jér., S. Aug., Théod., Euthymius, dans Tirinus.)

Le ps. XCV a de même pour objet la vocation des Gentils : il s'adresse à toutes les nations, il les invite à venir

louer Dieu dans la Nouvelle Sion, après avoir quitté les idoles: *Chantez des cantiques au Seigneur et bénissez son nom; annoncez dans toute la suite des jours l'heureuse nouvelle du salut qu'il nous a apporté; publiez sa gloire parmi les nations et ses merveilles parmi les peuples; car le Seigneur est très-grand; il est au-dessus de tous les dieux; que sont les dieux des nations, sinon des Démons?... Venez, peuples différents, venez rendre hommage au Seigneur et reconnaître sa puissance. Rendez au Seigneur la gloire qui est due à son nom; apportez vos dons, et entrez dans ses parvis. Adorez le Seigneur dans son auguste Sanctuaire*; *tremblez devant lui, habitants de la terre; publiez ceci parmi les nations: le Seigneur est entré dans son Règne* (*par le Bois*, c'est-à-dire par le bois de la croix, ajoutent les Septante, comme l'attestent S. Justin, Tert., S. Cyprien, Lactance, Arnobe, S. August., Cassiodore et l'ancienne version latine et gothique; mais les Juifs, dit S. Justin, *in Dial*, ont supprimé ces mots par haine contre les Chrétiens).

Le ps. XCVII, 3, annonce le Règne éternel du Messie et le salut du monde par le Christ :

Le Seigneur a fait connaître le Salut dont il est l'auteur; il a manifesté aux yeux des nations la Justice (ou *le Juste*) *qui vient de lui.... Toutes les nations de la Terre ont vu le Salut que notre Dieu leur a envoyé.* C'est pourquoi le Prophète invite tout l'univers à se réjouir de ce salut et à célébrer le Christ *qui viendra juger l'univers avec justice et les peuples avec la plus exacte équité.* Les Juifs et tous les interprètes Chrétiens voient ici le Règne du Messie sur les nations. (*Calmet*, I, exp. *Bellarm.*, etc.)

Le ps. CI, que S. Paul (Hebr., I, 10), restreint à la personne du Christ, marque la rédemption et la conversion des Gentils et des rois au vrai Dieu: *Alors les nations craindront votre nom, ô Dieu, et tous les rois de la terre* (omnes) *révèreront votre gloire... Que ces choses soient écrites pour la génération future: et le peuple qui doit naître* (c'est-à-dire l'Eglise

du Christ), *chantera les louanges* du Seigneur... *Lorsque les peuples et les rois se seront réunis en un corps pour servir le Seigneur*, in conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino.

Berthier montre que cette prophétie ne s'est jamais historiquement accomplie qu'à la venue de Jésus-Christ ; jamais les rois ne se sont accordés pour rendre un culte au vrai Dieu. S. Augustin, S. Grégoire-le-Grand, Cassiodore, Bellarmin, l'expliquent de même. Pour que les Juifs ne s'attribuassent pas cette prophétie, dit Bellarmin, il a plu à l'Esprit-Saint d'avertir qu'elle regarde *un Peuple nouveau qui naîtra dans les temps à venir.*

Ps. CIX, 3. — *Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance : Régnez avec empire au milieu de vos ennemis.* Ces paroles qui concernent certainement le Christ, annoncent que son Règne sortira de la Judée pour s'étendre partout l'univers et sur tous les peuples. (Génébr., Huet, et tous les Interprètes.) Il régnera partout avec empire, malgré une foule d'adversaires.

Le psaume CXVI exhorte toutes les nations à louer Dieu, à cause du Messie futur, en qui elles doivent être bénies. (S. Paul, *Rom.*, 5 ; — Euthymius, Bellarmin, Molanus, Muis, Flaminius, les R. R. Kimki et David, etc.)

Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples, célébrez tous sa gloire, Laudate Dominum omnes gentes..., *parce que sa miséricorde s'est affermie sur nous, et que la fidélité du Seigneur subsiste éternellement* ; car il accomplira les promesses qu'il a faites à Abraham, de bénir tous les peuples dans le Christ sorti de sa race. (*Comp.*, 2 *col.* VIII, 4.)

VIII. — Isaïe, 790 ans avant J.-C. — *Toutes les nations s'empresseront de venir dans l'Eglise catholique, afin de connaître et de suivre sa Loi.*

Is., II, 1 et suiv. — *Vision d'Isaïe, fils d'Amos, touchant*

Judas et Jérusalem. Dans les derniers temps, la Montagne éclatante, εμφανες (72), *de la Maison du Seigneur sera fondée sur le haut des monts* (c'est-à-dire dans tous les lieux remarquables). *Et elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule*, et fluent ad eum omnes Gentes. *Plusieurs y viendront en disant : allons, montons à la Montagne du Seigneur et à la Maison du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la Loi sortira de Sion, et la Parole du Seigneur, de Jérusalem. Il jugera les nations et reprendra plusieurs peuples.* Isaïe ajoute que Dieu aura alors *rejeté la Maison de Jacob*, c'est à-dire les Juifs ; que l'*idolâtrie sera entièrement détruite*, v. 18 ; que *Dieu sera seul grand en ce jour-là*, v. 17. Qui pourrait méconnaître ici l'annonce du futur établissement de l'Eglise universelle du Messie chez tous les peuples ; la propagation lointaine de la Loi de Dieu lorsqu'elle partira de Jérusalem ; enfin, la substitution des Gentils à la place des Israélites, qui seront alors rejetés ? (*Comp.*, 2 *col.*, VIII, 5.)

Michée (40 ans après), reçut ordre de renouveler cette importante prophétie, et on la retrouve dans ce prophète, conçue dans les mêmes termes, IV, 1 : *Dans les derniers temps la Montagne de la Maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts ; elle s'élèvera au-dessus des collines, et les peuples y accourront en foule. La multitude des nations y viendra, en disant : Allons, montons à la Montagne du Seigneur et à la Maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la Loi sortira de Sion, et la Parole du Seigneur, de Jérusalem, etc.* (Voir 2 col., VIII, 5.) *Les derniers temps*, dans l'Ancien Testament, marquent ordinairement les temps du Messie (Calmet), et la fin de la République juive. Il doit se faire un concours des peuples de toutes les parties de l'univers dans l'Eglise du Messie !

Ces peuples convertis ne devront plus s'écarter des voies de Dieu : *Nous marcherons au nom du Seigneur notre Dieu, jusque dans l'Eternité et au-delà*, ambulabimus in nomine Domini Dei nostri in æternum et ultra.

IX. — *La foi au vrai Dieu sera répandue partout l'univers.*

Ps., xi, 9, 10. —*Il sortira un Rejeton illustre de la tige de Jessé..... La terre est remplie de la connaissance du Seigneur, comme la mer l'est des eaux dont elle est couverte*, repleta est terra scientia Domini, sicut aquæ maris operientes. *En ce jour-là, le Rejeton de Jessé sera exposé devant les peuples comme un étendard ; les nations lui offriront leurs prières, et son sépulcre sera glorieux.* L'univers entier connaîtra le vrai Dieu et son Christ, auquel il adressera ses prières. Quoi de plus littéral, de plus clair et de plus positif que cette prophétie ! (*Voir 2 col.*, viii, 6.)

X. — *L'Ethiopie, l'Egypte et l'Assyrie se convertiront au vrai Dieu.*

Isaïe, xviii, 7, après avoir prédit la défaite des Ethiopiens par Nabuchodonosor, prédit aussi qu'au temps du Christ, *ce peuple déchiré et terrible, offrira un présent au Seigneur des armées et viendra au lieu où est invoqué le Dieu des armées, à la montagne de Sion.* — (Ménochius, Foreiro, Tirinus.)

Isaïe, xix, 18 et suiv. — *En ce temps-là, il y aura cinq villes dans l'Egypte qui parleront la langue de Chanaan et qui jureront par le nom du Seigneur des armées ; l'une d'entre elles sera appelée la ville du Soleil. Il y aura dans ce temps-là un autel du Seigneur au milieu de l'Egypte, et un monument consacré au Seigneur à l'extrémité du pays. Ce sera dans l'Egypte un signe et un témoignage de la puissance du Dieu des armées ; car ils crieront au Seigneur, étant accablés par celui*

qui les opprimait, et il leur enverra un Sauveur et un Protecteur qui les délivrera. Alors le Seigneur sera connu de l'Egypte, et les Egyptiens connaîtront le Seigneur en ce temps-là; ils l'honoreront avec des hosties et des oblations; ils lui feront des vœux et les accompliront. Isaïe ajoute qu'au temps du Christ, la *paix existera entre les Egyptiens et les Assyriens ;* qu'alors, la *bénédiction sera au milieu de la terre*, benedictio in medio terræ. C'est par Israël que la bénédiction promise à Abraham devait s'étendre sur toutes les nations. (*Les mêmes Interprètes*, Calmet, Alvarez et une foule d'autres, cités par Tirinus.)

XI. — *Affranchissement général des peuples convertis au vrai Dieu.*

Isaïe, XXV, 6, 7, 8, 9. — *Le Seigneur préparera à tous les peuples sur cette Montagne un festin délicieux... Il abattra sur cette montagne* (dans la nouvelle Eglise) *ce bandeau qui était lié sur les yeux de tous les peuples ; il rompra la toile que l'ennemi avait ourdie et qui enveloppait toutes les nations*, super omnes nationes. *Il engloutira la mort pour jamais, et le Seigneur Dieu séchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de dessus la terre l'opprobre de son peuple ; car c'est le Seigneur qui a parlé.* Cette délivrance sera l'œuvre du Christ. (S. Cyrille, Procope, Eusèbe, Léon de Castro, Tirinus, Foreiro, etc.) L'Esprit de ténèbres aveugle les Gentils idolâtres ; il les afflige et les tient dans ses chaînes et sous le joug du péché ; mais le Christ brisera ce joug et sera leur Sauveur.

Isaïe, XXVII, 13, désigne encore cette même Rédemption du genre humain. (S. Jérôme, S. Cyrille, Théodoret, Alvarez, etc.)

Et Isaïe, XXXI, 7. — La chute générale des idoles est annoncée en cet endroit. (Huet.)

XII. — *Toute la Gentilité, sous le Règne du Messie, se convertira à Dieu, et fera l'ornement et la joie de l'Eglise.*

Is., xxxv et suiv. — Il est certain qu'Isaïe prédit ici la venue et les miracles du Christ. Mais il prédit en même temps que la Gentilité, qui aura été jusque-là comme un champ stérile et délaissé de Dieu, sera alors favorisée de Dieu et rendue fertile en fruits de justice : *La terre déserte et sans chemin se réjouira, la solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme le lis. Elle poussera et elle germera de toutes parts; elle sera dans une effusion de joie et de louanges.* Après avoir prédit ici les miracles du Christ, Isaïe poursuit : *La terre qui était desséchée se changera en un étang, et celle qui était altérée en des fontaines ; dans les cavernes où les dragons habitaient auparavant, on verra naître la verdure des roseaux et du jonc... Il y aura là un chemin élevé et une voie qui sera appelée la Voie Sainte; celui qui est impur n'y passera point.... Ceux que le Seigneur aura rachetés retourneront et viendront dans Sion, chantant ses louanges ; ils seront couronnés d'une allégresse éternelle ; leur ravissement de joie ne les quittera point, la douleur et les gémissements en seront bannis.* — S. Cyr., S. Jérôme, Théodoret, Eusèbe, S. Hilaire, S. Grégoire de Naziance, Tirinus, Foreiro, et tous les Interprètes, enseignent que cet oracle annonce la future effusion des bénédictions et des grâces de Dieu sur la Gentilité. C'est du reste ce qu'indiquent la pensée du Prophète et les prophéties suivantes.

XIII. — *La Gentilité, désignée sous l'image des animaux des champs, deviendra le peuple de Dieu.*

Isaïe, xliii, 19 et suiv. — *Je m'en vais faire des miracles tout nouveaux; bientôt ils paraîtront, et vous les verrez; je ferai un chemin dans le désert* (il répète l'oracle précédent), *je ferai couler des fleuves dans une affreuse solitude. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront*, glorifi-

cabit me bestia agri, dracones et struthiones, *parce que j'aurai fait naître des eaux dans le Désert, et des fleuves dans une affreuse solitude pour donner à boire à mon Peuple, au peuple nouveau que j'ai choisi. J'ai formé ce peuple pour moi, il publiera mes louanges.* Dieu dit qu'il s'est choisi ce nouveau peuple pour remplacer *Israël qui ne s'applique point à le servir*, et il reproche longuement à celui-ci son ingratitude.

Tous les Interprètes l'entendent ainsi. (*Comp.*, 2 *col.*, IX.)

Les Prophètes désignaient sous le nom de *bêtes des champs*, les Gentils et les Barbares, comme on le voit, *Jérémie*, XXVII, *v.* 6, et XXVIII, *v.* 14, d'après l'interprétation de S. Jérôme, de Théodoret, de Raban, etc. — C'est pourquoi David, ps. LXVII, *v.* 10, dit en parlant de l'Eglise du Christ, qui sera composée des Gentils : animalia tua habitabunt in ea, c'est-à-dire *vos animaux habiteront en elle*. (Tert., Clem. Alex., S. Jér., Théodor., etc. Les Rabbins, 2 *col.*, IX.)

De plus, dans le chap. XI d'Isaïe, qui a été cité plus haut, il est prédit que le Messie, cet illustre Rejeton de Jessé, *sera l'étendard des peuples ; que les nations l'invoqueront ; et alors*, ajoute le Prophète en ce même endroit, *le loup habitera avec l'Agneau ; le léopard se couchera auprès du chevreau ; le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble et un petit enfant*, (le plus humble), *les conduira. Le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages : leurs petits se reposeront les uns avec les autres ; et le lion mangera la paille comme le bœuf, parce que la terre sera remplie de la connaissance du Seigneur, comme la mer l'est des eaux dont elle est couverte.* Le lion, le loup, le léopard, les ours, désignent les gentils, les tyrans, les persécuteurs. La Loi du Messie, qui sera répandue par toute la terre, comme l'eau dans l'Océan, adoucira et corrigera ces idolâtres barbares ; et ils habiteront alors avec les brebis, les agneaux, les chevreaux, sans leur faire de mal, c'est-à-dire ils vivront en

paix et en parfaite amitié avec les fidèles et même avec les simples et les plus pauvres. Tel sera l'effet de la connaissance du Messie et de sa Loi, parmi les Gentils. (S. Jér., Tirinus, Foreiro, et tous les Pères et les Interprètes expliquent ainsi cette prophétie figurative). Elle est répétée dans les mêmes termes (*Isaïe*, LXV, *v*. 25), et elle a le même sens; de même dans Osée, 11, 18. — (*Comparez*, 2 *col.*, x.)

XIV. — *Le Messie sera établi pour être la Lumière de toutes les nations, leur Sauveur, leur Docteur, leur Réparateur, leur Législateur.*

Isaïe, XLII, 1 et suiv. — *Voici mon Serviteur dont je prendrai la défense; voici celui que j'ai choisi et en qui je me suis complu; je l'ai rempli de mon Esprit et il rendra ou annoncera la justice aux nations,* judicium gentibus proferet.... *Il ne fera point acception des personnes...; il ne sera point triste, ni précipité jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur toute la terre, et les nations d'au-delà les mers attendront sa Loi,* donec ponat in terra judicium et legem ejus insulæ exspectabunt.. *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice, je vous ai pris par la main, je vous ai conservé et je vous ai établi,* ô Christ, *pour être le Médiateur de l'Alliance du peuple,* c'est-à-dire pour accomplir les Promesses faites à mon Peuple), et pour être la lumière des nations, et dedi te in fœdus populi, in lucem gentium, *pour que vous ouvriez les yeux des aveugles... chantez au Seigneur un cantique nouveau, publiez ses louanges d'un bout de la terre à l'autre, vous qui allez sur la mer et sur toute l'étendue de ses eaux; vous, îles, et vous tous qui les habitez. Ils publieront la gloire du Seigneur; ils annonceront ses louanges dans les îles.* Le Seigneur dit ensuite qu'il détruira en tout lieu les règnes des idoles et le culte des faux dieux (S. Jér., Procope, hic.). *Je rendrai déserts les monts et les collines où ils sont adorés. Je conduirai*

les aveugles dans une voie qui leur était inconnue, et je les ferai marcher dans des sentiers qu'ils avaient toujours ignorés. Je ferai que les ténèbres devant eux se changeront en lumière, et que les chemins tortus seront redressés. Tous les idolâtres seront *couverts de confusion* à la vue de leurs erreurs ; *ils se convertiront*, tandis que Jacob sera aveuglé et sourd à la voix du Messie, et sera sous le poids de sa colère. Voilà les Juifs aveuglés, punis, remplacés par les Gentils. (S. Justin, S. Jérôme, S. Chrysostôme, Théodoret, Procope, Foreiro, Tirinus, Ménochius, et les autres.)

XV. — *Même sujet. — Toute l'étendue de l'univers se convertira au Christ et remplira son Eglise.*

Isaïe, XLIX, 1 et suiv. — C'est le Christ qui parle : *Ecoutez-moi, Iles, et vous, peuples éloignés, prêtez l'oreille... Et maintenant le Seigneur qui m'a formé dès le sein de ma mère pour être son serviteur, me donne ordre pour ramener Jacob à lui... Le Seigneur m'a dit : C'est peu que vous me serviez pour réparer les tribus de Jacob, et pour convertir à moi les restes d'Israël ; voici que je vous ai établi pour être la Lumière des nations et le Salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre.* Ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ... *Je vous ai établi pour être le Réconciliateur du peuple, pour réparer la terre, pour posséder les héritages dissipés des Gentils, pour les tirer des chaînes et des ténèbres* de l'idolâtrie. *Ils viendront de loin, les uns du Septentrion, les autres du Couchant, et les autres de la terre du Midi. Levez les yeux et regardez tout autour de vous ; toute cette grande assemblée de monde vient se rendre à vous. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que vous serez entourée de tous ceux-ci, comme d'un ornement dont vous serez revêtue, et que vous en serez parée comme une épouse l'est de ses parures. Vos déserts, vos solitudes et votre terre pleine de ruines seront trop étroites pour la foule de ceux qui viendront s'y établir. Les en-*

fants qui vous viendront après votre stérilité, vous diront encore : le lieu où je suis est trop étroit; donnez-moi une place pour pouvoir y habiter. Vous direz alors en votre cœur : qui m'a engendré ces enfants, moi qui étais stérile et qui n'enfantais point? tous ces enfants, d'où sont-ils venus? Voici ce que dit le Seigneur : J'étendrai ma main vers les nations et j'élèverai mon étendard devant les peuples ; et ils vous apporteront vos fils entre leurs bras. Les rois seront vos nourriciers, et les reines vos nourrices ; ils vous adoreront en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds...

D'après cet oracle il est certain, 1° qu'il s'agit de la mission du Messie ; 2° que sa mission ne se borne pas au peuple juif, mais qu'elle s'étend à la conversion des nations ; 3° que sa lumière doit tout éclairer jusqu'aux extrémités de la terre ; 4° qu'il sera l'étendard qui réunira tous les peuples, les rois, les reines, dans la nouvelle Eglise, en sorte que celle qui n'avait point enfanté jusqu'alors, sera étonnée de la foule innombrable de ses enfants. (Ménochius, Tirinus avec tous les saints Pères, donnent ainsi l'explication de ce chapitre.)

Il faut reconnaître, toutefois, qu'il y a ici prédiction simultanée du prochain rétablissement de Jérusalem et de la conversion des Gentils au temps du Messie. La prophétie du premier objet donne occasion à la prophétie du second ; et l'accomplissement du premier doit être la figure et la preuve confirmative du futur accomplissement du second.

XVI. — *Les Gentils suivront la Loi du Christ.*

Is., LI, 4, 5, 6, 16. *Ecoutez-moi, ô mon peuple : la Loi sortira de moi et ma Justice éclairera les peuples, et se reposera parmi eux,* comme au lieu de sa destination. *Mon Juste est proche et mon Sauveur va paraître; et mes bras,* c'est-à-dire ma puissance et ma force que j'exercerai par mon Christ, *jugeront les nations. Les Iles,* c'est-à-dire les nations lointaines,

m'attendront, elles attendront mon Bras puissant, mon Christ Sauveur. *Le salut que je donnerai sera éternel et ma justice subsistera pour jamais.* Le Christ créera un nouvel univers spirituel, *v.* 16. (S. Jérôme, Ménochius, Tirinus, etc.)

XVII. — *Tous les peuples et les rois écouteront avec soumission les paroles du Christ.*

Is., LII, 10, 15. *Le Seigneur a fait voir son Bras Saint aux yeux de toutes les nations; et toutes les régions de la terre verront le Sauveur que notre Dieu doit nous envoyer... Il arrosera beaucoup de nations; les rois se tiendront devant lui dans le silence, parce que ceux auxquels il n'avait point été annoncé, le verront; et ceux qui n'avaient point entendu parler de lui le contempleront.* Il est certain que ces paroles ne doivent s'appliquer qu'au Messie; ce qui précède et surtout ce qui suit l'indiquent. C'est ainsi que l'ont entendu S. Justin, Origène, S. Aug., S. Jér., tous les Pères et Interprètes, et S. Paul lui-même. (*Rom.*, XV, 21.)

Il faut joindre à cette prophétie celle du chapitre LXII d'Isaïe : *Les nations verront votre Juste, tous les rois verront votre Sauveur illustre; et on vous appellera d'un nom nouveau. Le Seigneur a fait entendre ces paroles jusqu'aux extrémités de la terre; dites à la fille de Sion : Votre Sauveur vient !.....* Isaïe fait admirer ensuite la multitude infinie qui doit peupler la nouvelle Sion.

XVIII. — *Le Messie doit être le Chef et le Docteur des Gentils et des nations inconnues aux Juifs.*

Is., LV, 3, 4, 5. Le Seigneur assure qu'il *établira son Alliance éternelle, et qu'il accomplira infailliblement les promesses faites à David, et relatives au Messie : Je le donnerai*, dit-il, *pour Témoin aux peuples, pour Maître et pour Chef aux Gentils*, testem populis, ducem ac præceptorem Gentibus. *Vous appellerez à vous une nation qui vous était inconnue; les peu-*

ples qui ne vous connaissaient point, accourront à vous à cause du Seigneur, votre Dieu et du Saint d'Israël, qui vous aura rempli de sa gloire.

Cette prophétie n'est applicable qu'au Christ, qui seul sera le chef et le docteur des nations et qui réunira dans le nouvel Israël des peuples que les Juifs ne connaissaient point. S. Jér., S. Ambr., S. Cyrille, Hesychius, Léon de Castro, Tirinus, Huet, etc., l'expliquent du Christ.

Isaïe, au chap. LVI, 3, 4, 5, 6, 7, 8, annonce très-clairement que les Etrangers seront réunis à Israël; au chapitre LVII, 19, il dit que *la paix et la parole du Christ seront annoncées aux nations qui sont éloignées et aux Juifs qui sont proche.* (S. Paul, *Ephes.*, Foreiro.)

XIX. — *L'Orient et l'Occident honoreront le Sauveur.*

Is., LIX, 19, 20. *Alors ceux qui sont du côté de l'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux qui sont du côté de l'Orient révèreront sa gloire, lorsqu'il viendra comme un fleuve impétueux dont un souffle violent agite les eaux; lorsqu'il sera venu un Rédempteur à Sion et à ceux de Jacob qui abandonneront l'iniquité, dit le Seigneur.* Vient ensuite l'annonce de la Nouvelle Alliance. Ce Sauveur viendra donc pour sauver tous ceux qui abandonneront l'iniquité, quels qu'ils soient, Juifs ou Gentils. (S. Paul, *Rom.*, XI, 26; S. Jér., S. Cyr., Procope). La rapidité de la diffusion de la Loi du Christ par tout l'univers est exprimée ici. (Foreiro, Tirinus.)

XX. — *Tout l'univers et nommément l'Egypte, et l'Ethiopie, Madian, Epha et Saba, l'Arabie, l'Afrique, la Lydie, l'Italie, la Grèce, les Iles lointaines et les peuples d'au-delà des mers. Les rois et tout ce qu'il y a de grand parmi les nations, tout se donnera au Messie et verra sa lumière.*

Isaïe, LXV, 14 et suivants. — *Voici ce que dit le Seigneur :*

L'Egypte avec ses richesses; l'Ethiopie avec son trafic, et Saba avec ses hommes à haute taille, tous ces peuples passeront vers vous, ô Sion ; ils seront à vous, ils marcheront après vous ; ils viendront les fers aux mains, ils se prosterneront devant vous, ils vous prieront avec soumission et ils diront : Il n'y a de Dieu que parmi vous et il n'y a point d'autre Dieu que le vôtre... Convertissez-vous à moi, peuples de toute la terre, et vous serez sauvés. Je l'ai juré : tout genou fléchira devant moi et toute langue jugera par mon nom. Les Idolâtres seront confondus, et tout homme dira alors : *Je suis au Seigneur !* Les Pères et les Rabbins appliquent tout cet oracle au Messie. Joignons-y la magnifique Prophétie qui suit.

Isaïe, LX, 1 et suiv. — *Alors les nations marcheront à votre lumière et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous. Levez vos yeux et regardez autour de vous ; tous ceux que vous voyez assemblés ici viennent à vous. Vos fils viendront de bien loin, et vos filles viendront vous trouver de tous les côtés. Alors vous verrez, vous serez dans l'abondance ; votre cœur s'étonnera et la joie le dilatera, lorsque vous serez comblée des richesses de la mer, et que tout ce qu'il y a de grand dans les nations viendra se donner à vous. Vous serez inondée par une foule de chameaux, par des dromadaires de Madian et d'Epha ; tous viendront de Saba vous apporter l'or et l'encens, et publier les louanges du Seigneur. Car les Iles m'attendent : et il y a déjà longtemps que les vaisseaux sont prêts sur la mer, pour faire venir vos enfants de loin, pour apporter avec eux leur argent et leur or au Seigneur et au Saint d'Israël.* (Par ces Iles, plusieurs Interprètes entendent l'Amérique. Voir Tirinus, *v.* II.) *On vous apportera les richesses des nations, on vous amènera leurs rois. Les enfants de ceux qui vous avaient humiliée, s'inclineront devant vous et adoreront les traces de vos pas* (v, 16). *Vous sucerez le lait des nations, vous serez nourrie de la mamelle des rois.* Ce chapitre doit s'entendre de la propagation du Règne du Messie, suivant tous les Interprètes, Tertullien,

S. Ambroise, S. Augustin, S. Cyrille, Procope, Théodoret, etc., et la plupart des Rabbins.

Is. LXV, 1. *Ceux qui auparavant ne se mettaient point en peine de me connaître, sont venus vers moi ; et ceux qui ne me cherchaient point, m'ont trouvé. J'ai dit à une nation qui n'invoquait point mon nom : me voici, me voici !* Pour le *peuple incrédule vers qui j'ai étendu les mains tout le jour*, je le punirai. Un petit reste sera sauvé. Je vais créer un Peuple Nouveau, (v. 17.)

Is. LXVI, 18, 19. La même chose est encore prédite dans ce chapitre avec de nouveaux détails : *Tous les peuples de quelque pays et de quelque langue qu'ils soient, verront ma gloire. J'éléverai un étendard parmi eux et j'enverrai ceux d'entre eux* (les Juifs) *qui auront été sauvés, vers les nations d'au-de-là des mers, dans l'Afrique, dans la Lydie, dont les peuples sont armés de flèches, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles les plus reculées, vers ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi, et qui n'ont point vu ma gloire ; et ils annonceront ma gloire aux Gentils.... Et j'en choisirai d'entre eux pour les faire Prêtres et Lévites, dit le Seigneur.* L'étendard du Messie doit donc réunir tous les peuples. (S. Jér., Cyril., Aug., Théodoret, Tirin., etc.)

XXI. — Jérémie (630 av. J.-C.). — *Toutes les nations de l'univers se convertiront au Seigneur.*

Jér., III, 17. *En ce temps-là, Jérusalem toute entière sera appelée le Trône de Dieu ; toutes les nations s'y rassembleront au nom du Seigneur, qui habite dans Jérusalem, et elles ne suivront plus les égarements de leur cœur endurci dans le mal.* (S. Jér., etc.) Et chap. IV, 2 : *Alors les nations béniront le Seigneur et publieront ses louanges.*

Jér., XVI, 19. *Seigneur, les Nations viendront à vous des extrémités de la terre et elles diront : il est vrai que nos Pères n'ont possédé que le mensonge et qu'un néant qui leur a été*

inutile. Comment un homme se ferait il lui-même des dieux? Certainement ce ne sont pas des dieux.

Tous les Pères et les Interprètes entendent cet oracle de la conversion future des peuples par les Envoyés du Messie. (*Eusèbe, S. Jér., S. Aug., Théodoret, Raban, de Castro, Tirinus.*)

Jérémie, XXXI, 34, annonce qu'au temps du Messie et de la Nouvelle Alliance, *tous connaîtront le Seigneur, depuis le plus petit jusqu'au plus grand.*

XXII. — Osée (809 av. J.-C.). — *Les Gentils seront substitués aux Juifs, pour être le véritable Peuple de Dieu.*

Osée, I, 10, annonce cet événement par plusieurs figures et images, puis il ajoute : *au lieu*, dit-il, *où on leur disait : vous n'êtes point mon peuple, on leur dira : vous êtes les Enfants du Dieu vivant !* Celui qui était appelé *peuple de Dieu*, sera appelé *non-mon-peuple.*

Osée, II, 24. Dieu continue ainsi : et *je dirai à celui que j'appelais non-mon-peuple : Vous êtes mon Peuple ! Et lui me dira. Vous êtes mon Dieu !* S. Pierre, 1 *epist.*, II, 10, S. Paul, *Rom.*, XI, 30, et tous les Interprètes entendent ces paroles de la vocation des Gentils, en place des Juifs. (13).

XXIII. — Daniel (605 *av. J.-C.*) ; Ezéchiel (595). *Le Royaume du Christ doit envahir tous les autres royaumes et renfermer toutes les nations.*

Daniel, C. II, V. 35 et suiv., vit une statue figurative des quatre grands empires d'Assyrie, de la Perse et de la Médie, de la Grèce et de Rome ; ensuite *une petite pierre* frappa la statue et *devint une grande Montagne, qui remplit toute la terre.* Daniel expliquant ceci, dit : *le Dieu du Ciel, dans le temps de ces royaumes, suscitera un Royaume qui ne sera jamais détruit, un Royaume qui ne passera point à un au-*

tre peuple, qui renversera et engloutira tous ces royaumes et qui subsistera éternellement.

Le même Prophète nous indique qu'il s'agit du Royaume du Christ, quand il dit plus loin : (VII, 13). *Je considérais ces choses dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours ; et on le présenta devant lui. Et il lui donna la puissance et le royaume ; et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront : sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée et son Royaume ne sera jamais détruit.* Tel est le Règne Universel que doit avoir le Christ, lors de son avénement. Ce règne doit être aussi étendu que celui de Nabucodonosor et que celui d'Alexandre le Grand et des Romains.

Ezéchiel, XVII, 23, 24, emploie une autre figure pour annoncer et dépeindre l'étendue de ce même Royaume : *Tous les arbres de cette terre sauront que c'est moi qui ai humilié le grand arbre* (de la famille de David), *et qui ai élevé l'arbre bas et faible ; qui ai séché l'arbre vert, et qui ai fait reverdir l'arbre sec*, par un rejeton qui est le Christ ; *ce Rejeton*, sorti de ce tronc presque desséché, *portera du fruit et deviendra un grand cèdre ; tous les oiseaux habiteront sous ce cèdre ; et tout ce qui vole fera son nid sous l'ombre de ses branches.* Toutes les nations et les rois viendront ainsi dans l'Eglise du Messie. (Maldonat, Tirinus, le Paraph. Chaldéen, Théodoret, Pradius.)

Amos, CIX, 11, 12, se sert d'une autre métaphore pour exprimer la même idée. *En ce jour-là, je relèverai le Tabernacle de David qui est tombé ; je rebâtirai ce qui aura été renversé et je le rétablirai tel qu'il était autrefois, afin que mon Peuple possède les restes de l'Idumée et toutes les nations du monde qui seront appelées de mon nom ; c'est le Seigneur qui l'a dit et c'est lui qui le fera.*

L'accomplissement parfait de cet oracle n'aura lieu que

sous le Règne du Christ, à qui toutes les nations doivent être soumises. (*Calmet*, *Huet*.)

Michée IV., 1, cité plus haut, annonce le même événement.

Joël, II, 28, dit que le Saint-Esprit se répandra non-seulement sur les Juifs fidèles, mais même *sur toute chair*, c'est-à-dire sur toute créature fidèle.

Aggée, II, 7, 8, prédit que le Seigneur, à l'arrivée du Messie ébranlera l'univers : *J'ébranlerai toutes les nations et le Désiré de tous les peuples viendra*. Ce qui marque que les peuples recevront le Messie comme l'objet de leurs désirs.

Sophonie, II, 21, annonce clairement que les Gentils adoreront le vrai Dieu : *Le Seigneur*, dit-il, *sera terrible contre eux ; il anéantira tous les dieux de la terre ; et il sera adoré par chaque homme dans chaque pays et par toutes les îles des nations, après que tous auront abjuré les Idoles.*

Sophonie, III, 9, 10. *C'est alors que je rendrai pures les lèvres des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur, et que tous se soumettent à son joug dans un même esprit. Mes adorateurs viendront d'au-delà des fleuves d'Ethiopie, m'offrir leurs prières, et les enfants de mon peuple dispersé m'apporteront leurs présents.*

XXIV. — Zacharie (an 520 av. J.-C.). — *La multitude des Gentils se convertira au Seigneur et deviendra son peuple. — Le Christ règnera d'une extrémité du monde à l'autre.*

Zach., II, 10, 10. *Fille de Sion, chantez et réjouissez-vous, parce que je viens moi-même habiter au milieu de vous, dit le Seigneur. En ce jour-là, la multitude des peuples s'attachera au Seigneur et ils deviendront mon peuple ; j'habiterai au milieu de vous et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé vers vous.* Ce Seigneur, envoyé par le Seigneur,

est le Messie lui-même qui attirera les peuples et qui en formera le nouveau peuple de Dieu.

S. Jér., Théodore, Haymon, de Lyra, Vatable, Ribera et les autres.

Zach., VIII et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur des armées, il y aura un temps où les peuples et les habitants de la multitude de leurs villes, viendront m'adorer* (Huet). *Les habitants d'une de ces villes iront trouver ceux d'une autre, en leur disant : allons offrir nos prières devant le Seigneur, allons chercher le Seigneur des armées. Et les autres répondront : oui, nous irons aussi avec vous. Il viendra alors une multitude de nations et de peuples puissants pour chercher dans Jérusalem le Dieu des armées, et pour offrir leurs vœux devant le Seigneur.*

Et ceci arrivera, dit le Seigneur des armées, lorsque dix hommes des peuples de toutes les langues prendront un Juif par la frange de sa robe et lui diront : nous irons avec vous, parce que nous avons appris que Dieu est avec vous. Quoique cela soit dit en partie des Prosélytes convertis au Judaïsme, sous Esther, Esdras, et sous les Machabées, la prophétie néanmoins regarde principalement les Gentils qui seront convertis par les Envoyés et par les Disciples du Christ. (*S. Jér., S. Cyrille, Remis, Tirinus, Calmet, et les autres Interprètes.* — R. Isaac.)

XXV. — *Domination universelle du Messie.*

Zach., IX, 10. *Il annoncera la paix aux nations ; et sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde.* Ceci, selon Calmet, les Pères et tous les Interprètes, ne peut s'entendre que du Christ. Tout ce qui suit et qui a trait au Messie confirme cette interprétation.

Zacharie, XIII, 8, 9, marque que Dieu se formera un peuple de Gentils ; et XIV, 16, qu'un grand nombre de *tous*

les peuples mêmes qui auront combattu, contre Jérusalem, contre l'Eglise, viendront adorer Dieu et célébrer ses fêtes.

David, ps. LXXI, v. 7, avait dit : *la justice et l'abondance de la paix règneront de son temps, autant que la lune subsistera ; et il règnera d'une mer à l'autre et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.* Des rabbins prétendent que cela doit à la lettre s'entendre de Salomon. Mais, outre que Salomon n'a pas procuré une paix aussi durable que la lune, et qu'il n'a pas régné depuis l'Euphrate jusqu'aux extrémités de la terre, comme il est marqué dans la prophétie, cette même prophétie est renouvelée par Zacharie, IX, 10, d'après l'ordre du Seigneur ; *loquetur pacem gentibus et potestas ejus a mari usque ad mare et a fluminibus usque ad fines terræ.* Assurément cette prophétie est la même que celle que David aurait, suivant ces rabbins, énoncée au sujet de son fils Salomon. Or, Zacharie en fixe l'accomplissement à des temps postérieurs à la captivité de Babylone. Il est donc certain qu'elle ne fut pas accomplie dans Salomon, qui vécut quatre à cinq siècles avant Zacharie. Ce prince n'a donc pu être l'objet des oracles de ce Prophète. Le Christ seul doit donc les accomplir en sa personne.

Michée, V, 3. Confirme ce point, lorsqu'il dit du *Dominateur, né à Bethléem, qu'il demeurera ferme ; et il paîtra son troupeau dans la force du Seigneur, dans la sublimité de la majesté du Seigneur son Dieu ; et les peuples se convertiront,* et convertentur ; *parce qu'il sera glorifié jusqu'aux extrémités de la terre. C'est lui qui sera notre paix.* Voilà une prophétie qui concorde bien avec les précédentes et qui les appuie et les explique. Ecoutons encore Malachie, (an 440 av. J.-C.)

Mal., I, 10, 11. Le dernier Prophète de la Synagogue va mettre le sceau à toutes les prophéties précédentes. Il déclare que l'ancien peuple et que l'ancienne économie sont répudiés ; il voit un nouveau peuple composé des Gentils, offrant un sacrifice nouveau. *Mon affection n'est point*

en vous, dit le Seigneur au peuple Juif : *je ne recevrai plus d'oblation de votre main ; car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom sera grand parmi les nations, et l'on sacrifiera en tout lieu et l'on offrira à mon nom une oblation toute pure, parce que mon nom sera grand parmi les nations, dit le Seigneur*. Huet, plusieurs rabbins cités par Galatinus, tous les Pères et les docteurs enseignent que tout cela doit s'acccomplir au temps du Messie.

2e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE.

I. — *Tradition des Talmudistes sur l'élection des Gentils, et sur le sens du nom d'Abraham. — R. Juda.*

Voici ce qu'on lit dans le *livre des Prémices*, intitulé : *Massecheth biccurim :* « Les Docteurs ont transmis au nom « du rabbi Juda, que *gher*, c'est-à-dire l'étranger ou con- « verti, qui passe de la gentilité à la foi, apportera lui- « même les prémices et dira cette formule du Deutéro- « nome, 26 c.: *Je reconnais aujourd'hui devant le Seigneur* « *votre Dieu, que je suis entré dans la terre qu'il avait pro-* « *mise avec serment à nos pères de nous donner*. Quelle est la « preuve de cela ? C'est ce qui est écrit, Gen., c. 17 : « *Vous ne vous appellerez plus Abram ; mais vous vous appel-* « *lerez Abraham, parce que je vous ai établi pour être le père* « *de la multitude des nations*. En effet, il fut d'abord père « d'Aram, et c'est pourquoi il fut appelé Abram ; mais en- « suite il devint père des nations, et c'est pourquoi il fut

« appelé Abraham. » Car le nom d'*Abraham* signifie *père de la multitude des nations*. (V. 1, col. I.)

II. — *A quelle époque s'accomplira la Promesse faite à Abraham, à Isaac et à Jacob, touchant la conversion des Gentils.*

Pour bien entendre le sens des Prophéties, on doit s'en rapporter surtout aux explications que les Prophètes donnent eux-mêmes des différentes prophéties. Or, le prophète Michée dit que ce ne sera qu'après que le Messie sera venu, que Dieu accomplira ses Promesses de miséricorde faites à Abraham et à Jacob. On sait que ces promesses étaient : 1° une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que les sables du rivage des mers ; 2° la future bénédiction de tous les Gentils, dans Celui qui devait descendre d'eux ; 3° l'agrégation de toutes les nations vers le Divin Siloh, descendu de Jacob par Juda. Ces Prophéties ou ces promesses prophétiques faites à Abraham, sont donc interprétées par Michée lui-même (1100 ans après Abraham), quand il dit qu'elles se réaliseront après la captivité de Babylone, *au jour où la Loi se répandra au loin, et ira d'un fleuve à un autre fleuve, d'une mer à une autre mer*, etc. Comment donc, ô Juifs, osez-vous dire maintenant que les Promesses faites à Abraham ont été accomplies sous Salomon, lorsque votre prophète Michée dit formellement qu'elles ne seront accomplies que longtemps après la captivité de Babylone ? Et si elles ne furent point accomplies avant la captivité de Babylone, comment l'ont-elles été après, sinon dans le fils d'Abraham et de Jacob, dans Jésus le Christ, qui a béni toutes les nations du monde et qui les a réunies depuis 1800 ans autour de lui ? Car depuis la captivité jusqu'à Jésus-Christ, il n'y eut pas de temps où le peuple d'Israël ait été plus nombreux et plus répandu que sous Salomon. Si donc les promesses faites à Abraham n'ont pas

été accomplies, selon l'Esprit du Seigneur parlant par Michée, sous le règne de Salomon, à plus forte raison ne l'ont-elles pas été depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ, puisqu'il n'y eut jamais d'aussi beau temps que sous Salomon.

Elles n'eurent donc leur véritable effet qu'au temps où la Vierge qui conçut le Sauveur, s'écria enfin : *Le Seigneur s'est ressouvenu de sa promesse de miséricorde qu'il a faite à nos pères, à Abraham et à sa race.* Cette Vierge ne faisait alors que répéter la tradition de toute la nation et qu'exprimer le sentiment général, que les promesses faites à Abraham n'auraient leur effet que dans le Messie. Le Grand Prêtre Zacharie dit de même que ce fut alors que *Dieu accomplit sa miséricorde jurée à nos pères, qu'il se souvenait alors de son Alliance Sainte, selon qu'il avait juré à Abraham* (Luc, I, 72), *d'éclairer ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.*

Voici le texte de Michée : *et dabis veritatem Jacob, misericordiam Abraham, quæ jurasti patribus nostris a diebus antiquis ; vous donnerez la promesse infaillible.* Elle n'a donc pas encore été donnée, puisqu'il la *donnera lorsque la Loi s'étendra au loin*, etc. (*Mich.*, VII, 11, 20.) Il l'appelle *vérité*, parce qu'elle est certainement infaillible ; *miséricorde*, et non pas récompense, parce qu'elle sera donnée, malgré les péchés du peuple et ses prévarications, et sans aucun mérite de sa part. C'est *une promesse faite avec serment, quæ jurasti*, et plusieurs fois renouvelée par serment à Abraham, à Isaac, à Jacob, à David et à toute la nation par les Prophètes. Elle sera donc nécessairement accomplie, et même malgré les péchés, comme le prouve le psaume 88, versets 33, 34. (Voyez plus bas le même raisonnement établi au sujet de la promesse faite à David.)

III. — *Les Gentils, comme les Juifs, seront sauvés par le*

Messie. — *Extrait du* Bereschit-Rabba, *par Jérôme de Sainte-Foi, Juif converti.* (*Adv. Jud., l.* I, *c.* 10.)

« Vous croyez peut-être que le Rédempteur du monde « fera acception des personnes ; assurément non. Mais « quiconque croira en lui, de cœur, de parole et d'effet, « sera sauvé et délivré. Il est écrit, *Jér.*, 23 : *En ces* « *jours-là, Juda sera sauvé*, c'est-à-dire quiconque confessera « la vérité, car *Juda* signifie *qui confesse, qui reconnaît* ; Et « Isaïe, 45 : *Convertissez-vous à moi et vous serez sauvés, vous* « *tous peuples des extrémités de la terre.* Là même encore : « *car tout genou fléchira devant moi.* Il a été dit de lui : *Je t'ai* « *donné pour être la Lumière des nations, afin que tu sois mon* « *Salut jusqu'aux extrémités de la terre.* » (R. Moyse, prédicateur, R. Aha.) Il est clair, ajoute Jérôme de Sainte-Foi, d'après ces autorités distinguées, fortifiées par d'aussi nombreuses prophéties, que notre proposition est bien prouvée.

IV. — *Même tradition.*

Galatinus cite la même tradition du Talmud, avec quelques additions tirées du même livre, qui augmentent cette preuve (l. VII, c. 14.) Les voici : « C'est encore pour cela, « continuent les Talmudistes, que David, *ps.* 67, dit : *Les* « *peuples vous reconnaîtront, ô Dieu, tous les peuples vous re-* « *connaîtront. Les nations se réjouiront et tressailleront de* « *joie, parce que vous jugez les peuples avec équité, et que* « *vous conduisez les nations de la terre* (*soumises à vos lois.*) « (Bellarmin.) *Les peuples vous glorifieront, ô Dieu, tous les* « *peuples vous glorifieront, la terre a produit son fruit,* » (c'est-à-dire le Christ ; d'autres, la terre longtemps stérile, est devenue fertile en élus, en justes, en fruits de justice.) « *Ils vous glorifieront*, quatre fois répété, veut dire, *ils* « *vous glorifieront* de cœur, ils vous glorifieront de bouche, « ils vous glorifieront par leurs œuvres, ils vous glorifie- « ront à la fois de toutes ces manières, suivant qu'il est dit

« dans Séphonie, c. 3 : *Car alors je rendrai pures les lèvres* « *des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur et* « *que tous se soumettent à son joug dans un même esprit.* Or, « dans cet endroit le nom de Dieu ne signifie pas un autre « que le Roi Messie, dont il est dit (Isaïe 30) : *Voici le nom* « *de Dieu qui vient de loin.* Ce qui est dit de même de Dieu « saint et béni ; selon qu'il est écrit, (Jér. c. 23) : *Ne suis-je* « *Dieu que de près ? dit le Seigneur, ne le suis-je pas aussi* « *de loin ?* Et quare servient ei humero uno ? Propter ea « quod factus est principatus super humerum ejus, sicut « dictum est. Isaï., c. 9... » (Talmud.)

V. — *Tous les royaumes serviront le Messie.* — *Targum de Jérusalem, qui a une grande autorité chez les Juifs.*

Jacob : *Le sceptre ne sortira point de Juda ni le chef de sa race, jusqu'à ce que vienne Silo, qui sera l'attente des nations.* (*Gen.*, 40, *v.* 10.)

Targ. Jérosol.: « On ne verra point manquer les rois de « la maison de Juda, ni les Docteurs de la loi parmi les « fils de ses fils, jusqu'au temps où viendra le Christ, à qui « appartient le Règne et qui sera servi (et adoré) par tous « les royaumes du monde, *et cui servitura sunt universa* « *regna terræ.* » Cette interprétation est très-ancienne ; elle fait par conséquent bien connaître la tradition de l'ancienne Synagogue sur la future conversion des Gentils. Celle qui existait au temps de Jésus, disait dans le même sens : *Où est-ce qu'il s'en ira, que nous ne pourrons le trouver ? Ira-t-il vers les Gentils qui sont dispersés par tout le monde, et instruira-t-il les Gentils ?* (Jean, 7.) Toutes les nations doivent donc connaître le vrai Dieu, par le Messie.

VI. — *Toutes les nations de l'univers connaîtront le vrai Dieu, au temps du Messie.* — *R. Moyse Maimonides.* (*De legibus ex Deuter.*, c. 12.)

« *Mundus, quam late patet, non nisi occupabitur in Deo* « *cognoscendo.* — Dans ce temps-là, il n'y aura plus de fa- « mine, plus de guerre, plus de rivalité, plus de querelle, « plus de débat ; car le bonheur abondera de toute part et « tous les genres de délices seront aussi communs que les « grains de poussière. Le monde, dans toute son étendue, « ne sera occupé qu'à connaître Dieu. C'est pourquoi les « Israélites seront très-éminents en sagesse ; et les choses « mystérieuses et cachées seront connues de tous ; tous « auront la connaissance de leur souverain Créateur, selon « qu'il est possible à l'homme de le connaître. Car *toute la* « *terre sera remplie de la connaissance de Dieu, comme la mer* « *est couverte d'eau.* » — Is. 11. (*Ap. Genebr.*, ad fin. Chron., p. 48 et 50.)

VII. — *Les Promesses que Dieu a faites à David, au sujet d'un descendant, futur dominateur des nations, psaume* LXXI, *ne seront pas accomplies dans un autre que dans le Messie.*

Pour qu'on ne croie pas que ces Promesses faites par Dieu à David, ont été accomplies dans son fils Salomon, il faut lire le 55ᵉ chapitre d'Isaïe, où il est dit : que *le Seigneur fera une alliance avec les Juifs fidèles, et accomplira ses promesses solides* (*stables, éternelles*), *faites à David.* Isaïe y explique comment Dieu remplira ses promesses : *Il donnera,* dit-il, *le Messie pour témoin, pour maître* ou *docteur et pour chef aux Gentils, et les peuples que les Israélites ne connaissent pas accourront vers eux à la cause du Saint d'Israël.* Or, Isaïe vivait bien après David et Salomon ; par conséquent, ces Promesses n'ont pas été accomplies sous le règne de ces rois ; elles ne l'étaient pas non plus du temps d'Isaïe, puisque ce prophète les renouvelle. Mais si les promesses faites à David n'ont pas été accomplies dans son fils Salomon, qui de tous les rois de Juda fut le plus grand, le plus glorieux, et par conséquent le roi dans lequel on aurait le

plus droit de reconnaître l'accomplissement des promesses, comment le retrouvera-t-on dans les autres rois, soit de Juda, soit d'Israël, qui tous ont été bien inférieurs à Salomon en gloire, en science et en sagesse, en puissance et en domination, enfin, en tout ce qui pourrait le mieux caractériser l'objet des promesses faites à David.

C'est au psaume LXXXVIIIe que l'on trouve ces promesses ; elles consistent : 1° dans une postérité qui ne finira point, *v.* 5 ; 2° dans une domination et un règne qui s'étendront sur la mer et sur les fleuves, *v.* 25 ; 3° dans l'humiliation de tous ses ennemis, *v.* 24, et dans un trône de gloire aussi brillant et aussi durable que le soleil, *v.* 30 ; 4° dans la qualité de *Premier né de Dieu, v.* 27 ; enfin, ce qui est fort remarquable, dans un accomplissement infaillible ; *car*, dit-il, *si les fils* du nouveau David, *v.* 30, *péchent, je les châtierai ; mais je ne rendrai point pour cela mes Promesses vaines ;* ce qu'il répète plusieurs fois : *Je n'en accomplirai pas moins pour cela mon testament*, dit-il. Observez, de plus, qu'au psaume LXXXVIIIe, Dieu promet un nouveau David à David lui-même, lequel sera Roi éternel et dont le Règne s'étendra au loin ; et qu'au 55e chapitre d'Isaïe, Dieu dit qu'il donnera *Sancta David fidelia, les promesses sacrées et infaillibles faites à David* (comme on lit dans les LXXII, et dans les Actes); et qu'ensuite *il le donnera* (ce nouveau David), *pour Maître, pour Docteur et pour Chef aux nations.* Les deux prophètes s'accordent et s'expliquent parfaitement.

La plupart des Pères, dit Calmet, et le commun des Interprètes rapportent ce psaume au règne futur et à la génération du Messie. Les autres, qui l'expliquent à la lettre de David, conviennent au moins que ce roi, appelé ici *le Premier-né de Dieu, élevé au-dessus des rois de la terre*, est la figure et la prophétie du Christ, vrai fils unique de Dieu, le plus grand des rois de la terre, et le Seigneur des Seigneurs. Cela n'a pu se dire de David et de Salomon que

par rapport au Messie, leur descendant ; car pour eux, ils furent inférieurs à beaucoup de rois et surtout aux rois d'Assyrie qui régnaient alors. (Bellarmin. — Euthym. — Théodoret. — S. Augustin explique du Messie le psaume tout entier.)

VIII. — *Interprétations des anciens Hébreux.*

1° Le Paraphraste chaldéen commentant le verset 34 du psaume LXVII : *Dissipa gentes quæ bella volunt* ; *venient legati ex Egypto : Ethiopia præveniet manus ejus Deo*, s'exprime ainsi : « Dissipez les peuples qui aiment à susciter des per- « sécutions contre le Christ, etc. » (Génébr., *hic.*)

2° Dans le *Midras Tehillim* ou *Explication des psaumes*, sur ces mots du psaume LXXXVII : *Je compterai Rahab et Babylone parmi les nations qui me connaissent*, etc., on lit : « Le R. José, fils de Symon, a dit : Il doit arriver que les « nations du monde apporteront des offrandes au Roi « Messie, selon qu'il est dit dans le Cantique des Cantiques, « c. 4 : *Vous apporterez des présents du haut d'Amona*. Le « même psaume dit ensuite : *Dieu comptera* ou *inscrira les « nations sur la liste* de son Peuple ; *celui-ci est né ici de tout « temps*, c'est-à-dire ceux d'entre ces nations qui apporte- « ront des dons au Roi Messie, le Dieu saint et béni les « inscrira au nombre des Israélites. Il est dit ensuite : « *Celui-ci est né ici de tout temps*, c'est comme s'il était dit : « Ceux-ci seront regardés comme s'ils fussent nés à l'heure « même ; voilà ce que signifie : *Celui-ci est né ici de tout « temps*. » Telle est la tradition juive. Elle s'accorde avec les Interprétations de l'Eglise sur le sens du psaume LXXXVII, et sur la future réunion des Gentils aux vrais Israélites.

3° *Les rois de Tharsis et des îles rendront des hommages et des offrandes, les rois de Saba et de Seba apporteront des dons.* Un peu après : *Et il vivra et on lui donnera de l'or de Saba,*

et on le priera en tout temps et on le bénira tout le jour. Toutes ces prophéties doivent s'entendre du Messie, d'après les Hébreux : Le Rabbin qu'ils appellent *Rabbenou*, c'est-à-dire *Notre Maître*, expliquant ces paroles du 33ᵉ chapitre de la Genèse : *et compulit eum, et recepit*, a dit que « tous ces présents que notre père Jacob a donnés à Esaü, seront rendus au Roi Messie par les rois du monde. Où est la preuve de ceci ? Dans ce qui est écrit psaume LXXII : *Les rois de Tharsis et des îles apporteront des dons.* Le texte ne dit pas, *ils apporteront ;* mais : *ils rendront.* »

En effet, les Mages ou Rois d'Orient viendront apporter des dons et des hommages au Christ nouveau-né. (Gal., l. VIII, 3, et Jérôme de Sainte-Foi, l. I, c. 66.)

4. Le ps. CXVI. *Laudate Dominum, omnes gentes*, regarde les temps du Messie, de l'aveu de Kimki. Voici ses paroles à ce sujet :

« Ce psaume n'est composé que de deux versets ; il fait « entendre que dans les jours du Messie, tous les peuples « seront partagés en deux classes : d'un côté les Israélites « avec leur Loi ; de l'autre, les Gentils avec les Sept pré- « ceptes de Noë et les uns et les autres célébreront Jehova, « *et utrosque celebraturos Jah.* » Ita R. David. Acceptons ce que les Juifs accordent, savoir, que les Gentils célébreront Dieu sans être sous le joug de la Loi cérémonielle. Mais l'Ecriture nous crie (*in Vet. Test.*) que les Juifs et les Gentils recevront la même Parole de Dieu, qui sortira de Jérusalem pour se faire entendre aux Gentils ; que le Christ donnera la même Loi aux Juifs et aux Gentils ; que tous serviront Dieu dans un même esprit, *humero uno ;* qu'il n'y aura qu'une seule bergerie, et non pas deux. — (Cocceius).

5. *Interprétations de la Synagogue et de l'Eglise.*

La Plupart des Docteurs Juifs, ceux mêmes de nos jours, avouent, malgré eux, que ces chapitres d'Isaïe et de Mi-

chée concernent le Messie, tant ils sont frappés de la clarté des termes et de la haute portée du sens. — (Calmet, Kimki.)

Tous les Pères de l'Eglise, d'un accord unanime, entendent ces chapitres du temps du Christ et de la diffusion universelle de la Loi évangélique. Tirinus cite S. Cyrille, Eusèbe, S. Athanase, S. Jérôme, S. Augustin, S. Basile, Procope, Tertullien, S. Bernard, etc. De Castro les cite tous. La plupart des Interprètes modernes sont du même sentiment. Quelques-uns, Théodoret, Grotius, Calmet, tout en reconnaissant que cet oracle n'a point eu certainement d'accomplissement littéral avant Jésus-Christ, disent cependant qu'il regardait aussi la restauration du temple, après la Captivité de Babylone ; que cette liberté, que le nouvel éclat du culte de Dieu aux yeux des peuples, a été comme une faible figure et comme la preuve assurée du futur accomplissement de cet oracle au temps du Christ. Car c'est la coutume des Prophètes d'annoncer ainsi deux événements, dont le premier est la figure et la preuve du second, sans toutefois les confondre et les mêler d'une manière trop obscure.

Fausses interprétations des Juifs modernes. Dans leur aveuglement, ils s'imaginent que cet oracle marque que Dieu doit, au *temps du Christ, élever le mont Sion trois lieues plus haut qu'il n'est ; qu'il amènera le mont Thabor et le mont Carmel près de Jérusalem, et qu'il placera Sion sur ces montagnes* (*in Bava Batra,* Gal., l. v, 3.) Les anciens Talmudistes sont plus raisonnables : ils enseignent que les paroles prophétiques doivent ici s'entendre dans un sens spirituel et non à la simple lettre. *Ibid.* : « Tous les peuples, dit la « glose du R. Sélomoh, s'engageront et s'exhorteront en « ces termes : Allons au grand Temple qui est à Jérusa-« lem, parce que c'est là que sont les jugements de Dieu. « En effet, de Sion sortira la Loi pour s'étendre à toutes

« les nations. Alors ce Mont jugera les Gentils et leur re-
« prochera leurs querelles et leurs discordes, en leur di-
« sant : Qu'avez-vous désormais besoin d'armes, pour com-
« battre les uns contre les autres ? Et alors, tous les Gentils
« accourront vers lui et s'y porteront comme des fleuves. »
R. Sélomoh, *Ibid.* Ce mot désigne le Messie, selon les Juifs. — (Kimchi, in Is. — Foreiro, *in Is.*, XII.)

6. « Tous les mystères cachés seront à la connaissance
« de tous, dit R. Moïse (ut supra). Tous par toute l'étendue
« du monde auront la connaissance de leur Créateur, pro
« humanis viribus. (Quelle preuve en apporte-il, la voici :)
« *C'est que la terre sera remplie de la connaissance du Sei-*
« *gneur, comme la mer l'est des eaux qui la couvrent.* (De
« legibus ex Deut., c. 12.) Dans Jérôme de Sainte-Foi et dans Galatinus, *l.* IV, les Juifs modernes entendent du Messie tout ce que prédit ici Isaïe.

La plupart des Saints Pères cités par Léon de Castro et par Tirinus l'entendent de même.

La *Midras Tillim*, sur le onzième chapitre d'Isaïe. Ce livre hébreu glosant sur ces paroles : *En ce jour-là paraîtra le Rejeton de Jessé, qui est destiné à être l'étendard des peuples ; les nations lui adresseront des prières et son sépulcre sera glorieux,* rapportent ainsi les interprétations des anciens Docteurs : « Le Rabbi Hamnina a dit de cette prophétie :
« On comprend par cet oracle, que le Roi Messie ne vien-
« dra que pour donner une loi et des commandements aux
« Gentils. » — (Dans Jérôme de Sainte-Foi, l. I, ch. 10.)

Dans la même *Midras Tillim*, sur ces paroles, ad cognoscendam in terra viam tuam, in omnibus gentibus salvationem, c'est-à-dire *pour faire connaître ses voies de miséricorde sur la terre, et votre Salut parmi toutes les nations,* on lit : « Le Dieu saint et béni ne doit pas sauver Israël, à
« cause de ses bonnes œuvres, mais dans le but de faire
« connaître son nom aux Gentils. Car Asaph dit au psaume

« LXXVI : *Dieu est connu en Judée, son nom est grand en Is-*
« *raël*. Le ps. LXXVII dit aussi : Vous êtes le Dieu qui opé-
« rez des merveilles, vous avez manifesté votre puissance
« aux nations. Les Juifs pourront-ils dire aux Gentils que
« le Rédempteur fera exception des visages, c'est-à-dire
« des personnes ? Point du tout : mais il recevra ceux qui
« le reconnaîtront, comme il est dit, ps. LXVII : *O Dieu,*
« *les peuples vous reconnaîtront, tous les peuples vous recon-*
« *naîtront*. C'est encore ce que dit Isaïe, c. 61, car *comme*
« *la terre fait germer la semence, et comme un jardin fait*
« *pousser ce qu'on y a planté, ainsi le Seigneur Dieu fera*
« *germer sa justice et sa louange au milieu de toutes les na-*
« *tions*, universis gentibus. » Talmud.

On lit encore plus loin sur ces paroles du ps. XCIX : *Habitants de toute la terre, célébrez le Seigneur par des cris de joie, servez le Seigneur avec allégresse, venez devant lui chanter des cantiques.* — « Le R. Jacob a dit, en citant le R. Abhu et
« le R. Aha : Toutes les nations me glorifieront et je les
« recevrai, suivant qu'il est dit, Isaïe, 65, *tout genou flé-*
« *chira devant moi et toute langue jurera par moi* (ou me re-
« connaîtra), *et je les recevrai.* » (Midras Tillim, ap. Galatinum, l. VI, 14.)

Toutes ces preuves démontrent qu'au temps du Messie, tous ceux, tant parmi les Juifs que parmi les Gentils, qui recevront et reconnaîtront le Messie, seront eux-mêmes reçus de Dieu et sauvés.

IX. — *La Gentilité, désignée sous l'emblème des bêtes des champs, fera partie du peuple de Dieu.* — (Voir 1 col., XIII.)

Le R. Rahmon glose ainsi sur ces paroles de Jérémie, c. 31, v. 27. « *Le temps vient, dit le Seigneur, où je semerai*
« *la Maison d'Israël et la Maison de Juda, et je la peuplerai*
« *d'une race d'hommes et d'une race de bêtes*, et semine be-
« stiæ, ou jumentorum. La race d'hommes, ce sont les Is-

« raëlites, selon qu'il est écrit, Ezech, 34. *Mais vous, mes*
« *brebis, vous, les brebis de mon pâturage, vous êtes des hom-*
« *mes*. Et c'est d'eux que le Dieu saint et béni a dit : *Je*
« *ferai sortir une postérité de Jacob*, Is., 65. Quant à ce
« qui suit, *et une race de bêtes*, ce sont les convertis d'entre
« les Gentils, dont il est dit, *Josué, au dernier chapitre*, « et
« bestia multa » ; et dans Job, c. 18, Baldad disait : *Pour-*
« *quoi sommes-nous regardés comme des bêtes ?* C'est d'eux
« que parle Zacharie, 2 : *Chante et réjouis toi, fille de Sion,*
« *parce que je vais venir et j'habiterai au milieu de toi, dit*
« *Dieu. Alors, une multitude de Gentils s'attacheront à moi,*
« *et seront mon peuple*. Dans le même Zacharie, c. 8, l'Ecri-
« ture dit encore d'Israël, et des nations du siècle : *avant*
« *ce temps* (de la Rédemption), *le travail des hommes et le*
« *travail des bêtes n'avaient pas leur récompense, ni ceux qui*
« *entraient parmi vous, et ceux qui sortaient, n'avaient pas de*
« *repos dans leurs afflictions. Avant ces jours*, signifie, *avant*
« *les jours du Messie ;* car dans les jours du Messie, la paix
« sera pour celui qui est loin et pour celui qui est près ;
« selon qu'il est dit Is., c. 57 : *J'ai produit la paix qui est le*
« *fruit de mes paroles ; je l'ai donnée à celui qui est éloigné et*
« *à celui qui est proche, dit le Seigneur, et j'ai guéri l'un et*
« *l'autre*. (Dans Isaïe, il s'agit de la paix qui est donnée au
« juste et refusée au méchant). C'est de cela même que
« parle l'Ecriture (*Zacharie, c. 9*), *et il annoncera la paix*
« *aux Gentils*, et loquetur pacem Gentibus. En ce jour-là,
« il y aura paix pour celui qui sortira de ce monde par la
« voie de la pénitence et qui se présentera devant le Dieu
« saint et béni avec des bonnes œuvres et des aumônes,
« comme il est dit *Prov*. 14 : *La justice élève une nation, et*
« *la miséricorde plaide en faveur des Gentils contre leurs pé-*
« *chés*. » Sur quoi le R. Sélomoh et le R. Abraham Aben-
Ezra glosent ainsi : « Les œuvres de justice et de miséri-
« corde que font les Gentils, c'est-à-dire leurs aumônes,

« leur tiendront lieu de sacrifice et seront propitiatoires « pour leurs péchés. » Telle est la tradition du Talmud. Elle montre que les Gentils ne doivent pas être réduits par le Messie à l'état d'esclaves des Juifs, comme quelques-uns d'entre eux se l'imaginent ; mais bien qu'ils seront sauvés par lui et qu'ils seront par lui le Peuple de Dieu. C'est ce que justifiera l'accomplissement, d'une manière éclatante, (Voir *Act.*, x, 12 *et suiv.*) Toutes les sortes d'animaux, c'est-à-dire tous les Gentils, sans aucune distinction d'origine et de nation, seront alors reçus de Dieu, pourvu que leurs œuvres soient justes. — (*Ibid.*, Gal., l. IX, 12; *Comparez*, 1 col., XIII.)

X. — Sur le chap. XI d'Isaïe.

Les Juifs du temps de S. Jérôme, pour combattre la vérité de l'accomplissement de cet oracle en Jésus-Christ, prétendaient qu'il fallait l'entendre simplement à la lettre et croire qu'à la fin du monde, lorsque le Christ viendra dans sa gloire, toutes les bêtes féroces quitteront leur ancienne férocité, deviendront douces et familières, et paîtront toutes ensemble, le loup avec l'agneau, le veau avec l'ours, l'enfant avec le serpent, et tous les animaux avec ceux qui leur sont le plus contraires. Ces imaginations qui ressemblent fort aux fables païennes de l'âge d'or et du siècle de Saturne, n'ont rien de digne, rien de conforme à l'Esprit de Dieu. Elles sont contraires au sens spirituel qu'évidemment les Prophètes veulent faire entendre et que la plupart des Docteurs de l'ancienne Synagogue ont aperçu. Elles sentent l'aveuglement et l'esprit charnel de la masse du peuple rejeté. — (Rosenmuller).

Ces figures de langage désignent les peuples barbares, qui, après leur conversion, quitteront leur cruauté et deviendront doux et familiers. Dieu annonce cela dans Osée, II, 18, et s'exprime ainsi : *Je ferai aussi alliance en ce temps-*

là avec les animaux des champs, avec les oiseaux du ciel et avec les reptiles de la terre, c'est-à-dire avec les barbares, les Romains, les Perses, les Grecs, disent Théophyl., Théodoret, Corn. à Lapid., etc.

XI. — *Le Messie sa formera un peuple choisi d'entre les Gentils ; il prendra même des prêtres parmi eux.*

Bien que les Juifs supportent difficilement que l'on enseigne que le Messie choisira des prêtres parmi les Gentils qui se convertiront, il est cependant certain que les anciens Docteurs ont cru ce point ; car voici ce qu'on lit dans leurs livres intitulés *Melchita et Vaelle Scemoth rabba*, sur le douzième chapitre de l'Exode : « Que le fils de l'étranger con- « verti à Dieu ne dise plus : *Le Seigneur me séparera et me* « *séquestrera*, Is., 56, c.; car Job a dit : *l'étranger ne de-* « *meurera pas dehors*, c. 31. Pourquoi ? C'est que Dieu n'ex- « clut point sa créature ; mais il les reçoit toutes. Car ses « portes sont ouvertes à toute heure, et quiconque veut « entrer et être agrégé à son peuple, entre et est réuni à « son peuple. C'est pourquoi Job a dit : *l'étranger ne restera* « *pas dehors*. Il a dit encore en parlant au nom de Dieu : « *J'ouvrirai ma porte à l'étranger*. Le Rabbi Barachias a « dit : au nom de qui Job disait-il : *l'étranger ne restera* « *point dehors ?* C'est sans doute parce que les étrangers « convertis sont destinés à remplir, au temple du Messie, « les fonctions du Sacerdoce, suivant qu'il est dit (*Isaïe*, « XIV, *v.* 1), *les étrangers se joindront à eux, et ils s'attache-* « *ront à la Maison de Jacob*. Or, s'attacher à la maison de « Jacob est un droit qui n'appartient qu'à des prêtres, se- « lon qu'il est dit (1, rois, II), *attachez-moi à l'une des Mai-* « *sons Sacerdotales*. En effet, il arrivera que des étrangers « (gherim), c'est-à-dire les convertis d'entre les Gentils « participeront aux pains de proposition. L'Etranger An- « quilon, homme versé dans la loi, interrogea les docteurs

« et leur dit : que signifient ces paroles du Deutéronome,
« c. x : *Dieu aime l'étranger et lui donne la nourriture et le*
« *vêtement*. Est-ce-là toute la promesse qu'il lui fait? Les Doc-
« teurs lui répondirent : Vous savez que Jacob notre père
« n'a demandé rien autre chose à Dieu (Gen., 28, c.), *que*
« *si Dieu me donne du pain à manger, et des vêtements pour*
« *me couvrir*. Pour vous qui ne venez que de vous joindre à
« nous, ne vous suffit-il pas d'être semblable à nous ? Qu'il
« vous suffise d'être comme nous. Soyez satisfait d'être
« comme Jacob, que Dieu appela son fils premier-né. Ce-
« pendant ne vous imaginez pas que Jacob n'ait demandé
« que la nourriture et le vêtement. Car Jacob disait
« encore : *Le Seigneur m'a promis d'être avec moi et de*
« *créer pour moi un monde bon et nouveau*. Comment donc
« saurai-je qu'il doit accomplir cette promesse? Ce sera
« lorsqu'il sortira de moi des prêtres qui mangeront le
« pain offert à Dieu en sacrifice, et qui seront revêtus des
« habits sacerdotaux. » On lit en suivant : et c'est ce qui
« est écrit dans Zacharie, c. 2 : *Chante et réjouis-toi, fille*
« *de Sion, parce que je viendrai habiter en toi, dit Dieu ! En*
« *ce jour-là, plusieurs nations s'attacheront au Seigneur et se-*
« *ront mon peuple*. »

(Dans Jérôme de Sainte-Foi, *l*. I, *c*. 10, et dans Petrus Galatinus, *l*. IX, *c*. 13).

Malgré quelques variantes, ces citations reviennent au même sens ; quoique extraites de livres fort différents, elles s'accordent entre elles et prouvent que, selon les anciens Hébreux, les Gentils doivent se convertir aux temps du Messie, et que la dignité du Sacerdoce qui, avant l'arrivée du Messie, était le partage exclusif de la race d'Aaron, deviendra ensuite une faveur qui s'étendra même aux étrangers ou convertis d'entre les Gentils. Cette vérité est confirmée par la prophétie du soixante-sixième chapitre d'Isaïe, où il est dit que Dieu se choisira des prêtres parmi les

différents peuples de l'univers, *ex eis assumam in sacerdotes et Levitas.*

Les mêmes choses se trouvent dans les traditions suivantes que rapportent le Talmud. On y voit que les Gentils qui recevront le Messie, seront aimés de Dieu et doivent former le peuple choisi de Dieu.

XII. — *Les Gentils serviront le vrai Dieu et formeront un nouvel Israël.*

Les Rabbins, dans le livre *Mechilta*, enseignent que Dieu aime et commande d'aimer les étrangers ; qu'il les regarde comme les Israélites. « Les étrangers sont aussi aimés de « Dieu. En toutes choses, l'étranger, c'est-à-dire le con- « verti est nommé et compté comme un Israélite. En effet, « les Israélites sont appelés les serviteurs de Dieu. De « même aussi, les étrangers, c'est-à-dire les Convertis, « seront les serviteurs de Dieu, selon qu'il est écrit « (Isaïe, 56) : *les étrangers qui aimeront le nom de Dieu* « *pour être ses serviteurs*. Les Israélites sont appelés mi- « nistres de Dieu, comme il est dit (Isaïe, c. 61, v. 6) : « *On vous appellera ministres de Dieu*. Les étrangers con- « vertis sont aussi appelés ministres de Dieu, comme il est « dit (Isaïe, 56) : *Et les enfants des Étrangers qui s'atta-* « *chent au Seigneur pour le servir*. Les Israélites ont été « appelés bien-aimés, comme il est dit en Malachie (c. 1) : « *je vous ai aimés, dit le Seigneur*. Les étrangers convertis « sont aimés également, suivant cette parole du Deutéro- « nome, c. 10, *il aime l'étranger et il lui donne la nourriture* « *et le vêtement*. Il a été dit aux Israëlites : *Je mettrai mon* « *Alliance dans votre chair*. Une alliance a été faite égale- « ment pour les étrangers, Is., 56 : *Si les Enfants des* « *Etrangers s'attachent au Seigneur pour l'adorer, s'ils aiment* « *son nom pour se vouer à son service, et si quelqu'un, quel* « *qu'il soit, garde mes jours de sabbat pour ne les point violer,*

« *et demeure ferme dans mon alliance, je les ferai venir sur* « *ma Montagne Sainte.* Il a été dit d'Israël: *Il plaît au Sei-* « *gneur.* La même chose a été dite des étrangers conver- « tis, Is., 56: *Les holocaustes qu'ils m'offriront sur mon au-* « *tel me seront agréables...* Que dirons-nous de plus? Abra- « ham s'est appelé lui-même étranger; il dit aux enfants « d'Heth : *Je suis étranger parmi vous* (Gen., 23.) David « s'appelle aussi étranger, ps. XXXIX : *car je suis étranger à* « *vos yeux.* Or Dieu a voulu par là faire éclater la gloire de « sa Loi. Dans Isaïe (c. 44), on trouve quatre espèces « d'étrangers, c'est-à-dire de convertis, qui exprimeront « ainsi leur joie devant le Créateur du monde : *L'un dira :* « *Je suis au Seigneur! L'autre se glorifiera du nom de Jacob;* « *un autre écrira de sa main : Je suis au Seigneur, et il se* « *fera gloire de porter le nom d'Israël.* Celui-ci dira : Je suis « à Dieu, parce qu'il sera tout entier au Seigneur. L'autre « se glorifiera du nom de Jacob. Tous ceux-ci seront des « étrangers et des convertis à la justice, c'est-à-dire au « Messie. L'un écrira de sa main: Je suis à Dieu! Ce se- « ront les hommes qui feront pénitence. L'autre se fera « gloire de porter le nom d'Israël. Ce seront ceux qui crain- « dront le Ciel, c'est-à-dire Dieu. »

Telle est la tradition des Docteurs Hébreux, du R. Eliezer, du R. Siméon, du R. Sélomoth, du R. Nathan, dans son livre *Avoth, id est, Patrum* (Gal., l. IX, c. 13). Ainsi, suivant eux, Dieu doit traiter les Gentils convertis, comme les Israëlites eux-mêmes.

XIII. — *Il y aura une même Loi partout.*

Le Rabbin Isaac-ben-Abraham établit fort au long et prouve même par une foule de prophéties tirées d'Isaïe et des autres Prophètes, que le Règne du Roi Messie sera universel et perpétuel. « Dans les temps du Roi Messie, dit « ce Docteur, il n'y aura dans l'univers qu'une seule et

« même religion, qu'une seule et même loi, celle des Israé-
« lites. » Il s'appuie sur les prophéties mêmes que nous alléguons (*munimen fidei, c.* III.) Le Règne du Messie, c'est-à-dire la Religion qu'il annoncera, doit donc s'établir par tout l'univers.

XIV. — *Le Salut du genre humain sera accordé à la pénitence d'un seul.*

Au livre *Yoma hacchipurim, dies propitiationum*, on lit :
« La tradition rapporte que le R. Meir disait : La péni-
« tence est grande ; car pour un seul qui doit faire péni-
« tence, Dieu accordera le pardon au monde entier, selon
« qu'il est dit Osée, 14. *Je guérirai leur perversité, et je les*
« *aimerai par pure bonté, et je détournerai ma colère à cause*
« *de lui.* » Les Targums font entendre que Dieu sauvera le monde à cause du Messie qui doit faire pénitence pour le genre humain. (*Voir* Gal., l. IV, c. 16.)

XV. — *Traditions des Païens, des Grecs et des Romains, et oracles des Sibylles sur la future conversion des Gentils au culte du vrai Dieu.*

L'on n'est plus étonné, après ces oracles si nombreux et si formels des Prophètes Hébreux, d'entendre les historiens profanes, Suétone, Tacite et d'autres auteurs, nous dire *qu'il était écrit dans les anciens livres des Prêtres Hébreux, que quelqu'un sorti de la Judée devait avoir la souveraine Domination dans l'univers, fore et valesceret Oriens, profectique Judæa, rerum potirentur.* Ce bruit universellement répandu dans tout l'Orient annonçait qu'il devait naître un Roi dont l'heureux et vaste empire réunirait tous les peuples sous sa tranquille domination et que ce serait en Judée qu'on le verrait naître.

Tacite, en disant que cette annonce était renfermée dans les anciens livres des Prêtres, *antiquis Sacerdotum litteris*

contineri, désignait sans doute les prophéties contenues dans les livres sacrés, confiés à la garde et à l'interprétation des prêtres et des docteurs Hébreux.

Ce que dit Suétone (in Vesp.), *percrebuerat Oriente toto, vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore, Judæa profecti rerum potirentur*, indique que non-seulement les Juifs, mais que les différentes nations, la Chaldée, la Perse, l'Egypte, Rome et la Grèce, connaissaient d'une manière générale ce qu'annonçaient ces prophéties. L'attente de cette domination universelle avait attiré l'attention des peuples; et l'on s'occupait partout de cette révolution qui devait, pour ainsi dire, changer la face du monde. Il était d'autant moins naturel que les Païens ignorassent ces prophéties, que les Juifs ne parlaient presque d'autre chose dans le siècle qui précéda et qui suivit l'avénement de Jésus-Christ. Aussi retrouvons-nous des traces de cette connaissance dans les anciens monuments des peuples de l'Orient, comme le montre ce que nous allons citer à ce sujet.

XVI. — Chine. — *Tradition relative à la future Domination du Messie sur toutes les nations.*

Le livre *Tschong-Jong* ou *le juste milieu*, composé sans doute, dit Schmitt, par un disciple du célèbre Confucius, offre quelques passages qui ont directement trait au futur Messie.

« Combien sont sublimes les voies du Saint des Saints !
« Sa vertu embrassera l'univers entier ; il inculquera à
« tous une nouvelle vie et une nouvelle force, et s'élèvera
« jusqu'au Tien (c'est-à-dire jusqu'au ciel). Quelle im-
« mense carrière s'ouvrira pour nous ! Combien de lois et
« de devoirs nouveaux ! Que de rites majestueux et de so-
« lennités ! Mais comment les observer, s'il n'en donne lui-
« même l'exemple ? Sa présence peut seule en préparer, en
« faciliter l'accomplissement. De là vient cet adage de tous

« les siècles. Les voies de la perfection ne seront fréquem-
« ment parcourues, qu'alors que le Saint des Saints les
« aura consacrées en y imprimant ses pas. Les peuples se
« prosterneront devant lui ; en le voyant, en l'écoutant,
« ils seront convaincus, et tous ensemble n'auront plus
« qu'une voix pour chanter ses louanges. L'univers re-
« tentira du bruit de son nom, sera rempli de sa magnifi-
« cence. La Chine verra les rayons de sa gloire parvenir
« jusqu'à elle ; ils pénétreront chez les nations les plus sau-
« vages, dans les déserts les plus inabordables, ou dans les
« lieux que ne peut visiter aucun vaisseau. Dans l'un et
« dans l'autre hémisphère, de l'une à l'autre extrémité de
« la mer, il ne demeurera aucune région, aucun parage,
« aucun pays éclairés par les astres, humectés par la
« rosée, habités par les hommes, où son nom ne soit béni
« et honoré. » (*Mémoires concernant les Chinois*). C'est ainsi que la tradition orale et écrite, consignée dans les livres canoniques chinois, désignait le Saint des Saints d'une manière positive et très-reconnaissable. Les Juifs répandus dans tout l'Orient et jusque vers la Chine ont pu facilement donner à ces peuples la connaissance des oracles d'Isaïe, touchant le Messie. Aussi les Chinois attendaient-ils l'arrivée du Messie des contrées de l'Occident et de la Judée. (Schmitt, *Rédempt.*, § VI.)

M. Abel Rémusat a ainsi traduit un autre passage du *Tchoung-Young*, livre canonique et classique, écrit il y a vingt-quatre siècles, ch. 27, 29, 31 : « Le Saint par ex-
« cellence est aussi vaste et aussi étendu que le ciel ; il est
« aussi profond et aussi fécond que l'abîme. Qu'il paraisse,
« et tout le peuple le vénère ; qu'il parle, et tout le peuple
« le croit ; qu'il agisse, et tout le peuple s'en réjouit. Aussi
« la gloire de son nom inondera comme un océan l'empire
« du milieu. Elle parviendra aux barbares et aux étrangers
« en tous lieux où vont les vaisseaux et les chars, en tous

« ceux où pénètrent les forces des hommes et tous ceux
« que couvre le ciel, que supporte la terre, qu'éclairent le
« soleil et la lune, en tous ceux où tombent les frimas et
« la rosée. Tout ce qui vit et respire le vénérera et l'ai-
« mera. Aussi le dit-on comparable à *Tien*, c'est-à-dire à
« Dieu suprême. »

« Mais quel temps doit régner le Saint? — Pendant dix mille ans, d'où il est appelé *Van-Soui*. » Bien plus, dit le *Chi-King*, son règne n'aura pas de fin. Ce Livre se sert ici de l'expression *Vanfang*, qui désigne tous les lieux, et *Nien*, qui comprend tous les temps. — (De Prémare).

XVII. — *La Perse. — Zoroastre. — Même sujet.*

Scharistani, auteur musulman, rapporte une prédiction de Zerdascht (Zoroastre), touchant un grand Prophète qui devait réformer le monde, tant sous le rapport de la religion que sous celui de la justice, et auquel se soumettraient les princes et les rois de la terre. (M. Orsini, *la Vierge.*)

Les Livres Sacrés de la Perse rappellent la prophétie d'Isaïe.

L'Ange dit à Dogdo, mère du législateur Zoroastre, lors de sa grossesse :

— « Soyez sans crainte : le Roi du ciel protège votre
« Enfant. L'univers est plein de son attente. Il est le pro-
« phète de Dieu, envoyé vers son peuple. Sa Loi apportera
« la joie à la terre. Par lui le lion et l'agneau boiront en-
« semble. » (*Voir* M. Drach, *Harm.*, t. II, *p.* 263 *et* 352.)

Les Perses attendaient un Sauveur qui devait détruire le règne d'Ahriman, principe du mal ; selon leur système théologique, « un jour Ahriman sera vaincu, le règne des
« ténèbres cessera ; la domination d'Ormuzd s'étendra sur
« tout l'univers, il n'y aura plus qu'un règne de lumière
« qui embrassera tout. »

Suivant Héeren et Schmitt, la Théogonie de Zoroastre avait pour base véritable que l'opinion généralement répandue en Orient, que le règne de la paix, de la vérité et de la justice y devait refleurir. « Le règne de Dschemschid « reviendra, dit Zoroastre, et la paix et la justice refleu- « riront. »

Or, cette idée fondamentale de tout le système est, assurément, et ne peut être autre que l'idée du Messie. Elle se trouve pareillement reproduite dans les psaumes et dans les Prophètes, avec des images semblables, ps. LXXI, v. 7 ; Zach. IX, 10 ; Mich., v. 3 ; (V. Schmitt, *ibid.*, § v.)

La Grèce.

Suivant le même Schmitt, l'idée principale qui régnait dans les mystères de la Grèce était celle de la Rédemption de l'univers. (*Ibid.*, § 3.)

XVIII. — Platon *atteste l'attente d'un Envoyé Céleste, qui doit être le* Médiateur et le *Docteur des peuples* (an 380 av. J.-C.)

Dans le *Banquet* de Platon, Socrate raconte ce que lui enseigna le sage Diotime : « L'Eros intellectuel, lui a dit « Diotime, doit être un Interprète, un Médiateur entre « Dieu et les hommes, il doit transmettre les prières et « sacrifices des uns, les ordres et les récompenses des « autres, et combler tellement le vide qui les sépare, « que les hommes et les dieux se confondent en un seul « tout. »

Voici relativement au sujet qui nous occupe un dialogue fort remarquable entre Socrate et Alcibiade :

Socrate : « Il nous faut attendre jusqu'à ce que paraisse « celui qui nous apprendra comment nous devons nous « conduire vis-à-vis de Dieu et des hommes. »

Alcibiade : « Quand viendra-t il et quel sera ce Maître ? »

Socrate : « Celui-là même sous l'égide duquel tu te trouves. »

Alcibiade : « Qu'il vienne donc et qu'il dissipe l'obscurité « qui m'environne ; je le suivrai, pourvu que je devienne meilleur. »

Ce dialogue, composé par Platon, montre que ce philosophe célèbre non-seulement désirait, mais qu'il attendait avec une espérance réelle, l'avénement d'un Dieu ou d'un Docteur céleste qui devait dissiper les ténèbres des nations et leur enseigner leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes. Où Platon avait-il puisé l'idée de la future arrivée de ce Législateur de l'humanité? Etait-elle le résultat d'une raison éclairée ? Mais la raison ne saurait s'élever d'elle-même à des pressentiments si justes et si extraordinaires. Il faut donc que ces Sages de la Grèce aient puisé leurs prévisions à la source de la Tradition et des Prophètes hébreux. L'idée du Messie était répandue partout.

XIX. — *Rome.* — *Les Sibylles.* — *Autres traditions romaines.*

1° Virgile, témoin du retentissement général des oracles hébreux touchant la prochaine arrivée de ce Dominateur Universel, de ce Pacificateur et Législateur du monde, attribua cette annonce aux Sibylles et en fit l'application au fils d'un prince qui était sur le point de naître et en qui elle ne pouvait avoir son accomplissement. Ou bien si cette annonce était exprimée aussi dans les Livres Sibyllins, elle n'en rendait pas moins témoignage à la future Domination universelle du Messie sur les nations. Les idées prophétiques que nous y trouvons sont du reste très-conformes aux passages précités d'Isaïe. En voici quelques-uns :

Il s'agit ici d'une nouvelle ère commune, d'un Peuple

Nouveau, aux mœurs pures, d'un Peuple meilleur, répandu dans tout l'univers.

Les crimes du peuple doivent être effacés ; le monde doit jouir d'une paix profonde.

« *Les troupeaux ne craindront plus la fureur des lions, les* « *serpents périront, et les herbes vénéneuses perdront leur* « *force....* » — C'est l'idée d'Isaïe, XI, 6 : *le loup demeurera avec l'agneau, et le léopard avec le chevreau, le lion mangera la paille comme le bœuf. L'enfant jouera sur le trou du serpent.*

C'est un Dieu qui doit amener cette heureuse révolution : *Deus, Deus ille, Menalca !* C'est un fils du grand Jupiter : *cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum !* Tout cela est prédit par la Sibylle de Cumes et doit s'accomplir immédiatement. L'époque fixée est arrivée.

2° Une foule d'écrivains anciens et modernes ont vu dans cette églogue de Virgile quelque chose de remarquable, et ont pensé avec raison que ce poëte s'était inspiré des Oracles qui annonçaient un Libérateur à l'univers ; Tacite et Suétone attestent que ces oracles faisaient bruit partout et qu'*ils étaient contenus dans les anciens Livres prophétiques des prêtres hébreux.* Le poëte Manilius, sous Tibère, parle de la Vierge qui doit enfanter *le Souverain Législateur qui apportera la justice et des lois saintes et qui enseignera la sainte religion.*

Julius Marathus, cité par Suétone, rapporte que quelques mois avant la naissance d'Auguste, une prophétie circulait dans Rome avec éclat et disait : *Regem populi romani naturam parturire,* la nature enfante le Roi des Romains. On eut soin dans la suite de l'interpréter en faveur de ce prince. Mais cependent, on ne cessa point à Rome, après Auguste, de parler de ce Roi qui, selon la persuasion commune, devait s'élever du sein du peuple Juif et conquérir l'empire de l'univers.

Toutes ces traditions des Païens, ces monuments des peuples établissent comme un point certain, que le Messie attendu des Juifs doit être le Docteur des peuples, le Maître, le Chef et le Législateur des nations ; que tout l'univers embrassera sa loi et sa religion sainte, or, c'est ce que Isaïe, et les autres Prophètes hébreux avaient annoncé bien avant l'existence de ces traditions profanes. On doit croire que ces dernières doivent leur origine aux prophéties et aux traditions des Hébreux.

XX. — *Traditions et Interprétations de la Synagogue sur la future conversion des peuples.*

1° Le Talmud, *traité Sanhédrin*, *c. helec*, fait parler Dieu de la sorte : « Alors le Dieu souverain dit : les uns et les « autres sont l'ouvrage de mes mains (les Gentils le sont « aussi bien que les Juifs) ; Comment donc perdrai-je ceux- « là à cause de ceux-ci ! C'est ici que se vérifie le mot du « proverbe : Lorsque le bœuf qui court, vient à tomber, le « cheval qui le remplace est mené à son étable. » Selon le R. Jacob, le Talmud fait entendre ici que Dieu accordera aux nations Etrangères les priviléges d'Israël, lorsque les Israélites seront tombés. (*In Genebrardo*, *ad fin.*, *Chron.*, *p.* 57.) *Cfr.*, 5 col., VI.

2° *Lorsque les Israélites seront infidèles, leurs priviléges passeront aux Gentils.*

La *Midras-Tehillim*, ou *Explic. des psaumes*, sur ces paroles du ps. LXXIV, v. 10, *je briserai toutes les forces des pécheurs, et les forces du juste seront exaltées*, s'exprime ainsi : « Il y a dix espèces de dignités ou priviléges dont le « Dieu Saint et béni a gratifié Israël, et, après avoir énu- « méré ces espèces de faveurs entre lesquelles se trouve « celle de posséder le Messie, la *Midras* ajoute : Mais lors- « que Israël vint à pécher, tous ces priviléges lui furent « enlevés, pour être donnés aux nations du siècle. C'est

« ce qui est écrit dans Daniel, VII, la quatrième bête a tout « dévoré, elle avait les dix cornes (qui figuraient ces dix « sortes de priviléges). En effet, les nations du siècle sont « assimilées aux bêtes de cette sorte. Or, pendant tout le « temps que les forces, ou *cornes*, des nations du siècle se « trouveront affermies, les forces ou *cornes* d'Israël seront « brisées, *omni autem tempore quo cornua gentium sæculi « sana fuerint, cornua Israël confracta erunt.* » Cette tradition se retrouve conçue presque dans les mêmes termes dans *Echa rabbethi*, ou *Explic. des Lament. de Jér.* — Que les Juifs qui retrouvent ici leurs propres sentiments, remarquent donc bien l'époque où leur seront enlevés tous leurs anciens priviléges, peut-être le Messie lui-même, qui doit être la principale de ces faveurs, sera-t-il compris dans cette soustraction générale des bienfaits divins. La suite éclaircira cette question.

3° *Interprétations.* Les Juifs rapportent à la vocation des Gentils au culte du vrai Dieu la plupart des prophéties que nous avons citées, entr'autres celle-ci (ps. XI, 8) : *Demandez-moi et je vous donnerai les nations pour héritage, et pour domaine toute l'étendue de la terre.* Les RR. Abenerza, Dav. Kimchi, Saadias-Gaon, Siméon et Tryphon, in Talmud, l. *Suca*, c. 5 et in *Beressith-Rabba*. La force de la vérité a arraché cet aveu au R. Selomoth : « *nos ancêtres « rapportaient au Messie tout le ps.* II ; *il faut pourtant l'appliquer à David à cause des hérétiques.* » Il veut dire les Chrétiens. Les Rabbins appliquent encore au Messie cette prophétie (du ps. LXVII, v. 32) : *Les princes viendront d'Egypte adorer Dieu ; l'Ethiopien se hâtera de tendre les mains vers lui*, (*in Séhémoth Rabba*) ; celle du c. 49 d'Isaïe : *je vous ai établi pour être la Lumière des Gentils ;* Le R. Dav. Kimchi conclut de là, que les Gentils auront part au Salut promis à Israël, lorsque le Messie aura défait Gog et Magog ; celle du 65e chap. d'Isaïe : *ceux qui ne me cherchaient point m'ont*

trouvé. J'ai dit à une nation qui n'invoquait point mon nom auparavant : me voici, me voici ! (Aben-Ezra.) Ce passage d'Osée (11, 24) : *Je dirai à celui qui n'était point mon peuple : vous êtes mon peuple , et il me dira, vous êtes mon Dieu?* rappelé par S. Paul (Rom. IX, 25), doit s'entendre de la vocation des Gentils , comme l'enseigne le Talmud (*in Gemarâ, tract. de Pasch.*). Maimonides (*in Jad. libr. ult. cap. de regibus*), donne le même sens à cette prophétie de Sophonie, III, 9 : *alors je rendrai pures les lèvres des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur et que tous se soumettent à son joug dans un même esprit.* Le même événement est marqué dans cet oracle d'Amos, IX, II : *En ce jour-là je releverai le Tabernacle de David qui est tombé*, etc. (*in Beressith-Rabba*) ; dans cet autre de Zacharie : *en ce jour-là plusieurs peuples s'attacheront au Seigneur et deviendront mon peuple,* le paraphraste Chaldéen dit : *un grand nombre de peuples se réuniront au peuple de Dieu et seront son peuple.* Le R. Barachias l'explique de même (*in scemoth Rabba.*) La prophétie du chap. 60 d'Isaïe : Surge, illuminare Jérusalem,... *les rois et les nations marcheront à votre lumière, etc.*, doit s'entendre du Messie et de la vocation des Gentils, suivant les auteurs du livre *Béressith-Rabba.* (Gal., *l.* VIII, *c.* 3 ; Huet, *prop.* 9, *c.* 158.)

4° *Règne perpétuel et universel du Messie.*

On lit dans le livre *Beressit-Rabba :* « Dix rois auront « régné depuis le commencement du monde jusqu'à la fin ; « qui sont-ils ? Le premier, c'est le Saint notre Dieu, qui a « créé le monde. Le deuxième, c'est Nembrod. Le troi- « sième, Joseph. Le quatrième, Salomon. Le cinquième, « Nabucodonosor. Le sixième, Darius. Le septième, « Cyrus. Le huitième, Alexandre. Le neuvième, César « Auguste, empereur de Rome. Le dixième, est le Roi « Messie, dont il est dit ps. LXX : *Il dominera d'une mer à « l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde.*

« Daniel a dit de lui, c. 2 : *La pierre qui frappa la statue,*
« *devint une grande Montagne qui a rempli toute la terre,* et
« ibid. : *Le Dieu du ciel suscitera un Royaume qui ne sera*
« *jamais détruit.* » (Jérôme de Sainte-Foi, l. 1, c 5.)

5° *Autres interprétations des Rabbins modernes.*

On lit au traité *Avoda-Zara*, folio 3, verso :

« R. José dit : Au siècle à venir (c'est à-dire aux
« jours du Messie), les Nations du monde viendront et se
« convertiront. »

Au Traité *Meghilla*, fol. 11 :

« Au siècle à venir, aucune nation, aucune langue (ou
« population), n'aura le pouvoir de subjuguer les Juifs. »

Dans son commentaire sur Sophonie, III, 9, Abarvanel dit qu'aux jours du Messie, le Seigneur touchera le cœur des nations étrangères à l'égard du peuple Juif et les admettra à la Rédemption du Messie.

Le commentaire *Minka-Gedola* dans la grande Bible Rabbinique d'Amsterdam, dit : « Tout le monde dira de lui (du Messie) : Il faut que sa gloire soit grande devant Jéhova, puisque sans faire la guerre aux peuples, il se fait obéir de tous, et tous lui prêtent hommage. »

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Accomplissement de toutes les prophéties précédentes dans la personne de Jésus de Nazareth, suivant les écrits canoniques. — Jésus a prédit la conversion des nations.*

Jésus a toujours su, et il a déclaré qu'il était lui-même Celui par qui et en qui toutes les nations du monde seraient

bénies et sauvées. Il a fait entendre qu'il était ce fils de bénédiction promis à Abraham, lorsqu'il a dit que *Abraham avait désiré voir le jour* de son avénement; qu'*il l'avait vu enfin*, et qu'il *en avait été ravi de joie*, dans la vue de la grande bénédiction qui allait se répandre sur toutes les nations. Comme les Juifs, en leur qualité d'enfants légitimes d'Abraham, se croyaient seuls héritiers de la promesse faite à leur patriarche, Jésus, pour les détromper, leur dit :

S. Matth. III, 9 : *Ne croyez pas qu'il n'y ait qu'à dire en vous-mêmes :* Nous avons Abraham pour père; *car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des Enfants à Abraham.* C'est-à-dire Dieu pourra sans vous et avec les Gentils, que l'Ecriture (p. 113, 8) compare à des pierres, accomplir la promesse faite à Abraham relativement au salut et à la multiplication infinie de ses Enfants. (Ménoch., Tirinus, etc.)

II. — *Jésus annonça que les Gentils de l'Orient et de l'Occident allaient faire partie du peuple de Dieu avec Abraham ; et que la masse des Juifs en serait retranchée.*

Un centenier de la garnison romaine était venu demander à Jésus la guérison de son serviteur et avait fait paraître la plus grande confiance en Dieu. Jésus dit alors : *En vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël; aussi je vous déclare que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et auront place dans le festin du Royaume des Cieux avec Abraham, Isaac et Jacob*, multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob. *Pour les fils du Royaume, ils seront jetés dans les ténèbres extérieures ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.* Par ce dernier trait, Jésus désigne les Juifs incrédules. Il marque que, bien qu'ils soient les héritiers naturels des promesses faites à Abraham, ils seront cependant rejetés, et que les nations

du siècle vont les remplacer et devenir les enfants et les héritiers véritables d'Abraham.

III. — *Les promesses faites à Abraham sont accomplies en Jésus-Christ, à l'égard des Gentils.*

Gal., III, 8, 13, 14 : *Dieu, dans l'Ecriture, prévoyant qu'il justifierait les nations par la foi, l'a annoncé par avance à Abraham, en lui disant : « toutes les nations seront bénies en vous... » Or, Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, s'étant lui-même rendu malédiction pour nous, selon qu'il est écrit : maudit est celui qui est pendu au bois, afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée aux Gentils en Jésus-Christ,* ut in Gentibus benedictio Abrahæ fieret in Christo Jesu. S. Paul ajoute que *le testament* des promesses *ayant été fait en bonne forme* en faveur de Jésus-Christ, *nul ne peut le casser, n'y y ajouter ;* que même *la loi* de Moyse *qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après, n'a pu le rendre nul ni en abroger la promesse ;* que, par conséquent, *tous ceux qui croient,* comme a cru Abraham, *sont bénis avec le fidèle Abraham.* C'est ainsi que cet ancien docteur du Sanhédrin, devenu l'apôtre de Jésus, établit en principe certain la vocation et la bénédiction actuelles des Gentils en Jésus-Christ, conformément à la doctrine de son Maître. On peut voir les arguments et les raisonnements plus étendus qu'il donne sur ce point, là même et IV, 22 et suiv.

IV. — *La Gentilité va être substituée au peuple hébreu et possédera les priviléges de Royaume et de Peuple de Dieu.*

S. Matth. XXI, 40 *et suiv.* — Jésus ayant dans une parabole représenté les Juifs sous l'image des vignerons qui tuèrent les serviteurs et le fils même du Maître de la vigne, ajouta : *Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vignerons ? On lui répondit : il fera*

périr misérablement ces méchants, et il louera sa vigne à d'autres vignerons, qui lui en rendront les fruits en leur saison. Les Juifs tirent une conséquence fort juste de la parabole ; Jésus l'approuve. Mais il la tourne contre eux-mêmes qui étaient les meurtriers des Prophètes et du Fils même de Dieu ; il leur prédit donc que le Royaume de Dieu va leur être ôté pour être donné aux Gentils ; *Jésus ajouta : N'avez-vous jamais lu* cette parole *dans les Ecritures : La Pierre, qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle. C'est ce que le Seigneur a fait et nos yeux le voient avec étonnement. C'est pourquoi je vous déclare que le Royaume de Dieu vous sera ôté et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits.* Les Pharisiens comprenant la signification de cette parabole et la portée des paroles de Jésus, cherchaient à le saisir et à le faire mourir. (Et S. Marc, XII, 9, et S. Luc, XXII, 16.)

V. — *Prophétie relative à la vocation des Gentils, appliquée à Jésus et accomplie par lui.*

S. Matthieu, XII, 17 et suiv., applique à Jésus la prophétie suivante d'Isaïe : *Voici mon serviteur, que j'ai élu, mon Bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection ; je ferai reposer sur lui mon Esprit, et il annoncera la justice aux nations,* et judicium gentibus nuntiabit... *Et les nations espèreront en son nom,* et in nomine ejus gentes sperabunt. L'application de cette prophétie à Jésus est justifiée par l'accomplissement même, dont nous allons être témoins.

VI. — *Jésus a prévu et a prédit la diffusion générale de sa loi parmi toutes les nations de l'univers.*

S. Matth., X, 18. Jésus disait à ses Disciples : *Vous serez menés, à cause de moi, aux gouverneurs et aux rois, pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations,* in testimonium illis et Gentibus.

S. Marc, xiv, 9. Jésus faisant l'éloge de l'action de sainte Madeleine qui venait de répandre un précieux parfum sur ses pieds, dit aux Apôtres : *Je vous dis en vérité, partout où sera prêché cet Evangile*, c'est-à-dire *dans tout le monde*, in universo mundo, *on racontera à la louange de cette femme, ce qu'elle vient de faire.* (Et S. Matth., xxv, 13.)

S. Matth., xxiv, 9. Il leur disait : *Vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom*, et v, 14 : *Cet Evangile du Royaume sera prêché par toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations*, omnibus Gentibus. Et S. Marc, xiii, 10 : Depuis quatre mille ans, le règne du vrai Dieu était circonscrit dans les étroites limites de la Judée. Mais Jésus annonce publiquement et clairement que son Evangile va étendre ce règne parmi tous les peuples de la terre.

Lorsque je serai élevé en croix, dit il, *j'attirerai tout à moi, omnia traham ad me ipsum.* Le monde entier se convertira à moi.

S. Jean, x, 16. Dans un discours adressé aux Docteurs Juifs, il annonce cette réunion des Juifs fidèles et des Gentils dans une même Eglise : *J'ai encore*, dit il, *d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut aussi que je les amène ; elles écouteront ma voix et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.*

S. Jean, xi, 51, 52. — Cet Apôtre rapporte que le *Grand-Prêtre*, par un mouvement du Saint-Esprit, *prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation des Juifs ; et non-seulement pour cette nation, mais aussi pour rassembler les Enfants de Dieu qui étaient dispersés.* Le Saint-Esprit voulut que cet homme injuste prophétisât, contre son intention, la délivrance spirituelle du genre humain par la mort de Jésus. C'est ainsi que, quelquefois, les démons eux-mêmes ont annoncé la vérité, contrairement à ce qu'ils avaient intention et volonté de faire.

VII. — *La conversion des nations, devait être, d'après les desseins de Jésus, sa grande œuvre, son œuvre principale.*

Le dernier ordre qu'il confie à ses Disciples, avant de remonter au ciel, regarde la vocation des Gentils :

Matth., XXVIII, 19. *Allez donc, leur* dit-il alors, *et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées, et assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Ce sera la vertu de Jésus qui rendra efficace la prédication des Apôtres ; et c'est pourquoi la conversion des nations sera principalement l'œuvre de la puissance de Jésus-Christ.

S. Marc, XVI, 15, rapporte le même commandement : *Et il leur dit : Allez par tout le monde ; prêchez l'Evangile à toutes les créatures... Et eux, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux et confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnaient.* L'Evangile dit ici expressément que c'était le Seigneur Jésus qui parlait et agissait dans ses Apôtres et dans les Ministres de son Evangile. — On voit par tout ceci que la conversion des Gentils à Jésus n'aura pas été un effet du hasard, mais l'exécution d'un plan tout divin et éternel. Jésus a toujours cru et a toujours déclaré qu'il était envoyé pour la rédemption des nations, pour les éclairer, et les convertir au Vrai Dieu.

VIII. — *Dès sa naissance, Jésus avait été prédit comme étant la Lumière des Gentils.*

Dieu avait dit, par Isaïe, que le Christ *serait établi pour être la Lumière des nations jusqu'aux extrémités de la terre,* in Lucem gentium. Or, c'est ce que l'Esprit-Saint, par la bouche de Siméon, déclara de Jésus présenté au temple :

S. Luc, II, 30 et suiv. *J'ai vu de mes yeux le Sauveur que vous nous envoyez et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples, pour être la Lumière qui éclairera les*

nations et la gloire de votre peuple d'Israël, lumen ad revelationem gentium. Siméon le Juste, le dernier prophète de la Synagogue, désigna alors cet enfant, comme le Sauveur attendu, et comme la fin de toutes les anciennes prophéties.

IX. — *Les prémices de la conversion des Gentils, sont les rois Mages.*

Matth., II, 1 et suiv.: *Jésus étant donc né à Bethléem de Juda du temps du roi Hérode, des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem ; et ils demandèrent : Où est Celui qui est né roi des Juifs ? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus pour l'adorer.* Lorsqu'ils eurent appris le lieu de sa naissance, ils s'y rendirent, *et en entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère ; et se prosternant en terre, ils l'adorèrent ; puis ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe,* et procidentes adoraverunt eum : et apertis thesauris suis obtulerunt ei munera aurum, thus et myrrham. Ces rois venus si extraordinairement des pays de l'Arabie et de Saba, pour offrir de l'or et des présents à Jésus naissant, ont été attirés par la grâce et par la puissance de ce Dieu incarné. Leur conversion ou vocation, si éclatante et si surnaturelle, montre que la vocation des Gentils à la foi de Jésus-Christ, n'est point l'effet de l'éloquence de Jésus ni de ses Apôtres, ni de la beauté de sa morale, mais l'effet de la Grâce Divine.

X. — *La Gentilité et le monde entier ne doivent, chose singulière ! se convertir à Jésus, que par l'effet de sa mort, et qu'après sa mort sur la croix.*

Plusieurs Gentils crurent en Jésus, lorsqu'il opérait ses miracles. Ainsi, le centenier romain, qui demeurait à Capharnaüm ; ainsi, la cananéenne dont la foi vive obtint la guérison de sa fille ; ainsi, la femme Syrophénicienne, malade

depuis si longtemps, et quelques autres et plusieurs Samaritaines crurent en lui et lui furent attachés.

S. Jean, XII, 20 : *Il y eut quelques Gentils qui* dirent aux Apôtres : *Nous désirons voir Jésus*, Jesum videre. Mais le concours des peuples et de ces Gentils, n'était, pour ainsi dire, que le pronostic de la conversion générale du monde, laquelle devait être le fruit glorieux de la mort ignominieuse de Jésus, comme il le déclara lui-même à la vue de ces Gentils qui venaient à lui : ibid. *L'heure arrive*, dit-il alors, *où le Fils de l'Homme doit être glorifié*, et reconnu comme Rédempteur des nations. *En vérité, en vérité, je vous dis : si le grain de froment ne meurt, après qu'on l'a jeté en terre, il reste seul ; mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit....* Un peu après : *Et, moi aussi, quand j'aurai été élevé de terre en croix, j'attirerai tout à moi.... Je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde*, sed ut salvificem mundum.

Jésus indique que la multitude innombrable des peuples lui sera donnée comme prix de sa Passion et de sa Mort. (Ménoch., Tirinus). Il marque, de plus, qu'il n'est pas venu seulement pour les Juifs, mais pour le salut du monde entier, *sed ut salvificem mundum.*

Napoléon disait : « Le Christ attend tout de sa mort. Est-
« ce-là l'invention de l'homme ? Non, c'est, au contraire, une
« marche étrange, une confiance surhumaine, une réalité
« inexplicable ! N'ayant encore que quelques Disciples
« idiots, le Christ est condamné à mort ; il meurt objet de
« la colère des prêtres juifs et du mépris de sa nation, aban-
« donné et contredit par les siens. » Dieu seul pouvait tirer de cette mort la conversion des peuples, c'est-à-dire tout le contraire de ce qu'elle devait naturellement produire. — Dieu a donné à son Fils l'héritage des nations pour prix et récompense de sa mort.

XI. — *Aussitôt après la mort de Jésus et de son Ascension, les peuples étrangers se convertirent, et firent partie de son Eglise.*

Cinquante jours après la Passion de Jésus, des Gentils de toute nation, des Parthes, des Mèdes, des Elamites, des étrangers de la Mésopotamie, de la Judée et de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, de Phrygie et de Pamphilie, de l'Egypte et de la Lybie, en Afrique, des Romains, des prosélytes, des Crétois et des Arabes, se convertirent au nombre de 9,000.

Act. II, 5 et suiv.: *Or, il y avait alors à Jérusalem, des Juifs religieux de toutes les nations qui sont sous le ciel. A la vue du* miracle de la Pentecôte, *ils étaient tous hors d'eux-mêmes ; et dans cet étonnement, ils s'entredisaient : Ces gens qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ? Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays ? Parthes, Mèdes, Elamites, et ceux d'entre nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie et la Pamphylie, l'Egypte, et cette partie de la Lybie, qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome, Juifs aussi et Prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons parler*, chacun *en notre langue, des merveilles de Dieu.* Cette multitude ayant entendu S. Pierre, *fut touchée de componction et dit à Pierre et aux autres Apôtres : Frères, que faut-il que nous fassions ?* Pierre leur dit : *Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé et vous recevrez le don du Saint-Esprit ; car la promesse a été faite à vous et à vos enfants et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur Notre Dieu en appellera.... Et* il y eut *en ce jour environ trois mille personnes qui se joignirent* aux Disciples de Jésus.

Pierre et les Apôtres ayant encore parlé en public dans ces mêmes jours, *le nombre des hommes qui crurent, fut d'environ cinq mille.* (Act. IV, 4.) Le texte sacré semble ne pas comprendre dans ce chiffre les femmes et jeunes gens ; car

il emploie le terme *virorum*, qui ne désigne que des hommes faits. Du reste, les Evangélistes ont coutume d'omettre le nombre des femmes, comme on le voit à la multiplication des pains. Il paraît donc que si on les comptait, le chiffre qui est ici de huit mille hommes, se monterait beaucoup plus haut.

XII.—*Un des princes d'Ethiopie se convertit. — Bientôt la reine et toute l'Ethiopie suivirent son exemple.* (Act. VIII, 27.)

Un Ethiopien eunuque, l'un des premiers officiers de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, s'était rendu à Jérusalem pour adorer. Et, en s'en retournant, il lisait le prophète Isaïe. Comme il ne comprenait pas le sens de ce qu'il lisait, il fit monter S. Philippe dans son chariot, pour lui donner l'explication des paroles d'Isaïe. S. Philippe prit de là occasion *de lui annoncer Jésus* que le Prophète avait prédit. *Après avoir marché quelque temps, ils rencontrèrent de l'eau et l'eunuque lui dit : Voilà de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé? Philippe lui répondit : Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur. Il lui repartit : Je crois que Jésus est le Fils de Dieu. Il fit aussitôt arrêter son chariot ; ils descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque.*

L'histoire rapporte que cet Eunuque arrivé en Ethiopie, annonça Jésus-Christ et convertit la Reine de ce royaume et une grande partie de ses sujets. Cette reine appelée *Lacasa*, survécut quatre ans à Jésus Christ et fit profession publique de la foi chrétienne. Nos écrivains l'appellent *Candace*, nom qui depuis fut commun à plusieurs reines d'Ethiopie (*Pline*, *l.* VI, *c.* 2). Cette nation fut la première qui crut en Jésus-Christ. Ainsi fut accomplie cette prophétie du ps. LXVII. *L'Ethiopie s'empressera d'étendre ses mains vers le Seigneur.* (Génébr., *Chronogr.*; Irén., l. IV, c. 23 ; Eusèb., hist. II, c. 1. — S. Jérôme, adv. hist., 53.)

XIII. — *Les Juifs et les Gentils, tous sont appelés.*

Act., VI, 1, 5, 7. Le Christianisme fait d'abord des progrès rapides à Jérusalem, sur le théâtre même des événements, parmi les Juifs et leurs prêtres. *La parole du Seigneur se répandait de plus en plus, et le nombre des Disciples augmentait fort dans Jérusalem. Il y* avait aussi *une foule nombreuse d'entre les Prêtres, qui obéissaient à la foi. — Le nombre des Disciples se multipliait* tellement parmi les Hébreux, que ceux-ci se crurent d'abord les seuls appelés et les seuls héritiers de la foi et des promesses ; les *Hébreux* méprisaient donc les prosélytes grecs et étrangers ; ils leur refusaient le service des tables. Mais Dieu détrompa alors les Hébreux par des révélations certaines, éclatantes, il déclara que le Salut était pour tous, Juifs et Gentils.

XIV. — *Saul est suscité pour être l'apôtre et le docteur des Gentils.*

Act., IX, 15, 29. *Le Seigneur dit* à Ananie, l'un des soixante-douze Disciples : *Allez trouver* Saul, *parce que cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les rois et devant les enfants d'Israël.* En effet, aussitôt après sa conversion miraculeuse, *il se mit à prêcher Jésus..., il confondait les Juifs de Damas, leur prouvant que Jésus était le Christ. Il parlait aussi aux Gentils et il disputait avec les Grecs. — Cependant l'Eglise était en paix par toute la Judée, la Galilée et la Samarie ; et elle s'établissait, marchant dans la crainte du Seigneur, et était remplie de la consolation du Saint-Esprit.*

Voici ce que dit Paul de sa mission :

Gal., I, 15, 16. *Lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce, de me faire connaître son fils, afin que je prêchasse parmi les nations, aussitôt, je l'ai fait sans prendre conseil d'aucun homme.* Il dit qu'il alla prêcher dans la Syrie, la Cili-

cie, etc., qu'étant ensuite revenu à Jérusalem pour *comparer l'Evangile qu'il prêchait parmi les Gentils* avec la doctrine des Apôtres les plus considérables, il se trouva parfaitement d'accord avec eux.

Gal., II, 7. *Bien plus*, ajoute-t-il, *ayant reconnu que la charge de prêcher l'Evangile aux Incirconcis m'avait été donnée comme à Pierre, celle de prêcher aux Circoncis; (car celui qui a agi efficacement dans Pierre pour le rendre apôtre des Circoncis, a aussi agi efficacement en moi pour me rendre apôtre des Gentils). Ceux, dis-je, qui étaient reconnus les colonnes de* l'Eglise, *Jacques, Céphas et Jean, ayant reconnu la grâce que j'avais reçue, nous donnèrent la main, à Barnabé et à moi, pour marque de la société*, et de l'union qui était entre eux et nous, *afin que nous prêchassions l'Evangile aux Gentils, et eux aux Circoncis.*

I Timoth., II, 7. *J'ai été établi Prédicateur et Apôtre, (je dis la vérité et je ne mens point), j'ai été établi Docteur des nations, dans la foi et dans la vérité.*

II Timoth., I, 2. S. Paul expliquant à son disciple le bienfait de l'Evangile, lui répète ce qu'il lui a déjà dit : *C'est pour cela que j'ai été établi le Prédicateur, l'Apôtre et le Maître des nations*, positus sum ego prædicator et apostolus et magister gentium.

2 Tim., II, 17. *Le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que je remplisse le ministère de la prédication et que toutes les nations l'entendissent.* Nous verrons plus loin comment S. Paul a répandu la foi par tout l'univers.

XV. — *Corneille, sa famille et un grand nombre de Gentils reçoivent la foi, le Saint-Esprit et le Baptême.*

Act. X. Corneille, centenier romain dans une cohorte *de la Légion* appelée l'Italienne, avait, d'après un avertissement de l'Ange, envoyé des hommes vers Simon Pierre pour le prier de venir chez lui à Césarée. Ces hommes

avaient trouvé Simon à Joppé, ils arrivèrent le lendemain avec lui à *Césarée, où Corneille les attendait avec ses parents et ses plus intimes amis, qu'il avait rassemblés chez lui... Pierre entra dans la maison où il trouva plusieurs personnes qui s'y étaient rassemblées. Alors il leur dit : vous savez que les Juifs ont en grande horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger, ou d'aller le trouver chez lui ; mais Dieu m'a fait voir que je ne devais estimer aucun homme impur ou souillé.* (Voir plus bas, n. XVI). *C'est pourquoi dès que vous m'avez mandé, je n'ai fait aucune difficulté de venir. Je vous prie donc de me dire pourquoi vous m'avez envoyé chercher.* Alors Corneille lui raconta la vision qu'il avait eue, puis il ajouta : *Nous voilà donc maintenant tous assemblés devant vous, pour entendre de votre bouche tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire. Alors Pierre prenant la parole, dit : En vérité, je vois bien que Dieu ne fait point acception des personnes, mais que, quelque nation que ce soit, celui qui le craint et dont les œuvres sont justes, lui est agréable,* in veritate comperi, quia non est personarum acceptor Deus. Sed in omni gente qui timet eum et operatur justitiam, acceptus est illi. — Pierre expose ici les principaux points de la foi en Jésus-Christ, et ajouta : *Tous les Prophètes lui rendent témoignage que tous ceux qui croiront en lui recevront par son nom la rémission de leurs péchés. Pierre parlait encore lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient sa parole. Et les fidèles circoncis furent frappés d'étonnement, de voir que la grâce du Saint-Esprit se répandait aussi sur les Gentils, car ils les entendaient parler diverses langues et glorifier Dieu. Alors Pierre dit : peut-on refuser le baptême à ceux qui ont déjà reçu le Saint-Esprit comme nous ? Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur Jésus-Christ.*

Quoique cette convocation des Gentils et leur réunion au peuple de Dieu eût été si souvent et si longtemps annoncée, quoique Jésus eût souvent parlé de son accomplissement

prochain, les Juifs-Chrétiens ne pouvaient cependant comprendre ni admettre cette idée; ils la repoussaient de toutes leurs forces, tant ils étaient persuadés que les avantages des promesses prophétiques n'étaient que pour eux seuls; Simon Pierre lui-même témoigne qu'il avait eu de la répugnance à admettre ce mystère, et qu'il ne l'a cru enfin qu'après des révélations certaines de la part de Dieu. Les Hébreux furent donc offensés contre Pierre et le reprirent de ses actes.

Les Apôtres et les frères qui étaient dans la Judée, apprirent que les Gentils même avaient reçu la parole de Dieu. Et lorsque Pierre fut venu à Jérusalem, les fidèles circoncis disputaient contre lui et lui disaient : pourquoi avez-vous été chez les Incirconcis?

S. Epiphane dit que Cérinthe était le principal auteur de cette contestation (*Hær.*, 28). S. Pierre fut donc obligé de rendre raison de sa conduite.

XVI. — *La Gentilité, désignée sous l'emblème des animaux quadrupèdes, reptiles et volatiles, fait partie de l'Eglise de Jésus.*

Act., XI, 4 et suiv. *Pierre*, pour rendre compte aux Chrétiens-Hébreux, de sa conduite envers les Gentils, se mit à leur raconter par ordre comment la chose s'était passée.

Lorsque j'étais, dit-il, dans la ville de Joppé, en prière, il me survint un ravissement d'esprit, et j'eus une vision dans laquelle je vis descendre du ciel comme une grande nappe, tenue par les quatre coins, qui s'abaissait et venait jusqu'à moi. Et la considérant avec attention, j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds, des bêtes sauvages, des reptiles et des oiseaux du ciel. J'entendis aussi une voix qui me dit : Pierre, levez-vous, tuez et mangez. Je répondis : Je n'ai garde, Seigneur ; car jamais rien d'impur ni de souillé n'entra dans ma bouche. Et la voix

me parlant du ciel une seconde fois, me dit : n'appelez pas impur ce que Dieu a purifié. Cela se fit jusqu'à trois fois, et ensuite toutes ces choses furent retirées dans le ciel.

Au même temps, trois hommes (d'entre les Gentils), *qui avaient été envoyés vers moi, de la ville de Césarée, se présentèrent à la maison où j'étais. Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux, sans en faire aucune difficulté...* Corneille *nous raconta comment il avait vu un Ange qui lui avait dit : Envoyez à Joppé et faites venir Simon-Pierre ; il vous dira des paroles par lesquelles vous serez sauvés, vous et toute votre maison. Quand j'eus commencé à leur parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme il était descendu sur nous au commencement... Puis donc que Dieu leur a donné la même grâce qu'à nous, qui étais-je, moi, pour empêcher le dessein de Dieu?*

A ces paroles, ils s'apaisèrent et glorifièrent Dieu en disant: Dieu a donc aussi fait part aux Gentils du don de la pénitence qui mène à la vie.

Les Disciples dispersés en *Phénicie, en Chypre, à Antioche*, convertirent un grand nombre, non-seulement de Juifs, mais de Grecs et de Gentils (*Ibid*, *v.* 20, 21); de sorte que ce fut à Antioche que les Disciples commencèrent à être nommés *Chrétiens*.

Il est aisé de remarquer que c'est le même esprit qui a figuré la conversion des Gentils dans cette vision de saint Pierre, et qui l'a prédit dans Isaïe, 43, *v.* 19, par ces paroles : *glorificabit me bestia agri : les bêtes sauvages me glorifieront.* Cette vision d'animaux impurs que Dieu purifie, est encore rapportée au même livre (c. x, *v.* 10 et suiv.— Voir 1 col., xiii.)

XVII. — *Conversion de Paul, proconsul, et d'un grand nombre de Juifs et de Gentils.*

Act., xiii, 12, 45. Paul le proconsul, ayant vu le miracle que Saul opéra contre Elymas, embrassa la foi, et il

admirait la doctrine du Seigneur. Après la prédication de Paul, dans la synagogue d'Antioche de Pisidie, *un grand nombre de Juifs et de Gentils prosélytes, suivirent Paul et Barnabé.*

Mais les autres Juifs voyant ce concours de peuple furent remplis de jalousie et de colère, et ils s'opposaient avec des paroles de blasphème à ce que Paul disait. Alors Paul et Barnabé leur dirent hardiment : vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la Parole de Dieu ; mais, puisque vous la rejetez et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons présentement vers les Gentils, car le Seigneur nous l'a ainsi commandé, selon qu'il est écrit : *Je vous ai établi pour être la lumière des Gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre. Les Gentils, entendant ceci, se réjouirent, et ils glorifiaient la Parole du Seigneur; et tous ceux qui avaient été prédestinés à la vie éternelle embrassèrent la foi. Ainsi la parole du Seigneur se répandait dans tout le pays.*

XVIII. — *La Porte de la foi est ouverte aux Gentils.*
Paul et Barnabé convertissent une grande multitude, *copiosa multitudo*, de Juifs et de Grecs dans Icône, à Lystre et à Derbé, villes de Lycaonie, à Pergé, en Pamphylie ,re viennent à Antioche de Syrie, et *racontent combien Dieu a fait de grandes choses avec eux, et comme il a ouvert aux Gentils la porte de la foi.* (Act., XIV.)

XIX. — *Concile de Jérusalem, au sujet des Gentils.* (Act., XV, 3 et suiv.)

Paul et Barnabé allant à ce Concile, traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des Gentils, ce qui donnait beaucoup de joie à tous les frères.... *Après donc que les Apôtres et les Prêtres en eurent beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva et leur dit : Mes frères, vous savez*

qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile et qu'ils crussent. Et Dieu qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous. Et il n'a point fait de différence entre eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi. Alors, toute la multitude se tut et ils écoutaient Barnabé et Paul, qui leur racontaient combien de miracles et de prodiges Dieu avait faits par eux parmi les Gentils. Après qu'ils se furent tus, Jacques prit la parole et dit : Mes frères, écoutez-moi : Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé à regarder favorablement les Gentils, pour choisir parmi eux un peuple consacré à son nom, sumere ex Gentibus populum nomine suo ; et les paroles des Prophètes s'y accordent, selon qu'il est écrit : Après cela je reviendrai édifier de nouveau la Maison de David qui est tombée ; je réparerai ces ruines et la relèverai, afin que le reste des hommes et tous les Gentils, qui seront appelés de mon nom cherchent le Seigneur ; c'est ce que dit le Seigneur qui fait ces choses. (*Amos*, IX, 11.) *Dieu connaît son œuvre de toute éternité. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu.* Ce Concile, dans la lettre qu'il adressa *aux frères d'Antioche, de Syrie, de Cilicie,* déclare que les Gentils sont affranchis des observances légales. Les Apôtres continuent ensuite à évangéliser les Gentils d'abord dans toute l'Asie, dans la Macédoine, etc.

XX. — *La Grèce.*

Act., XVI, 14, 15. S. Paul, à Philippes, convertit une femme nommée Lydia, marchande de pourpre, qui fut baptisée avec toute sa famille. Il délivra une fille de l'Esprit de Python.

Act., XVII. Passant par Amphipolis et par Apollonie, il arrive à Thessalonique, dont il convertit les habitants.

Act., XVIII. A Corinthe, il convertit beaucoup de monde, entre autres Crispus, chef de la Synagogue de cette ville. En arrivant, il avait converti Denis l'Aréopagite, Damaris, et d'autres avec eux. Il y laissa une chrétienté très-nombreuse. (*Act.*, XVIII, 10.)

XXI. — *L'Asie Mineure.*

Act., XIX. S. Paul parcourut presque tout ce pays. Il y trouvait partout des fidèles en grand nombre. Il y baptise et confirme douze disciples de S. Jean-Baptiste. Il y prêche et y fait de grands miracles. Il y exhorte les évêques, les fidèles et les pasteurs. (*Act.*, XX, 28 et suiv.)

XXII. — *S. Paul, envoyé vers les nations lointaines.*

Act., XXII, 21. S. Paul dit aux Juifs : *Le Seigneur me dit : allez-vous-en ; car je vous enverrai bien loin vers les Gentils.* Les Juifs s'emportèrent contre lui, à cette parole, ne pouvant admettre que le Messie fut offert aux Gentils.

Ayant trouvé des Juifs qui blasphémaient contre lui, *il secoua ses vêtements et leur dit : « que votre sang soit sur votre tête ! pour moi, je suis innocent, je m'en vais désormais vers les Gentils. »* (Act., XVIII, 6.)

XXIII. — *La plupart des Juifs croyaient en Jésus ; mais ils voulaient garder avec l'Evangile les Observances légales.* — (Act., XXI, 18 et suiv.)

L'Apôtre des nations dispensait les Gentils, ou plutôt déclarait que les Gentils étaient dispensés ou affranchis de ces observances. C'est ce qui irritait si fort les Juifs contre S. Paul. Cet Apôtre étant allé visiter Jacques et les autres prêtres de Jérusalem, *il leur raconta en détail tout ce que Dieu avait fait par son ministère parmi les Gentils. Eux en glorifièrent Dieu et lui dirent : vous voyez, mon frère, combien*

de milliers de juifs ont cru, et cependant, ils sont tous attachés à la Loi Mosaïque. Les Apôtres furent alors d'avis que S. Paul ménageât ces Juifs; puis ils ajoutèrent : *Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils devaient s'abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et de la fornication.*

XXIV. — *S. Paul donne des raisons théologiques de l'admission des Gentils à la foi.*

1° Il allègue la nature de son Apostolat et la gloire de Dieu.

Rom., I, 5, 6. *Nous avons reçu* par Jésus-Christ *la grâce et l'Apostolat, pour faire obéir à la foi toutes les nations, pour la gloire de son nom ; au rang desquelles vous êtes aussi, comme ayant été appelés par Jésus-Christ.*

2° Dieu est le père de toutes les nations.

Rom., III, 29, 30. *Dieu n'est-il le Dieu que des Juifs? ne l'est-il pas aussi des Gentils? Oui, certes, il l'est aussi des Gentils; car il n'y a qu'un seul Dieu qui justifie par la foi les circoncis, et qui a par la foi justifié aussi les incirconcis.*

3° Abraham doit être le père de tous les croyants, tant circoncis qu'incirconcis ; tous les Gentils qui imitent sa foi, sont héritiers de la promesse faite à ce patriarche.

Rom., IV, 16 et suiv. *Ainsi c'est par la foi que nous sommes héritiers, afin que nous le soyons par grâce, et que la promesse demeure ferme pour tous les Enfants d'Abraham, non-seulement pour ceux qui ont reçu la Loi, mais encore pour ceux des Gentils qui suivent la foi d'Abraham qui est le père de nous tous, selon qu'il est écrit : Je vous ai établi le père de la multitude des Nations.*

C'est par la foi et non par la Loi Mosaïque, qu'Abraham a été justifié ; il en est de même des Gentils.

4° Il a été prédit que ceux qui n'étaient point le peuple

de Dieu, seront son peuple ; et que les Juifs qui formaient le Peuple de Dieu ne seront plus son Peuple.

Rom., IX, 24 et suiv. *Dieu a préparé pour la gloire des vases de miséricorde, qu'il a appelés non-seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les Gentils, selon ce qui est dit dans Osée*, II, *v.* 24 : *j'appellerai mon peuple ceux qui n'étaient point mon Peuple ; ma bien-aimée, celle que je n'avais point aimée ; et l'objet de ma miséricorde, celle à qui je n'avais point fait miséricorde ; et il arrivera que dans le même lieu où je leur avais dit autrefois : vous n'êtes point mon peuple ; ils seront appelés les Enfants du Dieu Vivant... ! Quant à Israël, il n'y en aura qu'un petit reste de sauvé.*

5° Le péché, l'aveuglement et la chute des Juifs ont été l'occasion et une des raisons de la Vocation des Gentils.

Rom., XI, 2 et suiv. *Leur chute est devenue une occasion de salut aux Gentils... Leur chute a été la richesse du monde. Leur réprobation est devenue la réconciliation du monde... Vous qui êtes Gentils, qui n'étiez qu'un olivier sauvage, vous avez été entés sur l'olivier franc. Ne vous élevez point de présomption contre les branches naturelles. Mais, direz-vous, ces branches naturelles ont été rompues, afin que je fusse enté en leur place. — Il est vrai, elles ont été rompues à cause de leur incrédulité. Pour vous, vous demeurez dans la foi, ne vous enorgueillissez point, mais craignez que si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il ne vous épargne pas non plus... Je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère, qui est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée dans l'Eglise*, donec plenitudo Gentium intraret.

XXV. — *Diffusion universelle de la foi chrétienne parmi toutes les nations du monde, accomplie dès le temps des Apôtres.*

Rom., x, 18. Le grand Apôtre des nations va nous attester ce point. *Mais je le demande*, dit-il, *ne l'a-t-on pas déjà entendue* (la Parole du Christ)? *Oui, certes; leur voix* (la voix des Apôtres) *a retenti par toute la terre, et leur parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde*, in fines orbis terræ. *Mais je demande encore : Israël n'en a-t-il point eu aussi connaissance?* Sans doute, *c'est Moyse qui le premier a dit :* Je vous rendrai jaloux d'un peuple qui n'est pas mon peuple, et je ferai qu'une nation insensée deviendra l'objet de votre indignation et de votre envie. *Mais Isaïe dit hautement* : J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas; et je me suis fait voir à ceux qui ne demandaient point à me connaître.

XXVI. — Même sujet. — *L'Evangile répandu dans tout le monde.*

Coloss., I, 6. S. Paul dit aux Colossiens : *L'Evangile qui est parvenu jusqu'à vous, est ainsi répandu dans tout le monde ; il y fructifie, il y croît, comme il a fait parmi vous.* Ce témoignage, dont les Colossiens étaient à même de constater la vérité, est trop remarquable pour ne pas le citer ici en latin : *Evangelium quod pervenit ad vos, sicut et in universo mundo est, et fructificat et crescit, sicut in vobis, ex ea die qua audistis.* Plus loin, dans le même chapitre, nous lisons encore, v. 23, *l'Evangile qu'on vous a annoncé, qui a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel, quod prædicatum est in universa Creatura quæ sub cœlo est, cujus fatus sum ego Paulus minister* (v. 26). Nous prêchons *le mystère qui a été caché dans tous les siècles et dans tous les âges, et qui maintenant a été découvert à ses saints, auxquels Dieu a voulu faire connaître les richesses de la gloire de ce mystère dans les Gentils, qui n'est autre chose que Jésus-Christ reçu de vous et devenu l'espérance de votre gloire. C'est lui que nous prêchons, avertissant tous les hommes*

et les instruisant tous dans la sagesse, afin que nous rendions tout homme parfait en Jésus-Christ.

XXVII. — Même point. — *L'Orient et l'Occident et la plus grande partie des nations, sont remplis de l'Evangile de Jésus, dès le temps des Apôtres.*

Rom., xv, 19. S. Paul atteste que, de son côté, *par la vertu des miracles et des prodiges, et par la puissance du Saint-Esprit, il a rempli de la prédication de l'Evangile de Jésus-Christ ce grand circuit qui est depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrique.* Ab Jerusalem per circuitum usque ad Illyricum repleverim evangelium Christi. Or, l'Illyrique comprenait alors la Palestine, l'Asie Mineure, la Syrie, la Thrace, la Macédoine, la Grèce, etc. Il faut ajouter Rome et l'Italie dans ce circuit de S. Paul, et très-probablement aussi les Espagnes. Car il marque dans sa lettre aux Romains, qu'il doit aller en Espagne avec eux, *ibid.*, *v.* 24, 28 : *per vos proficiscar in Hispaniam.* Il y est allé de fait, en passant par la Gaule, comme l'affirment expressément S. Hippolyte, S. Athanase, S. Cyrille, Sophrone, S. Epiphane, S. Chrysostôme, Théodoret, S. Jérôme, S. Isidore, Métaphraste, Bède, Adon, et d'autres que citent Baronius, *an.* 61, Pérérius et Jean Vasœus. *(Tirinus).*

L'Apôtre S. Jean écrivit sa première lettre aux *Parthes*, nominativement, comme le témoignent S. Augustin, Idace, Hygin et Jean Secundus, etc. Or, le royaume des Parthes était alors très-vaste et très-célèbre, il comprenait la Perse et plusieurs autres nations de l'Orient, au rapport de S. Justin, de Tertullien, et de Pline. (V. les preuves dans Tirinus, *prob. in* 1 *épist. S. Jean.)*

Les Apôtres S. Simon le Chananéen, S. Barthélemy, S. Thomas avaient, suivant l'historien Sophrone et plusieurs autres, évangélisé ces peuples jusqu'à l'Inde et à la Chine.

Ainsi la loi de Jésus-Christ sortit de Jérusalem pour être portée dans tout l'Occident et dans tout l'Orient. Ce ne sont point la mollesse ni les charmes de ses pratiques qui l'ont fait recevoir partout ; car écoutons S. Paul parlant devant Agrippa :

Act., XXVI, 1, et suiv. *J'ai annoncé premièrement à ceux de Damas, dans Jérusalem et dans toute la Judée, et ensuite aux Gentils, qu'ils eussent à faire pénitence et à se convertir à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.* Ce n'était point là favoriser la lâcheté des Orientaux ni la dépravation des Païens de Rome et de l'Occident. C'est une puissance surnaturelle qui a dû soumettre ces Gentils à la rigidité de la Morale Evangélique ; ce n'a point été l'éloquence, ni l'or, ni le crédit, ni l'attrait de la gloire et du plaisir. Chose étonnante, c'est la vertu de la Croix, c'est la faiblesse, c'est l'ignominie qui ont attiré le monde à Jésus-Christ. L'Apôtre qui a le plus converti de Gentils, nous l'assure ! (*Cor.* I, 17). Dieu n'a point voulu de prédicateurs habiles et sages, *ut non evacuetur crux Christi*, afin qu'on vît que c'est l'œuvre de Dieu et que nul ne se glorifiât des fruits de la Parole Evangélique, dans ce qui touche à la conversion des nations.

1 Cor., I, 26 et suiv. *En effet*, dit S. Paul, *jetez les yeux, mes frères, sur vous-mêmes qui avez été appelés. Il y en a peu de sages, selon la chair, peu de puissants et peu de nobles. Mais Dieu a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages ; il a choisi les faibles selon le monde, pour confondre les puissants ; il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien, pour détruire ce qui était* grand, *afin que nul homme ne se glorifie devant lui.* C'est donc une force divine qui a opéré la conversion du monde.

XXVIII. — *Doctrine de S. Paul sur le mystère de la*

vocation des Gentils. — Ce mystère, jusqu'ici inconnu, est maintenant révélé et déjà accompli.

Rom., XVI, 25, 26. Gloire *à Celui qui est tout-puissant pour vous affermir dans la foi de l'évangile et de la doctrine de Jésus-Christ, que je prêche selon la révélation du mystère, qui, étant demeuré caché dans tous les siècles passés, a été découvert maintenant par les Oracles des Prophètes, selon l'ordre du Dieu éternel, pour amener les hommes à l'obéissance de la foi, et qui est venu à la connaissance de toutes les nations,* in cunctis Gentibus cogniti, (Græcè) notificati.

Eph., II, 11, 22. S. Paul explique aux Grecs, comment les Gentils, étrangers aux promesses, en sont devenus héritiers ; comment Jésus-Christ est le Réconciliateur des deux peuples. *C'est pourquoi souvenez-vous qu'étant autrefois Gentils par votre origine et étant appelés incirconcis par ceux qu'on appelle circoncis* à cause *d'une circoncision charnelle faite par la main* des hommes; *vous n'aviez point alors de part à Jésus-Christ ; vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël ; vous étiez étrangers à l'égard des Alliances* Divines ; *vous n'aviez pas l'espérance des biens promis ; vous étiez sans Dieu en ce monde. Mais maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu, vous vous en êtes approchés par le sang de Jésus-Christ, car c'est lui qui est notre Paix ; qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; qui a rompu en sa chair la muraille de séparation*, qui les divisait. *Et les ayant réunis tous deux dans un seul corps, il les a réconciliés avec Dieu par sa croix, ayant détruit l'inimitié* qui séparait le peuple des Gentils d'avec le peuple d'Israël. *Ainsi, il est venu annoncer la paix tant à vous qui étiez éloignés.* de Dieu, *qu'à ceux qui en étaient proches; vous n'êtes donc plus des étrangers qui sont hors de leur pays et de leur maison ; mais* (ô Gentils), *vous êtes citoyens de la même cité que les Saints, et Domestiques* de la Maison de *Dieu ; puisque vous êtes édifiés sur le fondement des Apôtres et des Prophètes.*

S. Paul marque que, selon les Prophètes et les Apôtres, Jésus est le pacificateur commun, le médiateur et le rédempteur de tous les peuples, des Gentils aussi bien que des Juifs ; Jésus a supprimé le mur de séparation qui existait entre ces deux peuples, et les a tous réunis dans une même cité, dans une même famille, dans une même Eglise, dans une même bergerie. Aussi cet Apôtre admire et exalte le bienfait de la vocation des Gentils, mystère qui lui a été révélé de Dieu.

Eph., III, 3 et suiv. Dieu m'a *découvert par révélation, ce mystère, dont je vous ai déjà écrit*, mystère *qui n'a point été découvert aux Enfants des hommes dans les autres temps, comme il est révélé maintenant par le Saint-Esprit à ses saints Apôtres et aux Prophètes ;* qui est, *que les Gentils sont appelés au même héritage* que les Juifs ; *qu'ils sont les membres d'un même corps et qu'ils participent à la même promesse de Dieu en Jésus-Christ par l'évangile*, gentes esse cohæredes, et concorporales et comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu per evangelium. *J'ai été fait ministre* de cet *évangile par le don de la grâce de Dieu, qui m'a été conférée par l'efficace de sa puissance.... pour annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de* Jésus-*Christ, et pour éclairer tous les hommes*, en leur découvrant *quelle est l'économie du mystère caché dès le commencement des siècles en Dieu, qui a créé toutes choses*. S. Paul, d'après ce qui a déjà été dit, a droit de dire que l'exécution de cet important dessein de Dieu lui a été confiée. Il sent vivement ce qu'il y a d'intéressant et de sublime dans cette vocation et communion de tous les peuples.

1 Tim., III, 16. *Et sans doute*, s'écrie-t-il, *c'est quelque chose de grand que ce mystère de piété, qui s'est fait voir dans la chair, a été justifié par l'Esprit, a été manifesté aux Anges, a été prêché aux nations, a été cru dans le monde*, prædicatum est Gentibus, creditum est in mundo.

XXIX. — *S. Paul enseigne que l'adoption des Gentils en place des Juifs, a été figurée et prophétisée dans les deux fils d'Abraham.*

Gal., IV, 22 et suiv. L'un naquit d'Agar la femme esclave; l'autre naquit de Sara, la femme libre. Le premier figurait la Synagogue des Juifs, qui est sous la servitude de la loi; le second figurait l'Eglise, qui jouit de la liberté que nous a acquise Jésus-Christ. C'est à ces deux figures, selon S. Paul, que se rapporte cette prophétie d'Isaïe, LIV, 1 : *Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantiez pas, poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mère, parce que celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui avait un mari.* Voici le raisonnement de l'Apôtre :

Il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante et l'autre de la femme libre. Mais celui qui naquit de la servante, naquit selon la chair; et celui qui naquit de la femme libre, naquit en vertu de la promesse de Dieu. *Tout ceci est une allégorie. Car ces deux femmes sont les deux Alliances, dont la première, qui a été établie sur le mont Sina, et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar. Car Sina est une montagne d'Arabie, qui représente la Jérusalem d'ici-bas, qui est esclave avec ses enfants; au lieu que la Jérusalem d'en haut est vraiment libre; et c'est elle qui est notre mère. Car il est écrit :* réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez pas..... parce que celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui a un mari.

Nous sommes donc, mes frères, les enfants de la Promesse, figurés dans Isaac..... Et que dit l'Ecriture? Chassez la servante et son fils; car le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la femme libre.

Or, mes frères, nous ne sommes point les enfants de la servante, mais de la femme libre, et c'est Jésus-Christ qui nous a acquis cette liberté.

XXX. — *Les Apôtres, S. Pierre et S. Jean attestent aussi la rapidité de la propagation de l'Evangile parmi les Gentils.*

1 Pet., I, 1. S. Pierre adresse sa première lettre aux Chrétiens *du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie, aux étrangers* convertis à Jésus-Christ.

Ibid., II, 10. Il leur rappelle le bienfait de Dieu *qui les a fait passer des ténèbres de la Gentilité à son admirable lumière. Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le Peuple de Dieu ; vous qui n'aviez point reçu miséricorde, mais qui maintenant avez reçu miséricorde.* (Osée). Il fait allusion à la prophétie qui avait annoncé ce bienfait.

Apoc., VI, 9. S. Jean, dans la révélation qu'il eut, *vit une grande multitude, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue, ils se tenaient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et* ayant *des palmes dans leurs mains.*

Apoc., XIV, 6. *Je vis,* dit S. Jean, *un autre Ange qui volait au milieu de l'air, portant l'Evangile Eternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple.*

Apoc., XV, 4. *Qui ne vous craindra, Seigneur? Qui ne glorifiera votre nom ? Car vous êtes seul saint et toutes les nations viendront à vous et vous adoreront, parce que vos jugements ont éclaté.* Ces révélations marquent, comme tout ce qui précède, que les Gentils et que tous les peuples de l'univers participent au salut et à la rédemption apportés par Jésus-Christ ; le nombre des Gentils qui doivent être sauvés ne pourra se compter dans le Royaume Céleste, tant leur multitude sera grande !

Apoc., XXI, 23, 24. *Cette ville n'a pas besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parce que la gloire de Dieu l'éclaire et que l'Agneau en est la lampe. Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire*

et leur honneur. Tout ce qu'il y aura de grand, de glorieux et de considérable parmi les nations, se convertira et sera sauvé. Les rois et les principaux des Gentils feront tourner à la gloire de l'Eglise leur puissance, leurs richesses, leur autorité, ils l'honoreront, et ils seront eux-mêmes ensuite honorés dans la Cité Céleste. (Ménochius, Tirinus, etc.)

C'est ainsi qu'en Jésus et par son opération évidemment surnaturelle, toutes les Prophéties concernant la future conversion des Gentils, ont été accomplies, et s'accomplissent encore aujourd'hui d'une manière littérale, positive, éclatante. Il a prédit, et il a rapidement accompli cette œuvre immense....

1e COLONNE.

LES PÈRES.

CERTITUDE ET PERPÉTUITÉ DU MÊME ACCOMPLISSEMENT SUIVANT LES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES, PRIMITIFS ET SUBSÉQUENTS.

I. — *Universalité du Règne de Jésus, dès les temps Apostoliques.*

Dans l'espace de 20 à 30 ans au plus, l'Evangile et la foi romaine avaient été propagés par tout l'univers, même chez les Scythes et chez les nations les plus éloignées et entièrement barbares. *(Génébr.)* Tous les peuples, les Juifs et les Gentils, étaient déjà accourus pour se ranger sous les étendards de Jésus ; tous venaient à lui comme étant la lumière et le salut du monde.

II. — *Hermas* (an 40-70 de J.-C.).

Le Pasteur (*l.* III, *simil.* VIII, *n.* 3 et 17), marque ainsi cette complète diffusion de la loi de Jésus-Christ par tout l'univers : « *Arbor hæc magna quæ campos tegit ac montes,* « *totamque terram, lex est Dei in totum orbem terrarum* « *data. Hac autem lege filius Dei prædicatus est in omnibus* « *finibus orbis terræ...*, c'est-à-dire ce grand arbre qui cou- « vre de son ombre les champs, les montagnes et toute « l'étendue de la terre, c'est la loi de Dieu qui a été pu- « bliée dans toutes les parties du monde. Or avec cette loi, « la venue du Fils de Dieu a été annoncée en tout lieu jus- « qu'aux extrémités de l'univers. Quant à cette multitude « de peuples qui se tiennent sous son ombre, ce sont ceux « qui ont entendu les prédications et qui ont cru à la pa- « role. » (Et ibid., n° 17) : « Ces douze montagnes que tu « vois sont les douze nations qui occupent toute l'étendue « de l'univers. »

Hermas et d'autres Pères ont enseigné que tout le peuple chrétien était divisé en 12 tribus *secundum quasdam proprietates animorum,* etc., comme l'avait été le peuple juif. (*Cotelier.*) « Le Fils de Dieu leur a été annoncé par ceux « qu'il leur a envoyés lui-même... Mais, pourquoi, étant si « différentes les unes des autres, les pierres qu'on a tirées « de ces montagnes paraissent-elles cependant toutes d'une « même couleur ! C'est, me répondit-il, que toutes les na- « tions qui sont sous le ciel, ont entendu et cru, et qu'elles « ont été appelées d'un seul nom, qui est celui du Fils de « Dieu. *Quoniam, inquit, universæ nationes quæ sub cœlo sunt,* « *audierunt et crediderunt, et uno nomine, filii Dei, vocati* « *sunt.* Après donc avoir été marquées de son sceau, elles « ont toutes reçu la même sagesse, les mêmes sentiments ; « elles n'ont plus eu qu'une même foi et qu'une même cha- « rité. » (Ibid., similit., IX, n. 25, l. III.) Le Pasteur marque encore d'une nouvelle manière l'universalité de l'éta-

blissement du Christianisme : « Quant à la huitième montagne, sur laquelle il y avait plusieurs fontaines où toutes les créatures du Seigneur venaient étancher leur soif, « ce sont ceux qui ont cru aux Apôtres, que le Seigneur a « envoyés prêcher par toute la terre, *quos misit Dominus* « *in totum orbem prædicare..*, *erant fontes plurimi, in quibus* « *adaquabatur omne genus creaturæ Dei.* » On ne saurait douter de l'authenticité de ces témoignages d'Hermas, puisque les plus anciens Pères, tel que S. Clément d'Alexandrie (140-195), citent souvent ce livre comme étant certainement de S. Hermas. L'univers était donc déjà évangélisé, converti à Jésus-Christ dès ces premiers temps du Christianisme.

III. — *S. Ignace* (évêq., l'an 70 de J.-C.).

Epître aux Smyr., *n°* 1. Jésus est l'étendard qui réunit tous les justes, Juifs et Gentils, jusqu'à la fin des siècles. « C'est de lui, véritable fruit de vie, que nous sommes sortis par sa passion toute divine. Par sa résurrection, il a « élevé (sa croix comme) un étendard sur tous les siècles, « pour réunir tous ses saints, tous ses fidèles, soit Juifs, « soit Gentils, en un même corps qui est l'Eglise. *Ut elevet* « *signum in sæcula Sanctis et fidelibus suis, sive in Judæis,* « *sive in Gentibus, in uno corpore Ecclesiæ suæ.*

IV. — *S. Justin.* (An 104-166.)

La doctrine de Jésus prêchée et embrassée chez tous les peuples du monde. « Ces paroles : *Le Seigneur fera sortir de* « *Sion le sceptre de votre autorité*, ne montrent-elles pas « d'avance la force de la doctrine du Christ que les douze « Apôtres, partis de Jérusalem, ont portée par toute la « terre ; et bien que la peine de mort soit décrétée et publiée contre ceux qui enseignent et qui professent le nom « de Jésus, partout nous embrassons, partout nous prê-

« chons sa loi. » (1, *Apol.*, 45). Ce philosophe chrétien ne craint point de dire en disputant contre les Juifs :

« Il n'y a point de peuple, ni Grec, ni barbare, ou de « quelque nom que vous l'appelliez, ni les Hamaxobes (ou « Scythes), qui font leur demeure sur des chariots, ni les « nomades, qui n'ont point de maisons, ni les Scénites qui « paissent les troupeaux et habitent sous les tentes; il n'y a, « dis-je, aucun de ces peuples chez lequel on n'offre des « prières et des actions de grâces au Père et au Créateur « de toutes choses, au nom de Jésus crucifié. (*Dialogue « avec Tryphon, n°* 117.) »

Voilà certainement un beau et fort témoignage sur la complète diffusion de l'Evangile dans tout l'univers.

V. — *S. Irénée* qui naquit vers l'an 140, qui fut évêque en 172 et qui mourut l'an 202, atteste que de son temps on croyait tous les articles du Symbole des Apôtres d'une extrémité de l'univers à l'autre : « Quelles que soient les « langues des différents peuples, il n'y a qu'une seule tra- « dition uniforme partout, et les églises qui sont en Germa- « nie ne croient et n'enseignent point autrement que celles qui « sont chez les Ibères (ou Espagnols), chez les Celtes, en « Orient, en Egypte, en Libye ; celles qui sont placées aux « extrémités, comme celles qui sont au centre du monde, « n'ont qu'une même foi ; mais comme il n'y a qu'un seul « et même soleil..... dans tout le monde, de même la lu- « mière de la prédication de la vérité reluit partout et « éclaire tous les hommes qui veulent parvenir à la con- « naissance de la vérité. » (Iræn, l. I, *sic citatur a Grotio.*)

Ibid., l. IV, c. 20, 24 et 15, et l. V, c. 33. Ce saint docteur, en parlant de la conversion des Gentils, rappelle et explique savamment les différentes prophéties d'Osée, d'Isaïe et de Jésus-Christ même, qui avaient clairement annoncé ce changement général parmi les nations. C'est ainsi

que S. Justin avait aussi exposé à ce sujet, les différentes prophéties de Michée, en ajoutant : « plus on fait souffrir, « plus on nous persécute, plus il naît au nom de Jésus des « Chrétiens fidèles et dévoués. Nous ressemblons à la vigne « dont le fer coupe quelques branches fécondes et qui ré- « pare cette perte par d'autres branches plus belles et plus « fécondes encore. » (*Dial.*, *n*os 109 *et* 118.)

VI. — *Les promesses faites à Abraham sont accomplies par Jésus sur les Gentils.*

S. Justin, dans son Dialogue avec les Juifs, démontre fort bien que ces promesses n'ont pu s'accomplir qu'en Jésus. Dieu a promis à Abraham, à Isaac, à Jacob, à David, qu'il bénirait toutes les nations dans un de leurs descendants, c'est-à-dire dans le Christ. « Si toutes les nations, « dit S. Justin, sont bénies en lui, et si nous autres, qui « croyons en son nom, nous faisons partie de ces nations, « dès lors la bénédiction tombe sur nous, puisqu'il est le « Christ... Cette bénédiction, Dieu ne l'a donnée aux na- « tions qu'au temps de Jésus : il ne les a point bénies au- « paravant, puisqu'il les laissait dans l'idolâtrie et dans « l'ignorance de son saint nom et de sa loi jusqu'au temps « où il a envoyé Jésus. Jacob avait fixé l'accomplissement « des choses promises à l'époque de la venue du Christ, « qui devait être *l'attente des nations*, et auquel les choses « promises étaient réservées, *cui reposita sunt*. Nous « sommes enfants et héritiers d'Abraham, à raison de notre « foi toute semblable à la sienne. Dieu avait promis à « Abraham une nation imitatrice de sa foi et attachée « comme lui au culte du vrai Dieu. Ainsi, ô Juifs, ce n'était « pas vous qui étiez l'objet de cette promesse, puisque l'E- « criture vous appelle *des Enfants d'incrédulité.* » (Voy. nos 118, 119, 120, 121. Dial.)

VII. — *L'Evangile de Jésus éclaire l'Orient et l'Occident.* — S. Clément d'Alex., prêtre l'an 184.

« Salut, ô Lumière descendue des hauteurs du ciel pour « briller aux yeux des hommes plongés dans les ténèbres « et enfermés dans les ombres de la mort, Lumière plus « pure que celle du soleil, plus agréable que toutes les dou- « ceurs de la vie présente... Partout est répandue la lu- « mière indéfectible, et l'Occident croit enfin à l'Orient. « Voilà le prodige que signifiait la *Création nouvelle*. En « effet, le *Soleil de justice* dont le char parcourt l'univers « visite également tout le genre humain, à l'exemple de « son Père, qui *fait lever son soleil sur tous les hommes indis- « tinctement*, et répand sur chacun d'eux la rosée de la « Vérité. Le Verbe a transporté l'Occident au Levant ; en « clouant la mort à sa propre croix, il l'a montrée trans- « formée en vie ; il a changé la corruption en incorruptibi- « lité, et sous sa main la terre est devenue le Ciel. Com- « ment a-t-il accompli cette rénovation ? En annonçant la « félicité ; en excitant les peuples à l'œuvre par excellence ; « en élevant l'homme jusqu'à Dieu par la céleste doctrine, « par les lois qu'il a gravées dans notre cœur. De quelles « lois l'Apôtre entend-il parler ? Les voici : *Tous connaîtront « Dieu, depuis le plus petit jusqu'au plus grand*... Le Verbe « a manifesté aux hommes les mystères du salut... Le « Christ entonne jusqu'aux dernières limites du monde le « cantique de la paix ! ... » (*Discours aux Gentils*, *p.* 183.)

VIII. — *Enumération détaillée de toutes les nations du monde connu qui ont cru en Jésus.*

Tertullien, qui fleurit de l'an 194 à 216 et qui mourut en 220 de Jésus-Christ, témoigne devant les Juifs jaloux, que toutes les nations reconnaissent Jésus pour le Messie : « C'est « en lui, *dit-il*, qu'ont cru les Parthes et les Mèdes, et les « Elamites et ceux qui habitent la Mésopotamie et l'Ar-

« ménie, la Phrygie et la Cappadoce, le Pont, l'Asie et la « Pamphylie, l'Egypte, la partie de l'Afrique qui est au-« delà de Cyrène, les Romains, les Juifs de Jérusalem et « d'autres peuples, les Gétules et les Maures, toutes les « Espagnes et les différentes nations des Gaules et les Bre-« tons, dont le pays est inaccessible aux Romains, mais sou-« mis à Jésus-Christ; et les Sarmates et les Daces, et les « Germains et les Scythes, et les habitants de plusieurs » provinces et de plusieurs îles qui nous sont presque in-« connues et dont nous ne pouvons faire l'énumération. En « tous ces lieux règne le nom du Christ, qui est déjà « venu. »

Quelques lignes plus bas, il montre que le Royaume de Jésus-Christ était plus étendu que ceux de Nabuchodonosor, de Darius, d'Alexandre, et des Romains ne l'ont jamais été. « Le Nom et le Royaume de Jésus-Christ s'étend « partout ; partout on croit en lui ; il est révéré par tous « les peuples dont j'ai fait l'énumération ; partout il règne, « partout il est adoré..... Il est Dieu et Seigneur de tous. » (Tert., liv. adv. Judæos, c. 7.)

Dans son Apologie des Chrétiens, où il déploie toute la force de son génie et sa vaste érudition en faveur du christianisme opprimé, où il venge la sainteté et confond l'idolâtrie, il reproche aux Païens la barbarie avec laquelle ils traitaient les chrétiens, il montre aux chefs du Paganisme que les chrétiens remplissaient toute l'étendue de la Domination romaine, et il ne craint pas de leur dire : « Une « seule nuit et quelques flambeaux suffiraient pour nous « venger, s'il nous était permis de rendre le mal pour le « mal ; mais, non, etc..... Si nous voulions vous attaquer, « non par une vengeance secrète, mais à force ouverte, les « troupes nous manqueraient-elles. . . . . « . . . . Nous sommes étrangers (sic Pamelius : « *æterni sumus* ; alii legunt : *hesterni sumus*, nous sommes

« nés d'hier), et nous avons déjà rempli tout ce qui vous « appartient. Vos villes, vos îles, vos villages, vos bour- « gades, vos assemblées, vos armées mêmes, les tribus, les « décuries, le palais, le sénat et le barreau ; nous ne vous « avons laissé que vos temples. Quelle guerre ne serions- « nous pas capables de soutenir, même à forces inégales, « nous qui nous laissons égorger si volontiers. . . . . . .
« Nous aurions pu même, sans armes et sans révolte, seu- « lement en nous séparant de vous, vous combattre. Si un « si grand nombre d'hommes s'étaient détachés de vous, « pour se retirer dans quelque coin de la terre, éloigné de « vous, la perte de tant de citoyens, quels qu'ils puissent « être, aurait affaibli votre empire, elle l'aurait puni. Vous « auriez certainement été épouvantés en voyant la solitude « à laquelle vous auriez été réduits. Le silence et l'étonne- « ment qui auraient régné dans votre ville presque aban- « donnée, vous auraient obligés à chercher des sujets dans « l'enceinte même de vos murs ; vous auriez eu plus d'en- « nemis qu'il ne vous serait resté de citoyens, parce que « presque tous vos citoyens sont chrétiens ; mais vous avez « mieux aimé nous appeler les ennemis du genre humain « que les ennemis des erreurs du genre humain. » (Tertul., *Apolog.*, *adv. Gentes*, c. 37)

IX. — *Origène* (né en 185, mort en 252). — *Diffusion universelle de l'Univers.*

Origène, expliquant la prophétie de Jacob : Il sera l'attente des nations, s'exprime ainsi à ce sujet : « Le Christ « de Dieu, le Prince que Dieu avait promis, est effective- « ment venu ; et c'est lui seul, à l'exclusion de tous ceux « qui ont été avant lui et de tous ceux mêmes, je ne crain- « drai point de le dire, qui viendront après lui, qu'on « peut véritablement appeler l'*attente des nations*, puis- « qu'il n'y a point de nation où il n'ait fait à Dieu

« des fidèles; et que toutes les nations espèrent en son « nom, selon qu'Isaïe l'avait prédit : *toutes les nations,* « avait-il dit, *espéreront en son nom* (Is., 42, 4). Le grand « nombre de ceux qui crurent en lui à sa venue et qui re- « çurent sa doctrine avec docilité, par toutes les parties « de la terre, fit encore voir l'accomplissement de la suite « de cet oracle : *Ils paîtront dans tous les chemins, et leurs* « *pâturages seront le long de tous les sentiers... : je t'ai établi* « *pour chef de mon alliance avec les nations, etc.* » (Orig., l. I, p. 53.) Dans son homélie sur Ezéchiel, c. 4, il parle ainsi du même sujet : « Les malheureux Juifs avouent que « cette prophétie prédit le Messie; mais ils méconnaissent « en insensés sa personne, tandis qu'ils voient cependant « que ce qui a été prédit est accompli; car quand est-ce « que la Bretagne s'est réunie avant la venue de Jésus- « Christ à reconnaître un seul Dieu? Quand est-ce que les « Maures l'ont fait? Quand est-ce, en un mot, que toute la « terre a embrassé la vérité? » (*Sic citatur a Grotio.*)

X. — S. Cyprien, en 258; Arnobe (293); Lactance (302); Eusèbe de Césarée, né en 264, évêque en 313; S. Athanase (300-326), attestent tous unanimement cette même vérité. Nous citerons les paroles du savant historien, Eusèbe-Pamphile, qui a pris un soin particulier de nous donner une image de l'étendue du Christianisme à son époque.

XI. — *Eusèbe* (An 320).

Ce Docteur consacre le second livre de sa *Démonstration Evangélique* à prouver que les Anciens Prophètes ont adressé leurs plus grandes promesses à nous Gentils; que c'a été la vocation des Gentils, le principal objet de leurs annonces prophétiques. Il démontre invinciblement ce point par toutes les prophéties que nous avons citées en premier

lieu. Admirant ensuite en Jésus-Christ le plein accomplissement de ces innombrables prophéties, il le dépeint ainsi : « Dès-lors, et par toutes villes et par toutes les bourgades, « d'immenses multitudes se rassemblaient dans l'Eglise, « comme au temps des moissons on réunit dans les greniers « les abondantes récoltes du froment. Tous les hommes « se convertissaient au seul vrai Dieu leur Créateur, en se « repentant de leurs anciennes erreurs, et en les confessant « sincèrement, *vetusti pœnitentes erroris, fideli cum confes-* « *sione veniebant.* »

La Loi de Jésus, semblable à la lumière du soleil, éclaire universellement le genre humain. — « La renommée de l'E- « vangile du Seigneur a rempli tout le globe que le soleil « éclaire de ses rayons, et s'est étendue dans toutes les « nations ; aujourd'hui même encore, sa prédication prend « de l'accroissement et s'avance avec rapidité... Cette lu- « mière intelligible et divine brille partout... Des milliers « d'hommes de toute nation, abjurant l'idolâtrie, ont reçu « avec la religion la véritable connaissance du Créateur de « l'univers, s'appuyant sur les oracles des anciens, et « entre autres sur ceux qui s'énoncent ainsi par la voix du « prophète Jérémie : *Seigneur, mon Dieu, les nations vien-* « *dront à vous des extrémités de la terre, et elles diront : nos* « *pères ont possédé de fausses idoles, et il n'y avait pas de* « *profit en elles.* (*Prép. év.*, *l.* I, *c.* 3). Il dit encore (*Ibid.*, « *l.* V, *c.* 1) :

« C'est au bienfait de la doctrine de notre Sauveur que « les hommes sont redevables de la délivrance de leurs « antiques erreurs. Les Grecs eux-mêmes reconnaissent « que leurs oracles n'ont cessé de parler qu'à l'époque de la « prédication de l'Evangile du Salut, alors que ces divins « enseignements, comme un flambeau lumineux, apprirent « aux hommes la connaissance d'un seul Dieu et de notre « Sauveur Jésus-Christ. C'est à la même époque que cessa

« la coutume barbare des sacrifices humains, en usage au-
« paravant chez tous les peuples. Alors aussi a cessé cette
« funeste polyarchie des nations, qui était cause de l'escla-
« vage des peuples et de leurs malheurs continuels. Main-
« tenant donc que nous avons vu toutes ces suites funestes
« du Polythéisme, qui pesaient sur l'humanité, disparaître
« à l'avènement de notre Sauveur sur la terre, qui n'ad-
« mirerait le grand mystère qui nous a été révélé par la
« prédication de la doctrine vraiment salutaire de l'Evan-
« gile? Car c'est par elle que se sont élevés par toute la
« terre, dans les villes et les campagnes, au milieu des
« déserts des nations barbares, ces temples et ces autels
« en l'honneur du Monarque universel, du Dieu unique et
« créateur de toutes choses; c'est à elle que les hommes,
« les femmes, les enfants doivent ces livres, ces leçons,
« ces préceptes dont les enseignements forment l'âme aux
« plus sublimes vertus et à la véritable piété. Elle a tué
« tous ces oracles, toutes ces prophéties des Démons. De-
« puis que le flambeau divin de la doctrine de notre Sau-
« veur a brillé sur tout l'univers, montrez-nous encore de
« ces hommes qui n'épargnaient pas le sang humain? »
Eusèbe dit ensuite comment Jésus *possède l'humanité tout entière;* son culte s'affermit de jour en jour parmi les nations... *Lui seul, par le seul effet de sa puissance, a chassé de l'univers cette multitude de dieux..., et il a vu son culte et celui de Dieu son père, s'accroître tous les jours et s'emparer du genre humain tout entier.* (Prép. évang., l. v, 1.)

XII. — S. Athanase, né en 300, mort en 373, nomme
« parmi les églises chrétiennes, celles d'Espagne, de la
« Grande-Bretagne, des Gaules, de l'Italie, de la Dalmatie,
« de la Mysie, de la Macédoine, de la Grèce, de l'Afrique,
« de la Sardaigne, etc. » *(Epist. Synod.)*

XIII. — S. Cyrille de Jérusalem parle des Perses, des Goths et d'une multitude de Gentils qui, convertis à la foi, *mouraient en témoignage de* Celui qu'ils n'avaient jamais vu corporellement (x^{e} *Catéch.*). Le Christianisme fut introduit dans la Gothie, environ l'an 250, suivant les historiens Sozomène (*l.* II, *c.* 6), et Philostorge (*l.* II, *c.* 5). Ces Goths, originaires de la Suède, étant entrés dans la Galatie et la Cappadoce, furent redevables des premiers rayons de la lumière évangélique à quelques prêtres et à d'autres chrétiens qu'ils avaient faits prisonniers. S. Basile (*épit.* 338), dit que la semence de l'Evangile fut portée parmi les Goths de la Cappadoce, par le bienheureux Eutychius, qui avait touché les cœurs de ces barbares. Les premiers germes de la foi avaient donc paru dans ces contrées dès les premiers temps du Christianisme. On trouve dans les souscriptions du Concile de Nicée, celle de Théophile, évêque de Gothie. Il y eut plusieurs Goths qui scellèrent de leur sang, au milieu des païens, les premières prédications de l'Evangile.

XIV. — *Le Règne de Jésus s'étend sur le monde entier. — Tous les peuples sont convertis.*

Arnobe avait écrit, avant l'élévation de Constantin à l'empire, que le monde entier était rempli de la doctrine du Christ. Il parlait de l'établissement de l'Evangile dans tous les pays, d'une innombrable quantité de Chrétiens répandus dans des provinces éloignées, de la révolution étonnante survenue dans le monde ; il nous avait appris que les plus grands génies, orateurs, grammairiens, rhétoriciens, avocats, médecins, avaient adopté cette religion, et même au mépris des menaces, des supplices et des tortures. (*Arnob., in gentes, l.* I *et* IX.)

Vingt ans après que Constantin fut devenu entièrement maître de l'empire, on voit Julius Firmicus Maternus som-

mer les empereurs Constance et Constant d'extirper les restes de l'ancienne religion ; voici comment cet écrivain nous parle de sa dégradation et de sa chute : *Licet adhuc in quibusdam regionibus idolatriæ morientia palpitent membra, tamen in eo res est, ut a christianis omnibus terris pestiferum hoc malum funditus amputetur.*

Et ailleurs : *Modicum tamen superest ut legibus vestris extincta idolatriæ pereat funesta contagio.* (De error. profan. relig., c. 21.)

Cinquante ans après, S. Jérôme nous représente le déclin du paganisme par des expressions qui nous offrent l'idée d'une extinction prochaine : *solitudinem patitur et in urbe gentilitas. Dii quondam nationum cum bubonibus et noctuis in solis culminibus remanserunt.* S. Jérôme triomphait (400) en voyant l'adoption universelle d'une cause qu'il avait soutenue avec tant de zèle : « Maintenant, dit-il, toutes les nations célèbrent dans leurs écrits la passion et la résurrection du Christ ; je ne parle pas des Juifs, des Grecs et des Latins ; mais les Indiens, les Perses, les Goths, les Egyptiens philosophisent et croient fermement à l'immortalité de l'âme et aux récompenses futures ; tandis qu'auparavant les plus grands philosophes rejetaient ces vérités ou les obscurcissaient par leurs doutes et leurs disputes. La fierté des Thraces et des Scythes s'est adoucie à la voix touchante de l'Evangile, et partout le Christ est tout en tous. » *(S. Jérôme, épist., 8, ad Héliod.)*

Ce n'est point Constantin qui fut la cause des progrès et de la domination universelle du Règne de Jésus-Christ dans le monde ; ce règne avait rapidement envahi le monde, tout d'abord, et était arrivé à un état dominant dans l'époque précédente. Les grands et les puissants furent entraînés par la croyance publique et par la marche de l'Evangile, bien loin de la diriger.

XV. — S. Chrysostôme (388). — Théodoret (an 400-460 de J.-C.), *assurent que de leur temps, le Christianisme est établi chez tous les peuples, sans exception.*

Origène exceptait quelques climats ignorés. Peu après, ces pays n'étaient plus exceptés par Arnobe. Selon lui, les régions sauvages du Nord, que le soleil éclaire à peine, voyaient de son temps la lumière céleste, et étaient inondés des torrents de la grâce, de même que les plages brûlantes de l'Afrique et du Midi. Enfin, dans les jours de S. Athanase, de S. Chrysostôme et de Théodoret, il n'y a plus d'exception, plus de réserve.

Tous trois assurent que le Christianisme s'était répandu partout où le soleil porte sa lumière ; tant était complète la diffusion de l'Evangile devenu comme un feu qui dévorait tous les royaumes.

Quomodo vero quæ ab ipsis (Apostolis) scripta sunt ad terras Barbarorum, etiam Indorum, ipsos denique fines Oceani pervenissent, nisi auctores illi fide digni fuissent? (Chrysost., hom. 6 in I, ad Cor. — Vide eumd. hom. in Pent. et Orat. Christum esse Deum).

« *Autrefois*, dit Théodoret (sermo 8 adv. Græcos), les « Apôtres revêtus d'une chair mortelle abordaient tantôt « ceux-ci, tantôt ceux-là, parlant tantôt aux Romains, « tantôt aux Espagnols ou aux Gaulois ; mais dès qu'ils « furent allés vers Celui qui les avait envoyés, tous les « peuples convertis jouirent du fruit de leurs travaux ; ce « furent non-seulement les Romains et les peuples qui sont « les alliés de l'empire romain, et qui sont gouvernés par « lui ; ce furent aussi les Perses et les Scythes, et les Massagètes (peuples Tartares), et les Sarmates (peuples qui « occupaient les pays que nous appelons aujourd'hui les « Russies d'Europe et d'Asie), et les Indiens et les Ethiopiens (dont le pays s'étendait jusqu'à l'extrémité méridionale et occidentale des états du Maroc), et, en un mot,

« tous les peuples qui se trouvent dans les plages habita-
« bles. »

XVI. — *Empire universel et perpétuel de Jésus-Christ. — Progrès de l'Evangile.*

Les Docteurs des six premiers siècles nous attestent donc que l'Evangile avait parcouru l'Univers ; qu'il y avait depuis les Apôtres jusqu'à leur temps une multitude de Chrétiens dans tous les peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. C'est un fait généralement attesté et par conséquent certain. Dieu le Père a donc donné à son Fils l'*héritage des nations et l'empire de toute la terre* (ps. II.)

Mais il ne devait pas y avoir nécessité pour les peuples d'embrasser la Loi évangélique, ni d'y persévérer, ni de la suivre dans toute sa pureté ; il fallait qu'il y eût liberté pour tous d'accepter ou de rejeter les moyens de salut que le Sauveur avait apportés. Aussi, Jésus-Christ a-t-il prédit qu'il y aurait des schismes et des hérésies dans son Eglise, pour l'épreuve des fidèles. S. Paul a même dit qu'il *fallait qu'il y eût des hérésies*, et qu'elles arriveraient dans les derniers temps ; *oportet hæreses esse.*

C'est d'après ces prédictions et d'après ces principes que nous allons voir la grande unité de l'Eglise catholique de Jésus-Christ, divisée, déchirée par des sujets infidèles ou rebelles, ou apostats ; des peuples autrefois chrétiens, se pervertir et corrompre la doctrine du Sauveur ; d'autres se séparer de la grande unité catholique, former des sectes à part, par suite des disputes sur des points du Christianisme.

Ainsi, vers le milieu du quatrième siècle, on voit plusieurs peuples de la voluptueuse Asie, tels que l'Inde, la Chine, etc., retomber dans le paganisme et ne conserver que les traits altérés de l'ancien Christianisme qui y était en vigueur ; plusieurs peuplades de l'Europe, de la Ger-

manie, des plages septentrionales oublient de temps à autre la loi et la doctrine chrétienne ; mais la vertu de l'Evangile qui doit vivre perpétuellement, fera successivement renaître la foi dans ces contrées qui l'auront laissée mourir dans leurs cœurs pervertis. De siècle en siècle, nous verrons sa lumière y briller de nouveau avec un éclat plus vif qu'auparavant.

Ainsi nous voyons naître au sein même du vaste Royaume de Jésus-Christ des hérésies, qui, telles que l'Arianisme (vers l'an 320), combattent la divinité du Sauveur, et jettent le trouble et la division parmi les sujets de ce même Royaume, parmi les enfants de la même Eglise, et les disciples du même Sauveur.

La pensée hérétique d'Arius ayant été condamnée, proscrite, fut comme anéantie dans les temps postérieurs ; mais par les efforts des Nestoriens et d'autres Chrétiens Judaïsants, elle renaquit, reprit de la vie, et conduite (l'an 622) par un disciple des hérétiques, qui avait la force en main, elle fut imposée par le glaive à une grande multitude de Chrétiens. C'est ainsi que ces faibles Chrétiens d'Asie, adoptèrent de nouveau, à la vue de l'épée de Mahomet, une idée que le Concile de Nicée avait proscrite ; ils redevinrent hérétiques comme et plus qu'auparavant ; car le Mahométisme n'est que la grande hérésie d'Arius, renouvelée, appuyée de la force militaire, et surchargée de plusieurs observances judaïques, telles que les pratiquaient au commencement une foule de Juifs-Chrétiens. Le Mahométisme n'est donc qu'une grande hérésie, une secte du Christianisme ; c'est ainsi qu'il est généralement considéré parmi les Docteurs chrétiens (Hooke, M. de Jessé, etc.)

En effet, le grand point du Mahométisme, dès sa naissance, est de nier non-seulement la consubstantialité de Jésus-Christ avec son Père, mais même sa divinité et sa filiation divine, sous quelque point qu'on l'envisage. C'est

donc une hérésie née d'une autre hérésie. Du reste, le Mahométisme reconnaît la mission divine de Jésus-Christ, ses miracles, sa naissance miraculeuse d'une Vierge, son ascension, etc., en un mot, il reçoit l'Evangile et le Nouveau Testament, comme nous avons souvent lieu de le voir. Si donc les Mahométans adorent le seul vrai Dieu, ils doivent cet avantage au Christianisme; si plusieurs vérités et plusieurs points de saine morale se trouvent chez eux, ils en sont redevables au Règne universel de Jésus-Christ; il ne faut donc pas considérer ces sectaires comme tout-à-fait étrangers à la foi chrétienne et comme absolument en dehors du Règne du Christ; il me semble qu'on doit les regarder comme des enfants rebelles, infidèles, plus déviés que tous les autres hérétiques, comme des branches mortes séparées du tronc qui leur avait donné naissance. D'après ces vues, qui sont certainement fondées, l'Empire universel de Jésus-Christ ne s'étend-il pas sur les peuples mahométans, en quelque sorte, et avec certaines proportions gardées, comme sur les autres peuples hérétiques et schismatiques? (Voir *M. de Jessé, hist. de J.-C.*, *t.* II, *p.* 528.)

Quoique les Chrétiens-Hérétiques soient dans la voie de l'erreur, il est néanmoins toujours vrai de dire qu'ils sont dans les limites du Royaume de Jésus-Christ, et non pas tout-à-fait en dehors, comme le sont les Infidèles, les Païens. *Mais le Christianisme recouvre successivement les peuples tombés dans les hérésies, ou retombés dans le paganisme. L'Evangile continue ses progrès partout, tant dans les pays déjà depuis longtemps éclairés de sa lumière, que parmi les peuplades barbares.*

1° L'an 496, la conversion de Clovis et de ses compagnons assura le culte catholique en France. Mais ce culte y régnait déjà dès avant S. Irénée, au second siècle; il y fleurissait dès le premier siècle dans plusieurs contrées.

2° En 528, S. Benoît, bâtissant un monastère sur le

Mont-Cassin, fait disparaître un temple d'Apollon, dernier vestige de l'Idolâtrie en Italie.

3° Vers 587, l'Eglise fait des conquêtes importantes sur l'hérésie. Les Visigoths en Espagne, les Lombards en Italie, les Bourguignons dans les Gaules, abandonnent l'Arianisme pour reconnaître la divinité de Jésus-Christ.

4° En 597, la foi qui avait été établie en Angleterre, dès le premier et le deuxième siècle, et qui s'y était presque éteinte par suite de l'invasion des Saxons, y fut prêchée de nouveau par S. Augustin, surnommé l'apôtre de l'Angleterre. Ses prédications y furent si efficaces, qu'en un seul jour on baptisa plus de dix mille personnes à Cantorbéry. Depuis, la foi chrétienne s'y est toujours maintenue. Le schisme s'y est introduit sous Henri VIII ; mais il commence à tomber et à faire place à la foi orthodoxe et catholique.

5° Chine (40-636-747-877-1580).

Le Christianisme avait été porté en Chine par S. Thomas et ses disciples, suivant plusieurs auteurs. On ne sait combien de temps il y subsista.

Il est certain qu'il a été prêché à la Chine par des prêtres qui y étaient allés de Syrie, l'an 636 de Jésus-Christ, ainsi qu'on l'apprend d'une inscription de l'an 780 ou 1092 des Grecs, qu'on trouva l'an 1625, dans le royaume de Xensi. Voici en substance l'histoire de l'établissement du Christianisme à la Chine.

L'an 636 de Jésus-Christ, sous le Patriarcat du catholique Hananiechuah, un prêtre qui prit le nom chinois d'*Olopuen*, alla prêcher la foi chrétienne à la Chine ; et l'empereur *Taï-cum-ven* ayant ordonné, l'an 639, que la nouvelle Religion fut publiée dans ses états, on bâtit une église dans la ville royale d'*Ininsan;* quelques années après, c'est-à-dire l'an 651, l'empereur *Cao-çun* étant aussi favorable aux Chrétiens que son prédécesseur, le Christianisme se ré-

pandit dans toutes les provinces, sans qu'on inquiétât les missionnaires, jusqu'en 699. Les troubles que les Bonzes excitèrent alors, furent bientôt apaisés par l'autorité de l'empereur *Yven-çun-ci-Tao* : En 747, il vint de Syrie, un nouveau prêtre de Syrie, nommé Kiého ; en 657, l'empereur *So-cum-ven-mi* fit bâtir plusieurs églises ; et ses successeurs continuent de favoriser la nouvelle religion jusqu'en 806 et plus tard.

Un auteur mahométan qui écrivait l'an 877, assure que la capitale de la Chine ayant été prise par un rebelle, il y périt un grand nombre de chrétiens (l'an 877). On voit que vers la fin du neuvième siècle, il y avait beaucoup de Chrétiens en Chine ; nous verrons plus loin que depuis le neuvième siècle jusqu'aux treizième et quatorzième, les missions ont continué en Chine, et qu'il y a même eu un archevêque avec plusieurs évêques, ses suffragants.

En 1680, les Jésuites y fondèrent divers établissements; et depuis, il y eut un très-grand nombre de Chrétiens jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. — Au dix-neuvième siècle, la foi s'y propage sur les différents points, malgré les persécutions.

6° Europe.

Les missions dans les Pays-Bas (648), en Frise (690), opèrent de nombreuses conversions. En 719, toute l'Allemagne, et la Bavière en particulier, après être retombées en partie dans l'idolâtrie, reviennent à la Foi chrétienne, à la voix de S. Boniface, archevêque de Mayence, et de plusieurs saints missionnaires.

En 756, les Bulgares ; en 778, les Saxons se convertissent. C'est par les soins de Charlemagne que ces peuples furent ramenés à la connaissance de l'Evangile. Ce même prince envoya encore le moine Auscaire dans le Dane-

marck. Cette mission eu pour résultat la conversion des Danois (an 826).

Neuvième siècle. — *Entière Conversion des nations Septentrionales.*

Le flambeau de la foi, ainsi que le soleil, ne quitte une contrée que pour aller en éclairer une autre ; et quand le temps de l'iniquité qui régnait parmi un peuple, est passé, il revient éclairer de nouveau ces mêmes nations auxquelles il avait momentanément soustrait le bienfait de sa lumière. A mesure que la Religion s'affaiblit dans un lieu, soit par les hérésies, soit par les progrès du vice et de l'infidélité, elle s'étend dans de nouvelles contrées.

Dans le neuvième siècle, l'Eglise catholique avait achevé successivement la conversion des Danois, des Suédois, 830 ; des Poméraniens, des Polonais, 964 ; des Bohémiens, 880 ; des Normands, 910 ; des Russes, des Moscovites, des Borusses, des Hongrois, 1001 ; et des diverses nations qui avoisinent ces peuples.

Les Normands qui depuis longtemps ravageaient la France et qui, au commencement du dixième siècle, paraissaient plus acharnés que jamais, ouvrirent tout-à coup les yeux à la lumière et l'on vit un changement subit dans les mœurs de ce peuple jusqu'alors féroce et indomptable.

Les Hongrois, peuples encore plus féroces que les Normands, après avoir horriblement ravagé les églises d'Allemagne, furent convertis par S. Etienne, leur roi et leur apôtre.

S. Boniface, martyr, fut l'apôtre de la Russie. (An 720-754.)

Que l'on ouvre les Histoires ; et l'on verra comment toutes ces nations ont été enfantées à Jésus-Christ, données et conservées à son Eglise. L'Europe, du midi au nord et dans toutes ses parties, fit alors profession de suivre la loi de Jésus-Christ.

Rappelons-nous que toutes ces contrées septentrionales avaient été évangélisées et christianisées en grande partie par les Hommes Apostoliques, et que la foï y régnait encore au troisième siècle, comme le témoigne Tertullien, *adv. Judæos*. Ce ne fut que plus tard que le Paganisme reprit l'ascendant, et que la foi, obscurcie par l'ignorance, dût être de nouveau enseignée par des prédicateurs catholiques.

D'ailleurs, les contrées septentrionales étaient très-peu peuplées dans les premiers siècles. Et si le Christianisme y a fait peu de bruit à ces époques, cela s'explique par le petit nombre des habitants.

7°. — ASIE.

Le Christianisme en Orient, en Tartarie, aux Indes, au Japon, etc.

Les *Tartares*, autrefois appelés les Scythes, avaient été chrétiens dès les premiers temps ; ils persévérèrent plusieurs siècles dans cette même religion ; ils firent même avec les Chrétiens-Croisés plusieurs campagnes contre les Turcs ; mais au treizième siècle, en 1238, ils secouèrent la domination des peuples Chrétiens des Indes, soumirent la grande Arménie et ravagèrent tout l'Orient, en s'avançant jusqu'à la Pologne et la Hongrie. C'est de cette époque qu'ils suivirent communément le Mahométisme, bien qu'il se soit conservé parmi eux, un certain nombre de Chrétiens. (*Ex Haytone-Armenio ; — Génébr., Chron., p.* 641 *et Histoire des Tartares.*)

Mais en 1370, il y eut des missions en Tartarie, qui y réveillèrent la foi chrétienne. Au milieu du dix-huitième siècle on y trouvait encore plusieurs Chrétiens parmi les Juifs et les Mahométans. A cette même époque, les Chrétiens s'y multiplièrent et y devinrent nombreux.

Aux Indes, le Christianisme fut établi dans les trois et quatre premiers siècles. S. Thomas y avait planté la foi, suivant la tradition. Au quatrième siècle, sous Constantin, Frumentius fut consacré évêque des Indes par S. Athanase, et il y partit avec plusieurs prêtres. (Théod., Sozomène, Ruffin.) Nous avons vu que la foi était établie dans ce pays au treizième siècle ; peut-être que les évêques qui y gouvernaient alors l'Eglise, avaient-ils été consacrés par des patriarches grecs. Les Portugais ayant découvert le royaume de Cranganor et de Narsingue, au quinzième siècle, on y envoya des missionnaires ; on établit un archevêque à Goa. On y trouva un patriarche Nestorien qui portait le titre de Patriarche des Indes et de la Chine. Mais en 1552, S. François Xavier, *évangélisa toutes ces contrées* de l'Inde, et dans un Synode tenu à Goa, en 1589, les Indiens reçurent toute la croyance et les cérémonies de l'Eglise Romaine. La foi se propagea alors dans toutes les Indes Orientales et dans les îles adjacentes, en Chine, au Japon, en Mogorie, dans le Malabar, dans le royaume de Madras, sur les côtes de Coromandel, dans les nombreuses îles Philippines, dans les Moluques. Elle s'y est conservée sur plusieurs points, jusqu'au dix-neuvième siècle. De nos jours, que les missionnaires y travaillent, la foi y fait de nouveaux progrès et prend de l'extension dans tout l'Orient, dans la Tartarie, dans la Chine, la Cochinchine, dans les Indes, dans les Iles et dans l'Océanie. Les Chrétiens sont très-nombreux dans l'Asie. Les Catholiques sont répandus dans toutes ses parties ; ils sont plus nombreux dans la Turquie, la Syrie, la Transcaucasie, la Sibérie, l'Indoustan, la Chine, la Corée, l'Indo-Chine, l'île de Ceylan. Il y a en Perse nombre d'Arméniens unis. Outre les Préfets apostoliques, l'on compte dix archevêchés et évêchés, y compris le nouveau siége de Ceylan. (*Voir Missions étrang.*, *p.* 25.)

La Perse était chrétienne aux temps apostoliques, au temps de Tertullien (an 150-220), comme ce Père le témoigne (*l. adv. Jud.*), et au temps de Dioclétien, qui en persécuta les fidèles, l'an 302. L'on ne sache pas que cette persécution y éteignît entièrement la foi. L'on a lieu de croire qu'elle y régna encore longtemps après.

8°. — Afrique.

On croit que les Apôtres ont prêché la foi en Afrique : la Tradition dit que S. Simon fut le premier qui évangélisa les Africains qui sont au-delà de la Cyrénaïque. L'Eglise de Carthage a été fondée par les Apôtres, d'après Salvien, (*liv.* 7 *de la Providence*). Il est certain que l'Egypte et l'Ethiopie, deux des trois principales parties de l'Afrique, ont été chrétiennes dès les premiers temps des Apôtres. Tout était peuplé de fervents chrétiens, jusqu'aux Déserts de la Thébaïde. Le reste de l'Afrique ne tarda pas à suivre l'Evangile et à profiter de sa lumière : on vit bientôt un grand nombre d'Eglises et une infinité de Chrétiens.

Le nombre des évêchés d'Afrique, tiré des anciens monuments se monte jusqu'à 690. D'après l'histoire des Donatistes, il y eut jusqu'à 800 chaires épiscopales. Le cinquième siècle fut infecté de l'Arianisme des Goths et des Vandales qui envahirent ce pays. Mais en 533, Justinien les en chassa. Ce fut en 709 que les Sarrazins firent périr les Chrétiens, désolèrent l'Eglise et la réduisirent en un tel état, qu'il n'y avait pas, du temps de Grégoire VII, trois évêques dans toute l'Afrique, (an 1085). Les Arabes, dans le septième siècle, y avaient semé le Mahométisme.

Ainsi la foi catholique a dominé plus de six siècles en Afrique, y compris le temps de l'Arianisme des Vandales. Elle n'en fut bannie qu'en 709. Depuis cette époque, elle fut rétablie sur quelques points, dans quelques villes et

contrées, dans plusieurs couvents fortifiés. Mais elle s'étendit d'avantage, un peu plus tard. En 1484, les Portugais amenèrent à la foi le roi, toute la Cour et tout le royaume de Congo, qui renferme six principales provinces. Vers les mêmes temps, le royaume d'Angola, auquel on donne soixante-dix lieues du midi au nord, et cent cinquante du levant au couchant, est devenu chrétien, ainsi que l'empire de Monomotapa, le pays des Caffres, les royaumes de Mozambique, de Nélinde, de Socotora, les Iles Açores, les Iles Canaries, et les Hespérides, etc.

Aujourd'hui, la Religion Catholique est professée en Egypte par des Coptes qui sont au nombre de deux cent mille. L'on doit peut-être aussi considérer comme orthodoxes les Chrétiens de l'Abyssinie dont le nombre s'élève à deux millions. Il y a encore des Catholiques dans les Etats Barbaresques, dans la Guinée, au cap de Bonne-Espérance, et dans tous les Etats qui viennent d'être énumérés. Il y a sept évêchés, outre celui institué à Alger.

9° — Amérique.

Sur la fin du quinzième siècle, des régions immenses se sont ouvertes tout-à-coup. Un nouveau monde que l'Ancien ne connaissait pas, et plus grand que lui, s'est fait voir à nos yeux, étonnés de leur découverte. Aussitôt l'Amérique a vu la foi pénétrer jusqu'à elle et s'y attirer des hommages sincères. Un nouvel apostolat s'est élevé : de grands corps, jaloux d'étendre la gloire du nom Chrétien, ont déployé leur zèle actif, et, malgré la distance des lieux, malgré les écueils des mers, les déserts et les montagnes, ils ont volé à la conquête de ces nouveaux peuples et ont arboré l'étendard de Jésus-Christ dans ces vastes contrées.

Les nombreuses missions qui partirent pour l'Amérique eurent pour résultat la conversion de la plupart des peu-

ples américains. La Religion Catholique fut établie dans tout le Nouveau-Monde et en particulier au Pérou, au Mexique, au Chili, au Brésil, aux Florides, au Baraquar, au Tucuman. Les nouvelles chrétientés retracèrent la faveur de la primitive Eglise.

Aujourd'hui, dans le Nouveau Monde, beaucoup d'Etats sont exclusivement catholiques : *Mexique*, *Pérou*, *Guatimala*, *Nouvelle-Grenade*, *Vénézuela*, *Equateur*, *Bolivia*, *Chili*, *Paraguay*, *Uraguay*, *les Grandes Antilles*, *les Antilles Françaises*. La population totale forme vingt-sept millions et demi. Les archevêchés et évêchés sont au nombre de cinquante-six. La population française des deux *Canadas* est catholique, elle s'élève à cinq cent cinquante mille habitants et possède trois siéges épiscopaux. Aux Etats-Unis, il y a un million au moins de Catholiques ; ils sont nombreux surtout dans les états de Louisiane, Maryland, Kentucky, Ohio, Missouri ; ils ont un archevêque et quatorze évêchés. Il y a en somme soixante-quinze siéges.

10°. — Océanie.

Les Chrétiens sont très-nombreux et très répandus dans toutes les îles de l'Océanie. Les Iles Philippines et Marianne sont catholiques. Leur population est de deux millions d'habitants, leurs siéges au nombre de cinq : la vraie religion commence à pénétrer dans la Nouvelle-Hollande.

11° Après avoir donné cet aperçu général sur les progrès et l'étendue du Christianisme, il ne paraît pas horsde propos de mettre ici sous les yeux la statistique actuelle du Clergé catholique, en 1851.

« Des soixante-dix titres de Cardinaux qui composent le Sacré-Collége, il y en a trois de vacants, tous dans l'ordre des diacres, qui présentement compte onze membres au lieu de quatorze ; l'ordre des évêques et celui des prêtres

sont complets, le premier a cinquante membres, et l'autre en a six. Le doyen des Cardinaux prêtres est l'archevêque de Bologne, Mgr Oppizoni ; le plus jeune est le Prince-Archevêque de Breslau (Prusse), Mgr de Diepenbrock.

« Le nombre des archevêchés en Europe est de cent quatre, dont quarante-six en Italie, quinze en France, treize en Allemagne, huit en Espagne, quatre en Hongrie et en Dalmatie, quatre en Irlande, quatre en Turquie, trois en Portugal, trois en Russie, un en Grèce, un en Belgique, un en Angleterre (Westminster), et un dans les îles Ioniennes. Ces cent quatre archevêques ont six cent neuf évèques suffragants, savoir : quatre cent sept en Europe, et deux cent deux sur la côte du nord de l'Afrique dans les colonies françaises et dans les diverses îles espagnoles et portugaises. Indépendamment de ces six cent sept évêques, il y en a soixante-dix-huit autres qui sont immédiatement subordonnés au Saint-Siège, savoir : soixante-cinq en Italie, quatre en Allemagne, quatre en Suisse, deux en Espagne (ceux de Léon et d'Oviédo), un dans la Volhynie (Russie), un à Malte et un dans la Bulgarie (Turquie).

« Les vicariats apostoliques et les préfectures apostoliques, qui pour la plupart se trouvent placés sous la direction de la Congrégation de la Propagande, sont au nombre de quarante-sept, dont trente-huit se trouvent dans les pays non chrétiens. En Amérique, il y a dix-neuf archevêques avec quatre-vingt-dix suffragants ; dans l'Océanie, on compte deux archevêchés, onze évêchés et neuf vicariats apostoliques. Il y a vingt-trois patriarches, dont deux seulement en Europe, qui sont celui de Lisbonne et celui de Venise. Le nombre total des évêchés est de huit cent quatre-vingt dix-neuf. Quant aux archevêques et évêques *in partibus*, leur nombre est de quatre cent soixante-un, de sorte qu'il existe en tout mille trois cent soixante titres épiscopaux catholiques. » (*Annuaire ecclésiastique.*)

5° COLONNE.

TÉMOIGNAGE DES JUIFS INFIDÈLES.

I. — *Jésus s'attacha beaucoup de disciples. Ils se multiplièrent par milliers et par myriades, aussitôt après sa mort.* Toldos Jesu.

Le *Sepher Toldos*, publié par Wagenseil, raconte que Jésus était toujours suivi d'une troupe nombreuse de Disciples qu'il s'était attachés par ses miracles, *p.* 8; qu'il *séduisait les hommes*, *p.* 10 ; il avait même deux mille sectateurs, *p.* 16 ; qui le suivaient les jours qui précédèrent sa mort. Cette troupe *scélérate*, comme l'appellent les Juifs, proclama après la mort de Jésus, que leur maître était monté au ciel, *p.* 20; mais, dit le *Toldos*, on traîna son corps dans Jérusalem et on le reconnut; cependant, admirez le résultat de ce fait (s'il est vrai), cependant, quoique les disciples eussent ainsi vu leur maître traîné dans Jérusalem, quoique tous les habitants de cette ville l'eussent vu aussi, ils l'ont cru ressuscité, bien qu'ils eussent été témoins des meurtrissures de son corps mort et resté entre leurs mains, cependant (concevez bien la conclusion qu'ils durent tirer de ce spectacle); ils crurent fermement que ce corps était remonté plein de vie dans le ciel, ils regardèrent Jésus comme le Messie promis; loin que la vue et la possession de son cadavre meurtri et resté mort, ait fait tomber la croyance qu'on avait en lui, Jésus, au contraire, n'eut jamais tant de disciples parmi les Juifs témoins oculaires de toutes ces choses, et immédiatement après sa mort. Dans les trente ans qui suivirent sa mort, presque tous ces Juifs

de Jérusalem et de la Palestine *crurent en lui et embrassèrent sa religion*. C'est le *Sepher Toldos*, composé par des Juifs ennemis acharnés de Jésus, qui atteste ce fait, p. 19: *ce mal*, disent-ils, *prenait de jour en jour de plus grands accroissements pendant les trente années* qui suivirent immédiatement cette mort; *atque Nazareni in millenarios et myriadas conglobati prohibebant Israëlitas adire Hierosolymas*, c'est à-dire *les Nazaréens* (c'est ainsi qu'ils appelaient alors les Chrétiens), *formaient des assemblées de milliers et de myriades* (10 mille), *et empêchaient les Israëlites, lors des grandes fêtes, de venir à Jérusalem* pour y adorer dans le Temple; (car les Chrétiens enseignaient alors qu'on pouvait adorer Dieu en tout lieu, et qu'on n'était plus tenu aux observances légales établies par Moyse pour le seul peuple Juif.) Comme donc le Temple devait alors se trouver désert et abandonné de la plupart des Juifs contemporains devenus Chrétiens, *le Toldos* compare ce temps à celui de Jéroboam où le Temple était également abandonné: *L'affliction*, dit-il, *était alors au comble parmi les Israëlites; elle était absolument comparable à celle du jour où fut fabriqué le veau d'or, en sorte qu'on ne savait plus à quoi s'en tenir. Or la religion contraire prenait des accroissements et se répandait très au loin*, At religio contraria incrementa sumebat, seque diffundebat latissime.

II. — *Une grande multitude de Juifs embrassa la religion de Jésus. — Les douze Apôtres prêchent parmi les royaumes.*

Le même *Sepher Toldos* reconnaît l'efficacité et l'universalité de la prédication des douze Apôtres. *Or*, dit-il, *on voyait paraître Douze hommes*, κακα ὠά των κακῶν κορακῶν; *ces Douze parcouraient les royaumes et répandaient dans les assemblées des mortels de fausses prédictions*, pervagantes regna, inter cœtus mortalium falsa spargebant vaticinia. *Quelques Israëlites les suivirent; car c'étaient des hommes*

d'une autorité remarquable, et ils confirmaient la religion de Jésus, parce qu'ils se donnaient pour les Envoyés du pendu; une grande multitude d'Israélites les suivait, eosque ingens turba Israëlitarum sectabatur. (p. 20, ibid.)

III. — *Schimon Képha se donne pour l'Envoyé de Jésus, opère des miracles et convertit une multitude immense de Juifs et de Gentils.* — Sepher Toldos.

Dans le même *Sepher*, les Juifs reconnaissent que Simon Pierre se rendit à Rome, ville métropole des Nazaréens ; qu'il *y prêcha, en disant entr'autres choses : Quiconque croit en Jésus, qu'il vienne se joindre à moi : car j'ai été envoyé par lui. Aussitôt on vit accourir à lui une multitude d'hommes aussi grande et aussi nombreuse que les grains de sable qui sont sur le rivage de la mer, ils lui disent : faites nous voir par quelque miracle que vous avez été envoyé par lui. Simon leur demanda quels miracles ils exigeaient de lui : Faites-nous, lui répondent-ils, les mêmes miracles qu'a opérés Jésus pendant sa vie. Simon guérit un lépreux et ressuscita un mort en leur présence. Ce que ces scélérats considérant, ils se prosternèrent devant lui et lui dirent : « Sans aucun doute vous êtes envoyé de la part de Jésus : car pendant sa vie, il a opéré les mêmes prodiges. Simon Képha leur dit : Je suis envoyé de la part de Jésus ; il m'a ordonné de venir auprès de vous ; promettez-moi par serment, que vous ferez tout ce que je vous commanderai. Tous s'écrièrent aussitôt et dirent : nous exécuterons tout ce que vous ordonnerez. Alors Schimon Képha leur fit* diverses prescriptions relatives à la célébration des fêtes, il changea les jours des solennités, rappelant *les paroles d'Isaïe :* Je hais vos néoménies et vos jours de fêtes. *Il faut de plus que vous sachiez*, leur dit-il, *que Dieu n'aime plus les Israélites, selon qu'Osée l'a prédit, en disant :* pour vous, vous n'êtes plus mon peuple. (Le reste du passage prophétique porte : Je dirai à ceux qui n'étaient pas mon peuple : vous êtes mon peu-

ple!) Les Juifs ajoutent que Simon Képha fixa son siége à Rome; qu'il y fit un long séjour parmi les Nazaréens; qu'il y mourut et fut enterré là même où depuis l'on a élevé un monument qui porte le nom de *Peter*. — On voit donc encore dans ces récits que les Juifs, ennemis acharnés de Jésus-Christ, ont composés contre lui, tous les principaux traits de l'histoire des Apôtres. On y retrouve le fond essentiel de l'histoire; mais très-altéré par les additions mensongères que l'incrédulité et la ruse des Juifs postérieurs y ont ajoutées. Nous en avons ailleurs fait sentir les contradictions et la fausseté.

IV. — *Ce que prouvent en faveur de Jésus les conversions très-nombreuses des Juifs, ses contemporains.*

Un auteur anglais a fait une observation très-fondée : *Les Juifs*, dit-il, *subsistent encore, mais qu'il est rare de pouvoir faire chez eux un seul prosélyte! On a lieu de croire que les Apôtres en convertirent plus d'un seul jour, qu'on en a pu convertir dans l'espace de mille ans.* De ce fait qui paraît certain et fort singulier, je tire cette réflexion : Si tous les Juifs qui furent les témoins oculaires des actions de Jésus et de ses Apôtres, eussent refusé généralement de croire en lui, et si, au contraire, la plupart des Juifs postérieurs et modernes eussent cru en Jésus, on serait en droit de croire que ces derniers qui n'ont point vu Jésus, ni vu ni entendu ses Apôtres, sont moins fondés dans leur opinion que ne le sont dans la leur les Juifs contemporains de Jésus et des Apôtres. Or maintenant c'est tout le contraire : Les Juifs qui ont vécu avec Jésus et qui ont ouï ses Apôtres ont cru et se sont convertis en très-grand nombre à cette époque-là même; mais les Juifs que plusieurs siècles éloignent des temps apostoliques, refusent de croire en lui, bien qu'ils soient moins à même de juger les faits miraculeux que ne l'ont été leurs devanciers. Ces derniers sont néanmoins

des témoins dignes de foi, les plus et les seuls dignes de foi. C'est donc de ceux-ci qu'il est dit que *les Apôtres en convertiront plus en un seul jour qu'on en a pu convertir dans l'espace de mille ans.* Qui ne voit que tout le côté favorable et probant de ce fait est en faveur de Jésus ? La croyance *de tant de myriades (dix mille)* (*act.* XXI, 20 *et Toldos*, p. 19) de Juifs contemporains et témoins oculaires, est le plus fort témoignage touchant la vérité et la divinité des faits de Jésus. Que la masse des Juifs des siècles postérieurs croie si elle veut, peu nous importe maintenant; les Juifs contemporains et témoins des faits, ont rendu témoignage jusqu'à l'effusion de leur sang, jusqu'au dernier soupir. Je vois dans l'incrédulité des Juifs postérieurs s'accomplir les malédictions prédites contre la masse du peuple juif. Mais le témoignage le plus fort et le plus désirable est rendu; car c'est aux témoins oculaires surtout qu'on doit ajouter foi.

V. *Les Juifs tombés et rejetés sont remplacés par les Gentils.* — Talmud, le R. Jacob.

« Il est écrit: *Demandez et voyez si ce sont les hommes qui « enfantent; pourquoi donc vois-je maintenant tout homme qui « tient ses mains sur ses reins, comme une femme qui est dans « les douleurs de l'enfantement?* Que veut dire cette parole: *j'ai « vu tout homme?* Rabba, fils d'Isaac, répond: cet homme « est celui qui possède en propre toute la force et la puis- « sance (c'est-à-dire Dieu). Que signifie ce qui suit dans « Jérémie, XXX, 6: *et pourquoi leurs visages sont-ils tout jau- « nes et défigurés!* Respondet R. Johanan, familia superior « (Angelorum) et familia inferior (Israëlitarum). Illa hora « dixit Deus summus: hi æque ac illi sunt manuum mearum « opificium (gentes æque ac Judæi), quomodo igitur per- « dam hos propter illos? Illud est quod vulgato proverbio « fertur, cum currens bos cadit, adductus equus in locum « ipsius statuitur ad præsepe, c'est-à-dire Dieu a dit: Les

« Gentils aussi bien que les Juifs sont l'ouvrage de mes « mains ; comment donc perdrai-je les uns à cause des au- « tres ? Il y a un proverbe qui dit : Lorsque le bœuf qui « court vient à tomber, le cheval qui l'a remplacé est logé « et maintenu dans l'étable. »

Scholie du R. Jacob. — « Le Dieu très-bon et très- « grand s'afflige comme une femme qui est dans les dou- « leurs de l'enfantement : dans le moment où il veut dé- « truire les nations étrangères à cause et en faveur d'Is- « raël, il dit : Comment perdrai-je ces nations à cause de « ce peuple ? Or il y avait une sentence proverbiale qui « porte : Lorsqu'un bœuf est tombé en courant, on a cou- « tume de le remplacer par un cheval et de mettre celui-ci « dans l'étable de l'autre. Ce que le Seigneur n'eût point « voulu faire avant la chute du premier pour lequel il avait « une prédilection toute particulière. Au reste, après que « le bœuf est guéri, il ne peut se résoudre ce jour-là ou le « jour suivant à mettre dehors son cheval, à cause et au « nom de son bœuf dès qu'une fois le cheval a été introduit. « C'est ainsi que le Dieu très-bon et très-grand, lorsqu'il « a accordé la dignité et les priviléges d'Israël aux nations « étrangères, à l'occasion de la chute et de la ruine des « Israélites, il lui en coûte de perdre les nations étrangères « lorsqu'Israël s'est converti par la pénitence et a mérité la « rédemption. »

Les Juifs reconnaissent donc que Dieu a accordé aux nations du siècle les faveurs et les priviléges du peuple de Dieu, du peuple choisi ; qu'eux-mêmes sont tombés dans la ruine à cause de leurs iniquités et qu'à cette occasion les Gentils ont pris leur place, comme le cheval prend celle du bœuf tombé ; que Dieu conservera ses faveurs aux Gentils, lors même que les Juifs reviendront à Dieu par la pénitence et mériteront la grâce de la rédemption. (*V. Talmud, Traité Sanhédrin, cap., Hélec.*)

VI. — *Tous les priviléges accordés autrefois à Israël, devaient leur être enlevés pour être donnés aux Gentils qui recevraient le Messie. C'est ce qui est arrivé.* — (Midras Tehillim.)

Sur ces paroles du psaume LXXV, *je briserai toutes les forces ou cornes des impies, et les forces ou cornes du juste seront élevées*, la *Midras Tehillim* dit : « Il y a dix cornes, c'est-« à-dire dix priviléges que le Dieu saint et béni a accordés « à Israël. Et, après en avoir énuméré neuf, les Talmu- « distes comptent celui du Messie, dont il est dit au pre- « mier livre des Rois, c. 2, *et il a donné la force à son Roi* « *et il élèvera la corne* ou puissance *de son Messie*. Il est dit « aussi ps. CXXXII : *c'est là que je ferai paraître la corne de* « *David et que j'ai préparé un flambeau à mon Messie*. Or, « lorsqu'Israël a péché, tous ces priviléges, *cornua hæc*, « ont été enlevés aux Israélites et ont été donnés aux na- « tions du siècle, suivant qu'il a été dit, *Dan*. 7, *je regardais* « *ensuite dans cette vision de nuit et je vis paraître une qua-* « *trième bête, qui était extraordinairement forte ; elle avait de* « *grandes dents de fer, et elle dévorait, mettait en pièces et* « *foulait aux pieds ce qui restait : elle était fort différente des* « *autres bêtes que j'avais vues avant elles, et elle avait dix* « *cornes*, et cornua decem habebat.

« En effet, les nations du siècle sont assimilées à ces « sortes de bêtes sauvages. Or, toutes les fois que les cor- « nes, c'est-à-dire que les forces des nations du siècle se « trouveront en bon état, celles d'Israël auront été brisées, « selon qu'il est écrit, *Thren*., c. 2, *il a brisé dans sa colère* « *toute la force d'Israël*, omne cornu Israël. » Telle est la tradition des Juifs. Elle se retrouve presque dans les mêmes termes dans l'*Echa Rabbethi*. (Galat., l. IX, c. 14).

Comme donc, dans cette tradition, il est dit que tous les priviléges ci-nommés, parmi lesquels se trouve celui du Messie, ont été donnés aux Israélites ; mais qu'ils leur ont

été enlevés ensuite à cause de leur péché, pour être transmis aux Gentils, il s'ensuit que le Messie est venu, qu'il a d'abord été donné aux Juifs, mais qu'ensuite, il leur a été enlevé avec tous les autres priviléges, selon que l'a mérité leur perfidie, et qu'il a été donné aux Gentils. — (*Comparez 2 col.*, xx).

VII. — *Embarras et aveux des Rabbins touchant l'accomplissement des précédentes prophéties.*

Les anciens Juifs ont reconnu que le psaume II renferme plusieurs prophéties qui s'appliquent clairement au Messie. On lit en effet dans le Talmud, au livre *Sucah*, c. V, et dans le livre du R. Sélomoh Jarchi, que les anciens rabbins rapportaient au Messie ces paroles : *Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui ; demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage et la terre pour empire.* On voit le même aveu au livre *BéRésith Rabba;* telle est aussi l'opinion des rabbins Aben-Ezra, David Kimchi, Saadias-Gaon, Siméon et Tryphon. Les Mahométans vont même jusqu'à appliquer cette prophétie à Jésus, comme nous l'apprend Mahomet-Ebn-Jacob Alsirausabadio. Tous ces auteurs ne faisaient que reconnaître une opinion généralement reçue du temps du Sauveur.

C'est pourquoi le rabbin Sélomoh expliquant ce psaume et voyant d'un côté toutes les autorités de ses prédécesseurs, et de l'autre l'appui que ce psaume prête au dogme de la filiation divine de Jésus, ainsi qu'à sa qualité de Messie Dominateur des nations, ne voulut pas adopter l'interprétation commune de l'ancienne Synagogue, par la raison qu'elle favorisait et prouvait le Christianisme : « *Nos ancêtres*, dit-il, « *rapportaient au Messie tout le psaume deuxième ; il faut* « *pourtant l'appliquer à David à cause des hérétiques.* » C'est ainsi qu'il désigne les Chrétiens. Cet aveu fait voir que ce rabbin craignait la vérité. Cependant les Juifs croient que

le Christ soumettra comme David les rois de la terre qui lui résisteront; mais ils n'osent soutenir que David a réduit sous sa puissance *toute la terre*, ce qui est prédit du Messie dans les termes les plus formels.

Voici ce que Tertullien dit aux Juifs à ce sujet (*adv. Judæos, cap.* 12) : « Voyez toutes les nations abjurer leurs « erreurs et revenir à Dieu, leur créateur. Osera-t-on, « après cela, nier que sa venue n'ait été prédite par les « Prophéties ? Mais le Psalmiste a dit : *Vous êtes mon fils,* « *je vous ai engendré aujourd'hui ; demandez-moi, et je vous* « *donnerai toute la terre en héritage.* Est-ce à David que « s'adressent ces paroles, ou plutôt n'est-ce pas au Christ ? « Est-ce David qui a possédé toute la terre, lui qui n'a ré- « gné que sur un coin de la Judée ? N'est-ce pas plutôt le « Christ qui règne sur presque toute la terre par son Evan- « gile, et de qui parle Isaïe en ces termes : *Je te donnerai* « *pour signe d'alliance à mon peuple, et pour lumière aux na-* « *tions ; tu ouvriras les yeux des aveugles, tu briseras les fers* « *des captifs, tu délivreras de la servitude ceux qui étaient* « *assis dans les ténèbres.* »

VIII. — *Diffusion du Christianisme dès les temps apostoliques*, d'après Philon, écrivain juif. (40-72).

Philon, dans son livre sur la *Vie Théorétique des suppliants*, atteste que les Chrétiens étaient déjà répandus partout. « Cette espèce d'hommes, dit-il, se trouve répandue « dans les différentes parties de l'univers. Car il convenait « que toute la Grèce et que les peuples barbares eussent « part à un si grand avantage. Néanmoins, c'est en Egypte « principalement, que se trouve la plus grande quantité de « ces hommes ; ils sont répandus dans toutes les préfec- « tures ou provinces, mais surtout dans les environs d'A- « lexandrie. » Il décrit ensuite leur manière de vivre, leurs églises, leurs monastères, leurs occupations ; il parle

de leurs jeûnes, de leurs lectures, de leurs fêtes, etc. Eusèbe et la plupart des écrivains ont reconnu dans le récit de Philon l'histoire des premiers Chrétiens (V. *Eusèbe, hist., l.* II, *c.* 17.) Ce philosophe juif écrivait dans les temps apostoliques, lorsque S. Paul avait déjà évangélisé la Grèce et les peuples appelés barbares, et que les Apôtres avaient déjà porté la loi de Jésus-Christ dans les différentes parties du globe. Il fut le chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyèrent à Caius Caligula, contre les Grecs habitants de cette ville, vers l'an 40 de Jésus-Christ. S. Jérôme dit que Philon alla une seconde fois à Rome sous l'empire de Claude; qu'il y vit S. Pierre, qu'il entendit ses prédications et qu'il allait à ses conférences. Eusèbe pense que, vu les éloges qu'il donne à la vie des Hommes Apostoliques, originaires de Palestine, il avait même embrassé la doctrine de l'Evangile, en suivant toutefois les pratiques judaïques qui, dans les commencements, n'étaient pas absolument prohibées.

IX. — *Monument juif qui atteste les progrès prodigieux du Christianisme après la ruine du Temple, l'an* 72. — R. Moyse, égyptien.

Les Juifs aveugles et infidèles, voyant la foi catholique et la sainte doctrine du Messie, c'est-à dire, de Jésus Christ Notre Sauveur, se propager par tout l'univers à cause des miracles infinis que Dieu opérait par ses saints Apôtres, par ses prédicateurs, ses confesseurs et ses martyrs; et considérant que cette dilatation du Règne de Jésus-Christ était la principale cause de la manifestation de leurs erreurs et de leurs iniquités, ils firent courir le bruit que toutes les règles et toutes les institutions qu'ils avaient eux-mêmes établies, avaient été prescrites et livrées par Dieu de vive voix à Moïse, pour les faire observer; ils les appelèrent *la Loi orale*, ou *Talmud*, c'est-à-dire *doc-*

trine. Ils infligèrent des peines plus grandes aux transgresseurs de ces statuts, qu'aux violateurs de la loi écrite. Mais cette doctrine du Talmud ne fut ébauchée, compilée et appelée *Misna* que peu de temps après la destruction du Temple. Ce fut leur grand docteur, le R. Judas Haccados, qui entreprit cette compilation, au temps où il vit que la doctrine du Christ se propageait dans tout le monde, suivant que l'écrit longuement le Rabbi Moyse Egyptien dans le prologue de son grand traité : « La cause, dit-il, pour « laquelle notre saint Maître fit ce recueil, a été la vue de « la diminution du zèle et de l'étude de la Loi ; les afflic- « tions et les malheurs augmentaient ; le règne mauvais « (c'est ainsi qu'il désigne le Christianisme) se fortifiait et « dominait sur le monde et Israël dépérissait partout, *Re-* « *gnum nequam ascendebat et dominabatur mundo et Israël* « *migrabat per extremitates.* C'est pourquoi, pour qu'on ne « les confondît point, il résolut de réunir dans un volume « les erreurs et les cérémonies des Pharisiens ses prédé- « cesseurs. *Et propterea ne confunderentur, errores et cære-* « *monias pharisæorum prædecessorum suorum in scriptis po-* « *nere statuit.* » (Dans Jér. de Sainte-Foi, *l.* II, *ch.* 5.)

X. — *Imprécations des Juifs contre les Israélites et les Gentils qui entraient dans l'Eglise.* — Même époque.

Les malheurs des Juifs, la ruine de leur ville et de leur temple, le petit nombre d'entre eux, échappé au glaive des Romains, auraient dû les instruire et leur faire reconnaître pour le Messie celui dont la mort avait attiré sur leur nation toutes les vengeances du ciel ; mais au contraire, ces malheureux s'endurcirent de plus en plus et s'obstinèrent dans leur haine contre Jésus et ses Disciples. On le voit dans la prière (*Hist. des Juifs, par Basnage, l.* III, *c.* I, *n.* 12) qu'un d'entre eux, nommé Samuel-le-Petit, composa sur la fin de ce premier siècle, et qu'on a toujours récitée solen-

nellement dans les Synagogues. On y demande à Dieu : *Qu'il n'y ait point d'espérance pour les apostats ; que tous les hérétiques périssent de mort subite ; que le règne d'orgueil soit brisé et anéanti de nos jours ; Béni soyez-vous, ô Dieu, Seigneur, qui détruisez les impies et qui humiliez les orgueilleux.*

Le Seigneur avait dit (Deut., 28) : *Je les piquerai de jalousie, en aimant un peuple qui n'est point mon peuple, et je les irriterai en substituant à leur place une nation insensée.* Ces paroles furent accomplies à la lettre contre les Juifs Infidèles, lorsqu'ils virent non-seulement une multitude d'hommes de leur nation, mais encore la masse des Gentils et tous ces peuples qui faisaient l'objet de leur mépris, se convertir à Jésus-Christ, et être substitués à leur place dans l'héritage des Promesses. Il est admirable de voir comment leurs paroles mêmes de haine et de colère qu'ils voulaient faire tourner au désavantage des Chrétiens, deviennent des témoignages de l'accomplissement des prophéties. C'est ainsi que nous entrevoyons, dit Paley, une insinuation accidentelle du progrès général de la mission chrétienne dans cette exclamation des Juifs tumultueux de Thessalonique : *Ce sont là ces gens qui ont troublé toute la terre et qui sont venus ici !* (Act., XVI, 6).

Ils citent un livre d'Alexandre où il est rapporté que *trois rois* sont venus adorer Jésus nouvellement né à Bethléem. (*In veteri Nizzachon, p.* 142). Comment alors refuser de croire l'accomplissement de la prophétie qui disait, ps. LXXI : *les rois d'au-delà de la mer et des îles lui offriront des dons ; les rois de Séba et de Saba lui apporteront des présents, les rois l'adoreront ?* Si, de plus, ils veulent bien considérer combien de rois d'Ethiopie et des royaumes d'Afrique, ont par suite des prédications des Jésuites et des autres missionnaires, adoré Jésus-Christ, et courbé leur têtes couronnées à ses pieds, ils ne pourront s'empêcher de

reconnaître l'exact accomplissement des oracles divins. Qu'ils consultent les histoires des missions d'Ethiopie et des autres peuples. Les rois et toute leur cour ont généralement rendu hommage à Jésus.

L'un d'eux, le R. Nachman, dans un traité qu'il a composé contre nous, reproche à Jésus-Christ d'être cause que *la plus grande partie de l'humanité*, maxima pars hominum, est tombée dans l'erreur, c'est-à-dire a suivi une religion autre que le Judaïsme. (Vide *disput.*, *R. Nachman adv. Paulum, apud Wagensel, p.* 44.)

XI. — *Règne universel du Christianisme au second siècle.* — Témoignage de l'hérésiarque Bardesanes.

Le syrien Bardesanes, né à Edesse, en Mésopotamie, (130-180), atteste qu'il y avait à cette époque des Chrétiens qui s'étaient répandus dans la Parthie, la Perse, la Médie, la Bactriane, la Gaule. Voici ses paroles qui nous ont été conservées par Eusèbe, au sixième livre de sa *Prépar. évang.*, c. x :

« Que dirons-nous de l'institution des Chrétiens dont « nous sommes les sectateurs ? Malgré notre grand nombre, quoique nous habitions les divers climats, chez « toutes les nations et dans tous les pays, on nous appelle « tous du même nom. En effet, dans le pays des Parthes, « les Chrétiens qui sont Parthes eux-mêmes, ne connaissent point l'usage de la polygamie ; dans la Médie, ils ne « jettent pas les cadavres aux chiens ; et en Perse, quoiqu'ils soient Perses eux-mêmes, ils n'épousent pas leurs « filles. Dans la Bactriane et la Gaule, ils ne flétrissent « point la pureté du mariage ; et en Egypte, ils n'adorent « ni Apis, ni le chien, ni le bouc, ni le chat ; enfin, en aucun pays, ils ne se laissent subjuguer par l'ascendant de « mauvaises lois, de mauvaises coutumes ; et les astres qui « président à leurs destins ne les forcent point à commettre

« les mauvaises actions interdites par leur instituteur. » A ces traits, l'on reconnaît aisément les Chrétiens qui, au milieu de la corruption du Paganisme, se distinguaient par la pureté de leurs mœurs, dans tous les lieux et dans tous les pays du monde.

Il n'y avait alors aucune exagération à dire que le règne de Jésus était répandu par tout l'univers ; les Chrétiens de Smyrne (l'an 166), donnaient déjà à l'Eglise de Jésus-Christ le nom de *Catholique et d'Œcuménique*, c'est-à-dire *répandue par tout l'univers*, της κατα την οικουμενην καθολικης εκκλησιας, nos 8 *et* 19.

Les *Constitutions Apostoliques*, *c.* 24, marquent également que les Romains convertis faisaient connaître et briller par tout le monde la Loi Chrétienne.

Les Mahométans attestent que la religion chrétienne a été très-florissante en Arabie ; que ses déserts étaient peuplés de solitaires et d'ermites. — (*Apud Maracci*, *p.* 29. *Sura*, II.)

XII. — *Même sujet.* — *Histoire d'Abdias.*

Le livre d'Abdias, qui paraît être composé de toutes les histoires authentiques et traditionnelles des temps primitifs de l'Eglise, décrit les progrès que faisait l'Evangile par tout le monde, les succès qu'obtinrent les douze Apôtres, par la voie de leurs prédications et surtout de leurs miracles, *sequentibus signis*. Conformément au récit des Actes et aux témoignages des Pères, Abdias rapporte les courses apostoliques de S. Pierre dans la Palestine, dans la Syrie, à Antioche, à Rome; celles de S. Paul parmi les Gentils, dans toute l'Illyrique, dans la Grèce, à Rome, etc.; celles de S. André, à Patras en Achaïe, dans l'Ethiopie ; à Nicée, en Asie ; à Nicomédie, à Bysance, dans la Thrace ; dans la Macédoine, à Thessalonique, à Philippes, et dans les villes de l'Epire. Les Ménologes des Grecs (30 *novembre*). Nicé-

phore et les autres écrivains, parlent de toutes ces courses de S. André et même d'un plus grand nombre ; s'il faut en croire Nicétas de Paphlagonie *(Orat. de S. Andréa)*, cet Apôtre *a embrassé dans ses courses toutes les contrées septentrionales, et tout le pays maritime du Pont, étant précédé de la force des signes et des miracles, érigeant des autels, établissant des prêtres et des évêques sur les fidèles.* S. Grégoire de Naziance (*Orat.*, 25) dit qu'il a parcouru non-seulement l'Epire, mais encore l'Ethiopie, la Scythie et les Saques.

S. Jacques, apôtre, prêcha dans la Judée et dans la Samarie, suivant Abdias. L'auteur du livre *de vitâ et morte Sanctorum*, édité parmi les œuvres de S. Isidore d'Espagne, c. 72, ajoute qu'il prêcha l'Evangile aux peuples d'Espagne et des contrées occidentales. C'est ce qui est rapporté dans plusieurs autres écrivains postérieurs.

S. Jean prêcha aussi, d'abord dans la Judée, dans la Samarie ; ensuite quittant la Palestine, il passa en Asie et séjourna à Ephèse. Il parcourait les provinces voisines, opérant des milliers de conversions par ses prédications et par ses miracles.

S. Jude, surnommé *Thaddée* et *Zélateur*, et S. Simon surnommé le *Chananite*, ont évangélisé la Babylonie et les douze provinces de la Perse (*l.* VI, 19 *et* 20).

(Provinciæ Persidis fuere Media, Hyrcania, Margiana, Susiana, Parthia, Aria, Paropanisus, Chaldæa, Caramania, Drangiana, Arachosia et Gedrosia. Quibus accedunt pars Assyriæ et Persia proprie dicta.) Un ancien Martyrologe, qu'a composé ou traduit S. Jérôme, rapporte la même chose. Dans Baronius, plusieurs auteurs disent que S. Simon a travaillé aussi à la conversion des Maures et des Africains.

S. Matthieu, immédiatement après la descente du Saint-Esprit, partit pour l'Ethiopie. Ayant ressuscité le fils du roi, cet Apôtre annonça à la multitude immense de la na-

tion éthiopienne le nom de Jésus et le mystère du salut, et tous quittèrent le culte des idoles. Le roi, la reine et leurs enfants, toute l'armée et tout le peuple furent de très-fervents chrétiens (*l.* VII, *c.* 8). S. Matthieu gouverna vingt-trois ans l'église qu'il avait fondée dans ce royaume. Après son martyre, toutes les provinces d'Ethiopie étaient remplies d'églises catholiques (*l.* VII, *Abdias*). Toutes les traditions sont conformes à ce récit, et le Bréviaire romain l'a adopté. S. Paulin (*Natali,* XI) et la tradition disent que S. Matthieu a prêché aussi chez les Parthes. *(Cotelier)*.

S. Barthélemy a converti les peuples des Indes, le roi du pays, toute son armée et tout son peuple. Le Martyrologe romain (25 août), dit que S. Barthélemy est ensuite parti de l'Inde pour aller dans la Grande-Arménie où, après avoir opéré de nombreuses conversions, il fut décapité par l'ordre du roi *Astyage* ou *Sanatharge (l.* VIII.)

S. Thomas fut aussi envoyé dans l'Inde et dans tous les pays adjacents (*Abdias, l.* IX, *c.* 1). Origène (dans Eusèbe, *hist.*, *l.* III, *c.* 1), dit que S. Thomas a été prêché chez les Parthes. On lit la même chose dans le livre des *Recognitions* de S. Clément (*l.* IX, *c.* 29) : *A peine sept ans se sont-ils écoulés depuis l'avènement du Juste, que déjà des hommes de toutes les nations sont venus en Judée, frappés de l'éclat de ses miracles et de ses prodiges, ainsi que de la majesté de sa doctrine ; et, dès qu'ils eurent reçu la foi, ils s'en sont retournés dans leurs pays et ont quitté tous les cultes illicites des Gentils. C'est ce qui arrive chez les Parthes, comme nous l'a écrit Thomas, qui prêcha chez eux l'Evangile.* Ceci est conforme à l'ancienne tradition et à l'opinion commune. *(Cotelier, Ibid.)* — Mais on ajoute que l'Evangile a encore été prêché par cet Apôtre chez les Indiens, les Mèdes, les Perses, les Hyrcaniens, les Bactriens, les Mages, les Caramaniens, les Ethiopiens et chez les habitants des dernières contrées de l'Orient et dans les îles mêmes de l'Océan (c'est-à-dire dans

les îles de l'Océanie). L'Inde a été le principal théâtre des prédications de S. Thomas, selon la tradition générale, Abdias, Métaphraste, S. Grégoire de Naziance, *Orat.*, 25 ; S. Jérôme, *epist.*, 148 ; les divers Martyrologes, Baronius. — S. Hippolyte dit de S. Thomas : *Après avoir prêché chez les Parthes, les Mèdes, les Perses, les Hyrcarniens, les Bactriens et les Mages, il fut martyrisé à Calamine, ville de l'Inde, et son corps fut inhumé dans le même lieu.* C'est par la parole et par les miracles surtout que les Apôtres opéraient la conversion des Barbares. *Prædicabat Beatus Thomas per totam Indiam, evangelizans Dominum Jesum Christum, nec solum sermonibus, sed operibus etiam, fidem barbaricis pectoribus inserebat.* (Abd., l. IX, 8.)

S. Philippe prêcha pendant vingt ans l'Evangile aux Gentils dans la Scythie d'Europe, selon le rapport d'Abdias, l. X, c. I. Mais il évangélisa aussi la Haute-Phrygie ou la Haute-Asie, suivant le même Abdias, S. Epiphane, Dorothée, Nicéphore *(l.* II, *c.* 39 *hist. eccles.)*, Siméon Métaphraste *(in Actis Philippi, apud Surium et Papebrochium)*; il parcourut les deux Phrygies, selon Théodoret (*in Ps.* CXVI, *t.* 1).

Il ordonna des prêtres, des diacres, un évêque, et établit un grand nombre d'églises ou de chrétientés.

Conclusion. — D'après ces traditions historiques, l'Evangile de Jésus a été porté dans toutes les nations du monde, dans la Judée, la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, les Scythies Européenne et Asiatique, chez les Saques, dans la Chine, dans toutes les contrées voisines de l'Océan, dans les trois Indes, dans la Perse, dans l'Hyrcanie, chez les Parthes, les Bactriens, les Mèdes, les Assyriens, les Chaldéens, dans les deux Ethiopies, dans l'Egypte, dans la Cyrénaïque, dans la Mauritanie, dans les Espagnes et les pays occidentaux, dans toute l'Illyrique, dans le pays que nous

appelons la Russie, dans l'Italie, dans toute la Grèce, en un mot dans les trois grandes parties du monde habité, l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Tout a été évangélisé et a reçu la foi.

Donc toutes les nombreuses Prophéties qui annonçaient la future conversion des nations, sont accomplies dans la personne de Jésus. Donc Jésus est manifestement le Christ.

XIII. — *Futilité des objections des Juifs contre l'accomplissement des Prophéties relatives à la vocation des Gentils.*

Le R. Samlai représente les Juifs et les Gentils sous l'image du coq et de la chauve-souris qui attendent le jour. « Le coq dit à la chauve-souris : Pour moi, j'attends le « jour parce qu'il m'appartient. Quant à toi, qu'as-tu de « commun avec la lumière ? Or ceci a du rapport au trait « suivant. Un hérétique (c'est le nom que les Juifs donnent « au Chrétien) demanda au Rabbin Abbahu : Quand vien- « dra le Christ ? Le Rabbin lui répondit : Allez, que ces « hommes soient enveloppés de ténèbres. Comme l'héréti- « que lui disait : Qui a fait contre moi une telle imprécation ? « L'Ecriture, lui dit le Rabbin, il est écrit, (Esa. 70) : *Les « ténèbres couvriront la terre et une nuit sombre enveloppera « les peuples.*

Scholie du R. Jacob. — « *Pour moi, j'attends la lumière.* « La chauve-souris n'a point d'yeux ; la lumière n'appar- « tient donc qu'à moi, qui ai des yeux pour la voir et pour « en jouir. Ainsi les Israélites attendent la Rédemption, « parce que le jour du Seigneur sera pour eux une nuit « très-brillante. Mais pourquoi les nations étrangères « attendraient-elles ce jour-là, lors qu'il doit être pour elles « surtout une époque de ténèbres et non de lumière ? » (*Talmud, au traité Sanhédrin, c. helec.*)

Mais pourquoi les Rabbins n'ont-ils pas voulu lire les paroles qui suivent immédiatement le texte précité ? Ils au-

raient reconnu la fausseté de leur idée : car aussitôt après ces paroles, *les ténèbres couvriront la terre*, il est dit : *les nations* ou *les Gentils viendront* et *marcheront à la lueur de votre lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous.* Isaïe marquait d'abord l'état des Païens et des Idolâtres qui étaient assis dans les ténèbres et qui ne connaissaient point le vrai Dieu ; mais il prédit ensuite que ces mêmes Gentils viendront à la lumière du Christ qui sortira d'Israël ; que, par conséquent, les Israélites fidèles ne seront pas les seuls qui jouiront de la gloire du Christ ; que les Gentils seront éclairés et convertis par les Juifs, c'est-à-dire par le Sauveur envoyé aux Juifs et né parmi eux. Tout le reste de la prophétie ne regarde que la future admission des nations étrangères dans l'Eglise du Messie, et la félicité de tous ceux d'entre les Juifs qui seront vraiment Israélites et qui recevront le Christ. (Foreiro, Ménoch., *v. supra*, 1 *col.*)

De plus, que les Juifs veuillent bien remarquer, que les Gentils n'ont plus été après Jésus-Christ, dans les ténèbres de l'idolâtrie et du Paganisme ; mais qu'ils ont tous connu par lui et adoré le vrai Dieu, qu'Israël connaît et adore ; que c'est même par Jésus-Christ, que les Maures et les Mahométans adorent le même Dieu, celui qui a créé le ciel et la terre. Or il est certain, d'après les prophéties, que du temps du Christ, tous les Gentils et tout le monde devaient connaître Dieu ; c'était une des principales marques qui devaient signaler l'avénement du Messie. Que les Juifs nous disent, si cela n'a point été accompli dans tout l'univers ; qu'on demande aux Mahométans, aux Juifs, aux Chrétiens, quel est le Dieu qu'on adore parmi eux, chacun répondra qu'il croit en Dieu créateur et souverain maître du monde. Malgré les erreurs et les hérésies qui existent dans le vaste Royaume de Jésus-Christ, partout on croit en Dieu et on le connaît. Et c'est par Jésus que cette connaissance s'est

répandue par toute la terre, *comme l'eau est répandue dans tout l'Océan.* (Isaïe, XI, 9.)

XIV. — *Sentiment du R. Maimonides sur la vocation des nations et leur conversion à Jésus-Christ.*

Au chap. XI, de son livre de *legibus regum*, ce rabbin célèbre parle ainsi de Jésus : « Pour celui qu'on croit être le « Christ, il a été cause qu'Israël a péri, que ses restes ont « été dispersés..... que la plus grande partie du monde a « été induite en erreur, et qu'un autre que Dieu a été « adoré, *errore imbueretur maxima mundi pars, coleretur* « *alius præter Deum.* Mais les hommes ne sauraient com- « prendre les pensées de Dieu, auteur et créateur de l'uni- « vers. Car ses voies ne sont point comme leurs voies, ni « ses pensées comme leurs pensées.

« Au reste, *ajoute ce rabbin*, toutes ces choses n'ont lieu « que pour préparer la voie au Roi-Christ, et pour disposer « l'univers à servir Dieu avec unanimité, suivant qu'il est « dit dans Séphonie : *C'est alors que je rendrai pures les* « *lèvres des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Sei-* « *gneur, et que tous se soumettent à son joug dans un même* « *esprit.* Et comment cela aura-t-il lieu ? L'univers entier « est déjà tout rempli du nom du Christ, des paroles de la « loi et des préceptes de Dieu. Bien plus, tout cela est ré- « pandu dans les îles les plus éloignées et parmi des peu- « ples innombrables aussi incirconcis d'esprit que de corps ; « tous, de tout côté, s'entretiennent et confèrent entre eux « des mystères de la loi ; les uns disent que les préceptes « légaux ont cessé d'être en vigueur ; d'autres, qu'ils dé- « signaient des choses cachées, et qu'ils ne doivent pas être « entendus à la simple lettre, mais que le Messie est déjà « venu et qu'il en a mis au jour le sens mystérieux. Lors « donc que le Christ apparaîtra et qu'il sera glorieux, tous « se convertiront et reconnaîtront leur erreur. » Telles

sont les paroles du R. Maimonides. (Dans Génébr., *chron. ad fin.*, p. 49.) D'où l'on voit : 1° que ce rabbin reconnaît la *diffusion universelle de la foi chrétienne dans toutes les contrées de l'univers* ; 2° que cet événement devait avoir lieu, suivant les Prophètes ; et que ce qui est arrivé par le Règne de Jésus, est très-conforme à ce qui doit arriver sous le Règne du Christ, puisque, selon le célèbre docteur israélite, l'état présent des choses est *la préparation des voies du Christ, et dispose l'univers à honorer Dieu partout et avec un même esprit ;* mais je demanderai à ce docteur, ce que viendra faire le Christ qu'il attend, puisque, depuis Jésus, tout l'univers a reconnu Dieu et honore Dieu. Ce que son Christ doit faire, est fait, et par conséquent n'est plus à faire. La mission de ce second Messie serait donc toute accomplie avant son arrivée. Quant à ce qu'ajoute Maimonides, *qu'un autre que Dieu est adoré*, cela est absolument faux ; il devrait savoir que le premier point de la doctrine du Christianisme est de croire en un seul Dieu créateur et de l'adorer par son Verbe et son fils Jésus-Christ ; S. Justin, l'un de nos premiers docteurs, disait qu'il n'aurait point cru en Jésus-Christ, si sa doctrine eût enseigné à adorer un autre que Dieu créateur ; jamais l'Eglise n'a varié sur ce point. 3° Le rabbin avoue son embarras, lorsqu'il dit que *les hommes ne sauraient comprendre les pensées de Dieu.....*, à l'occasion de cette conversion générale des Gentils qui est si formellement annoncée et qui serait cependant accomplie par un autre que par celui qui doit l'accomplir. C'est laisser à entendre que la conversion des Gentils, opérée par Jésus, est tout-à-fait semblable à celle que doit opérer le vrai Messie ; mais que, Jésus n'étant point le vrai Messie selon les Juifs, cet événement est très-difficile à expliquer, et Dieu seul en pourrait donner l'explication.

XV. — *Autres objections des Juifs.*

1° Les Juifs disent que le Messie n'est pas venu, parce que toutes les nations ne se sont pas converties à lui.—*Réponse.* On ne doit entendre la promesse faite à l'Eglise que dans une espèce de généralité, et non dans le sens d'une rigueur littérale. Le mot *tout* dans l'Ecriture ne se prend pas comme dans la dialectique, d'une manière stricte ; qui n'admette aucune exception. Il doit donc désigner le plus grand nombre des peuples ; et quand bien même il y en aurait un, ou plusieurs, quand même il y aurait quelques climats sauvages, où le nom de Jésus demeurerait encore inconnu, le fond de la promesse est toujours rempli. On dit que les Romains étaient maîtres de l'univers et que l'étendue de leur empire égalait celle du monde. Cependant toutes les nations, toutes les îles et toutes les mers n'ont pas été, sans exception, sous la dépendance des Romains ; plusieurs peuples ont vécu libres et affranchis de leur dépendance. Or c'est ainsi que l'on doit entendre l'expression, *toutes les nations.* Toutefois l'empire de Jésus a eu beaucoup plus d'étendue et surtout de durée que celui des Romains, que les royaumes de Darius, d'Alexandre-le-Grand et de Nabucodonosor.

2° Ils objectent que le Messie doit les réunir dans leur pays, comme il est marqué au trentième chapitre du Deutéronome. Or, disent-ils, Jésus ne nous a pas rassemblés de tous les lieux du monde, il n'est donc pas le Messie.—*Réponse.* Les paroles du Deutéronome doivent s'entendre du rassemblement des Juifs, lorsqu'ils revinrent de la captivité de Babylone et des différents peuples où ils avaient été emmenés captifs. (*Voir Galatinus, l.* v, *c.* 9.) Les paroles des Prophètes regardaient aussi la réunion des Juifs fidèles dans l'Eglise du Messie ; dans quelque lieu du monde qu'ils fussent, le Christ devait les réunir dans son Eglise. Or, c'est pour réunir les Juifs fidèles dans l'Eglise, que

Jésus et ses Apôtres ont commencé leur mission. Ils ont invité les Pontifes, les Sadducéens, les Samaritains, les Scribes, les Pharisiens et tout le Peuple d'Israël, à entrer dans le Royaume de Dieu et de son Fils, *priusquam progrederentur ad Gentes prædicare agnitionem Dei Patris.* (*Voyez Abdias, l.* VI, *c.* 2 *et Act.* XIII, 46, XVIII, 6, XXVIII, 28).

3° Ils objectent que le Messie n'est pas venu, puisqu'ils ne sont pas sauvés, selon l'oracle de Jérémie, c. 23, *in diebus ejus salvabitur Juda*, c'est-à-dire *au temps du Messie Juda sera sauvé.* La réponse est contenue dans la précédente.

De plus, les rabbins eux-mêmes enseignent qu'il n'y aura que ceux qui reconnaîtront le Messie, qui seront sauvés par lui.

4° Les Juifs objectent encore contre Jésus qu'il n'a point laissé de postérité ni de fils après lui ; que, par conséquent, il n'est pas le Messie, auquel Dieu a promis une postérité qui doit toujours durer. — *Réponse.* Cette postérité du Messie ne doit pas s'entendre de fils, selon la chair, mais selon l'Esprit, comme l'ont enseigné les anciens Hébreux. C'est pourquoi tous les disciples de Jésus, ainsi que tous les Chrétiens, qui suivent sa doctrine, sont sa postérité et ses Enfants spirituels. En effet, dit le Talmud, celui qui nourrit l'orphelin et celui qui enseigne le fils de son prochain sont réputés les pères de ceux qu'ils nourrissent et qu'ils enseignent, comme s'ils les avaient engendrés. Aussi les disciples d'Hillel, sont-ils appelés ses enfants. (V. Gal., l. v, 13.)

XVI. — *Estimation du nombre des Chrétiens*, par un journal israélite.

D'après un auteur juif, il y aurait *sur toute la terre huit millions d'Israélites, trois cent quatre millions de Chrétiens,* cent onze millions de Mahométans ; le reste des hommes

appartiendrait soit au Brahamisme, soit au Boudhisme, soit au Paganisme.

Sur neuf cents millions d'habitants qu'il y a sur la terre, le tiers des hommes est chrétien.

Le journal Israëlite compte deux cent cinquante-deux millions de chrétiens en Europe ; quatre millions en Asie ; deux millions et demi en Afrique ; quarante-cinq millions en Amérique, le reste en Australie. (Dans *la Voix de la Vérité*, n° 309, *mardi 3 juin.*)

Si l'on doit considérer le Mahométisme comme une secte du Christianisme, environ la moitié des habitants du Globe aura été amenée à la connaissance et au culte du vrai Dieu par suite et par l'effet de l'avénement de Jésus-Christ.

6e COLONNE.

LES AUTEURS PAÏENS ONT ATTESTÉ LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA RELIGION DE JÉSUS.

I. — *Tacite (an 40-96).* — *Rapidité de la propagation du Christianisme, depuis la Judée jusqu'à Rome:*

Les écrits de S. Paul et des premiers Pères sont confirmés par d'autres témoignages que ne désavoueront pas les critiques ni les incrédules.

Tacite, rapportant les circonstances de l'incendie qui eut lieu à Rome la dixième année de Néron, époque qui coïncide avec la trentième année depuis l'Ascension de Jésus-Christ, nous apprend que l'empereur, voulant détourner les bruits qui le désignaient comme auteur de cette calamité, en fit accuser les Chrétiens. Cet historien, appelé par son sujet à parler du Christianisme, nous en fait connaître les

particularités suivantes qui sont d'un grand intérêt: « Leur « nom, dit-il, vient de celui de Christ, qui avait été puni « du dernier supplice, sous l'empire de Tibère, par son lieu- « tenant Ponce-Pilate; cette fatale superstition comprimée « pendant quelque temps, pullulait tout de nouveau, non- « seulement en Judée, où ce mal avait pris naissance, mais « dans Rome même. On se saisit d'abord de tous ceux qui « s'avouèrent de cette religion et par leur confession on en « découvrit une infinité d'autres qui ne furent pas tant « convaincus du crime d'incendie que de la haine du genre « humain. » Ce témoignage est d'une importance majeure, quant à ce qui concerne les premiers progrès du Christianisme; c'est le témoignage d'un historien très-célèbre et qui vivait à peu d'éloignement de cette époque; d'un historien qui non-seulement n'appartenait point à cette religion, mais en était l'ennemi. Ce témoignage vient immédiatement à la suite de la narration contenue au livre des Actes. Tacite y établit les points suivants : qüe la religion chrétienne commença à Jérusalem; qu'elle se répandit dans la Judée; qu'elle pénétra jusqu'à Rome et qu'elle y compta un grand nombre de convertis: cet état de choses se trouve postérieur de six ans à l'épître que S. Paul écrivit aux Romains et de deux ans à son arrivée à Rome. Les convertis se trouvaient alors e nsi grand nombre dans la capitale, qu'une grande multitude, *multitudo ingens*, fut découverte et arrêtée, d'après les informations que donnèrent les victimes de la persécution.

Il est vraisemblable que cette compression momentanée, qu'éprouva le Christianisme, comme le dit Tacite, *repressa in præsens*, se rapporte à la persécution qui eut lieu à Jérusalem après la mort de S. Etienne (Act., VIII), et qui fit disparaître en quelque manière la société des Chrétiens, en dispersant les nouveaux convertis. La réintégration de cette société dans la même ville, et peu de temps après, montre

la persévérance et la fermeté de gens qui connaissaient en qui ils avaient mis leur confiance, et présente tous les caractères de la vérité.

II. — *Suétone* (an 112-150). — *Sénèque* (an 55), *etc.*

L'historien Suétone indique assez clairement que sous l'empereur Claude, c'est-à-dire dans les vingt ans après l'Ascension du Christ, il y avait un bon nombre de Chrétiens à Rome. Les Juifs, selon cet auteur, avaient de si grandes et si continuelles disputes au sujet du Christ qui leur était annoncé, que Claude les chassa de Rome, *Judæos, impulsore Chresto, assiduo tumultuantes Roma expulit. — (Sueton., in Claudio)*.

Suétone décrit ainsi la persécution que Néron suscita contre les Chrétiens, et que Tacite vient de nous rapporter :

« Il punit de divers supplices les Chrétiens, espèce
« d'hommes d'une superstition nouvelle et adonnés à la ma-
« gie. » *(Vie de Néron)*.

III. — *Sénèque* le Philosophe, *Juvénal* et l'ancien *Commentateur* de ce poëte nous apprennent également que Néron punissait les magiciens, *maleficos*, en les faisant couvrir de cire et d'autres matières combustibles ; et qu'après leur avoir mis un pieu pointu sous le menton, pour les faire tenir droits, on les faisait brûler tout vifs pour éclairer les spectateurs. La conformité du supplice, le nom de magiciens que Suétone donne aux Chrétiens ne permettent pas de douter que ce ne soit d'eux que parlent Sénèque, Juvénal et son commentateur.

Voici ce que dit Sénèque, contemporain des Apôtres :
« Les coutumes de cette nation impie ont pris un si grand
« accroissement, qu'elles sont déjà reçues par tout le monde
« et les vaincus donnent la loi aux vainqueurs, *Sceleratissima*

« *gentis consuetudo usque eo invaluit, ut per omnes jam terras* « *recepta sit ; victi victoribus leges dederunt.* » *(Dans S. Augustin, de la Cité de Dieu, l.* VI, *c.* 2.*)*

Rutilius Numatianus, poëte païen au cinquième siècle, s'est déchaîné dans les mêmes termes contre les Chrétiens. *(Itinerarii, l.* I.*)*

Dion Cassius (an 200-230), dit que la *nation des Juifs, quoiqu'elle ait été souvent affaiblie par les Romains, s'est cependant si fort accrue, qu'elle triomphe des lois* (*liv.* XXXVII.)

IV. — *La Religion chrétienne était déjà répandue dans tout le monde dès l'an* 58.

En effet, la religion juive n'avait pas pris, du temps de Néron, un si grand accroissement, que Sénèque ait pu dire qu'elle était déjà reçue par tout l'univers, *per omnes jam terras ;* Dion n'a jamais pu dire que la nation juive triompha des lois des Romains, puisque les Romains lui ont toujours permis le libre exercice de sa religion et de ses usages. Tout cela n'a pu se dire avec vérité que des Chrétiens, que Sénèque et Dion ont confondus avec les Juifs, ainsi que plusieurs autres Païens. *(Bullet).* Ces témoignages sont parfaitement d'accord avec les écrits de S. Paul et des auteurs des premiers temps.

Lucien (115-176) parle longuement des assemblées secrètes que les Chrétiens tenaient dans Rome. *(Dial. Philopatris).* Il dit *dans la vie de Pérégrin,* « qu'une multitude de « Chrétiens de tout sexe et de tout âge venait visiter Pérégrin dans sa prison ; qu'il vint même des députés chré« tiens de plusieurs villes d'Asie, pour l'entretenir, pour le « consoler et pour lui apporter des secours d'argent. » A ces traits, l'on reconnaît la charité des Chrétiens qui étaient répandus dans toute l'Asie. Lucien, dans le *faux prophète Alexandre,* « se plaint que le Pont se remplit de Chrétiens ; « il parle aussi des Chrétiens d'Athènes. »

V. — *Des personnages distingués de Rome, et un grand nombre d'autres, avaient embrassé le Christianisme sous l'empire de Domitien, c'est-à-dire de l'an 75 à l'an 102 de Jésus-Christ.*

Brutius, historien païen, qui florissait, selon Eusèbe et S. Jérôme, vers l'an 112, dit *que plusieurs Chrétiens ont souffert le martyre sous l'empereur Domitien, parmi lesquels fut Flavia Domitilla, nièce du consul Flavius Clemens, qui fut reléguée dans l'île Pontia, pour avoir confessé publiquement qu'elle était chrétienne.*

Dion écrit *(dans Xiphilin, vie de Domitien)*, que l'an 15 de l'empire de Domitien, ce prince fit mourir plusieurs personnes accusées d'athéisme, du nombre desquelles fut le *consul Flavius Clemens*, son cousin, qui avait épousé Flavia Domitilla, sa parente : « crime, » ajoute cet historien, « qui en fit condamner alors beaucoup d'autres, lesquels « avaient embrassé les mœurs des Juifs, dont une partie « fut mise à mort, une autre dépouillée de ses biens ; et « Domitilla fut reléguée dans l'île Paudataire. » Les Païens qui confondaient alors le Christianisme avec le Judaïsme, le regardaient comme une secte de cette religion ; ils ne reprochaient pas aux Juifs l'athéisme, tandis que c'étaient une des plus ordinaires accusations que l'on formait contre les Chrétiens.

Juvénal, dans sa quatrième satire, paraît désigner la persécution de Domitien et les personnages précédents, lorsqu'il dit que cet empereur, qui avait fait mourir impunément un grand nombre de personnes de la première qualité, périt lorsqu'il commença à sévir contre des artisans et des hommes de basse condition.

Atque utinam his potius nugis tota illa dedisset
Tempora sævitiæ, claras quibus abstulit urbi
Illustresque animas impune, et vindice nullo !
Sed periit postquam cerdonibus esse timentibus
Cæperat: hoc nocuit Lamiarum cæde madenti.

On ne voit point que Domitien ait pu avoir d'autre sujet de persécuter des artisans que celui de la religion. Eusèbe et Orose nous apprennent que cet empereur persécuta les Chrétiens dans la pénultième année de son empire. Suétone écrit que *Flavius Clémens, cousin germain de Domitien, était tout-à fait méprisable à cause de sa paresse.* Or Julien, dans sa lettre à Libanius, nous apprend que les Païens reprochaient aux Chrétiens *le sacrilége, les sentiments les plus bas, une vie fainéante et inutile.* Ce reproche leur était fait par suite des calomnies dont ils étaient l'objet, et de l'ignorance où l'on était à leur égard.

Dion met encore le consul Acilius Glabrio parmi ceux qui furent accusés d'athéisme et que Domitien fit mourir.

Pomponia Græcina, sœur de Pomponius Græcinus, qui fut consul sous Auguste, paraît aussi avoir été chrétienne, dit Bullet. Cette illustre dame romaine, au rapport de Tacite, fut du temps de Néron, accusée de superstitions étrangères ; et c'est par ce nom que les Païens avaient coutume de désigner notre Sainte Religion. (*Tac.*, *annal.*, *l.* XIII, *n.* 32.)

Ces exemples justifient ce que Tertullien disait un peu plus tard aux Romains :

« Nous sommes d'hier et nous avons déjà rempli tout ce « qui vous appartient, vos villes, vos îles, vos villages, vos « assemblées, vos armées mêmes, les tribus, les décuries, « le palais, le sénat, et le barreau, nous ne vous avons « laissé que vos temples. » (*Apol.*, 37.)

Le Christianisme, presque à sa naissance, a déjà pénétré dans la maison des Césars ; et des consulaires sont disciples de Jésus-Christ. Des auteurs païens rapportent ces faits et les jugent à leur point de vue. Dans le siècle qui suit, nous rencontrerons encore plusieurs traits de ce genre,

VI. — Pline-le-Jeune. (An 103-122). — *Multitude des Chrétiens dans le Pont et dans la Bithynie, en Asie.*

A la suite de Tacite, de Suétone et des autres historiens profanes, et en suivant l'ordre des temps, se présente Pline-le-Jeune, dont le témoignage nous paraît être d'une grande importance. Pline était gouverneur de deux provinces considérables au nord de l'Asie, du Pont et de la Bithynie. Le grand nombre de Chrétiens qu'il trouva dans ses provinces l'engagea à s'adresser à l'empereur Trajan, pour solliciter des directions sur la conduite qu'il devait tenir vis-à-vis des Chrétiens. La lettre qu'il écrivit à ce sujet date d'un peu moins de quatre-vingts ans depuis l'Ascension du Sauveur. Cette lettre nous fait connaître les mesures que le gouverneur avait déjà prises, et la raison qui le portait à recourir aux conseils et à l'autorité de l'empereur :

« A l'Empereur Trajan.

« Je me fais une religion, Seigneur, de vous exposer « tous mes scrupules ; car qui peut mieux me déterminer « ou m'instruire ? Je n'ai jamais assisté à l'instruction et « au jugement d'aucun chrétien ; ainsi je ne sais sur quoi « tombe l'information que l'on fait contre eux, ni jusqu'où « l'on doit porter leur punition. J'hésite beaucoup sur la « différence des âges ; faut-il les assujettir tous à la peine, « sans distinguer les plus jeunes des plus âgés ? Doit-on « pardonner à celui qui se repent ? ou est-il inutile de re- « noncer au Christianisme, quand une fois on l'a embrassé ? « Est-ce le nom seul que l'on punit en eux, ou sont-ce les « crimes attachés à ce nom ? Cependant, voici la règle que « j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi con- « tre les Chrétiens. Je les ai interrogés, s'ils étaient chré- « tiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une se-

« conde et une troisième fois, et les ai menacés du sup-
« plice ; quand ils ont persisté, je les y ai envoyés ; car de
« quelque nature que fût ce qu'ils confessaient, j'ai cru que
« l'on ne pouvait manquer à punir en eux leur désobéis-
« sance et leur invincible opiniâtreté. Il y en a d'autres,
« entêtés de la même folie, que j'ai réservés pour envoyer
« à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. Dans la
« suite, ce crime venant à se répandre, comme il arrive
« ordinairement, il s'en est présenté de plusieurs espèces.
« On m'a mis entre les mains un mémoire sans nom d'au-
« teur, où l'on accuse d'être chrétiens différentes personnes
« qui nient de l'être... Ils ont, en ma présence, invoqué
« les dieux, sacrifié à votre image, et maudit Christ : c'est
« à quoi, dit-on, l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont
« véritablement chrétiens. J'ai donc cru qu'il fallait les ab-
« soudre. D'autres, déférés par un dénonciateur, ont d'a-
« bord *reconnu qu'ils étaient* Chrétiens, et aussitôt après
« ils l'ont nié, déclarant que véritablement ils l'ont été,
« mais qu'ils ont cessé de l'être, les uns il y avait plus de
« trois ans, les autres depuis un plus grand nombre d'an-
« nées, quelques-uns depuis plus de vingt... »

Pline, après avoir exposé qu'il avait employé les tourments contre les autres Chrétiens, ajoute qu'enfin il avait cherché à connaître leurs mœurs et leur religion, mais qu'il n'avait découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès : « C'est pourquoi, dit-il, j'ai suspendu toute procé-
« dure judiciaire pour vous demander vos ordres ; car vu
« la multitude de ceux qui se trouvent enveloppés dans ce
« péril, la circonstance me paraît mériter une sérieuse at-
« tention ; car un très-grand nombre de personnes de tout
« âge, de tout rang, de tout sexe, sont et seront tous les
« jours *impliquées dans cette accusation. Cette superstition*
« contagieuse ne s'est pas répandue seulement dans les
« grandes villes, mais encore dans les petites et dans les

« campagnes. Je crois pourtant que l'on y peut remédier et « que ce mal peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est « que les temples qui étaient presque abandonnés, sont « fréquentés, et que les sacrifices longtemps négligés, re- « commencent ; on vend partout, *passim*, des victimes qui « trouvaient auparavant peu d'acheteurs. De là on peut « juger quelle quantité de gens peuvent être ramenés de « leur égarement, si l'on fait grâce au repentir. » — (*C. Plin. Trajano Imp.*, *lib.* x, *ep.* 97.)

Observons que cette lettre de Pline, que nous venons de citer, prouve non-seulement que les Chrétiens étaient très-nombreux dans les provinces du Pont et de la Bithynie, mais qu'ils y étaient depuis un temps assez considérable.

Il est certain, dit-il, *que les temples qui étaient presque déserts* (expression qui indique clairement la désertion du culte dominant, remplacé par le culte chrétien), *commencent à être fréquentés*, *et que les solennités sacrées*, *longtemps interrompues*, *reprennent leur éclat*. On voit encore deux articles dans la première partie de sa lettre qui prouvent la même chose ; l'un par lequel il déclare *n'avoir jamais assisté aux procédures contre les Chrétiens*, *et ignorer en conséquence quel était le sujet ordinaire des recherches*, *quelle était la punition*, *et jusqu'où on portait l'une et l'autre*. Le second article est celui-ci : *les uns disent avoir été Chrétiens il y a trois ans*, *d'autres depuis plus longtemps*, *d'autres depuis environ vingt ans*. Il paraît aussi que Pline parle des Chrétiens comme d'une classe d'hommes bien connue à celui à qui il s'adresse. Il commence par dire : *je n'ai jamais été présent aux procédures contre les Chrétiens*. Il fait mention des Chrétiens sans aucune explication préparatoire, ce qui prouve que ce mot était également familier, et à celui qui écrivait, et à la personne à qui il écrivait. Si cela n'eût pas été ainsi, Pline aurait commencé sa lettre par dire à l'empereur, qu'il venait

de trouver dans son gouvernement une certaine classe d'hommes que l'on désignait du nom de Chrétiens.

Nous avons donc ici une preuve frappante des progrès de la Religion chrétienne, et dans un court espace de temps.

Il ne s'était pas écoulé quatre-vingts ans depuis le crucifiement de Jésus-Christ. Lorsque Pline adressa sa lettre à Trajan, il ne s'en était pas écoulé soixante-dix depuis que les Apôtres avaient commencé à annoncer Jésus aux Gentils. La Judée, qui était le centre d'où la religion s'était répandue, était à une grande distance du Pont et de la Bithynie, et cependant le Christianisme existait depuis longtemps dans ces provinces. Les Chrétiens y étaient alors en si grand nombre, que le gouverneur romain crut devoir instruire l'empereur, qu'il s'en trouvait non-seulement dans les villes, mais dans les villages et les campagnes, de tout âge, de tout ordre et de toute condition; qu'ils étaient si nombreux, que les temples païens paraissaient dése ts; que les animaux que l'on amenait aux marchés pour l'usage des sacrifices ne trouvaient que peu d'acheteurs; que les solennités étaient négligées; c'est par ces détails que Pline cherchait à donner à l'empereur une idée de l'influence et du nombre des sectateurs de l'institution chrétienne.

Rien ne prouve que les Chrétiens fussent plus nombreux dans les provinces du Pont et de la Bithynie, que dans d'autres parties de l'empire romain, et l'on ne saurait trouver de raison qui expliquât pourquoi cela aurait eu lieu. Le Christianisme n'avait pas commencé dans ces provinces ni dans leur voisinage : quand donc aucun document ne nous serait parvenu à ce sujet, nous ne serions pas en droit de borner à ces provinces la description que Pline nous donne de l'état où se trouvait la nouvelle religion dans son gouvernement, et nous pouvons légitimement voir dans cette lettre la confirmation de ce que des écrivains

chrétiens de ce siècle et du siècle suivant nous ont raconté. Cette épître figure dans les ouvrages de Pline-le-Jeune.

Plutarque. — D'après M. de Maistre (*Soirées*, *t.* II, *p.* 169), lorsque Plutarque, dans son Traité de la superstition, s'écrie :

O Grecs ! qu'est-ce donc que les Barbares ont fait de vous? et que tout de suite, il parle de *sabbatismes*, *de prosternations*, de honteux accroupissements, etc. *(lisez le passage entier);* lorsqu'il fait des plaintes amères *sur cette superstition judaïque qui s'emparait du monde entier*, — et qu'il en veut à Pompée et à Titus pour avoir conquis cette malheureuse Judée qui empoisonnait le monde, quelqu'un pourrait-il croire qu'il s'agit ici de Judaïsme ? N'est-ce pas au contraire le Christianisme qui s'emparait du monde et qui repoussait également le Judaïsme et le Paganisme ? Ici les faits parlent ; il n'y a pas moyen de disputer. — On sait que les Païens avaient coutume de confondre le Judaïsme avec le Christianisme, et les jeûnes des Juifs avec les premiers exemples de la pénitence canonique.

VII. — *Autres témoignages d'auteurs païens sur le progrès étonnant de la doctrine chrétienne parmi le genre humain.* — (An 55-70).

Voici une inscription curieuse que rapporte Patin, dans sa belle édition de Suétone, enrichie de notes et de médailles :

NERONI CL. CÆS.
AUG. PONT. MAX.
OB PROVINC. LATRONIB.
ET HIS QUI NOVAM
GENERI. HUM. SUPER.
STITION. INCULCAB.
PURGATAM.

Cette inscription de Néron prouve d'une manière remarquable la rapidité et l'étendue des progrès de la doctrine chrétienne. Elle dit des Chrétiens qu'ils inculquaient ou persuadaient au genre humain leur nouvelle religion. Elle venait de naître, et le genre humain l'avait déjà embrassée.

Remarquons que la superstition que l'on imputait à cette religion naissante était principalement celle que les païens attachaient à l'invocation du nom de Jésus et au Pouvoir Miraculeux que les Chrétiens exerçaient par ce moyen. Leur imputation était donc un aveu public et un témoignage authentique de la vérité indubitable de ces miracles. C'était pour prêter un mauvais caractère à ces miracles que Suétone appelait *les Chrétiens une secte de magiciens, genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ.* Ainsi envisagée, cette nouvelle religion était un mal pour le genre humain, comme le font entendre et la précédente inscription, et Tacite lui-même quand il appelle les Chrétiens, *genus hominum publico exitio repertum et pœnis nunquam satis coercitum.*

Néanmoins, malgré la haine dont ils étaient l'objet, les Chrétiens s'étaient multipliés partout.

Egypte.

L'empereur Adrien, dans la lettre qu'il écrivit à Servien, son beau-frère, l'an 132, raconte que la ville d'Alexandrie était partagée entre les adorateurs de Sérapis et les Chrétiens, et que ces derniers y avaient des évêques. *(Vopisque, vie de Saturnin).*

Celse, dans son ouvrage composé contre les Chrétiens, dit qu'*un grand nombre de personnes embrassent le Christiatisme*. Il appelle le Christianisme une multitude (*l.* III, *n*° 10). Celse vivait au commencement du second siècle.

Il convient que le Christianisme a été prêché, s'est établi et a fait des progrès très-peu de temps après la mort de Jésus-Christ (*l.* II, *nos* 2 *et* 4) ; que ceux qui publient sa doctrine, lui font une infinité de disciples (*n°* 46).

Il avoue qu'il y a parmi les Chrétiens des hommes vertueux, sages et intelligents (*l.* I, *n°* 27). Il ne leur reproche point d'autre crime que de s'assembler en secret contre la défense des magistrats, de détester les simulacres et les autels, de blasphémer contre les dieux.

Julien reconnaissait de même que dès les premiers temps, il y avait un grand nombre de Chrétiens (*dans S. Cyrille, l.* X.) Il y en avait dans le palais : Caracalla avait eu une nourrice chrétienne, comme on l'apprend de Spartien et de Tertullien, *Antonius lacte Christiano educatus (vers l'an* 170) Héliogabale son successeur, et Alexandre Sévère, voulaient adjoindre à la religion romaine celles des Juifs et des Chrétiens, pensant que cette alliance concilierait tous les partis. Mais le Christianisme, fort de sa vérité, comme on le conçoit, eut horreur de ce mélange monstrueux. Il faut que le Christianisme ait eu déjà alors beaucoup d'empire et d'ascendant, pour que ces princes aient cherché ces voies de conciliation. D'autres empereurs qui précédèrent et qui suivirent ces derniers, employèrent la force pour le réprimer et en arrêter les progrès ; mais ils ne réussirent pas mieux. Libanius dit même que Julien *reconnut que le Christianisme prenait des accroissements par le carnage que l'on faisait de ceux qui le professaient* ; que, pour cette raison, *il ne voulut pas employer contre eux les supplices, comme avaient fait ses prédécesseurs*. Mais Julien eut la douleur en mourant, de voir que l'arme du sarcasme et du ridicule était aussi impuissante que le glaive nu et que les voies de ménagement et de conciliation.

VIII. — *Universalité du règne du Christianisme, malgré les persécutions des Proconsuls et des Empereurs.*

Dioclétien (280-300), pressé de persécuter les Chrétiens, s'en défendait d'abord, disant *qu'il était dangereux de troubler l'univers, de répandre le sang d'un grand nombre de personnes. (Dans Lucius Cecilius, de mort. persecut.*, p. 21). — Mais enfin, voyant que presque tous les hommes renonçaient au culte des dieux pour entrer dans la secte des Chrétiens, il ordonna que ceux qui avaient quitté leur religion, seraient contraints par les supplices à la reprendre. Qu'on ose nous dire à présent que le Christianisme doit sa propagation à la faveur de Constantin et de ses successeurs ; que sans les lois portées par ces princes, l'idolâtrie règnerait encore dans les trois quarts de l'Europe. — *(Bullet.)*

Dioclétien et Maximien exercèrent donc la plus violente persécution contre les Chrétiens par tout l'empire romain, et crurent avoir éteint la religion chrétienne qu'ils avaient vu être celle de presque tous les hommes. C'est ce qui paraît par deux inscriptions qui se lisent sur deux colonnes en Espagne :

DIOCLÉTIEN, JOVIEN, MAXIMIEN,
HERCULE, CÉSARS AUGUSTES,
POUR AVOIR ÉTENDU L'EMPIRE ROMAIN DANS
L'ORIENT ET DANS L'OCCIDENT,
ET POUR AVOIR ÉTEINT LE NOM DES CHRÉTIENS,
QUI CAUSAIENT LA RUINE DE LA RÉPUBLIQUE.

DIOCLÉTIEN, CÉSAR-AUGUSTE,
POUR AVOIR ADOPTÉ GALÈRE
DANS L'ORIENT,
POUR AVOIR ABOLI PARTOUT LA SUPERSTITION
DE CHRIST, POUR AVOIR ÉTENDU LE SERVICE
DES DIEUX.

(Baron., an. 304*)*

La vérité de ces inscriptions est soutenue par une médaille qui nous reste de Dioclétien. *(Biblioth. Britannique pour les mois d'octobre, novembre et décembre)* où il se vante d'avoir aboli le nom des Chrétiens, *nomine Christianorum deleto.* La suite fait voir combien l'opinion de ces princes était vaine. Car dans le même temps, les Chrétiens se trouvèrent multipliés en plus grand nombre qu'ils n'avaient jamais été. L'empereur Maximin, qui avait d'abord confirmé les édits portés contre eux, voyant, comme il le dit lui-même, que les supplices étaient inutiles et *qu'on ne pouvait vaincre leur obstination*, ordonna à Sabinus, préfet du Prétoire, de faire cesser la persécution. Ainsi les empereurs reculant devant le nombre des Chrétiens qu'ils auraient eus à punir, laissèrent enfin à leurs sujets la liberté pleine et entière d'embrasser cette religion.

L'an 323, Constantin étant devenu maître de tout l'empire, l'autorité impériale, pour la première fois, protégea le Christianisme, après s'être si souvent et depuis si longtemps armée pour le détruire. La religion, jouissant de la paix que lui accordaient les empereurs, continua sa marche et ses progrès ; et, après avoir combattu contre les persécuteurs, eut aussitôt à combattre contre les Hérétiques. Mais ce n'est point la protection des empereurs qui la propagea par tout l'empire, puisqu'avant Constantin, elle était déjà répandue non-seulement dans tout l'empire, mais dans tout le monde, comme le reconnaissent les Païens et les empereurs eux-mêmes.

Cécilius avait dit, en la maudissant, que ses sectateurs *se multiplient par tout l'univers : ac jam, ut fæcundius nequiora proveniunt, serpentibus in dies perditis moribus, per universum orbem sacraria ista teterrima impiæ coitionis adolescunt. (Dans Minutius Félix, p. 21).*

L'empereur Maximin, dans sa lettre à la ville de Tyr, se sert de termes à peu près semblables, pour exprimer la dif-

fusion universelle du Christianisme : *hæc porro omnia ob pestiferum errorem inanissimæ vanitatis sceleratorum illorum hominum evenerunt, quo tempore error ille in animis eorum pullulavit et universum prope modum terrarum orbem probro ac dedecore applevit.* (Dans Eusèbe, hist. eccl., l. IX, c. 7). Or c'était avant Constantin et durant les persécutions de ses prédécesseurs que la religion chrétienne *s'était ainsi répandue par tout le monde.*

Les témoignages des Païens, quand même nous n'en aurions pas une infinité d'autres, suffiraient pour attester le Règne Universel de Jésus-Christ, et par conséquent l'accomplissement des Promesses Prophétiques en sa personne.

On pourrait citer d'autres monuments des peuples orientaux et des témoignages ultérieurs ; mais nous nous arrêterons à ceux-ci, qui sont plus que suffisants : et nous examinerons cet événement important sous le double rapport surnaturel qu'il présente.

IX. — Conclusion. — *La propagation universelle du Christianisme est un événement miraculeux.*

L'établissement du Règne de la Loi chrétienne est miraculeux en tant qu'il est l'exact accomplisement des Prophéties, et que d'un autre côté, il a été réalisé en dehors des moyens humains.

1° Il accomplit littéralement des Prophéties nombreuses et authentiques. En effet, il est certain, d'un côté, qu'il avait été prédit que l'idolâtrie païenne serait renversée et que le Dieu Unique serait adoré en tout lieu. Il est certain aussi, d'autre part, que l'idolâtrie qui était générale et qui était enracinée dans les idées et dans les institutions de tous les peuples de l'univers, fut en effet renversée par l'avénement de Jésus-Christ et par la prédication de sa loi évangélique. Voilà des prédictions certaines et importan-

tes, d'une part : Voilà, de l'autre, un accomplissement certain et éclatant. Cet événement a donc été conduit par Dieu même.

2° Cet établissement est encore miraculeux, en ce qu'il a eu lieu en dehors de tous les moyens humains et de toutes les causes naturelles, et en ce qu'il n'y a que Dieu seul qui ait pu le réaliser ; en effet, si quelques causes naturelles avaient pu favoriser l'établissement du Christianisme, on les trouverait, soit dans sa doctrine, soit dans ceux qui furent chargés de l'annoncer, soit dans les moyens humains qu'ils employèrent pour la persuader au genre humain. Or, si nous considérons le Christianisme sous ces divers rapports, nous y trouvons tout ce qu'il faut de causes naturelles pour l'empêcher de s'établir, et pour le détruire s'il était établi, loin d'en découvrir qui favorise sa propagation.

1° Si nous considérons la doctrine, elle était très-contraire aux idées du Paganisme et aux opinions charnelles des Juifs, et très-opposée aux sentiments ordinaires des hommes ; ses dogmes et ses mystères étant extrêmement élevés au-dessus des sens, paraissaient contraires à la raison et au sens commun, il était impossible de les établir par des raisonnements et par des moyens humains ; elle offrait à ses sectateurs un Dieu crucifié pour objet de culte et pour modèle ; elle proposait à leurs adorations un homme pauvre, obscur, condamné par ses concitoyens à la mort la plus ignominieuse. Qu'y avait-il donc de si flatteur et de s séduisant dans cette doctrine? De plus, elle était très-austère dans ses préceptes. Elle tendait à contrarier toutes les passions, en prescrivant le mépris des richesses, des honneurs du monde, la fuite des plaisirs, le renoncement aux voluptés, le pardon des injures, l'amour des ennemis, des œuvres de pénitence, des jeûnes et toutes sortes de mortifications corporelles. En un mot, elle était peu propre à attirer l'attention des Grecs et des Romains. Ces peuples dé-

daigneux et corrompus n'étaient pas disposés à quitter des superstitions anciennes et domestiques, qui flattaient l'imagination, les sens, les passions, la vanité nationale, pour un culte étranger qui ne respirait que la pauvreté, les humiliations et la fuite des plaisirs. Trois siècles de persécutions continuelles et atroces, démontrent aux yeux de tout le monde, que les Païens n'étaient pas disposés à embrasser la Nouvelle Religion, une religion née dans un pays décrié parmi toutes les nations éclairées, comme le berceau d'une superstition triste, absurde et odieuse au genre humain (Tacite). Une religion proscrite dans le lieu même de son origine, déshonorée par le supplice de son Auteur, annoncée par des hommes dépourvus de tout ce qui peut inspirer la confiance. Il n'est donc pas naturel que des hommes corrompus se soient déterminés à embrasser cette religion à cause d'elle-même et de sa doctrine. Quoique cette doctrine fût, il est vrai, parfaitement conforme à la droite raison, et bien qu'elle soit sublime et excellente, il est néanmoins certain qu'aux yeux d'hommes superbes, elle devait paraître basse et méprisable ; qu'aux yeux des Païens et des Juifs infidèles, elle devait paraître ridicule.

C'est ce qu'a très-bien senti et exprimé S. Paul, lorsqu'il disait que l'objet de ses prédications était *un scandale aux yeux des Juifs et une folie aux yeux des Gentils.* — (1 Cor., XXIII.)

2° Si nous voulons chercher une cause naturelle de la propagation du Christianisme dans ceux qui furent chargés d'annoncer la doctrine du Christ, nous n'y en trouvons aucune. C'étaient douze hommes pauvres, timides, faibles, ignorants, sortis de la basse classe d'un peuple haï et méprisé des autres nations, exerçant le métier le plus humble, ne jouissant d'aucune considération, d'aucun crédit. Pour persuader une doctrine qui semblait si insensée, il aurait fallu au moins une éloquence remarquable, pour parler aux

hommes de cette époque lettrée et instruite, pour résister à la sagesse des philosophes. Mais nous ne voyons ici que Douze Juifs de la lie du peuple, dont la condition, l'extérieur, les manières, n'inspirent que du mépris. Les peuples policés les prendraient pour quelques hommes vagabonds et pauvres ; il semblerait ridicule à leurs yeux que ces quelques gens ignorants et méprisés essayassent d'instruire les Grecs, — de donner une nouvelle Loi aux Romains, de convaincre d'erreur les Sages et les Philosophes, et de changer les croyances et les institutions des peuples du monde. Il est donc évident que de tels prédicateurs d'une doctrine si étrange et en apparence si folle, n'ont pu naturellement amener en si peu de temps les hommes à l'adopter et à la pratiquer. Car n'oublions pas que ça a été du vivant même de ces hommes en apparence si méprisables que le monde s'est rangé sous l'obéissance de la Loi chrétienne ; celà n'est pas arrivé avec le temps ni par les prédications de leurs successeurs, ni lorsque ces quelques mariniers seraient devenus plus riches, plus puissants, plus instruits, moins ignobles selon le monde ; mais le monde s'est converti de suite, à leur voix, à la vue de leur bassesse et de leur pauvreté, quoiqu'il fût témoin de leur défaut d'étude et d'instruction, quoique ces hommes fussent du nombre de ceux qu'on appelait les *Barbares*. Non, encore une fois, le genre humain n'a pu être amené naturellement à se soumettre à la voix faible et impuissante de ces quelques pêcheurs de Galilée. Ils étaient personnellement dépourvus de tout ce qui eût été propre à produire un tel changement parmi les nations.

3° Les *moyens* qu'employèrent les premiers prédicateurs de l'Evangile ne furent point une cause naturelle de la propagation de l'évangile. Car ils étaient dépourvus de tout appui humain et de tout ce qui eût été propre à seconder eur entreprise : ils ne promettaient aucun avantage tem-

porel, ni aucune espérance flatteuse; la félicité d'une autre vie, le seul avantage qu'ils proposaient à ceux qu'ils voulaient convertir, était dans les autres religions, également proposée, également promise à ceux qui remplissaient bien leurs devoirs. Le Paganisme pouvait donc faire valoir ce motif, aussi bien que le Christianisme. Ces quelques ignorants, hommes privés, hommes pauvres, étaient encore abandonnés de toutes les Puissances de ce monde; ils n'avaient pour tout moyen que la croix de Jésus, c'est-à-dire l'instrument de supplice le plus honteux, l'objet de vénération qui choque le plus directement la raison humaine, qui blesse toutes les idées, froisse toutes les délicatesses de l'orgueil, et qui devait être l'excès de l'extravagance aux yeux du Païen, du Juif et du Philosophe. Cette idée devait nécessairement les repousser, au lieu de les attirer à Jésus. De plus, elle était accompagnée d'un langage simple et bas; la subtilité des philosophes, l'éloquence des rhéteurs, la prudence des politiques et des sages n'auraient pu l'accréditer, même en la parant de tous les ornements du langage; et douze pêcheurs prétendent, sans éloquence et sans aucun artifice, la faire adopter et respecter dans tout le monde et dans peu de temps. Assurément il n'est pas naturel que des moyens si impuissants puissent soumettre le monde et de grandes nations policées et instruites sans l'obéissance d'une foi qui paraissait si insensée aux yeux des hommes. Ajoutez à cela qu'au lieu d'être soutenue par quelque puissance, par quelque grand protecteur, tout ce qu'il y avait alors de grand, de noble et de puissant dans le monde, s'est ligué d'abord contre cette faible parole de la croix, en a persécuté les sectateurs pendant trois siècles, et a cherché à les exterminer par des supplices de tout genre; en sorte que l'un de ces Païens, voulant marquer la folie qu'il y avait à ses yeux à adorer Jésus crucifié, et les supplices qu'on employait cependant pour empêcher que

cette folie ne prît cours, disait aux Chrétiens : *ecce vobis minæ, supplicia, tormenta, etiam non adorandæ, sed subeundæ cruces : ignes etiam quos et prædicitis et timetis : ubi Deus ille qui subvenire reviviscentibus potest, viventibus non potest?* c'est-à-dire *vous n'avez en partage que des menaces, que des supplices, que des tourments, et que des croix non pas à adorer, mais à subir....* Il a donc été naturellement impossible qu'un dogme nouveau dans lequel les Païens et les Juifs envisageaient tant de faiblesse et tant de bassesse et qu'ils regardaient comme digne de tout mépris, ait pu se propager avec un succès si rapide et si étonnant et toutefois sans aucun moyen humain, parmi ces mêmes Païens et ces mêmes Juifs qui le méprisaient. C'est en envisageant sous ce point de vue la rapidité de la diffusion de l'évangile que nous concluons qu'elle est miraculeuse et qu'elle doit-être attribuée à la puissance divine, tandis que la diffusion des autres religions peut être attribuée à des causes naturelles. Aussi les Apôtres eurent soin de faire remarquer aux fidèles que c'était la seule vertu de Dieu qui convertissait le monde ; que c'était dans ce dessein que *Dieu avait choisi ce qu'il y avait de plus vil, de plus méprisable aux yeux des hommes pour confondre ce qu'il y avait de plus grand, afin que nul ne se glorifiât* d'être l'auteur de cette œuvre. (1 Cor., 1, 28.) Il faut donc que l'efficacité surnaturelle de la grâce de Dieu et que la vue des miracles aient été la cause de la conversion des peuples ; car comme l'a dit excellemment Dublessis-Mornay : *s'ils nient que Jésus* et que ses Apôtres *aient fait des miracles, quel est donc ce miracle que tant de peuples suivent un homme pauvre et abject, sans miracles ; et quand il est mort, on meurt pour lui?*

X. — *Succès du Mahométisme.* La propagation du Mahométisme est le seul événement connu dans l'histoire qui puisse être comparé à celle du Christianisme. Mais ces deux

religions ont des faces si différentes qu'à cette vue toute comparaison disparaît.

1° Mahomet répète souvent dans l'Alcoran qu'il n'a pas le pouvoir de faire des miracles ; mais il rappelle sans cesse les miracles des Prophètes qui l'ont précédé et en particulier ceux de Jésus qu'il regarde comme l'un des plus grands Prophètes. Le Mahométisme manque donc d'abord de la preuve la plus importante. (*V. Paley, Tableau des preuves du Christian., 2ᵉ partie, c. 9, sect.* III.)

2° Mahomet déclara aux Arabes qu'il venait rétablir la Religion instituée par Moyse, législateur des Juifs, et par Jésus, auteur du Christianisme, il ne venait opérer qu'une réforme seulement de cette religion qui aurait été corrompue par la suite ; la religion qu'il enseignait, n'était pas différente de celle qui était pratiquée dans l'origine : *Nous croyons en Dieu,* dit-il, *et nous ne mettons point de distincti n entre ce qui nous a été communiqué et ce qui a été communiqué à Abraham, à Jacob, à Moïse, à Jésus, et aux Prophètes de la part du Seigneur.* (*Salés, Coran, c.* 11, *p.* 17. — *Ibid.*). Le Mahométisme ne fut donc qu'une prétendue-réforme ou plutôt qu'une grande hérésie [1] semblable à l'Arianisme et calquée sur le principe d'Arius, comme nous l'avons vu plus haut. Ainsi le Mahométisme n'est que l'étendard qui a réuni tous les hérétiques Ariens et Nestoriens qui se trouvaient au sein du Christianisme, et qui causaient une division parmi les membres de l'Eglise de Jésus. L'Aria-

[1] Abbadie, t. I, p. 544, considère deux choses dans la religion de Mahomet : quelque chose de vrai et même de divin ; c'est ce qui est demeuré de la religion chrétienne dont les Mahométans faisaient autrefois profession, et dont la religion mahométane est une corruption ; et quelque chose de faux et d'humain, c'est ce que Mahomet y a ajouté. — La connaissance d'un Dieu, Créateur du Ciel et de la Terre, et celle d'un Jésus-Christ, le Prophète et le Fils de Dieu, appartenant essentiellement et originairement à la religion chrétienne, dont la mahométane a conservé quelques

nisme, le Mahométisme, le Luthéranisme et le Calvinisme eurent des causes très-naturelles de leurs succès ; car les principes du Christianisme leur servait d'abord de point d'appui ; ensuite ces sectes favorisaient les penchants et les idées des chrétiens qui désiraient vivre selon leurs passions et faire adopter leurs erreurs ; de telles condescendances sont des causes naturelles de succès.

3° Mahomet enseignait lui-même que c'était les armes à la main qu'il fallait multiplier le nombre des vrais croyants, et qu'il fallait exterminer quiconque résisterait à l'Alcoran.

4° Cet homme était d'une famille illustre dans la Mèque ; il était devenu distingué par ses richesses ; sa famille était étroitement liée aux chefs du pays ; il ne pouvait donc que fixer l'attention et attirer des sectateurs, dès qu'il se fut annoncé comme prédicateur d'une religion.

5° Sa réforme ne tendait qu'à favoriser les passions de ceux auxquels il s'adressait. Il autorisa ses sectateurs à posséder quatre femmes, à les changer à volonté, à leur associer toutes leurs captives. *Dieu a voulu*, dit-il, en parlant sur ce sujet, *que sa religion fut légère ; car l'homme a été créé faible*. Qu'elle est différente cette doctrine de la pureté sans alliage de l'Evangile ! Comment Mahomet eût-il eu des succès, si sa bouche eût prononcé ce précepte : *Quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis un adultère dans son cœur !* De plus, sa religion tendait à fomenter la plus crasse ignorance ; elle ordonnait de croire

restes défectueux : c'est mal parler de dire, que Mahomet a établi la connaissance du vrai Dieu dans le monde ; il faut seulement dire que Mahomet a corrompu la connaissance du vrai Dieu, établie avant lui dans le monde.

Le comte de Maistre, t. II des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, regarde le Mahométisme comme une hérésie du christianisme, comme une secte semblable à l'Arianisme ou au Protestantisme.

sans raisonnement, et sans examen ; Mahomet ne laissait de choix qu'entre la conversion ou la mort.

Armé de tels principes, l'épée à la main et à la tête d'une armée d'Arabes que la religion et le pillage, la liberté et la victoire, les armes et le brigandage, avaient rassemblés, l'imposteur soumit le pays où il avait pris le jour, pénétra sans difficulté dans les provinces romaines et dans l'empire des Perses où régnait une grande division, tant dans les affaires politiques et dans les gouvernements, que parmi les différentes sectes des Chrétiens. Profitant de l'affaiblissement où étaient tombés le Christianisme et l'empire au septième siècle, Mahomet étendit facilement sa réforme religieuse avec ses conquêtes : il n'offrait de conditións aux vaincus que le Coran ou l'épée.

Tout ce que nous venons d'exposer, d'après l'histoire musulmane, démontre la justesse de ce qu'a dit un célèbre philosophe :

« Tout homme peut faire ce qu'a fait Mahomet ; « car il n'a point fait de miracles, il n'a point été prédit, « etc. Nul homme ne peut faire ce qu'a fait Jésus-Christ.... « Mahomet s'est établi en tuant ; Jésus-Christ, en faisant « tuer les siens ; Mahomet en défendant de lire ; Jésus-« Christ, en ordonnant de lire. Enfin, cela est si contraire, « que si Mahomet a pris la voie de réussir, humainement, « Jésus-Christ a pris celle de périr humainement. Et au « lieu de conclure que, puisque Mahomet a réussi, Jésus-« Christ a bien pu réussir, il faut dire que, puisque Maho-« met a réussi, le Christianisme devait périr, s'il n'eût été « soutenu par une force toute divine. » (*Pensées de Pascal*, c. XVII.)

Ainsi donc les succès du Mahométisme sont dus à des causes toutes naturelles et ils n'empêchent point la conclusion que nous tirons de la propagation du Christianisme ; car, vu les circonstances et les moyens, cette propagation

est unique et elle est évidemment l'effet surnaturel de la puissance divine.

Observons que Mahomet, qui devait être la dernière attente du monde, n'a point été prédit, et qu'ainsi il n'a point de marque que n'ait aussi tout homme qui voudra se dire prophète. Il dit lui-même (*Sura* XVII, 60), qu'il n'a point eu la marque des miracles. Quelle est donc alors son autorité ? Il n'en a aucune pour sanctionner les choses sottes et ridicules qu'il enseigne dans l'Alcoran. Mais il n'en est pas ainsi de Jésus : des Prophéties manifestes ont été accomplies en lui ; des miracles très-grands ont été opérés par lui. Ses dogmes sont donc sanctionnés.

— Le salut de toutes les nations, tel était le grand but de l'incarnation et de l'avénement de Jésus-Christ. Aussi voyons-nous, d'un côté, combien a été prédit, annoncé et répété, ce grand objet des desseins éternels ; et, de l'autre, comment il s'est réalisé par des faits éclatants, auxquels a pris part le genre humain tout entier.

Selon les Prophètes, la vocation des Gentils devait avoir lieu au temps du Messie. —Le Roi Messie devait, par tout l'Univers, dominer sur la multitude des peuples.

Selon l'Evangile et suivant l'histoire et les faits actuels, Jésus a appelé et converti la multitude des Gentils au culte du vrai Dieu, du Dieu des Prophètes. — Son Règne a, depuis, dominé dans tout l'Univers. Quelle œuvre magnifique ! C'est là une œuvre divine qui démontre, on ne peut plus évidemment, que Jésus est le Messie, et que les anciens Prophètes ont été les héraults de Dieu, les organes du Saint-Esprit, en un mot, les prophètes de la vérité.

Cette vocation des nations, étant ce qu'il y a de plus développé dans les prophéties, est non-seulement la démonstration péremptoire de la divinité de la Religion chrétienne, mais encore la preuve la plus éclatante qui puisse fixer le temps de la venue du Messie à l'époque de Notre-Seigneur

Jésus-Christ. Elle semble ménagée à dessein par Dieu, pour convaincre pleinement tous les esprits, même ceux qui ne voudraient pas admettre ni l'authenticité ni la vérité du Nouveau-Testament. On raisonne alors ainsi :

Il est clair, d'après les anciennes Prophéties, que les Gentils, par suite de l'avénement du Christ, devront se convertir partout au Dieu d'Israël.

Or, il est certain, d'après les faits de l'histoire, que, vers l'an 4,000 du monde, à l'époque de Jésus-Christ, les Gentils se sont, en tout lieu, convertis au Dieu des Hébreux.

Donc le Messie a dû arriver vers l'an 4,000 du monde, et ce Messie, c'est Jésus-Christ. Nul autre que lui n'a accompli cette conversion.

Quelle évidence démonstrative ressort de ces grands faits !

CHAPITRE III

PERSÉCUTIONS DES DISCIPLES DU CHRIST

Persécutions et épreuves que supporteront les Disciples du Messie, tant de la part des Juifs, que de celle des Gentils.

1re COLONNE.

ORACLES DES PROPHÈTES.

SOMMAIRE.

I. — Les Princes païens et les Gentils voudront s'opposer au Règne du Christ, et ils se ligueront pour lui faire la guerre.

II. — Le Prophète Royal invoque le Seigneur contre ceux qui persécuteront un jour les Disciples du Messie. — Ceux-ci seront éprouvés comme l'or qui passe par le feu.

III. — Le Seigneur assistera les Martyrs et les soutiendra. — Il ne leur arrivera aucun mal sans sa permission. — Les persécuteurs périront d'une mort funeste.

IV. — Les plaintes que les Martyrs de tous les temps adresseront au Seigneur seront exaucées.

V. — Les princes persécuteurs seront brisés par le Messie.

VI. — L'ancien Peuple de Moïse et le nouveau Peuple du Messie (figuré par le premier), reconnaîtront que la protection de Dieu a pu seule les délivrer des persécuteurs et les établir dans la liberté et dans la paix.

VII. — Quoique méprisés, détestés, persécutés, et mis à mort, le Christ et ses Disciples verront les rois, les peuples, se soumettre à eux et à l'Evangile.

VIII. — De grandes persécutions doivent s'élever, après l'avénement du Christ et après sa prédication.

IX. — Les Empereurs romains feront la guerre aux Saints du Très-Haut. — Ils combattront le Règne éternel du Fils de l'Homme.

X. — Les Disciples du Christ seront alors éprouvés et purifiés par le feu des persécutions.

XI. — Malachie prédit cet événement comme l'ont fait les prophètes David et Zacharie.

XII. — Jésus-Christ a prédit à ses Disciples toutes les persécutions qu'ont annoncées les Prophètes. — Les histoires canoniques du Nouveau Testament sont pleines de ces annonces.

2e COLONNE.

VISION PROPHÉTIQUE ANTÉ MESSIANIQUE AU SUJET DES PERSÉCUTIONS.

SOMMAIRE.

I. — Vision prophétique d'Enoch concernant les impies qui un jour persécuteront les Disciples du Messie.

— Cette vision, considérée soit comme tradition antique, soit comme prophétie positive, confirme les oracles des Prophètes Hébreux, relativement au point que nous traitons. — Au chapitre quarante-cinquième, il est dit que les artisans d'iniquité périront, tandis que les Élus seront placés devant le Seigneur.

— Au chapitre quarante-sixième, il est prédit que les Empereurs païens et les Idolâtres élèveront leurs mains contre le Très-Haut et qu'ils feront souffrir les fidèles, mais qu'ils seront renversés et précipités de leurs trônes par le Fils de l'Homme.

— Le chapitre quarante-septième marque que le sang et la prière des Justes monteront de la terre en la présence du Seigneur des Esprits et provoqueront un jugement en leur faveur.

— Les chapitres quarante-huit et cinquante-deux décrivent les châtiments futurs des Princes et des Persécuteurs de l'Eglise du Messie, en même temps que les récompenses futures des Elus.

II. — La fameuse Sibylle d'Erythrée a aussi connu d'avance et prédit les maux et les épreuves, auxquels seront assujettis les Disciples de la vérité au temps du Roi-Christ.

Persécutions et épreuves que supportèrent les premiers Ministres et les premiers Disciples de Jésus, parmi les Juifs et parmi les Gentils.

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

I. — Les cent vingt membres du Cénacle reconnurent et constatèrent l'accomplissement du psaume II : *Quare fremuerunt gentes*, lorsqu'ils virent les Juifs et les Gentils se coaliser contre Jésus et contre ses Disciples.

II — La foi des premiers Chrétiens fut éprouvée comme l'or par le feu des persécutions.

III. — Les Chrétiens de la primitive Eglise essuyent des persécutions de la part des Synagogues et des Princes de la nation juive.

IV. — Un peu après, une autre grande persécution s'élève contre eux dans Jérusalem, et dans d'autres villes de la Palestine et de la Syrie.

V. — Partout on fait souffrir aux Apôtres des traitements rigoureux.

VI. — S. Paul est violemment persécuté, et par les Juifs à Jérusalem, et par les Idolâtres dans les différentes villes de la Gentilité.

VII — S. Pierre et S. Paul, après avoir essuyé une infinité de

maux, versent enfin leur sang sous l'empereur Néron, dans la ville de Rome.

VIII. — Les autres Ecrits authentiques du Nouveau Testament témoignent que les différents Apôtres et les premiers Chrétiens en général, ont eu à endurer quantité de souffrances, de persécutions et jusqu'au supplice de la mort pour le nom de Jésus Christ et pour son Evangile,

4e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PREMIERS PÈRES. SUR LES PERSÉCUTIONS DES TROIS PREMIERS SIÈCLES.

SOMMAIRE.

Les Annales ecclésiastiques, les témoignages et la foule des monuments chrétiens attestent que les persécutions des trois premiers siècles, ont été très nombreuses et très sanglantes.

I. — La persécution de Néron, qui a sévi à Rome et dans les provinces de l'Empire romain (de l'an 64 à l'an 68 de J. C.), est attestée : 1° par Tertullien, — 2° par Sulpice-Sévère ; — 3° par Paul-Orose ; — 4° par Lactance ; — 5° par S. Clément de Rome ; — 6° par S. Hermas, etc.

II. — La persécution de Domitien (de l'an 91 à l'an 96), est relatée dans les *Actes* de S. Antipas, de S. Ignace, évêque d'Antioche ; — Dans la Chronique Pascale, dans les écrits de Tertullien, dans la Chronique d'Eusèbe de Césarée, — dans la xe Epitre de S. Denys l'Aréopagite, etc.

III. — La persécution de Trajan est attestée par les mêmes auteurs, par plusieurs autres Péres de l'Eglise, et par une foule de monuments primitifs.

IV. — La quatrième persécution générale fut exercée par l'empereur Marc Aurèle (de l'an 161 à l'an 174), et a fait, suivant les auteurs du temps, par tout le monde, une infinité de martyrs.

Les mêmes ravages eurent lieu :

V. — Dans la *Cinquième* persécution générale, qui fut excitée par l'empereur Septime-Sévère, de l'an 202 à l'an 211.

VI. — Dans la *Sixième* persécution générale, qui sévit sous l'empereur Maximin, de l'an 235 à l'an 238.

VII. — Dans la *Septième* persécution générale, qui eut lieu sous l'empire de Dèce, et par les ordres de cette bête féroce, — de l'an 249 à l'an 251.

VIII. — Dans la *Huitième* persécution générale, qu'entreprit Valérien, l'an 258.

IX. — Dans la *Neuvième* persécution générale, qu'Aurélien suscita contre l'Eglise l'an 272.

X. — Enfin, dans la *Dixième* persécution générale, la dernière et la plus cruelle de toutes, exercée par l'empereur Dioclétien (an 302 305).

5e ET 6e COLONNES.

TÉMOIGNAGES DES PAÏENS ET DOCUMENTS DES HÉRÉTIQUES SUR LE MÊME SUJET.

SOMMAIRE.

Dans leurs écrits, les Païens contemporains et les Ennemis mêmes du Christianisme attestent et décrivent les persécutions des trois premiers siècles de l'Eglise.

I. — La première persécution générale, soulevée par Néron contre les Chrétiens (an 64-68), est relatée dans les beaux monuments historiques de plusieurs écrivains païens de cette époque : 1° de Tacite; — 2° de Suétone ; — 3° de Juvénal et de son Commentateur ; — 4° de Sénèque-le-Philosophe.

II.— Les historiens païens, Brutius, Dion, Tacite, mentionnent la persécution de Domitien et les plus célèbres victimes qu'immola ce prince impie à sa haine contre le Christ.

III. — La persécution Trajane est signalée dans les ouvrages mêmes de Pline-le-Jeune, proconsul de Bithynie, et exécuteur des ordres de Trajan ; — dans la Relation de Tibérianus, président de la première Palestine, adressée à l'empereur Trajan au sujet des Chrétiens ; — dans les écrits de Celse-le-Philosophe, de Lucien, etc.; — dans la lettre du proconsul Sérénus-Granianus, dans les rescrits, les édits et les Constitutions de Trajan, d'Adrien, et d'autres empereurs.

IV. — Des auteurs juifs et païens, les hérésiarques Bardésanes,

— Basilides, Héracléon, parlent des Chrétiens qui souffrirent sous l'empereur Marc-Aurèle ;

V. — Spartianus, de ceux qui endurèrent des supplices sous Septime-Sévère.

VI. — Domitius Ulpianus, jurisconsulte païen, montre que les lois et les édits qui poursuivaient les fidèles, étaient en vigueur sous Alexandre-Sévère.

VII. — L'édit de persécution lancé contre l'Eglise par Valérien, s'est conservé dans les ouvrages de S. Cyprien.

VIII. — Des Monuments incontestables, érigés par les Païens eux-mêmes, attestent les sanglantes persécutions de Dèce, de Dioclétien et d'autres empereurs.

Conclusion. — De ces faits résulte la plus forte preuve en faveur de la vérité chrétienne.

Notes et pièces justificatives.

1re COLONNE.

ORACLES ANCIENS ET NOUVEAUX.

I. — *Les princes et les nations de la terre, voulant s'opposer au Règne du Christ, s'accorderont à lui faire la guerre.*

Ps. II, 1, *et suiv.* Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania ? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum et projiciamus a nobis jugum ipsorum, c'est-à-dire : *Pourquoi les nations ont-elles frémi et pourquoi les peuples ont-ils formé de vains complots? Les Rois de la terre se sont soulevés, et les princes se sont réunis pour faire la guerre contre le Seigneur et contre son Christ.* Ils ont dit : *Rompons leurs liens ; et rejetons loin de nous le joug qu'ils veulent nous imposer.*

Celui qui habite dans les cieux se moquera d'eux, et le Seigneur en fera un objet de dérision.

La plupart des Rabbins, et tous les Pères et les Interprètes chrétiens entendent ce psaume du Messie, et les paroles que nous venons de citer, des princes du peuple juif qui doivent conspirer contre le Messie, et des autres rois et empereurs, qui persécuteront son Eglise. (*Comp.*, 2 *col.*, 1.)

« Nos Docteurs ont expliqué ce psaume du Messie, disent « les Rabbins Kimki, Jarki et Obadiah Haggaon, etc., et « l'auteur de ce psaume passe en revue les événements « des jours du Roi-Messie. » *(In Commentariis)* Item, R. Johanan, R. Maimonides, *ad cap.* 10, *Tract. Sanhédrin*, et plusieurs autres Rabbins, *Tractatu Talmud Succah*, *fol.* 52, I, *et in Bereschit Rabba.*

« Il n'y a point de Chrétiens, dit Munster, qui n'enten- « dent du Messie ce psaume prophétique. »

Les Rabbins modernes cherchent à inventer un autre sens, d'après l'avis que leur a donné le R. S. Jarki ; car ce rabbin, remarquant l'avantage qu'en tiraient les Chrétiens, dit aux Juifs : *nos Docteurs ont expliqué ce psaume du Christ; mais à cause des hérétiques Minim* (il entend les Chrétiens), *il convient de l'interpréter de David.* C'est donc pour cette raison intéressée que les nouveaux Rabbins se mettent en désaccord sur ce point avec leurs ancêtres. « Les Rois et les « Puissances de la terre, dit la Paraphrase Chaldaïque, se « sont rassemblés pour se révolter contre Dieu, et pour « combattre son Messie. »

Cette dernière interprétation qui fut ainsi écrite avant la venue de Jésus-Christ, était évidemment désintéressée.

II. — *Le Prophète invoque le Seigneur contre ceux qui persécuteront un jour les Disciples du Messie. — Ceux-ci seront éprouvés comme l'or qui passe par le feu.*

Le psaume LXVI, 33, 34, qui, comme nous l'avons vu, regarde l'état futur de l'Eglise du Messie après son Ascension aux Cieux, désigne les Ennemis des prédicateurs évangéliques sous les expressions figurées suivantes : Increpa arundinis ; congregatio taurorum in vaccis populorum ; ut excludant eos, qui probati sunt argento. Dissipa gentes quæ bella volunt..., c'est-à-dire : *Réprimez, Seigneur, ces animaux féroces qui se cachent comme dans des joncs pour nous attaquer ; c'est comme une multitude de taureaux au milieu des génisses du peuple ; et ces ennemis ne cherchent qu'à chasser ceux qui ont été éprouvés comme l'argent dans le creuset. — Dissipez les nations, les Gentils qui veulent la guerre.* C'est ainsi que le Prophète appelle les Juifs et les Païens qui séviront contre l'Eglise du Christ, contre ses Disciples qui seront alors éprouvés par les persécutions comme l'or qui passe par le feu. *(Génébrard, Berthier, Ménochius, et les autres).*

Les Rabbins appliquent ces paroles aux peuples ennemis. Le Paraphraste Chaldéen expose ainsi le sens du dernier verset :

Réprimez les peuples qui se plaisent à susciter des persécutions contre le Royaume du Christ. C'est là le vrai sens du verset.

Quant à cet oracle, qui porte que les Disciples du Christ seront éprouvés comme l'or et l'argent sont purifiés par le feu, nous le retrouverons dans Zacharie, XIII, 9, et dans Malachie, III, 3. (Voir 2 col., II), et dans le psaume qui suit :

Ps. LXV, 9, 10. Probasti nos, Deus ; igne nos examinasti, sicut examinatur argentum..... *En effet, Seigneur, vous nous avez éprouvés ; vous nous avez fait passer par le feu comme l'argent qu'on met dans le creuset.*

Vous nous avez laissés tomber dans le piége ; vous avez chargé notre dos de tribulations : posuisti tribulationes in

dorso nostro : *Vous avez placé sur nos têtes des hommes de néant, de durs tyrans qui nous foulent aux pieds.*

Nous avons passé par le feu et par l'eau ; enfin, vous nous avez conduits dans le lieu de rafraîchissement.

Ce passage prophétique regarde les Martyrs. *(Génébrard, Ménoch., Huet, etc.).* Le reste regarde la conversion des Gentils et la résurrection future. *(Calmet, Génêb., avec les SS. Pères.)*

III. — *Le Seigneur assistera les Martyrs et les soutiendra. — Il ne leur arrivera aucun mal sans sa permission. — Mort funeste des Persécuteurs.*

Ps. XXXIII, 18, etc. — David prophétisait et figurait peut-être en sa personne, ce qui doit arriver aux Martyrs :

Les Justes ont crié vers le Seigneur, et le Seigneur les a exaucés ; il les a délivrés de toutes leurs tribulations.

Le Seigneur est près de ceux qui ont le cœur affligé ; il sauvera ceux qui ont l'esprit abattu.

Les Justes éprouveront beaucoup de tribulations ; mais le Seigneur les en délivrera pleinement.

Le Seigneur conserve tous leurs os ; il n'en sera pas brisé un seul d'entre eux. (Aucun cheveu de leur tête ne périra.

La mort des pécheurs sera très-mauvaise, mors peccatorum pessima; *et ceux qui haïssent le Juste périront comme coupables.* Lactance a composé un volume sur la mort tragique des persécuteurs des Chrétiens. — Quant à ce qui est dit que *Dieu est tout près de ceux qui sont persécutés,* la même chose est dite au psaume XC : *Je suis avec le Juste dans la tribulation, je l'en délivrerai et je le glorifierai.* Quand le premier martyr, S. Etienne, sera lapidé, le Seigneur réalisera cette promesse : il se fera voir à lui comme pour lui assurer qu'il s'intéresse particulièrement à ses souffran-

ces ; il le comblera de gloire ensuite. Le Seigneur l'assistera visiblement cette première fois, pour montrer qu'il assiste de même invisiblement tous les Martyrs. « Ceux « d'entre nous, dit S. Polycarpe, qui sont tourmentés pour « la foi, font voir, par leur constance, que le Seigneur est « près d'eux et avec eux. » — *(S. Jérôme, Huet, Berthier.)*

IV. — *Plaintes que les Martyrs de tous les temps adressent au Seigneur.*

Ps. XLIII, 11 et suiv. *Vous nous livrez en proie comme des brebis destinées à servir de nourriture, et vous nous dispersez parmi les nations.:. Quoique tous ces maux soient tombés sur nous, nous ne vous oublions pas, et nous n'avons pas violé votre Alliance. Notre cœur ne s'est point détourné de vous, et nos pieds ne se sont point égarés de vos sentiers. Quoique vous nous ayez réduits en poudre dans un pays de dragons, et que vous nous ayez couverts de l'ombre de la mort... Or, c'est pour vous qu'on nous égorge chaque jour, et qu'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.* Quoniam propter te mortificamur (occidimur) tota die; æstimati sumus sicut oves occisionis... *Notre âme est humiliée jusqu'à la poussière, et notre ventre est collé à la terre.*

Les SS. Pères, en général, conviennent que ce psaume prédit des calamités de beaucoup postérieures à David ; les Grecs, tels que S. Chrysostôme, Théodoret, Euthymius, y voient les persécutions que les Maccabées eurent à souffrir de la part d'Antiochus et des autres rois de Syrie ou d'Egypte. Les Latins, tels que S. Ambroise, S. Jérôme et S. Augustin, veulent qu'on y reconnaisse les paroles des saints Martyrs qui endurèrent des persécutions de la part des empereurs romains. Mais on concilie très-bien ces sentiments des Pères, en disant que ce psaume prophétique regarde, et les Maccabées et les Martyrs chrétiens. En effet,

les uns et les autres ont souffert des persécutions semblables pour la même cause, c'est-à-dire pour la Loi du vrai Dieu. Et comme ce psaume ne concerne pas que les Martyrs qui souffrirent sous Néron, mais encore ceux qui souffrirent du temps de Dioclétien, plus de 200 ans après Néron; de même, il peut regarder les martyrs qui combattirent sous Antiochus Epiphane, environ 200 ans avant Néron. (Bellarmin, Berthier, Tirinus.)

V. — *Les Princes Persécuteurs seront brisés par le Messie.*

Ps. CIX, 7, 8. Dominus a dextris tuis, confregit in die iræ suæ reges... conquassabit capita in terra multorum : *Le Seigneur est à votre droite, il a écrasé les Rois au jour de sa colère. Il exercera son jugement sur les Gentils, il achèvera la défaite de ses ennemis ; il écrasera la tête de plusieurs sur la terre.* Ces Rois, que le Messie brisera dans sa vengeance, sont les princes qui persécuteront l'Eglise naissante, comme Hérode, Pilate, Néron, Domitien, Dioclétien, et tant d'autres qui périront d'une mort funeste. Ces peuples ennemis, sur qui il exercera un jugement, sont ceux qui refuseront de recevoir son Empire, son Règne.

S. Athanase, S. Aug., S. Prosper, Génébr., Berthier, Tirinus, Ménoch.

VI. — *L'ancien peuple de Moïse et le nouveau peuple du Messie (figuré par le premier), reconnaissent que la protection de Dieu a pu seule les délivrer des persécuteurs et les établir dans la liberté et dans la paix.*

Ps. CXXIII. *Qu'Israël dise maintenant : où serions-nous sans le Seigneur qui s'est déclaré pour nous, sans le Seigneur qui a été notre protecteur, lorsque les hommes, nos persécuteurs, se sont élevés contre nous? Ils nous auraient dévorés tout vivants, lorsque leur fureur s'est allumée contre nous. Les eaux*

nous auraient submergés, le torrent des afflictions, des persécutions, aurait enveloppé notre âme ; oui, le torrent aurait englouti notre âme dans ses eaux que nous n'aurions pu éviter ; nous aurions été accablés sous le choc puissant de nos ennemis acharnés et nombreux. *Béni-soit le Seigneur, qui ne nous a pas livrés en proie aux dents de nos ennemis. Notre âme a été délivrée comme un passereau l'est du filet des chasseurs : le filet a été rompu, et nous avons été mis en liberté.*— S. Augustin, Cassiodore, Bellarmin, appliquent ce psaume aux Martyrs et aux Confesseurs chrétiens, après qu'ils eurent traversé les cruelles persécutions des tyrans. (*Item.*, Berthier et Tirinus, 2e *Explicat. littér.*). Calmet et d'autres Interprètes l'expliquent du retour des Juifs de la captivité de Babylone et de leur délivrance des Assyriens : mais si ce psaume prophétique qui est, selon Calmet, communément attribué à David, annonçait la délivrance du peuple Israélite, pourquoi n'aurait-il pas marqué aussi celle du peuple chrétien, et sa sortie des persécutions? On peut dire, d'après le principe établi, que l'un et l'autre de ces deux événements, le plus prochain aussi bien que le plus lointain, étaient dans les vues du Prophète.

Ajoutons les paroles suivantes du Roi David, où ce Prophète fait allusion aux corps et aux ossements des Martyrs, qui seront dispersés par les impies :

Ps. CXL. 8, 9. *De même que des mottes de terre sont répandues dans un champ sillonné* par la charrue, *ainsi nos ossements ont été dispersés sur la surface du tombeau,* sicut crassitudo terræ erupta est super terram, dissipata sunt ossa nostra secus infernum. Le Prophète prie ensuite le Seigneur de ne point laisser périr ceux qui espèrent en lui, et de les préserver des filets des pécheurs. Les Interprètes, S. Augustin, Génébrard, Menoch., Jansénius, Tirinus, etc, appliquent ces paroles aux corps non ensevelis des Martyrs.

VII. — *Quoique méprisés, détestés, persécutés, et mis à mort, le Christ et ses Disciples verront les rois, les peuples se soumettre à eux et à l'Evangile.*

Isaïe, XLIX, 7, 8. *Voici ce que dit le Seigneur, le Rédempteur d'Israël, à Celui qui a été dans le dernier mépris,* ad contemptibilem animam (c'est-à-dire au Christ), *à la nation détestée* des Païens et des Juifs, c'est-à-dire au peuple chrétien, aux Disciples du Christ, *à l'esclave de ceux qui dominent,* c'est-à-dire encore au Christ et à ses Disciples qu'on regarde comme des hommes dignes de mépris, des tourments, des croix et de la mort. *Voici ce que leur dit le Saint d'Israël : les Rois verront, les Princes se lèveront* pour vous écouter ; *et ils vous adoreront, à cause du Seigneur qui a été fidèle dans ses paroles, et du Saint d'Israël qui vous a choisi.*

Je vous ai établi, dit le Seigneur, pour réparer la terre et pour posséder les héritages, c'est-à-dire les peuples dispersés sur toute la terre. Dieu promet au Christ et à ses Disciples toute cette gloire avec des mépris et des persécutions. — S. Jérôme, S. Cyrille et les autres Pères ; Ménochius, Foreiro, Tirinus, et les autres Interprètes, sont tous d'accord sur le sens de cette prophétie, qui concerne certainement le Messie.

VIII. — *De grandes persécutions auront lieu après l'avénement et la prédication du Christ.*

Jérémie, XXX, 5, etc. *Voici ce que dit le Seigneur : Un bruit terrible a frappé notre oreille ; l'épouvante est partout ; et il n'y a point de paix. Demandez et voyez si ce sont les hommes qui enfantent ; pourquoi donc vois-je maintenant les hommes qui tiennent leurs mains sur leurs reins, comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement ? Et pourquoi leurs visages sont-ils jaunes et défigurés ?*

Hélas ! que ce sera là un grand jour ! Il n'y en aura point

eu de semblable. Ce sera un temps d'affliction pour Jacob; et néanmoins, il en sera délivré.

En ce temps-là, dit le Seigneur des armées, je vous ôterai du cou le joug de vos ennemis, et je le briserai; je romperai vos chaînes, et les étrangers ne vous domineront plus.

Mais ceux d'alors serviront le Seigneur leur Dieu, et David leur Roi, que je leur susciterai. (Dans Ezéchiel, 37, le Messie est ainsi appelé *David*).

Jérémie, après avoir dit quelques paroles concernant les affaires temporelles des Juifs, revient sur ce point, et leur promet pour des temps postérieurs à la captivité, *le Messie sorti du milieu d'Israël*, et erit Dux ejus ex eo : et Princeps de medio ejus producetur : et applicabo eum et accedet ad me. *Et enfin la fureur impétueuse du Seigneur se reposera sur la tête des Impies.* Les Chrétiens et les Interprètes, S. Jérôme, Vatable, Lyranus, Corn., à Lap., etc., voient dans les afflictions dont il est ici parlé, les persécutions de la primitive Eglise, et dans ce nouveau Roi David, le Messie. C'est là, du reste, le sentiment commun des Hébreux, des Grecs, des Latins, et celui du Paraphraste Chaldéen.

IX. — *Les Empereurs Romains feront la guerre aux Saints du Très-Haut. Ils combattront le Règne éternel du Fils de l'Homme.*

Daniel, VII, 20 *et suiv.*, fait la description de quatre grandes Bêtes, représentant les quatre royaumes des Chaldéens, des Perses, des Grecs et des Romains. (Telle est l'interprétation rationnelle et commune). Or, voici ce que dit Daniel du quatrième empire et des persécutions qu'il fera aux Saints du Très-Haut :

Ces quatre grandes Bêtes sont quatre royaumes qui s'élèveront de la terre.

Or, les Saints du Dieu Très-Haut entreront en possession du Royaume. (L'Eglise du Christ sera un véritable royaume

qui s'élèvera sous l'empire Romain et qui sera éternel), *et ils règneront jusqu'à la fin des siècles, et dans les siècles des siècles.*

J'eus ensuite un grand désir d'apprendre ce que c'était que la quatrième Bête, qui était très-différente de toutes les autres, terrible au-delà de tout ce qu'on peut dire; ses dents et ses ongles étaient de fer; elle dévorait, mettait en pièces, et foulait aux pieds tout le reste.

Je voulus m'enquérir aussi des dix cornes qu'elle avait à la tête, et d'une autre qui lui vint de nouveau, en présence de laquelle trois de ses cornes étaient tombées; et de cette corne qui avait des yeux et une bouche qui prononçait de grandes choses; et cette corne était plus grande que les autres.

Toutes ces cornes désignent les gouverneurs, les proconsuls et l'empereur des Romains. Celui-ci est la corne principale qui a des yeux et une bouche. Les dix cornes sont dix empereurs des plus remarquables. La corne nouvelle doit être l'Antechrist.

Et comme je regardais attentivement, je vis que cette corne faisait la guerre contre les Saints, et avait l'avantage sur eux, et ecce cornu illud faciebat bellum adversus Sanctos, et prævalebat eis, *jusqu'à ce qu'enfin l'Ancien des jours donna aux Saints du Très-Haut la puissance souveraine et* (impériale dans la personne de Constantin), *et que le temps* des persécutions *étant accompli, les Saints entrèrent en possession du Règne*, et regnum obtinuerunt Sancti.

Sur quoi il me dit : la quatrième Bête est le quatrième royaume qui dominera sur la terre; et il sera plus grand que tous les royaumes : il dévorera toute la terre, il la foulera aux pieds et la réduira en poudre. C'est bien là l'image du vaste empire romain, le seul royaume qui puisse être figuré par la quatrième bête. C'est donc nécessairement sous l'empire romain, comme il est marqué ici et ailleurs, que les Saints seront persécutés, et principalement sous dix empereurs.

Ceux-ci ne seraient-ils pas désignés dans ce qui suit : car le prophète s'occupe surtout des rois qui persécuteront les Saints.

Les dix cornes de ce même royaume sont dix rois qui règneront; il s'en élèvera après eux un autre plus puissant, qui foulera aux pieds les Saints du Très-Haut : et les Saints seront livrés entre les mains de cet Impie jusqu'à un temps et deux temps, et la moitié d'un temps. Cet homme sera ensuite détruit et le Règne universel donné aux Saints sur toute l'étendue du monde, subter omne cœlum. Ce dernier prince est l'Antechrist, après lequel le Christianisme régnera absolument dans tous les lieux qui sont sous le ciel. Mais cet Antechrist a dû être figuré d'abord par l'un des plus acharnés persécuteurs, tels que Dioclétien, ou Dèce, ou Julien, après *la mort duquel le peuple des Saints*, c'est-à dire des Chrétiens, *a eu le Règne, la puissance et la grandeur de l'Empire par toute la terre.* Car tout cela est formellement prédit et doit infailliblement arriver. Il y aura sous un empereur un temps que tous les Chrétiens regarderont comme celui de l'Antechrist, et après lequel ils se multiplieront plus que jamais sur toute la surface du monde.

X. — *Les Disciples du Messie seront éprouvés et purifiés par le feu des persécutions.*

Zacharie, XIII, 9, après avoir prédit que le Messie, le Pasteur des brebis fidèles, sera persécuté et frappé, ajoute que les Juifs seront alors divisés en deux partis, dont l'un, incrédule au Messie, sera dispersé et périra ; et l'autre, fidèle au Messie, demeurera et sera sauvé.

Je ferai, ajoute encore le Prophète, parlant au nom de Dieu, *je ferai passer ces derniers par le feu, où je les épurerai comme on épure l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or*, ducam per ignem et uram eos sicut uritur argentum, et probabo eos sicut probatur aurum. *Ils m'appelleront par*

mon nom, et je les exaucerai; je dirai : vous êtes mon Peuple! et chacun d'eux dira : vous êtes le Seigneur, mon Dieu! On reconnaît généralement dans cet oracle les persécutions que les Disciples du Christ doivent endurer durant plus de trois cents ans, et dont ils doivent sortir plus purs et plus nombreux. — (*Calmet, Menochius, Tirinus, et tous les Interprètes.*

XI. — *Même sujet.*

Malach., III, 2, 3. *Le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'Alliance, si désiré de vous, viendra dans son Temple... Il sera comme le feu qui fond les métaux et comme l'herbe dont se servent les foulons,* pour purifier et blanchir les vêtements.

Il sera comme un homme qui s'assied pour faire fondre et pour épurer l'argent ; il purifiera les Enfants de Lévi ; et il les rendra purs comme l'or et l'argent qui ont passé par le feu ; et ils offriront des sacrifices au Seigneur dans la justice. Cela signifie que le Christ purifiera ses Elus et ses Martyrs par le feu des tribulations et des afflictions. (Vatable, Tirinus). Cela se vérifiera surtout dans les prêtres et les nouveaux Lévites, comme S. Etienne, S. Barnabé, S. Ignace, S. Laurent et une foule d'autres.

XII. — *Jésus-Christ a prédit des persécutions à ses Disples. — Toutes nos histoires canoniques nous le représentent comme leur annonçant ces événements. — Citons ces prophéties :*

Matth., X, 16, et suiv. *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. Mais donnez-vous de garde des hommes; car ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, et ils vous flagelleront dans leurs Synagogues;* et in synagogis flagellabunt vos.

Et vous serez présentés, à cause de moi, aux Gouverneurs et aux Rois, pour leur servir de témoignage aussi bien qu'aux nations..... Or, le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils; les enfants se soulèveront contre leurs pères et leurs mères et les feront mourir.

Et vous serez haïs de tous les hommes à cause de mon nom; mais celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin.

Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre..... Le Disciple n'est point au-dessus du Maître.....

S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront. S'ils ont appelé le père de famille Béelzébub, combien plutôt traiteront-ils de même ses domestiques...

Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans l'Enfer.

Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère; et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. (Et S Luc, x, 2)

Jésus prévient les Juifs qu'ils seront les persécuteurs de ses Disciples :

Matth., xxiii, 34. *Je vais vous envoyer des prophètes, des sages et des scribes; et vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville; afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel-le-Juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.*

S. Marc, iv, 17. *Lorsqu'il surviendra des afflictions et des persécutions à cause de la parole, ceux-ci seront aussitôt scandalisés.* Jésus déclare que ceux qui quitteront tout pour lui, recevront dans la vie présente cent fois autant avec des

persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle. — (*Ibid.*, x, 30.)

S. Marc, XIII, 12. *Le frère livrera le frère à la mort, et le père, le fils ; les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom ; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.*

S. Luc rapporte les mêmes choses, XI, 12 : *Ils mettront les mains sur vous et vous persécuteront, vous entraînant dans les synagogues et dans les prisons, et vous menant par force devant les rois et les gouverneurs, à cause de mon nom ;* 16, *vous serez trahis et livrés aux magistrats par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parents, par vos amis ; et on fera mourir plusieurs d'entre vous.*

S. Math., XXIV, 9, 10. *Alors, ils vous livreront pour être tourmentés et on vous fera mourir, et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom.* (Tacite nous dira qu'en effet les Chrétiens seront l'objet de la haine du genre humain.) *En ce même temps, plusieurs trouveront des occasions de scandale et de chute ; ils se trahiront et se haïront les uns les autres.*

S. Jean, XV, 20. *Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé mes paroles, ils garderont aussi les vôtres. Mais ils vous feront tous ces mauvais traitements à cause de mon nom.*

Ibid., XVI, 2, et suiv. *Ils vous chasseront des Synagogues, et le temps vient où quiconque vous fera mourir, croira rendre service à Dieu. Ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père, ni moi.*

Or, je vous ai dit ces choses, afin que, lorsque ce temps-là sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

Il est donc certain que Jésus a prédit des persécutions à ses Disciples. Ces prédictions ne sont pas à coup sûr des

17

répétitions des anciennes prophéties sur le même sujet ; car celles de Jésus sont toutes circonstanciées, toutes neuves, toutes essentiellement originales, ayant un caractère propre et unique.

Concluons donc que les persécutions des Disciples du Christ ont été prédites en termes clairs et positifs par les anciens Prophètes et par Jésus, le grand Prophète de la Loi Nouvelle.

2e COLONNE.

TRADITION PRIMITIVE NON-CANONIQUE.

I. — *Vision Prophétique concernant les impies, qui un jour persécuteront les Disciples du Messie; — et confirmant les Oracles des Prophètes sur ce point.*

Elle est tirée du *Livre d'Enoch*, qui fut retrouvé dernièrement en Abyssinie, et a été traduit par M. Laurence, par M. de Sacy, par M. Daniélo, qui l'ont publié en Angleterre, en France et dans d'autres pays européens. M. Bonnetty en donne de longs fragments dans ses *Annales de Philosophie chrétienne, n°* 99, *p.* 161, *et n°* 102, *p.* 369. Voici ce que dit la vision d'Enoch sur le point qui nous occupe.

Chap. XLV. — « En ce jour-là, les Elus seront assis « sur un trône de gloire et choisiront leurs conditions et « leurs habitations innombrables (tandis que leur esprit « sera fortifié en eux-mêmes à la vue de mon Elu). Oui, ils « choisiront ces demeures pour ceux qui ont eu recours à « la protection de mon nom saint et glorieux ; en ce jour « là je ferai que mon Elu habitera parmi eux : je changerai

« la face des cieux ; je le bénirai et l'illuminerai pour tou-
« jours ; je changerai aussi la face de la terre et j'y ferai
« habiter ceux que j'aurai élus ; mais ceux qui ont commis
« le crime et l'iniquité n'y habiteront pas, car j'ai compté
« leurs jours. Je comblerai mes Justes de paix en les pla-
« çant devant moi ; mais la condamnation des pécheurs
« suivra de près, afin que je puisse les faire disparaître de
« la face de la terre. »

Chap. XLVI.— « Là, je vis l'Ancien des jours dont la tête
« était comme une laine blanche, et un autre avec lui dont le
« maintien ressemblait à celui de l'homme. Son maintien
« était plein de grâce comme celui d'un des Saints Anges.
« Alors je m'informai à l'un des Anges qui venait avec
« moi et qui me montrait toutes les choses secrètes con-
« cernant le Fils de l'homme, qui il était, d'où il était, et
« pourquoi il accompagnait l'Ancien des jours.
« Il répondit et me dit : — Celui-là est le Fils de l'homme
« auquel appartient la justice, avec lequel elle a demeuré,
« et il révèlera tous les trésors de ce qui est caché ; car le
« Seigneur des Esprits l'a choisi et sa part a surpassé tout
« devant le Seigneur des Esprits dans une éternelle jus-
« tice.
« Ce Fils de l'homme que tu vois, fera lever les rois et les
« grands de leur couche, et les puissants de leur trône : il
« lâchera les rênes aux puissants et mettra en pièces les
« dents des pécheurs.
« Il précipitera les rois de leur empire et de leurs trô-
« nes, parce qu'ils ne l'auront ni exalté, ni loué, parce
« qu'ils ne se seront point humiliés devant Celui par qui
« leur empire leur aura été donné.
« Il jettera bas la superbe des grands et les remplira de
« confusion. Les ténèbres seront leur habitation et les vers
« seront leurs lits, et de ce lit ils n'oseront plus se relever,

« parce qu'ils n'ont point célébré le nom du Seigneur des
« Esprits.

« Ils condamneront les étoiles des Cieux, ils lèveront « leurs mains contre le Très-Haut; ils fouleront et habiteront la terre, pratiquant toutes les œuvres d'iniquité. Ils « placeront leurs forces dans leurs richesses et leur foi « dans les dieux qu'ils ont formés de leurs propres mains. « Ils nieront l'existence du Seigneur des Esprits et ils le « chasseront du temple où ils se rassemblent. — Et avec « lui seront les fidèles, ceux qui souffrent en son nom, « au nom du Seigneur des Esprits.

Chap. XLVII. — « En ce jour-là, la prière du Saint et « du Juste et le sang de l'homme de bien monteront de la « terre jusqu'en la présence du Seigneur des Esprits.

« En ce jour-là s'assembleront aussi les Saints qui de- « meurent au-dessus des cieux et d'une voix, d'une prière « unies, ils supplieront, loueront et béniront le nom du « Seigneur des Esprits à cause du sang du Juste qui a été « répandu, afin que la prière des Justes ne soit point in- « terrompue devant le Seigneur des Esprits, afin qu'il exé- « cute le jugement en leur faveur et que sa patience ne « dure pas toujours.

« Alors je vis l'Ancien des jours assis sur son trône de « gloire, le Livre de vie ouvert devant lui, et toutes les « Puissances qui sont au-dessus des cieux se tenaient au- « tour de lui et devant lui. — Alors le cœur des Saints fut « rempli de joie, parce que la consommation de la justice « était arrivée, les supplications des Saints entendues et le « sang des Justes apprécié par le Seigneur.

Chap. XLVIII. — « Dans le même lieu je vis une fon- « taine de justice entourée d'une source de sagesse et ne « tarissant jamais : tous ceux qui avaient soif y burent et

« furent remplis de sagesse, ayant leur habitation avec les « Justes, les Elus et les Saints. — A la même heure, je « vis le Fils de l'homme invoqué des Esprits : et son nom « était en présence de l'Ancien des jours avant que le so- « leil et les astres fussent créés : avant que les étoiles fus- « sent formées, son nom était invoqué en la présence du « Seigneur des Esprits.

« Il sera un appui pour le saint et le juste, et cet appui « ne lui manquera point ; et il sera la lumière des nations.

« Il sera l'espérance de ceux dont les cœurs sont trou- « blés : tous ceux qui demeurent sur la terre tomberont « devant lui et l'adoreront, ils le béniront et le glorifieront.

« Ainsi l'Elu et le Caché existait en sa présence avant que « le monde fut créé, et il existera toujours. Il existait et il « révéla aux Saints et aux Justes la sagesse du Seigneur « des Esprits ; il à conservé aux Justes leur part, parce qu'ils « ont haï et rejeté le monde d'iniquité et qu'ils ont détesté « toutes ses œuvres et ses voies au nom du Seigneur des « Esprits. Aussi sera-ce en son nom qu'ils seront préservés « et sa volonté sera leur vie.

« En ce jour-là, les Rois et les Puissants de la terre qui « ont gagné le monde par les œuvres de leurs mains, seront « abaissés ; car dans ces jours d'angoisse et de trouble « leur âme ne sera point sauvée et ils deviendront les « sujets de ceux que j'aurai choisis ; je les jetterai au feu « comme une paille et dans l'eau comme du plomb.

« Ainsi brûleront-ils en présence des Justes, ainsi s'abî- « meront-ils en présence des Saints : mais au jour de leur « trouble le monde obtiendra la tranquillité.

« Ils tomberont en la présence du Seigneur et ne se re- « lèveront plus ; il n'y aura personne pour les arracher de « leurs mains et pour les enlever, car ils ont nié le Sei- « gneur des Esprits et son Messie. Le nom du Seigneur « sera béni. »

« Chap. XLVIII *bis*. — « Sa Sagesse se répand comme
« l'onde et la gloire ne tombe point devant lui ; car il est
« puissant dans tous les secrets de droiture ; mais l'iniquité
« passe comme une ombre et ne possède aucun séjour fixe :
« car l'Elu se tient devant le Seigneur des Esprits, et sa
« gloire est éternelle et son pouvoir dure de génération en
« génération. Avec lui demeure l'esprit de la sagesse intel-
« lectuelle, l'esprit d'instruction et de puissance, et l'esprit
« de ceux qui dorment dans la justice. »

Chap. LII. — « J'ai vu les Anges du châtiment qui de-
« meuraient (dans une vallée aride et profonde) et y pré-
« paraient tous les instruments de Satan. Alors je deman-
« dai à l'Ange de paix qui marchait avec moi, pour qui
« étaient préparés ces instruments qui se fabriquaient, ces
« chaînes de fer sans pesanteur ! Il dit : — On les prépare
« pour les rois et les puissants (persécuteurs de la justice),
« afin qu'ils périssent avec eux. »

Telle est la vision prophétique d'Enoch sur le futur sort des Disciples du Messie en ce monde et en l'autre et sur celui des princes iniques et des méchants qui combattront un jour contre l'Eglise du Christ. On peut y remarquer facilement une grande conformité avec les prophéties de la Ste Ecriture. Que cette vision soit considérée ici comme une prophétie inspirée de Dieu à Enoch, ou simplement comme une tradition des hommes de l'Ancien Testament, elle n'en a pas moins de force, par la raison qu'elle est certainement très-ancienne, qu'elle existait longtemps avant Jésus-Christ, et qu'elle a été citée par les Auteurs sacrés du Nouveau Testament. Dans l'un ou dans l'autre de ces deux cas, elle prouve que le point que nous traitons avait été prédit sous ses divers aspects dans les temps qui précédèrent l'avénement du Messie.

II. — *Paroles prophétiques de la Sibylle d'Erythrée.*

Tum demum surget magni præclara Dei gens,
Qua duce mortales omnes bene vivere discent.
Sed mihi quid menti Deus injicit hoc quoque fari :
Quæ quibus anteibunt mala ! quæ postrema sequentur !

(Vide Biblioth. vet. PP. Sibyllina oracula, l. 3, p. 195.)

Et plus loin, *ibid.*, *p.* 196 :

Tum Deus e cœlo Regem demittet, is autem.
Sanguine quosque homines, ignisque probabit in æstu.
Regalis quædam tribus est : genus hujus ab omni
Peccato plane vacuum dominabitur olim,
Incipietque Dei renovatam construere ædem.

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Les cent vingt membres du Cénacle reconnurent l'accomplissement des premiers versets du psaume second :* Quare fremuerunt gentes. *Act.* IV. — (*L'an* 33 *de J.-C.*)

Nous apprenons des Apôtres et des Disciples de Jésus-Christ que par le terme de *Nations*, *Gentes*, on doit entendre ici les *Gentils*, les Idolâtres, et que par le terme de *Peuples*, on doit entendre les Juifs. En effet, les uns et les autres conspirèrent contre la personne de Jésus-Christ. Les uns et les autres persécutèrent les prédicateurs de l'Evangile et l'Eglise de Jésus-Christ.

Il n'y a rien de plus beau et de plus instructif que la manière dont les Apôtres et les Disciples assemblés rappelèrent cet Oracle du Roi-Prophète. Après que S. Pierre eut guéri le boiteux qui mendiait à la porte du Temple, et

qu'il eut converti par un discours *environ cinq mille hommes, les Prêtres, le Capitaine des gardes du Temple et les Sadducéens survinrent ; arrêtèrent les* Apôtres *et les mirent en prison. Le lendemain, les chefs du peuple, les Sénateurs et les Scribes s'assemblèrent dans Jérusalem, avec Anne le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexander, et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale;* ils étaient dans une grande rumeur; ils voulaient sévir contre les Apôtres, s'ils n'eussent craint le peuple, qui était convaincu de la vérité du miracle; ils se contentèrent donc de renvoyer les Apôtres ; et ceux-ci ayant rapporté dans l'assemblée des fidèles ce qui s'était passé, *tous s'écrièrent d'une voix unanime : « Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent ; c'est vous qui, par le Saint-Esprit, avez mis ces paroles dans la bouche de David, notre père et votre serviteur :* [Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand bruit, et pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets ? Les Rois de la terre se sont ligués, et les princes se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ.] *Car Hérode et Ponce-Pilate avec les Gentils, et le peuple d'Israël, se sont vraiment unis ensemble dans cette ville contre votre saint Fils Jésus, que vous avez consacré par votre Onction.* En effet, Pilate et les Romains, Hérode et les Juifs, concoururent à la mort de Jésus-Christ. Mais la prophétie désigne aussi les temps postérieurs, où toute la Synagogue et presque tous les princes de la terre s'accordèrent à persécuter les Apôtres, leurs disciples et presque tous ceux qui embrassèrent le Christianisme. (*Comparez avec la* 1[re] *col.*, § 1.)

II. — *La foi des premiers chrétiens fut éprouvée comme l'or, par le feu des persécutions.*

1, Pierre, I, 7. C'est pourquoi l'apôtre S. Pierre écrivant aux premiers fidèles, commence par les exhorter à supporter patiemment les persécutions, en envisageant le salut qui

les attend. *C'est là*, leur dit-il, *ce qui doit vous transporter de joie, supposez même qu'il faille que pendant cette vie si courte, vous soyez affligés de plusieurs maux ; afin que votre foi ainsi éprouvée, étant beaucoup plus précieuse que l'or qui est éprouvé par le feu, se trouve digne de louange, d'honneur et de gloire, lorsque Jésus-Christ paraîtra.* Nous trouvons dans les Ecrits des divers Auteurs Sacrés des exhortations adressées aux fidèles pour les encourager à supporter avec patience et avec courage les persécutions dirigées contre eux. C'est ce que nous aurons lieu de voir un peu plus bas.

III. — *Persécutions arrivées contre les Chrétiens de la primitive Eglise.*

Actes, VI, 9. *Plusieurs affranchis de la Synagogue, des Cyrénéens, des Alexandrins, ceux de Cilicie et d'Asie, s'élevèrent contre Etienne*, afin de persécuter l'Eglise dans celui qui en était alors la gloire, 12. *Ils soulevèrent donc le peuple, les Sénateurs et les Docteurs de la loi ; et, se jetant sur* Etienne, *ils l'entraînèrent et l'emmenèrent au Conseil;* ils l'accusèrent faussement devant le Sanhédrin, qui lui-même ne demandait qu'un prétexte, qu'un motif coloré pour le condamner à mort.... *Alors jetant de grands cris, et se bouchant les oreilles, ils se jetèrent sur lui tous ensemble, et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent. Tandis qu'ils lapidaient Etienne, il priait et disait : Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Après ces paroles, il s'endormit au Seigneur.*

Ainsi commença à se vérifier cette parole : *Ils vous traîneront dans leurs synagogues, et vous feront mourir.*

IV. — *Persécution dans Jérusalem et dans d'autres villes de la Palestine et de la Syrie.*

Act. VIII, 1 et suiv. *En ce même temps, il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem ; et tous les*

fidèles, excepté les Apôtres furent dispersés en divers endroits de la Judée et de la Samarie....

Saul était alors l'un des plus ardents persécuteurs de l'Eglise, comme il le dit lui-même après sa conversion : *J'avais cru d'abord qu'il n'y avait rien que je ne dusse faire contre le nom de Jésus de Nazareth* (Jésus avait dit : *on croira en vous faisant mourir rendre service à Dieu*) *; et c'est ce que j'ai exécuté dans Jérusalem, où j'ai mis en prison plusieurs des Saints, en ayant reçu le pouvoir des Princes des prêtres ; et lorsqu'on les faisait mourir, j'y ai donné mon consentement*, et, cum occiderentur, detuli sententiam.

J'ai été souvent dans toutes les Synagogues, où, à force de tourments et de supplices, je les forçais de blasphémer ; et, étant transporté de fureur contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères, usque in exteras civitates. (Act. XXVI.)

Aussi S. Luc dit au sujet de Saul, VIII, 3 : *Cependant Saul ravageait l'Eglise ; et entrant dans les maisons, il en tirait par force les hommes et les femmes, et les faisait mettre en prison* et mourir ensuite, comme Saul lui-même vient de le dire.

Dorothée (*in Syn.*) dit que dans cette persécution deux mille chrétiens furent tués avec S. Etienne.

Act. VIII, 4. *Mais ceux qui ne pouvaient se cacher et qui étaient dispersés annonçaient la parole de Dieu dans tous les lieux où ils passaient.* — C'est à cette occasion que S. Grégoire de Nysse (*hom. de S. Strephano*) dit que cette persécution répandit l'Evangile dans tout l'univers ; Madeleine avec Marthe et Lazare et Joseph d'Arimathie se rendirent dans les Gaules, et d'autres chez les divers peuples ; plusieurs dans la Phénicie, en Chypre, à Antioche. Lucius Dexter et Baronius assurent que plus de quinze mille hommes s'enfuirent ou émigrèrent de Jérusalem. Lucius dit que plus de cinq cents d'entre eux passèrent en Espagne, et que, deux ans après, S. Jacques, fils de Zébédée, les y

suivit. S. Luc a donc eu lieu de dire que ce fut une grande persécution, *persecutio magna*.

V. — *On fait partout souffrir de mauvais traitements aux Apôtres.*

Act. IX, 16, 23. Le Seigneur avait dit à Ananie au sujet de Saul : *Il portera mon nom devant les Gentils, les rois, et devant les Enfants d'Israël : car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.* En effet, quelque temps après sa conversion, *les Juifs de Damas résolurent ensemble de le faire mourir, et ils faisaient garde jour et nuit pour le tuer, de sorte* que *les Disciples furent obligés de le prendre et de le descendre durant la nuit par la muraille dans une corbeille.* Plus tard il parut devant les rois Agrippa et Néron, et devant les Gouverneurs d'autres royaumes qu'il parcourut, et il eut à souffrir de leur part de grandes et nombreuses afflictions ; c'est ce qui lui fit dire : *ego stigmata Domini Jesu in corpore meo porto*, c'est-à-dire *je porte imprimées sur mon corps les stigmates du Seigneur Jésus.* Toute sa vie, du reste, fut une vie de peines, de travaux et de souffrances.

Act. XII, 1. *En ce même temps* (an 42) *Hérode* Agrippa *employa sa puissance pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise ; et il fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean. Et voyant que cela plaisait aux Juifs*, pour mériter leurs bonnes grâces, *il fit encore prendre Pierre, le jour des Asymes. L'ayant donc fait arrêter, il le mit en prison*, d'où il fut délivré par un Ange.

Act. XIV, 18. *En ce même temps* (an 43), *quelques Juifs d'Antioche et d'Icone, étant survenus, gagnèrent le peuple ; et ayant lapidé Paul, ils le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il fût mort.*

De là, Paul et Barnabé parcoururent les villes déjà évangélisées, *fortifiant le courage des Disciples, les exhortant*

à persévérer dans la foi, et leur remontrant que c'est par beaucoup de peines et d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu.

Act., XVI, 16. A Philippes, Paul ayant délivré une servante de l'Esprit de Python, les maîtres de cette fille excitèrent les magistrats et le peuple ; *on se saisit de Paul et de Silas : le peuple accourut en foule contre eux ; et les magistrats ayant fait déchirer leurs vêtements, commandèrent qu'ils fussent battus de verges. Et, après qu'on leur eut donné plusieurs coups, ils les mirent en prison, et ils ordonnèrent au geôlier de les garder sûrement.* Mais ils furent miraculeusement délivrés.

Act., XVIII, 12 et suiv. A Corinthe, *les Juifs, d'un commun accord, s'élevèrent contre Paul et le menèrent devant le tribunal de Gallion, proconsul d'Achaïe,* et frère du philosophe Sénèque, *en disant : celui-ci veut persuader aux hommes d'adorer Dieu* d'une manière *contraire à la Loi.* Mais n'étant pas venus à bout de le mettre à mort, ils déchargèrent leur fureur sur le chef de la synagogue, qui était disciple de Jésus-Christ ; *et tous, ayant saisi Sosthène, chef d'une synagogue, le battaient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine.*

Act., XIX, 23 et suiv. En Asie, à Ephèse, *la voie du Seigneur fut traversée par un grand trouble. Car un orfèvre, nommé Démétrius, qui faisait de petits temples d'argent de la Diane d'Ephèse, et qui donnait beaucoup à gagner à ceux de ce métier,* voyant que *Paul détournait un grand nombre de personnes du* culte des dieux, *non-seulement à Ephèse, mais presque par toute l'Asie, en disant que les ouvrages de la main des hommes ne sont point des dieux,* il excita leur fureur en leur faisant craindre pour leur métier ; *ils furent transportés de colère et ils s'écrièrent :* Vive *la Grande Diane des Ephésiens ! Toute la ville fut aussitôt remplie de confusion ; et ces gens-là coururent en foule au théâtre, entraînant Gaius et*

Aristarque, macédoniens, qui avaient accompagné Paul dans son voyage. Paul voulait aller se présenter à ce peuple ; mais les Disciples l'en empêchèrent. — Ceux qui causaient le tumulte contre Paul, *s'écrièrent tous d'une seule voix durant près de deux heures* : Vive *la grande Diane d'Ephèse !* Ils cherchaient à tuer tous les chrétiens.

Théophylacte, Æcuménius, S. Anselme, disent que ce fut en cette occasion, que S. Paul eut à combattre contre les bêtes dans le théâtre public d'Ephèse, (1 cor., xvi, 32). D'anciens actes de S. Paul, cités et approuvés par Origène, racontent en détail comment la chose se passa. Il est certain, du reste, que les actes de S. Luc ont omis plusieurs récits de ce genre, tels que ceux énumérés dans la deuxième epître de S. Paul aux Corinthiens (c. xi, 24) : *J'ai reçu des Juifs, cinq différentes fois, trente-neuf coups de fouet. J'ai été battu de verges par trois fois, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois, etc.*

VI. — *S. Paul persécuté à Jérusalem* (*an* 58).

Act., xxi, 30.... Les Juifs ayant vu Paul entrer dans le Temple *émurent tout le peuple. Aussitôt toute la ville fut soulevée, et le peuple accourut en foule ; et s'étant saisis de Paul, ils le tirèrent hors du temple, dont les portes furent fermées en même temps. Et comme ils se disposaient à le tuer, on vint dire au tribun de la cohorte que toute Jérusalem était en confusion.*

A l'arrivée du tribun et des soldats, les séditieux *cessèrent de battre Paul. Le tribun s'approcha, se saisit de lui, et le fit lier de deux chaînes*, et mener dans la forteresse.

Il fallut que les soldats le portassent, à cause de la violence et de la foule *de la populace ; car il était suivi d'une grande multitude de peuple, qui criait : faites le mourir !* Après que Paul leur eut fait le récit de sa conversion miraculeuse et leur eut parlé de sa mission apostolique vers les Gentils,

les Juifs *élevèrent de nouveau leurs voix, et crièrent : ôtez-le du monde ! car ce serait un crime de le laisser vivre.* Et comme ils criaient et jetaient leurs vêtements, et faisaient voler la poussière en l'air, le tribun le fit mener dans la forteresse, et commanda qu'on lui donnât la question, en le fouettant.

Act., XXIII, 1, 2. Le lendemain, Paul voulant se justifier devant le Sanhédrin, fut outragé par l'ordre du grand-prêtre ; la haine de celui-ci le porta à ordonner à ceux qui étaient près de lui de frapper Paul sur le visage. — Le jour suivant, plus de quarante Juifs, fâchés de ce que le tribun les avait empêchés de tuer Paul, formèrent le dessein et firent vœu avec serment et imprécation, de ne manger ni boire, qu'ils n'eussent tué Paul. Leurs embûches pour le mettre à mort étaient toutes préparées. Mais le tribun Lysias ayant découvert ce complot par un neveu de S. Paul, renvoya l'Apôtre et ses accusateurs à Félix, gouverneur de Césarée, afin qu'il jugeât cette affaire. Le grand-prêtre, Ananie, avec plusieurs membres du Sanhédrin, se portèrent devant Félix comme accusateurs de S. Paul. Ils l'accusèrent de même devant Porcius Festus, lui demandant de le condamner à mort, ou de l'envoyer à Jérusalem pour y être jugé ; *leur dessein était de le faire assassiner par des gens qu'ils avaient disposés sur le chemin.* (Act., 25, 3). S. Paul, voyant qu'il ne pouvait éviter autrement leurs poursuites haineuses et leurs embûches, en appela à César. C'est ainsi que les Apôtres paraissaient devant les Rois, devant les Gouverneurs et les Princes, et rendaient témoignage de Jésus devant eux. Car ces comparutions fréquentes étaient autant d'occasions d'annoncer Jésus aux Princes du siècle.

VII. — Martyres *des Apôtres, S. Pierre et* S. Paul.

S. Paul étant arrivé à Rome y prêcha l'Evangile avec

toute liberté, quoique dans les fers. Après une captivité de deux ans, il comparut devant l'empereur Néron ; tous l'avaient abandonné, comme il le dit lui-même : *la première fois que j'ai défendu ma cause, nul ne m'a assisté, et tous m'ont abandonné. Je prie Dieu de ne pas leur imputer cette faute ; mais le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, et j'ai été délivré de la gueule du lion.* (1, Tim., XVI, 17), c'est-à-dire qu'il fut acquitté et recouvra sa liberté.

Quelque temps après son élargissement, S. Paul retourna en Orient, comme il l'avait promis dans plusieurs de ses lettres. Il entreprit de nouveaux voyages, souffrit encore les prisons, les tortures, les mauvais traitements de toute espèce, et se vit plus d'une fois en danger de perdre la vie. Il revint à Rome, l'an 64 ; il y prêcha de nouveau. Il convertit même, au rapport de S. Chrysostôme, quelques personnes de la maison de Néron, ce qui augmenta beaucoup la haine qu'on avait déjà inspirée à ce tyran contre les Chrétiens.

Le vingt-neuf juin de l'an 67, S. Paul eut la tête tranchée dans un lieu appelé *les Eaux Salviennes*, que S. Grégoire le Grand, auquel il appartenait, donna plus tard à l'église qui renferme son corps.

S. Pierre se trouva dans toutes les persécutions de la Palestine et de Rome. Arrivé dans cette dernière ville, l'an 49, il en sortit de nouveau, avec les Chrétiens et les Juifs que l'empereur Claude chassa de cette ville, à cause des troubles que ces derniers y excitaient, à l'occasion du Christ. Cet exil fut de courte durée. S. Pierre se trouva à Rome durant la cruelle persécution que suscita Néron contre les Chrétiens, sur qui cet empereur voulait faire peser le crime odieux de l'incendie de la ville.

Il fut bientôt arrêté avec S. Paul, et enfermé dans la prison Mamertine. On rapporte que les deux Apôtres restèrent huit mois dans cette prison et qu'ils y convertirent

quarante-neuf personnes. Avant d'être exécutés, ils furent flagellés. On les fit sortir de la ville par le chemin d'Ostie, et ils furent suppliciés près d'un marais situé le long du Tibre. Leur mort eut lieu le vingt-neuf juin de l'an soixante-sept ou soixante-huit, la douzième année de Néron, sous le consulat de Nerva et de Vestinus. (Euseb., *chron.* ; S. Jérôme, *in catal* ; Sulpice-Sévère, *hist.*, *l.* 11 ; Orose, *l.* VIII, 6 ; S. Léon, *Serm.* 8, *in nat. Apost.* ; Calendrier de Libère, *etc.*)

S. Pierre fut crucifié la tête en bas. Il fut attaché à la croix avec des cordes et des clous.

VIII. — *Les autres Ecrits authentiques des Apôtres témoignent qu'eux et les premiers Chrétiens en général endurèrent des souffrances et des persécutions pour le nom de Jésus-Christ.*

Les Chrétiens avaient à souffrir et étaient exposés à des afflictions et à des périls, comme les Apôtres eux-mêmes. C'est pourquoi ces Livres, ces Epîtres, renferment une foule d'exhortations à la patience, accompagnées des motifs de courage dans la détresse.

Rom. VIII, 35, 37. *Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? Sera-ce l'oppression ou l'angoisse, ou la persécution, ou la famine, ou la nudité ou le péril, ou l'épée ? Selon qu'il est écrit : on nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur ; on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. Mais en toutes ces choses nous demeurons plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés.* Telle était la terrible et perpétuelle perspective des premiers fidèles ! Quelle épreuve !

1 Cor. IV, 9 et suiv. *Il semble que Dieu nous traite, nous autres Apôtres, comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à la mort, nous faisant servir de spectacles au monde, c'est-à-dire aux Anges et aux hommes.... Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim, la soif, la nudité et les mau-*

vais traitements ; nous n'avons point de demeure stable. Nous travaillons avec beaucoup de peine de nos propres mains. On nous maudit, et nous bénissons ; on nous persécute, et nous le souffrons. On nous dit des injures, et nous répondons par des prières ; nous sommes devenus comme les ordures du monde, comme les balayures que tout le monde rejette.

1., S. Pierre, IV, 12, disait aux fidèles : *Mes bien-aimés, ne trouvez point étrange quand vous êtes comme dans une fournaise pour votre épreuve, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire ; mais réjouissez-vous de ce que vous participez aux souffrances de Jésus-Christ. Que ceux-là donc aussi qui souffrent par la volonté de Dieu, lui recommandent leurs âmes, en faisant le bien, comme au fidèle Créateur.* A ceux qui connaissaient les prophéties et le secret des desseins de Dieu, l'épreuve des persécutions ne devait pas, en effet, paraître étrange.

2 Cor. IV, 8, 10, 14, 17. S. Paul, parlant au nom de tous les prédicateurs de l'Evangile, s'exprime ainsi : *Nous sommes pressés de toutes sortes d'afflictions, mais nous n'en sommes pas accablés ; nous nous trouvons dans des difficultés insurmontables, mais nous n'y succombons pas. Nous sommes persécutés, mais non abandonnés ; nous sommes abattus, mais non pas entièrement perdus ; portant toujours en notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre corps. Car nous qui vivons, nous sommes à toute heure livrés à la mort pour Jésus*, semper enim nos, qui vivimus, in mortem tradimur propter Jesum. Il s'agit ici de persécutions qui menaient droit à la mort, et d'afflictions extrêmes qui étaient, de plus, presque quotidiennes.

Quant à moi personnellement, dit S. Paul, *il n'y a point de jour que je ne meure.... J'ai combattu à Ephèse contre des bêtes farouches*, auxquelles on m'avait livré. (1 Cor., XV, 31, 32.) — J'ai *plus* que personne, *souffert des travaux, j'ai* reçu *des coups*, enduré *des prisons ;* je me suis *souvent* vu

tout près de la mort. J'ai reçu des Juifs, cinq différentes fois, trente-neuf coups de fouet. J'ai été battu de verges par trois fois, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois, j'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer, j'ai été souvent dans les voyages, dans les périls sur les fleuves, dans les périls des voleurs, dans les périls de la part de ceux de ma nation, dans les périls de la part des païens, dans les périls au milieu des villes, sur mer, au milieu des déserts, dans les périls entre les faux frères, etc ... Ces faux frères lui dressaient des pièges partout, dans les déserts sur son passage, dans ses voyages, dans les villes. Tant de souffrances justifient pleinement ce qui a été prédit des Disciples en général et de lui en particulier. C'est pourquoi il exhortait les Chrétiens et les Ministres de l'Evangile de la manière qui suit :

2 Cor., VI, 4, etc. *Comme ministres de Dieu, rendons-nous recommandables en toutes choses par une grande patience dans les maux, dans les nécessités pressantes, et dans les extrêmes afflictions ; dans les plaies, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes...; parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la mauvaise et la bonne réputation ; comme des séducteurs, quoique* sincères et *véritables ; comme inconnus, quoique très-connus ; comme toujours mourants, et vivants néanmoins ; comme châtiés, mais non jusqu'à être tués....*

Toutes les Eglises qui étaient parmi les nations et dans la Palestine du temps des Apôtres étaient persécutées par les Païens, comme le marque S. Paul écrivant aux habitants de Thessalonique :

1 Thess., II, 14, 15. *Mes frères, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu, qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ dans la Judée, ayant souffert les mêmes persécutions de la part de vos concitoyens que ces Eglises ont souffertes de la part des Juifs ; qui ont tué même le Seigneur Jésus et leurs Prophètes, et qui vous ont persécutés.*

S. Jacques, v, 10, exhorte aussi les Chrétiens à la patience dans les épreuves qu'ils ont à souffrir de la part des Infidèles : *Prenez, mes frères, pour un exemple d'affliction et de patience les Prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. Vous voyez que nous appelons bienheureux ceux qui ont souffert avec patience. Vous avez appris quelle a été la patience de Job, et vous avez vu quelle a été la fin du Seigneur ; car le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde.*

On les faisait souffrir : on les couvrait d'opprobres ; on confisquait leurs biens.

Hébr., x, 32, 33. *Or, rappelez dans votre mémoire ce premier temps où, après avoir été illuminés par le* Baptême, *vous avez soutenu de grands combats* au milieu *de diverses afflictions, ayant été d'une part exposés devant tout le monde aux injures et aux mauvais traitements ; et de l'autre ayant été compagnons de ceux qui ont souffert de semblables indignités ; car vous avez aussi été participants de l'affliction de ceux qui étaient dans les chaînes, et vous avez reçu avec joie l'enlèvement de vos biens, sachant que vous aviez d'autres biens plus excellents et qui ne périront jamais. Ne perdez donc point cette fermeté que vous avez, et qui doit être récompensée d'un grand prix.* (Et 2 Cor., 1, 5, 6 ; Gal., vi, 17 ; Phil., iii, 10 ; 2 Tim., ii, 11, 12 ; 1 Petr., iv, 13 ; Col. i, 24.)

Conclusion particulière.

Tant de souffrances, de travaux, de mépris et de périls, qu'endurèrent les premiers Evangélistes et les premiers Témoins des miracles du Christianisme, prouvent deux choses : 1° que les oracles de Jésus et ceux des Anciens Prophètes s'accomplirent dès lors dans leurs personnes ; 2° que ces premiers miracles sont, on ne peut mieux certifiés, puisqu'ils le sont par des témoins qui se sont soumis

volontairement à toutes ces afflictions par le seul effet de leur croyance à ces miracles et qui par le même motif, ont suivi de nouvelles règles de conduite, après avoir quitté leur première religion.

Mais, comme la Prophétie ne regardait pas les temps Apostoliques seulement, nous allons voir dans les colonnes suivantes la continuation de leur infaillible accomplissement durant les trois premiers siècles du Christianisme.

4e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES ANCIENS PÈRES DE L'ÉGLISE.

Les Annales ecclésiastiques et les divers monuments chrétiens témoignent que les persécutions des trois premiers siècles ont été très-nombreuses et très-sanglantes.

I. — *Persécution de Néron, à Rome et dans les provinces.* (de l'an 64 à l'an 68).

1. Tertullien : « Nous faisons gloire de ce qu'un monstre « tel que Néron, ait été le premier à répandre notre sang. » *(In Apol.)*

Néron a été le *premier persécuteur*, selon Tertullien ; il faut entendre le *premier auteur païen de l'une des grandes persécutions de l'Eglise.*

L'empereur Claude, son prédécesseur, avait commencé à persécuter les Chrétiens, mais moins violemment que ne le firent ses successeurs à l'empire. Il chassa de Rome les premiers Disciples de Jésus-Christ, comme l'historien païen Suétone et la Tradition chrétienne nous l'apprennent. D'après les mêmes autorités historiques et les actes de plu-

sieurs martyrs, et notamment de sainte Prisca, Claude ne se contenta pas de bannir les Chrétiens et les premiers prédicateurs de l'Evangile; il employa aussi contre eux la rigueur des supplices et les condamna à la mort A ce sujet, voici ce que le même Suétone écrit concernant le caratère inhumain de ce prince, *in Claudio*, *cap.* 24 : *Tormenta quæstionum , pœnasque parricidarum repræsentabat, exigebatque coram. Cum spectare antiqui majoris supplicium Tiburi concupisset ; et deligatis ad palum noxiis, carnifex deesset; accitum ab Urbe, ad Vesperam usque operiri perseveravit.* (Vide Baron., ad Martyrol. 15 februarii.)

2. Sulpice-Sévère écrit, dans son *Histoire Sacrée*, *liv.* II, *qu'à la vérité on commença à se jeter tumultuairement sur les Chrétiens comme sur les auteurs de l'incendie de Rome, mais qu'on continua ensuite à les poursuivre dans les formes, par des lois et des édits.*

3. Paul Orose (*Hist.*, *l.* VII, 5), nous fournit un témoignage semblable, et assure que « Néron s'appliquait dans « Rome à tourmenter les Chrétiens, pendant que par son « ordre, on les poursuivait dans les provinces, avec une « égale fureur. »

4. Lactance (*de morte persecut.*, *c.* 2.) nous insinue la même chose, lorsqu'après avoir rapporté que S. Pierre avait retiré de l'idolâtrie plusieurs Romains, il ajoute : « ce « que Néron ayant appris, et que non-seulement à Rome, « mais dans toutes les provinces, on abandonnait en foule « le culte des idoles pour embrasser la Nouvelle Religion, « il crut qu'il ne devait point perdre de temps, et qu'il pou- « vait détruire ce céleste édifice, et ruiner entièrement la « piété qui le soutenait ; il fut donc le premier qui persé- « cuta les Chrétiens, et il fit attacher à une croix S. « Pierre, leur chef.... mais ce ne fut pas impunément, car « Dieu regardant l'oppression de son peuple... » D'où l'on peut conclure que le motif qui engageât Néron à se déclarer

contre les Chrétiens fut aussi l'intérêt de ses dieux, qu'il voyait abandonnés de jour en jour par une multitude infinie de personnes, quoique l'incendie n'ait pas peu contribué à l'y engager encore davantage.

C'est sous l'empereur Néron que souffrirent à Rome les princes des Apôtres, S. Pierre et S. Paul, comme il a été dit ; à Alexandrie, S. Marc, évangéliste, premier évêque de cette ville ; à Milan, S. Gervais et S. Protais, S. Nazaire et S. Celse, etc.

5. S. Clément de Rome, S. Hermas, tous deux contemporains de ces événements, en parlent de la manière suivante :

S. Clément (*ad Cor.*, V *et* VI) : « Prenons exemple de « notre siècle ; par l'effet de l'envie et de l'animosité, les « soutiens de l'Eglise les plus distingués par leur foi et par « leur justice, ont été persécutés jusqu'à la mort la plus « cruelle. Pierre a enduré, non pas une ou deux souffran- « ces, mais un grand nombre, jusqu'à ce qu'enfin, devenu « martyr, il prît possession du séjour de gloire qui lui était « réservé. Paul fut sept fois mis aux fers, il fut fouetté, il « fut lapidé ; il prêcha dans l'Orient et dans l'Occident, « voyagea pour la foi jusqu'aux extrémités de l'Occident, « et souffrit enfin le martyre par l'ordre des gouverneurs ; « il quitta la terre et se rendit dans la demeure de sain- « teté, d'où il offre à tous les siècles un exemple éminent « de patience.

« A ces saints Apôtres, se sont joints un grand nombre « d'hommes, *πολυ πληθος εκλεκτων*, qui, bravant la mé- « chanceté, ont aussi enduré beaucoup d'ignominies et « beaucoup de supplices et nous ont laissé leur glorieux « exemple. Et non-seulement les hommes, mais les femmes « ont enduré la persécution pour cette cause ; malgré leur « faiblesse, elles ont supporté les plus horribles tour- « ments ; et, ayant terminé leur carrière avec fermeté,

« elles reçurent le noble prix du martyre. L'envie a sé-
« paré les épouses de leurs maris (les personnes de la
« même maison seront l'une contre l'autre, avait dit Jésus-
« Christ), elle a produit le contraire de cette parole de
« notre père Adam : *C'est là l'os de mes os, et la chair de ma*
« *chair.* »

6. S. Hermas, que S. Paul saluait ainsi que le précédent dans son Epître aux Romains, s'exprime de la sorte dans un ouvrage qui a fort peu de rapports avec une narration historique :

« Tels sont ceux qui ont cru et qui ont enduré la mort
« volontairement pour le nom du Christ et qui ont fait de
« tout leur cœur le sacrifice de leur vie. » (*Pasteur d'Hermas, ch.* XXVIII.)

S. Hermas parle très-souvent, du reste, des persécutions de son temps ; il désigne les persécuteurs sous des images symboliques ; on lit dans le *Pasteur*, dit S. Clément : « *Vous*
« *échapperez à cette bête féroce, si votre cœur est pur et sans*
« *tache.* Le martyre, ajoute ce Père, est un baptême glo-
« rieux qui efface tous les péchés. Les Apôtres l'ont souf-
« fert pour les églises qu'ils ont fondées. » — (*Strom., l.* IV, *c.* 9.)

II. — *Persécution de Domitien* (de l'an 91 à l'an 96.)

Après la mort de Néron, l'Eglise respira un peu ; mais Domitien étant monté sur le trône, la persécution reprit de nouvelles forces. « Car cet empereur, dit Eusèbe (*Hist., l.* I,
« 17), se fit gloire d'être le successeur de Néron dans son
« impiété et dans la guerre sacrilége que ce détestable
« prince avait faite à Dieu. »

Tertullien, *de divite Salvando*, dit que « Domitien qui avait
« une portion de l'âme de Néron, éprouva la constance
« des Chrétiens par le fer et par l'exil ; qu'il fit des essais
« de cruauté ; mais que cependant, de son vivant, il rappela

« ceux qu'il avait exilés... » De ce nombre furent S. Jean l'Evangéliste, sainte Domitille.

La persécution excitée par Domitien contre l'Eglise, l'ébranla avec plus de violence la quinzième année de cet empereur ; mais elle avait déjà commencé à l'agiter plusieurs années auparavant. Eusèbe et l'auteur de l'ancienne *Chronique Pascale* en mettent le commencement deux ans avant l'exil de Domitille. Les *Actes* de S. Ignace, martyr, écrits par un auteur contemporain, prouvent invinciblement que cette persécution dura plusieurs années ; ces *Actes* portent qu'Ignace soutint plusieurs tempêtes que la fureur de Domitien avait excitées contre l'Eglise.

Elle fut cruelle : S. Jean avait été condamné à perdre la vie dans l'huile bouillante. S. Antipas fut conduit devant le magistrat de Pergame, qui le menaça de lui faire endurer les supplices prescrits par les lois romaines, s'il n'obéissait aux édits des empereurs, et s'il continuait à mépriser le culte des dieux. Et sur le refus qu'il en fit, il fut traîné devant le temple de Diane et enfermé dans un taureau d'airain qu'on avait fait rougir au feu, où il finit sa vie. (*Actes de* ce Martyr ; *Apoc.*, II, 13 ; Tertull., *in Scorpiaco.*)

L'édit de Domitien contre les Chrétiens fut rigoureusement exécuté, et procura la couronne du martyre à une infinité de personnes de tout âge et de toute condition [1].

[1] S. Denys l'Aréopagite, dans sa dixième épître, adressée à S. Jean l'Apôtre, exilé à Pathmos, fait mention de la persécution exercée sous Domitien, contre les Disciples de Jésus-Christ :

« Faut-il s'étonner, lui dit-il, que le Christ ait dit la vérité, et « que les méchants chassent ses Disciples des villes et que les « impies se rendent à eux-mêmes la justice qu'ils méritent en se « retranchant de la société des Saints? *Quid mirum, si Christus* « *vera dixit, et iniqui Discipulos ex urbibus expellunt*..... »

(*Biblioth. PP., t. 1, p.* 165.)

III. — *Troisième persécution, excitée par Trajan* (de l'an 100 à l'an 116 de J.-C.)

Cet Empereur, quoique modéré en apparence, contribua aux cruautés qu'on exerça contre les Chrétiens ; il ne fit pas d'édit particulier, mais il voulut que les lois sanguinaires de ses prédécesseurs fussent exécutées dans l'empire.

Il fit mourir S. Ignace, d'Antioche, et Rufus et Zozime de Philippes, et plusieurs autres Chrétiens de Syrie, dont parle S. Polycarpe dans sa lettre *ad Philipp.* : « Je vous « exhorte, dit ce saint évêque de Smyrne, à obéir à la pa- « role de justice, à exercer toute patience, comme vous en « avez eu l'exemple sous vos yeux, non-seulement des bien- « heureux Ignace, Zozimus et Rufus, mais encore dans vos « autres concitoyens... La version d'Ussérius porte : Ceux « d'entre vous qui ayant souffert avec le Seigneur, sont « allés au lieu qu'il leur a marqué, pour y recevoir la ré- « compense qui leur est due. » Les *Actes* de S. Ignace appuient ce point. On y lit, que « la seule grâce qu'on pou- « vait espérer de Trajan, était de choisir entre mourir et « sacrifier. » Sur quoi, Eusèbe remarque que ce procédé de l'Empereur excita une persécution particulière dans chaque ville, où le peuple, autorisé par l'exemple du prince, s'animait contre les Chrétiens, et aimait à tremper ses mains dans leur sang. « C'est ainsi que S. Siméon, évê- « que de Jérusalem, après avoir confessé Jésus-Christ avec « une constance admirable, souffrit divers supplices, fut « exposé aux bêtes, et fut enfin attaché à une croix, par « un jugement rendu contre lui. » (*Eusèbe*, *l.* III, *c.* 33.)

C'est dans ce même temps de cruauté et de persécution, que la *Chronique Pascale* ou *d'Alexandrie* place la mort de S. Marc : « S. Marc, évêque d'Alexandrie, ayant été pris « et lié par des Bucoliens (valets de sacrificateurs d'idoles) « fut traîné hors la ville, dans un lieu nommé les *Anges*,

« où il fut brûlé, le premier jour du mois Pharmuthi, et « finit ainsi sa vie par le martyre. »

C'est encore sous cet empereur que les habitants d'une ville de Bithynie, qui était toute chrétienne, vinrent se présenter devant le gouverneur ; lequel étonné de leur nombre, en envoya quelques-uns au supplice, et renvoya les autres en leur disant :

Ω δειλοὶ, εἰ θελετε αποθνησκειν, κρημνους η βροχους εχετε,

Misérables, si vous avez une si grande envie de mourir, vous avez des cordes ou des précipices. (Tert., *ad Scapul.*, p. 450)

Nicéphore dit que vingt mille Chrétiens furent tués le jour de Noël (*l.* VII, *c.* 6.),

La cruauté des persécutions païennes ne permettait pas aux Chrétiens de conserver les noms de leurs martyrs, et ils se virent souvent obligés d'en donner seulement le nombre. C'est pourquoi l'on trouve dans les catacombes les inscriptions suivantes :

N. XXX. Surra et Senec. Cons.
30 sous le consulat de Surra et de Seneccio.

Or Surra et Seneccio furent consuls l'an de Jésus-Christ 107, l'année même où la persécution de Trajan sévissait le plus fort.

Marcella et Christi martyres CCCCCL.
Marcella et 550 martyrs du Christ.

Hic requiescit Medicus cum pluribus.
Ici repose Médicus avec plusieurs autres.

Dans un endroit, le mot *triginta* (trente) est écrit en entier avec le monogramme du nom du Christ, avant et après. Dans un autre, le nombre 15 est suivi de *in pace* (en paix). La conjecture que ces inscriptions si simples rappel-

lent la mort d'autant de martyrs que le nombre en indique, passe à l'état de certitude absolue par la confirmation qu'elle reçoit d'un passage de Prudence, qui écrivait sur les catacombes à l'époque où les traditions qui les concernent étaient encore toutes fraîches.

« Il y a, dit-il, plusieurs des marbres qui recouvrent « les tombes qui n'indiquent simplement qu'un nombre ; on « sait ainsi le nombre de corps qui y gisent entassés, mais « on n'y lit pas les noms. Je me souviens d'y avoir appris « que les restes de soixante corps étaient ensevelis dans la « même tombe. »

Sunt et multa tamen tacitas claudentia tumbas
Marmora, quæ solum significant numerum.
Quanta virum jaceant congestis corpora acervis
Scire licet, quorum nomina nulla legas.
Sexaginta illic, defossa mole sub una,
Relliquias memini me didicisse hominum.

Or ces inscriptions qui sont en grand nombre, sont une nouvelle et forte preuve de la violence des persécutions et de la multitude des fidèles qui donnèrent leur vie pour la foi. Visconti, dans le *Memorie romane di antichita*, a recueilli ces inscriptions qui indiquent que le nombre des martyrs a été considérable. (V. Mgr Wiseman, *Disc.* v *Archéologie*, p. 294.)

Sous l'empereur Adrien, la persécution continuait à faire des martyrs nombreux ; à Rome, S. Eustache et ses compagnons, Ste Symphorose et ses sept enfants ; à Brescia, S. Faustin et S. Jovite. Eusèbe (*Hist.*, *l.* IV, 8), dit que « Sérénius remontrait à l'Empereur que c'était une chose « injuste de faire mourir les Chrétiens sans qu'il leur fût « reproché aucun crime, mais uniquement pour plaire à « une populace emportée, qui par des cris séditieux faisait « violence aux juges. A quoi l'empereur envoya son rescrit

« qui portait qu'à l'avenir on ne rendrait aucun jugement « de mort contre les Chrétiens, qu'après que le crime dont « ils seraient légitimement accusés, eût été avéré. » — S. Justin nous fournit une autre preuve de la continuation de cette persécution. C'est dans sa *Première Apologie*, où parlant de sa conversion, qui arriva sous l'empire d'Adrien, il nous fait comprendre que ce fut à l'occasion des Martyrs, qu'il vint à connaître la vérité de la religion chrétienne. « J'étais, dit-il, de la secte des Platoniciens, et j'entendais « dire que les Chrétiens, quoique leur vie fût très-inno- « cente, succombaient tous les jours sous de fausses accu- « sations : je les voyais marcher au supplice d'un pas as- « suré, et affronter d'un air intrépide ce qu'il y a de plus « terrible dans la nature ; je disais en moi-même, qui est « l'homme, qui étant amolli par la volupté, se trouve assez « de force et de courage pour courir volontairement à la « mort, ou pour la recevoir sans émotion? » Or ces Chrétiens que vit S. Justin, furent martyrisés sous Adrien. De ce nombre fut Marius, officier d'armée, comme on le voit par une inscription trouvée au cimetière de Calixte, où il fut enterré parmi les larmes et la crainte de ceux qui lui rendaient ce pieux office, sans doute à cause de la persécution.

Parum vixit qui vixit IV. X. temp.
Tempore Hadriani imperatoris,
Marius adolescens, dux militum,
Qui satis vixit,
Dum vitam pro Christo cum sanguine consumpsit,
In pace tandem quievit :
Bene merentes cum lacrymis et metu posuerunt id. VI.

(Aringhi, *Roma subterranea*, *l.* 3, *c.* 22.)

Sous Antonin-le-Pieux, la persécution parcourut plusieurs villes de l'empire.

Elle y fit plusieurs martyrs parmi lesquels on compte le pape S. Télesphore, sainte Félicité et ses sept enfants, etc. S. Justin indique qu'elle enleva quantité de Chrétiens, par ce qu'il dit dans l'*Apologie* qu'il présenta à l'empereur Antonin : « Tout notre crime, dit-il, en adressant la pa-
« role aux juges, est de confesser que nous sommes chré-
« tiens : voilà uniquement ce que vous punissez en nous...
« Vous commencez par condamner ceux qui sont déférés à
« votre tribunal, et vous les envoyez au supplice avant que
« de connaître s'ils l'ont mérité...... » Et plusieurs lignes
« après : « Nous confessons nettement que nous sommes
« Chrétiens, à la première demande que vous nous en faites,
« quoique nous n'ignorions pas que la mort doit être aussi-
« tôt le prix de cette confession sincère. Si nous n'avions
« en vue que d'acquérir un royaume sur la terre, nous
« nous donnerions bien de garde d'avouer une chose qui
« doit sur-le-champ nous coûter la vie. Si nous confessons
« Jésus-Christ, ce n'est pas que nous y soyons forcés, et si
« nous allons à la mort, c'est volontairement que nous y
« allons. » C'était l'empereur qui avait ordonné qu'on en usât ainsi à l'égard des Chrétiens, comme S. Justin l'indique en parlant à Antonin même : « Ceux que vous con-
« damnez à mort n'ont commis aucun crime : ils sont inno-
« cents ; ne les traitez pas comme des coupables ou comme
« des ennemis de votre empire; mais sachez que si vous
« persistez dans votre injustice, vous n'éviterez pas le ter-
« rible jugement du Dieu vivant; c'est de sa part que nous
« vous l'annonçons. » S. Justin présenta cette Apologie la treizième année d'Antonin, ou la cent cinquantième de Jésus-Christ ; ce qui montre que la persécution sous cet empereur avait été longue ; ce qui suit fait voir qu'elle fut en même temps cruelle. « Il paraît que rien n'est capable de
« nous faire changer de religion, puisque nous aimons
« mieux être égorgés, attachés à des croix, exposés aux

« bêtes, chargés de chaînes, brûlés à petit feu, en un mot, « endurer toutes sortes de supplices, que de donner la « moindre marque d'une foi chancelante et douteuse..., et « ensuite on ne souffre plus aucun chrétien sur la terre.... « Et ailleurs : Tous les hommes les persécutent...; les « Chrétiens se multiplient par les persécutions. » (*Dialog.*, *Epit. à Diogn.*, 5, 6.)

Tout cela s'accorde fort bien avec une ancienne inscription, trouvée au cimetière de Calixte. C'est l'épitaphe d'un *martyr, nommé Alexandre, où on lit que les temps furent si malheureux sous l'empire d'Antonin, que les cavernes les plus reculées et les antres les plus obscurs ne pouvaient servir d'asiles aux Chrétiens contre la fureur des persécuteurs, et que l'on faisait un crime aux parents et aux amis, des devoirs que la nature ou l'amitié leur faisait rendre à ceux que la persécution immolait :*

Alexander mortuus non est,
Sed vivit super astra et corpus in hoc tumulo quiescit
Vitam explevit cum Antonio imp.
Qui ubi multum beneficii antevenire præviderct
Pro gratia odium reddit.
Genua enim flectens Vero Deo sacrificaturus
Ad supplicia ducitur.
O tempora infausta quibus inter sacra et vota
Ne in cavernis quidem salvari possimus.
Quid miserius vita,
Sed quid miserius in morte cum ab amicis et parentibus
Sepeliri nequeant. Tandem in cœlo coruscat.
(Aringhi, *Roma subterranea, l.* 3, *c.* 22.)

S. Justin, dès le commencement de sa *Deuxième Apologie*, insinue l'idée d'une persécution presque générale sous Antonin. Voici ses paroles : « Ce que nous venons de voir arriver dans votre capitale, ô Romains, par l'ordre d'Urbicus, et ce que fait la conduite tyrannique de vos autres « gouverneurs, sur tous les points de l'empire, contre

« toutes les règles de la justice et de la raison... ce sont « sans doute les Démons qui font leurs efforts pour nous « procurer la mort... » Il fait ensuite le récit de celle de Ptolémée et de ses compagnons, que le préfet, sans avoir égard à leur innocence, venait d'envoyer au supplice pour avoir confessé le nom de Jésus-Christ.

On voit donc que sous un prince même modéré et vertueux, les Chrétiens ne cessaient pas d'être cruellement et continuellement persécutés.

IV. — *Quatrième Persécution générale, par Marc-Aurèle* (de l'an 161 à l'an 174.)

Eusèbe a parlé juste, dit Ruinart, quand il a écrit (*Hist.*, *l.* v), que sous Marc-Aurèle l'animosité et la fureur des peuples firent par tout le monde un nombre presque infini de martyrs. « Car ces émotions populaires entraînant avec la « multitude les gouverneurs et les juges, les poussaient « jusqu'à répandre beaucoup de sang. » Nous en voyons un exemple dans la mort des Martyrs de Lyon, qu'Eusèbe propose exprès, afin qu'on pût connaître ce qui se passait dans les autres provinces. La *Chronique d'Alexandrie* s'accorde avec Eusèbe, en mettant sous chaque année de Marc-Aurèle, les noms de divers martyrs. S. Théophile d'Antioche, qui vivait à cette époque, parle ainsi : « Jusqu'ici, l'on « n'a point cessé de persécuter les Chrétiens qui adorent « le vrai Dieu ; la sainteté de la vie qu'ils mènent n'a pu « les garantir de la fureur des persécuteurs. On assomme « les uns à coups de pierres, on égorge les autres et on voit « tous les jours des fidèles déchirés impitoyablement de « verges, et subir tous les genres de supplices... » (*Ad Autoly.*, *l.* III, 30.)

Athénagore (an 170), nous dira que les proconsuls et les magistrats fortifiaient de leur autorité et de leur glaive les émotions et les cris tumultueux des peuples contre les

Chrétiens : « On outrage l'innocence ; on attaque les gens « de bien par des calomnies, et le nombre des calomniateurs est si grand, que les proconsuls et les juges délégués par vous dans les provinces, ne peuvent suffire à « l'instruction de tant de procès, ni à entendre toutes les « accusations qu'on porte devant eux... (*Apol.*) Des hommes « innocents sont opprimés, dépouillés, persécutés, uniquement à cause de leur nom. »

Méliton, dans son *Apologie*, dit que des édits impériaux donnaient du poids à la persécution : « On voit de nos « jours des choses inconnues aux âges supérieurs ; la piété « est persécutée ; la vertu est inquiétée par de nouveaux « édits qui courent toute l'Asie, et d'impudents délateurs « se servent des rescrits du Souverain pour exercer impunément leurs infâmes brigandages sur des personnes de « mérite. » (*Apud Euseb.*, *l.* v, 26.)

Parmi les nombreux martyrs de ce temps, les plus illustres furent : à Rome, S. Justin ; à Smyrne, S. Polycarpe ; à Lyon, S. Pothin, S. Attale, Ste Blandine, S. Epipode, S. Alexandre et quarante-cinq autres ; à Châlons, S. Mar- « cel ; à Dijon, S. Bénigne ; à Langres, les trois frères jumeaux, SS. Speusippe, Cléosippe et Méléasippe ; à Autun, S. Symphorien ; en Sicile, Ste Cécile ; en Asie, S. Sagaris, S. Traséas, etc. « L'Eglise, disait S. Irénée (*l.* IV, *c.* 33), « envoie sans cesse vers Dieu la foule de ses Martyrs. »

V.— *Cinquième Persécution générale, par Septime-Sévère*, (de l'an 202 à l'an 211.)

Eusèbe (l. VI. c. 1), assure que sous l'empereur Sévère, la persécution fut générale ; que « dans toutes les églises « du monde, il y eut des fidèles qui combattirent et donnèrent leur vie pour la vraie religion. » Beaucoup de martyrs souffrirent alors, dit le même historien, à l'occasion de la persécution excitée à Alexandrie, c. 2 : « Lors-

« que le feu de la persécution était le plus allumé, et qu'un « nombre infini de fidèles recevait tous les jours la cou- « ronne du martyre. » Lorsqu'il n'y avait point d'endroit, où il n'y eut des martyrs illustres, c'est à Alexandrie que se faisaient les plus grands ravages. Ce fut alors que Léonide, père d'Origène, souffrit avec une foule d'autres. — Nous avons un témoin de cette persécution, d'un très-grand poids ; c'est S. Clément d'Alexandrie qui, au rapport d'Eusèbe, écrivait ses *Stromates*, sous l'empire de Sévère. Il parle ainsi au IIe livre : « Nous voyons tous les jours comme de nouveaux débordements de martyrs ; on les tour- « mente à nos yeux ; on les brûle, on les égorge, on les « met en croix. » (*C.* 20 ; *l.* IV, 5, 6, 11, 16, 21 ; *liv.* VI, 5, 18.) Et certes, la consternation était si grande parmi les Chrétiens d'alors, qu'un auteur de ce temps-là, nommé Jude, écrivit que la venue de l'Antechrist, prédite de siècle en siècle, n'était pas fort éloignée. (Eusèbe, *l.* VI, 7.)

Mais de tous les Ecrivains ecclésiastiques, il n'y en a point qui ait dépeint plus fidèlement cette persécution, que Tertullien, il n'y en a point qui l'ait représentée avec des couleurs plus vives. Elle lui a donné lieu de composer plusieurs ouvrages d'où nous tirerons seulement quelques passages, pour servir de montre et d'échantillon, puisqu'autrement il faudrait copier ses livres entiers. Voici le premier crayon qu'il en fait dans son Apologétique : « Vous « attachez les Chrétiens à des croix, vous les liez àdes « poteaux, vous leur arrachez les entrailles avec des on- « gles de fer... On nous coupe la tête, on nous expose aux « bêtes, on nous brûle tout vifs, on nous relègue dans des « îles désertes... Il se plaint qu'on viole impunément les « tombeaux des Chrétiens... qu'on les appelle par une rail- « lerie sanglante, des fagots de sarment. » Enfin, il con- « clut ainsi cette éloquente pièce : « Courage donc, Mes- « sieurs, ne vous relâchez point, ô équitables juges ! mais

« plus équitables encore aux yeux du peuple, si pour lui « complaire, vous vouliez immoler tous les Chrétiens ; per- « sécutez, tourmentez, condamnez, exterminez-nous... » Car le peuple et les magistrats étaient également animés à la perte des Chrétiens, ce qui fait dire à Tertullien : « Tou- « tes les fois que vous vous déchaînez contre les Chrétiens « vous le faites en partie de votre propre mouvement, et « en partie pour obéir aux Lois ; mais il arrive souvent « que le peuple qui nous hait, vous prévient, et sans at- « tendre vos arrêts, se jette sur nous de son autorité pri- « vée, nous poursuit à coups de pierres, et nous fait périr « par le feu. » (*Apolog.*, *c.* 12, 30, 50, 37.) Il était fort ordinaire au peuple de répandre le sang des Chrétiens et de pousser sa fureur jusqu'à les massacrer tumultuaire- ment et sans aucune forme de justice. — Tertullien, dans son *Exhortation aux Martyrs*, qu'il nomme des *martyrs dé- signés* et prêts de souffrir, il les encourage à endurer géné- reusement toutes sortes de supplices. Enfin, il s'écrie dans son *Scorpiaque*, *c.* 1 : « La canicule est montée sur l'hori- « zon ; le cinocéphale vomit de tous côtés le feu de sa « rage ; la persécution est allumée : ici le glaive, là les « flammes ; là le cirque, tout est mis en usage pour tour- « menter les Chrétiens. Les prisons sont remplies de fi- « dèles qui, n'ayant éprouvé que les fouets et les ongles de « fer, soupirent après le martyre qu'ils n'ont fait que goû- « ter en passant. Pour nous autres qui ne nous trouvons « pas sous la main des persécuteurs, nous sommes destinés « à leur fournir le plaisir de la chasse, et nous attendons « à tous moments qu'on lâche sur nous une meute de « bourreaux... Notre nom seul nous rend l'abomination des « hommes. L'on nous produit devant les puissances de la « terre, l'on nous interroge, l'on nous met à la question, « l'on nous égorge.... »

Minutius-Félix, célèbre avocat de Rome, parle comme

Tertullien : « Est-il un spectacle plus digne de toute l'at-« tention du ciel, qu'un Chrétien combattant contre la dou-« leur ? Il est tranquille aux menaces des tyrans ; les plus « affreux supplices ne lui font pas faire le moindre mouve-« ment irrégulier ; le bruit de la mort ne l'épouvante pas, « et il foule aux pieds toutes ses horreurs. » Et voulant montrer que toute la valeur des héros de l'ancienne Rome n'avait rien qui pût égaler la grandeur de courage des héros du Christianisme : « Combien, dit-il, en a-t-on « vus parmi nous, qui n'ont pas seulement mis un bras dans « un brasier ardent, comme Mutius Scévola fit autrefois, « mais qui s'y sont lancés tout entiers sans faire entendre « le moindre gémissement. Le sexe le plus faible et l'âge le « plus tendre se moquent des gibets et des tortures, af-« frontent les bêtes les plus farouches, et vont hardiment « à la mort, sous quelque effrayante figure qu'elle se pré-« sente à eux. » Cette persécution qui ensanglanta le règne de Sévère, dura plus de deux ans en Afrique et en Egypte.

Elle continua sous Caracalla, mais moins vivement dans les autres provinces qu'en Afrique ; car on se contentait là d'égorger les Chrétiens ; et ici on les brûlait tout vifs. Pour leur ravir l'honneur de même que la vie, l'orateur Fronton fit contre eux des harangues, dans lesquelles il les chargeait des crimes les plus atroces. (*Cécilius, dans Minutius-Félix, p.* 21, 30, 92; *Tertull.*)

VI. — *Sixième persécution générale, par Maximin.* (De l'an 235 à l'an 238.)

Maximin renouvela la persécution contre les Chrétiens, en haine de son prédécesseur, dont presque toute la maison, au rapport d'Eusèbe, avait embrassé le Christianisme. Capitolin dit que Maximin fit mourir en diverses manières, les officiers et les domestiques d'Alexandre, et par consé-

quent plusieurs chrétiens. Origène composa alors son *Exhortation au martyre*, qu'il adressa aux martyrs Ambroise et Protectus, prêtres de Césarée. Cette persécution dura trois ans, c'est-à-dire tout le règne de Maximin. Ce prince fut si cruel, qu'on l'a nommé un cyclope, un Busiris, un Phalaris, etc. Jules Capitolin fait une horrible description de ses cruautés. Hérodien en parle dans les mêmes termes.

VII. — *Septième persécution, par Dèce.* (De l'an 249-251.)

Cette persécution coûta la vie à un très-grand nombre de fidèles dans toute l'étendue de l'Empire romain. « Une « bête féroce, dit Lactance (*De Morte persec.*, *c.* 4), un « monstre excécrable, Dèce enfin, est venu après plusieurs « années pour ravager l'Eglise... Et comme s'il n'avait été « élevé que pour cela seul, à ce haut degré de puissance, « à peine son impiété a-t-elle commencé à attaquer Dieu, « que Dieu l'en a précipité. » S. Denis d'Alexandrie, Constantin-le-Grand, S. Cyprien, parlent de même de la fureur de Dèce contre le Christianisme. (*Euseb.*, *l.* VII, 1; *S. Cyp. de lapsis.*) « Toute la rigueur des supplices, dit S. Cyprien, « n'a pu ébranler la foi de ces saints, quoiqu'on leur fît de « nouvelles plaies dans celles qui n'étaient pas encore fer- « mées, quoique ce ne fût plus sur leurs membres, mais « sur leurs blessures, que les bourreaux exerçaient leurs « cruautés. Les entrailles étaient détachées du corps, le « sang coulait de tous côtés. » S. Optat compare à un lion rugissant la persécution qui s'éleva alors, qui enleva un très-grand nombre de fidèles en Afrique, à Rome, en Sicile, dans les Gaules, en Espagne, dans la Grèce, dans l'Asie, à Néocésarée, en Palestine, à Césarée, en Egypte, à Alexandrie, dans les déserts : « Les hommes et les femmes, « dit S. Denys, les jeunes gens et les vieillards, les soldats « et les villageois, de tout âge et de toute condition, ont

« tous remporté des couronnes. » En un mot, la persécution fut si violente, qu'au rapport du même S. Denys, les fidèles se *croyaient* être enfin arrivés à ces jours malheureux prédits par le Seigneur dans son Evangile. Ce fut pour s'en mettre à couvert que S. Paul, premier ermite, s'enfuit dans le désert. — C'est ainsi que l'Empire romain, figuré par Daniel, *par la quatrième Bête, faisait alors la guerre aux saints du Très-Haut.*

Sous Gallus, la persécution fut aussi cruelle que sous Dèce. Pareille à un vent furieux, qui en un instant, arrache, abat, renverse tous les arbres d'une forêt, ou qui disperse en moins de rien, écarte, dissipe, coule à fond une flotte, elle dissipa le peuple et le clergé du pape S. Corneille. S. Cyprien dit qu'alors, tous les Chrétiens s'étant réunis comme en masse, se présentèrent au martyre. Dans son traité qu'il adressa au gouverneur Démétrien, il lui dit : « Vous chassez de leurs maisons des gens qui sont inno« cents, et que Dieu chérit pour leurs vertus ; vous les dé« pouillez de leurs biens, vous les chargez de chaînes ; vous « les jetez dans des prisons obscures, vous les faites périr « par le fer et par le feu. Vous livrez leurs corps à de longs « tourments, vous ajoutez supplices à supplices ; et votre « cruauté ne se contentant pas des tourments ordinaires, « devenue ingénieuse pour perdre tant de saints, elle en « invente de nouveaux, inconnus jusqu'ici aux tyrans les « plus inhumains. » Dans son *Exhortation au martyre, l.* III, 16, il avoue « qu'on ne peut savoir le nombre des martyrs « du Nouveau Testament, et que ce sont ceux que S. Jean, « dans son *Apocalypse*, désigne par ces paroles : *J'ai vu une* « *multitude innombrable de personnes de toute nation...* » Il assure la même chose dans son livre des témoignages. — Voici les noms de quelques martyrs de cette époque : à Rome, S. Fabien, pape, S. Abdon et S. Sennes ; à Antioche, S. Babylas, évêque ; en Lycie, S. Christophe ; à Ni-

cée, S. Tryphon et S. Respice ; à Catane, en Sicile, sainte Agathe, vierge, etc. Les papes Corneille et Lucius, S. Hippolyte, prêtre, etc. (*Note* IV, *p*. 318).

VIII. — *Huitième persécution, par Valérien.* (An 258). Ce prince persécuta les fidèles avec tant de fureur, qu'il mérite de tenir un des premiers rangs parmi les plus cruels persécuteurs de l'Eglise. Lactance dit qu'en très-peu de temps il répandit beaucoup de sang. S. Cyprien écrivit aux confesseurs condamnés aux métaux, pour les féliciter de ce que par les mauvais traitements qu'ils enduraient, ils se frayaient un chemin au martyre. « Une partie, ajoute-t-il, « y est déjà parvenue avec beaucoup de gloire, et l'autre « partie enfermée dans des cachots et reléguée dans les « mines, marche, quoique lentement dans cette glorieuse « carrière. » Il ajoute que la plus grande partie du troupeau, que le peuple avec les pasteurs moururent pour Jésus-Christ. (*Epît.* 76). Parmi ces martyrs se trouvent les papes S. Etienne et S. Xyste, S. Laurent, S. Saturnin, S. Cyprien, à Carthage ; S. Pons, à Emesse ; S. Jacques, S. Marien, S. Montan, en Afrique ; S. Fructueux, S. Euloge, S. Augure, en Espagne ; S. Victorin, S. Privat, etc., dans les Gaules.

IX. — *Neuvième persécution, par Aurélien.* (An 272). L'empereur Aurélien qui, dans les premières années de son règne, n'avait pas été contraire aux Chrétiens, devint tout-à-coup l'ennemi de l'Eglise. Il signa des édits sanglants contre eux ; ces édits n'avaient pas encore été portés dans les provinces éloignées, quand il mourut. « Aurélien, dit Eusèbe, fut massacré après avoir excité contre les fidèles une persécution. » En effet, après sa mort, ses édits et sa résolution de détruire la religion chrétienne, ne laissèrent pas de faire beaucoup de martyrs.

X. — *Dixième persécution générale, par Dioclétien.* (302-305.)

Cette dixième persécution, qui fut la dernière, fut aussi la plus cruelle de toutes. On exerça contre les Chrétiens, des barbaries jusqu'alors inouïes. Les uns furent pendus la tête en bas et étouffés par un feu lent, ou rôtis sur des grils ; d'autres tenaillés et déchirés avec des morceaux de pots cassés ; à d'autres, on enfonçait des roseaux pointus sous les ongles, et l'on versait sur eux du plomb fondu. Dans la Phrygie, une ville entière, dont tous les habitants étaient chrétiens, fut investie par les soldats qui y mirent le feu : les hommes, les femmes, les enfants, tous moururent dans les flammes en invoquant le nom de Jésus-Christ. Toute la terre fut inondée de sang depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Lactance commence ainsi le chapitre 16 de son livre *sur la Mort des Persécuteurs* : « Toute la terre était donc dans « l'oppression, et depuis le Levant jusqu'au Couchant, si « l'on met à part les Gaules, trois bêtes farouches se saou- « laient de sang et de carnage. Non, quand j'aurais cent « bouches et cent langues ; quand j'aurais un estomac « de fer et une voix qui retentit comme l'airain, il ne me « serait pas possible d'exprimer les diverses sortes de sup- « plices que les juges mirent alors en usage pour tourmen- « ter des saints dans toutes les provinces de l'Empire. » (*Eusèbe*, *l.* VIII, *c.* 4) s'explique à peu près dans les mêmes termes au sujet de cette persécution : il la compare à une guerre civile. Mais Lactance en donne une idée plus triste encore et plus funeste (*l.* V, *Institut.*, *c.* 9 *et* 11) ; il compare les tyrans à des bêtes carnassières, avec cette différence que les tyrans sont bien plus cruels ; « car quel « mont Caucase, dit-il, quel pays d'Hyrcanie a jamais « nourri des lions ou des tigres aussi altérés de sang ?... « Celui-là est véritablement plus inhumain qu'un tigre, qui « d'un seul mot fait couler le sang dans toutes les parties du

« monde, qui remplit d'effroi l'univers, de gémissements et « de larmes ; qui fait voler la mort en tous lieux. Il est im- « possible de dire tous les maux que les gouverneurs firent « dans leurs provinces ; plusieurs volumes ne suffiraient « pas pour recueillir les différents genres de tourments, « de tortures et de morts qu'ils firent alors souffrir. » Lactance dit que les deux empereurs abdiquèrent l'empire l'an 305 en faveur de Galère, qui continua leur œuvre. La persécution avait commencé par le palais même des empereurs. Plusieurs des premiers de la cour étaient chrétiens ; on voulut les obliger à sacrifier aux idoles et à l'empereur, qui s'était fait dieu de son autorité privée et qui voulut qu'on l'adorât ; mais ils aimèrent mieux perdre leurs dignités, leurs biens, leur liberté, et souffrir les plus cruelles tortures que de manquer de fidélité à leur Dieu. On vit la Légion Thébaine, animée par S. Maurice, son chef, mettre bas les armes, et se laisser égorger tout entière au nombre de six mille hommes. On pourrait nommer ici quantité d'autres martyrs illustres qui furent couronnés sous Dioclétien. Tout semblerait indiquer que ce prince est désigné dans l'oracle de Daniel ; la guerre qu'il fit aux Saints, la durée de cette guerre, ses associés, l'analogie de son caractère avec celui de l'Antechrist.

Cette horrible persécution fut le dernier effort que les Démons firent pour éteindre le Christianisme ; mais au lieu de l'éteindre, elle acheva de l'établir. L'Eglise lassa les persécuteurs par sa patience. Les tyrans qui avaient prétendu l'anéantir, désespérèrent de la vaincre, et plusieurs d'entre eux expirèrent avec la douleur de voir assis sur le trône des Césars un prince qui allait arborer l'étendard de la croix sur le Capitole.

5e COLONNE.

DOCUMENTS HISTORIQUES DES PAIENS, ET AUTRES ÉCRITS DES ENNEMIS DU CHRISTIANISME SUR LE MÊME SUJET.

I. — *Persécution de Néron* (l'an 64-68.)

1. Tacite (an 40-96) atteste que Néron fit mourir cruellement un grand nombre de Chrétiens à l'occasion de l'incendie de Rome qui, la dixième année de son empire, consuma les deux tiers de la ville. Cet empereur voyant qu'on le faisait auteur de cet embrasement, voulait en rejeter l'odieux sur les Chrétiens. (*Annales*, *l.* XV.)

« Mais, dit cet historien, ni ses efforts, ni ses largesses « au peuple, ni ses offrandes aux dieux, ne purent effacer « l'odieuse imputation qu'il avait ordonné cet incendie. « Pour étouffer ces bruits, il supposa coupables, et fit mou- « rir de la manière la plus cruelle, des gens détestés pour « leurs crimes et que le vulgaire nommait *Chrétiens*. Leur « nom vient de celui du Christ, qui avait été puni du der- « nier supplice sous le règne de Tibère, par son lieutenant « Ponce-Pilate. Cette fatale superstition, comprimée pen- « dant quelque temps, éclatait de nouveau, non-seulement « en Judée, où ce mal avait pris naissance, mais dans « Rome, qui est comme l'égout de toutes les ordures et de « toutes les infamies. On saisit d'abord ceux qui s'avouaient « Chrétiens, ensuite, sur leur déclaration, une multitude « immense, *ingens multitudo*, qui fut convaincue non « du crime d'incendie, mais de la haine du genre humain.

« Ajoutant l'insulte aux tourments du supplice, on les « couvrait de peaux de bêtes sauvages pour les faire périr

« déchirés par des chiens, on les clouait à des croix, ou « bien après les avoir couverts de matières inflammables, « on les allumait comme des flambeaux nocturnes à la fin du « jour. Néron avait prêté ses jardins pour ce spectacle, « dont il formait des jeux, tels que ceux du cirque, se « mêlant à la foule en habit de cocher, ou regardant de « dessus son char. De là vint que ces hommes, quoique cri- « minels et dignes de mort, excitaient la commisération, « comme étant sacrifiés, non à la sûreté publique, mais à « la cruauté d'un seul. »

Ce passage prouve quatre choses relatives à notre proposition : 1° que ce n'était pas la première persécution de la religion, puisqu'il est dit qu'elle avait déjà été *comprimée, repressa in præsens rursus erumpebat* ; 2° que les disciples de Jésus-Christ étaient l'objet de la haine du genre humain, quoique non convaincus de crimes ; *vous serez un objet de haine pour toutes les nations à cause de mon nom ;* 3° qu'il y avait un nombre considérable de Chrétiens persécutés, (multitudo ingens) ; 4° qu'on leur faisait souffrir des supplices atroces, et cela trente ans après la mort de Jésus-Christ. (Voir *note* I, *p.* 314, *et* II, *ibid.*)

2. Suétone décrit la persécution de Néron en ce peu de paroles : *Affecti suppliciis Christiani, genus hominum superstionis novæ et maleficæ* ; « on punit de divers supplices les Chrétiens, espèce d'hommes d'une superstition nouvelle, et adonnés à la magie. »

3. Juvénal, contemporain des deux historiens précédents, voulant, à ce qu'il paraît, rappeler les cruautés exercées sous le règne de Néron, s'exprime ainsi :

Pone Tigellinum, tæda lucebis in illa
Qua stantes ardent, qui fixo gutture fumant,
Et latum media sulcum deducit arena.
(Sat. 1.)

« Parlez seulement de Tigellinus (créature de Néron) et
« vous éclairerez comme une torche, tel que ceux qu'on
« fait brûler debout, et qui fument, ayant le gosier percé,
« et traçant un large sillon sur le sable. »

Ausi quod liceat tunica punire molesta.
(Sat. 8.)

L'ancien commentateur de Juvénal explique ainsi les vers de ce poëte : *Tigellimum si læseris, vivus ardebis, quem admodum in munere Neronis, de quibus ille jusserat cereos fieri, ut lucerent spectatoribus, cum fixa essent guttura, ne se curvarent. Nero maleficos tæda papyro et cera supervestiebat et sic ad ignem admoveri jubebat.*

L'allusion de ce passage serait douteuse, si on l'envisageait isolé ; mais en le réunissant au témoignage de Suétone et aux détails que Tacite nous donne de cette espèce de supplice infligé aux Chrétiens par l'ordre de Néron, on ne peut douter que Juvénal n'y fasse allusion. On voit dans deux auteurs que le nom de magiciens est donné aux Chrétiens, pour attaquer les miracles faits par ceux-ci.

4. Sénèque le philosophe rapporte et confirme le même événement dans les paroles suivantes (Épit. 14) : *Ingens alterius mali pompa est, ferrum circa se et ignes habet, et catenas et turbam ferarum, quam in viscera immittat humana. Cogita hoc loco carcerem, et cruces et equleos et uncum et adactum per medium hominem, qui per os emergat, stipitem, et distincta in diversum actis cruribus membra, illam tunicam alimentis ignium et illitam et intextam, quidquid aliud præter hæc commenta sævitia est* [1].

[1] Le comte de Maistre dit qu'on ne saurait douter que Sénèque n'ait eu en vue les premiers chrétiens dans les passages suivants :

« Que sont, dit-il, dans sa soixante-dix-huitième épître, que « sont les maladies les plus cruelles comparées aux flammes, aux

Ainsi les païens Tacite, Suétone, Sénèque, Juvénal et l'ancien Scoliaste de ce poëte s'accordent à nous dire que Néron faisait couvrir les Chrétiens de cire et d'autres matières combustibles ; et qu'après leur avoir mis un pieu pointu sous le menton pour les faire tenir droits, il les faisait brûler tout vifs pour éclairer les spectateurs. (V. *note* I, *p.* 314.)

II. — *Persécution de Domitien.*

Brutius, historien païen, cité par Eusèbe dans sa *Chronique* et dans son *Histoire,* dit que « plusieurs Chrétiens « ont souffert le martyre sous Domitien, parmi lesquels fut

« chevalets, aux lames rougies, à ces plaies faites par un raffi- « nement de cruauté sur des membres déjà enflammés par des « précédentes ? Et cependant, au milieu de ces supplices, un « homme a pu ne pas laisser échapper un soupir ; il a pu ne pas « supplier ; ce n'est pas assez, il a pu ne pas répondre ; ce n'est « point assez encore, il a pu rire, et même de bon cœur. »

Et ailleurs :

« Quoi donc, si le fer, après avoir menacé la tête de l'homme « intrépide, creuse, découpe l'une après l'autre toutes les parties « de son corps ; si on lui fait contempler ses propres entrailles « dans son propre sein ; si, pour aiguiser la douleur, on inter- « rompt son supplice pour le reprendre bientôt après ; *si l'on dé- « chire ses plaies cicatrisées pour en faire jaillir du nouveau « sang;* n'éprouvera-t-il ni la crainte ni la douleur ? Il souffrira « sans doute, car nul degré de courage ne peut éteindre le sen- « timent ; mais il n'a peur de rien ; il regarde *d'en haut* ses « propres souffrances. » (Epître 85.)

De qui donc voulait parler Sénèque ? Y a-t-il avant les martyrs des exemples de tant d'atrocité d'une part et de tant d'intrépidité de l'autre ? Sénèque avait vu les martyrs de Néron ; Lactance qui voyait ceux de Dioclétien, a décrit leurs souffrances, et l'on a les plus fortes raisons de croire qu'en écrivant, il avait en vue les passages de Sénèque qu'on vient de lire. Ces deux phrases surtout sont remarquables par leur rapprochement.

Si ex intervallo, quo magis tormenta sentiat, repetitur et per siccata viscera recens dimittitur sanguis. (Sen. Ep. 85.)

Nihil aliud devitant quam ut ne torti moriantur..... curam tortis diligenter adhibent ut ad alios cruciatus membra renoventur, et reparetur novus sanguis ad pœnam. (Lact., *Divin. Instit.*, *l.* 5, *c.* 2, *de Justitia.*)

« Flavie Domitille, nièce du consul Flavius Clémens, qui « fut reléguée dans l'île Pontia, pour avoir confessé publi- « quement qu'elle était chrétienne. » On lit dans la lettre de Pline à Trajan qu'il y avait des fidèles qui avaient renoncé leur religion depuis plus de vingt années, ce qui marque la persécution de Domitien.

Dion écrit que, « l'an quinze de l'empire de Domitien, « ce prince fit mourir plusieurs Chrétiens, et entr'autres « le Consul Flavius Clémens, quoiqu'il fût oncle de l'em- « pereur, et qu'il eût épousé Flavie Domitille, sa parente « très-proche, l'un et l'autre ayant été accusés du crime « d'impiété. Ce crime fit périr un très-grand nombre de « ceux qui, abandonnant l'ancienne religion des Romains, « avaient embrassé celle des Juifs ; » (car les Païens appelaient les Chrétiens, des gens convaincus de judaïsme, d'athéisme et d'impiété. « L'empereur eut quelque égard « pour Domitille ; il se contenta de l'exiler dans l'île Pan- « dataire ; mais pour Glabrion, prévenu du même crime, « il fut tué par l'ordre de Domitien, quoiqu'il eût été le « collègue de Trajan, dans une des plus considérables ma- « gistratures de l'empire. » (Dion, *dans Xiphilin*, Vie de Domitien.) On peut donc recevoir sans scrupule les monuments sur le combat et la mort de quelques martyrs qui furent couronnés durant la persécution de Domitien ; car si ce prince fit mourir même ses plus proches parents, a-t-il dû épargner les Chrétiens qui ne lui étaient attachés par aucun lien ?

Pomponia Græcina, femme illustre, mariée à Plautius, qui avait triomphé de l'Angleterre, paraît aussi avoir été chrétienne. Cette illustre dame romaine, au rapport de Tacite, fut, du temps de Néron, accusée de superstitions étrangères ; et c'est par ce nom que les Païens avaient coutume de désigner notre sainte religion. (V. *note* II.)

III. — *Troisième persécution, par Trajan* (an 100-116.)

Trajan ayant voulu qu'on exécutât les édits de ses prédécesseurs, le sang des Chrétiens coula partout. Plusieurs Chrétiens d'Asie ayant été dénoncés au tribunal de Pline, proconsul de Bithynie, il se les fit amener ; mais considérant cette multitude, composée de personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition, qui n'attendait que le moment d'être envoyée au supplice, il en fut effrayé ; et se contentant d'en condamner quelques-uns, et repoussant les autres de son tribunal, il écrivit à Trajan, pour le consulter touchant la manière dont il devait traiter ceux qu'il n'avait pas voulu condamner. Il dit que *jusqu'alors il avait envoyé au supplice les Chrétiens dénoncés, qui ne renonçaient pas à leur religion*, perseverantes duci (ad supplicium) jussi ; mais qu'enfin il avait tout suspendu pour consulter l'empereur ; « car, lui dit-il, l'affaire m'a paru digne de vos « réflexions, par la multitude de ceux qui sont enveloppés « dans ce péril ; en effet, un très-grand nombre de person- « nes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et « seront tous les jours impliquées dans cette accusation, « *et jam vocantur in periculum, et vocabuntur*. Ce mal con- « tagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné « les villages et les campagnes. » Voyez la lettre entière (*note* 3, *p*. 315.) Trajan répondit à Pline qu'il ne fallait pas rechercher les Chrétiens ; mais que, s'ils étaient accusés et convaincus, il fallait les punir de mort. Réponse absurde ; car, comme le remarque Tertullien, si les Chrétiens étaient coupables, pourquoi défendre de les rechercher ? S'ils étaient innocents, pourquoi les punir de mort ?

Mais cette réponse fit gagner à plusieurs fidèles plus d'une fois la couronne du martyre ; car elle donna aux peuples et aux juges une licence ouverte de dresser impunément des embûches aux Chrétiens et de faire mourir tous ceux qu'ils voulaient. C'est ce que rapporte Eusèbe (*Hist.*, *l.* III,

c. 33.) Au reste, cette lettre de Pline nous apprend qu'il y avait un édit de Trajan qui défendait toute sorte de société et d'assemblée. Ce qui était principalement dirigé contre les assemblées chrétiennes. Pline insinue encore que Trajan voulait la continuation de la persécution, afin que *les temples des dieux qui étaient presque déserts*, fussent de nouveau *fréquentés*, et que *les sacrifices, longtemps négligés, recommençassent.*

La persécution de Trajan continua longtemps sous Adrien, et pour les mêmes raisons. Les prêtres du paganisme assurèrent à Adrien, successeur de Trajan, dit Lampride, que si l'on permettait l'exercice du Christianisme, tout le monde embrasserait cette religion, et que les temples des dieux seraient tout-à-fait abandonnés.

Cependant il y avait longtemps que la persécution durait, puisque quelques fidèles avaient renoncé le Christianisme, depuis trois ans, d'autres depuis plus de vingt années : apostasie, qui, dans des gens attachés à leur religion avec une opiniâtreté invincible, ne pouvait être attribuée qu'à la crainte des tourments. Cette persécution était ordonnée par des lois des empereurs ; car elle se faisait juridiquement par les magistrats.

On pardonnait à ceux des Chrétiens qui renonçaient à leur religion : circonstance bien remarquable. Les criminels ne peuvent se soustraire aux châtiments. Il n'en était pas ainsi des Chrétiens. D'un mot ils auraient fait cesser leurs supplices. Quelle fermeté d'âme ! Quelle continuité de courage ne faut-il pas pour souffrir constamment des tourments cruels, dont on est maître d'arrêter le cours !

Relation de Tibérien, président de la première Palestine, à l'empereur Trajan, au sujet des Chrétiens.

« A Trajan, empereur victorieux et très-divin César.

« Je suis fatigué de punir et de faire mettre à mort les

« Galiléens, nommés Chrétiens, conformément à vos ordres.
« Ils ne cessent de se présenter à la mort. Quoique j'aie
« fait tous mes efforts, soit par mes exhortations, soit par
« mes menaces, pour qu'ils n'osassent plus faire profession
« du Christianisme ; quoiqu'ils aient éprouvé pour ce sujet
« la rigueur des lois, ils ne changent point de sentiment.
« Daignez donc me faire savoir ce qu'il paraîtra bon que je
« fasse à votre puissance triomphale. » (Apud Coteler., *in vet. P. P, t.* II, *p.* 179).

Jean Malala (VI[e] siècle) nous a conservé cette pièce dans sa *Chronographie*, et Suidas l'a citée sous la lettre T. Bien que quelques-uns doutent de son authenticité, elle est néanmoins regardée comme certaine par les critiques les plus judicieux.

Du reste, sans cette lettre, on sait assez que la persécution a sévi dans la Palestine contre les Chrétiens.

Pourquoi Adrien suspendit la rigueur des édits de persécution.

Quadratus et Aristide ayant présenté à cet empereur des apologies de la religion chrétienne, et Sérénus Granianus, proconsul d'Asie, lui ayant écrit qu'il était injuste de faire mourir des innocents, pour complaire au peuple, Adrien, touché de ces remontrances, adressa, en l'an 126, à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie, un rescrit favorable aux Chrétiens. (1 *Apol. de S. Justin*). Le voici :

Rescrit de l'emp. Adrien. « J'ai reçu la lettre que le très-
« illustre Sérénus Granianus, votre prédécesseur, m'avait
« écrite. Cette affaire ne me semble nullement à négliger,
« quand ce ne serait que pour empêcher les troubles qui en
« peuvent naître, et ôter aux calomniateurs l'occasion qu'ils
« en peuvent prendre pour exercer leur malice : si donc
« les peuples de votre gouvernement ont quelque chose à
« dire contre les Chrétiens, et qu'ils le puissent prouver

« clairement, et le soutenir à la face de la justice, qu'ils
« se servent de cette voie, et qu'ils ne se contentent pas de
« les poursuivre par des demandes et des cris tumultueux.
« C'est à vous à connaître de ces accusations, et non point
« à une assemblée du peuple. Si donc quelqu'un se rend
« accusateur des Chrétiens, et qu'il fasse voir qu'ils agis-
« sent en quelque chose contre les lois, punissez-les selon
« la qualité de la faute, mais aussi si quelqu'un ose les
« accuser par calomnie, ne manquez point de le châtier
« comme sa malice le mérite. »

Si les empereurs suspendaient momentanément l'exécution de leurs édits, les peuples, par leurs soulèvements, continuaient la persécution. Elle exerçait sa rigueur sur d'autres points. Ainsi, Barcocébas, chef des Juifs révoltés, persécutait les Chrétiens à outrance, et en fit mourir un grand nombre dans les tourments, pour n'avoir pas voulu renoncer Jésus-Christ *(S. Justin, Eusèbe, Orose, Ruinart)*, ou pour avoir refusé de prendre les armes contre les Romains. Ce qui faisait dire à S. Justin : « Les Juifs font
« la guerre aux Chrétiens ; les Païens les persécutent, sans
« que ni les uns ni les autres sachent précisément ce qui
« les fait agir avec tant d'emportement et si peu de jus-
« tice. » (*Epist. ad Diogn.*, *n.* 5 *et* 6, *et* Dial., 16 et 96.)

On voit en effet dans toutes ces pièces et dans tous ces faits que les Disciples de Jésus étaient l'objet de la haine générale et des princes et des nations ; *quare fremuerunt Gentes ?.... Eritis odio omnibus Gentibus.....* Les Païens cherchaient à les tuer autant par le mépris que par l'épée ; ils les repoussaient, ils les accablaient d'outrages et d'injures ; ils leur donnaient les noms d'impies, d'athées, de scélérats ; ils leur imputaient les crimes les plus atroces : ils faisaient retomber sur eux la cause des famines, des pestes, des guerres, des grêles, des sécheresses et de tou-

tes les calamités publiques dont le genre humain était accablé. Ils voulaient les avilir et les détruire par tous les moyens matériels et moraux. Ils les avaient en horreur : *quid ut omnis pessimi nostri nominis inhorrescitis mentione*, leur disait Arnobe ? Aussi dans plusieurs villes de l'empire et du monde entier il se faisait des émotions populaires qui n'allaient pas moins qu'à répandre le sang des fidèles ; ce que l'empereur Antonin le Pieux exprime en ces termes dans un rescrit : « vous chassez avec violence les Chré- « tiens de nos villes, et vous les poursuivez avec tant « d'animosité, qu'il en coûte la vie à plusieurs. »

Cet empereur, que l'histoire représente comme fort attaché à ses dieux, auxquels il offrait sans cesse lui-même des sacrifices, à moins qu'il ne fût malade, touché enfin de l'innocence des Chrétiens, ou par un sentiment naturel de clémence, suspendit la persécution. Dans cette vue, il adressa la quinzième année de son empire (en 152) aux états d'Asie, la constitution suivante :

« L'empereur César, Marc-Aurèle, Antonin, Auguste, « Arménien, grand pontife, quinze fois tribun, trois fois « consul, aux états d'Asie, salut. Je sais que les dieux ont « soin que ces hommes (les Chrétiens) ne demeurent pas « inconnus ; car il leur appartient plutôt qu'à vous, de châ- « tier ceux qui refusent de les adorer. Plus vous faites de « bruit contre eux et plus vous les accusez d'impiété, plus « vous les confirmez dans leur résolution. Ils aiment mieux « être déférés et condamnés à la mort pour le nom de leur « Dieu, que de demeurer en vie ; ainsi ils remportent la « victoire en renonçant à la vie, plutôt que de faire ce que « vous désirez. Il est aussi à propos de vous donner des « avis touchant les tremblements de terre présents ou pas- « sés. Comparez la conduite que vous tenez en ces occa- « sions, avec celle que tiennent les Chrétiens. Au lieu « qu'alors ils mettent plus que jamais leur confiance en

« Dieu, vous perdez courage ; aussi il semble que hors ces
« calamités publiques, vous ne connaissez pas seulement
« les dieux ; vous négligez toutes les choses de la religion,
« et vous ne vous souciez point du culte de l'Immortel ; et,
« parce que les Chrétiens l'honorent, vous les chassez et
« vous les persécutez jusqu'à la mort. Plusieurs gouver-
« neurs de province ayant écrit à mon père touchant ceux
« de cette religion, il défendit de les inquiéter, à moins
« qu'ils n'entreprissent quelque chose contre le bien de
« l'Etat ; quand on m'a écrit sur le même sujet, j'ai fait la
« même réponse : que si quelqu'un continue à accuser un
« Chrétien, à cause de sa religion, que l'accusé soit ren-
« voyé absous, quand il paraîtrait effectivement être Chré-
« tien, et que l'accusateur soit puni. » (S. Justin., Apol., *Eusèb.*, *hist.*, *l.* IV, *c.* 13). Ce furent sans doute nos Apologistes qui inspirèrent à cet empereur ces sentiments à l'égard des Chrétiens qu'il avait persécutés. Car un célèbre chronologiste Juif dit que Judas le Saint, prince de la nation des Juifs, vécut sous trois empereurs, qui persécutèrent les Chrétiens et furent très-favorables aux Juifs ; Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, et Commode. (Basnage, *hist. des Juifs*, *l.* III, *c.* 3.)

Témoignages de *Celse* (100-143) et de *Lucien* (115-176).

Celse dit que les Chrétiens, sous Trajan et Adrien, tenaient leurs assemblées en cachette, pour éviter les peines décernées contre eux ; que, lorsqu'ils étaient pris, on les conduisait au supplice ; qu'avant de les faire mourir on leur faisait éprouver tous les genres de tourments. (*Orig.*, *contre Celse*, *l.* I, 3, 11, *n.* 18 ; VIII, 22, 43, 39, 48.) Tantôt il approuve et tantôt il blâme la fermeté des martyrs ; mais il convient de la cruauté des supplices qu'on leur faisait subir.

Lucien, dans l'histoire qu'il fait de *la vie de Pérégrin*,

arrêté et emprisonné parce qu'il était Chrétien, dit que les Chrétiens méprisent *la mort avec un grand courage, et s'offrent volontairement aux supplices.* — Lui-même dans son *Philopatris* les persécute par la satyre, le mépris et le ridicule qu'il veut jeter sur eux.

IV. — *Quatrième persécution générale, par Marc-Aurèle* (an 161-174.)

Capitolin nous dépeint Marc-Aurèle non-seulement comme un prince adonné à toutes sortes de superstitions, mais encore comme un juge inexorable, et d'une sévérité outrée contre eux qui étaient prévenus de grands crimes, et l'on sait que les Chrétiens étaient mis, en ce temps-là, par les empereurs et leurs sujets, au nombre de ces fameux coupables. Marc-Aurèle ordonnait par son rescrit, *que ceux qui confesseraient Jésus-Christ, fussent mis à mort, et qu'au contraire ceux qui renonceraient fussent renvoyés absous.* (Lettre des Eglises de Vienne et de Lyon ; Eusèb., *l.* v, 1.) Les mauvais traitements et les tourments de tout genre qu'on employa contre les martyrs, furent horribles. Les Païens eux-mêmes avouaient que jamais hommes n'avaient tant souffert. Ajoutez à cela les insultes, les ignominies de toute espèce qu'ils enduraient avec patience, en priant même pour leurs ennemis. Marc-Aurèle lui-même, quoique persécuteur, paraît avoir été sensible à tant de souffrances ; car, dans le livre de ses réflexions morales (*liv.* II, *Réfl.* 3.) il blâme les Chrétiens d'aller à la mort avec trop d'ardeur, et d'en marquer trop de mépris.

Le chronologiste Juif, que nous avons cité plus haut, témoigne que cet empereur continua la persécution commencée par ses prédécesseurs.

L'hérésiarque Bardésane, parlant des Chrétiens de la Syrie et de la Mésopotamie, et des persécutions qui s'exerçaient alors entre eux, dit qu'ils *ont des mœurs différentes*

de ceux parmi lesquels ils vivent, sans que rien puisse leur persuader de faire les choses que leur Maître leur a dit être criminelles, aimant mieux souffrir la pauvreté, les périls, l'ignominie, les supplices et la mort. (Apud Eusèb.; S. Jér., in Catal.) L'hérétique Basilides dit : *les Chrétiens ne sont pas livrés aux supplices, ni chargés d'opprobres comme l'adultère ou le meurtrier. On ne les accuse que d'être Chrétiens ; ce qui les console de leurs douleurs.* Héracléon en parle aussi dans ce sens. Mais d'autres hérétiques, manquant du courage du martyre, avançaient sans doute pour s'excuser eux-mêmes, que c'est être homicide de soi-même de confesser Dieu par son trépas. (*Strom.*, *Clem.*, *l.* IV, *c.* 4, 9, 12.)

Les hérétiques, ainsi que les Juifs et les Païens, parlent donc des persécutions suscitées contre l'Eglise.

L'empereur Commode, marchant sur les traces de son père Marc-Aurèle, persécuta les Chrétiens, comme nous l'apprenons du chronologiste juif cité plus haut.

V. — *Cinquième persécution générale, par Sept. Sévère* (202-211.)

Sévère qui, après avoir défait trois compétiteurs à l'empire, succéda à Commode, défendit sous de grièves peines, qu'on embrassât le Judaïsme ou le Christianisme. C'est ce que rapporte Spartien, auteur païen, dans *la vie de Sévère*, p. 70). Il avait particulièrement en vue les Chrétiens, lorsqu'il ordonna, par un rescrit, qu'on déférerait au préfet de Rome ceux qui auraient tenu des assemblées illicites. (Baronius, an 203.) Les païens de ce temps-là appelaient les Chrétiens, par dérision, *gens à sarments* et *à poteaux*, *sarmentitii*, *semaxii*, parce qu'on les attachait à des poteaux, et qu'on les entourait de sarments lorsqu'on les brûlait.

VI. — Quoiqu'Alexandre-Sévère, cousin et successeur d'Héliogabale, favorisât les Chrétiens, il ne révoqua point

les lois portées contre eux ; et il y a grande apparence que, sous son règne, ils ne laissèrent pas d'être persécutés dans les provinces, lorsque les gouverneurs n'avaient pas pour eux des sentiments favorables. Nous fondons cette conjecture sur ce que Domitius Ulpien, alors préfet de Rome et du prétoire, recueillit dans l'ouvrage qu'il proposa, *du devoir du Proconsul*, les rescrits des empereurs contre les Chrétiens, afin que le proconsul sût de quelles peines il fallait punir ceux qui professaient cette religion. (*Lact.*, *l.* v, *c.* 11.) Qu'on juge par là de la haine qu'on portait aux Chrétiens ! La protection et la faveur du souverain ne les mettaient point à couvert des supplices et de la mort.

Plusieurs martyrs avec le pape Caliste ont souffert sous l'empereur Alexandre.

VII. — *Huitième persécution par Valérien* (258).

L'an 258, l'empereur Valérien envoya un rescrit au Sénat, par lequel il ordonnait que « les évêques, les prê-
« tres et les diacres, seraient punis de mort sans délai ;
« que les sénateurs, les personnes qualifiées et les che-
« valiers romains seraient d'abord privés de leur qualité et
« de leurs biens ; et que, si après cela ils persistaient dans
« leur religion, ils seraient décapités ; que les dames de
« condition seraient aussi dépouillées de leurs biens et en-
« voyées un exil ; que les Césariens (ou affranchis), qui
« avaient déjà confessé Jésus-Christ, ou qui le confes-
« seraient à l'avenir, perdraient leurs biens, lesquels
« seraient acquis au domaine impérial ; qu'on les enverrait
« enchaînés dans les terres du domaine, et qu'on les met-
« trait sur le rôle des esclaves obligés à les cultiver. (*Dans*
« *S. Cyprien*, l. VIII.) »

Gallien, fils de Valérien, ne persécuta pas lui-même l'Eglise ; mais les magistrats, que leur humeur ou leur intérêt portaient à la cruauté, se couvraient pour l'exerçer

plus sûrement, de l'autorité des lois anciennes. C'est pourquoi on trouve dans les auteurs chrétiens la mort de plusieurs martyrs, qui souffrirent sous des princes non-persécuteurs.

VIII. — *Dixième persécution générale, par Dioclétien et Maximien.*

Ces deux princes, voyant que presque tous les hommes renonçaient au culte des dieux pour entrer dans la secte des Chrétiens, ordonnèrent que ceux qui avaient quitté leur religion, seraient contraints par les supplices à la reprendre.

Par le premier édit, publié l'an 303, Dioclétien et Maximien commandaient que tous les chrétiens fussent dépouillés des honneurs et des dignités qu'ils pourraient avoir ; que, de quelque qualité ou condition qu'ils fussent, on les appliquât à la torture ; que toutes les demandes que l'on ferait contre eux fussent accordées par les juges, et qu'eux, au contraire, ne fussent point reçus à demander justice, quand même on leur aurait fait outrage, corrompu leurs femmes, ravi leurs biens ; qu'en un mot ils fussent privés de toutes sortes de droits et de facultés. (Dans Lucius Cécilius, *de morte persecutor*, *n.* 13.)

Quelques jours après, on publia une autre déclaration qui portait que les évêques seraient mis en prison. Ce second édit fut aussitôt suivi d'un troisième, par lequel il était ordonné de mettre en liberté les Chrétiens, quand ils auraient sacrifié, et de tourmenter cruellement ceux qui refuseraient de le faire. (*Dans Eusèbe*, *hist. ecclés.*, *l.* VIII, *c.* 6.)

Il faut que la persécution ait été bien sanglante, et le nombre des martyrs excessif, puisque les empereurs crurent avoir éteint la religion chrétienne qu'ils avaient vu être celle de presque tous les hommes. C'est ce qui paraît par deux inscriptions, qui se lisent sur deux colonnes, en Espagne :

Dioclet. Jovius, Maxim. Herculeus
Cæss. Augg.
Amplificato per Orientem et Occid. imp. Rom.
Et nomine Christianor. deleto
Qui remp. evertebant.

Dioclétien, Jovien, Maximien Hercule,
Césars Augustes,
Pour avoir étendu l'empire romain dans l'Orient et dans l'Occident,
Et pour avoir éteint le nom des Chrétiens,
Qui causaient la ruine de la République.

Dioclet. Cæs. Aug.
Galerio in Oriente adopt.
Superstitione Christi ubiq. deleta
Cultu Deorum propagato.

Dioclétien César-Auguste
Pour avoir adopté Galère dans l'Orient,
Pour avoir aboli partout la superstition du Christ,
Pour avoir étendu le service des Dieux.

La vérité de ces inscriptions est soutenue par une médaille qui nous vient de Dioclétien, où il se vante d'avoir aboli le nom des Chrétiens, *nomine Christianorum deleto.* (Dans Baronius, *ann.* 304) *Biblioth. britannique pour les mois d'octob., novemb. et décemb.*, 1755, *p.* 200.)

Il s'était trompé, comme la suite le fit voir.

Les Chrétiens furent encore persécutés par Galère et Maximin. Ce dernier voyant que les supplices étaient inutiles, fit cesser la persécution, s'avouant ainsi vaincu par la patience inépuisable des Chrétiens. Que ce genre de triomphe est nouveau! Julien l'apostat dressa contre eux le plus habile genre de persécution; il ne réussit pas mieux que ses prédécesseurs. Les persécutions s'exercèrent de même dans les

autres parties du monde, dans la Perse et chez les Barbares ; rien ne put empêcher la propagation du Christianisme.

Il régna par toute la terre ; c'est ce que le Prophète appelle *le Règne des Saints.*

Voy. Paley, *Tableau des preuv. du Christian.* ; Huet, *Parall.* ; Bullet, *Hist. de l'établiss. du Christian.* ; de Jessé, *Hist. de J.-C.* ; Ruinart, *Préf. sur les Actes des martyrs* ; Loriquet, *Hist. eccl.* ; Mgr. Wisseman, *Disc.* v, *Archéologie* ; Diessbach, *Le Chrétien catholique*, c. 7 ; Bergier, *Art. martyrs.*

Conclusion générale. — (Voir *note* 5.) Les cruelles et continuelles persécutions des Chrétiens pendant les trois premiers siècles démontrent la divinité de la Religion de Jésus-Christ, sous un double rapport : 1° en ce qu'elles accomplissent littéralement les Oracles fort nombreux et très-positifs qui les avaient annoncées, précisément comme elles sont arrivées ; 2° en ce que plusieurs millions de martyrs, qui n'avaient pas manqué, avant de s'exposer à la mort, d'examiner la vérité de la religion et les faits divins encore tous récents qui l'appuyaient, n'ont pas hésité de subir les mépris, les tourments les plus horribles et la mort même la plus terrible pour Jésus-Christ. — Ces saints martyrs qui avaient été souvent eux-mêmes témoins oculaires des prodiges de Jésus, de ceux des Apôtres, ou des premiers Chrétiens, des fréquentes expulsions de démons et d'autres miracles très-manifestes, ont rendu un témoignage éclatant à ces faits surnaturels et ont signé leurs témoignages de leur propre sang. Il n'est pas possible de ne pas croire tant et de si généreux témoins qui parlent si sérieusement en cette circonstance. C'est pourquoi le célèbre Pascal a parlé fort juste, lorsqu'il a dit : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger. » (*Pensées*, c. 28.)

NOTES

RELATIVES AUX PERSÉCUTIONS DE L'ÉGLISE NAISSANTE.

Note 1. — 5 col. n. I, p. 298.

Cyriaque d'Ancône, qui vivait au xve siècle, fut nommé antiquaire à cause de la grande recherche qu'il faisait des antiquités ; il voyagea dans toute l'Europe, dans une partie de l'Asie et de l'Afrique, copiant avec soin les anciennes inscriptions. Parmi celles qu'il recueillit en Espagne, on lit la suivante (*dans Gruter*, *p.* 238) :

A Néron Claude César Auguste,
Souverain Pontife,
Pour avoir purgé la province de voleurs,
Et de ceux qui introduisaient parmi les hommes
Une superstition nouvelle.

Moralès, savant espagnol, qui avait étudié avec tant de soin les antiquités de son pays ; Alde Manuce, dans ses scolies sur les Commentaires de César ; Baronius, Sponde, Pagi, Launoy, (Méhus, de l'Académie étrusque de Crotone, Muratori,) Bullet, reçoivent cette inscription comme véritable. Le dernier réfute Antoine Augustin, Schott et Bigot, qui ont injustement soupçonné la fidélité de Cyriaque d'Ancône.

Note 2. — 5 col. I, p. 298.

Martial écrivit sous l'empereur Néron, et, selon son génie, il peignit les souffrances des Chrétiens sous un côté ridicule.

In matutina nuper spectatus arena
Mucius, imposuit qui sua membra focis,
Si patiens fortisque tibi, durusque videtur,
Abderitanæ pectora plebis habes.
Nam cum dicatur, tunica præsente molestá :
Ure manum, plus est dicere : non facio.

Rien ne montre avec plus de certitude la notoriété de ces souffrances que ce passage. Ce genre de supplice est parfaitement conforme à celui qu'on employait sous Néron contre les Chrétiens. Le témoignage de Martial, comme celui de Pline le Jeune, que nous allons produire, nous conduit à une autre conséquence, savoir, que la mort de ces hommes était un martyre dans le sens le plus strict, c'est-à-dire qu'elle était volontaire, et qu'au moment où la sentence se prononçait, ils avaient encore le pouvoir de s'y soustraire, en consentant à sacrifier sur les autels païens.

La constance, et par conséquent les souffrances des chrétiens à cette époque est aussi rapportée par Epictète, qui attribue leur intrépidité à la démence ou à une sorte de mode ou d'habitude ; et 50 ans après, Marc-Aurèle l'attribue à l'obstination. *Est-il possible*, demande Epictète, *qu'un homme puisse parvenir à cet état et devenir indifférent à de telles choses par folie ou par habitude, comme les Galiléens* (Epictète, IV, c. 7.)? Et Marc-Aurèle : *que cette disposition de l'âme* (à braver la mort) *soit l'effet de votre jugement et non de votre obstination, comme c'est le cas des Chrétiens.* (Marc-Aurèle, XI, c. 3.)

Note 3. — 5 col., III, *p. 302.*

LETTRE DE PLINE A L'EMPEREUR TRAJAN.

« Je me fais une religion, seigneur, de vous exposer tous « mes scrupules ; car qui peut mieux me déterminer ou « m'instruire? Je n'ai jamais assisté à l'instruction et au

« jugement du procès d'aucun Chrétien ; ainsi je ne sais sur « quoi tombe l'information que l'on fait contre eux, ni jus- « qu'où l'on doit porter leur punition. J'hésite beaucoup « sur la différence des âges. Faut-il les assujettir tous à la « même peine, sans distinguer les jeunes gens des plus « âgés ? Doit-on pardonner à celui qui se repent ? ou est-il « inutile de renoncer au Christianisme, quand une fois on « l'a embrassé ? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux, « ou sont-ce les crimes attachés à ce nom ? Cependant « voici la règle que j'ai suivie dans les accusations « intentées devant moi contre les Chrétiens. Je les ai in- « terrogés s'ils étaient chrétiens. Ceux qui l'ont avoué je « les ai interrogés une seconde et une troisième fois, et les « ai menacés du supplice ; quand ils ont persisté, je les y ai « envoyés ; car, de quelque nature que fût ce qu'ils confes- « saient, j'ai cru que l'on ne pouvait manquer à punir en « eux leur désobéissance et leur invincible opiniâtreté. Il « y en a eu d'autres, entêtés de la même folie, que j'ai ré- « servés pour envoyer à Rome, parce qu'ils sont citoyens « romains. Dans la suite, ce crime venant à se répandre, « comme il arrive ordinairement, il s'en est présenté de « plusieurs espèces. On m'a mis entre les mains un mé- « moire sans nom d'auteur, où l'on accuse d'être Chrétiens « différentes personnes qui nient de l'être et de l'avoir ja- « mais été. Ils ont, en ma présence, et dans les termes que « je leur prescrivais, invoqué les dieux et offert de l'encens « et du vin à votre image, que j'avais fait apporter exprès « avec des statues de nos divinités ; ils se sont encore em- « portés en imprécations contre le Christ ; c'est à quoi, « dit-on, l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont vérita- « blement Chrétiens. J'ai donc cru qu'il les fallait absoudre. « D'autres, déférés par un dénonciateur, ont d'abord re- « connu qu'ils étaient Chrétiens et aussitôt après ils l'ont « nié, déclarant que véritablement ils l'avaient été, mais

« qu'ils ont cessé de l'être, les uns il y avait plus de trois « ans, les autres depuis un plus grand nombre d'années, « quelques-uns depuis plus de vingt ans. Tous ces gens-là « ont adoré votre image et les statues des dieux ; tous ont « chargé le Christ de malédictions. Ils assuraient que toute « leur erreur ou leur faute avait été renfermée dans ces « points ; qu'à un jour marqué ils s'assemblaient avant le « lever du soleil, et chantaient tour à tour des vers à la « louange de Christ, comme s'il eût été Dieu ; qu'ils s'en- « gageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne « point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer « à leur promesse, à ne point nier un dépôt ; qu'après cela « ils avaient coutume de se séparer, et ensuite de se ras- « sembler pour manger en commun des mets innocents ; « qu'ils avaient cessé de le faire depuis mon édit, par le- « quel (selon vos ordres), j'avais défendu toute sorte d'as- « semblée. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire « d'arracher la vérité, par la force des tourments, à des « filles esclaves, qu'ils disaient être dans le ministère de « leur culte ; mais je n'y ai découvert qu'une mauvaise su- « perstition portée à l'excès ; et par cette raison j'ai tout « suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a « paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui « sont enveloppés dans ce péril ; car un très-grand nombre « de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, « sont et seront tous les jours impliquées dans cette accu- « sation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les « villes, il a gagné les villages et les campagnes. Je crois « pourtant que l'on y peut remédier, et qu'il peut être ar- « rêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui « étaient presque déserts, sont fréquentés, et les sacrifices, « longtemps négligés, recommencent ; on vend partout des « victimes qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs. De « là on peut juger quelle quantité de gens peuvent être ra-

« menés de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir. » (*Lettres de Pline.*)

L'empereur lui fit cette réponse :

TRAJAN A PLINE :

« Vous avez, mon très-cher Pline, suivi la voie que vous « deviez dans l'instruction du procès des Chrétiens qui vous « ont été déférés, car il n'est pas possible d'établir une « forme certaine et générale dans cette sorte d'affaires. Il « ne faut pas en faire perquisition. S'ils sont accusés et « convaincus, il faut les punir. Si pourtant l'accusé nie « qu'il soit chrétien, et qu'il le prouve par sa conduite, je « veux dire en invoquant les dieux, il faut pardonner à son « repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant « chargé. Au reste, dans nul genre de crime, l'on ne doit « recevoir des dénonciations qui ne soient souscrites de per- « sonne ; car cela est d'un pernicieux exemple, et très- « éloigné de nos maximes. »

Voilà ce qu'un prince, à qui l'on avait donné le surnom « *de Très-Bon*, décerne contre des hommes qui non-seule- « ment ne troublaient point la société, mais qui la soute- « naient par leurs armes, la maintenaient par leur soumis- « sion, l'adoucissaient par leurs mœurs.

Note 4. — 4 col., VII, *p. 292.*

EDIT DE DÈCE.

On lit dans les Actes de S. Mercure, rapportés par Surius, un édit par lequel il était ordonné que tous sacrifias- « sent aux dieux. Cet édit est conçu en ces termes :

« Dèce et Valérien, empereurs, triomphateurs, victo- « rieux, augustes, pieux, de concert avec le Sénat, ayant « éprouvé la faveur des dieux, et remporté la victoire sur

« nos ennemis par leur protection ; jouissant, de plus, par « leur bonté de l'abondance et d'une salutaire température « des saisons, nous ordonnons pour cette raison, d'un com- « mun consentement, que tout homme libre ou esclave, « engagé dans la milice, ou menant une vie privée, offre « des sacrifices aux dieux. Si quelqu'un n'obéit pas à notre « ordonnance, nous voulons qu'il soit chargé de chaînes, « et qu'il éprouve divers tourments. Si, corrigé par les sup- « plices, il change de résolution, il recevra de nous des « honneurs peu communs ; s'il persiste, après avoir subi de « nouveau plusieurs tourments, qu'il soit décollé ou jeté « dans la mer, ou abandonné aux oiseaux et aux chiens « pour être dévoré ; ce qui doit principalement s'entendre « des Chrétiens ; mais ceux qui obéiront à notre divine or- « donnance, recevront de nous des dons et de très-grands « honneurs. Jouissez d'une bonne santé et de toute sorte « de prospérités. »

On a imprimé à Toulouse en 1666 un édit contre les Chrétiens (*Mémoires de Tillemont*, t. III, p. 699), qui porte le nom des deux Dèce (le père et le fils), l'un Auguste et l'autre César, autorisé par un arrêt du Sénat, et adressé à tous les gouverneurs, proconsuls et autres magistrats de l'empire. Les deux princes y déclarent qu'ils avaient résolu de donner la paix à l'empire, et de traiter leurs sujets avec toute sorte de clémence ; que la seule secte des chrétiens était capable de s'opposer à leurs desseins, parce qu'en se déclarant les ennemis de leurs dieux, ils attiraient toute sorte de malheurs sur l'empire ; qu'il fallait donc avant toutes choses apaiser les dieux irrités, et qu'ainsi ils faisaient cette ordonnance irrévocable ; que tout Chrétien, sans distinction de qualité ou de dignité, de sexe ou d'âge, serait obligé de sacrifier ; que ceux qui le refuseraient seraient d'abord enfermés dans le fond des cachots, et qu'ensuite on leur ferait éprouver les moindres supplices (comme pour

tâcher de les vaincre peu à peu); et que, si quelqu'un revenant à soi, renonçait au nouveau culte, il serait honoré et récompensé magnifiquement; mais que tous les autres seraient ou précipités au fond de la mer, ou jetés tout vifs dans les flammes, ou exposés en proie aux bêtes farouches, ou suspendus à des arbres pour être la pâture des oiseaux, ou déchirés en mille manières par tous les plus cruels supplices.

Nous croyons que l'édit rapporté dans les actes de saint Mercure, est une pièce originale.

Nous croyons que cet édit fut publié par les ordres de Valérien, au commencement de son empire et que, comme il n'était qu'un renouvellement de celui de Dèce, publié deux ou trois ans auparavant, ce fut pour cela que Valérien y fit placer le nom de cet empereur avant le sien, d'autant plus que Dèce avait fort estimé Valérien, et avait rétabli pour lui la dignité de censeur. Voilà pourquoi S. Jérôme qui certainement n'ignorait pas l'histoire de l'Eglise, ne fait qu'une persécution de celle de Dèce et de celle de Valérien, parce qu'il n'y qu'il n'y eut entre elles qu'une interruption d'environ dix-huit mois. Ce saint docteur, dans la vie de S. Paul, premier ermite, écrit qu'une multitude de saints martyrs répandirent leur sang pour Jésus-Christ dans l'Egypte et dans la Thébaïde, durant la persécution des empereurs Dèce et Valérien, et, dans son *livre des Hommes Illustres*, il remarque que S. Méthodius avait été martyrisé sous Dèce et sous Valérien. S. Optat dit que la persécution sous Dèce et Valérien, fut comme le lion, qui était une des quatre Bêtes que Daniel avait vues sortir de la mer (*L.* II, *paragr.* 8). On voit par là qu'il joint ces deux persécutions et n'en fait qu'une. Ainsi l'inscription de deux empereurs qui n'ont point régné ensemble, qui se lit à la tête de cet édit, ne doit point être regardée comme une marque de la fausseté de cette pièce. J'ajoute que cet édit de Valérien,

ou ce renouvellement de l'édit de Dèce fait par Valérien, qui se trouve dans les Actes de S. Mercure, est soutenu par l'édit des deux Dèce, imprimé à Toulouse en 1666. — Nous avons aussi les édits sanglants des autres persécuteurs, de Dioclétien et de Maximien, de Galère, et d'autres empereurs ; on peut les voir dans le même ouvrage de Bullet.

Note 5. — A l'appui de la Conclusion générale.

1° *Cruauté des Persécutions. — Seule, la certitude des faits de Jésus-Christ a pu déterminer les martyrs et les chrétiens des trois premiers siècles à s'exposer à d'aussi horribles supplices.*

Toute l'histoire du christianisme par Bullet n'est pour ainsi dire qu'un recueil des persécutions qu'il a souffertes, et des différents supplices que l'on a fait endurer à ceux qui le professaient. Voici comment en parle ce savant auteur : « Dès que la Religion chrétienne est annoncée, l'univers entier conspire sa perte. Les Juifs chargent les Apôtres de chaînes et les font mourir. Les peuples, les villes se soulèvent contre les fidèles ; ils sont en but à la fureur de tous les hommes. Les empereurs, par leurs lois, arment contre eux les magistrats ; on les poursuit comme des bêtes féroces. Les supplices ordinaires paraissent trop doux pour ceux que l'on regarde comme les ennemis des dieux et de l'Etat. On invente ou l'on renouvelle des tourments qui font frémir. Ils sont battus de verges, appliqués aux tortures, écorchés par des ongles d'airain ; on les déchire par le fer ; on les consume par le feu ; on les cloue sur des croix ; on se fait un jeu barbare de les voir mettre en pièces par les chiens, dévorer par les lions ; ils sont couverts de lames embrasées, assis sur des chaises ardentes, plongés dans l'huile bouillante, brûlés à petit feu ; on les brise sous des

meules, on les submerge dans les flots, on les enterre tout vifs, on les coupe par morceaux. Dans leurs corps couverts de blessures, on ne déchire plus que des plaies ; on ménage avec cruauté les moments qui leur restent à vivre ; on choisit parmi les supplices ceux qui font mourir plus lentement ; on les guérit par des soins barbares, pour les mettre en état de souffrir de nouveau. La pitié est éteinte pour eux dans le cœur des hommes ; et le peuple, qui voit presque toujours avec quelque mouvement de compassion les plus grands criminels sur l'échafaud, applaudit aux tourments des Chrétiens par des cris d'allégresse. La mort même ne les met point à couvert de la rage de leurs persécuteurs (132); on s'acharne sur les tristes restes de leurs corps, on les réduit en cendres et on les jette au vent pour les anéantir s'il était possible. L'horreur que l'on a contre eux n'est pas satisfaite du supplice de quelques particuliers ; Rome s'enivre de leur sang, elle en fait couler des fleuves ; elle en inonde la terre. On n'épargne ni âge, ni sexe, ni rang, ni condition. Ce n'est point une persécution de quelques jours, de quelques mois, de quelques années ; c'est par des siècles qu'il faut compter le temps des souffrances de l'Eglise. On ne peut la suivre, pendant trois cents ans, qu'à la trace du sang qu'elle répand et à la lueur des bûchers que l'on allume contre elle. »

2° *Le monde entier et les plus grands pouvoirs humains ont en vain combattu l'Eglise naissante. — Les plus cruels supplices étaient le plus souvent ordonnés par les proconsuls ou gouverneurs, en vertu des édits impériaux.* — Ainsi, pour en donner quelques preuves, le proconsul condamne S. Pionius au feu. (Act. des Martyrs de D. Ruinart, p. 136.)

Le proconsul condamne S. Maxime à être lapidé. (*Ibid.*, *p.* 145.) Le proconsul fait étendre S. Pierre sur des roues, pour briser tous ses os en petites parties. Il fait lapider

S. André et S. Paul. (*Ibid.*, *p.* 147 *et* 148). Le proconsul condamne au feu S. Lucien et S. Marcion. (*Ibid.*, *p.* 154.)

Le président condamne au feu S. Fructueux, S. Augure et S. Euloge. (*Ibid.*, *p.* 221.)

Le président fait suspendre S. Claude au chevalet, lui fait brûler les pieds, couper les talons, le fait déchirer par des ongles de fer, par des têts de pots cassés, lui fait brûler les côtés avec des torches ardentes; il fait souffrir les mêmes tourments à S. Astère; il fait mettre des charbons sur le corps de Néon; il fait mettre en croix ces trois saints; il fait mourir Ste Domnina sous les verges; il fait couper plusieurs parties du corps de Ste Théonnille; il fait placer sur elle des charbons ardents; ensuite, ayant ordonné qu'elle fût mise dans un sac, il la fait jeter dans la mer. (*Ibid.*, 280, 281 *et* 282.)

Le président fait lier les pieds à S. Philippe et le fait traîner ainsi par toute la ville d'Héraclée, sur le pavé, de sorte que ses membres furent déchirés. Il le fit flageller si violemment avec des verges, qu'on lui voyait les entrailles. Il prononça ensuite cette sentence contre S. Philippe et Hermès : *Philippus et Hermes qui præceptum romani imperatoris negligentes, alienos se ab ipsa etiàm romani nominis compellatione fecerunt, vivos jubemus incendi, ut cæteri facilius agnoscant quanto constet exitio imperialia contempsisse mandata.* (*Ibid.*, *p.* 449, 450 *et* 451.)

Le président fait briser les mâchoires à S. Taraque; il fait battre S. Probe avec des nerfs de bœuf, si cruellement que la terre est couverte de son sang. Il fait percer avec des pointes les côtés de S. Andronique et agrandir ses plaies avec des têts de pots cassés. Il fait remplir les mains de S. Taraque, de feu; il le fait suspendre par les pieds et placer sous son visage un feu qui fait une grande fumée; il lui fait ensuite verser du vinaigre avec du sel dans les narines. Il fait brûler S. Probe avec des fers ardents; il le fait frap-

per avec des nerfs de bœuf sur le dos, jusqu'à ce que la chair en soit enlevée; il lui fait raser la tête et mettre des charbons ardents dessus; il lui fait briser les mâchoires. Il fait attacher à des pieux, et briser à coups de nerfs de bœuf, S. Andronique; il fait ensuite répandre du sel sur ses plaies. Il fait couper les lèvres à S. Taraque ; il lui fait percer le sein et les aisselles avec de petites broches de fer ardentes; il lui fait couper les oreilles, raser la tête, et mettre des charbons ardents dessus. Il fait percer le côté, le dos et les jambes de S. Probe, avec de petites broches de fer ardentes; il lui fait planter des clous ardents dans les mains, et le réduit, par ces supplices, en un tel état, qu'il n'avait aucune partie saine dans le corps; il lui fait crever les yeux. Il fait brûler le ventre de S. Andronique; il lui fait planter de petites broches ardentes entre les doigts, casser les dents et couper la langue. Il fait exposer aux bêtes ces trois saints martyrs qui, en ayant été épargnés, furent décollés. (*Ibid.*, *p.* 450 *à* 490.)

Le président ordonne que S. Quirin ou Quirinus soit jeté dans le fleuve avec une meule au cou. (*Ibid.*, *p.* 151.)

Le proconsul ordonne que S. Patrice soit jeté dans l'eau bouillante. (*Ibid.*, *p.* 623.)

S. Philéas écrit que le président d'Alexandrie, sous Dioclétien, employa toutes sortes de supplices contre les Chrétiens, et qu'il disait aux bourreaux de se comporter envers eux comme s'ils n'étaient plus. (*Dans Eusèbe*, *Hist. eccl.*, VIII, *c.* 10.)

Cécilius insulte aux Chrétiens, en leur disant qu'ils sont exposés aux supplices, aux tourments, aux croix, aux feux. *Ecce vobis minæ, supplicia, tormenta, etiam non adorandæ, sed subeundæ cruces : ignes etiam quos et prædicitis et timetis* (Dans Min. Félix, p. 30.)

Le feu était le supplice des Chrétiens qui n'étaient pas constitués en dignité. Galère avait même ordonné, qu'après

leur avoir fait souffrir divers tourments, on ne les brûlerait que lentement. (Dans Lucilius Cécilius, *de la mort de persécuteurs*, n° 21.)

3° *Sur le nombre des martyrs. — La divinité de la foi est démontrée par la multitude innombrable des chrétiens de toute condition qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ. — Ils n'eussent jamais enduré volontairement une mort ignominieuse et cruelle, sans une conviction entière, et sans une assistance divine et miraculeuse.*

On en compte dix-neuf mille sept cents qui souffrirent à Lyon avec S. Irénée, sous l'empire de Sévère ; six mille six cent soixante-six soldats de la Légion Thébéenne massacrée par les ordres de Maximien. Sozomène dit que, dans la Perse, il en périt deux cent mille sous Sapor II, dont seize mille étaient connus, ou dont on connaissait les noms ; le carnage continua sous Isdegerde ou Jerdedger et sous Behram, ses successeurs. Le P. Papebrock, dans les *Acta Sanctorum*, compte seize mille martyrs Abyssins, et une multitude dans les autres pays du monde.

L'on compte vingt-six grandes *persécutions* exercées contre le Christianisme depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. 1° Celle de Jérusalem ; la 2e sous Néron, an 64-68 ; la 3e sous Domitien (90-96) ; la 4e sous Trajan (97-116) ; la 5e sous Adrien (118-129) ; la 6e sous Antonin le Pieux, (138-153) ; la 7e sous Marc-Aurèle (an 161-174) ; la 8e sous Sevère (199-211) ; la 9e sous Maximien (235-238) ; la 10e sous Dèce (249-251) ; la 11e sous Volusien et Gallien ; elle dura trois ans et demi ; la 12e sous Aurélien (273-275) ; la 13e sous Dioclétien et Maximien (an 303-310) ; elle continua jusqu'en 312 sous le collègue de Dioclétien et jusqu'en 315 sous Licinius ; la 14e dans la Perse, sous Sapor II (343) ; une 15e sous Julien (462) ; la 16e sous Valens (366-378) ; la 17e sous Isdegerde, roi de Perse ; elle dura trente

ans; la 18e sous Genséric, roi des Vandales (433-476); la 19e sous Hunéric, son successeur; la 20e sous Gondebaud, en 483; la 21e sous Trasimond, en 504; la 22e arriva en Espagne, sous Léowigilde, roi des Goths, l'an 584, et ensuite sous Récarède; la 23e sous Chosroës II, roi de Perse; elle dura vingt ans et finit en 627; la 24e sous Léon l'Isaurique et ensuite sous Constantin Copronime, depuis l'an 726 jusqu'en 775; la 25e persécution des Catholiques, sous Henri VIII, roi d'Angleterre et Elisabeth, sa fille; enfin la 26e commença dans le Japon, l'an 1587, sous le roi Taïco-Sama, fut renouvelée en 1616 par le roi Xongusama, et continuée avec tant de cruauté sous Tosconguno, son successeur, en 1631, que le Christanisme fut entièrement exterminé dans cet empire. Il y a eu de même plusieurs persécutions déclarées contre les Chrétiens dans l'empire de la Chine.

Il est constant qu'aucune n'a eu d'autre motif que la haine dont ces princes païens étaient animés contre le Christianisme. On ne peut citer aucun fait positif par lequel les Chrétiens aient mérité que le gouvernement sévit contre eux; les incrédules ont vainement fouillé dans tous les monuments de l'histoire pour en trouver. — On compte de 12 à 14 millions de Chrétiens qui ont ainsi souffert pour le nom de Jésus-Christ.

« Nos Sages, dit le R. Maimonides, enseignent qu'entre « cette époque et les temps du Christ il ne doit exister « aucune différence, sinon la tyrannie des empires, *præter* « *tyrannidem imperiorum*. Il paraît en effet dans le contexte « simple et littéral des oracles prophétiques qu'il doit y « avoir dans les commencements du règne du Christ la « guerre ou le combat de Gog et de Magog. » (*Apud Genebr.*, *Chron.*, *ad fin.*, *p.* 49.) Il y a tout lieu de croire que les Juifs ont puisé cette idée dans les oracles qui annoncent le soulèvement général des empereurs et des païens contre

le Christ et contre son Eglise. Car ils disent que « *les Princes et les Gentils se ligueront entre eux pour combattre le Messie.* »

4° *Le courage et la constance des martyrs démontrent la divinité de la religion chrétienne pour les raisons suivantes :* 1° Jésus-Christ avait promis de donner à ses Disciples, dans cette circonstance, des grâces et un secours divin : *Je vous « donnerai une sagesse à laquelle vos ennemis ne pourront ré- « sister... Par la patience, vous posséderez vos âmes, en paix.* » (*S. Luc.*, c. XXI, v. 15 et 19.) « *Vous souffrirez en ce monde, « mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde*, (Joan., c. XVI, v. 33.) S. Paul dit aux Philippiens, c. I, v. 28 : « *Ne crai- « gnez pas vos ennemis ; il vous est donné de Dieu, non-seule- « ment de croire en Jésus-Christ, mais encore de souffrir pour « lui.* »

2° Les fidèles comptaient sur cette grâce, et non sur leurs propres forces ; ils se préparaient au combat par la prière, par le jeûne, par la pénitence ; les Pères de l'Eglise les y exhortaient. L'exemple de plusieurs qui avaient succombé à la violence des tourments, inspirait aux autres l'humilité, la crainte, la défiance d'eux-mêmes.

3° Cette grâce a été accordée à des chrétiens de tous les âges et de toutes les conditions de l'un et de l'autre sexe ; de tendres enfants, des vieillards caducs, des vierges délicates, ont souffert sans se plaindre, sans gémir, sans insulter aux persécuteurs ; ont vaincu par leur patience modeste et tranquille, la cruauté des bourreaux.

4° Souvent des miracles éclatants ont prouvé que la constance des *martyrs* venait du ciel, ont forcé les païens à y reconnaître la main de Dieu : nos apologistes l'ont fait remarquer et ont cité les témoins oculaires. C'est ce qui a inspiré aux chrétiens tant de vénération pour les martyrs. et un si grand respect pour leurs reliques.

5° Leur courage provenait de leur persuasion éclairée ; *cette* persuasion *était* fondée *sur tous* les *motifs* de crédibilité qui prouvent la divinité du Christianisme, sur des faits dont ils avaient été témoins oculaires, ou desquels ils *ne* pouvaient douter. Ce n'était point un préjugé de naissance, puisqu'ils s'étaient convertis du Paganisme au Christianisme. On n'a vu dans leur conduite aucun signe de passion, de vanité, d'ambition, d'orgueil, de haine, de vengeance, etc. Celse, qui avait été témoin de la constance de plusieurs martyrs, n'osait les blâmer.

5° *Le témoignage des martyrs est une preuve solide de la vérité de la foi chrétienne.*

Cela se comprend, dès que l'on conçoit la signification du terme de *martyr* ou de *témoin*, et la nature des preuves que doit avoir une religion révélée.

Dans tous les tribunaux de l'univers, la preuve par témoins est admise, lorsqu'il s'agit de constater des faits, parce que les faits ne peuvent pas être prouvés autrement que par des témoignages ; elle n'a plus lieu lorsqu'il est question d'un droit ou du sens d'une loi, parce qu'alors c'est une affaire d'opinion et de raisonnement. Or, que Dieu ait révélé tels ou tels dogmes, c'est un fait et non une question spéculative qui puisse se décider par des convenances et par des conjectures.

Pour prouver que le christianisme est une religion révélée de Dieu, il fallait démontrer que Jésus-Christ, son fondateur, était revêtu d'une mission divine ; qu'il avait prêché dans la Judée, qu'il avait fait des miracles et des prophéties ; qu'il était mort, ressuscité et monté au ciel ; qu'il avait tenu telle conduite sur la terre, qu'il avait envoyé le Saint-Esprit à ses apôtres, qu'il avait enseigné telle doctrine. Voilà les faits que Jésus-Christ avait chargé ses apôtres d'attester, en leur disant : *Vous me servirez de té-*

moins, eritis mihi testes. (Act., c. I, v. 8.) C'est ce que faisaient les apôtres, en disant aux fidèles : « *Nous vous an-* » *nonçons ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons* « *entendu, ce que nous avons considéré attentivement, ce que* « *nos mains ont touché, concernant le Verbe de vie, qui s'est* « *montré parmi nous.* » (1, Joan., c. I, v. 1.) Ce témoignage était-il récusable surtout lorsque les apôtres eurent donné leur vie pour en confirmer la vérité ?

Les fidèles convertis par les Apôtres n'avaient pas vu Jésus-Christ, mais ils avaient vu les apôtres faire eux-mêmes des miracles pour confirmer leur prédication et montrer en eux les mêmes signes de mission divine dont leur maître avait été revêtu. Ces fidèles pouvaient donc aussi attester ces faits, en mourant pour sceller la vérité de leur témoignage, ils étaient bien sûrs de n'être pas trompés.

Ceux qui sont venus dans la suite n'avaient peut-être vu ni miracles ni martyrs ; mais ils en avaient vu les monuments, et ces monuments dureront autant que l'Eglise : en souffrant le martyre, ils sont morts pour une religion qu'ils savaient être prouvée par les faits incontestables dont nous avons parlé, et que les témoins oculaires avaient signés de leur sang ; qu'ils voyaient revêtue d'ailleurs de tous les caractères de divinité que l'on peut exiger. Que manque-t-il à leur témoignage pour être digne de foi ?

Malgré les fausses subtilités des incrédules, il est démontré que les faits évangéliques sont aussi certains, par rapport à nous, qu'ils l'étaient pour les apôtres qui les avaient vus. Un martyr, qui mourrait aujourd'hui pour attester ces faits, serait donc aussi assuré de n'être pas trompé que l'étaient les apôtres ; son témoignage serait donc aussi fort, en faveur de ces faits, que celui des Apôtres. Tel est l'effet de la certitude morale continuée pendant dix-sept siècles ; telle est la chaîne de tradition qui rend à la vérité des faits évangéliques un témoignage immortel et qui en portera la

conviction jusqu'aux dernières générations de l'univers. « Le vrai martyr, dit un déiste, est celui qui meurt pour « un culte dont la vérité lui est démontrée. » Or, il n'est point de démonstration plus convaincante et plus infaillible que celle des faits.

D'après le principe posé, il n'est aucune fausse religion de l'univers qui puisse citer des martyrs. Par exemple, les Huguenots, etc., qui aimaient mieux mourir que démordre de leurs opinions, n'ont pas subi des supplices pour attester la vérité de leur doctrine, mais parce qu'ils étaient coupables de révolte, de sédition, de brigandages, souvent de meurtres et d'homicides.

Il en est à peu près de même des autres hérétiques, des mahométans et des athées ; la plupart auraient évité le supplice s'ils l'avaient pu. Ils sont morts, si l'on veut, pour témoigner qu'ils croyaient fermement la doctrine qu'on leur avait enseignée ou qu'ils prêchaient eux-mêmes ; mais pouvaient-ils dire comme les apôtres : *Nous ne pouvons nous dispenser de publier ce que nous avons* vu et entendu ? (Actes, IV, 20.) Les hérétiques attestaient leur persuasion sur telle opinion ; mais les martyrs attestaient la vérité même des faits surnaturels. La différence est très-grande. La religion catholique est la seule dans laquelle il puisse y avoir de vrais *martyrs*, de vrais *témoins*, parce que c'est la seule qui se fonde sur la certitude morale et infaillible de la tradition, soit pour les faits, soit pour les dogmes.

CHAPITRE IV.

DE L'ÉGLISE OU ROYAUME DU CHRIST

1° *Oracles et Doctrine prophétiques.*

I. — *Idée générale (et préliminaire) de la future Eglise du Messie.*

Si nous jugeons de la future Eglise du Christ, par ce qu'en ont annoncé les Anciens Prophètes, ce sera un vaste Royaume Spirituel, qui renfermera dans son sein tous les autres royaumes de la terre ; ce sera l'*Agrégation* universelle des peuples, la Société, l'Assemblée ou Réunion de tous les fidèles sous la grande Monarchie du Christ ; ce sera la Famille, la Nation du Messie, la Maison du Seigneur, la Cité de Dieu. Elle sera appelée le Nouveau Peuple de Dieu, la Nouvelle Sion, la Nouvelle Jérusalem, etc.

Cette Eglise sera éminemment *visible*, sera *perpétuelle*, possédera l'*autorité et l'invariabilité* d'Enseignement, — sera *une* dans sa foi, dans ses lois, dans son culte, dans son gouvernement, — sera *Sainte* sous les mêmes rapports, — — sera *universelle de temps et de lieu*, — sera gouvernée par un corps de Pasteurs et de Docteurs, divinement institué.

Examinons sommairement, dans les Prophètes et dans

les Traditions Anté-Messianiques, chacun de ces caractères constitutifs de la future Eglise du Christ.

1re COLONNE

PROPHÉTIES.

II. — *L'Eglise du Christ sera éminemment visible.*

La profession publique et extérieure de la doctrine du Christ est appelée le *corps* de l'Eglise, comme les vertus intérieures de foi, d'espérance et de charité en sont appelées l'*âme*. Les membres d'une société religieuse ont des rapports entre eux, ont une certaine forme de culte, des lieux d'assemblée, etc.; c'est là ce qui rend visible cette société. Or, les Prophètes ont prédit la visibilité de l'Eglise du Christ.

Isaïe, II, 2 et suiv.: *Dans les derniers temps, la Montagne consacrée par la Maison du Seigneur, sera affermie sur le sommet des monts, elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule.*

Et erit in novissimis diebus præparatus mons Dominus Domini in vertice montium, et elevabitur super colles...

Cette Montagne de la Maison du Seigneur, ne peut naturellement s'entendre que de l'Eglise du Christ, et cet oracle a été, en effet, compris dans ce sens par S. Jérôme, par les autres Pères, par les Interprètes de la Sainte-Ecriture et par tous les Théologiens. Or, une société ainsi désignée, dans laquelle entrent en foule toutes les nations, doit sans contredit être éminemment visible.

On lit dans Daniel, II, 34 et 35, qu'*une petite pierre, détachée d'elle-même de la montagne, frappa la statue aux pieds..., et devint elle-même une grande montagne qui remplit toute la terre.* Cette célèbre prophétie s'entend généralement du Christ et de son Eglise et ne peut s'expliquer autrement.

Or, l'Eglise qu'elle dépeint de la sorte, est essentiellement visible et manifeste. On peut voir encore sur ce point les oracles de Michée, IV, 1, de David, ps. II, 7; XLVII, 1, etc.

III. — *L'Eglise du Messie durera perpétuellement.*

1° Isaïe, c. IX, 7, prédit que « le *Royaume du Messie* « *sera illimité pour l'étendue et pour la durée ; que cet Empire* « *sera affermi et fortifié dans la justice et dans l'équité, depuis le temps* (de son établissement) *jusqu'à jamais*, a modo et usque in sempiternum. Cet oracle est clair et regarde certainement le Messie, comme nous l'avons montré ailleurs.

2° Isaïe, XXXIII, 20 et suiv.: *Considérez, Sion, la cité de nos fêtes solennelles ; vos yeux verront Jérusalem comme une demeure comblée de richesses, — comme une tente qui ne sera point transportée ailleurs ; les pieux qui l'affermissent ne s'arracheront jamais, et tous les cordages qui la tiennent ne se rompront point :* Tabernaculum quod nequaquam transferri poterit ; nec auferentur clavi ejus in sempiternum ; et omnes funiculi ejus non rumpentur. *C'est là que le Seigneur fera voir sa magnificence en notre faveur... Car le Seigneur est notre Juge, le Seigneur est notre Législateur, le Seigneur est notre Roi ; c'est Lui qui nous sauvera.*

3° Ibid., LX, 15. *Je vous établirai dans une gloire qui ne finira jamais et dans une joie qui durera dans la succession de tous les âges... Ceux qui vous méprisaient, baiseront les traces de vos pas, et vous appelleront la Cité de Dieu, la Sion du Saint d'Israël...* Ponam te in superbiam sæculorum, gaudium in generationem et generationem. (Voir ibid., c. LXII, 6 et LXV, 18, et ps. LXXI, 7.) La perpétuité de l'Eglise du Messie est prédite dans ces divers chapitres et dans plusieurs autres, notamment ps. XLVII, 8.

4° Osée annonce que la Nouvelle Eglise sera éternellement l'Epouse du Seigneur : *et sponsabo te mihi in sempiter-*

num... et dicam non populo meo : Populus meus es tu ! et ipse dicet : Deus meus es tu ! (c. II, 19, Osée.)

Sophonie, III, 15, 16, 18, marque pareillement que *le Seigneur, le Roi d'Israël, sera pour toujours au milieu* de la Nouvelle Sion.

5° Michée, IV, 7, 8, assure que le nouvel Empire du Messie subsistera depuis le temps présent jusqu'à l'éternité. *Regnabit Dominus super eos in monte Sion, ex hoc nunc et usque in æternum...*

6° Daniel, II, 44 et VII, 13, 14, appuie fortement sur ce point : *Dans ces jours-là*, dit-il, *et sous le règne de ces princes, le Dieu du ciel suscitera un Royaume qui ne sera jamais détruit. Ce Royaume ne passera point à un autre peuple ; il fera tomber et réduira en poudre tous ces royaumes ; pour lui, il subsistera éternellement.* Suscitabit Deus cœli regnum quod in æternum non dissipabitur.... et ipsum stabit in æternum.

Et l'Ancien des jours lui donna (au Fils de l'Homme) *la puissance, l'honneur et le Royaume... Sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée, et son Royaume est un royaume qui ne sera jamais détruit.* Potestas ejus, potestas æterna quæ non auferetur, et regnum ejus quod non corrumpetur. La perpétuité du Royaume ou de l'Eglise du Christ ne saurait être exprimée plus énergiquement.

IV. — *L'Eglise du Christ sera Enseignante, Véridique, Infaillible dans son Enseignement.*

Les anciens Prophètes ont prédit, que *la Vérité du Seigneur sera publiée*, au temps du Messie, *dans l'Assemblée des Saints*, c'est-à-dire dans l'Eglise du Christ (Ps. LXXXVIII, 6 ; — Tirinus, Huet.) ;

Que la Nouvelle Jérusalem, dans laquelle habitera perpétuellement le Christ, sera appelée *la Ville de la Vérité*, et vocabitur Jerusalem civitas veritatis. (Zacharie, VIII, 3.)

Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je suis revenu à Sion, et j'habiterai au milieu de Jérusalem, et Jérusalem sera appelée la Ville de la Vérité, et la Montagne du Seigneur des armées sera appelée la Montagne Sainte, ou *la Montagne de la Sainteté.* Cela marque que le Seigneur sera toujours présent dans son Eglise ; qu'il ne l'abandonnera point, et qu'il en fera l'organe et le soutien de la vérité. (Ménochius, Tirinus, Huet, avec S. Jérôme et les autres Pères.)

Ils ont prédit que ceux d'Israël qui mériteront le salut, seront nourris, dans la Nouvelle Eglise, de la doctrine et de la parole de Dieu.

Je laisserai au milieu de vous un peuple pauvre et destitué de toutes choses, et ils espèreront au nom du Seigneur.

Les Restes d'Israël ne commettront point d'iniquité et ne diront point de mensonge : il n'y aura point dans leur bouche de langue trompeuse, parce qu'ils seront comme des brebis qui paissent, et ils se reposeront sans qu'il y ait personne qui les épouvante. (Calmet, Corn. à Lapide, et les Interprètes déjà nommés, entendent ces paroles de la future Eglise du Christ.) La paix et la doctrine de vérité que les Israélites fidèles trouveront dans l'Eglise, sont marquées dans cet oracle.

Les Prophètes ont prédit qu'il y aura dans cette Nouvelle Sion de nouveaux *pasteurs selon le cœur de Dieu,* qui *nourriront* le Peuple *de doctrine et de science ;* et pascent vos scientia et doctrina. (Jérém., III, 15.)

Que la parole extérieure de ces nouveaux maîtres sera aidée et rendue efficace par la Grâce intérieure de Dieu, qui inculquera leur doctrine dans les âmes des fidèles : ce qui a fait prédire à Isaïe, *c.* LIV, 13 : Que *tous les Enfants* de la Nouvelle *Jérusalem seront instruits par Dieu même :* Ecce ego ponam... universos filios tuos doctos a Domino. Les Interprètes disent également que Dieu enseignera lui-même et persuadera par une lumière intérieure ce que

l'Eglise et ses Docteurs proposeront aux fidèles par le son extérieur de la voix. (Ménochius, Tirinus.) Or, le corps Enseignant de ces Docteurs, étant assisté si particulièrement du Saint-Esprit, sera, par là même, du moins dans son commun enseignement, incapable d'erreur. La Nouvelle Eglise sera donc justement appelée *la Cité de la vérité*.

Quant à l'assistance spéciale du Saint-Esprit, c'est un point qui est encore démontré par ce que nous avons dit dans les chapitres qui traitent de l'*institution d'un nouveau ministère pastoral* et de l'*ordre sacré des prêtres du Christ*.

V. — *Suivant les Prophètes, l'Eglise du Christ sera* Une *dans sa foi, dans ses lois, dans son culte, dans son gouvernement.*

L'unité de l'Eglise du Christ consistera en ce que, partout où elle aura établi son règne, elle professera la même foi, administrera les mêmes Sacrements, observera les mêmes lois, pratiquera le même culte, aura un gouvernement unique et toujours le même.

Or, 1° les anciens Prophètes ont annoncé ce caractère de l'Eglise du Messie. Ils ont dit qu'aux temps du Messie *tous les peuples parleront le même langage*, c'est-à-dire auront la même profession de foi dans les choses qui concernent la Religion, et qu'*ils serviront le Seigneur sous un même joug*, c'est-à-dire sous une même autorité. (Sophon., III, v. 9.) *Tunc reddam populis labium electum, ut invocent omnes in nomine Domini et serviant ei humero uno.* (Les Septante) : *tunc convertam inter populos unamquamque linguam in specie sua, ut invocent omnes nomen Domini, et serviant ei sub jugo uno.* Cet oracle prédit pour l'Eglise l'unité de foi, de symbole, de culte, de gouvernement. (Orig., Tirinus, Calmet, etc.) — Ils ont fait entendre qu'il n'y aura plus qu'un seul et même sacrifice, pur et sans tache, parmi toutes les

nations (Malach., I, 11); que les Prêtres ne seront que les dépositaires fidèles de la Science sacrée, et que, par conséquent, la foi sera invariablement la même, toujours et partout (Ibid., II, 7); qu'il n'y aura qu'une seule Epouse du Christ, qu'une seule Eglise véritable et parfaite (*Cant., cantiq.*, VI, 8); qu'il y aura une Pierre Principale, Choisie, Précieuse, Angulaire, Fondamentale, destinée à unir et à lier entre elles toutes les parties de l'édifice de l'Eglise (Ps. CXVII, 22; Isaïe, XXVIII, 16); que la future Eglise sera, non pas plusieurs, mais une seule et même Montagne qui remplira toute la terre (Dan., II, 35), un seul et même Royaume qui contiendra toutes les nations, embrassera dans son sein tous les autres royaumes (Ibid., II, 44); qu'elle sera, non pas plusieurs peuples et plusieurs troupeaux, mais un seul peuple et un seul troupeau, gouverné par un seul Pasteur, *suscitabo super eos Pastorem unum* (Ezéch., XXXIV, 23), *et pastor unus erit omnium eorum* (Ibid., XXXVII, 24). Ce Pasteur Unique, c'est le Messie; mais comme il ne devra pas demeurer en personne sur la terre pour toujours, il désignera celui qui, dans l'Eglise, sera son représentant visible comme Pasteur Unique. La future nomination et institution de cet autre *Pasteur Unique*, image visible du Christ; de *cette autre Pierre Fondamentale*, figure vivante et sensible de la véritable *Pierre Principale*, qui est le Messie, n'est point une chimère; mais elle sera une réalité, comme nous le verrons dans l'*Accomplissement*, 2 *col.* Constatons ici que, dans la pensée éternelle de Dieu, et d'après les termes des Anciens Prophètes, le Messie doit établir une Eglise Unique sous un gouvernement unique. Que si, à son arrivée, le Messie ne se nomme pas un Vicaire, un Représentant comme Chef unique et suprême de son Eglise, regardons-le lui-même comme l'Unique Pasteur; mais s'il investit l'un de ses ministres du Souverain Pouvoir et de ces grands titres qui lui appartien-

nent, reconnaissons que la véritable Eglise de Dieu sera celle que conduira le Vicaire du Christ. Car l'Eglise devant être une société visible, aussi bien qu'une société spirituelle, il sera nécessaire que tous les membres de cette société soient unis à leur chef visible, comme ils le seront à leur Chef invisible (qui est le Christ). C'est ainsi que, dans un corps naturel, tous les membres doivent être unis et soumis à leur tête, dépendre principalement de son autorité, communiquer avec elle, se soumettre à ses ordres, ne se point séparer d'elle, et fonctionner chacun dans leur place respective. — Il est certain que les Prophètes ont annoncé l'unité de gouvernement dans l'Eglise du Christ ; car ils l'ont généralement comparée à un Royaume, à une Maison, à une Famille, à une Ville, à une Bergerie ; or, toutes ces figures indiquent l'unité de gouvernement : il n'y a dans un royaume, qu'un roi ; dans une maison, qu'une fondation ; dans une famille, qu'un père ; dans une cité, qu'un premier magistrat ; dans une bergerie, qu'un pasteur ; ôtez ce pasteur, ce magistrat, ce père, ce fondement, ce roi, c'en est fait du royaume, de l'édifice, de la famille, de la cité, du troupeau : tout se dissout, tout se divise, il n'y a plus d'unité, plus de nom, plus d'ordre comme auparavant. Ce n'est point une *agrégation* confuse de différentes sectes, opposées les unes aux autres, qu'ont prédite les Prophètes, mais bien une monarchie unique, parfaitement constituée, ayant, pour la régir, un Chef Unique.

VI. — *La future Eglise du Christ sera* Sainte.

1° L'Eglise du Messie sera *Sainte* sous divers rapports : elle le sera sous le rapport de sa doctrine, de son culte, de ses lois morales, de ses moyens de sanctification, c'est-à-dire de ses Sacrements : elle produira des œuvres de justice, des fruits de sainteté partout où elle régnera ; seule, elle enfantera des saints et des justes par tout l'univers ;

son chef suprême, le Messie, l'auteur de toute sainteté, perpétuera au milieu d'elle cette nation de saints, destinés à peupler la Jérusalem Céleste. — Ce beau caractère de l'Eglise a été dépeint par les Prophètes.

2° David marque que, sous le Règne du Christ, *la paix et la justice éternelle fleuriront* ; que les fidèles se multiplieront et fleuriront dans les villes, *florebunt de civitate.* (Ps. LXXI, 3, 7, 16.)

Ps. II, 6. L'Eglise est appelée la *Montagne Sainte, où l'on annonce les Préceptes saints du Seigneur*, et où se trouve *la Voie Juste*. Et ps. XLVII : Elle est encore l'*Eglise* ou *Assemblée des Saints :* Ecclesia Sanctorum. (Ps. LXXXVIII, 6.)

Ps. CIX, 4. *Votre Royaume*, ô Messie (*votre Empire*) *paraîtra, au jour de votre puissance, dans la splendeur des Saints* (ou *de la sainteté*) in splendoribus Sanctorum. (Génébrard.)

3° Isaïe annonce que le Royaume du Christ sera *éternellement établi sur la justice et l'équité* (IX, 9, 7 ; XI, 4, 5 et XXVIII, 16) ; que ce sera une nation de justes :

Tout votre Peuple (ô Nouvelle Sion), *sera un Peuple de justes :* populus autem tuus omnes justi : *ils posséderont la terre pour toujours, parce qu'ils seront les rejetons que j'ai plantés, les ouvrages que ma main a faits pour me rendre gloire.* (Is., LX, 21.) Ce Peuple de Saints n'est pas autre chose que la future Eglise du Messie, comme l'entendent tous les Interprètes. Le même oracle est renouvelé au chap. LXII, 2, 11, 12, du même Prophète :

Les nations, ô Jérusalem, *verront votre justice, tous les rois verront votre gloire, et on vous appellera d'un nom nouveau, que le Seigneur vous donnera de sa propre bouche. Vous serez une couronne de gloire dans la main du Seigneur, et un diadème royal dans la main de votre Dieu... Vous serez appelée ma Bien-Aimée... Le Seigneur a fait entendre ces paroles*

jusqu'aux extrémités de la terre : Dites à la fille de Sion : Celui qui est votre Salut (ou votre Sauveur), *vient, il porte avec lui la récompense qu'il veut donner. Vos Enfants seront appelés le Peuple saint et la Race rachetée par le Seigneur, et vous ne serez plus appelée la Ville abandonnée, mais la Ville recherchée et chérie de Dieu :* et vocabunt eos : Populus Sanctus, Redempti a Domino. (Is., 62.) Ainsi tous les fidèles de la Nouvelle Eglise seront appelés *Saints ;* ils auront été sanctifiés et consacrés à Dieu par le Baptême du Nouveau Testament. Le même Prophète ajoute, au chap. LXV, 23 : qu'ils seront encore appelés *les Elus de Dieu, la Race bénie du Seigneur :* Electi mei... Semen Benedictorum ! Isaïe désigne la future Eglise sous le nom symbolique et figuratif de *Montagne Sainte.* (XI, 9 ; LVII, 13 ; LXII, 9 ; LXV, 25.) Il prédit que *le Seigneur fera venir sur sa Montagne sainte* ceux qui garderont le célibat et la virginité, ainsi que les œuvres de sainteté ; *je les remplirai de joie dans la Maison consacrée à me prier, dit le Seigneur ; les sacrifices qu'ils m'offriront, me seront agréables, parce que ma Maison sera appelée la Maison de prière pour tous les peuples :* adducam eos in Montem Sanctum meum et lætificabo eos in domo orationis meæ... quia Domus mea Domus orationis vocabitur cunctis populis. Il indique, par ces paroles, que dans les temples de l'Église du Christ, il y aura des Sacrificateurs, plus purs, des Prêtres plus saints, parce que ce seront des hommes vierges, généralement fidèles observateurs du célibat et de la justice ; que les Eglises, ou Maisons de prière, ne seront plus comme autrefois destinées seulement au peuple juif, mais à toutes les nations de la terre. (Foreiro, etc.) Les oracles des Prophètes sont, comme on le voit, fort remarquables au sujet de la sainteté de l'Eglise, de ses ministres et de ses membres.

4° Jérémie, III, 17, prédit que la Nouvelle *Jérusalem,* au temps des Ministres du Christ, *sera appelée le Trône de*

Dieu ; que *toutes les nations y viendront s'assembler au nom du Seigneur* (*qui habite*) *dans Jérusalem*, et que dans son sein *elles ne suivront plus les égarements de leur cœur endurci dans le mal.* Elles suivront donc la Voie de la Sainteté, lorsqu'elles feront partie du Royaume du Christ.

Osée, II, 19, 20, dit que lorsque Jérusalem sera renouvelée, *le Seigneur la rendra son Epouse pour jamais, la rendra son Epouse par une alliance de justice et d'équité, de bonté et de miséricorde*, par une alliance *de foi... Alors,* ajoute le Seigneur, *je dirai à celui qui n'était pas mon peuple* : Vous êtes mon Peuple ! *Et il me dira* : Vous êtes mon Dieu !

Daniel appelle le Christ : *Le Saint des Saints* (IX, 24) ; ses Disciples, *les Saints*, ou *les Saints du Très-Haut* (VII, 21, 25) ; sa future Eglise, *le Peuple des Saints* ou *le Royaume des Saints* (VII, 22, 27 ; VIII, 24.) *Ce Royaume du Peuple des Saints du Très-Haut, doit être universel et éternel* (VII, 27.)

5° C'est, sans doute, d'après les oracles des Prophètes hébreux, comme d'après une inspiration spéciale, que les Sibylles du Paganisme, et que Virgile, qui s'est fait l'écho de leurs prédictions, ont annoncé, quelque temps avant la naissance de Jésus-Christ, le prochain établissement dans tout l'univers, d'*un Peuple de Saints*, d'*une Nation d'or :*

Toto surget gens aurea mundo.
(Virgile.)

Les Sibylles :

..... Cujus de nomine surget
Flore novo germen de Gentibus, idque regendum
Magni lege : Soli ductores deinde futuri.
(*Sybillinorum Oracul., l.* 1, *p.* 192.)

Et ailleurs :

Tum demum surget Magni præclara Dei gens,
Qua duce mortales omnes bene vivere discent.

Sed mihi quid menti Deus injicit hoc quoque fati ?
Quæ quibus anteibunt mala, quæ postremo sequentur?

Et plus loin :

Sunt ventura piis mala, qui Solomonia circum
Templa colunt, hominum justorum sanguine creti.
Quorum progeniem celebrabo, genusque paternum,
Et cunctum Populum : tu vero mente teneto
Omnia rite, vafer mortalis, callide mentem.
Urbs erit in terra Vchaldi
Ex quibus est hominum proles justissima, semper
Queis bona mens cordi est, et rerum cura probarum.
....
Astra nec observant, nam sunt hæc omnia falsa,
Dementes homines quæ perscrutantur in horas...
Ex quo mortales agitant mala multa per orbem,
Ut rectisque viis, et justis rebus aberrent
At sunt virtutis cultores, justitiæque.....
Non nocturna sibi rapiunt per furta vicissim
Caprarumve greges abigunt, aviumve, boumve :
Nec *terræ metas vicini submovet alter*,
Nec locuples quisquam divexat pauperiorem
Nec viduas torquet, sed eis magis auxiliatur,
Semper subveniens oleo, vinoque ciboque,
Semper et in populo fœlix, et dives egenis,
Pauperibusque suæ partem largitur aristæ,
Ut fieri jubet et laudat divina Dei lex,
Qui terram fecit communis ut omnibus esset.
....
Tum Deus e cœlo Regem demittet, is autem
Sanguine quosque homines, ignisque probabit in œstu
Regalis quædam tribus est : genus hujus ab omni
Peccato plane vacuum dominabitur olim,
Incipietque Dei renovatam construere ædem.
....

(*Ibid.*, *l*. 3, *p*. 195 *et* 196, *Biblioth. SS. Patr.; et Lact.*, *l*. 2, *c*. 17.)

C'est ainsi que, d'après les Sibylles et d'après Virgile lui-même, il doit s'élever, au temps du Christ prédit, un

Peuple Nouveau, un Peuple de justes, qui se propagera par tout l'univers, et apprendra au monde à vivre selon la justice et la pureté de mœurs. La Sibylle déclare qu'elle célèbrera cette Race d'hommes justes, dont la vertu sera éprouvée par des maux, par l'effusion du sang et par les ardeurs du feu. Elle marque que *cette tribu, cette Nation Royale, exempte de tout péché, aura un jour la domination ;* et qu'elle renouvellera et rétablira la Maison de Dieu.

Il a fallu que les Sibylles eussent véritablement annoncé des choses semblables, pour que le célèbre poëte de Rome ait pu, dans ses chants, les redire au nom de ces Prophétesses de la Gentilité. Ce fait s'appuie, de plus, sur le témoignage unanime de toute l'antiquité chrétienne et profane.

VII. — *La future Eglise du Christ sera* universelle *ou* catholique.

L'Eglise sera (moralement) *catholique* ou *universelle*, c'est-à-dire qu'elle s'étendra dans la plus grande partie de l'univers, et qu'elle sera répandue dans les divers lieux plus que toutes les autres sectes religieuses. — Elle sera ainsi catholique, non point successivement, mais simultanément ; non pas temporairement, mais perpétuellement. Les Prophètes sont formels sur ce point.

1° Jacob (*Gen.*, XLIX, 10), marque que le Royaume du Messie sera l'*Agrégation de toutes les nations*. Cet oracle n'était que l'interprétation et la confirmation d'une semblable promesse faite auparavant à l'aïeul de Jacob, à Abraham.

2° *Toutes les nations de la terre seront bénies dans Celui qui naîtra de votre race*, avait dit le Seigneur au patriarche Abraham ; lui promettant ainsi, que le genre humain serait béni dans le Christ et, par conséquent, qu'il ferait partie de son Eglise. Ce qui montre que celle-ci doit être universelle. (*In Gen.*, XXII, 18.)

3° La catholicité de l'Eglise ou Royaume du Messie est également prédite dans les temps postérieurs, par David, Isaïe et les autres Prophètes.

Au psaume II, v. 8, Dieu promet au Christ de *lui donner en héritage les nations et pour Royaume toute l'étendue de la terre*; dabo tibi Gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.

Au psaume LXXI, 8, 11, 19, il est dit du Christ: *Il dominera d'une mer à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre... Tous les rois de la terre l'adoreront, et toutes les nations lui seront soumises... Toutes les nations le glorifieront...* Or, ce ne sera qu'en faisant partie de son Royaume, que *tous les rois* et que *toutes les nations* le *serviront* et lui seront *soumis.* Son Royaume embrassera donc tous les lieux du monde.

Au psaume LXXXVI, 1 et suiv., le Prophète dit en parlant de la Nouvelle Sion: *On a annoncé de vous des choses très-glorieuses, ô Cité de Dieu; je ferai, dit le Seigneur, qu'on mettra les Egyptiens et les Babyloniens au nombre de ceux qui me connaissent. Les Philistins, les Tyriens et les Ethiopiens seront comptés entre les Enfants de Sion. On lui dira que des hommes sans nombre sont nés en elle; aussi est-ce le Très-Haut qui l'a fondée. Le Seigneur fera lui-même le dénombrement des peuples et des princes, et les inscrira comme citoyens de cette Cité de Dieu.*

4° Le Prophète Isaïe, IX, 7, dit que *le Royaume du* Fils de la Vierge s'accroîtra, *se multipliera à l'infini.* (Et ibid., c. XI, 10.)

Isaï, XLIX, 1, 6, 7, 8, 18, 19, 20, 21, etc. Le Seigneur s'adresse à tous les peuples et aux îles lointaines: il leur promet le salut dans Celui qu'il *doit envoyer pour être la Lumière des nations et leur Sauveur jusqu'aux extrémités de la terre... Les rois verront la Nouvelle Sion, les princes se lèveront et ils l'adoreront, à cause du Saint d'Israël qui l'a choisie.*

Levez vos yeux, lui *dit le Seigneur, et regardez autour de vous; tous ceux qui se sont assemblés viennent à vous. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que vous serez entourée de tous ceux-ci, comme d'un ornement dont vous serez revêtue, et que vous en serez parée comme une épouse de ses parures. Car vos déserts, vos solitudes et votre terre pleine de ruines, sera trop étroite pour la foule de ceux qui viendront s'y établir... Les Enfants qui vous viendront, vous diront encore : Le lieu où je suis est trop étroit; donnez-moi une place pour y demeurer.*

Et vous direz en votre cœur : qui m'a engendré ces Enfants, moi qui étais stérile et qui n'enfantais point, moi qui avais été chassée de mon pays et qui étais demeurée captive ? Qui a nourri tous ces Enfants, car pour moi j'étais seule et abandonnée, et d'où sont-ils venus ?

Voici ce que dit le Seigneur Dieu : je vais étendre ma main vers les nations, et j'élèverai mon étendard devant les peuples ; ils vous apporteront vos fils entre leurs bras, et ils vous amèneront vos fils sur leurs épaules.

Les rois seront vos nourriciers, et les reines vos nourrices ; ils vous adoreront en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds...

Toute cette description prophétique annonce l'immense et spontané concours de tous les peuples dans la Nouvelle Sion. Le chapitre cinquante-quatrième contient une pareille peinture.

Isaïe, LIV, 1 et suiv. — *Réjouissez-vous, stérile,... Celle qui était abandonnée, a maintenant plus d'enfants que celle qui avait un mari, dit le Seigneur.*

Prenez un lieu plus grand pour dresser vos pavillons ; étendez le plus que vous pourrez les rideaux de vos tabernacles, car vous vous étendrez à droite et à gauche, votre postérité aura les nations pour héritage, et elle repeuplera les villes désolées : Semen tuum Gentes hæreditabit, et civitates desertas inhabitabit.... *Celui qui vous a créée, se montrera votre*

époux ; son nom est le Seigneur des armées, et le Saint d'Israël (le Christ), *qui vous rachètera, sera reconnu le Dieu de toute la terre*, Deus omnis terræ vocabitur. La Nouvelle Eglise qui doit s'établir sur les ruines de l'ancienne Jérusalem et embrasser toutes les nations, est clairement dépeinte dans cet oracle, sous l'emblème d'une épouse.

Isaïe, LX, 3, 4, 5, 6, 9, etc. Le Seigneur dit encore à la nouvelle Jérusalem :

Les nations marcheront à la lueur de votre lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous.

Levez vos yeux, et regardez autour de vous ; tous ceux-ci se sont assemblés pour venir à vous ; vos fils viendront de loin, et vos filles s'élèveront à côté de vous.

Alors vous verrez et vous serez dans l'abondance ; votre cœur s'étonnera et se répandra hors de lui-même, lorsque la multitude de ceux qui habitent au-delà des mers se sera convertie à vous, que tout ce qu'il y a de grand dans les nations viendra se donner à vous.

Les Iles m'attendent, et il y a déjà longtemps que les vaisseaux sont prêts sur la mer, pour faire venir vos enfants de loin... Les Enfants des Etrangers bâtiront vos murailles et leurs rois seront à votre service... Vos portes seront toujours ouvertes, afin qu'on y introduise ce qu'il y a de puissant parmi les Gentils et qu'on vous amène leurs rois.

Car le peuple et le royaume qui ne vous sera point assujetti périra...

Vous sucerez le lait des nations, vous serez nourrie de la mamelle des rois... Le Prophète ajoute que cet état de la Nouvelle Jérusalem sera perpétuel ; que sa joie, que sa gloire ne finiront jamais.

Voyez encore Is., *c.* LXVI, 19, 20, 21 *et passim*.

5° Jérémie annonce également la catholicité de l'Eglise du Christ. Il dit que la Nouvelle *Jérusalem sera appelée le Trône de Dieu* ; que *toutes les nations viendront s'y assembler au nom*

du Seigneur qui résidera au milieu d'elle. (Jérém., III, 14 et suiv.)

Malachie, I, 11, marque qu'en ce temps-là *le nom du* vrai *Dieu sera honoré depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, et qu'en tout lieu, parmi les Gentils, on sacrifiera et on offrira à son nom une oblation sans tache.*

Zacharie, II, 2, 3, annonce que la Nouvelle *Jérusalem ne sera plus environnée de murailles à cause de la multitude d'hommes qui seront au milieu d'elle;* et, IX, 10, que *le Royaume du Roi Sauveur s'étendra d'une mer à l'autre mer, et depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre.* Ces oracles expriment parfaitement l'étendue universelle de l'Eglise du Messie.

6° Daniel l'a dépeinte plus énergiquement encore, lorsqu'il a représenté l'Eglise sous l'image d'une pierre qui, *tres-faible, très-petite*, dans son origine, *devient tout à coup une* immense *Montagne qui remplit l'univers.* Le même Prophète a prédit en termes exprès, que le futur Royaume du Fils de l'homme envahira tous les lieux de la domination de Nabucodonosor, d'Alexandre, des Romains, etc... *Suscitabit Deus cœli Regnum quod in æternun non dissipabitur... Comminuet autem et consumet universa regna hæc, et ipsum stabit in æternum.* (Dan. II, 44.)

Plus loin (VII, 13, 14, *ibid.*), il dit que *l'Ancien des jours a donné au Christ la puissance, l'honneur et le royaume ; que son Royaume ne sera jamais détruit;* qu'*il ne passera point à un autre ;* que *tous les peuples, toutes les tribus, et toutes les langues feront partie de ce Royaume :* Dedit ei Regnum, et omnes populi, tribus et linguæ ipsi servient...

C'est ainsi que Daniel, avec les autres Prophètes, attribue à la nouvelle Eglise du Christ la double catholicité de temps et de lieu. Comme nous avons traité de la première au § III, nous nous sommes, dans celui-ci, spécialement occupé de la seconde.

Il est remarquable que cette double universalité, caractère essentiel de l'Eglise, est prédite, non par un seul prophète, mais par plusieurs ; non dans un même temps, mais à des époques très-différentes, et fort éloignées les unes des autres.

VIII. — *La future Eglise doit avoir un corps de Pasteurs légitimes.*

Nous avons déjà, dans un chapitre précédent, *l.* v, traité spécialement du futur ministère Pastoral, que doit instituer le Christ. Nous y avons vu que les nouveaux Pasteurs seront chargés d'enseigner au Peuple la science du salut et la véritable parole du Seigneur ; qu'ils devront veiller avec soin sur les fidèles, et les avertir de tous les périls. Le Seigneur leur promet, par la bouche des Prophètes, que l'Alliance qu'il fera avec eux sera éternelle ; que leur postérité, c'est-à-dire leurs disciples et leurs successeurs véritables, s'étendront pour toujours parmi les penples. Ce qui montre que leur doctrine et leur ministère seront recueillis par une succession légitime et non interrompue jusqu'à la fin des siècles. Citons à ce sujet quelques paroles des anciens Prophètes.

Isaï, LXI, 3 et suiv. *Il y aura dans Sion des hommes puissants en justice* (l'hébr.) : *des Chefs, qui seront des Plantes du Seigneur pour* célébrer sa gloire en tout lieu... *Ils seront nommés les Prêtres du Seigneur, les Ministres de notre Dieu ! Ils seront remplis d'une joie qui ne finira jamais... J'établirai leurs œuvres dans la vérité, et l'Alliance que je ferai avec eux sera éternelle.*

Leur postérité (c'est-à-dire leurs disciples et leurs successeurs), *sera célèbre et connue des nations ; leurs Rejetons s'étendront parmi les peuples ; tous ceux qui les verront, les reconnaîtront pour la Race Choisie, que le Seigneur a bénie.*

La Nouvelle Eglise, *parée de ses ornements de justice, se*

réjouira avec effusion de joie. *Dieu fera* alors *germer sa justice et fleurir sa louange au milieu des nations.* Ces paroles indiquent que le même corps de Pasteurs se propagera parmi tous les peuples et s'y perpétuera pendant tous les siècles.

Jérém., III, 15. — Le Seigneur marque dans Jérémie que les Premiers Ministres de la Nouvelle Eglise *seront des Pasteurs selon son cœur* : il ajoute qu'ils *seront les Dispensateurs de la Science et de la Doctrine* de Dieu.

Il y aura un chef Principal dans l'Eglise : *Je mettrai pour fondement de Sion, une Pierre, une Pierre Eprouvée, Angulaire, Précieuse, sur laquelle Elle sera très-solidement bâtie...* Cette Pierre sera le Christ, premier chef de son Eglise. Mais le Christ se donnera à lui-même un Vicaire, un Lieutenant visible, qui le représentera sur la terre, aux yeux des fidèles, comme Chef Universel, comme Pierre Fondamentale de l'Eglise, comme Lien et Centre d'unité. Nous en avons déjà parlé précédemment. Or, qui osera usurper cette Autorité Suprême ? Qui prétendra l'exercer, s'il ne succède légitimement à Celui qui l'aura reçue du Christ.

Ce que l'on dit de cette grande charge, on peut le dire également de celle de tous les Envoyés et Ministres du Christ.

Qui aura la témérité de se mettre de soi-même à la place de ceux que le Christ aura établis *Gardes*, Intendants, Evêques, *sur* la Nouvelle *Jérusalem* (Is., LXII, 6), *Princes dans toute l'étendue* de ce Nouveau Royaume, et pour *toute la suite des Ages* (ps. XLIV, 18 ; et ps. LXVII, 29) ; *Pasteurs de paix et de vérité dans* son Eglise (Is., LX, 17) ; et *Docteurs*, instruits spécialement par le Saint Esprit lui-même pour enseigner et pour interpréter les Livres Prophétiques (Is., XXIV) ? Nul ne saurait, sans une criminelle audace, s'emparer de ce Ministère Pastoral, de cet Enseignement Sacré, s'il n'y a été légitimement appelé, c'est-à-dire s'il n'a reçu

son pouvoir de ceux à qui la Suprême Autorité aura été attribuée par le Christ lui-même.

2e COLONNE.

INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DES DOCTEURS. DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.

I et II. — *L'Eglise du Messie doit être éminemment* visible.

Plusieurs Talmudistes ont pensé, d'après l'oracle d'Isaïe, cité 1 *col.*, I, que la Nouvelle Jérusalem, que la Nouvelle Cité de Dieu et du Messie, serait élevée d'environ trois lieues au-dessus de sa position actuelle, afin d'être visible, par ce moyen, aux yeux de tous les peuples : (*futurum est ut Deus sanctus et benedictus elevet Jerusalem tribus leucis sursum*. (R. Johanan, *in Bava Bathra*.) Le R. Pinhas disait que Dieu amènerait les monts Thabor et Carmel, et qu'il placerait sur leurs sommets la Nouvelle Jérusalem. Mais les Rabbins modernes, interprétant l'oracle d'Isaïe spirituellement, et non pas aussi littéralement que l'ont fait quelques Anciens, enseignent que « la Montagne de la « Maison du Seigneur sera élevée, quant à la dignité, ou « bien quant au prix et à l'estime, au-dessus de toutes « les autres montagnes et collines (c'est-à-dire, au-dessus « de toutes les autres églises) ; et que chaque peuple, et « chaque nation s'engageront et s'exhorteront mutuelle- « ment à s'y rendre, en disant : Venez vers le grand Tem- « ple, qui est dans Jérusalem ; car c'est là que sont les « Ordonnances de Dieu. *De Syon sortira la Loi pour aller* « *parmi toutes les nations*. Cette Montagne (ou cette Eglise)

« jugera entre les nations et tranchera leurs différends et « leurs discordes : qu'avez-vous besoin d'armes, désormais, « leur dira-t-elle, pour vous faire mutuellement la guerre ? « Et alors, semblables à des fleuves, toutes les nations « afflueront vers elle, et se rassembleront dans son en- « ceinte. » Telle est l'interprétation du R. Sélomoth. *(Galatinus, l.* v, *c.* 3.) Elle montre qu'il s'agit ici d'une Eglise visible, très-remarquable, mais spirituelle et intelligente, qui sera juge des peuples et de leurs controverses, surtout en matière religieuse.

III. — *L'Eglise ou Royaume du Christ subsistera éternellement.*

1° Le Paraphraste Chaldéen, sur ces paroles du ps. LXI, 7 : *dies super dies Regis adjicies, et annos ejus usque in diem generationis et generationis*, enseigne que Dieu prolongera la durée du siècle futur du Roi-Messie, et qu'il fera subsister son Règne d'âge en âge jusqu'au siècle de l'éternité.

Dans son *Targum* sur le Prophète Michée, le même R. Jonathan, commentant l'oracle que nous avons cité 1 *col.*, III, 5, dit que le Christ recouvrera l'ancien royaume de Jérusalem et qu'il règnera pour toujours sur la Nouvelle Sion. (Génébrard, *Chronogr.*, *ad calcem*, *p.* 51.)

2° Le Royaume du Christ subsistera jusqu'à la fin du monde. Le R. Moyse Hadarsan a dit à ce sujet : « *Tradiderunt Rabbanan* : Nos maîtres ont enseigné que dix rois « ont régné depuis le commencement du monde, jusqu'à sa « fin. Le premier d'entre eux est le Dieu saint et béni, qui « *a dit, et le monde a été fait*, c'est-à-dire, qui a créé le « monde par l'empire de sa parole. Le second roi fut l'impie Nemrod. Le troisième roi fut Joseph. Le quatrième « roi fut Salomon, roi d'Israël. Le cinquième Roi fut Nabu- « codonosor, roi de Babylone. Le sixième roi fut Darius, « qui était à la tête du royaume des Chaldéens. Le septième

« roi fut Cyrus, qui régna d'une extrémité de l'Univers à « l'autre, selon qu'il est dit (*Esdras*, 1 chap. et Paralip., « dernier chap.) : *Cyrus, roi de Paras*, c'est-à-dire, *de* « *Perse, adit : Le Seigneur m'a donné tous les royaumes de* « *la terre*. Le huitième roi fut Alexandre le Macédonien, « qui domina sur le monde entier ; selon qu'il est dit dans « Daniel, c. 8 : *Et ego fui intelligens, et ecce hœdus capra-* « *rum, veniens ab Occidente, super faciem totius terræ*. Le « neuvième roi c'est César Auguste, qui a commandé à tout « l'Univers, selon qu'il est dit, *Dan*. 2 : *et le quatrième* « *royaume sera fort comme le fer ; car, pareil au fer, il ren-* « *versera et détruira tous les autres royaumes*. Quant au « dixième roi, c'est le Roi-Messie, lequel règnera depuis « une extrémité du monde jusqu'à l'autre, selon qu'il est « dit, ps. LXXI : *et il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre* « *mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre*. « Une autre écriture dit, Dan. 2 : *La pierre qui frappa la* « *statue, est devenue une Montagne immense qui a empli toute* « *la terre*. Et ailleurs, *ibid.* : *Le Dieu du ciel suscitera un* « *Royaume qui ne sera jamais détruit..., qui subsistera éter-* « *nellement*.... etc. Par ce dixième royaume, le royaume « sera retourné à son Maître. Et ainsi Celui qui a été le « premier roi, comme il est écrit (*Is*. XLIV : *Dieu le Roi* « *et le Rédempteur d'Israël a dit : Je suis le premier et le* « *dernier (Roi)*. Et encore, *Zachar*. : Dieu sera Roi sur « toute la terre. »

Telle est la tradition des Hébreux. Elle enseigne que le Royaume du Messie sera non-seulement universel, mais encore perpétuel et éternel.

IV. — *Il y aura dans l'Eglise du Christ une Autorité Enseignante et Infaillible.*

1° Le Talmud, au traité Sanhédrin, *c. Helec*, dit qu'au temps de l'avénement du fils de David, c'est-à-dire du Mes-

sie, « la vérité sera en oubli, la sagesse foulée aux pieds, « l'hérésie établie partout ; mais qu'après son arrivée, cet « état de choses disparaîtra ; le Christ rassemblera les « fidèles de la Synagogue dans le Sanctuaire du Temple, et « là il leur montrera à servir le Seigneur et à marcher « dans ses voies : »

Deducam, rex Christe, et introducam te in ædem Sanctuarii mei, ac illic me docebis timere Dominum, et ambulare in semita ipsius, (*inquit Synagoga.*) *Apud Genebr.*, *Chron.*, *ad fin.*, *p.* 52 *et* 54.

2° Le Savant Rabbin Moïse Maimonides enseigne que, « quand le Christ aura établi son Royaume, son Empire, parmi toutes les nations de ce monde, les fidèles ne seront plus occupés, dans toute l'étendue de l'Univers, qu'à s'instruire de Dieu, de sa Loi, et de ce qu'il y a à faire pour mériter la Vie du siècle futur ; il ajoute que sous ce Règne la connaissance du Seigneur remplira la terre, comme les eaux couvrent la mer. « Mundus, quam late potet, non « nisi occupabitur in Deo cognoscendo. Quocirca Israelitæ « sapientia valde erunt insignes, atque res arcanæ atque « obstrusæ omnibus innotescent, qui et consequentur sui « summi opificis notitiam pro humanis viribus. Nam replebitur terra cognitione Domini, sicut aquæ mare operien- « tes. » (*Ibid.*, *p.* 50.)

3° Le R. Sélomo, expliquant le deuxième chapitre d'Isaïe, où il est dit que *les Gentils afflueront à la Montagne du Seigneur pour y apprendre la Loi,* ajoute ces paroles : « *ipsæ « enim Gentes ex se venient ad discendum... et ad Legem ejus « insulæ sperabunt vel expectabunt.* Les peuples se feront « une joie de se rendre au Temple du Messie pour s'y ins- « truire de la Loi qui y sera enseignée. » (*Galat.*, *l.* x, *c.* 1.) Voir plus haut, 2 *col.*, II.

Ainsi, dans la Nouvelle Eglise du Messie, il y aura des chaires évangéliques comme il y aura eu autrefois dans la

Synagogue des chaires de Moïse. Les fidèles devront écouter et écouteront les Docteurs de l'Eglise, comme les Israélites étaient obligés de respecter et d'accomplir l'enseignement des Maîtres de la Synagogue. (*Deut.*, XVII, 12) ; et *Matth.*, XXIII, 2 : *Les Scribes et les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse, faites donc tout ce qu'ils vous diront.*

Or, pour qu'il y ait obligation de pratiquer ce que dit l'Autorité Enseignante, il faut que celle-ci enseigne la vérité et non l'erreur. C'est précisément pour cette raison que le Seigneur promet à sa future Eglise des Pasteurs qui seront continuellement assistés du Saint-Esprit et qui seront par conséquent infaillibles.

IV. — *Même proposition.* — *D'après les Docteurs de la Synagogue.*

1° Les Thalmudistes ont enseigné l'universalité du futur Royaume du Messie. Le R. Moyse Hadarsan, sur ce verset du 49ᵉ chapitre de la Genèse, *non recedet Sceptrum de Juda, et Scriba de medio pedum ejus, donec veniat Silo, (id est Messias). Et ei aggregabuntur populi* ; s'exprime de la sorte :

« Jacob n'a pas dit le Roi, mais le Sceptre, parce qu'il « savait clairement que les rois de Juda ne doivent pas de- « meurer perpétuellement, mais seulement jusqu'à ce que « vienne Silo, c'est-à-dire le Messie, qui est son petit-fils, « qui doit lui naître longtemps après, selon que l'a inter- « prété Ankélos (*de prophetia et de parvitate ejus*). En effet, « il est celui autour duquel s'assembleront toutes les na- « tions, et il régnera sur elles ; son règne sera comme ce- « lui de Salomon, un Règne de paix, comme il est écrit, « ps. LXXII : *Tous les rois ce soumettront à lui, et toutes les* « *nations le serviront.* Pour lui, il ne sera jamais dépendant « de qui que ce soit ; *mais tous, au contraire, se prosterne-* « *ront devant lui et l'adoreront.* Il est encore écrit à ce sujet :

« Coram eo procident Æthiopes, et inimici ejus pulverem « lingent. » (R. Hadarsan).

Le *Targum de Jérusalem*, sur le même oracle de Jacob, dit pareillement que « les Rois de la maison de Juda ne cesseront point de se succéder jusqu'à ce que vienne le « Christ, auquel appartient le Royaume ou le Règne, et à « Lui seront soumis tous les royaumes de la terre, *cujus est « Regnum et cui servitura sunt universa regna terræ.*

2° Le même *Targum*, expliquant ces paroles du livre des Nombres : Fluet aqua de situla ejus, et semen illius erit in aquis multis, c'est-à-dire : *L'eau coulera toujours de son seau, et sa postérité se multipliera comme l'eau des grands fleuves* (Num., XXIV, 7), les entend allégoriquement du Royaume du Christ, qu'il dit devoir être fort grand par son extension; et *magnificabitur Regnum ipsius Regis Christi.*

Nous avons figuré les enfants de l'Eglise de Jésus-Christ par des eaux fluviales qui se répandent dans toutes les nations. — Ezéchiel s'est servi du même symbole pour signifier la multiplication infinie des enfants de la Nouvelle Eglise. (XLVII, 1 *et suiv.*)

Le Seigneur a dit positivement par la bouche d'Isaïe :

Je ferai couler les eaux sur les contrées altérées, et des fleuves sur les terres arides, c'est-à-dire sur les peuples de la Gentilité, qui languissent privés des rosées de la grâce...

Et ils germeront parmi les herbages comme les saules plantés sur les eaux courantes, et ils se feront gloire d'être au Dieu de Jacob, après avoir servi les vaines idoles.

Effundam aquas super sitientem, et fluenta super aridam... et germinabunt inter herbas, quasi salices juxta præterfluentes aquas.

Le Royaume du Rédempteur se répandra partout à l'Occident et à l'Orient, avec la rapidité d'un fleuve que pousse un vent violent.

Isaïe, LIX, 19. *Et timebunt qui ab occidente, nomen Do-*

mini ; et qui ab ortu solis, gloriam ejus ; cum venerit quasi fluvius violentus, quem Spiritus Domini cogit, et venerit Sion Redemptor.

C'est là une belle image de la diffusion de l'Eglise chrétienne.

Ibid., LXVI, 12. Le même prophète aime plus loin à répéter la même idée : il représente encore la Nouvelle Jérusalem sous l'emblème d'un fleuve de paix, qui inondera les nations.

Ecce ego declinabo super eam quasi fluvium pacis, et quasi Torrentem inundantem gloriam Gentium. Ces fleuves de paix et de félicité iront de la Nouvelle Eglise parmi toutes les nations et les envahiront toutes comme un torrent qui se déborde, et la gloire des nations refluera à son tour sur l'Eglise.

Ces dernières prophéties regardent littéralement les temps du Messie, comme nous l'avons montré ailleurs.

3° Les Rabbins (*in Midras Tehillim*), reconnaissent que les avantages et les priviléges du peuple de Dieu, accordés pendant longtemps aux Hébreux, leur ont été enlevés depuis leur dernière captivité et sont passés aux nations du siècle ; *quando peccavit Israël, ablata fuerunt eis cornua hæc, et data Gentibus Sæculi.* Ils disent même que la gloire du Royaume du Messie a été transférée aux Gentils. (Apud Galatin., l. x, ch. 14 ; *et in Echa rabbethi, i. e., in Expositione Planctus Jeremiæ*). Suivant les Juifs, le Royaume du Christ doit donc s'étendre parmi les différents peuples de la terre.

4° Les mêmes Thalmudistes expliquent comme nous, du Royaume du Messie, les Prophéties précitées de Daniel : ils enseignent que la *Petite Pierre qui emplit le monde entier*, — *que le Royaume indestructible, universel, perpétuel*, donné par Dieu au Fils de l'Homme, est celui du Messie. Ce nouveau Royaume, suivant eux, doit envahir entière-

ment le vaste Empire des Romains, et étendre ses limites jusqu'à l'Océan. (*Ibid Galat.*, *l*, IV, *c*. 25, 26, 27.)

Il doit notamment se soumettre Rome et l'Italie. (*Ibid.*, *c*. 28.)

Les R.R. Abraham-ben-Ezra, Selomo, Jonathan, le Paraphraste Chaldéen, etc., expliquent à peu près dans le même sens l'oracle de Malachie, 1, v. II, où il est marqué que Seigneur aura pour très-agréables, les sacrifices et les hommages qui lui seront offerts par les Gentils, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident.

5° Quant aux traditions de l'Antiquité profane, relatives à la catholicité ou universalité du futur Royaume du Christ, nous avons eu occasion d'en parler, soit au sujet de la *Vocation des peuples*, soit ailleurs, nous ne les citerons donc pas ici : qu'il nous suffise de rappeler que Virgile et d'autres poètes romains ; que Tacite, Suétone, et plusieurs autres historiens de l'Antiquité ; que les Sibylles, ces prophétesses de la Gentilité, ont plusieurs fois fait mention de la Domination universelle du futur Messie.

Si quelqu'un souhaitait ici quelques extraits des Oracles sibyllins, on peut lui présenter les cinq vers suivants seulement : ils reviennent très-bien à notre question. Les voici :

Sed postquam Roma Ægyptum reget, imperioque
Frænabit, summi tum summa potentia Regni
Regis inextincti mortalibus exorietur.
Rex etenim Sanctus veniet, qui totius orbis
Omnia sæclorum per tempora sceptra tenebit

(*Ex Sibyllinorum oracul. l.* 3, *in Biblioth. SS. Patrum*, *t.* 1, *p.* 194.)

C'est-à-dire :

« Lorsque Rome sera maîtresse de l'Egypte et qu'elle la
« gouvernera avec un empire souverain, il s'élèvera parmi

« les hommes un nouveau Royaume souverain, très-puis-
« sant, fondé par un Roi Immortel. Car il viendra un Roi
« Saint qui, durant tous les âges du monde, possèdera le
« Sceptre de l'Univers entier. »

On ne saurait mieux exprimer la catholicité de temps et de lieu, attribut nécessaire de la future Eglise du Messie.

Voltaire et Volney *(Ruines)* ont reconnu que, suivant les Traditions Sacrées des temps antérieurs, répandues dans toute l'Asie, l'on attendait partout un *Roi-Dieu, un Conquérant Universel*, qui délivrerait le genre humain de l'empire du mal. (Voir *Annal. de Phil. chrét., n*° 81, *p.* 221; *n*os 102, 106 ; M. Drach, *harm., t.* I, *p.* 273.)

3e COLONNE.

Histoire et Doctrine Evangéliques.

I. — *Considération générale sur l'Eglise de Jésus-Christ.*

De la multitude des divers peuples convertis s'est formé en très-peu de temps un Peuple Nouveau, un corps, une société d'hommes unis par la même foi, ayant les mêmes Sacrements et les mêmes Pasteurs. Ce corps s'appela l'*Eglise chrétienne.* Cette Société est un grand Royaume qui embrasse toute l'étendue du monde : c'est le Royaume du Christ sur la terre; c'est le Royaume de Dieu, le Royaume des Cieux sur la terre ; c'est l'Eglise ! Ce sont là deux idées qu'il ne faut pas séparer l'une de l'autre : *J'ai souvent répété,* dit S. Grégoire, pape, *que la plupart du temps dans le saint Evangile, la présente Eglise est appelée le Royaume des Cieux ; en effet, la Société des Justes est le*

Royaume des Cieux. (*Regnum ergo cœlorum est Ecclesia Justorum, quia dum eorum corda in terra nil ambiunt, jam in eis Dominus quasi in cœlestibus regnat...*) (Brev. Rom., Dom., XIX, post Pent. et in comm. Virg. in evang.) Les Pères et les Théologiens (Hooke, p. 83 : *Regnum Christi in terris est Ecclesia*), ont reconnu cette vérité. Toute personne convertie entre donc dans le Royaume du Christ, dans le Royaume des Cieux, par le fait même de son entrée dans l'Eglise.

Cette Eglise a pour Chef invisible, Jésus-Christ, Roi et Pontife Suprême ; pour chef visible, le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, et successeur du Prince des Apôtres, de celui que Jésus-Christ même a établi pour être la Base fondamentale de son Eglise. Jésus-Christ a institué ce gouvernement unique, pour être le moyen conservateur et le centre de l'unité de son Eglise. Par l'action de ce gouvernement, l'Eglise peut, en effet, maintenir l'unité de sa foi : par lui, elle signale les hérésies qui s'agitent dans son sein, elle les juge et les condamne, elle les réprime et les châtie, elle les détruit ou les domine, sans être elle-même jamais vaincue ou dominée par aucune d'elles : *non prævalebunt !* Elle resplendit pure et sans tache au-dessus de toutes les sectes dissidentes. Comme le soleil, elle embrasse toutes les nations, pour les inonder de sa lumière et de sa chaleur vivifiante.

Les caractères de l'Eglise sont ceux mêmes que les Prophètes ont attribués au futur Royaume du Messie ; ce sont : la *visibilité*, la *perpétuité*, l'*infaillibilité d'enseignement*, l'*unité*, la *sainteté*, la *catholicité* de temps et de lieu, *l'apostolicité.*

Nous allons en établir le parallèle :

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

II. — *L'Eglise catholique de Jésus possède évidemment le caractère de la* visibilité.

1° Jésus a enseigné que son Eglise était essentiellement visible. Dans divers endroits de l'Evangile, il la compare *à une ville placée sur une montagne ; à un flambeau destiné à éclairer l'univers ; à un* vaste *Royaume, etc.* Vos estis Lux mundi ; non potest civitas abscondi supra montem posita... Simile est Regnum cœlorum... (S. Matth., v, 14-15.) Il l'assimile à un grand édifice : *ædificabo Ecclesiam meam...* Or, toutes ces figures seraient impropres, s'il ne s'agissait pas d'une Eglise éminemment visible.

2° Les Apôtres confirment ce point ; S. Paul s'exprime de la sorte à ce sujet :

Ephés., iv, 11. — *Lui-même* (Jésus-Christ) *a donné à son* Eglise *quelques-uns pour être Apôtres ; d'autres pour être Prophètes ; d'autres pour être Evangélistes ; d'autres pour être Pasteurs et Docteurs, afin que les uns et les autres travaillent à la perfection des Saints, aux fonctions de leur Ministère, à l'édification du corps de* Jésus-*Christ,* in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi. Le corps du Christ, dont il est ici question, est, sans contredit, son Eglise, selon ce que le même Apôtre dit autre part (*col.* i, 24) : *Pro corpore ejus, quod est Ecclesia.* Or, une Eglise où se trouvent des Apôtres, des Prophètes, des Evangélistes, des Pasteurs et des Docteurs, occupés à l'œuvre du ministère, est nécessairement visible.

III. — *De la durée* perpétuelle *du* Royaume *ou de l'*Eglise *de Jésus-Christ.*

1° Cette perpétuité est nettement exprimée dans l'Evangile, S. Luc, i, 31, 32, 33 :

Vous enfanterez un Fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père ;

Il règnera éternellement sur la Maison de Jacob ;

Et son Règne n'aura point de fin : Et Regni ejus non erit

finis. Le Royaume de Jésus, c'est l'Eglise, c'est le Nouveau Peuple de Dieu. Jésus règne depuis dix-huit siècles et doit régner *éternellement* sur la société des fidèles qui composent l'Eglise militante et l'Eglise triomphante.

2° C'est dans ce sens que S. Paul va parler du Royaume de Jésus-Christ, *Eph.*, I, 19, 20 *et suiv.* :

Que *Dieu le Père éclaire les yeux de votre cœur, pour vous faire savoir qu'elle est.... la grandeur suprême du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons, selon l'efficacité de sa force et de sa puissance,*

Qu'il a fait paraître en la personne de Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, et le faisant asseoir à sa droite dans le ciel,

Au-dessus de toutes les Principautés et de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations, et de tous les Titres qui sont non-seulement dans le siècle présent, non solum in hoc sæculo, *mais encore dans celui qui est à venir.*

Il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour Chef à toute l'Eglise, et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam.

Cette Eglise est son corps ; en elle, celui qui accomplit tout en tous, trouve l'accomplissement et l'intégrité de tous ses membres. Ainsi, le Royaume de Jésus commence, s'accroît, s'agrandit sur la terre, pour continuer dans le ciel, se compléter et se perpétuer dans le siècle de l'éternité. Il subsiste maintenant, et il subsistera éternellement.

3° Jésus a dit, en *S. Matth.*, XXVI, 18 : *Vous êtes Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle.* Or, les portes de l'Enfer prévaudraient contre l'Eglise, si elle cessait un jour d'exister. Elle serait un royaume détruit, anéanti. Mais il n'en est point ainsi : elle vit, elle subsiste indestructible, et victorieuse des Puissances de l'Enfer.

4° Il est écrit dans S. Jean (*Apoc.*, XI, 15.) : *On entendit*

de grandes voix qui disaient : Factum est regnum hujus mundi Domini nostri et Christi ejus, et regnabit in sæcula sæculorum. Amen. *Le Royaume de ce monde a passé à son Christ, Notre-Seigneur, et il règnera dans les siècles des siècles. Amen.* En même temps, les Saints adorèrent le Christ, de ce qu'*il était entré en possession de sa grande puissance et de son Royaume.*

5° Les Apôtres, en donnant à l'Eglise le nom de *catholique* (*Symb.*), enseignaient qu'elle était universelle à raison des temps, comme à raison des lieux, *c'est-à-dire qu'elle* était perpétuellement universelle.

En effet, les princes de ce monde ne possèdent leur royaume que dans un lieu et que pour un temps. Ceux de Nabucodonosor, de Cyrus, de Darius, d'Alexandre, etc., ne durèrent que pendant la vie de ces princes, et périrent tous dans leurs successeurs. Il n'en est pas de même de celui de Jésus-Christ. Outre que ce Royaume s'étend non pas sur un seul point, mais dans tous les lieux du globe, il se conserve en faisant toujours de nouveaux progrès, de génération en génération, il franchit tous les temps, traverse tous les âges de ce monde, pour subsister encore dans le siècle futur. Cela est bien autrement considérable.

IV. — *L'Eglise catholique de Jésus enseigne en vertu d'une autorité et d'une assistance divines. — Elle est infaillible dans sa doctrine.*

Jésus a conféré à ses ministres une autorité souveraine pour enseigner, décider les questions controversées, porter les décrets touchant les choses de la foi et de la morale chrétienne :

Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et instruisez tous les peuples..., leur enseignant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et assu-

rez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles : Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis : et ecce vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi. Il est certain que Jésus-Christ, par ces paroles, a fait de ses Apôtres le Corps Enseignant de son Eglise, et qu'il leur a donné à cet effet une grâce spéciale ; or, ces paroles ne regardaient pas que les seuls Apôtres, mais aussi leurs successeurs, *jusqu'à la consommation des siècles*, comme porte le texte et comme le reconnaissent les Hérétiques eux-mêmes. Les successeurs des Apôtres ont donc le même pouvoir d'enseigner, et tous les fidèles sont donc dans l'obligation de les écouter.

Jésus a même insisté sur cette *obligation* d'écouter l'Eglise Enseignante et ses Ministres qui annoncent la Parole Evangélique. *Quiconque*, leur dit-il, *ne voudra pas écouter vos paroles..., sera au jour du Jugement, traité plus rigoureusement que Sodome et Gomorrhe.* (Matth., x, 14.) — *Celui qui vous écoute, m'écoute ; et celui qui vous méprise, me méprise ; or, celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.* (Luc, x, 16.) — *S'il ne les écoute pas, dites-le à l'Eglise ; et s'il n'écoute pas l'Eglise même, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain.* (Matth., XVIII, 17.) L'Eglise enseignante a donc une autorité de droit divin, pour instruire, juger les controverses, porter des sentences dogmatiques et disciplinaires.

De plus, Elle est infaillible dans son Enseignement ; car elle est assistée continuellement du Saint-Esprit, selon que l'a déclaré Jésus-Christ : *Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous ; ce sera l'Esprit de vérité... Il vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit.* (Jean, XIV, 16, 26.) Dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis... Ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis. Puisque

l'Esprit-Saint ne l'abandonne jamais, l'Eglise est certainement infaillible.

S. Paul confirme ce point, en ce qu'il dit que *Jésus-Christ a donné à son Eglise le Corps Enseignant* des *Apôtres*, des *Pasteurs*, des *Docteurs*, etc., *afin*, ajoute-t-il, *que nous ne soyons plus comme des enfants*, comme *des personnes flottantes et qui se laissent emporter à tous les vents des opinions* humaines, *par la tromperie des hommes*, *et par l'adresse* qu'ils ont *à engager artificieusement dans l'erreur*. (Eph.)

Un Corps Enseignant, institué de Dieu pour empêcher que nous n'allions à tous les vents de doctrine ; appelé *la Colonne et le Soutien de la vérité*, perpétuellement assisté de Jésus-Christ et du Saint-Esprit ; garanti du côté des attaques de l'Eglise et du Père de l'erreur ; si autorisé de Dieu dans son Enseignement, qu'on doive, dans le cas où on ne l'écouterait pas, être regardé comme un païen et un publicain, et même comme un réprouvé pire que les Sodomites ; ce corps, dis-je, doit nécessairement être infaillible.

V. — *D'après l'Evangile et l'histoire, l'Evangile Catholique de Jésus est perpétuellement* une *dans sa foi, dans ses Lois, et dans son Gouvernement.*

D'abord, l'Eglise, fondée par Jésus-Christ, est *une* dans le sens le plus général. *Je bâtirai mon Eglise*, a dit le Christ : il n'a pas dit : *mes églises*, comme s'il eût dû y en avoir plusieurs, mais *mon Eglise*, indiquant par là qu'il n'y en avait qu'une seule. Cette Eglise est communément appelée par les Apôtres et par les Pères, *l'Epouse de Jésus-Christ*, *le Corps de Jésus-Christ.* Ces noms figurés marquent certainement l'unité générale et indivisible de l'Eglise.

Or maintenant sur quels points particuliers porte cette unité, essentielle à l'Eglise de Jésus-Christ ? — Sur la foi, et sur le Ministère Pastoral, principalement, comme nous allons le montrer.

Premier point. — Jésus a voulu qu'il y eut *unité de foi et de doctrine* parmi tous les membres de son Eglise : il a prié pour tous ceux qui devaient croire en lui, *afin que tous ne soient qu'un en Dieu*, comme le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père : *afin que le monde croie* par là, dit-il, *que* c'est *vous* qui *m'avez envoyé.* (Jean, XVII, 21.) Jésus-Christ fait entendre ici, que l'union de tous les membres de son Eglise, composée de tant de peuples différents ; que leur admirable accord dans la profession d'une même foi, seront, aux yeux du monde, une marque de la divinité du fondateur d'un si beau Royaume. — Non-seulement il a donné l'unité de croyance comme l'un des caractères divins de son Eglise ; mais il a même déclaré *exclu de l'Eglise, du Royaume des cieux, quiconque aura retranché* ou *nié un seul des Commandements, de ceux mêmes* qui semblent *les moindres;* qui solverit unum de mandatis istis minimis (Matth., v, 19). S. Jacques a dit dans le même sens : *quiconque viole la Loi en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée* : qui peccat in uno, factus est omnium reus. Pareillement donc, quiconque nie une seule vérité révélée et proposée à notre foi par Jésus-Christ, s'exclut dès lors du Royaume des Cieux ; car par cela même que le Christ nous a proposé à croire cette vérité, il a voulu qu'elle fût admise comme les autres. Rejeter un point de l'Evangile, c'est mépriser tout l'Evangile. Soutenir qu'il a erré sur ce point, c'est soutenir qu'il a pu errer sur plusieurs autres points : c'est donc faire une grave injure à l'Evangile, c'est en nier la divinité.

Les Apôtres ont enseigné de même qu'il n'y a qu'*une foi*, qu'*un Baptême*, qu'*un seul Corps*, *un seul Esprit* dans l'Eglise, comme il n'y a qu'*un seul Christ*, un *seul Dieu*, *père de tous.* (Eph., IV, 3.) C'est d'après ce principe, que S. Paul veut que les fidèles n'*aient tous qu'un même amour*, *une même âme*, *et les mêmes sentiments*, et qu'*ils ne disent rien par esprit de*

contention (Philipp., II, 2) ; qu'ils *évitent l'homme hérétique*, qui conteste la foi de l'Eglise ; *car*, ajoute-t-il, *un tel homme est perverti* et *réprouvé* (Tit., III, 9). Il est donc évident que celui qui nie quelque article de la foi catholique, est exclu de l'Eglise et de la voie du salut. Or, parmi toutes les Eglises, il n'y a que l'Eglise Romaine qui ait toujours eu l'unité de la foi ; car aussitôt que quelqu'un de ses membres nie un article de sa foi, il s'en sépare, et il est en même temps excommunié comme hérétique. Par ce moyen elle conserve toujours la même doctrine. Les Grecs et les Protestants ont varié sur divers points de la foi, comme le démontre Bossuet dans *l'Histoire des variations*. L'Eglise Romaine a donc seule le caractère de l'unité perpétuelle de doctrine.

Deuxième point. — La vraie Eglise est *une* dans son Gouvernement, c'est-à-dire, dans son Ministère Pastoral. Elle est comparée en divers endroits du Nouveau Testament à une Bergerie, à un Royaume, à une Ville, à une famille, à un Corps, etc. ; or ces figures marquent l'unité du gouvernement. Celui donc qui se sépare du Gouvernement Ecclésiastique, n'appartient plus à l'Eglise, comme les brebis séparées de la conduite du pasteur, ne sont plus de la bergerie, comme les sujets séparés de la juridiction d'un roi, ne sont plus de son royaume, etc. Le fidèle, ainsi séparé de la vraie Eglise, cesse d'avoir la vie spirituelle, il ressemble dès lors à un membre retranché du corps, à une branche détachée de l'arbre, qui sèche et qui meurt. S. Ignace, *ep. ad Philad.*, dit à ce sujet que « ceux qui ne demeurent pas dans l'unité de l'Eglise avec l'évêque, mais qui font schisme avec elle, ne participent pas au Royaume de Dieu. » C'est aussi l'enseignement de S. Polycarpe, de S. Justin, de S. Irénée, de S. Jérôme, etc. Cette unité de gouvernement existe précisément dans l'Eglise Romaine, qui seule en possède le principe infaillible : la Papauté. Jésus-Christ, dans la personne de Pierre, a communiqué au

Pape ses propres titres de *Pierre fondamentale*, de *Pasteur Unique* du Peuple de Dieu : il l'a établi Chef de l'Eglise Universelle, Principe et Centre de l'unité catholique, ayant juridiction sur les fidèles et sur les Pasteurs. *Pasce Agnos Meos ! Pasce Oves Meas !* portant la charge de tout l'édifice ecclésiastique, *super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*. Quelle que soit la multitude des peuples qui entrent dans le sein de l'Eglise, l'unité de foi et de gouvernement y sera toujours maintenue par le principe fixe et invariable des prérogatives de la chaire de S. Pierre

VI. — *L'Eglise de Jésus est* Sainte.

1° Toutes les marques de *Sainteté*, ci-devant énumérées (1 col., 1°), se trouvent dans l'Eglise de Jésus-Christ. Ses Dogmes, ses Préceptes, ses Sacrements, les signes évidents de Sainteté qui se sont perpétuellement manifestés dans plusieurs de ses membres, démontrent qu'elle est *Sainte*.

Lors de son établissement, ses membres, qui en très-peu de temps étaient devenus fort nombreux, étaient presque tous saints : ce qui fit qu'on les appela *les Saints*, comme on le voit dans les Epîtres de S. Paul et des autres Apôtres : (Act., XXVI, 10, 18 ; Rom., XII, 13, XV, 31, XVI, 2, 15 ; 1 cor., I, 2, *Sanctificatis in Christo Jesu, vocatis Sanctis ;* ibid., VI, 1, 2, XIV, 33 : *in omnibus Ecclesiis Sanctorum doceo ;* XVI, 1, 15 ; 2 Cor., I, 1, XIII, 12 ; Ephes., I, 1, 4, 13, 15, 18 ; II, 19, 21 ; III, 5, 8, 18 ; IV, 12 ; V, 3 ; Philip., I, 1 ; IV, 21, 22 ; Coloss., I, 2, 4, 12, 22, 26 ; III, 12 ; 1 Thess., V, 27 ; 1 Tim., V, 10 ; Phile., 5, 7 ; Hebr., III, 1, VI, 10 ; XIII, 24 ; 1 Petr., I, 16 ; II, 5 ; 2 Petr., III, 11 ; S. Jud., 20 ; Apoc., V, 8 ; VIII, 3, 4 ; XI, 18 ; XIII, 7 ; XVI, 6 ; XVII, 6, etc.)

2° L'Eglise a été appelée *le Peuple Saint*, *la Nation Rachetée :* Gens Sancta, Populus acquisitionis. *La Race d'élus*

ou *la Race Choisie ; La Maison Spirituelle*, où un *Sacerdoce Royal offre à Dieu des Sacrifices Spirituels*, qui lui sont *agréables*. (1 Petr., II, 5. 9.)

S. Paul disait pareillement aux fidèles, Ephes., II, 19 et suiv.) : *Vous n'êtes plus des hommes étrangers à la Maison et au Peuple du Seigneur, mais vous êtes de la Cité des Saints*, cives Sanctorum ; *vous êtes édifiés sur le fondement des Apôtres et des Prophètes ; Jésus-Christ étant la principale Pierre de l'Edifice. Tout l'édifice posé sur cette pierre s'élève et s'accroît avec une juste symétrie, pour être un Saint Temple consacré au Seigneur*, in templum sanctum in Domino. *Et vous mêmes, ô Gentils, vous êtes entrés dans la structure de cet édifice pour être la Maison de Dieu par le Saint-Esprit.*

Jésus-Christ, l'auteur de toute sainteté, a sanctifié son Eglise et l'a purifiée de toute tache : *Jésus-Christ a aimé l'Eglise*, dit le même Apôtre, *et s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par l'eau où elle est lavée et par la Parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, sans tache, sans ride, sans aucun défaut, et afin de la rendre sainte et irrépréhensible :* ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ ; ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. (Ephes., V, 22 et suiv.). Ainsi le Chef de l'Eglise n'est pas seulement *le Saint* par excellence (1 Petr., I, 15), *le Pontife Saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs*, (Hebr., 26) ; il est encore *le Sanctificateur* des membres de son Corps Spirituel.

3° S. Jean (*Apoc.*, XIV, 1 *et suiv.*), parle ainsi de la sainteté et de la gloire des membres de la Nouvelle Jérusalem, et particulièrement de ceux qui, dans le sein de l'Eglise, se sont consacrés à Dieu et ont vécu dans le célibat et la virginité :

Je regardai encore et je vis l'Agneau qui se tenait sur la

Montagne de Sion (supra montem Sion : *nom* qui désigne l'Eglise, soit triomphante, soit militante), *et avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avaient son Nom et le Nom de son Père, écrits sur le front. J'entendis alors une voix qui venait du ciel, semblable au bruit de grandes eaux, et au bruit d'un grand tonnerre, et cette voix que j'ouïs était comme le son de plusieurs joueurs de harpes qui touchaient leurs harpes. Ils chantaient comme un cantique nouveau devant le Trône, devant les quatre animaux et devant les vieillards, et nul ne pouvait chanter, ni apprendre ce cantique, que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre. Ce sont ceux-là qui ne se sont pas souillés avec les femmes ; car ils sont vierges ; ce sont ceux qui suivent l'Agneau partout où il va ; ils ont été rachetés d'entre les hommes pour être consacrés comme des prémices à Dieu et à l'Agneau. Et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche ; car ils sont purs et sans tache devant le trône de Dieu.* (Comparez avec ce que dit Isaïe, (1 *col.*, 3°) sur le même sujet). La vie si irréprochable, si pure, des personnes de l'un et de l'autre sexe, qui, dans l'Eglise Catholique, ont consacré à Dieu une virginité perpétuelle et se sont vouées à l'accomplissement de toutes les bonnes œuvres, une telle vie, dis-je, est, sans contredit, une des marques les plus éclatantes de la sainteté de l'Eglise de Jésus-Christ. Mais une si belle vie est rare parmi les Hérétiques et les Schismatiques.

4° L'Eglise Romaine, fondée sur la Pierre fondamentale que posa la main du Christ Jésus, possède dans un degré éminent toutes les marques de la sainteté primitive de l'Eglise : la véritable parole de vie, la légitime administration du Baptême et des autres Sacrements, toutes les Institutions propres à conduire les fidèles à la perfection chrétienne, toutes les pratiques et les divers moyens de bonnes œuvres, le don des miracles, le zèle de la propagation de la foi et de la conversion des pécheurs. Pour ne par-

ler que de ces trois derniers caractères, on ne saurait nier d'abord que le Pouvoir Miraculeux ait constamment existé dans l'Eglise Romaine ; il suffit pour se convaincre de ce fait, de parcourir le catalogue des Saints qui ont paru dans chaque siècle jusqu'à notre époque ; le nombre de ceux qui ont été honorés de la vertu des prodiges, est assez considérable dans chaque siècle : leurs miracles sont la plupart attestés par des auteurs dignes de foi, par des témoins oculaires, ou des Ecrivains contemporains, souvent en présence des ennemis de l'Eglise ; ils le sont, de plus, par les monuments qu'on érigea pour en perpétuer la mémoire, et par la conversion des Infidèles et des pécheurs, à la vue desquels ils furent opérés. Or ces miracles prouvent que l'Eglise Romaine est *Sainte* ; car c'est dans son sein qu'ont brillé ces grâces surnaturelles et ces saints personnages. — *Secondement*, l'*Histoire Ecclésiastique* témoigne qu'à tous les âges et partout l'Eglise Romaine a toujours accompli avec zèle le Ministère Evangélique, enfanté des fidèles à Jésus-Christ, envoyé des Hommes Apostoliques dans toutes les parties du monde, créé des Missions florissantes, fondé de nombreuses églises, tour à tour, en Allemagne, en Angleterre, dans les Gaules, dans la Suède, et chez les autres peuples de l'Europe ; dans les différentes contrées de l'Asie et de l'Amérique. Elle est la seule Eglise, où les ministres de la Parole aient perpétuellement entrepris les plus grands travaux pour planter la foi : ils ont déployé, dans cette vue, la plus vive ardeur, l'esprit de sacrifice et d'abnégation, la science et la piété, et les vertus les plus héroïques : ils ont de temps en temps rendu témoignage à la Parole de Jésus-Christ par l'effusion de leur sang. Il est clair qu'une société qui ne serait pas sainte, ne se montrerait pas si zélée pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. — *Troisièmement*, l'Eglise Romaine est, chose remarquable ! généralement jugée pour être plus sainte que

toutes les autres sociétés chrétiennes. En effet, se trouve-t-il des hommes, qui, après avoir mûrement réfléchi, veuillent réprimer leurs passions, vivre plus saintement, ou qui, se voyant en quelque danger, cherchent à assurer leur salut Eternel? Ils abandonnent sans hésiter toutes les autres sectes, et c'est dans le sein de l'Eglise Romaine qu'ils se réfugient : c'est un spectacle dont le monde est chaque jour témoin. A quelle Eglise veulent appartenir ces hommes admirables, qui ont vendu leurs biens, qui ont renoncé aux plaisirs, aux honneurs et à toutes les espérances du monde, pour suivre Jésus-Christ, — qui, à l'exemple de leur divin Maître, ont embrassé une pauvreté volontaire, une obéissance passive, une chasteté perpétuelle, qui se sont faits eunuques pour le Royaume des cieux, qui tendent à la plus entière abnégation d'eux-mêmes et à la perfection évangélique, à quelle Eglise ces hommes appartiennent-ils et veulent-ils appartenir exclusivement? Remarquons-le bien: l'intention et l'adhésion de tels hommes sont parfaitement éclairées et désintéressées. Où seront la sincérité, la pureté de conscience, la vertu, la véritable sainteté, en un mot, si elles ne sont dans des âmes si généreusement chrétiennes? Or, ces hommes, très-nombreux dans les divers ordres religieux, tels que les Prêtres de S. Vincent de Paule, la Compagnie de Jésus, etc., ne veulent vivre et combattre que dans le sein de l'Eglise Romaine, bien qu'ils puissent, après avoir renoncé à tout, embrasser aussi bien toute autre secte chrétienne. — Mais au contraire, voyons-nous, de loin en loin, quelques personnes quitter l'Eglise Romaine pour passer aux autres sectes, c'est ordinairement une âme mondaine et légère, qui, subjuguée par ses passions, se propose de leur donner un plus libre essor, et de vivre plus facilement dans le libertinage ; c'est, par exemple, un moine qui veut s'affranchir du joug de sa Règle : c'est un prêtre qui désire se ma-

rier, etc. Des faits de cette espèce sont un des indices les plus manifestes de la sainteté de l'Eglise Romaine.

5° Maintenant laissons l'éloquent Docteur d'Alexandrie parler de cette belle prérogative de l'Eglise, notre commune mère :

« Il n'y a qu'une mère qui soit vierge, c'est l'Eglise, à
« qui j'aime donner ce nom. C'est la seule mère qui n'ait
« point eu de lait, parce qu'elle est la seule qui n'ait point
« été femme. Elle est tout ensemble vierge et mère, pure
« comme une vierge, tendre comme une mère. Elle appelle
« et réunit autour d'elle ses enfants, qu'elle nourrit de sa
« parole ; elle n'a point eu de lait parce que le corps de
« Jésus-Christ est la nourriture qu'elle donne à ses Enfants,
« à ce Peuple nouveau que les souffrances du Seigneur ont
« produit, dont lui-même a enveloppé le corps naissant et
« qu'il a lavé de son sang précieux. O saint enfantement !
« O soins admirables ! Le Verbe est tout pour l'enfant à
« qui il a donné la naissance. Il est son père et sa mère,
« son Pédagogue et sa nourrice, *mangez ma chair*, nous dit-
« il, *et buvez mon sang !* C'est la nourriture exquise que le
« Seigneur nous donne : il offre sa chair, il verse son sang,
« afin que ses Enfants ne manquent de rien pour se nour-
« rir et pour croître. O mystère qui surpasse la raison ! Il
« nous ordonne de dépouiller l'homme charnel et corrompu ;
« de nous abstenir des anciens aliments, afin que, parti-
« cipant à la nouvelle nourriture qu'il nous a préparée, et
« le recevant lui-même dans notre sein, lui, notre Père et
« notre Sauveur, nous puissions par sa présence purifier
« notre âme des passions.... » (Pédag., *l.* I, *p.* 223.)

Et ailleurs :

« L'Eglise, chœur saint et spirituel, est nommée dans
« un sens allégorique le Corps du Seigneur : quiconque se
« borne à porter le nom de Chrétien, sans vivre de la vie
« du Verbe, n'est que chair. Mais *ce corps spirituel*, c'est-à-

« dire, la Sainte Eglise ne doit avoir commerce en aucune « matière ni *avec la fornication*, ni avec la révolte contre « l'Evangile : deux choses qui caractérisent le paganisme. « Car c'est prostituer l'Eglise et son propre corps, que de « transporter dans l'Eglise, soit par ses actions, soit par « ses paroles, soit même par ses pensées, les mœurs de la « vie païenne. L'homme *qui se joint à cette courtisane*, c'est-« à-dire à la Transgression du Testament, devient un autre « *corps*, et non un corps saint dans *une seule et même chair*. « C'est un païen sous le nom d'un Chrétien ; ses espérances « ne sont pas les nôtres. Mais *celui qui adhère au Seigneur* « *en esprit*, devient par la différence de l'union, un corps spi-« rituel ; qu'est-ce à dire? fils dans toute la vérité du mot, « homme de sainteté, impassible, gnostique, parfait, formé « à l'école du Seigneur, afin qu'après avoir adhéré d'ac-« tions, de paroles, et surtout d'esprit au Seigneur, il aille « recevoir les demeures promises à qui s'est élevé par ces « moyens à la force de l'homme. En voilà suffisamment « pour qui a des oreilles. » (*Strom.*, *l.* VII, *c.* 14.)

VII. *Jésus a fondé une Eglise Catholique. — Cette Eglise, véritablement catholique* de foi, de temps *et* de lieu, *est l'Eglise* Romaine.

1° Le Sauveur dit à ses Apôtres : *Allez, et enseignez toutes les nations :* docete omnes Gentes ; et ailleurs (Act. I, 8) : *vous serez mes témoins dans Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la Terre.... Annoncez l'Evangile à toute créature !*

Les Apôtres disaient que le Seigneur leur avait donné le commandement d'aller éclairer toutes les nations et de leur porter la nouvelle du salut jusqu'aux extrémités de la terre. (*Act.*, XIII, 46.) Donc Jésus-Christ a fondé une Eglise Universelle qui doit embrasser tous les peuples, et cela jusqu'à la consommation des siècles.

C'est pourquoi les mêmes Apôtres ont, dès l'origine, donné à ce royaume le nom magnifique *d'Eglise Catholique*, credo Sanctam Ecclesiam Catholicam! (In Symb. Apost., art. IX.)

2° Maintenant, cette Eglise Catholique est établie depuis dix-huit siècles. Mais comment doit-on entendre cette *catholicité*?

Il faut distinguer. Il y a une catholicité générale, vague et fausse ; et il y en a une spéciale et véritable.

La *première* consiste en ce qu'on regarderait (avec certains protestants), comme faisant partie de l'Eglise Chrétienne, tous ceux qui reconnaissent Jésus pour le Christ, qui l'honorent comme tel, qui admettent plusieurs points de la foi Evangélique, tout en en rejetant d'autres plus ou moins importants et en adoptant différentes erreurs dogmatiques et morales. C'est là ce que j'appelle une espèce de catholicité générale, vague et fausse: elle admet comme membres de l'Eglise tous les Hérétiques, quels qu'ils puissent être ou avoir été; à ce compte, les Mahométans eux-mêmes feront partie de l'Eglise Chrétienne, puisqu'ils reconnaissent Jésus pour le Messie; qu'ils l'honorent et qu'ils admettent son Evangile comme un livre sacré et divin. Il est clair qu'une société qui serait si désunie, dont les dogmes et les préceptes seraient si différents, si mutilés, si défigurés par suite des hérésies, des schismes, des interprétations privées, contradictoires, opposées, ne saurait constituer une église véritablement catholique.

La *seconde* est donc celle qui, conservant en tout temps et en tout lieu la véritable doctrine de Jésus-Christ, suivant un grand principe d'unité établi par le Christ lui-même, ayant toujours les mêmes sacrements, le même culte, le même Ministère ou Gouvernement Pastoral; ne variant jamais dans l'intégrité et l'universalité de croyance donnée par Jésus-Christ, étant constamment plus étendue que toutes les au-

tres sociétés ou sectes chrétiennes, se trouve être de la sorte une *catholicité* déterminée, légitime et véritable.

3° Or, il n'y a que l'Eglise *Romaine* qui ait ce *caractère de vraie catholicité.* Elle seule, fondée sur la Pierre fondamentale, munie de ce Principe divin d'unité et d'infaillibilité, fait discerner les sectes qui s'égarent, les juge, les condamne et montre leurs écarts. Elle seule, dans tous les temps, a signalé une foule de sociétés particulières comme hérétiques, comme sorties de la véritable Voie du christianisme : elle a par ce moyen conservé l'unité, montré aux Disciples de Jésus-Christ où était l'orthodoxie, empêché le troupeau de l'Eglise de se disperser, les membres d'un même corps de se dissoudre. Sans elle, chaque secte, quelqu'égarée qu'elle fût, aurait été en droit de se croire de la vraie Eglise et de posséder la vraie Doctrine de Jésus-Christ. Le Mahométisme lui-même pourrait légitimement prétendre qu'il entend mieux l'Evangile, que ne fait toute l'Eglise chrétienne.

Mais, s'il en était ainsi, c'en serait fait de l'Evangile et de toutes les Prophéties. L'Eglise du Christ serait détruite : car, ses diverses parties prétendant toutes posséder la vraie Doctrine Evangélique, quoiqu'elles soient diamétralement opposées entre elles au sujet de la foi et de la morale, il n'y aurait partout que division et que cahos ; il n'y aurait plus d'Eglise. C'est donc l'Eglise *Romaine* qui maintient dans la chrétienté l'unité du Royaume de Jésus-Christ. Outre ce caractère particulier, si précieux, si utile, elle porte encore les marques générales, essentielles à la vraie Eglise, annoncées par les Prophètes : *la perpétuité et* la *simultanéité* de catholicité.

1° *La perpétuité.* A toutes les époques, l'Eglise Romaine a combattu ses ennemis, en leur montrant sa grande diffusion d'une part, et leur petit nombre de l'autre : elle a toujours été appelée *catholique ;* c'est son nom propre ; c'est un nom

que les protestants eux-mêmes lui donnent, c'est un nom qu'aucune autre secte n'ose usurper.

2° *La simultanéité catholique.* Pour cela il suffit qu'elle soit répandue dans une grande partie de l'univers et qu'elle surpasse en étendue toutes les autres sociétés chrétiennes. Or ces deux conditions existent. *D'abord*

Elle est répandue dans une grande partie du monde.

EUROPE. — Elle domine dans toute l'Italie, dans la France, dans l'Espagne, dans le Portugal, dans la Hongrie, la Pologne, dans la moitié de l'Allemagne, de la Bohême, de la Suisse; elle a les sept huitièmes (sept millions sur huit) de la population d'Irlande, de très-nombreuses églises en Angleterre, en Hollande, et des fidèles innombrables dans les autres parties de l'Europe.

ASIE. — Elle a plusieurs chrétientés dans le vaste empire des Turcs, et de nombreux prosélytes en tout lieu depuis l'Asie mineure jusque dans l'empire chinois.

AFRIQUE. — Il en faut dire autant de l'Afrique. Elle y a huit évêchés et plusieurs missions répandues sur divers points.

AMÉRIQUE. — Elle possède de nombreux et d'immenses diocèses dans l'Amérique, 22, 177,000 *catholiques, disait M. de Humboldt*, *Revue protest.*, *t.* I). Il y a maintenant dans les Etats-Unis, autrefois protestants, 32 siéges épiscopaux catholiques. (1,600,000 cath.) Ce nombre s'est accru depuis.

OCÉANIE. — Elle y a de nombreuses missions et onze évêchés: Son règne s'y accroît de jour en jour.

Secondement. Elle surpasse en étendue toutes les autres so-

ciétés chrétiennes; et cela sous un double rapport. Car d'abord toutes les autres sociétés sont divisées en différentes sectes : prises séparément, elles ont peu d'étendue ; quant à l'Eglise Romaine, elle est *Une*, et cependant elle a l'extension considérable que nous venons de décrire. Seule entre toutes les sociétés chrétiennes, elle est répandue partout, elle a partout plus ou moins de sectateurs. Selon M. de Humboldt, on compte dans l'Europe seulement, 103,000,000 de catholiques, 52,000,000 de protestants de toutes les sectes réunies, et 38,000,000 de chrétiens qui suivent le rit Grec.

Donc, l'Eglise Romaine est plus étendue que toutes les sociétés chrétiennes, prises soit séparément, soit même collectivement; d'autre part elle règne depuis son origine dans la plus grande partie de l'univers. Elle possède donc le caractère de la *catholicité simultanée* et *perpétuelle*, c'est-à-dire, de la seule vraie catholicité.

Il faut remarquer que tout ce qu'il y a, dans chaque secte, d'enfants validement baptisés et d'adultes qui n'adhèrent à l'erreur que matériellement, appartiennent à l'Eglise Romaine. Or, cette seule classe de Chrétiens comprend une multitude immense.

VIII. — *L'Eglise de Jésus-Christ est perpétuellement fondée sur la Doctrine et sur le Ministère des Apôtres.*

C'est en effet aux Apôtres que Jésus-Christ a donné mission pour établir sa Doctrine : *Je vous envoie*, leur dit-il, *comme mon Père m'a envoyé.* (Jean, xx, 21.) *Enseignez toutes les nations, en leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé* (Matth., xxviii, 20) ; et il leur promet d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Il a donc voulu que cette mission fût perpétuelle et durât autant que son *Eglise*, qu'elle fût par conséquent

transmise à d'autres par les Apôtres, telle qu'ils l'avaient reçue.

Aussi les Apôtres ont-ils transmis la Doctrine de Jésus-Christ à leurs disciples comme un dépôt qu'ils devaient conserver fidèlement. Et ces derniers ont laissé parfaitement intact à leurs successeurs le dépôt qu'ils avaient reçu. (*Timoth.*, VI, 20.) Les Apôtres ont établi à leur place des pasteurs et des docteurs, que S. Paul regarde comme venant de Dieu, aussi bien que les Apôtres eux-mêmes. (*Ephes.*, IV, II.) Leur succession continue dans l'Église par l'ordination; c'est donc toujours le Corps Apostolique, le Corps légitime, qui persévère; c'est la Doctrine et la Tradition des Apôtres qui continue sans interruption, et qui se perpétue, de même que la tradition historique passe dans la société, d'une génération à l'autre. Elle ne peut pas changer, puisque tous ceux qui sont chargés d'enseigner la Doctrine des Apôtres, font serment d'y demeurer inviolablement attachés et de la prêcher telle qu'ils l'ont reçue; quand plusieurs voudraient l'altérer, ils seraient contredits par les autres; et quand tous les pasteurs l'entreprendraient, le corps entier des fidèles se croirait en droit de leur résister. Jamais un novateur n'a paru, sans exciter du scandale et des réclamations.

L'*Eglise Romaine* possède également seule l'*Apostolicité de Ministère;* car 1° on trouve en elle seule *la succession non interrompue des pasteurs*: de Pie IX, qui remplit aujourd'hui le premier Siége de l'Eglise, on remonte sans interruption jusqu'à S. Pierre établi par Jésus-Christ, Prince des Apôtres; d'où, en reprenant les Pontifes qui ont servi sous la Loi, on communique avec les Prophètes et l'on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moyse; de là jusqu'aux Patriarches et jusqu'à l'origine du monde! Elle réunit ainsi en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine.

Elle possède seule *la légitime Mission.* Tous ses pasteurs descendent les uns des autres sans interruption. Les successeurs des pasteurs ne sont point reconnus, s'ils ne sont légitimement envoyés : les curés, les vicaires et les autres prêtres, par les Evêques ; et ceux-ci par le Souverain Pontife ou par d'autres évêques, successeurs des Apôtres et unis au Souverain Pontife ; quiconque n'a pas une mission de cette nature, est considéré comme intrus, comme schismatique et dépourvu de toute juridiction. C'est ainsi que dans l'Eglise Romaine la Mission et la Succession Apostolique est parvenue jusqu'à nous.

Quant aux églises Orientales, aux hérétiques et aux schismatiques, ils ont perdu leur mission légitime, puisqu'ils ont levé l'étendard contre le Corps Apostolique ; jamais ce Corps n'a prétendu donner mission à personne pour agir contre lui et pour diviser l'Eglise ; dès ce moment leur mission n'est plus qu'une usurpation. Une doctrine ne peut plus être apostolique, dès qu'elle est contraire à celle qui est enseignée par le Corps entier des successeurs des Apôtres ; c'est l'argument que Tertullien opposait déjà aux Hérétiques il y a quinze cents ans (*de Præscript.*)

4e COLONNE.

LES PREMIERS PÈRES.

I et II. — *Les saints Pères ont enseigné la* visibilité *de l'Eglise.*

Ecoutons d'abord S. Jean Chrysostôme, commentant l'oracle précité d'Isaïe, c. II, n° 2 :

« Le soleil n'est pas aussi resplendissant, sa lumière

« n'est pas aussi éclatante que le sont les choses qui regar-
« dent l'Eglise. *Neque sol ita splendidus, neque lux ejus ita*
« *clara est, ut sunt res ad Ecclesiam spectantes.* »

S. Augustin (I *Tract., in epist., Joan.*, n° 13, 2 *part.*) : « Numquid sic ostendimus Ecclesiam, fratres mei? « Nonne aperta est? Nonne tenuit omnes gentes?... Ecce « *Mons implens universam faciem terræ* ; ecce civitas de qua « dictum est : *Non potest civitas abscondi supra montem po-* « *sita.* » Ce texte montre que S. Augustin considérait l'Eglise de Jésus-Christ, comme une société visible et manifeste, et qu'il entendait en ce sens la prophétie de Daniel, ainsi que les paroles de Jésus.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire observer, à ce sujet, une chose qui paraît assez digne d'attention ; c'est que dans la plupart des pays, l'Eglise, ce lieu sacré des assemblées chrétiennes, est bâtie dans l'endroit le plus éminent, ou au sommet des monts, et qu'elle s'élève au-dessus des collines, au-dessus des bourgs et des villes ; ce qui se trouve parfaitement conforme aux oracles précités d'Isaïe et de Michée (1 *col.* I.)

III. — *De l'indéfectibilité et perpétuité de l'Eglise de Jésus-Christ.*

1° Suivant les SS. Pères, l'Eglise a été, est, et sera toujours inébranlable et constamment invincible contre les efforts de ses ennemis, contre les assauts du temps et de la mort, parce qu'elle est soutenue par la main de Dieu. Sa perpétuité est remarquable ; car elle comprend tous les temps, savoir :

1° Ceux des *siècles antérieurs*, en ce que l'Eglise, comme objet des anciens oracles, plonge ses racines jusque dans les époques prophétiques et patriarcales ;

2° Ceux des *siècles postérieurs*, car le temps présent et le temps à venir sont l'élément où elle se manifeste, se déve-

loppe, s'accroît, et où elle accomplit avec un majestueux éclat ses destinées prédites.

2° Eusèbe de Césarée s'exprime ainsi : « Le Sauveur « avait annoncé que son Eglise serait invincible et insur- « montable, constamment garantie contre les assauts de la « mort ; qu'elle resterait inébranlable, parce qu'elle était « appuyée sur la puissance divine, qu'elle y était comme « enracinée, et que cette puissance ne peut être ébranlée « ni brisée. Cette prédiction s'est accomplie.... Son Eglise « prédite s'est élevée, appuyée sur de profondes racines, et « les prières des hommes, saints et chéris de Dieu, l'ont « transportée jusqu'à la hauteur des voûtes célestes. Rece- « vant tous les jours de nouveaux rayons de gloire, cette « Lumière intelligible et divine brille partout de l'éclat de « la piété annoncé par le Seigneur ; Elle n'est ni vaincue, « ni soumise par ses ennemis, et les portes de la mort ne « prévalent point contre Elle : et tout cela en accomplisse- « ment de cet oracle prononcé par Notre Sauveur : *Sur « cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les Portes de l'Enfer « ne prévaudront point contre elle*... Les Prophètes des Hé- « breux ont annoncé à tout le genre humain les biens « dont nous jouissons maintenant... etc... » (*Prép.*, *év.*, *l.* I, *c.* 3.)

3° Les autres Pères tiennent à ce sujet un langage semblable : « Si vous déclarez la guerre à un homme, *dit S. Jean « Chrysostôme*, peut-être serez-vous vainqueur, peut-être « serez-vous vaincu ; aucune force ne pourra vaincre l'E- « glise. » (*Hom., cum de expulsione ejus ageretur.*)

S. Hilaire (*de Trinit.*, *l.* VII, *c.* 4) : « C'est le propre de « l'Eglise, de vaincre lorsqu'elle est combattue, d'être com- « prise lorsqu'on l'accuse d'erreur, de faire de nouvelles « conquêtes lorsqu'on l'abandonne. »

S. Jérôme (*in cap.* IV, *Isaïæ*) : « Fondée sur le roc, l'E- « glise n'est ébranlée par aucune tempête, ne sera renver-

« sée par aucun vent, par aucun orage. » Ces Pères et les autres saints Docteurs affirment donc que, malgré les agitations et les assauts auxquels elle est exposée, l'Eglise restera perpétuellement indestructible, invincible, inébranlable.

Cette vérité paraîtra plus évidente encore, lorsque nous traiterons ci-après de la *Catholicité de temps*, caractère essentiel de la véritable Eglise du Christ.

IV. — *Dans tous les temps, l'Eglise catholique a enseigné avec une autorité suprême et infaillible.*

1° Depuis les premiers siècles de l'Eglise, jusqu'à notre temps, on a toujours cru que Jésus-Christ a institué un Corps Enseignant, pour connaître des causes religieuses, résoudre les difficultés ; décider les questions avec une autorité infaillible, et gouverner l'Eglise avec sûreté. C'est ainsi qu'une question, relative aux Observances Légales, s'étant élevée parmi les fidèles d'Antioche, ceux-ci la soumirent au jugement des Apôtres. *Les Apôtres donc et les Prêtres s'assemblèrent pour examiner* et résoudre *cette affaire*, et ils formulèrent ainsi leur décision : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à Nous...* (Act., xv.) Après la mort des Apôtres, au fort des persécutions, les pasteurs de l'Eglise se réunirent fréquemment, définirent des dogmes de foi et proscrivirent des hérésies. Ainsi le concile d'Antioche s'assembla contre Paul de Samosate ; ainsi, dans la question du Baptême, plusieurs conciles furent célébrés soit à Rome, soit en Afrique, et dans toutes ces assemblées, les pasteurs se considérèrent comme les juges compétents des points controversés de la foi. Dans les temps de paix, les conciles furent encore plus nombreux et plus solennels, et cela eut lieu ainsi depuis les Apôtres jusqu'à nous. Donc, l'Autorité Enseignante a toujours été regardée comme instituée de droit divin, et elle n'a jamais cessé dans l'Eglise.

2° L'Enseignement et les décisions de l'Eglise, c'est-à-dire du corps Episcopal, *ou bien* du Pape et des Evêques unis ensemble, ont été, en outre, constamment regardés comme infaillibles. — Les témoignages des Pères qui prouvent ce point, sont innombrables. Ils disent que l'Eglise de Jésus-Christ est munie de la vérité de l'enseignement (*Orig.*, *hom.* 5 *in Jerem.*); que ses Pasteurs parlent sous l'inspiration de l'Esprit-Saint (*S. Basil.*, *epist.* 114) ; que rien n'est plus fort que l'Eglise ; qu'elle peut bien être attaquée, mais qu'elle ne saurait être vaincue (*S. Chryst.*); qu'elle est pour les âmes le port du salut ; qu'elle est plus inébranlable que le rocher ; qu'elle ne vieillit jamais, mais qu'elle est toujours dans la force et la vigueur de l'âge (*S. Jean Damasc.*); qu'elle n'est jamais séparée de Jésus-Christ (*S. Cypr.*, *epist.* 69 *ad Papianum*) ; qu'elle peut bien, dans sa lutte contre les hérétiques, essuyer des assauts, mais jamais de défaites (*S. Aug.*, *de Sym.*) ; que fidèle et sûre gardienne des dogmes dont Jésus-Christ l'a rendue dépositaire, elle n'y a jamais rien changé, rien diminué, rien ajouté (*Vincent de Lérins*, *Com.* I, *n°* 23.) Telle est l'Eglise Enseignante d'après les témoignages constants des Pères, grecs et latins. Elle est donc réellement infaillible. — C'est un point que plusieurs savants protestants, tels que Grotius, Leibnitz, de Starck, etc., ont souvent et expressément reconnu.

Or, il n'y a que l'Eglise Romaine, qui ait eu dans tous les temps une Autorité Enseignante, qui n'ait jamais varié, jamais changé dans sa foi et sa doctrine. Aucune des églises particulières ne saurait se flatter d'avoir eu cette invariabilité dans les divers points de la foi, ni cette autorité suprême pour enseigner et décider infailliblement. Le Saint-Esprit assiste donc l'Eglise Romaine et toutes les églises particulières qui lui sont unies.

C'est donc l'Eglise Romaine que nous devons appeler la

véritable Eglise, *la Cité de la Vérité*, selon l'expression du Prophète.

V. — *Comment les Pères ont attesté la catholicité de l'Eglise, — et comment ils se sont exprimés sur ce sujet.*

Remarquons d'abord qu'en disant que l'Eglise de Jésus-Christ était catholique, les Pères parlaient de l'Eglise *Romaine*, et non point des sectes hérétiques qui se séparaient d'elle.

Dès les premiers temps, les Pères constatent sa diffusion universelle. Nous avons vu (au chapitre de la *Vocation des peuples*, 4e col.), comment S. Hermas, S. Ignace, S. Justin, S. Irénée, etc., témoignent que l'Eglise *était établie de leur temps dans toutes les parties de l'univers ;* qu'elle n'y formait *qu'un même corps* (S. Ignac.); que dans cette universalité il y avait uniformité de doctrine et de foi, comme il n'y a dans tout le monde qu'un seul et même soleil. » (S. Irén.).

Ecoutons maintenant les paroles de Tertullien sur l'universalité et la perpétuité du Royaume de Jésus-Christ. — Après avoir fait l'énumération détaillée de tous les peuples qui croyaient au Sauveur, il ajoute :

« (Ista Oracula) perspicue sunt adimpleta, ut pote in « omnibus locis populus nominis Christiani habitet. Quis « enim omnibus regnare potuisset, nisi Christus, Dei filius, « Qui omnibus in æternum regnaturus nunciabatur?

« De Regno Christi æterno.

« Nam si Salomon regnavit : sed in finibus Judæ tantum, « à Bersabee usque Dan termini ejus Regni signantur. Si « vero Babyloniis et Parthis regnavit Darius, non habuit « potestatem ulterius, ultra fines regni sui : non habuit in « omnibus Gentibus potestatem. Si Ægyptiis Pharao, « vel quisque ei in hæreditate regni successit : illic tantum « potitus est regni sui Dominium. Si Nabuchodonosor cum « suis regulis, ab India usque Æthiopiam habuit regni sui

« terminos. Si Alexander Macedo, nunquam Asiam universam, et cæteras regiones posteaquam devicerat, tenuit. Si Germani, adhuc usque limites transgredi non sinuntur. Britaniæ intra Oceani ambitum conclusæ sunt, Maurorum gentes et Getulorum Barbaries a Romanis obsidentur, ne regionum suarum fines excedant. Quid de Romanis dicam qui de legionum suarum præsidiis imperium suum muniunt nec trans istas Gentes porrigere vires regni sui possunt? Christi autem Regnum et nomen ubique porrigitur, ubique creditur, ab omnibus Gentibus supra enumeratis colitur, ubique regnat, ubique adoratur : omnibus ubique tribuitur æqualiter, non regis apud illum major gratia, non Barbari alicujus imperiosi lætitia : non dignitatum aut natalium cujusquam discreta merita : omnibus æqualis, omnibus rex, omnibus judex, omnibus Deus et Dominus est. Nec dubites credere quod asseveres, cum videamus fieri. » — (*L. adv. Judæos, p.* 107.). — Voyez aussi *L.* IV, *adv. Marcion.*, *p.* 186 *et* 189, *etc.*

Cette description du Royaume Universel de Jésus-Christ est, comme on le voit, magnifiquement présentée, et prouve incontestablement la complète extension de l'Eglise parmi tous les peuples, sans aucune exception.

Bien que ce point soit suffisamment démontré dans le chapitre indiqué plus haut, produisons néanmoins encore quelques paroles des autres Pères.

S. Cyrille de Jérusalem (*Cat.*, XVIII, *n*° 11) :

« Catholica igitur vocatur (Ecclesia), quia per universum sit Orbem terrarum diffusa, a finibus terræ usque ad extrema. »

« Catholica Ecclesia : hoc enim proprium est nomen Sanctæ matris omnium nostrum, quæ est Sponsa Domini nostri. »

S. Pacien (*Epist.*, I, *ad Sympronianum Donatistam*) :

« Christianus mihi nomen est; catholicus vero cogno-
« men... Catholicum istud nec Marcionem, nec Appellem,
« nec Montanum sonat, nec hæreticos sumit actores. »

Les Pères, comme on le voit, ne comptaient point les hérétiques au nombre des membres de l'Eglise Catholique.

S. Optat (*lib.* II, *in initio*, *contra Parm.*) :

« Ubi ergo proprietas catholici nominis, cum Ecclesia
« dicta sit catholica, quod sit ubique diffusa?

S. Cyprien, *(de unitate Ecclesiæ, fere in initio)* :

« Ecclesia luce Domini perfusa, per orbem totum radios
« suos porrigit.

« Unum tamen lumen est quod ubique diffunditur, nec
« unitas Corporis separatur ; ramos suos in universam ter-
« ram copia ubertatis extendit, profluentes largiter rivos
« latius expandit. »

Ce saint Martyr compare l'Eglise à un soleil divin qui répand sa lumière par tout le monde : cette lumière, quoique répandue en tout lieu, est cependant une, elle ne fait qu'un avec le corps dont elle émane, sans se séparer de lui. — Il la compare à un arbre très-fertile, qui étend ses rameaux par toute la terre : il l'assimile encore à une fontaine abondante, qui fait couler au loin dans toutes les campagnes de larges fleuves.

S. Augustin (*Epist. contra Donatistas*, *c.* 6.) démontre aux Donatistes, par plusieurs témoignages, que l'Eglise de Jésus-Christ doit être répandue en tout lieu, et cela non pas pour un certain temps, mais constamment et perpétuellement ; d'où il conclut que leur secte, qui ne dépassait pas les limites de l'Afrique n'était pas la vraie Eglise : « Don-
« nez-moi cette Eglise, si elle est parmi vous, *leur dit-il,*
« Montrez-moi que vous êtes en communion avec toutes les
« nations. »

L'*Histoire de l'Eglise* et l'état présent de la Religion

Chrétienne attestent que l'Eglise Romaine n'a jamais perdu sa catholicité *de temps et de lieu;* — que si de temps en temps, elle a perdu quelques contrées, elle en a conquis aussitôt de nouvelles; — qu'elle est la seule de toutes les sociétés chrétiennes, qui possède ce privilège.

Les Hérétiques n'en peuvent montrer aucune qui soit aussi étendue, aussi resplendissante, aussi universelle, que l'Eglise Romaine.

CHAPITRE V

TABLEAU SYNOPTIQUE GÉNERAL

REPRÉSENTANT LA CATHOLICITÉ DE TEMPS ET DE LIEU DU ROYAUME OU ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DEPUIS ADAM JUSQU'A NOS JOURS.

Ce grand Tableau a pour but de faire envisager d'un seul coup d'œil l'état comparatif de l'*Eglise* Catholique et des autres Sociétés Religieuses, tel qu'il a été approximativement dans tous les temps et dans tous les Lieux du monde.

Les diverses couleurs de ce Tableau désignent les différentes sectes ou hérésies, qui se sont produites dans le cours des siècles, suivant l'histoire de chaque peuple. Il montre par là l'immense supériorité de l'Eglise Catholique Romaine sur toutes les autres sociétés chrétiennes en fait de catholicité de temps et de lieu.

L'état religieux de chaque peuple est marqué, à chaque siècle, depuis l'origine jusqu'à ce jour.

La Révélation primordiale a été faite par le Verbe-Créateur au premier homme, à Adam ; et de cette source sont sortis les divers ruisseaux et les fleuves qui, dans le cours des différents siècles, se sont répandus parmi les peuples. La véritable tradition s'est conservée ou altérée dans chaque nation suivant ses dispositions morales, bonnes ou mauvaises, et suivant son penchant plus ou moins

prononcé pour l'idolâtrie, ou le Polythéisme, c'est-à-dire pour les doctrines des mauvais Génies, comme l'enseigne l'Apôtre (1 *Tim.*, IV, 1) : *attendentes Spiritibus erroris et Doctrinis Dæmoniorum.*

Depuis la Révélation Evangélique, la vraie Doctrine s'est également conservée intacte ou s'est altérée, dans chaque peuple, selon que chacun d'eux a voulu se conserver fidèle à la Loi Divine, ou suivre l'impulsion de ses passions mauvaises. De là, les Hérésies qui se sont propagées de toutes parts parmi les nations même les plus Chrétiennes. Elles n'ont, du reste, envahi que les esprits qui étaient d'avance disposés à suivre l'erreur ou les mœurs dissolues du siècle. Ceux qui ont aimé Dieu et son Evangile, se sont conservés dans le sentier de la Vérité et de la Justice : ils composent les nations catholiques, lesquelles sont représentées par les couleurs bleu-azur.

NOTA. — L'impression de ce **Grand Tableau synoptique**, *représentant* LA CATHOLICITÉ DE TEMPS ET DE LIEU DU ROYAUME OU DE L'ÉGLISE DU CHRIST, *est ajournée pour un temps.*

CHAPITRE VI

DOCUMENTS ET NOUVEAUX DÉTAILS

RELATIFS A L'ÉTAT

DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

TEL QU'IL EST MARQUÉ AU TABLEAU GÉNÉRAL

POUR LES DIFFÉRENTS AGES DU MONDE

ET

POUR LES DIVERS LIEUX DU GLOBE

C'EST-A-DIRE TEL QU'IL A ÉTÉ, DEPUIS L'ORIGINE,

CHEZ TOUS LES PEUPLES DE LA TERRE

DANS LES CINQ PARTIES DE L'UNIVERS

L'EUROPE, L'ASIE, L'AFRIQUE, L'AMÉRIQUE, L'OCÉANIE.

PREMIÈRE SECTION.

EUROPE

I. — *Grande Bretagne.* — Dès le premier et le deuxième siècle, ce pays, inaccessible aux armées romaines, était conquis et assujetti à l'Empire de Jésus-Christ. — Tertullien, Origène, S. Athanase le témoignent positivement avec la Tradition. *Et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita*, dit Tertullien [1], au deuxième siè-

[1] Tert., l. *adv. Judæos*, p. 106. Le 5 décembre 1857, dans des assises scientifiques, présidées par Mgr Parisis, évêque d'Arras, on lut un mémoire rempli de savantes recherches, qui prouvaient

cle. S. Athanase, *epist. Synod.*, atteste que le Christianisme était florissant de son temps en Angleterre (an 370). La foi catholique s'y est conservée assez constamment jusqu'en 1551, époque du schisme d'Henri VIII, roi de cette nation.

Depuis 1551, la foi catholique s'est néanmoins conservée sur divers points.

Elle a toujours été dominante en *Irlande*. Il y a dans ce pays 9 archevêques, 26 évêques et 46 évêques dans les *Colonies*.

Elle fait depuis longtemps des progrès remarquables dans l'Angleterre même et dans l'Ecosse.

On estime aujourd'hui que le tiers de toute la population des Etats Britanniques, c'est-à-dire, de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, prises collectivement, suit la Religion Catholique-Romaine.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX a institué un archevêque et douze évêques catholiques, dans les principales villes de ce pays, où il n'y avait auparavant que des Vicaires Apostoliques. — Sur vingt-six millions d'Anglais, on compte dix millions environ de fidèles catholiques [1].

EVÊCHÉS DE LA GRANDE BRETAGNE.

PROVINCE DE CANTORBÉRY.

Archevêché Cantorbéry (*Cantuaria*)......... VIe siècle.

Evêchés :

Londres (*Londinum*).........................	IIIe	—
Winchester (*Vintonia*), — Rochester (*Rosi*).....	VIIe	—
Eli (*Elis*) : — Norvic (*Nordivicum*)............	XIe	—

que le Christianisme était établi au premier siècle de l'Église dans le Nord des Gaules, dans la Gaule-Belgique, et notamment en Angleterre. (Le Journal *l'Ami de la Religion*, du 15 décembre 1857.)

[1] Statistique de 1859. — *Civilta catholica*

Peterbororg (*Petroburgum*)...................	XVI[e]	—
Lincoln (*Lindocolnia*).........................	XI[e]	—
Lichfield (*Lichfeldia*).........................	VII[e]	—
Vorchester (*Vigornia*).........................	VII[e]	—
Hereford (*Herefordia*).........................	VII[e]	—
Glochester (*Glocestria*).......................	XVI[e]	—
Oxford (*Oxonium*).............................	XVI[e]	—
Chichester (*Cicestria*)........................	XI[e]	—
Salisbury (*Sarum*)............................	XI[e]	—
Excester (*Exonium*)...........................	XI[e]	—
Wels (*Welsiæ fontes*).........................	X[e]	—
Bristol (*Bristolium*)...........................	XVI[e]	—
Landaf (*Landavia*)............................	V[e]	—
Saint-Davis (*Menevia*).........................	IX[e]	—
Bangor (*Bangorium*)...........................	VI[e]	—
Saint Asaph (*Azaphopolis*) *Elvia*...............	VI[e]	—

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ D'YORCK (*Eboracum*)..	III[e]	—

Evêchés de :

Durham (*Dunelmia*)............................	VI[e]	—
Carlisle (*Carleolum*)..........................	XII[e]	—
Chester (*Chestria*)............................	XII[e]	—
Mon (*Mona*) île, Ruffin.........................		

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE S. ANDRÉ (*Andreapolis*)..	IX[e]	—

Evêchés de :

Edimbourg (*Edimburgum*).......................	XVII[e]	—
Dumblain (*Dumblanium*)........................	XII[e]	—
Dunkeld (*Dunkeldinum*)........................	VII[e]	—
Brechin (*Brechenium*)..........................	XII[e]	—
Aberden (*Aberdonia*)...........................	XII[e]	—
Mourai (*Moravia*),.............................	XI[e]	—
Rosse (*Rossia*)................................	XII[e]	—
Catnes (*Catania*)..............................	XI[e]	—
Iles Orcades (*Orcades*) Kirkeval.................	V[e]	—

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE GLASCOU (*Glascovia*)..	VI[e]	—

Evêchés de :

Witerne (*Candida Casa*)........................	VIe	—
Lismore (*Lismoria*)............................	XIIIe	—
Sodore, île (*Sodora*), uni à Man	VIe	—
PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ D'ARMACH (*Arnacha*)......................................	V^e	—

Evêchés de :

Doune (*Dunum*)................................		
Landonderri (*Deria*)..........................	XIIe	—
Rafoë (*Rafoa*)................................	VIIe	—
Clogher (*Clogora*)............................	V^e	—
Ardac (*Ardacum*)..............................	V^e	—
Meath (*Middia*)...............................	XIIe	—
PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE *Dublin* (*Dubliium*), capitale de l'Irlande....................	IXe	—

Evêchés :

Fernes (*Fernæ*)...............................	VIe	—
Kilkenny (*Cella Canici*)......................	XIIe	—
Kildare (*Cella Dariæ*)........................	VIe	—
PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE *Toam* (*Tuanum*), érigé en archevêché dans le XIIe siècle...	V^e	—

Evêchés :

Clonfert (*Clonferta*).........................	VIe	—
Achonry (*Achada*).............................	VIe	—
Elsin (*Elsinium*).............................	V^e	—
Finibo, ou Kelfenor............................	VIe	—
PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE CASHEL, CASHEL (*Cassilia*), érigé en archevêché dans le XIIe siècle....................................	X^e	—

Evêchés :

Liméric (*Liminiacum*).........................	VIIe	—
Vaterford (*Vaterfordia*)......................	XIe	—

Corc (*Corcagia*).........................	VIIe	—
Killalo (*Cella Moluani*).........................	VIe	—
Ardart (*Ardferta* ou *Kerria*)..................	VIe	—

Comme il est facile de le voir, ces antiques et importants évêchés, ont été, pendant de longs siècles, des évêchés Catholiques-Romains.

L'hérésie est comparativement récente en Angleterre ; elle disparaît de jour en jour de cette noble terre qui redevient catholique, après l'avoir été entièrement pendant quinze à seize siècles.

Voir les autres Evêchés catholiques de la *Grande-Bretagne*, au n° VIII de cette première section

Suivant la statistique, publiée en 1857 par le *Journal de Rome*, au mois de février, et par l'*Ami de la Religion*, 7 février, même année 1857, sur l'état de la Religion catholique dans la *Grande-Bretagne*, la Communion Romaine compte 740 églises et chapelles en Angleterre, — 164 en Ecosse. Le nombre d'évêques et de prêtres s'élève à 1,162. — Il existe en Angleterre 23 communautés religieuses d'hommes et 100 de femmes, — 10 collèges catholiques, et autant en Ecosse ; — 40 écoles pour filles, la plupart dirigées par des Religieuses. (Le *Journal de Gand*, intitulé *le Bien Public*.)

Voici maintenant (en 1864), d'après le *Catholic Directory*, annuaire catholique de la Grande-Bretagne, l'état du Catholicisme dans ce pays. Il y a en :

Angleterre : 1,338 prêtres, 941 églises et chapelles, 74 communautés d'hommes, 187 couvents, 10 collèges.

Ecosse : 183 prêtres, 191 églises et chapelles, 6 communautés d'hommes, 14 couvents, 2 colléges.

Total : 1,521 prêtres, 1,152 églises et chapelles, 80 communautés d'hommes, 201 couvents, 12 colléges.

Il y a longtemps déjà, on comptait en Ecosse 100,100 Catholiques, disséminés en 81 congrégations. (*Annales de Philosophie chrét.*, *n.* 14, *p.* 137.)

D'après le même *Directory* de Londres, 6 *février* 1869, la Chambre des Lords compte aujourd'hui 30 membres catholiques, et la Chambre des Communes 38, et, parmi la haute Aristocratie, on trouve encore 50 barons appartenant à la Religion Romaine. — Une grandiose cathédrale catholique s'élève à Westminster, dans l'un des plus importants quartiers de Londres.

Les mêmes faits sont attestés par le *Weekly Register*, cité dans le journal *Le Monde*, 7 janvier 1861.

STATISTIQUE RELIGIEUSE

DE L'UNE DES GRANDES VILLES D'ANGLETERRE

Un recueil périodique anglais, fait ainsi connaître la statistique religieuse de Liverpool. Elle est extraite d'un travail fait par les Protestants et n'en est que plus curieuse.

ÉGLISES PROTESTANTES

NOMBRE DE CHAPELLES OU D'ÉGLISES.	DÉNOMINATION.	NOMBRE DE PLACES DANS L'ÉGLISE.	Nombre moyen de personnes qui assistent le dimanche à l'office.
55	Anglicanes..............	63.000	44.842
9	Presbytériennes....	8.680	6.784
11	Baptistes	7.100	5.464
4	Unitairiennes	1.900	1.638
11	Indépendantes	8.450	7.282
32	Méthodistes..	24.764	17.779
17	Différentes sectes.........	4.450	2.014
		118.353	85.803

ÉGLISES CATHOLIQUES

NOMS DES ÉGLISES.	NOMBRE DE PLACES.	FIDÈLES ASSISTANT AUX DIFFÉRENTES MESSES.
Saint-Nicolas	1.050	3.955
Saint Patrice	2.000	7.633
Saint-François-Xavier	1.600	2.786
Sainte-Marie	2.000	5.827
Saint Alban	800	1.879
Saint-Joseph	1.800	3.726
Sainte-Croix	700	1.852
Saint-Antoine	2.000	7.043
Saint-Pierre	1.200	3.643
Saint-Vincent-de Paule	550	1.481
Sainte-Anne	800	1.494
Saint-Augustin	700	2.308
Oratoire de Saint-Philippe	400	1.003
Oratoire de la Salette	300	1 500
	15.000	46.130

La moitié environ de la population catholique assiste à la messe le dimanche, malgré sa misère et sa nudité, ce qui en éloigne un grand nombre ;

Le quart seulement de la population anglicane assiste aux offices protestants.

Le tiers de la population dissidente assiste aux offices de son culte.

N'est-ce pas pour les Catholiques une consolation de penser que, s'ils sont les plus pauvres, ils sont néanmoins les plus fervents ?

II. — *Danemarck.* — *Norwège.* — *Suède*, ou *Scandinavie.* — Ces pays, comme le fait entendre Tertullien, reçurent la foi de Jésus-Christ dès les premiers siècles. — Plusieurs Scandinaves voyageaient fréquemment dans les contrées de l'Orient et de l'Occident. Ils y furent instruits

et baptisés. De retour dans leur patrie, ils s'abstenaient des pratiques de l'idolâtrie, et vivaient chrétiennement.

Le premier missionnaire, qui fit fleurir avec éclat dans ces contrées septentrionales, la foi chrétienne, fut saint Wiblibrod, prêtre saxon, devenu plus tard, en 696, évêque d'Utrecht. Il fut aidé par trente jeunes gens, à qui il confia le ministère de la prédication. Charlemagne propagea au loin dans le Nord la doctrine de l'Evangile, en y faisant pénétrer des prêtres catholiques.

Aujourd'hui, sur 3 millions d'habitants que possède le *Danemarck*, on compte de 12 à 15 mille catholiques. — Le reste suit la Réforme.

EVÊCHÉS DE DANEMARCK.

Londen, archevêché (*Lundis*) en Schonen......	XIe	—
Roschild évêché (*Roschildia*)..................	X^e	—
Odensée (*Othonium*) dans l'île de *Funen*......	X^e	—
Arhusen (*Arhusia*)..........................	X^e	—
Alborg (*Alburgum*)...........................	XIIe	—
Vibourg (*Viburgum*)..........................	XIe	—
Rippen (*Ripa*)...............................	XIe	—
Slesvic (*Slesvicum*).........................	X^e	—

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE DRONTEIN.

Drontein (*Nidrosia*).........................	X^e	—

Evêchés :

Bergen (*Bergæ*)..............................	XIe	—
Anslo (*Ansloa*)..............................	XIe	—
Staffanger (*Staffangria*)....................	XIe	—
Hola (*Hola*).................................	X^e	—
Scalholt (*Scalhota*).........................	X^e	—

En *Norwège* et en *Suède*, on compte 150 mille Catholiques sur 4 millions de Chrétiens séparés.

EVÊCHÉS DE SUÈDE.

Province et Archevêché d'Upsal.

Upsal (*Upsalia*)...........................	x^e	—

Evêchés :

Arhosen ou Vesteras (*Arhosia*)................	x[e]	—
Stregnes (*Strengesia*).........................	xi[e]	—
Lincopen (*Lincopia*).........................	ix[e]	—
Vexio (*Vexia*).................................	x[e]	—
Scara (*Scara*).................................	x[e]	—
Abo (*Aboa*)...................................	xii[e]	—
Viburg (*Viburgum*)...........................	xii[e]	—

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE RIGA.

Riga, archevêché (*Riga*)......................	xii[e]	—

Evêchés :

Derpt (*Dorpatum*)............................	xiii[e]	—
Revel (*Revalia*)...............................	xiii[e]	—
Hapsel (*Apselia*)..............................	xiii[e]	—
Curlande (*Curlandia*).........................	xiii[e]	—

L'Islande, qui était d'abord peu habitée, reçut la foi par les soins zélés d'Olaüs, roi de Norwège, vers la fin du x[e] siècle, en 981. — Elle resta catholique, au moins en partie, jusqu'en 1551, vers la moitié du seizième siècle. (Voir *Annales de la prop. de la foi, juillet* 1861, *p.* 287-8.) Il y est resté jusqu'à ce jour un certain nombre de catholiques. *(Ibid.)*

Le Groënland reçut la foi à la même époque et de la même source que l'Islande. L'Eglise groënlandaise compta dès lors cinq siècles d'existence. *(Ibid.)* — John Skalli Eirikson, norwégien, en était évêque, en 1443, André, en 1459.

III. — Les *Sarmates*, — Les *Daces* ou Les *Russes*, y compris les habitants de la *Pologne*, de la *Bohême*. — L'histoire de l'apôtre S. André et celles de quelques-uns des 72 Disciples, ainsi que le témoignage de Tertullien (an 180), prouvent que le Christianisme régnait dans ces vastes contrées septentrionales au premier et au deuxième siècle. *Et Sarmatarum et Dacorum... (diversæ nationes)... in quibus omnibus locis Christi Nomen regnat*[1]. S. Athanase et Théodoret témoignent qu'il y florissait au troisième et au quatrième siècle, tant dans la Russie d'Europe que dans la Russie d'Asie.

De l'an 720 à l'an 754, S. Boniface, apôtre de la Germanie, y fit refleurir la foi, éclipsée sur divers points.

Au neuvième siècle, la Russie était entièrement Christianisée ; elle a conservé la foi jusqu'à nos jours. Le schisme grec y domine. Mais il y a toujours eu beaucoup de Catholiques, tant du rit esclavon et grec, que du rit latin.

Voici quel est aujourd'hui l'état religieux de la *Russie* et des *diverses nations Slaves*, d'après différentes statistiques :

La *Gazette de Vienne* publiait une lettre pastorale du Prince-Evêque du Levant, en date du 18 juin 1852, et contenant le passage suivant :

« Les diverses Nations Slaves, converties (entièrement)
« au neuvième siècle, par deux Saints Pères et Apôtres,
« Cyrille et Méthodius, dans l'unité avec l'Eglise Romaine,
« ont été divisées entre elles par le schisme du onzième
« siècle. »

Elles comptent actuellement pour 22,349,000 catholiques, — 50,000,000 de schismatiques, — 1,531,000 protestants, — et à peu près 800,000 musulmans.

Dans sa lettre, le prélat sollicite une association de

[1] Tertull., *adv. Judæos*, p. 106.

prières pour la conversion de ces peuples. (Voir le *Journal Migne*, 16 *et* 17 *août* 1852.)

Voici la même statistique plus détaillée :

ÉTAT DES POPULATIONS SLAVES

(D'après les calculs de M. SAFARIK, en 1842.)

	CATHOLIQUES.		NON CATHOLIQUES.			TOTAUX.
	RITE LATIN.	RITE GREC.	SCHISMATIQUES	PROTESTANTS.	MUSULMANS	
Russes (de la grande Russie)	—	—	35.314.000	—	—	35.314.000
Petits Russiens.............	—	2.990.000	10.154.000	—	—	13.144.000
Russes Blancs.............	350.000	—	2.376.000	—	—	2.726.000
Bulgares..................	50.000	—	3.287.000	—	250.000	3.587.000
Serbes ou Illyriens.........	1.864.000	—	2.880.000	—	550.000	5.294.000
Croates....................	801.000	—	—	—	—	801.000
Carinthiens...............	1.138.000	—	—	13.000	—	1.151.000
Polonais..................	8.923.000	—	—	442.000	—	9.365.000
Bohêmes et Moraves........	4.270.000	—	—	144.000	—	4.414.000
Slovaques (nord de la Hong.).	1.953.000	—	—	800.000	—	2.753.000
Lusaciens.................	10.000	—	—	132.000	—	142.000
Totaux.......	19.339.000	2.990.000	54.011.000	1.531.000	800.000	78.691.000

Sur ces 78,691,000 Slaves, il y en a

En Russie..........	43,502,000[1]
En Autriche.................	16,821,000
En Turquie..................	6,100,000
En Prusse...................	2,108,000
En Saxe..........	60,000
I y a donc en Europe un peuple de.....	78,691,000
Le nombre des Slaves catholiques de....	22,349,000
Il y a une chrétienté non catholique de.	56,342,000

(*Journal Migne*, 2 octobre 1852.)

D'après ce tableau, qui paraît exact, 22 millions, plus 349 mille âmes *des populations* slaves appartiennent à l'Eglise Catholique-Romaine. C'est un beau chiffre en pays schismatique; s'il y a 50,000,000 de schismatiques, comme il est dit plus haut, il y a presque la moitié de catholiques.

La même Statistique se trouve reproduite autrement dans *L'Ami de la Religion* :

Il y a 78 millions de slaves, dont 54 millions appartiennent au culte grec orthodoxe ; — 3 millions au rit grec-uni; 19,459,000, au culte Catholique-Romain, ainsi répartis :

50,000 *russes de* la Russie-Blanche ; 50,000 bulgares ; 1,864,000 serbes et illyres ; 601,000 croates ; 1,138,000 esclavons ; 6,923,000 polonais ; 4,270,000 bohêmes, moraves et silésiens ; 1,953,000 slovaques ; 10,000 montagnards lusaciens.

Les différents cultes protestants comprennent : 13,000 esclavons ; 442,000 polonais ; 444,000 bohêmes, moraves et silésiens ; 600,000 slovaques ; 132,000 lusaciens.

L'Islamisme compte 250,000 Bulgares et 550,000 Serbes. (Le journal *l'Ami de la Religion*, du 19 décembre 1859.)

[1] On compte huit millions de catholiques dans la Russie proprement dite. (*Mémorial catholique*, nº de novembre 1866.)

IV. — *Germanie, — Cimbres et Teutons, — Goths et Marcomans ou Allemagne, — Autriche, — Prusse, — Bavière, — Saxe, — Suisse, — Hongrie, — Dalmatie, — Iles adjacentes.*

D'après les témoignages particuliers de Tertullien, de S. Irénée, de S. Hippolyte, de S. Cyrille, de S. Jérôme, et d'autres, et d'après les témoignages généraux des Pères primitifs et des divers Ecrivains Ecclésiastiques, il est certain que ces contrées, comprises sous la dénomination de *Peuples Germaniques*, ont reçu la foi pendant les cinq ou six premiers siècles, bien que la Paganisme régnât encore sur certains points.

Le Christianisme s'y était obscurci durant le sixième siècle. Dieu suscita alors S. Boniface, qui devint le nouvel Apôtre de la *Germanie* et des nations Barbares. Il évangélisa plus particulièrement la Frise, la Thuringe, la Hesse, la Saxe, la Bavière, etc.

Depuis la réforme de Luther et de Calvin, l'*Allemagne* est demeurée moitié catholique et moitié protestante, jusque vers ces derniers temps, où le catholicisme reprend son premier ascendant dans ces contrées.

STATISTIQUE RELIGIEUSE

DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE EN 1874.

Les Prêtres catholiques sont au nombre de.	20,000
Couvents	1,800
Evêchés	20
Archevêchés	5
Vicariats apostoliques	3
Ministres protestants	16,000

(*Journal l'Univers*, 1874, 27-28 août.)

D'après les nouvelles statistiques religieuses, on compte aujourd'hui en *Allemagne* 17 millions de Catholiques sur

15 millions de Protestants. (V. *Journ. Migne*, 19 *mars* 1852.)

En *Autriche*, il y a 32 millions de Catholiques, sur 38 millions d'âmes.

En *Prusse*, 10 millions de Catholiques, sur 10 millions de Protestants [1].

En *Suisse*, sur 2 millions d'habitants, il y a aujourd'hui 1,200,000 Protestants, et 800,000 Catholiques.

En *Souabe*, 900,000 Protestants, sur 1,200,000 Catholiques.

Les prosélytes des différentes sectes répandues en Allemagne, tels que les frères *Moraves*, les *Mennonites*, et autres, sont peu nombreux pour figurer dans notre cadre. Les Juifs sont estimés 292,500 par un savant statisticien.

La religion catholique, en général, est professée par le plus grand nombre des habitants, non-seulement des provinces autrichiennes, et du *Grand-Duché de Bade*, mais aussi du royaume de *Bavière*, des principautés de *Hohenzollern-Hechingen*, *Hohenzollern-Sigmaringen*, *Liechtenstein*, et de tous les *autres Etats Ecclésiastiques*, qui ont été sécularisés en 1803. — C'est aussi la religion que professent l'empereur d'Autriche, les rois de Bavière et de Saxe, les princes Hohenzollern et de Liechtenstein, et le duc d'Anhalt-Cœthen.

Le Luthéranisme est professé par le plus grand nombre des habitants, dans le *Hanovre*, le *Wurtemberg*, dans les duchés de *Mecklembourg*, de *Oldenbourg*, *de Saxe-Weimar*.

En somme, on voit que dans la *Confédération Germanique* la religion catholique est dominante.

(Voir la *Revue des deux Mondes*, septembre 1830, et les *Annales de Phil. Chrét.*, n. 15, p. 217.)

[1] D'après le *Memorandum* que tous les évêques de Prusse présentèrent au roi, le 30 janvier 1873, le nombre des catholiques s'élève à quatorze millions dans le royaume de Prusse.

LISTE (1750)

DES ÉVÊCHÉS CATHOLIQUES D'ALLEMAGNE ET DES PAYS-BAS

ARCHEVÊCHÉ D'UTRECHT. VI[e] siècle.

ÉVÊCHÉS SUFFRAGANTS :

Deventer (*Daventria*)........................
Groningue (*Groninga*)........................
Leuvarden (*Leovardia*)........................
Halem (*Harlemum*)........................
Middelbourg (*Middelburgum*)................

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

Malines (*Mechlinia*)........................ XVI[e] —

ÉVÊCHÉS SUFFRAGANTS.

Ruremonde (*Ruremonda*)....................
Bois-le-Duc (*Sylva Ducis*)..................
Anvers (*Antuerpia*)........................
Bruges (*Brugæ*)............................
Gand (*Gandævum*)..........................
Ipres (*Ipræ*)................................

ARCHEVÊCHÉ DE COLOGNE.

Cologne (*Colonia*)........................ VI[e] —
Munster (*Monasterium*).. ....
Osnabruc (*Osnabrucum*)....................
Liège (*Leodium*)........................ VIII[e] —

ARCHEVÊCHÉ DE BRÊME.

Brême (*Brema*) avait pour évêchés suffragants ceux de *Lubeck*, de *Radzebourg* et de *Sverin*.....

Ces anciens et grands évêchés d'Allemagne et des autres

centres catholiques ont gouverné ces nations pendant de longs siècles, jusqu'à l'époque des révolutions; la plupart continuent encore aujourd'hui de diriger les populations chrétiennes dans les voies du salut. — Les autres se sont transformés, après les différentes révolutions des temps modernes, et se reproduisent sous de nouvelles formes, pour conduire les âmes au même but, c'est-à-dire à leurs immortelles destinées.

ARCHEVÊCHÉ DE MAGDEBOURG.

Evêchés Suffragants.

Havelsberg (*Havelsberga*).....................	xe	siècle.
Brandebourg (*Brandeburgum*)................		
Mersbourg (*Mersoburgum*)....................	xie	—
Naumbourg (*Naumburgum*)	xie	—
Meïssen (au xe *siècle*)........................		

ARCHEVÊCHÉ DE MAYENCE.

Mayence (*Moguntia*). L'évêque était électeur et chancelier pour l'Allemagne....................	iiie	—

Evêchés:

Worsmes (*Vormatia Vangionum*)..........	ive	—
Spire (*Spira Nemetum*)........................	ive	—
Constance (*Constantia*)......................	vie	—
Coire (*Curia*)................................	ive	—
Ausbourg (*Augusta Vindelicorum*).............	ive	—
Aichstat (*Quercetum*).........................	viiie	—
Wirtsbourg (*Herbipolis*)..	viiie	—
Bamberg (*Bamberga*)...........................	xie	—
Paderborn (*Paderbona*).......................	viiie	—
Hildesheim (*Hildeshemium*)..................	ixe	—
Strasbourg (*Argentoratum*)..................	ve	—
(Halberstat et Ferden).		

ARCHEVÊCHÉ DE SALTZBOURG.

Saltzbourg (*Juvavia*).........................	viiie	—

Vienne (*Vienna*)............................	IVe	siècle.
Passau (*Patavia*)............................	Ve	—
Ratisbonne (*Ratisbona*)......................	VIe	—
Frisingue (*Frisinga*)........	VIIIe	—
Brixen (*Brixino*)............................	VIIIe	—
Lavant (*Lavantum*)...........................	XIIIe	—
Gurcs (*Gurcum*)..............................	XIe	—
Secou (*Secovium*)...	XIIIe	—
Neustat (*Neostadium*)........................	XVe	—

ARCHEVÊCHÉ DE PRAGUE.

Prague (*Praga*)..............................	Xe	—
Leutmeritz (*Litomerium*).....................	XVIIe	—
Olmutz (*Olomucium*)..........	XIe	—
Kœnigratz (*Reginogradecium*).................	XVII.	—

Ajoutons à la précédente liste celle des *évêchés de Hongrie, de Dalmatie, et des iles Adjacentes.*

ARCHEVÊCHÉ DE GRAN.

Gran (*Strigonium*).............	XIe	—
Vaccie (*Vaccia*)	XIe	—
Eger (*Agria*)................................	XIe	—
Nitria ou *Ereitra* (*Nitria*)................	XIe	—
Raab ou Javarin (*Javarinum*).................	XIe	—
Vesprim (*Vesprimium*)........................	XIe	—
Cinq-Eglises (*Quinque Ecclesiæ*).............	XIe	—

ARCHEVÊCHÉ DE COLOCZA.

Colocza (*Colossæ*)................	XIe	—

Evêchés :

Zagrab (*Zagrabia*)...........................	XIIe	—
Zirmish (*Sirmium*)...........................	IVe	—
Bosnie (*Bosnia*).............................	XIe	—
Chonad (*Canadium*)...........................	XIe	—

Varadin (*Varadinum*)	XIe	siècle.
Bacou (*Bacovia*)	XVIIe	—

ARCHEVÊCHÉ DE JARA.

Evêchés :

Jara (*Jadera*)	IVe	—
Arbo (*Arba*), île	IXe	—
Veglia (*Velia*), île	IXe	—
Osera (*Ausara*), île	IXe	—

ARCHEVÊCHÉ DE SPALATRO.

Spalatro (*Spalatrum*)	VIIe	—
Trau (*Tragurium*)	IXe	—
Sebenico (*Sibenicum*)	IXe	—
Scardona (*Scardona*)	XIIe	—
Nona (*Ænona*)	IXe	—
Zegna (*Signia*)	XIIe	—
Tine (*Tinia Querca*)	IXe	—
Macarsca (*Macarsca*)	XIe	—
Lezina (*Pharos*), île	XIIe	—
Modrusc (*Corbavia*)	XIIe	—

ARCHEVÊCHÉ DE RAGUSE.

Raguse (*Ragusium*)	VIIe	—

Evêchés :

Trebigno (*Tribulium*)	XIe	—
Stagno (*Stagnum Zaculmia*)	XIe	—
Norenta (*Stephanum*)	IXe	—
Cursola (*Corcyra Melana*) île		
Risano (*Rosaneum*)	XIe	—

ARCHEVÊCHÉ D'ANTIVARI

Antivari (*Antibarium*)	IXe	—

Evêchés :

Scutari (*Scodra*)	VIe	—
Polati (*Pulatæ*)	X^e	—

Drivasto (*Drivastum*)........................ xe siècle.
Dolcigno (*Dulcinium*)........................
Cataro (*Catarum*)........................ xie —
Dudoa (*Budua*)........................ xiie —

ARCHEVÊCHÉ DE CORFOU.

Corfou (*Corcyra*) île........................ xive —

Evêchés :

Zante (*Zacinthus*), île........................ xiiie —
Céphalénie (*Cephalenia*), île........................ xiiie —

ARCHEVÊCHÉ DE NAXIA.

Naxia (*Naxia*) île........................ xiiie —

Evêchés :

Andro (*Andros*) île........................
Tine (*Tinia*), île........................
Santerini (*Therasia*)........................
Milo (*Melos*), île........................
Siro (*Seyros*), île........................
Schio (*Chium*), île........................

V. — Les *Gaules*, — *la France*, — *la Belgique*, — *la Hollande*, — *la Sardaigne*.

Les diverses contrées des Gaules ont été évangélisées dès le ier et le iie siècle, comme cela est constaté par l'histoire des premiers Apôtres des Gaules, par divers monuments de l'antiquité que nous exposerons ailleurs, par le témoignage de Tertullien : *Et Galliarum diversæ nationes... in quibus omnibus locis Christi nomen... regnat...* (libr. adv. Jud., p. 106). Bardésane, qui vivait au milieu du iie siècle (an 130-180), atteste la même chose. Théodoret dit que les Gaules ont été évangélisées par les premiers Apôtres, et ajoute, avec S. Athanase, qu'elles ont persévéré dans la foi catho-

lique jusqu'à son temps, c'est-à-dire jusqu'au IVe et Ve siècle.

L'histoire nous apprend que la religion catholique y a été constamment florissante depuis cette époque. Ainsi la France est celle de toutes les nations du monde qui a été la plus fidèlement et la plus persévéramment attachée à la vraie foi. Les hérésies n'y ont jamais pris racine longtemps, ni d'une manière générale ou absolue : ou elles y furent passagères, ou elles n'y régnèrent qu'à la surface et sur une faible minorité.

La *Belgique* et la *Sardaigne* ou le *Piémont* ont, sous ce rapport, présenté presque toujours les mêmes phases que la France.

La *Hollande* offre plus de variations. Sur 2,400,000 habitants qu'elle renferme, elle compte 900,000 Catholiques, 1,500,000 ou 1,8000 Protestants et autres sectaires. (*Statistique d'un missionnaire franciscain*, 1859.) Le *Journal-Migne* dit qu'en Hollande les deux cinquièmes des habitants sont Catholiques. (14 *et* 20 *juin* 1853.)

La Société scientifique, présidée par Monseigneur Parisis le 5 décembre 1857, comme il a été dit plus haut, a démontré par des preuves authentiques, que le Christianisme était établi au Iᵉʳ siècle de l'Eglise, dans les contrées septentrionales des Gaules, dans la Gaule-Belgique et en Angleterre.

Dans le cours entier de dix-huit siècles, c'est parmi les peuples des Gaules, c'est en France, que la Vérité Catholique a eu à subir le moins d'époques d'obscurcissement.

Voici les chiffres de l'accroissement de la vraie foi dans les *Pays-Bas* en un demi-siècle :

ANNÉES.	POPULATION CATHOLIQUE.	PAROISSES.	PRÊTRES.	ÉGLISES.
1814....	850.000	814	1.216	898
1864....	1.300.000	941	1.726	976

Les dépenses faites pour restaurations ou érections d'églises se sont élevées, durant ces 50 années, à 64 millions et on évalue au moins à 128 millions les autres dépenses pour fondations de couvents, hôpitaux, maisons de charité, orphelinats, etc.

VI. — L'*Espagne* — et le *Portugal*. — Les *Celtes*.

Nous apprenons de Théodoret, évêque de Cyr, et surtout par les monuments de l'Antiquité et par l'histoire de S. Jacques-le-Majeur, que les Espagnes ont été évangélisées au Ier siècle par des Apôtres. — S. Irénée, S. Athanase et d'autres Pères du IVe et du Ve siècle, nous marquent que le Christianisme y fleurit pendant les cinq premiers siècles.

L'hérésie arienne au IVe siècle et l'invasion des Arabes au VIIIe siècle, diminuèrent, durant quelque temps, et sur plusieurs points de ce grand pays, l'éclat de la foi catholique. Mais depuis ces époques malheureuses, l'Espagne s'est constamment montrée très-zélée pour la vérité et l'orthodoxie. A dater du règne de Ferdinand V, ses rois ont pris le titre de *Catholiques* et s'en sont montrés dignes, en ne permettant dans leurs Etats que la seule religion catholique romaine. C'était le vœu de toute la nation.

Dans ces derniers temps, la Révolution a fait les plus grands efforts pour introduire dans ce pays les hérésies, les théories matérialistes et athées ; mais cette généreuse nation a voulu rester fidèle à la foi Catholique et a repoussé l'hétérodoxie et l'impiété.

Il est inutile de mentionner ici ses diocèses et ses évêques ; ses provinces sont exclusivement catholiques-romaines.

VII. — L'*Italie*, — l'*Etat de l'Eglise*, la *Toscane*, — la *Lombardie* ou le *Milanais*, — la *Vénitie*, — le *Royaume de Naples*, — la *Sicile*.

Le Christianisme a été porté dans tous ces pays de l'Italie par les Apôtres eux-mêmes et par un grand nombre des 72 Disciples du Christ. Pendant trois siècles, il y a fait d'immenses progrès, en luttant vaillamment et continuellement contre la dialectique des philosophes et le glaive sanglant des empereurs, maîtres du monde. Depuis son triomphe définitif, sous Constantin-le-Grand, au commencement du IVe siècle, il n'a plus cessé d'être la seule religion professée publiquement dans ce centre de l'Empire Romain. On excepte celle des Juifs, que toléraient les Souverains Pontifes. — Après avoir été le boulevart de la Puissance temporelle qui a politiquement régi le monde, l'Italie est devenue le centre de la Puissance spirituelle, qui dirige les nations de la terre dans les voies religieuses; elle est le siége du Souverain Pontificat qui, avec l'Assistance Divine, qui lui est assurée d'en haut, gouverne infailliblement l'univers intellectuel et moral dans le chemin de la vérité et de la justice.

Le chanoine Ortalda a donné récemment, dans la *Revue Romaine*, un tableau synoptique très-détaillé des missions de l'Asie et du monde entier : il énumère les missionnaires que fournit à l'Eglise, dans les cinq parties du monde, l'Italie catholique. Le chiffre s'élève à 2,055. Ortalda a voulu par là montrer au Sénat italien quel affreux dommage porterait à l'Eglise l'abolition projetée de tous les ordres religieux.

VIII. — La *Grèce*, — les *Iles de l'Archipel*, — la *Macédoine*, — la *Thrace*, aujourd'hui appelée *Romanie* ou *Romélie*, — la petite *Bulgarie*, et la *Valachie* ; — ou la *Turquie d'Europe*.

Tous ces pays ont été christianisés, dès les Temps Apostoliques, comme l'attestent tous les monuments de l'Antiquité. Ils ont conservé la foi chrétienne depuis cette époque

jusqu'à nos jours, mais non sans mélange d'hérésie et de schisme.

La *Turquie*, quoique gouvernée par des chefs musulmans, très zélés partisans de Mahomet, s'est conservée *chrétienne*, presque généralement. Il y a eu en Turquie 15 millions de Chrétiens sur trois millions de Mahométans, — d'après diverses statistiques, rapportées par différents journaux, au moment de la guerre d'Orient, notamment par *la Presse*, — la *Gazette de France*, — la *Voix de la Vérité* (24 mars 1853.)

D'autres, partageant la *Turquie* et distinguant la *Turquie d'Europe* de la *Turquie d'Asie*, disent : — « La *Turquie d'Europe* contient une population de 9 millions d'habitants, dont 7 millions de Chrétiens, et 2 de Mahométans.

La *Grèce*, proprement dite, quoique soumise aux Turcs, s'est néanmoins conservée chrétienne. Si elle a embrassé le schisme au IXe et Xe siècle [1], elle compte encore un bon nombre de Catholiques (environ 1 million sur 4).

Ses principales villes, telles que *Salonique*, (où il y a 30 églises chrétiennes), les chefs-lieux des îles de Santorino, de Naxie, et autres, sont divisées en Chrétiens grecs et en Chrétiens latins, administrés par des évêques de chaque communion (*Annales de Philosophie Chrét.*, *n.* 8-13, p. 52.)

IX. — *Documents supplémentaires.*

Pour montrer que le Royaume de Jésus-Christ combat et fait des progrès, dans les lieux mêmes où domine soit l'infidélité, soit l'hérésie, nous placerons ici l'état des Missions catholiques dans chacune des grandes parties du

[1] Le schisme d'Orient ou des Grecs a été commencé par Photius en 867, et consommé par Michel-Cérularius en 1043; il cessa au temps des rois de Jérusalem, et fut renouvelé depuis, à plusieurs reprises, jusqu'à la prise de Constantinople, en 1448.

monde. Cet état fera voir que l'idée évangélique est partout en pleine activité, et prend une extension toujours plus *considérable sur tous les points du globe.*

MISSIONS D'EUROPE.

En 1860, l'administration de l'œuvre de la propagation de la foi a réparti les aumônes de 1859, aux Missions d'Europe dans l'ordre suivant :

A Mgr Gillis, évêque, vicaire apostolique d'Edimbourg (Ecosse)	27.000	»
A Mgr Murdoch, évêque, vicaire apostolique du district occidental (Ecosse)	27.000	»
A Mgr Kyle, évêque, vicaire apostolique du district du Nord (Ecosse)	22.000	»
A Son Em. Mgr le cardinal Wisseman, archevêque de Westminster (Angleterre)	16,000	»
A Mgr Briggs, évêque de Beverley (Angleterre)	12.000	»
A Mgr Ullathorne, évêque de Birmingham (Angleterre)	14.000	»
A Mgr Clifford, évêque de Clifton (Angleterre)	9.000	»
A Mgr Hogarth, évêque d'Hexham (Angleterre)	12.000	»
A Mgr Goss, évêque de Liverpool (Angleterre)	10.000	»
A Mgr Thomas-Joseph Brown, évêque de Newport et Menevia (Angleterre)	12.320	»
A Mgr Roskell, évêque de Nottingham (Angleterre)	17.000	»
A Mgr Vaughan, évêque de Plymouth (Angleterre)	11.500	»
A Mgr Turner, évêque de Salfort (Angleterre)	16.000	»
A Mgr James Brown, évêque de Shrewsbury (Angleterre	12.000	»
A Mgr Grand, évêque de Soutwark (Angleterre)	55.000	»
Mission des RR. PP. Maristes en Angleterre	51.420	83
Missions des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée en Angleterre	64.500	»
A Mgr Dixon, archevêque d'Armagh (Irlande)	3.000	»
A Mgr Mac-Laughlin, évêque de Derry (Irlande)	3.000	»
A Mgr Mac-Gettigan, évêque de Raphoë (Irlande)	5.000	»
A Mgr Moriarty, évêque de Kerry (Islande)	5.000	»
A Mgr Flanery, évêque de Killaloë (Irlande)	5.000	»
A Mgr Ryan, évêque de Limerick (Irlande)	4.000	»
A Mgr O'Hea, évêque de Ross (Irlande)	3.000	»
	416.740	83

Report..........	416.740 83
A Mgr Cullen, archevêque de Dublin (Irlande)....	5.000 »
Séminaire de Drumcondra (Irlande).............	20.000 »
A Mgr Walsh, évêque de Kildare et Leighlin (Irlande)......................................	2 000 »
A Mgr Mac Hale, archevêque de Tuam (Irlande)..	4.000 »
A Mgr Durcan, évêque d'Achonry (Irlande).......	5.000 »
A Mgr Derry, évêque de Clonfert (Irlande).... ..	8.000 »
A Mgr Mac-Evilly, évêque de Galway (Irlande)...	12.000 »
A Mgr Fallon, évêque de Kilmacduagh et Kilfenora (Irlande)......................................	3.000 »
A Mgr Scandella, évêque, vicaire apostolique de Gibraltar..................................	18.000 »
A Mgr Arnold, évêque de Bâle (Suisse)...........	44.000 »
Diocèse de Coire (Suisse).....................	7.000 »
A Mgr Marilley, évêque de Lausanne et Genève (Suisse)..	85.000 »
Diverses missions de la Suisse.................	12.000 »
Missions allemandes des Rédemptoristes.........	5.000 »
Mission de Dessau............................	6.000 »
A Mgr de Ketteler, évêque de Mayence..........	7.000 »
A Mgr de Wedekin, évêque d'Hildesheim.........	14.010 »
A Mgr Melchers, évêque d'Osnabruck............	25.000 »
A. S. Em. Mgr de Geissel, archevêque de Cologne.	20.000 »
A Mgr Muller, évêque de Munster...............	9.000 »
A Mgr Conrad Martin, évêque de Paderborn.....	28.000 »
A Mgr Arnoldi, évêque de Trèves...............	10.000 »
A Mgr Przyluski, archevêque de Posen et Gnesen.	13.000 »
A Mgr Marwitz, évêque de Culm................	5.000 »
A Mgr Geritz, évêque de Varmie......	4.000 »
A Mgr Melchers, évêque d'Osnabruck, pour le vicariat apostolique de l'Allemagne septentrionale et du Danemarck..................................	38.000 »
Diverses missions de l'Allemagne...............	73.000 »
Diverses Missions du nord de l'Europe..........	64.863 33
Vicariat apostolique de la Moldavie.............	12.000 »
A Mgr Parsi, évêque administrateur du vicariat apostolique de la Valachie et de la Bulgarie.......	34.000 »
A Mgr Shunjic, évêque, vicaire apostolique de la Bosnie..	6.000 »
A Mgr Barisich, évêque, vicaire apostolique de l'Herzégovine..................................	5.000 »
Diocèse de Trébigne..........................	8.000 »
A Mgr Pooteu, archevêque d'Antivari............	3.500 »
A Mgr Vuicic, évêque de Pulati....	3.010 10
	1.035.124 26

Report......	1.035.124	26
A Mgr Severini, évêque de Sappa....	4.500	»
A Mgr Ciurcia, évêque de Scutari...............	8.000	»
A Mgr Raphaël d'Ambrosio, archevêque de Durazzo..	10.000	»
A Mgr Dodmassei, évêque d'Alessio.............	6.000	»
A Mgr Bogdanowich, évêque administrateur du diocèse de Scopia..................................	4.000	»
A Mgr Canova, évêque, vicaire apostolique de Sophia et Philippopolis.........................	12.000	»
A Mgr Brunoni, archevêque, vicaire apostolique de Constantinople, et pour les écoles des Frères....	55.000	»
A Mgr Hassoun, archevêque primat arménien catholique de Constantinople, et pour les divers diocèses du même rite de sa province ecclésiastique, ainsi que pour l'établissement des Méchitaristes.....	50.000	»
Missions dépendant de la Préfecture apostolique des RR. PP. Capucins à Constantinople............	15.000	»
Missions dépendant de la Préfecture apostolique des RR. PP. Dominicains à Constantinople.........	9.000	»
Missions dépendant de la Préfecture apostolique des RR. PP. Mineurs-Réformés à Constantinople...	6.800	»
Mission des Lazaristes à Constantinople, et établissement des Sœurs de charité.....................	26.500	»
Missions des Lazaristes à Salonique, et établissement des Sœurs de charité......................	14.000	»
Mission des Lazaristes à Monastir....	3.000	»
A Mgr Alberti, évêque de Syra et délégué apostolique en Grèce, et pour les écoles des frères.....	37.750	»
Missions de la Compagnie de Jésus à Tine et à Syra....................................... .	5.000	»
A Mgr Cuculla, archevêque de Naxie.............	2.900	»
A Mgr Bergeretti, évêque de Santorin...........	3.000	»
Mission des Lazaristes à Santorin, et établissement des sœurs de charité..............................	10.000	»
A Mgr Zaloni, évêque de Tine..................	2.300	»
Diocèse de Corfou.............................	4.000	»
Diocèse de Zante et Céphalonie.................	1.450	»
Pour l'orphelinat de Céphalonie, dirigé par les RR. PP. Capucins..............................	9.000	»
Total.............	1.334.924	26

AUMONES DES FIDÈLES CATHOLIQUES
DES MISSIONS D'EUROPE
POUR LA PROPAGATION DE LA FOI. (EXEMPLE.)

ANGLETERRE.

Diocèse de Westminster	4.767	55
— de Beverley	5.028	80
— de Birmingham	5.285	95
— de Clifton	2.841	25
— d'Hexam	1.914	80
— de Liverpool	6.885	15
— de Newport et Menevia	1.520	40
— de Northampton	328	21
— de Nottingham	1.261	33
— de Plymouth	1.546	30
— de Salford	6.123	50
— de Shrewsbury	1.957	71
— de Southwark	5.424	15

ECOSSE.

District de l'Est	932	40
— de l'Ouest	1.827	»

LEVANT.

Diocèse d'Antivari	95	»
— de Durazzo	52	»
— de Sappa	16	»
Vicariat apostolique de la Valachie	12	»
— de Sophia et Philippopolis	87	»
— de Constantinople	3.429	»
Diocèse Arménien de Constantinople	1.520	75
— d'Angora	206	»
— de Trébizonde	107	»
Ile de Candie	233	»
Ile de Metelin	28	»
Diocèse de Smyrne	1.972	20
— de Scio	300	»
— ville d'Antoura	142	15

— de Beyrouth	998 15
— de Malte	17.950 »
Russie	2.984 63

Etc., etc.

X. — Les *Annales Ecclésiastiques* du R. P. Charles de Saint-Louis-de-Gonzagne, présentent les détails suivants :

« Le nombre de tous les évêchés d'*Europe* s'élève actuellement à 602, se répartissant, selon les pays, comme il suit :

L'Allemagne	45	évêchés.
L'Italie	262	—
La France	81	—
L'Autriche	58	—
(Non compris les 20 diocèses allemands).		
La Grande-Bretagne	44	—
(dont 13 en Angleterre, 3 en Ecosse et 28 en Irlande.)		
Le Portugal	24	—
La Pologne	10	—
(non compris 5 appartenant à la Gallicie.)		
La Russie	9	—
La Hollande	6	—
La Belgique	6	—
La Suisse	5	—
La Grèce	4	—
Les états Scandinaves	2	—
le Danemarck	1	—
L'Allemagne du Nord	1	—

Dans le nombre total de 602 diocèses il en est 12 dont la population catholique dépasse 1 million ; ce sont :

Breslau	1.593.387	1859
Prague	1.484.481	—
Paris	1.393.963	1857
Olmutz	1.371.017	1859
Cologne	1.264.446	1857
Kœniggratz	1.250.047	1858

Cambrai......................	1.158.285	1858
Lyon.........................	1.147.333	—
Malines......................	1.136.992	—
Milan........................	1.062.200	—
Leitmeritz...................	1.039.964	—

44 diocèses comptent entre 500,000 et 1,000,000 de fidèles, tandis que les autres vont en diminuant jusqu'au dessous de 10,000 fidèles. Cette dernière catégorie ne comprend que 13 diocèses. Il y a, dans ce nombre d'évêchés, 103 siéges métropolitains.

Le personnel du clergé est évalué approximativement à 260,000 membres. Dans ce nombre, l'Italie fournit un contingent de 115,000 ; la France 48,000 ; l'Allemagne, 28,000 ; l'Espagne, 31,000.

Si nous comparons avec ces chiffres la population de ces divers Etats, nous obtiendrons pour l'Allemagne, où chaque diocèse compte en moyenne 550,000 fidèles, un prêtre pour 893 âmes ; pour la France, où la population est dans une proportion semblable, un prêtre sur 833 âmes ; pour l'Espagne, dont les diocèses sont en moyenne de 344,827 âmes, un prêtre sur 666 ; pour l'Italie, avec une population de 76,045 fidèles par diocèse, un prêtre sur 217 âmes[1]. »

Le *Scientific Miscellany*, journal protestant, présentait naguère un chiffre de 154,244,000 chrétiens, en Europe ; mais on estime généralement que le nombre réel des Chrétiens de cette première partie du monde est supérieur à celui de 154 millions.

[1] V. le Journal *le Monde* du 14 décembre 1860.

DEUXIÈME SECTION.

ASIE

I. — *L'Asie Mineure*, appelée aujourd'hui la *Natolie*, — le *Diarbeck*, ou l'ancienne *Mésopotamie*, — la *Sourie* ou *Syrie*, — composent ce qu'on appelle aujourd'hui la *Turquie d'Asie*, — et contiennent dix millions de Chrétiens, sur un plus grand nombre de Musulmans. (*Rapport d'un missionnoire franciscain.*)

La *Natolie* ou l'*Asie-Mineure*, évangélisée dès le commencement, par les Apôtres, s'est conservée chrétienne pendant quinze siècles. Byzance ou Constantinople, la seconde capitale politique et religieuse de l'Univers, après avoir été le siége des magnifiques empereurs Chrétiens, et après avoir, durant tant de siècles, resplendi du plus bel éclat catholique, tomba dans le schisme au onzième siècle, et devint la proie des Turcs au milieu du quinzième siècle. Depuis ce désastre, néanmoins, cette grande cité a toujours renfermé un assez bon nombre de Catholiques, qui aujourd'hui y professent ouvertement leur religion. — La majorité des populations de la Natolie est chrétienne, et en partie catholique. — Smyrne, en particulier, possède un grand nombre de catholiques, soit indigènes, soit étrangers, — avec des établissements religieux, où l'on instruit la jeunesse. — *Antoura* possède une communauté de Religieuses de la *Visitation*, un Séminaire pour les missions du Levant, etc.

Les Chrétiens grecs du *Diarbeck*, résidant dans cette ville, sont, depuis longtemps, au nombre de plus de 20,000. Tous ces Chrétiens, tant Grecs, que Syriens, Arméniens,

Chaldéens et Nestoriens, se réunirent à l'Eglise Romaine en 1680 par les soins des Missionnaires ; leur archevêque fut élu patriarche, et confirmé par Innocent XI. Il a sa résidence à Mosoul. Mais les Nestoriens retournèrent depuis à leurs erreurs. En 1770, ils promirent à Clément XIV de se réunir au Saint-Siège Apostolique, mais cette promesse n'eut pas de suite.

Les Chrétiens grecs d'Orient, résidant en *Syrie*, sont au nombre de 150,000, dont 70,000 sont catholiques. Ils ont un patriarche, 10 archevêques, et environ 500 prêtres, etc. (*Journal Migne*, 18 *juillet* 1851.)

Le *Liban*, dit autrefois la *Cœle-Syrie*, est couvert de catholiques. On en compte un grand nombre à *Alep* ; — à *Damas*, à *Tripoli* de Syrie, environ 2,000 dans chacune de ces villes. (*Annales de Philos. Chrét.*, *n*. 9, *p*. 227.)

Selon le calcul du missionnaire franciscain déjà mentionné, il y a au *Liban* de 1,200,000 à 1,500,000 catholiques, appelés *Chrétiens du Liban*, ou *Chrétiens-Maronites*. — Ils ont 13 archevêques avec un patriarche, — 873 prêtres, — 73 couvents, habités par 1,515 religieux, etc.

II. — La *Palestine* a toujours été chrétienne. Au septième siècle, lors de l'invasion des Sarrazins, elle a été en partie habitée par des Musulmans. Elle a été délivrée au douzième et au treizième siècle par les Croisés. Depuis, sa population a été composée en grande partie de Chrétiens grecs et schismatiques.

Aujourd'hui *Jérusalem* compte 16,000 Chrétiens catholiques, sur une population de 80,000 âmes.

III. — L'*Arabie*, en grande partie, chrétienne dès le premier et le deuxième siècle, persévéra dans la foi aux troisième, quatrième et cinquième siècles, retomba en partie dans le Paganisme, et, au septième siècle, elle devint la

conquête de Mahomet, qui en fit le siége de sa nouvelle et grande hérésie.

De nos jours, sur 10 millions d'âmes qui peuplent l'Arabie, on ne compte qu'un petit nombre de Catholiques.

IV. — La *Chaldée*, province de la *Babylonie* ; — l'*Assyrie*, appelée maintenant le *Kurdistan*, ou *Pays des Kurdes* ; — la *Perse*, ou le pays des *Gaures* ou *Guebres* ; — le pays des *Parthes*, appelé aujourd'hui *le Sablestan*, ou *le Sablustan* ; — la *Médie*.

Dans les *quatre premiers siècles* de l'Eglise, tous ces peuples possédaient une nombreuse et fervente chrétienté [1]. Ces Eglises devinrent nestoriennes, au cinquième siècle, et demeurèrent en grande partie dans cette hérésie, jusqu'en 1552, qu'elles embrassèrent la doctrine du Concile de Trente. Elles ont huit siéges archiépiscopaux, tant dans le Kurdistan ottoman, la Mésopotamie, la Perse, le Thibet, que dans quelques provinces de l'Inde. Elles reconnaissent pour leur patriarche celui qui porte le titre de *Patriarche de Babylone* et qui réside à Mossoul.

Le pays des *Parthes* est chrétien et mahométan. Dans ce qui est chrétien, la majorité est schismatique. (*Missionn. francisc.*). Les Musulmans sont en plus grand nombre que les Chrétiens. — Tertullien cite les *Parthes* en tête des peuples qui embrassèrent dès les premiers temps la foi chrétienne. Cette nation se maintint dans sa fidélité à l'Evangile, durant le second et le troisième siècles, et imita, ensuite, en partie la Perse, en partie l'Arménie.

Chaldée. — *Perse*. — Les Chrétiens de ce pays, au rapport des statisticiens, sont en partie catholiques, et en plus

[1] Voir Tertull., *adv. Jud.*, an 160-202 ; — Bardésanes, an 130-200 ; — *Hist. de S. Thomas* ; — S. Cyrille, S. Jérôme, an 400 ; — Théodoret, etc.

grande partie nestoriens. En 1839, Isaïe, patriarche de Chaldée, abjura l'hérésie avec 6,000 personnes de son troupeau, et leur annonça qu'elles eussent à s'adresser, pour la confession, à des prêtres catholiques, parce que là seulement était le salut. — A. Abdel-Meshih, évêque Syrien, se convertit pareillement la même année.

Aujourd'hui, en *Perse*, sur 30 millions d'habitants, la plupart musulmans, on compte 3 ou 4 millions de chrétiens, tant catholiques que schismatiques. (*Annales de Phil. Chrét.*, *n°* 107, *p.* 399 ; — *Missionn. francisc.* 1859.)

V. — L'*Arménie*, comme nous l'avons vu, et comme nous le verrons ultérieurement dans l'*Histoire de S. Barthélemy*, son premier apôtre, a été convertie à la foi catholique, dès le premier siècle, et s'y est conservée. Au commencement du quatrième siècle, l'Eglise d'Arménie était très-florissante, sous l'évêque Grégoire, comme le rapportent les Arméniens eux-mêmes; et elle eut l'avantage de voir que, non-seulement les clercs, mais même les séculiers et les vierges, répandirent leur sang pour la foi. Sur la fin du quatrième siècle, elle souffrit une seconde persécution, causée par les Ariens : et dans un concile tenu au cinquième siècle, l'an 435, elle condamna les livres de Théodore de Mopsueste et de Diodore de Tarse, qui enseignaient la doctrine nestorienne. — Dans les siècles suivants, l'Arménie s'opposa constamment aux hérétiques. Alors les Arméniens étaient du ressort du Patriarche de Constantinople, comme provinciaux du Diocèse de Pont; mais ils s'en séparèrent avant le temps de Photius, ils se séparèrent également de l'Eglise grecque. Le Catholicisme s'est conservé parmi eux, quoique avec quelque altération; ils sont soumis à l'Eglise Romaine. Ils ont deux Patriarches ou Archevêques, l'un pour la *Grande-Arménie*, et l'autre pour la *Petite-Arménie*. Le premier avait autrefois son

siége à Sébaste, et depuis il a fixé sa résidence dans un monastère, près d'Erivan. Le second, dont le siège était autrefois à Mélitène, l'a transféré depuis à Cis, non loin de Tarse, en Cilicie. Lorsque les Chrétiens d'Arménie se divisèrent à l'occasion de quelques erreurs doctrinales, leur Patriarche catholique établit sa résidence à *Naksivan*, ville d'Arménie, sous la domination du Roi de Perse, et ils en eurent un second en Pologne.

L'an 1036, eut lieu la réunion de tous les Chrétiens Arméniens à l'Eglise Romaine. Maxime, leur patriarche, auquel tous les évêques de la Médie, de la Perse, et des deux Arménies obéissaient, assista au Concile qu'Albéric, légat du Pape Innocent II, célébra à Jérusalem ; et, sept ans après, il envoya à Rome ses députés du consentement de tous ces évêques, qui étaient plus de mille, pour rendre obéissance au Pape Eugène III.

En 1145, cette union fut confirmée par les Arméniens, qui la confirmèrent de nouveau lorsque l'Arménie fut érigée en royaume, en faveur de Livon, l'an 1190. — Elle le fut encore plus solennellement, lorsque *le Catholique d'Orient* (c'est ainsi qu'on appelait le Patriarche de Babylone), envoya rendre obéissance au Pape Innocent IV, en 1247, et que le même hommage de soumission lui fut rendu en même temps par presque toutes les sectes des Chrétiens, à la réserve des Grecs schismatiques. Mais cette heureuse union fut interrompue, lorsque les Sarrasins persécutèrent les Chrétiens dans tout l'Orient[1].

Elle fut encore renouvelée au concile de Florence, en 1439, puis interrompue quelque temps après.

Depuis, en 1552, les évêques arméniens se séparant du patriarche nestorien de Babylone, élurent Salaca, moine

[1] Les rois de ce pays avaient été très-chrétiens jusqu'en 1313, époque où les Musulmans firent invasion dans l'Arménie.

de S. Pacôme, et l'envoyèrent à Rome au temps du Pape Jules III, entre les mains de qui il fit sa profession de foi, conforme à la croyance orthodoxe. Après cela, il fut créé patriarche. Son successeur, Abid-Jehu, en fit autant, dix ans plus tard, sous le pontificat de Pie IV, et assista même au Concile de Trente. Comme c'était un docteur distingué, il convertit, à son retour, un grand nombre de nestoriens, et fortifia considérablement l'Eglise catholique d'Orient, mais ceux qui lui succédèrent, n'eurent pas le même bonheur.

En 1666, les Arméniens de Pologne renouvelèrent l'acte de leur ancienne réunion à l'Eglise Romaine, dans la ville de Kamminieck, capitale de la Podolie.

Ils ont donc prouvé, par tous ces faits, que dans tout le cours des siècles, ils ont tenu de cœur et d'esprit à la Chaire de S. Pierre.

Aujourd'hui encore, sur 6 millions de Chrétiens arméniens, on compte plus d'un million de Catholiques. Cette nation a 23 archevêques, répandus en Turquie, en Perse, et en Egypte.

VI. — Les *Indes* ou l'*Indoustan*, — le *Maduré*, — *Saint Thomas* ou *Méliapour*, — *Siam*.

Les Indes.

Il y avait un grand nombre de Chrétiens, *dans les Indes*, au premier siècle, selon l'histoire de S. Thomas; — En l'an 189, selon le témoignage du célèbre Panténus [1], qui en visita les églises à cette époque ; — en 325, selon le Primat des Indes, qui souscrivit son nom au concile de Nicée; — selon *Musæus*, *Palladius*, et d'autres missionnaires, qui visitèrent les contrées septentrionales des Indes, vers 350-375 ; — selon *Frumentius*, qui en fut sacré évêque par

[1] Et de Bardésanes, qui vivait de l'an 130 à l'an 200.

Athanase, qui y opéra des prodiges comme au temps des Apôtres, et y fonda quantité de nouvelles églises ; — sous l'empereur Constance, qui les fit visiter par Théophile ; — en 380-381, selon Marutha, évêque indou, qui assista au deuxième concile œcuménique de Constantinople ; époque vers laquelle le P. C. d'Antioche ordonna *Ramogyris* métropolitain de l'Inde ;[1] — vers l'an 522, selon Cosmas, surnommé le *Voyageur Indien*, il y avait des églises et des prêtres avec une liturgie complète au nord et au midi des Indes, ainsi que dans la Perse. — Au sixième siècle, il y avait un séminaire à *Sirkind* ou *Sérinda*, selon Zonaras. — Au septième siècle, au rapport du musulman *Abou-Zeid*, il y avait dans les îles des Indes des sociétés de Chrétiens qui s'y étaient conservés depuis Jésus-Christ. Au neuvième siècle, selon les écrivains mahométans, il se trouvait *dans l'Inde et à la Chine de nombreux Chrétiens et des églises très-anciennes.* (Voir *l'hist. de S. Thomas, apôtre de ce pays, c.* 10.)

Nous avons eu ailleurs l'occasion de voir comment les missionnaires portugais et autres ont depuis, renouvelé et fait revivre sur différents points de ce vaste pays les traditions et les pratiques chrétiennes.

Vers l'an 1853, l'Eglise catholique des *Indes Anglaises* se compose de *la moitié* de l'armée anglaise qui est toute dévouée à la Chaire de S. Pierre, — et de 700,000 Indiens, qui sont desservis par seize vicaires apostoliques. Il y a des chapelains catholiques attachés à l'armée anglaise, pour les besoins religieux de ceux qui professent notre foi. (*Journal Migne*, 18 *octobre* 1853.)

Maduré. — C'était un royaume situé dans la grande presqu'île des Indes Orientales en deçà du Gange, vers l'extrémité méridionale, maintenant il est soumis à la Com-

[1] Et selon S. Jérôme, S. Jean Chrysostôme, Théodoret, etc. (an 400-450).

pagnie des Indes. — Les Jésuites y avaient établi autrefois une mission florissante : on y comptait jusqu'à 150,000 Chrétiens. — Les *Lettres édifiantes et Curieuses* donnent des détails sur ce pays, sur ses mœurs et sur l'état de la religion dans cette contrée. Des prêtres portugais ont depuis gouverné cette chrétienté. Vers l'année 1836, les Jésuites se chargèrent de nouveau de cette mission. (*Ami de la Religion*, — *Annal. de Phil.*, *n.* 78, *p.* 455.)

Saint-Thomas, ou *Méliapour*, ville célèbre de l'Inde, en deçà du Gange. Lorsque les Portugais la possédaient en 1500, il y avait 1,600 familles chrétiennes, et un évêché, suffragant de Goa. — Les Chrétiens s'y sont conservés depuis, au milieu de diverses révolutions. — (*Voir* Addison, *Relig. Chr.*, *notes*, *p.* 979, *éd. Migne.*)

D'après les *Recherches Asiatiques* de Joinville, *t.* 7, *p.* 433, les *Mémoires* de *Wilford*, de *Lacroze* et de *Gouvea* sur le *Christianisme des Indes*, — les *Chrétiens de Saint-Thomas* se multiplièrent tellement dès le premier siècle, à Ceylan, et dans les contrées limitrophes, qu'ils eurent des rois de leur propre religion. Le premier fut Baliarté, qui se donnait le titre de *Roi des Chrétiens de Saint-Thomas*. Ils n'eurent de rois païens, que lorsque le dernier prince de cette dynastie chrétienne, se voyant mourir sans enfants, adopta le fils du roi *Diamper*, quoique idolâtre, pour son successeur, et cela peu avant l'arrivée des Portugais en 1502. Ils présentèrent à l'amiral *Vasco de Gama* le bâton de bois, qui était, disaient-ils, le sceptre de leurs rois précédents.

« Les Chrétiens de *Saint-Thomas* ont encore aujourd'hui, dit Lacroze, 1,400 églises et autant de bourgs ou de bourgades. (Voir *Annal. de Phil. Chr.*, *t.* 35, *p.* 142, *etc.*)

Siam. — Les Siamois et les autres peuples des Indes Cisgangétiques et Transgangétiques, avant l'arrivée de leurs premiers missionnaires, savaient déjà tout le fond de la foi chrétienne, comme le rapporte le P. Tachard (*voyage*

à Siam, p. 305). Ce qui montre que le Christianisme avait depuis longtemps régné dans ces contrées. Nous avons déjà dit que parmi les souscriptions du concile de Nicée se trouve celle d'un évêque de Perse et des Grandes-Indes. Ιοαννης Περσης της εν Περσίδι παση καὶ τη μεγαλη Ινδία. (*Act. Synod., Nicæn. pars* II, *c.* 28). Ce qui montre que les contrées siamoises avaient été évangélisées.

Voici maintenant l'état de la Religion catholique dans les Indes Orientales, d'après une statistique donnée par divers journaux, et notamment par *l'Ami de la Religion* du 13 avril 1858.

« La guerre des Indes, dit ce journal, et les conséquences qu'elle entraîne, donnent un intérêt particulier à la statistique suivante des vicariats apostoliques répandus dans ces vastes contrées ; nous la reproduisons d'après plusieurs journaux :

1. *Madras* : Mgr Fenelly, évêque de Castoria ; 18 prêtres et 44,880 catholiques.

2. *Hyderabad :* Mgr Murphy, évêque de Philadelphie ; 6 prêtres et 4,000 catholiques.

3. *Visagapatam :* Mgr Negret, évêque d'Olena ; 15 prêtres et 7,130 catholiques.

4. *Pondichéry :* Mgr Bonnaud, évêque de Drusiparus ; 53 prêtres et 100,000 catholiques.

5. *Mysore :* Mgr Charbonnaud, évêque de Jassen ; 16 prêtres et 17,110 catholiques.

6. *Coimbatore* : administré par Mgr Bonnaud, 11 prêtres et 17,200 catholiques.

7. *Maduré :* Mgr Canoz (de la compagnie de Jésus) ; 37 prêtres et 140,000 catholiques ;

8. *Verapoly* : Mgr Bernardin ; 439 prêtres et 228,000 catholiques.

9. *Quilon* : administré par Mgr l'évêque de Vérapoly ; 16 prêtres et 492,000 catholiques.

10. *Mangalore :* Mgr Antony, évêque de Méuil : 24 prêtres et 30,480 catholiques.

11. *Bombay :* Mgr Hartmann, évêque de Derbe ; 33 prêtres et 17,100 catholiques.

12. *Agra :* Mgr Persico, évêque de Gratianopolis ; 25 prêtres et 20,000 catholiques.

13. *Patna :* Mgr Ruber ; 10 prêtres et 3,100 catholiques.

14. *Bengale occidental :* Mgr Oliffe, évêque de Milésie, 12 prêtres et 15,000 catholiques.

15. *Bengale oriental*, administré par Mgr Oliffe; 6 prêtres et 9,000 catholiques.

16. *Ava et Pegu* : Mgr Bigandet; 11 prêtres et 5,300 catholiques.

17. *Jaffna* (île de Ceylan) : vacant par la mort de Mgr Bettachini; 17 prêtres et 60,000 catholiques.

18. *Colombo :* Mgr Antonio, évêque d'Upsula; 18 prêtres et 90,000 catholiques.

Les dix-huit vicariats apostoliques des Indes comptent ainsi 767 prêtres et 858,706 catholiques.

Le 5 mars 1859, on lit dans le même journal :

Statistique du Catholicisme dans les Indes. — Au moment de la guerre des Anglais, il ne sera pas sans intérêt de jeter les yeux sur une *Statistique du Catholicisme dans les Indes*. Elle est extraite du *Freeman's Journal* de New-York :

VICARIATS APOSTOLIQUES.	PRÊTRES.	CATHOLIQUES.	ENFANTS DES ÉCOLES CATHOLIQUES.
Bengale occidental.......	12	15.000	850
Bengale oriental.........	6	8.000	600
Madras..................	18	5.020	1.785
Hyderabad.............	9	74.442	350
Visagapatam............	18	7.130	350
Pondichéry.............	53	100.046	900
Mysore.................	16	17.277	900
Coimbetore.............	11	17.200	900
Maduré.................	42	140.000	600
Quilon.................	16	44.200	600
Verapoly (1)............	439	228.006	600
Mangalore..............	24	40.468	600
Bombay	33	17.100	
Agra...................	25	20.000	360
Patna..................	10	3.400	
Ava et Pégu............	11	5.300	
Péninsule malaie.........	23	5.830	
Siam...................	12	4.900	
Jafna..................	17	60.000	1.312
Colombo................	18	80.000	860
TOTAL...........	813	863.777	

Selon Mgr Persico, évêque de Gratianopolis, il y a dans l'Inde 900 000 catholiques, au moins.

VII. — *Chine.* — *Pékin.* — *Canton.* — *Cochinchine.* — *Tartarie Orientale (ou Mongole, ou Chinoise).*

Les missions y travaillent depuis longtemps avec un succès plus ou moins marqué, selon les temps et les circonstances. — En 1831, les journaux comptaient dans la province de *Pékin*, environ 40,000 Catholiques ; dans celle de *Nankin* et celle de *Honan*, 33,000 Catholiques, avec un prêtre européen et 7 prêtres indigènes ; dans le Sutchuen, plus de 60,000 ; — dans *la Houpé*, 6,000 Chrétiens avec 6 prêtres indigènes ; — dans le *Kiangsi*, 600 Chrétiens avec un prêtre indigène ; — 300,000 Chrétiens dans le *Tong-King* occidental ; — un bon nombre dans le *Chakiang* — deux séminaires à *Macao*, 7,000 Catholiques, avec 8 prêtres européens.

Suivant de Guignes, dès le Ier siècle [1], la Chine a connu Jésus-Christ, qu'elle a ensuite confondu avec le dieu Fô, et les prêtres syriens qu'elle a confondus avec les Religieux de l'Hindoustan.

Le monument authentique de *Si-gan-fou* atteste que le Christianisme a régné en Chine et en Tartarie dans les premiers siècles et qu'il y a refleuri, notamment de l'an 635 à l'an

[1] Un auteur chinois, très-ancien, dit que *Lao-tseu,* le premier Prince après le Dieu suprême, l'auteur de la vraie religion, « parut dans le monde comme un grand sage ; qu'il observa le bon « et le mauvais des générations successives, et établit sa doctrine selon les temps. Il fut le grand instituteur des générations, et établit avec mesure sa doctrine : il fut l'*impérial* instituteur des générations. Sa doctrine atteignit aux neuf cieux ! et s'étendit aux quatre mers ! Depuis le temps des trois rois, tous les empereurs et les rois des générations successives lui ont été soumis et ont reçu sa doctrine. »
Ces paroles montrent que la doctrine du Christ était, dès les emiers temps, répandue au moins dans tous les lieux de la ine et des peuples limitrophes.
M. Pauthier, *Mémoire sur la doctrine de Tao.* — *Annal. Ph.* 47, *p.* 362.

781 (*Voir Annal. Phil. Chr. n° 9, p. 225 et n° 20, p. 128, n° 69, p. 189*). — Arnobe (an. 250-310), marque que de son temps la Chine était évangélisée (*Ibid*) ; ce qui suppose que depuis longtemps les Ouvriers Evangéliques y avaient déjà travaillé avec succès.

Selon divers auteurs, et suivant une grande probabilité, S. Thomas et S. Barthélemy, apôtres, avaient, avec leurs Disciples, évangélisé ce vaste empire qui était demeuré Chrétien, du moins en partie, jusqu'au temps d'Arnobe, qui vivait au IIIe et au IVe siècles.

S. Chrysostôme (*hom.* 6, *in* I, *cor.*), témoigne, au IVe siècle, que la foi régnait non-seulement dans les Indes, mais encore au-delà et jusqu'aux rivages de l'Océan, c'est-à-dire dans les pays de la Chine.

La foi, qui s'était affaiblie pendant un temps, refleurit donc en 635, jusque vers la fin du VIIIe siècle.

Il est certain, d'après les relations des voyageurs et les preuves apportées par le savant orientaliste *de Guignes*, qu'il y avait encore des Chrétiens à *la Chine*, dans le IXe [1], dans le XIIIe et dans le XIVe siècles ; mais qu'alors leur religion était altérée par un mélange de mahométisme.

Bien plus, Rohrbacher, au 19e volume de son *Histoire Ecclésiastique*, *p.* 410 416, prouve par des monuments certains, qu'au XIVe siècle, en Chine, sous la domination des Tartares, il y avait un archevêque catholique à Péking, la capitale de l'Empire, avec plusieurs évêques suffragants, établis soit en Chine, soit en Tartarie.

Ces évêques, envoyés par le pape Clément V au grand Khan ou empereur des Tartares et des Chinois, étaient André de Pérouse, professeur en théologie, Nicolas de Bantra ou d'Apulie, Pierre de Castel, Andruccio d'Assise, Guillaume de Franchia ou de Villelongue, Gérard, Péré-

[1] Voir *Christol*, *l.* IX, *c.* 2. 4 *col.*, 16, 2, 5.

grin, Pierre de Florence, Thomas et Jérôme. L'archevêque était Jean de Montecorvino (1307).

Au XIIIe siècle, le pape Nicolas IV avait déjà envoyé dans le même pays des prêtres catholiques, qui convertirent des rois et des milliers de personnes, bâtirent des églises, enseignèrent la foi et les lettres. En 1360, la Chrétienté du Tonquin était florissante. En dix mois, les catéchistes des missionnaires avaient baptisé 3,300 hommes et érigé vingt églises nouvelles. (*L'Ami de la Relig.*, 15 *nov.* 1859.)

En 1640, on y comptait plus de cent mille chrétiens, (*Ibid.*)

Tous ces ouvriers catholiques y trouvèrent des prêtres nestoriens, qui y avaient annoncé l'Evangile très-longtemps avant leur arrivée. Le Christianisme était connu dans les extrémités de l'Orient, mais mélangé d'hérésie et de mahométisme.

(Voyez Wadding, 1305, n. 10; Raynald, 1305, n. 19; Abel Rémusat, *Nouveaux mélanges Asiatiques*, t. 2, p. 198; Rohrb., *Hist. Eccl.*, *ibid.*)

En 1580, les Jésuites Roger et Ricci, etc., firent tellement progresser la foi en Chine, qu'en 1715 il y avait dans cet empire plus de 300 églises et au moins 300,000 Chrétiens [1].

[1] « Aux jours de l'empereur Kang-Hi, Pékin comptait un « Evêque, quatre Eglises, une Chrétienté nombreuse et floris- « sante. — Notre sainte religion y était alors très-prospère. » (*Annales de la propag. de la foi*, *tom.* XXII, *p.* 46. Lettre de Mgr Vérolles, du 11 nov. 1848)

Le 26 du mois d'octobre 1860, en vertu du traité de paix conclu à Pékin entre Napoléon III, empereur des Français, et l'empereur de la Chine, Tac-Kouang, la cathédrale de Pékin, de même que les autres édifices, cimetières, et Etablissements religieux et de bienfaisance, qui avaient été confisqués aux Chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été victimes, leur ont été restitués.

Voyez le *Moniteur officiel de l'empire français*, du 28 décembre 1860.

Bien qu'en 1733 la prédication ait été interdite par l'Etat, sous peine de mort, toutefois il s'est conservé en Chine un certain nombre de Chrétiens, qui se montait, vers 1770, à plus de 60,000. — On y compte aujourd'hui 800,000 Chrétiens-Catholiques. — (*Missionn. francisc.*)

VIII. — *Grande Tartarie Mongole.*

De fervents Chrétiens y servent Dieu dans les diverses provinces. Ainsi, sur un seul point de l'Est, en 1835, on y comptait 3,492 Chrétiens ; il y en a à peu près autant sur différents autres points. Les Lazaristes y ont établi des séminaires, bâti de grandes églises. Leur mission de 1835 a compté 8,434 confessions et 4,550 communions. — (*Annal. de Ph. Chr.*, *n°* 104, *p.* 162.)

Cette église de l'Immaculée Conception à Pékin est de moyenne grandeur, pouvant contenir quinze cents personnes : elle forme une croix latine : son architecture n'appartient à aucun genre, elle n'a rien d'original ; son portail est orné assez élégamment de festons et de nervures en relief, au milieu desquels apparaît le saint nom de Jésus. C'est, en un mot, le genre des églises Portugaises, ce sont les Portugais qui l'ont construite, l'évêché de Pékin étant depuis sa fondation sous le patronage de la couronne de Portugal.

C'est Mgr Joseph Mouly, évêque de Fussulan, *in partibus*, et vicaire apostolique de Pé-tché-li septentrional, qui a chanté le *Te Deum* d'actions de grâces dans l'ancienne cathédrale de Pékin, en présence des chefs de l'armée française victorieuse. Ce vénérable Prélat est attaché depuis 25 ans à la mission de Pékin, et il appartient à l'Institut des Lazaristes, auxquels la mission de Chine a été confiée, à l'extinction des Jésuites au siècle dernier.

« Il y a quelques années, lorsqu'on ferma cette Eglise (cathé-
« drale de Pékin) *dit Mgr Vérolles*, et que l'on détruisit ses dé-
« pendances, la maison de l'évêque et son séminaire, l'empereur
« (de Chine) voulut aussi renverser la croix qui en dominait le
« fronton à la hauteur de soixante pieds ; mais il recula, dit-on,
« craignant la vengeance du Dieu des Chrétiens. Elle est donc
« encore debout parmi tant de sujets de deuil ; daigne la Divine
« Bonté, la faire régner dans tous les cœurs et susciter de ces
« pierres brutes des Enfants d'Abraham ! »

Le nombre de fidèles grossissant dans la *Mongolie*, Grégoire XVI y érigea, en 1840, un vicariat apostolique dont il chargea Mgr *Mouly*, prêtre lazariste. (*Annal. de Phil. Chrét.*, *t.* 35, *p.* 321.)

Dans les siècles précédents, la *Mongolie*, la *Tartarie*, la *Perse*, etc., étaient évangélisées de la même manière et dans le même temps que l'empire chinois par les frères Prêcheurs et Mineurs. (*Voyez* Valding, Raynald, A. Rémusat, *Mélanges Asiatiques*.)

En 1245-1249, le frère *André de Lonjumel*, accompagné de quatre de ses confrères Dominicains, *Nicolas Ascelin*, *Simon de Saint-Quentin*, *Alexandre* et *Albert*, fut envoyé par le pape Innocent V et par S. Louis, en Orient, en Perse et en Arménie, de là dans la Tartarie-Mongole, auprès du Khan ou empereur des Tartares, appelé *Bajou-Novian (Bajothnoi)*, prince païen, pour évangéliser la cour et le pays Mongols. S. Louis envoya encore pour le même dessein Guillaume de Ruysbrœck ou Rubruquis, moine Franciscain.

Ils travaillèrent dans ces contrées. Nous avons sur ce point des détails dans le *journal* d'Ascelin, que Vincent de Beauvais a inséré dans son *Miroir Historique*, dans la *Relation* de Carpin, dans les *Mémoires* d'Abel Rémusat, *sur les relations politiques des princes Chrétiens, et particulièrement des rois de France avec les empereurs Mongols*, tomes v et vi des *Mémoires* de l'Académie Royale des inscriptions et Belles-Lettres (Nouveau Recueil). — Voir Migne, *Dict. de Biograph. Chrét.*, aux mots *Ascelin*, — *de Lonjumel*, etc.

IX. — La *Mantchourie*, qui est comprise dans la *Tartarie Orientale* ou *Mongole*, compte 50,000 Chrétiens catholiques.

La *Corée* en compte 20,000. — Le Christianisme y a

pénétré avec les Livres Chrétiens en 1632. — (*Annal.*, *t.* 35, *p.* 243.)

Le *Japon*, qui aujourd'hui est retombé dans le Paganisme, a été Catholique, en partie, depuis l'an 1549 jusqu'en 1637. A dater de la persécution qui ravagea cette florissante église, il s'est encore conservé des Chrétiens jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. (*Hist. Phil. et Polit. du comm. des Européens*, *t.* I, *p.* 146.)

X. — Le *Royaume Annamite*, composé de la *Cochinchine* et du *Tonkin*, compte 500,000 Catholiques, 14 évêques ou vicaires apostoliques, français et espagnols, 60 missionnaires européens, 200 prêtres annamites, 900 séminaristes, 650 catéchistes et 1,600 religieuses indigènes. Tel est l'état de cette chrétienté aujourd'hui cruellement persécutée — (Le journal *l'Ami de la Religion*, *du* 25 *mars* 1859.)

XI. — La *Scythie* ou *Tartarie Occidentale*, appelée encore aujourd'hui *Tartarie Russienne*. — La *Tartarie Indépendante*, qui est bornée au midi par la Perse et les Indes; à l'est, par la Tartarie Chinoise; à l'ouest, par la mer Noire et au Nord, par la Tartarie Russienne.

S. Justin, Tertullien [1], S. Irénée, S. Jérôme, Théodoret, et les autres Pères témoignent que de leur temps, c'est-à-dire aux Ier, IIe, IIIe, IVe et même VIe siècles, le Règne de Jésus-Christ était établi chez les *Scythes*, c'est-à-dire chez les *Tartares*, soit orientaux, soit occidentaux.

Nous avons parlé précédemment des premiers. Quant aux derniers, qui avoisinent la Russie ou qui font partie de

[1] « Et Sarmatarum..... et Scytharum, et abditarum multarum Gentium, et provinciarum..... multarum nobis ignotarum, et quæ enumerare minus possumus; in quibus omnibus « locis Christi nomen..... regnat. » (Tertull., *adv. Judæos*, p. 106. A.)

la *Russie d'Asie*, ils ont assez communément suivi les croyances et les usages ou pratiques religieuses de la Russie. Dans un temps ils étaient en grande partie mahométans. Maintenant que la Russie a fait la conquête de leur pays, elle y propage de plus en plus, avec le schisme grec, la connaissance des principaux points de la religion Chrétienne.

XII. — *Etat actuel des Missions d'Asie.*

En 1860, l'Œuvre de la Propagation de la Foi répartissait les offrandes de 1859 aux diverses missions de l'Asie, dans l'ordre suivant, qui nous en fait suffisamment connaître la situation :

A Mgr Justiniani, évêque de Scio.	6.000	»
A Mgr Mussabini, archevêque de Smyrne, vicaire apostolique de l'Asie-Mineure, et pour la Mission d'Aïdin, ainsi que pour les écoles des Frères.	43.000	»
Mission des Lazaristes à Smyrne, et établissement des Sœurs de charité.	15.220	83
Mission des RR. PP. Capucins dans l'Anatolie.	24.000	»
Mission des RR. PP. Capucins en Syrie.	19.000	»
Mission des RR. PP. Carmes en Syrie.	9.000	»
Missions des Lazaristes en Syrie, savoir : à Antoura, à Beyrouth, à Damas et à Tripoli, et établissements des Sœurs de charité à Beyrouth, à Damas, et en divers pays de la Syrie.	77.233	35
Missions de la Compagnie de Jésus en Syrie, savoir : à Beyrouth, à Bicfaïa, à Zahlé, à Sidon et à Tyr, et collége de Gazhir.	38.200	»
Délégation apostolique de la Syrie, et pour les divers Rites-Unis.	24.000	»
A Mgr Valerga, patriarche latin de Jérusalem.	71.482	36
Aux RR. PP. Gardiens du Saint-Sépulcre à Jérusalem.	3.750	»
Mission de l'île de Chypre.	5.500	»
Mission d'Aden (Arabie).	6 000	»
Mission des RR. PP. Capucins en Mésopotamie.	24.000	»
Mission des RR. PP. Carmes à Bagdad.	5.000	»
Missions des RR. PP. Dominicains dans la Mésopotamie et le Kurdistan.	24.000	»
A Mgr Amanton, évêque, délégué apostolique dans		

la Mésopotamie et la Perse, et pour les divers Rites-Unis	35.000	»
Mission arménienne en Perse	5.000	»
Mission des Lazaristes en Perse, et établissement des Sœurs de charité	40.200	»
A Mgr Persico, évêque, vicaire apostolique d'Agra (Mission des RR. PP. Capucins)	26 170	»
Vicariat apostolique de Patna	25.000	»
Mission de la Compagnie de Jésus à Poona	5.000	»
Mission de la Compagnie de Jésus à Bombay	28.000	»
Vicariat apostolique de Calcutta (Bengale occidental)	39.000	»
Mission de la Compagnie de Jésus à Calcutta	12.000	
Mission du Bengale central (Congrégation des Missions Etrangères de Milan)	22.000	»
Vicariat apostolique de Dacca (Bengale oriental)	22.000	»
A Mgr Bernardin de Sainte-Thérèse, évêque administrateur du vicariat apostolique de Vérapoli (Malabar) (Mission des RR PP. Carmes)	20.000	»
Mission de Quilon	27.000	»
Mission de Mangalore	24.000	»
A Mgr Bonnand, évêque, vicaire apostolique de Pondichéry (Congrégation des Missions-Etrangères)	55.082	65
Mission de Maïssour (Congrégation des Missions-Etrangères)	43.477	48
Mission de Coimbatour (Congrégation des Missions-Etrangères)	42.031	25
A Mgr Canoz, évêque, vicaire apostolique de Maduré (Mission de la Compagnie de Jésus)	80.005	»
A Mgr Fennelly, évêque, vicaire apostolique de Madras	20.000	»
Mission d'Hyderabad	18.000	»
Mission de Viragapatam	19.000	»
A Mgr Bravi, évêque, vicaire apostolique de Colombo (Ceylan)	10.000	»
A Mgr de Semeria, évêque, vicaire apostolique de Jafnapatam (Ceylan)	25.055	»
A Mgr Bigandet, évêque, vicaire apostolique de la Birmanie (Congrégation des Missions Etrangères)	50.935	»
Vicariat apostolique du Tong-King central (Mission des RR. PP. Dominicains)	26.000	»
A Mgr Hermosilla, évêque, vicaire apostolique du Tong King oriental (Mission des RR.PP. Dominicains)	27.090	»
A Mgr Jeantet, évêque, vicaire apostolique du Tong-king occidental (Congrégation des Missions-Etrangères)	56.943	»

A Mgr Gauthier, évêque, vicaire apostolique du Tong-King méridional (Congrégation des Missions-Etrangères) 40.018 75

A Mgr Pellerin, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale (Congrégation des Missions-Etrangères) 39.258 92

A Mgr Cuénot, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale (Congrégation des Missions-Etrangères) 39.280 03

A Mgr Lefebvre, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale (Congrégation des Missions-Etrangères) 36.878 80

A Mgr Miche, évêque, vicaire apostolique du Camboge (Congrégation des Missions-Etrangères) ...... 31.830 »

A Mgr Boucho, évêque, vicaire apostolique de la Malaisie (Congrégation des Missions-Etrangères).... 42.730 10

A Mgr Pallegoix, évêque, vicaire apostolique de Siam (Congrégation des Missions-Etrangères) .... 35.745 »

Procure de la Congrégation des Missions-Etrangères à Singapour .... 14.125 »

Collége de Pulo-Pinang (Congrégation des Missions-Etrangères) 42.287 50

A Mgr Thomine des Mazures, évêque, vicaire apostolique du Thibet (Congrégation des Missions-Etrangères .... 29.075 »

Vicariat apostolique de Nankin (Mission de la compagnie de Jésus) .... 57.000 »

A Mgr Calderon, évêque, vicaire apostolique du Fo-Kien .... 10.000 »

A Mgr Louis de Castellazzo, évêque, vicaire apostolique du Chan-Tong ....
A Mgr Gabriel de Moretta, évêque, vicaire apostolique du Chan Si (Mission des RR. PP. Mineurs-Observantins) ....
A Mgr Ephise Chiais, évêque, vicaire apostolique du Chen-Si (Mission des RR. PP. Mineurs-Observantins) ....
A Mgr Navarro, évêque, vicaire apostolique du Hou-Nan ....
A Mgr Spelta, évêque, vicaire apostolique du Hou-Pé .... } 84.000 »

Préfecture apostolique du Hong-Kong .... 48.000 »

Procure des Missions italiennes de la Chine à Hong-Kong .... 8.000 »

A Mgr Guillemin, évêque, préfet apostolique du

Kouang-Tong, du Kouang-Si et du Hai-Nan (Congrégation des Missions-Etrangères)..................	35.876 60
A Mgr Pérocheau, évêque, vicaire apostolique du Su-Tchuen occidental (Congrégation des Missions-Etrangères)................................	33.170 64
A Mgr Desflèches, évêque, vicaire apostolique du Su-Tchuen oriental (Congrégation des Missions étrangères................................	33.565 »
A Mgr Ponsot, évêque, vicaire apostolique du Yun-Nan (Congrégation des Missions-Etrangères).......	34.970 »
Vicariat apostolique du Kouy-Tcheou (Congrégation des Missions Etrangères)..................	36.505 »
Procure de la Congrégation des Missions-Etrangères àHong-Kong............................	25.750 »
Vicariat apostolique de la Mongolie (Mission des Lazaristes)..................................	15.000 »
A Mgr Mouly, évêque, vicaire apostolique du Petcheli septentrional (Mission des Lazaristes)........	18.000 »
Au même, pour le vicariat apostolique du Pe-tcheli méridional (Mission des Lazaristes)..............	18.000 »
A Mgr Languillat, évêque, vicaire apostolique du Pe-tche-li oriental (Mission de la Compagnie de Jésus).................................	23.470 »
A Mgr Baldus, évêque, vicaire apostolique du Ho-Nan (Mission des Lazaristes)..................	13.000 »
Vicariat apostolique du Kiang-Si (Mission des Lazaristes)................................	18.000 »
A Mgr Delaplace, évêque, vicaire apostolique du Tché-Kiang (Mission des Lazaristes)..............	18.000 »
A Mgr Verrolles, évêque, vicaire apostolique de la Mandchourie (Congrégation des Missions-Etrangères)................................	33.527 10
A Mgr Berneux, évêque, vicaire apostolique de la Corée (Congrégation des Missions-Etrangères)......	29.765 »
Mission du Japon (Congrégation des Missions-Etrangères)................................	23.080 »
Total distribué à ces Missions...........	2.167.194 60

Qu'il est vaste le Royaume de Jésus-Christ! Il s'étend jusqu'aux extrémités de la terre!... Qu'il est beau, heureux et magnifique ce Royaume des Cieux! Tous les peuples s'y assujétissent volontairement: tous le conservent, l'entretiennent, le propagent, par des offrandes libres et spontanées.

OFFRANDES DES CATHOLIQUES D'ORIENT

POUR LA PROPAGATION DE LA FOI.

CHINE ET COCHINCHINE.

Vicariat Apostolique de la Mandchourie............	337	20
— de la Cochinchine Occidentale..	1.976	»
— de la Corée..................	2.008	»
Hyderabad (Indes Orientales)......................	125	»
Madras..	7.120	30
Mangalore..	250	»
Visagapatam	406	»
etc., etc.		

OCÉANIE.

Diocèse de Perth (Australie).....................	650	»
— d'Auckland (Nouvelle Zélande)............	400	»
— de Wellington (Nouvelle Zélande)	25	»
Iles Sandwich......................................	1.525	»
Taïti...	500	»
etc., etc.		

XIII. — Voici, d'après la statistique de 1725, l'état des archevêchés et évêchés d'Asie, qui reconnaissaient le Pape avant cette époque :

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS D'ASIE

QUI RECONNAISSAIENT LE PAPE AVANT CETTE ÉPOQUE.

Dans l'ARMÉNIE, archevêché de *Maxivan*.
Dans l'INDE, archevêché de *Goa*.

ÉVÊCHÉS SUFFRAGANTS.

Cochin, dans l'Inde Cisgangétique.
Meliapour, dans les mêmes régions.

Malaca, dans l'Inde Transgangétique.
Saint-Thomas.
Angamale (ou *Cranganor*).
Dans la CHINE, *Macao* (Mocaum), sur la Côte de la Chine.
Dans le JAPON, *Nangazachi*.
Dans les ILES PHILIPPINES, archevêché de *Manille*.

EVÊCHÉS SUFFRAGANTS.

Nom de Jésus.
Nuéva.
Ségovia.
Cacères de Camérina.

D'après le *Scientific Miscellany*, journal protestant, il y a 40,000,000 de Chrétiens en Asie (année 1854). Or, les appréciations de cette feuille ont été reconnues comme étant très-inférieures à la réalité.

TROISIÈME SECTION.

AFRIQUE

I. — L'*Afrique*, il ne faut pas l'oublier, a été presque entièrement convertie à la foi, aussitôt que la voix des Apôtres eut retenti dans l'univers. De plus, les Africains ont été très-fervents dans la pratique du Christianisme, pendant les cinq ou six premiers siècles. Durant ce long espace de temps, ils durent fournir au ciel un très-notable contingent d'Elus. — Alors la plus belle et la plus glorieuse civilisation régnait dans leur pays. Lorsqu'ils tombèrent dans la corruption et dans l'infidélité, ils perdirent ce précieux avantage, avec leurs nationalités, leurs libertés, et, pour ainsi dire, jusqu'à leur existence matérielle et politique, intellec-

tuelle et morale. Pour les peuples de l'Afrique, l'attachement à la foi chrétienne était une condition de vie. En effet, depuis l'époque de sa décadence chrétienne, l'Afrique a tellement diminué en population, que, suivant l'estimation des géographes, dès lors jusqu'à ce jour, cette immense partie du monde n'a plus contenu que 60 à 70,000,000 d'habitants. Le journal protestant intitulé le *Scientific Miscellany* y compte 12,000,000 de Chrétiens. — (Année 1854.)

A dater du septième siècle, le Christianisme de l'Afrique a eu des phases très-différentes des premières. Après avoir resplendi avec tant d'éclat [1], jusqu'au temps de S. Augustin, il s'est tout à coup éclipsé. Il n'a plus éclairé que certaines villes, certaines contrées de ces vastes régions, laissant les autres dans les ténèbres du Mahométisme ou du Paganisme, non pas néanmoins totalement, mais en partie, non pas pour toujours, mais sans doute temporairement.

Sur les divers points de ce pays se trouve un certain nombre de Chrétiens-Catholiques. Ils se rencontrent en plus grand nombre dans les régions septentrionales, notamment dans l'*Algérie* et dans les provinces circonvoisines, qui composent ce que les anciens appelaient la *Numidie*.

II. — L'*Egypte*, cette première et importante contrée de l'Afrique, fut christianisée par les Apôtres, et persévéra dans sa foi pendant les cinq premiers siècles, comme l'attestent l'histoire des Apôtres et celle de l'Eglise, les SS. Pères, et notamment S. Irénée, Bardésanes (an 130-180), S. Jérôme, S. Chrysostôme (an 400), etc.

Elle contient encore un grand nombre de Chrétiens sur les divers points de son territoire. *Le Caire* peut nous donner une idée de ce qu'il y a proportionnellement de Chré-

[1] Voir *Christol.*, l. IX, c. 2. 4 col., 16, n 8

tiens grecs et de Chrétiens catholiques dans chaque ville. Un missionnaire espagnol, arrivé du Caire à Madrid, exposant l'état de la Religion dans cette cité, y compte 8,000 Chrétiens qui appartiennent aux rites Grec et Arménien, et 2,000 Catholiques seulement. Ces derniers rappellent par leur piété et leur charité les premiers temps du Christianisme.

(Voir le journal *l'Ami de la Religion*, du 28 décembre 1858.)

A *Alexandrie*, il y a 10,000 Catholiques, et 200,000 en Egypte, sur 5,000,000 de Chrétiens, séparés de l'unité. *(Missionn. francisc.)*

III. — *Nubie* et *Abyssinie* ou ancienne *Ethiopie.*

Outre ce que nous avons dit précédemment de ces régions africaines, il résulte des *Mémoires* de M. Letronne sur les Inscriptions Nubiennes et Abyssiniennes d'*Adulis*, d'*Axum*, de *Talmis* et du Temple de *Philos*, que le Christianisme a été introduit de bonne heure, dès les temps Apostoliques, chez les Abyssins et chez les Nubiens.

Il s'y est conservé à travers les siècles jusqu'à ce jour; mais il y a parmi eux des Juifs et des Mahométans.

(Voir *Annal. de Phil. Chr.*, *n°* 87, *p.* 239 *et ib.* 49.)

Les Annales de la *Propagation de la foi* (*mai* 1860, *n°* 190, p. 217), et les feuilles publiques ont annoncé le retour d'un prince puissant de l'Abyssinie, avec tout son peuple, à l'unité Catholique.

IV. — *Lybie intérieure*, appelée aujourd'hui *Royaume de Barca*, — Le pays de *Tripoli*, dans *la Barbarie.*

Ces grandes contrées de l'Afrique, fertiles et civilisées dans les premiers temps du Christianisme, étaient très-chrétiennes et très-peuplées depuis les temps apostoliques, aux siècles de Tertullien, de S. Athanase, de Théodoret, de

S. Augustin, etc.; elles sont devenues, depuis la domination des Sarrasins, stériles et presque désertes. On n'y voit que d'anciennes villes ruinées et quelques villages. La Porte Ottomane n'en tire presque aucun revenu.

V. — Les divers peuples des *Gétules*, — les *Garamantes*, à l'est de *Sahara*, et à l'ouest de la *Nubie*, — les *habitants du Sahara* et du *Biledulgérib*, — de la *Mauritanie* ou du *Maroc*, — de *Fez*, — *d'Alger* (ou ancienne *Numidie.)*

Au premier et au deuxième siècles, ces nations avaient embrassé le Christianisme, comme le témoigne Tertullien l'*Africain*, témoin oculaire de la conversion de ces peuples: *Cui* (Christo), *et aliæ Gentes crediderunt..., ut jam Getulorum varietates, et Maurorum multi fines*[1].... (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, au chapitre *de la Vocation des Gentils*, 4 *col.*, XVI, 8). — Origène, S. Athanase, Théodoret, attestent le même fait.

La foi persévéra dans ces pays jusqu'au septième siècle, bien que depuis deux siècles l'hérésie arienne y eût pénétré. — A compter de cette époque, c'est le Mahométisme qui y domine. — Néanmoins, dans les immenses *Déserts de Sahara*, qui sont en grande partie inhabités, il y a de place en place, de lieu en lieu, des châteaux-forts, des couvents, des monastères, où vivent en communauté des Chrétiens catholiques.

Au neuvième siècle, les Arabes laissèrent les Chrétiens s'établir dans le nord de l'Afrique occidentale, aux environs des capitales récemment fondées, de Fez et de Maroc. L'histoire du moyen-âge nous montre des communautés chrétiennes, tolérées et même favorisées par les émirs. Des rapports réguliers existaient entre elles et le Saint-Siége; vers 1230, un évêché fut érigé à Fez et à Maroc, et

[1] Tertullien, liv. *adv. Jud.*, p. 106 A.

nous voyons les évêques s'y succéder sans interruption pendant plus de trois siècles.

Le P. Jean de Prado, qui fut martyr, y fonda en 1630, une mission franciscaine et releva le Catholicisme. Au commencement du dix huitième siècle, il y avait à Maroc 5 chapelles; et à Méquinez 6 églises appartenant à diverses nations. On persécuta les missionnaires en 1822, et depuis il ne leur fut plus permis de séjourner qu'à Tanger. — En 1859, les Espagnols entreprennent une guerre qui devra avoir pour résultat la protection des chrétiens marocains.

VI. — *Nigritie*, — *Guinée*, — *Sénégal*. — *Congo*, — *Cafrerie*, — *Cap de Bonne-Espérance*, — *Madagascar*.

Il y a quelques Chrétiens catholiques sur les bords du *Niger*, qui arrose la Nigritie et la Guinée.

En *Guinée*, on en compte 50,000 [1];

A *Saint-Louis*, qui est à l'embouchure du Sénégal, 10,000 catholiques;

Dans les autres côtes sud-est de l'Afrique, on trouve des comptoirs anglais et portugais, et par conséquent un petit nombre de Chrétiens.

Le *Congo* est un vaste royaume d'Afrique qui se subdivise en plusieurs provinces ou royaumes qui sont :

Laonga,
Pango,
Batta,
Songo,
Sunda,
Pemba et *Bamba*, etc., etc.
La capitale est *San-Salvador*.

Nous avons vu que l'an 1484, le souverain se fit chrétien avec la plupart de ses sujets. Bien que l'idolâtrie y ait

[1] Rapport d'un missionnaire Franciscain.

reparu depuis, le Christianisme y a toutefois continué son Règne. En 1647, les missionnaires Franciscains ont opéré un très-grand bien dans toutes ces provinces. Aujourd'hui, dans les divers pays du Congo, on rencontre de distance en distance des cantons de Chrétiens.

La *Cafrerie* reste inexplorée, comme le *grand Sahara* demeure encore inconnu, à cause de l'impossibilité physique d'y pénétrer plus avant, et d'y séjourner. —*(Mission.)*

Le Cap de Bonne-Espérance renferme quelques milliers de Chrétiens catholiques et hérétiques. *(Id.)*. — Les missionnaires français ont fondé cinq stations au nord de la colonie de ce Cap. Ils y baptisent plusieurs Infidèles qui se convertissent à leur prédication. Ils y ont des écoles ; ils ont traduit l'Evangile dans le langage bichuan, qu'ils ont écrit et fixé. — (*Annal. Phil. Chrét.*, *n.* 83, *p.* 391).

A *Madagascar*, on ne compte guère qu'un millier ou deux de Chrétiens-catholiques. *(Mission Francisc.)*

« Le jour de l'Afrique semble enfin venu, dit le journal « *l'Ami de la Religion*, *du* 9 *décembre* 1859, et la grande « île de Madagascar, par exemple, si longtemps rebelle à la « foi et à l'influence française, qui a cependant des droits « acquis dans ce pays, va recevoir dans sa capitale un éta- « blissement de missionnaires appelés dans ces derniers « temps par la reine *Ranavolo*. »

Elle paraît à la veille, disent les missionnaires de Madagascar, de passer toute entière avec ses six ou sept millions d'habitants, sous l'étendard de Jésus-Christ.

Depuis longtemps, même avant S. Vincent de Paule, qui y envoya plusieurs ouvriers évangéliques, il y a eu et il y a encore, au centre et sur les autres points, des chrétientés plus ou moins nombreuses, et d'autant plus dignes d'intérêt, qu'elles sont persécutées à outrance.

Voir *Annales de la Propag. de la foi, juillet* 1861, *n.* 197, *p.* 269-281.

ÉVÊCHÉS D'AFRIQUE, SOUS L'ARCHEVÊCHÉ DE LISBONNE.

Ceuta (Septa), dans le royaume de Fez en Barbarie, fondé au IVe siècle, rétabli au.............	XVe	siècle.
Angra (*Angra*), dans l'île de Tercère...........	XVe	—
Funchal (*Funcala*), dans l'île Madère...........	XVe	—
Ribera Grande (*Ripa Magna*), dans les îles du Cap Vert..	XVIe	—
San Thomé (*Fanum Sancti Thomæ*), île sous la Ligne..	XVe	—
Loanda (*Loanda*), sur la côte d'Angola.........	XVIe	—
San Salvador (*Soteropolis*), capitale du Congo, royaume allié aux Portugais....................	XVe	—

SOUS L'ARCHEVÊCHÉ DE SÉVILLE.

Ciudad di Palmas (Civitas Palmarum), dans les îles de Canaries...........................	XVe	—

VII. — *Etat actuel des Missions d'Afrique.*

En 1860, l'Œuvre de la Propagation de la foi répartissait les aumônes de 1859 aux missions d'Afrique, dans l'ordre qui suit, et qui indiqueassez lleur situation :

A Mgr Pavy, évêque d'Alger	40.000	»
Mission de la Compagnie de Jésus en Algérie.....	12.000	»
A Mgr Fidèle Sutter, évêque, vicaire apostolique de Tunis (Mission des RR. PP. Capucins)...........	20.000	»
Mission des RR. PP. Mineurs-Réformés à Tripoli de Barbarie....................................	25.000	»
A Mgr Perpetuo Guasco, évêque, vicaire apostolique de l'Egypte, et pour les divers rites unis, ainsi que pour les écoles des Frères et l'établissement des Religieuses du Bon-Pasteur........................	19.000	»
Mission des Lazaristes à Alexandrie d'Egypte, et établissement des Sœurs de charité..............	20.200	»
Mission des RR. PP. Mineurs-Réformés dans la Haute-Egypte	16.000	»
A reporter........	152.200	»

Report......	152.200 »
A Mgr de Jacobis, évêque, vicaire apostolique de l'Abyssinie (Mission des Lazaristes)...............	25.000 »
A Mgr Massaja, évêque, vicaire apostolique des Gallas (Mission des RR. PP. Capucins).............	15.000 »
A Mgr Griffitz, évêque, vicaire apostolique du Cap de Bonne-Espérance, province occidentale, et pour la Mission de Sainte-Hélène.	17.000 »
A Mgr Moran, évêque, vicaire apostolique du Cap de Bonne-Espérance, province orientale...........	27.000 »
A Mgr Allard, évêque, vicaire apostolique de Natal (Mission des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée)...	27.000 »
A Mgr Bessieux, évêque, vicaire apostolique des Deux-Guinées et de la Sénégambie (Missions de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.................................. ....,	50.452 60
Mission de Zanguebar...........................	20.000 »
Mission des RR. PP. Capucins aux îles Seychelles.	10.000 »
Mission de la Compagnie de Jésus à Madagascar..	37.000 »
Colonie composée d'indiens et de Chinois........	8.000 »
Total distribué aux Missions d'Afrique.....	388.652 60

OFFRANDES DES FIDÈLES D'AFRIQUE :

Ile de Madagascar	77 »
Vicariat apostolique des Deux-Guinées.............	234 »
Cap de Bonne-Espérance, province orientale.......	1.764 »
— province occidentale.....	3.530 80
Sénégal..	410 »
Diocèse d'Alger..................................	11.500 »
Maurice (Ile)	12 859 5
Egypte (vic. apost.).............	690 »
Tunis..	409 »
Tripoli de Barbarie....................	225 »
Etc.	

Nous continuerons encore à donner ultérieurement les noms des chefs de diocèses et les chiffres des distributions d'aumônes. Ces chiffres et ces noms sont plus éloquents que tous les discours pour nous faire connaître l'état actuel des Missions Catholiques travaillant avec zèle sur les divers points du globe.

QUATRIÈME SECTION.

AMÉRIQUE

I. — L'*Amérique* a-t-elle été évangélisée dès le premier siècle?

C'est un sentiment admis par plusieurs graves autorités, et fondé sur divers monuments de l'antiquité la plus reculée, que ces *Grandes Iles*, qui forment le vaste continent que nous appelons l'*Amérique*, depuis qu'il a été découvert aux Européens, reçurent la prédication évangélique, *même dès le premier siècle.*

Plusieurs auteurs, en effet, enseignent comme un fait certain, que, primitivement, des Apôtres ou des Hommes Apostoliques ont prêché l'Evangile de Jésus-Christ dans l'Amérique, notamment dans l'île de Cuba, dans la Guadeloupe, dans la Floride, et dans les pays qui composent aujourd'hui les différentes possessions Françaises et Espagnoles. Ils le prouvent par des momuments de pierre et de marbre, par des croix, des tombeaux, des inscriptions sur des lames métalliques, que l'on a trouvées sur divers points, dans les entrailles de la terre, et qui remontent aux premiers siècles, avec l'indication des personnes et des événements de cette époque [1].

Tertullien [2] favorise cette opinion, lorsqu'il dit que vers

[1] Vide Renatum Laurent de la Barre, *in Tertullian., adv. Judæos, p.* 106. — Bodvium, *libr. de Republic.* — Osorium, *Hist. Portug.* — Emmanuel de Nobréga. — Ribadeneira, utrumque Societatis Jesu Provincialem, et plures alios, *apud Bolland.*, 15 *Julii, p.* 15.

[2] Tertullianus, *adv. Judæos, p.* 106 *a.* — *Et additarum multarum Gentium et provinciarum (loca) et insularum multarum nobis ignotarum, et quæ enumerare minùs possumus.*

le premier siècle, le Royaume de Jésus-Christ avait envahi non-seulement l'*Europe*, *l'Afrique* et *l'Asie*, mais encore des *îles immenses, nombreuses et infinies, cachées au loin, et inconnues au monde Romain.*

Du reste, les savants, et entre autres Buffon et M. de Humboldt, ont reconnu que l'Amérique du Nord-Ouest et même le Mexique ont été peuplés par des colonies de la Tartarie et de l'Asie centrale, qui ont abordé aux terres nord-ouest de la Californie [1].

On est donc fondé à croire que la foi a brillé en Amérique, dès le commencement de l'ère chrétienne. Elle s'y est obscurcie à certaines époques, dans le cours des siècles et particulièrement avant l'arrivée des Espagnols.

II. — Le *Nouveau-Monde* était connu et déjà évangélisé du moins en partie, dès le cinquième siècle. — Ce fait est constaté par la *Dissertation* de M. de Paravey sur le pays de *Fou-sang* ; — par le célèbre de Guignes, dont le *Mémoire* sur ce sujet a été inséré au tome XXVIII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

— S. Anscaire, archevêque de Hambourg, fut nommé légat du pape Grégoire IV jusque dans le Groënland, ou l'Amérique septentrionale, qui dès-lors était connue, et déjà évangélisée au moins en partie. « Une particularité « bien remarquable, dit l'historien Rohrbacher, quoiqu'elle « ait été peu remarquée, c'est que dans la Légation Apos- « tolique de S. Anscaire et de l'archevêque Ebbon, se « trouve non-seulement l'Islande, mais encore le Groën- « land, qui fait partie de l'Amérique septentrionale. Le « pape Grégoire IV nous apprend, dans sa bulle à S. Ans- « caire, que Charlemagne avait déjà eu intention de faire « remplir cette mission lointaine.

[1] Buffon, t. 28, p. 179. Drach, *Harm*, t. 2, p. 380.

« Ainsi donc, à la fin du huitième siècle et au commen-
« cement du neuvième, on connaissait assez, non-seulement
« l'Islande, mais encore le Groënland ou la partie septen-
« trionale de l'Amérique, pour songer efficacement à y en-
« voyer des missionnaires.

« Nous verrons même, vers le milieu du onzième siècle,
« un des successeurs de S. Anscaire, l'archevêque Adal-
« bert de Hambourg, établir un évêque en Islande, dans
« la ville de Skalholt. »

Le savant auteur pense que c'est de ces anciennes missions que venaient les traces et les traditions de Christianisme qu'on découvrira plus tard en Amérique. — (*Hist. Univ.*, *t.* II, *de* 814 *à* 840, *p.* 485.)

III.—L'*Amérique* connaissait la foi chrétienne au moyen âge, puisqu'il est constaté aujourd'hui que, durant les onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, des colonies chrétiennes des peuples septentrionaux européens se sont établies en Amérique, en passant par la Scandinavie, l'Islande et le Groënland. Il existe un ouvrage in-4°, qui traite spécialement du commerce et des relations établies alors entre les Européens et les Américains, et qui est intitulé :

Antiquitates Americanæ, ou Recueil des « Mémoires con-
« tenus dans les anciens manuscrits de l'Islande sur les
« voyages de découvertes, entrepris par les habitants du
« nord de l'Europe dans l'Amérique Septentrionale, pen-
« dant le dixième siècle, et depuis ce temps ; publié avec
« des versions en latin et en danois, des recherches et des
« notes, des cartes, des gravures et des *fac-simile*, par la
« Société des Antiquaires du Nord. »

Ces monuments incontestables et surprenants, attestent que les côtes de l'Amérique du Nord ont été découvertes à la fin du dixième siècle, peu après que les Islandais avaient

trouvé le Groënland; qu'elles ont été ensuite plusieurs fois visitées par des navigateurs Scandinaves pendant les quatre siècles suivants; — qu'une partie de ceux qui arrivèrent en Amérique au onzième siècle y sont restés, et que le Christianisme y a été introduit, non-seulement parmi les Scandinaves, mais aussi parmi d'autres nations qui y étaient établies.

Des registres chronologiques et des tableaux généalogiques prouvent que plusieurs hommes célèbres d'Islande, de Danemarck, de Norwége, descendent des premiers explorateurs de l'Amérique, et des hommes qui, dans le Moyen-Age, sont nés en Amérique et au Groënland.—(*Voir Annal. de Phil. Ch.*, *n.* 73, *p.* 78.)

L'Eglise Groënlandaise catholique, a compté cinq siècles d'existence, de 981 à 1551. Elle fut fondée aux mêmes époques que celle de l'Islande, et par les mêmes ouvriers évangéliques. — John Skalli Eirikson, en était évêque en 1343; André, en 1459.

(Voyez *Annales de la Prop. de la foi, juillet*, 1861, *pages* 287-8.)

IV. — *Mexique.* — M. Frédéric de Waldeck a publié un ouvrage, où il démontre que le Christianisme y a été prêché plus de 100 ans avant l'arrivée des Espagnols. (*Annal. Phil. Ch.*, *n.* 79, *p.* 82.)

V. — *Saint-Domingue,* — *Haïti.* — La plus grande partie des populations de Saint-Domingue a toujours été catholique. L'archevêché est primat des Indes Occidentales, et a continué d'être rempli, malgré les différends que les prélats eurent avec les gouvernements. — (*Ibid.*, *n.* 62, *p.* 163.)

Martinique, — *Ile de la Réunion,* — *Guadeloupe.* — Il y a trois évêchés, la *Basse-Terre*, *Saint-Denis*, le *Fort de*

France, dont le séminaire diocésain est celui du Saint-Esprit, à Paris.

VI. — *Etats-Unis*. Nombre des catholiques : 1,600,000 — Trente-deux siéges, dont six archevêchés et vingt-six évêchés. (*Journal-Migne*, 17 juillet 1851.)

VII. — *Antilles-Anglaises*.

Il y avait en 1820 un vicariat apostolique, qui comprenait toutes les îles suédoises, danoises et anglaises, depuis Sainte-Croix jusqu'à la Trinité. Depuis, le progrès de l'Eglise catholique a fait que plusieurs évêchés y ont été érigés, qu'un nombre considérable d'églises s'y sont élevées sur tous les points. (*Univers*, 18 *octobre* 1852.)

Le mouvement religieux et le zèle des populations catholiques y sont portés jusqu'à l'enthousiasme.

En 1854, le journal intitulé le *Scientific Miscellany* comptait en Amérique 34,000,000 de Chrétiens, chiffre qui est inférieur au nombre réel des Chrétiens d'Amérique, comme cela a été démontré.

ÉVÊCHÉS CATHOLIQUES D'AMÉRIQUE

(*d'après la statistique de* 1725).

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE SAN SALVADOR.

San Salvador (*Soteropolis*)................... XVIe siècle.

Evêchés :

Saint-Louis de Maranhan (*Marahania*)......... XVIIe —
Olinde de Pernambuco (*Olinda*)............... XVIIe —
S. Sébastien de Rio-Janeiro (*Fanum, S. Sebastiani*)................................ XVIIe —

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE LA PLATA.

La Plata de los Charchas (*Argentea*)........... XVIe —

Evêchés :

La Paz de Chuquiaga (*Pax*)................... xvie siècle.
Santa Crus de la Sierra, o de Baranca (*Fanum S. Crucis*).................................... xvie —
L'Assomption de Paraguay (*Paraguaïa*)........ xvie —
Saint-Michel de Estero (*fanum S. Michaelis de Matta*)....................................... xvie —
La Trinité de Buenos-Aires (*f. S. Trin.*)........ xvie —

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE SANTA FÉ.

Santa Fé di Bogota (*S. Fidei*).................. xvie —

Evêchés :

Propayen (*Propayanum*)...................... xvie —
Carthagène (*Carthago nova*).................. xvie —
Santa Martha (*fanum S. Marthæ*)............. xvie —

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE LIMA.

Lima, ou Los Reyes (*Lima*).................. xvie —

Evêchés :

Guamangua (*Guamangua*), l'Evêque réside à S. Jean de la Vittoria.......................... xvie —
Cusco, (*Cuscum*)............................ xvie —
Arequipa, (*Arequipa*)........................ xvie —
Truxilo, (*Trugillum*)......................... xvie —
San Francisco de Quito, (*Quitum*)............ xvie —
San Jugo de Chilé, (*Chilum*).................. xvie —
La Conception de Chilé (*Conceptio*), réside à Impériale .... xvie —
Panama, (*Panama*)........................... xvie —

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DE SAINT-DOMINGUE.

Saint-Domingue (*Dominicopolis*).............. xvie —

Evêchés:

Saint-Jean de Port-Ric (*Portus Dives*).......... xvie siècle.
Venesuela (*Venetiola*)......................... xvie —
Truxillo (*Turis Julia*), transféré à Valladolid de Commiaga dans le xviie siècle.................. xvie —

PROVINCE ET ARCHEVÊCHÉ DU MEXIQUE.

Mexique (*Mexicum*)......................... xvie —
(érigé en archevêché et Primat des Indes occidentales dans le même siècle).........

Evêchés :

Los Angelos de Tlascala (*Angelopolis*).......... xvie —
Antequera de Guaxaca (*Antiquera*)............
Valladolid de Méchoacan (*Mechoacanum*)...... xvie —
Mérida de Iucatan (*Iucatanum*).............. xvie —
Chiapa (*Chiappa*)........................... xxie —
Santiago de Guatimala (*Guatimala*) .... xvie —
Léon de Nicaragua (*Legio*).................. xvie —
Guadalajara de Zalisco (*Xaliscum*)............
Durango (*Durandum*)....................... xvie —
Santa Fé de Novo Mexico (*Novum Mexicum*)...

EVÊCHÉ DE CANADA.

Québec (*Guebecum*), dont la fondation est du.. xviie —

Depuis cette époque, comme nous le verrons ci-après, *à la fin de cette section*, les fidèles et les évêchés ou diocèses se sont beaucoup multipliés en Amérique.

VIII. — *Etat actuel des Missions d'Amérique.*

En 1860, l'œuvre de la *Propagation de la foi* envoyait une partie des aumônes de 1859 aux diverses missions d'Amérique dans l'ordre suivant, et nous en faisait connaître la situation exacte :

Diocèse de Québec (Canada)	21.694	95
A Mgr Guigues, évêque de Bitown (Canada)	22.000	»
A Mgr Farrell, évêque d'Amilton (Canada)	10.000	»
A Mgr Horan, évêque de Kingston (Canada)	2.000	»
A Mgr Bourget, évêque de Montréal (Canada)	18.000	»
A Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface	20.000	»
Missions des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée dans le diocèse de Saint-Boniface	34.500	»
A Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe (Canada)	18.000	»
A Mgr Pinsonnault, évêque de Sandwich (Canada)	14.000	»
A Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto (Canada)	20.104	»
A Mgr Cook, évêque des Trois-Rivières (Canada)	12.000	»
Mission de la Compagnie de Jésus dans le Canada	23.000	»
A Mgr Connolly, archevêque d'Halifax (Nouvelle-Ecosse)	18.000	»
A Mgr Mac-Kinnon, évêque d'Arichat (Nouvelle-Ecosse)	19.000	»
A Mgr Mac-Donald, évêque de Charlotte-Town	8.000	»
A Mgr Dalton, évêque du Hâvre-de-Grâce (Terre-Neuve)	8.000	»
A Mgr Murdoch, évêque de Saint-Jean (Terre-Neuve)	5.000	»
Diocèse de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)	8.000	»
A Mgr Etheridge, archevêque de Purt-d'Espagne (Trinidad)	15.000	»
A Mgr Poirrier, évêque de Roseau (île Dominique)	34.000	»
Vicariat apostolique de la Guyane Britannique	12.000	»
A Mgr Lynch, évêque de Charleston (Etats-Unis)	18.000	»
A Mgr Young, évêque d'Erié (Etats-Unis)	15.000	»
A Mgr Vérot, évêque, vicaire apostolique de la Floride (Etats-Unis)	32.000	»
A Mgr Neuman, évêque de Philadelphie (Etats-Unis	15.000	»
A Mgr O'Connor, évêque de Pittsbourg (Etats-Unis)	26.000	»
A Mgr Mac-Gill, évêque de Richmond (Etats-Unis)	10.000	»
Diocèse de Savannah (Etats-Unis)	15.759	85
A Mgr Whelan, évêque de Wheeling (Etats-Unis)	25.000	»
A Mgr Purcell, archevêque de Cincinnati (Etats-Unis)	10.000	»
A Mgr Rapp, évêque de Cheveland (Etats-Unis)	14.000	»
A Mgr Carrell, évêque de Covington (Etats-Unis)	21.000	»
A Mgr Lefévère, évêque coadjuteur et administrateur du Détroit (Etats-Unis)	17.000	»

A Mgr Lucrs, évêque de Fort-Wayne (États-Unis).	17.000	»
A Mgr Spalding, évêque de Louisville (Etats-Unis)	14.950	»
Mission des RR. PP. Trappistes dans le Kentucky (Etats-Unis)............................	4.000	»
A Mgr Baraga, évêque du Saut-Sainte-Marie (Etats-Unis)	12.000	»
A Mgr de Saint-Palais, évêque de Vincennes (Etats-Unis)..	22.000	»
Mission des RR. PP. Bénédictins dans l'Indiana (Etats-Unis)	5.000	»
Mission de la Congrégation de Sainte-Croix dans l'Indiana (Etats-Unis)...........................	10.000	»
A Mgr Blanc, archevêque de la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis)..	8.000	»
A Mgr Odin, évêque de Galveston (Etats-Unis)....	38.200	»
Mission des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée au Texas (Etats-Unis)	17.000	»
A Mgr Byrne, évêque de Little-Rock (Etats-Unis).	14.000	»
A Mgr Elder, évêque de Natchez (Etats Unis).....	22.000	»
A Mgr Martin, évêque de Natchitoches (Etats-Unis)	30.000	»
A Mgr Hughes, archevêque de New-York (Etats-Unis)..	10.000	»
A Mgr Mac-Closkey, evêque d'Albani (Etats-Unis).	15.000	»
A Mgr Loughlin, évêque de Brooklyn (Etats-Unis).	6.000	»
A Mgr Timon, évêque de Buffalo (Etats-Unis).....	10.000	»
Mission des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée dans le diocèse de Buffalo.......................	15.000	»
A Mgr de Goësbriand, évêque de Burlington (Etats-Unis)	15.000	»
A Mgr Farland, évêque d'Hartford (Etats-Unis)....	13.000	»
A Mgr Bayley, évêque de Newark (Etats-Unis)....	10.000	»
A Mgr Bacon, évêque de Portland (Etats-Unis)....	8.000	»
A Mgr Norbert Blanchet, archevêque d'Orégon-City (Etats-Unis)	20.000	»
Mission des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée dans l'Orégon	32.000	»
Mission de la Compagnie de Jésus dans l'Orégon.	26.000	»
A Mgr Alexandre Blanchet, évêque de Nesqualy (Etats-Unis)	14.000	»
A Mgr Demers, évêque de Vancouver	18.000	»
A Mgr Alemany, archevêque de San-Francisco (Etats-Unis)	40.000	»
A Mgr Amat, évêque de Monterey (Etats-Unis)....	40.000	»
Mission de la Compagnie de Jésus dans la Californie (Etats-Unis)	6.000	»

A Mgr Junker, évêque d'Alton (Etats-Unis).......	20.000	»
A Mgr Dugan, évêque de Chicago (Etats-Unis)....	25.160	75
A Mgr Smith, évêque de Dubuque (Etats-Unis)....	10.000	»
A Mgr Henni, évêque de Milwaukie (Etats-Unis)...	14.000	»
A Mgr Miles, évêque de Nashville (Etats-Unis)....	10.000	»
A Mgr Lamy, évêque de Santa-Fé (Etats-Unis)....	35.000	»
A Mgr Grâce, évêque de Saint-Paul de Minesota (Etats-Unis)	30.000	»
A Mgr Miége, évêque, vicaire apostolique de Leavenworth-City (Etats-Unis)....................	37.000	»
A Mgr Gorman, évêque, vicaire apostolique de Nebraska (Etats-Unis).............................	15.000	»
Mission des Lazaristes aux Etats-Unis	40.000	»
Vicariat apostolique de la Jamaïque (Mission de la Compagnie de Jésus)	18.000	»
Mission de Casanare (Amérique du Sud)..........	2.000	»
A Mgr Niewindt, évêque, vicaire apostolique de Curaçao..	40.000	»
A Mgr Schepers, évêque, vicaire apostolique de Surinam..	17.000	»
Total des distributions...............	1.397.365	55

IX. — *Offrandes des Fidèles catholiques d'Amérique.*

AMÉRIQUE DU NORD.

AMÉRIQUE ANGLAISE.

Diocèse de Québec	32.251	55
— de Bittown..........................	700	»
— d'Hamilton	442	85
— de Kingston	1.982	34
— de Montréal	72.182	02
— de Saint-Boniface......................	458	»
— de Saint-Hyacinthe.....................	13.796	»
— de Toronto..........................	1.288	75
— des Trois-Rivières....................	9.354	»
— d'Halifax..........................	4.284	»
— d'Arichat..........................	7.750	»
— de Charlotte-Town.....................	2.903	90

Diocèse du Hâvre-de-Grâce........................	5.732	80
— de Saint-Jean (Terre-Neuve)...............	4.713	30
— de Saint-Jean (Nouveau Brunswick).......	4.460	»

ÉTATS-UNIS.

Diocèse d'Albany..............................	650	»
— d'Alton..............................	1.350	»
— de Baltimore...........................	2.793	35
— de Boston..............................	28.332	81
— de Brooklyn............................	9.638	50
— de Buffalo.............................	8.201	30
— de Burlington..........................	1.361	10
— de Charleston..........................	2.943	65
— de Chicago.............................	3.829	35
— de Cincinnati..........................	19.736	42
— du Détroit.............................	4.050	87
— de Dubuque.............................	1.500	»
— d'Erié.................................	2.585	»
Vicariat apostolique de la Floride.................	333	44
Diocèse de Galveston............................	1.813	»
— d'Hartford.............................	1.000	»
— de Little-Rock.........................	1.057	63
— de Louisville..........................	2.500	»
— de Milwaukie...........................	4.236	»
— de Monterey............................	1.040	»
— de Nashville...........................	1.479	48
— de Natchez.............................	2.292	»
— de Natchitoches........................	1.550	55
— de Newark..............................	5.381	95
— de New-York............................	36.423	07
— de la Nouvelle-Orléans.................	12.718	25
— d'Orégon-City..........................	363	65
— de Philadelphie........................	4.012	28
— de Pittsbourg..........................	2.084	»
— de Portland............................	4.000	»
— de Richemond...........................	3.287	18
— de Saint-Louis.........................	15.983	19
— de Saint-Paul de Minesota..............	450	»
— du Saut-Sainte-Marie...................	950	»
— de Savannah............................	1.620	»

MEXIQUE.

Diocèse de Mexico	1.969	85
— de Guadalajara	500	»
— de Yucatan	1.300	»

AMÉRIQUE DU SUD.

BRÉSIL.

Diocèse de Rio-Janeiro (plus 1.319.)	8.981	05
— de Bahia	2.020	19

CHILI.

Diocèse de Santiago	18.488	52
— de la Conception	1.466	23
— de la Serena (ville de Copiapo)	864	50

EQUATEUR.

Diocèse de Guyaquil	282	80

NOUVELLE GRENADE.

Diocèse de Santa-Fé-de-Bogota	4.130	»

PÉROU.

Diocèse de Lima	99	30
Total	390.555	97

ILE DE CUBA

Diocèse de la Havane (ville de la Trinité)	832	20
Guyane Britannique	317	»
Jamaïque	500	»
Martinique (Fort de France)	6.000	»
Guadeloupe (Basse-Terre)	4.750	»
etc., etc.		

CINQUIÈME SECTION.

OCÉANIE

I. — Les témoignages des premiers Pères, ceux en particulier de Tertullien, de S. Chrysostôme, de Théodoret, les monuments primitifs[1], tendent à démontrer que dès les premiers siècles de l'Eglise, la foi a été portée dans les différentes îles et les divers lieux habités de l'Océanie. L'histoire de l'Apôtre S. Thomas l'établirait assez directement.

Ces contrées paraissent avoir suivi les croyances des Indes, dans le cours des siècles.

Du reste, dès les premiers temps de la découverte de cette *Cinquième Partie* du monde, le Christianisme y a été introduit par les Espagnols, qui ont fondé l'archevêché de Manille, avec plusieurs évêchés suffragants, savoir, ceux : de la *Nouvelle Ségovie*, — *de Casère*, — *de Camérina*, — *du Nom de Jésus*, etc.

A *Manille*, on compte 100,000 habitants, qui sont tous Chrétiens-Catholiques.

Le même état religieux se trouve dans le reste des îles *Philippines*.

II. — *Australie méridionale* ou *Nouvelle-Hollande*.

Il y a des missionnaires catholiques qui christianisent ces contrées, et qui en gouvernent les églises. (*Annal. Phil. Chr.*, *n.* 73, *p.* 79.)

Les 3,000,000 d'habitants de l'Australie sont presque tous catholiques. *(Mission Francisc.)*

[1] Voir *Christol.*, l. IX, c. 2, 5 col., XII.

On compte douze évêchés en Australie.— (*Courrier Universel*, 7 août 1863.)

Taïti. — Il n'y a plus de Païens dans cette île. Elle est christianisée. Les missionnaires catholiques n'ont à lutter que contre l'hérésie. — (*L'Ami de la Religion*, 7 *janvier* 1858, *p*. 55.)

Plusieurs *îles de l'Océanie* ne sont pas encore converties à la foi ; d'autres sont livrées à l'hérésie. — L'intérieur de l'Australie demeure encore inexploré, inconnu.

La *Nouvelle-Zélande*, en 1849, a été visitée par des missionnaires. On y compte trente mille catholiques.— (*L'Ami de la Religion*, 9 novembre 1859.)

III. — *Iles Gambier*.

Depuis longues années, des missionnaires français travaillent dans les îles *Gambier*, y instruisent, y baptisent, y fondent le Royaume de Dieu. (*Annal. Phil. Cath.*, *n*. 62, *p*. 161.)

Iles Paumotous (Polynésie).— Tous les habitants de plusieurs de ces îles sont aujourd'hui catholiques. Les autres s'empressent d'embrasser la foi et les pratiques du Christianisme aussitôt que les missionnaires se présentent chez eux. Les Mormons eux-mêmes se convertissent. Ces hommes auparavant si fameux pour leur sauvagerie et si redoutés pour leur cruauté, sont devenus, sous l'influence de l'Evangile, doux comme des agneaux. » (*Lettres des missionnaires*, 1874.)

Nouvelle Calédonie. — D'après la lettre (1874) de Mgr Vitte, évêque d'Anastasiopolis, et vicaire apostolique de ces îles, la population est partie catholique et partie protestante. Tel est l'état général de la Religion parmi les indigènes, à *Nouméa*, à *Maré*, à *l'île des Pins*, à *Lifou*, *Uvea*, *Mouly*, etc. Une grande lutte existe, là comme ailleurs, entre l'orthodoxie et l'hérésie. Le bien s'y fait laborieuse-

ment, au milieu de combats incessants contre les vices de l'infidélité et de la barbarie.

Les *Nouvelles Hébrides, la Nouvelle Guinée*, et la plupart des autres îles de l'Océanie ont reçu l'Evangile et possèdent des Chrétientés ferventes, assidues à la prière, fidèles aux devoirs de la religion, bien qu'elles soient éprouvées par beaucoup de scandales venant des Païens et des Hérétiques.

Le *Scientific Miscellany*, journal protestant, comptait, en 1854, en Océanie, une chrétienté de 3,500,000 fidèles.

IV. — *Etat des Missions de l'Océanie.*

En mai 1860, l'Œuvre de *la Propagation de la Foi*, répartit les aumônes de 1859 entre les diverses missions de l'Océanie, dans l'ordre suivant :

A Mgr Wranken, évêque, vicaire apostolique de Batavia	11.000	
A Mgr Jaussen, évêque, vicaire apostolique des archipels de Mangareva, de Tahiti et de Paumotou (Mission de la Congrégation des Sacrés-Cœurs)	68.000	»
A Mgr Maigret, évêque, vicaire apostolique de l'archipel de Sandwich (Mission de la Congrégation des Sacrés-Cœurs)	60.263	40
A Mgr Dordillon, évêque, vicaire apostolique de l'archipel des Marquises (Mission de la Congrégation des Sacrés-Cœurs)	48.000	»
Procure de la Congrégation des Sacrés-Cœurs à Valparaiso, pour les Missions de l'Océanie	26.000	»
A Mgr Pompallier, évêque administrateur du diocèse d'Auckland (Nouvelle-Zélande)	10.000	»
A Mgr Viard, évêque administrateur apostolique du diocèse de Wellington (Nouvelle-Zélande) Mission des RR. PP. Maristes)	32.000	»
A Mgr Bataillon, évêque, vicaire apostolique de l'Océanie centrale (Mission des RR. PP. Maristes).	55.000	»
Vicariat apostolique des Navigateurs (Mission des RR. PP. Maristes	35.025	»
Procure des RR. PP. Maristes à Sydney (Australie)	32.923	»

A Mgr Georghegan, évêque d'Adélaide (Australie)	3.000	»
A Mgr Goold, évêque de Melbourne (Australie)...	3.000	»
A Mgr Serra, évêque administrateur du diocèse de Perth (Australie)	25.000	»
A Mgr Wilson, évêque d'Hobart-Town (Terre du Van-Diémen)	10.000	»
A Mgr Polding, archevêque de Sydney (Australie)	6.000	»
En 1874, à Mgr Moran, évêque de Dunedin (Nouvelle-Zélande)	35.000	»
Préfecture apostolique de Viti (Mission des RR. PP. Maristes)	17.125	»
A Mgr O'Mahony, évêque d'Armidale (Australie)..	6.000	»
A Mgr Quinn, évêque de Bathurst	8.000	»
A Mgr Lanigan, évêque de Goulbourne	10.000	»
A Mgr Murray, évêque de Maitland (Australie)...	16.000	»
A Mgr Rodesindo Salvado, évêque de Port-Victoria (Australie)	10.000	»

En 1875, les divers diocèses de l'Océanie ont donné 11,000 fr. pour l'Œuvre de la *Propagation de la foi*. Quoique dans l'Océanie comme partout, il y ait beaucoup à désirer, cependant on est en droit de dire que cette cinquième partie du monde est conquise à la foi, et que Jésus-Christ y a établi son règne, le Règne des Cieux.

SIXIÈME SECTION.

RESUMÉ GÉNÉRAL

De la situation religieuse chrétienne, où se trouve aujourd'hui le monde entier, nous pouvons tirer la même conclusion que celle qu'exprimait Tertullien à la vue de la *Conversion générale des peuples* qui avait lieu dès son temps.

Les paroles remarquables qu'il a écrites à ce sujet, sont dignes de notre attention :

« Christi autem Regnum et nomen ubique porrigitur, « ubique creditur, ab omnibus Gentibus supra enumeratis « colitur, ubique regnat, ubique adoratur : Omnibus ubi« que tribuitur æqualiter ; non regis apud illum major gra« tia, non Barbari alicujus imperiosi lætitia ; non dignita« tum aut natalium cujusquam discreta merita : Omnibus « æqualis, omnibus Rex, omnibus Judex, omnibus Deus et « Dominus est. — Nec dubites credere quod asseveres, « cum videamus fieri. » — (Tert., *adv. Jud.*, *p.* 107-108.)

C'est-à-dire :

« Le Royaume et le Nom de Jésus-Christ s'étendent par« tout ; partout on croit en Jésus-Christ ; partout il est « servi par les différentes nations de la terre ci-devant énu« mérées ; partout il règne, partout il est adoré : partout « il se donne à tous dans une égale mesure ; chez lui, le « roi n'obtient pas une faveur plus grande, ni le barbare « impérieux un contentement plus joyeux ; ni les digni« taires ni les hommes de haute extraction n'ont pas de pri« viléges. Il est égal pour tous ; il est le roi de tous, le « juge de tous, le Dieu et le seigneur de tous. N'hésitez pas « à croire ce que vous affirmez à ce sujet, puisque nous « voyons les faits sous nos yeux. »

Ces paroles sont aussi vraies aujourd'hui qu'à l'époque du savant Africain. — Le fameux philosophe Jouffroy, parlant sur ce sujet, fait observer que le Christianisme *domine sur les trois quarts du globe*. — (*Annal. de Philosophie chr.*, *n.* 31, *p.* 327.)

Les divers journaux, dans ces derniers temps, ont publié des statistiques du plus haut intérêt : le chiffre des Catholiques dans les cinq parties du monde ; la classification des habitants de la terre d'après les diverses religions ; les progrès du Catholicisme dans la Grande-Bretagne, en Hol-

lande, dans les Etats-Unis d'Amérique, dans l'Asie, etc. Tous arrivent à la même conclusion.

Voici la statistique de l'épiscopat catholique, en 1851 :

EUROPE.

Evêchés, soumis à la juridiction immédiate du Saint-Siége	84	632
Archevêchés	104	
Evêchés suffragants	419	
Délégations et Préfectures Apostoliques	25	

ASIE.

Patriarcats	6	101
Archevêchés	6	
Evêchés	46	
Préfectures Apostoliques	43	

AFRIQUE.

Evêchés	6	20
Vicariats et Préfectures apostoliques	14	

AMÉRIQUE.

Archevêchés	16	111
Evêchés	85	
Vicariats apostoliques	10	

OCÉANIE ET IN PARTIBUS.

Patriarcats	5	281
Archevêchés	65	
Evêchés	211	
TOTAL		1.145

Si à ce tableau, l'on ajoute plusieurs cardinaux, abbés, prélats ayant juridiction épiscopale, d'autres évêques institués depuis 1875, nous avons encore un chiffre de 70

70 prélats environ à réunir aux précédents, et le total des grands siéges de la Catholicité s'élève de 1,200 à 1,300.

TOTAL 1.215

Il vient de paraître un ouvrage intitulé :

Series Episcoporum Ecclesiæ Catholicæ quotquot innotuerunt à B. Petro Apostolo, auctore Gams; O. S. B., 1873. *Ratisbonne, Manz, in-4°, p.* 963.

Il contient les noms de plus de 2,650 siéges épiscopaux, mentionnés dans le corps du texte avec la date de l'élection, de la consécration, de la translation et de la mort des évêques.

C'est l'*Orbis Christianus* en miniature.

Voir *Etudes Religieuses par des Pères de la Compagnie de Jésus* (5e *série, tom.* 5, 1874, *p.* 447.)

Il n'y a point de région où, de nos jours, le Catholicisme ait fait autant de progrès que dans les Etats-Unis d'Amérique. Prenons les deux termes extrêmes des calculs de la *Civilta Catholica :*

ANNÉES.	DIOCÈSES.	VICARIATS APOSTOLIQUES	ÉVÊQUES.	PRÊTRES.	ÉGLISES.	ÉTABLISSEMts ecclésiastiques.	COLLÉGES.	ÉCOLE DE FILLES.
1808....	1	»	2	68	80	2	1	2
1857....	41	2	39	1872	2882	35	29	134

En prenant pour guide les statistiques officielles, soit civiles, soit ecclésiastiques, et les données, soit des géographes modernes, soit des écrivains nationaux, on trouve que le nombre des Catholiques s'élève au chiffre de 208 millions au moins, ainsi répartis :

L'Europe a une population catholique de......	147.194.000
L'Asie et l'Océanie............................	9.666.000
L'Afrique......................................	4.071.000
L'Amérique.....................................	46.970.000
TOTAL............	207.891.000

La population du globe s'élève actuellement, selon les uns, à 900,000,000 et, selon d'autres, à 1,200,000,000.

Les statisticiens établissent ainsi la classification des habitants de la terre par religions :

CHRISTIANISME.	Eglise catholique	208.000.000	344 000.000 de Chrétiens, sur le globe.
	Eglises orientales, schismatiques ou hérétiques..............	70.000.000	
	Protestantisme................	66.000.000	
Judaïsme..................................			4.000.000
Islamisme..................................			100.000.000
Brahmanisme			60.000.000
Bouddhisme			180.000.000
Cultes de Confucius, de Sinto, des Esprits, etc.....			152.000.000
TOTAL..............			840.000.000

De tels calculs ne sont pas aussi fondés peut-être que ceux que nous donnons sur le catholicisme; mais on doit les regarder comme assez probables. Il est curieux, du reste, de comparer le résultat de nos études, basé sur les calculs plus exacts des statisticiens récents, avec les chiffres que Malte-Brun, en 1810, Pinkerton et Balbi, en 1827, nous ont fournis :

	MALTE-BRUN millions.	PINKERTON millions.	BALBI millions.	CIV. CATH. millions.
Christianisme...	228	235	260	344
Judaïsme.......	5	5	4	4
Islamisme......	110	120	96	100
Brahmanisme...	60	60	60	60
Bouddhisme....	150	180	170	180
Autres cultes....	100	100	147	152
	653	700	737	840

D'autres savants, que suit Mgr l'évêque de Troyes dans son Mandement de 1864, *page* 20, élèvent le chiffre gé-

néral des Chrétiens à 450,000,000 ou de 400 à 500,000,000.

Si, après cela, l'on veut tenir compte des autres sectes chrétiennes ou païennes, dont les dogmes ne sont que des dérivations, des imitations ou des altérations plus ou moins profondes de ceux du Christianisme, on comprendra facilement la vérité et la justesse du mot du philosophe Jouffroy : *Le Christianisme domine sur les trois quarts du globe !* Le Christianisme est la seule religion qui ait existé et qui existe dans le monde ; ce que l'on appelle *les autres religions*, ne sont pas véritablement des religions, puisqu'elles ne sont que des corruptions ou des imitations sacriléges de la véritable, ou des applications du culte et des dogmes chrétiens à de fausses divinités, c'est-à-dire à des êtres méchants qui ont usurpé les honneurs dus au seul Dieu véritable. Tels sont le *Brahmanisme* et le *Bouddhisme* et les autres cultes qu'on dit pratiqués dans l'Orient et ailleurs, et qui ne sont que l'ancienne idolâtrie ou culte des Génies Infernaux, se manifestant sous différentes formes, trompant les hommes, les séduisant par les fausses apparences de la vérité, et se faisant adorer en place du vrai Dieu, par des peuples plus ou moins volontairement égarés et pervertis. Quant à ceux d'entre ces derniers qui ne participent pas volontairement à ces erreurs capitales, on sait qu'ils appartiennent, non à l'idolâtrie, mais à l'âme de la vraie Eglise.

Le *Judaïsme* n'est, depuis Jésus-Christ, qu'une hérésie du Christianisme ; il méconnaît l'accomplissement des Oracles de Moïse et de l'Ancien Testament, dans la personne du Messie.

L'*Arianisme*, le *Protestantisme*, l'*Islamisme* et les autres *erreurs schismatiques* et *hérétiques*, consistant dans des *oppositions* ou *contradictions opiniâtres*, qui altèrent ou dénaturent tel ou tel dogme de la vérité catholique, ne sont point des *religions proprement dites*.

Je n'appellerai jamais *religion* une *obstination* ou une *scission* criminelle qui prétend s'établir même lorsque l'Autorité enseignante, établie de Dieu, a prononcé. Ce n'est pas là une *religion*, mais bien une *hérésie*, c'est-à-dire une *obstination* criminelle dans une erreur. Or, tel est le caractère des *hérésies* ci-devant mentionnées.

Qu'un individu s'avise de nier tel ou tel dogme du Symbole catholique, le dogme de la Résurrection, ou celui de la vie future et de l'Enfer: Appellerons-nous cela *une religion?* — Non, mais nous la nommerons une *Hérésie*, c'est-à-dire un entêtement coupable dans une erreur. Ne décorons point du beau nom de *religion* ce qui doit être flétri par son vrai nom, qui est: *Révolte coupable contre la Vérité* et contre *l'Autorité légitime.* — Il n'y a donc qu'*une seule religion*, la *religion catholique ;* toutes les autres sectes ne sont que des altérations et des corruptions de la véritable Religion.

Mais la Théologie distingue avec raison entre l'hérésie *matérielle* et l'hérésie *formelle.* Elle enseigne que tous ceux qui n'ont point participé, par leur volonté et avec connaissance de cause, à l'hérésie et au schisme, font partie de la véritable Eglise. Or un bon nombre d'hommes, nés dans *l'hérésie*, sont, à raison de leur peu de lumière, dans une ignorance invincible à cet égard, et sont conséquemment excusables devant Dieu. Suivant de bons Théologiens, plus des deux tiers de ces sortes d'hommes sont dans la bonne foi.

D'après ces principes que l'on ne saurait ne pas admettre, que d'hommes, vivant au sein même des hérésies et des pays infidèles, appartiennent néanmoins à l'Eglise Catholique ! Leur erreur étant involontaire et ne provenant que d'un défaut de lumière, et non d'une passion criminelle ou d'une résistance à la Révélation Divine, est par là même excusable. On conçoit dès lors, quelle universelle extension

prend le Royaume de Jésus-Christ chez tous les peuples de la terre, même parmi les hétérodoxes.

CONCLUSION

Il ne reste donc maintenant qu'à se rappeler les Prophéties relatives au Royaume du Messie, et à considérer l'état où a été, et où est l'Univers depuis Jésus-Christ, pour savoir si le Messie prédit est venu, ou s'il faut que les Juifs en attendent un autre.

Les nations qui étaient le plus fortement attachées à l'idolâtrie, n'adorent que le Seul Dieu Véritable. Les Romains, les Grecs, les Egyptiens, les Chaldéens, la plupart des nations de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie, en un mot, du monde entier, ont brisé leurs idoles depuis l'avénement de Jésus-Christ. *L'Univers entier* a été converti à Jésus-Christ, dès les temps apostoliques, comme le témoignent S. Paul, S. Hermas, S. Ignace, martyr, S. Irénée, S. Justin, Tertullien, Origène, Eusèbe, S. Cyrille de Jérusalem, Arnobe , Firmicus Maternus, S. Jérôme, S. Jean Chrysostôme, Théodoret, etc. Durant les cinq premiers siècles, où vécurent ces Pères et Docteurs de l'Eglise, le monde entier était chrétien. (*Voir le chap. II de ce livre, 4 col.*) A qui faut-il attribuer la conversion de tous les Peuples? Elle était promise au Messie, comme nous l'avons vu : elle lui était réservée : elle devait servir de preuve à sa Venue. Quel usurpateur l'a devancé, et

a fait ce que lui seul devait faire ? A quoi désormais le discernera-t-on, quand il sera venu ? De quel usage sont des Prophéties qui ne servent qu'à nous tromper ?

Mais plutôt, comment ne pas reconnaître une vérité si clairement prédite, si manifestement accomplie ? Comment refuser le témoignage de l'Univers entier ? Comment fermer les yeux à la Conversion universelle de tous les peuples ? Comment douter de la Venue du Roi légitime, quand l'usurpateur est chassé de toutes parts ? Comment transporter à un Etranger la gloire d'un ouvrage qui ne pouvait être accompli, selon les Ecritures, que par le Messie ?

Je le répète : il ne faut ici que des yeux. Le raisonnement est réduit à des faits si clairs, si positifs, si publics, que la vérité de la Religion chrétienne est presque palpable et sensible. Evidemment, les nations, autrefois idolâtres, n'adorent qu'un Dieu [1]. C'est Jésus-Christ qui a donné à ses Disciples le commandement et le pouvoir de les détromper, et qui les a assurés du succès. L'événement a pleinement et hautement justifié sa promesse et son dessein. C'était au Messie que la conversion était promise, et ce grand ouvrage devait être exécuté par ceux qui croiraient en lui.

[1] Observons que, selon les principes ci-devant posés (*Vocation des Nations*, 4 et 6 col.). le mahométisme n'est pas autre chose qu'une grande hérésie du Christianisme; c'est la transformation et le résumé de l'Arianisme, auquel Mahômet a ajouté le mélange confus de ses propres erreurs, de celles des Nestoriens et des hérétiques primitifs, et enfin une foule de pratiques juives. Mais toujours est-il, qu'une des idées dominantes qui ressortent de ce cahos, est celle de Jésus-Christ, en tant qu'*il est le Messie, envoyé de Dieu, né de la Vierge Marie, pour prêcher l'Evangile aux hommes*, comme Moyse avait publié le Pentateuque chez les Hébreux. Cette secte peut donc être considérée, non pas comme le

Il est donc aussi évident que Jésus est le Messie, qu'il est manifeste que les nations, autrefois idolâtres, ne le sont plus[1].

Mais ici, combien les faits sont admirables ! Ils le sont sous le triple point de vue de leur réalité profonde, de leur grandeur incomparable et de leur caractère éminemment surnaturel et divin.

Qu'elles sont étroites, qu'elles sont petites, les théories politiques de la terre, si on les compare à celles qui regardent le Règne de Jésus Christ sur le monde !

Ici, il est vrai, les faits sont divins ; mais en même temps, quoi de plus réel et de plus positif ? ces faits sont sous nos regards : chacun de nous peut les considérer, les examiner attentivement, les contrôler, les juger. Or, qu'y-a-t-il au monde que de plus véritablement grand, de plus effectivement glorieux que ce Royaume de Jésus-Christ, notre Roi, le Roi Universel des nations ? Que l'incommensurable réalité de cet État Religieux-Universel répond dignement aux magnifiques Oracles de Daniel et des autres Prophètes ! Admirons la main puissante qui a fondé sur la terre cet

Paganisme idolâtre qui adorait toute autre chose que le vrai Dieu, mais comme toutes les grandes hérésies, dérivées du Christianisme. Car, comme elles, le Mahométisme honore le Christ, adore le Dieu d'Abraham et de Jacob, et professe en l'un et en l'autre une foi plus ou moins hétérodoxe. Il est inutile de dire que cette secte, envisagée sous ce point de vue qui est juste, ne nuit guère plus à la catholicité de l'Eglise de Jésus-Christ, que ne font les autres hérésies. (Voir Petrus Galatinus, l. IV, c. 27.)

Que sera-ce maintenant, si, comme la vérité le veut, nous admettons qu'une grande partie des religions idolâtriques de l'Orient, ne sont qu'un christianisme altéré, défiguré, corrompu, plus ou moins, suivant le génie de chaque pays ? Nous avons cité une foule de témoignages et de monuments, qui prouvent clairement que ces religions ne sont qu'une altération du dogme évangélique. Il est certain que, primitivement, ces peuples orientaux avaient été chrétiens.

[1] Voir Duguet, t. I, p. 265.

éclatant *Royaume des Cieux :* aimons à appartenir à un tel Empire ; et, lors même que nous y occuperions la dernière place, soyons-en fiers ; elle est plus belle, elle est plus heureuse que la condition du plus grand monarque de la terre.

TABLE DES CHAPITRES

DU LIVRE NEUVIÈME.

Pages.

FIN DU TOME IX ET DU LIVRE IX.

CHAUMONT. - IMP. CH. CAVANIOL.